



# Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019

L'HEURE EST VENUE DE RELEVER LE DÉFI





# **Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019**

L'HEURE EST VENUE DE RELEVER LE DÉFI

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2019), *Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019 : L'heure est venue de relever le défi*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/eee36eb1-fr>.

ISBN 978-92-64-64470-0 (imprimé)  
ISBN 978-92-64-42822-5 (pdf)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

Couverture © Certains éléments du design et graphisme de la couverture ont été adaptés à partir de Freepik.com et Noun Project.

---

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

## *Avant-propos : investir dans un marché du développement plus durable*

Jorge Moreira da Silva, Directeur, Direction de la coopération pour le développement

En 2015, la communauté internationale du développement s'est départie d'une conception du monde s'articulant autour de la relation donneurs/bénéficiaires pour évoluer vers un programme d'action commun au service du développement. Les crises provoquées par les conflits ou le climat nous rappelant à quel point nous sommes interdépendants les uns des autres, ce changement de paradigme aurait dû se produire depuis longtemps. Il est temps que notre conception du financement à l'appui de notre programme d'action mondial suive cette évolution. Le financement du développement durable ne doit pas être considéré comme un coût, mais comme un investissement. L'écosystème du financement du développement durable (FDD) d'aujourd'hui ne met pas en présence un réseau statique de fournisseurs et de destinataires ; il doit être perçu comme un marché dynamique mettant en concurrence les fournisseurs face à des demandes à l'échelle mondiale. Une concurrence saine contribuera à stimuler l'innovation, à mieux adapter le financement aux besoins des pays en développement et à favoriser une plus forte rentabilité économique et sociale.

*Les Perspectives mondiales du financement du développement durable* aborde sous un jour nouveau les relations entre le financement durable et les politiques publiques en mettant en lumière l'existence de nombreux paradoxes et autres incohérences. Le marché du financement du développement durable n'en est encore qu'à ses balbutiements. Il doit s'inscrire dans le cadre d'ambitieuses réformes, tant dans les pays donateurs que dans les pays destinataires. Pour donner lieu aux combinaisons optimales de financement à l'intention des pays en développement, ce marché doit opérer une triple évolution vers une plus grande transparence, de nouvelles normes internationales et une cohérence des politiques renforcée. À terme, une fois ces défis surmontés, les difficultés comme, par exemple, la viabilité de la dette, pourront être levées. Un marché du FDD de meilleure qualité permettra également de réduire l'asymétrie de l'information en mettant à la disposition des investisseurs des indicateurs mesurant l'impact sur le développement durable. Enfin, les « clients » du financement du développement durable auront les moyens de procéder aux choix optimaux. Un marché performant est un marché qui suppose une interaction plus stratégique entre les bénéficiaires, les intermédiaires et les fournisseurs, de sorte que chaque dollar dépensé produise le maximum d'impact.

Sur ce marché, le rôle de l'aide publique au développement (APD) ne diminue pas : elle sera au contraire encore plus pertinente pour assurer qu'aucun pays ni aucune personne ne soit laissé de côté. L'APD consentie par les pays de l'OCDE obéit à un mandat unique en son genre et, pour certains à un impératif moral, celui de soutenir le développement des pays dont les besoins sont les plus grands, notamment les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement ou les États fragiles. L'APD est la principale source d'investissement dans la résilience et la stabilité à long terme. Ces *Perspectives mondiales* prennent acte du rôle de l'APD, à l'appui des objectifs de développement, aux côtés d'autres investisseurs du secteur privé, du système de recettes fiscales, des migrants, des

organismes philanthropiques et d'autres encore qui ne font pas partie de la sphère traditionnelle de l'aide au développement.

Un marché du FDD plus performant permettra de mobiliser de nouveaux apports financiers – dont certains seront le fruit de l'effet catalyseur de l'APD – mais il exigera par ailleurs une meilleure orchestration de l'ensemble des ressources. Nous devons améliorer la qualité de l'investissement, public et privé, au fur et à mesure que se développera le marché. Les acteurs du secteur privé, par exemple, sont invités non seulement à aider à soutenir les ODD mais également à « participer en tant que Partenaire au processus de développement, d'investir dans des secteurs essentiels pour le développement durable, et d'opter pour des modes de consommation et de production plus durables » (ONU, 2015[3]). Notre objectif ne se limite pas à passer de l'aune des milliards à celle des milliers de milliards. Notre but est de transformer chaque financement en un investissement ayant plus d'impact pour les milliards d'êtres humains qui vivent encore aujourd'hui dans l'extrême pauvreté.

Au sein de l'OCDE, cette approche intersectorielle a été rendue possible par la collaboration étroite de quatre entités associées à la production de ce rapport – la Direction de la coopération pour le développement, le Centre de développement, le Centre de politique et d'administration fiscales, et la Direction des Affaires financières et des entreprises. Le Cabinet du Secrétaire général, la Direction de la gouvernance publique, entre autres directions et divisions, ont également apporté leurs contributions. Ces *Perspectives mondiales* auront leur place à l'OCDE, non seulement en tant que publication, mais également en tant que plateforme permettant une montée en puissance et la mobilisation de ressources à l'appui d'un marché du FDD mieux étayé auquel participent les acteurs de l'OCDE avec, à leurs côtés, les Nations Unies, les pays partenaires et les investisseurs privés.



Jorge Moreira da Silva

Directeur,

Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE

## *Remerciements*

Le présent rapport a été établi par la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE (DCD), sous la conduite de son Directeur, M. Jorge Moreira da Silva.

Il s'appuie sur l'expertise de Greg Medcraft, Directeur de la Direction des affaires financières et des entreprises (DAF), de Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement (DEV), de Pascal Saint-Amans, Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) et de leurs équipes.

L'équipe de la DCD était dirigée par Haje Schütte, Chef de la Division du financement du développement durable, Olivier Cattaneo, Chef de l'Unité d'analyse des politiques et des stratégies, et Cushla Thompson, Économiste/Analyste des politiques. Les auteurs principaux sont : Jieun Kim (chapitres 1, 2 et 3), Rachel Morris (chapitres 4 et 5), et Cushla Thompson (chapitre 6). Tatiana Pazem a prêté un concours précieux à la rédaction et la recherche tout au long de l'élaboration de la publication. Cecilia Piemonte, Fredrik Ericsson et Arnaud Pincet ont apporté leur soutien en matière de statistiques.

Des contributions essentielles ont été apportées par toute une équipe de spécialistes de l'OCDE, en particulier Ben Dickinson et Joseph Stead (CTPA), Mathilde Mesnard, Ana Novik et Michael Gestrin (DAF), Julia Benn, Thomas Böhler, Jenny Hedman, Paul Horrocks, Ida McDonnell, Erin Renner Cordell, Jens Sedemund, Rachel Scott, Suzanne Steensen, Raundi Halvorson-Quevedo (DCD), Federico Bonaglia, Naoko Ueda, Bathylle Missika, Susanna Morrison-Métois et Hyeshin Park (DEV).

L'équipe de projet exprime sa gratitude pour toutes les contributions émanant de toute l'OCDE et les éclairages des intervenants extérieurs :

Chapitre 2 – Sri Mulyani Indrawati, Ministre des Finances, Indonésie ; Royston Braganza, PDFG, Grameen Capital India ; Bertrand Badré, ancien Directeur général de la Banque mondiale et PDG et fondateur de Blue like an Orange Sustainable Capital ; Dilip Ratha, Directeur de l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD) ; Mark Suzman, Directeur général de la stratégie, Fondation Bill & Melinda Gates ; Charlotte Petri Gornitzka, Présidente du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ;

Chapitre 3 – Jérôme Olympie, Ministère des Affaires étrangères et du développement international, France ; Annalisa Prizzon, Chercheuse senior, Overseas Development Institute (ODI) ; Dilip Ratha, Directeur de l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD) ;

Chapitre 4 – Chantal-Line Carpentier, Chef du Bureau de New York, CNUCED ; Guido Schmidt-Traub, Directeur exécutif de Sustainable Development Solutions Network ; Pietro Bertazzi, Responsable du développement durable, Global Reporting Initiative (GRI) ; Eric Berseth, Président, et Vincent Mudry, Directeur des opérations, Philanthropy Advisors ;

Chapitre 5 – Caroline Heider, Directrice générale, Groupe d'évaluation indépendant (IEG), Groupe de la Banque mondiale ; Stephanie von Friedeburg, Directrice générale, SFI ;

Jeffrey D. Sachs, Directeur, Sustainable Development Solutions Network, Nations Unies ; Daniel C. Esty, Université Yale ;

Chapitre 6 – Margaret Thomas, Responsable du Groupe Impact sur le développement, PNUD ; Anuradha Thakur, Ministère des Finances, Inde ; Ben Miller, Directeur associé, CDA Collaborative Learning.

Ce rapport a également bénéficié de consultations et d'examens par les pairs conduits par des collègues de l'AFD, du BMZ, du DFID, de la GIZ, de l'USAID, et d'autres membres de la société civile et du secteur des entreprises. Des orientations sur le plan stratégique ont été fournies par des membres du Comité d'aide au développement et du Comité de l'investissement de l'OCDE.

Le rapport a été préparé pour publication sous la direction de Henri-Bernard Solignac-Lecomte et de Stacey Bradbury. Anne-Lise Prigent, de la Direction des Affaires publiques et de la communication (PAC) a assuré la ligne éditoriale et la supervision des contenus. Nos remerciements vont également à Susan Sachs, pour son aide à l'édition, à Stephanie Coic pour la conception graphique et à Sara Casadevell Bellés pour la préparation de la version française.

Enfin, l'équipe tient à remercier les organismes donateurs du CAD qui ont participé à l'enquête des éclairages qu'ils ont apportés sur leurs propres approches du financement du développement durable.

## *Table des matières*

<b>Avant-propos : investir dans un marché du développement plus durable.....</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>5</b>
<b>Éditorial.....</b>	<b>15</b>
<b>Sigles et abréviations .....</b>	<b>17</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>21</b>
<b>Infographie : Financer les Objectifs de développement durable .....</b>	<b>23</b>
<b>Synthèse : L’heure est venue de relever le défi.....</b>	<b>25</b>
En bref.....	26
La communauté internationale doit accélérer la réforme du système mondial de financement du développement durable .....	28
Vers un système mondial de financement du développement durable plus efficient .....	40
Notes .....	60
Références.....	61
<b>Chapitre 1. Le financement du développement durable dans un contexte en rapide évolution ..</b>	<b>63</b>
En bref.....	64
Les capacités de financement du développement durable sont sous pression .....	65
Les besoins de financement à l’appui du développement durable augmentent .....	73
Un appel à transformer le système de financement du développement durable .....	82
Notes .....	87
Références.....	88
<b>Chapitre 2. Un système de financement du développement durable en expansion, caractérisé par la multiplication des acteurs et des ressources.....</b>	<b>93</b>
En bref.....	94
Ressources financières intérieures et moteurs internes.....	96
Acteurs et apports financiers extérieurs.....	108
Vers un financement <i>durable</i> du développement .....	147
Notes .....	149
Références.....	151
<b>Chapitre 3. Complexité croissante du système de financement du développement durable : instruments, niveau de revenu et interactions .....</b>	<b>157</b>
En bref.....	158
Une plus grande hétérogénéité des instruments complique le choix de la combinaison de financements .....	159
Les niveaux de revenu influent sur les modèles de financement du développement durable.....	179
Les interactions entre les différentes sources de financement du développement durable compliquent les choix de financement.....	190

Conclusion : Des opportunités et des risques nouveaux requièrent de nouvelles approches sur le plan de la mesure, de l'action publique et de la mise en œuvre.....	199
Notes .....	201
Références.....	203
Annexe 3.A. Les instruments utilisés par les acteurs du financement pour le développement durable .....	210
<b>Chapitre 4. Améliorer la mesure du financement du développement durable.....</b>	<b>213</b>
En bref.....	214
Mesurer le financement du développement durable : toutes les ressources liées au développement durable doivent être mesurées.....	217
Cartographier le financement à l'appui des ODD : des données de meilleure qualité sont nécessaires pour évaluer les besoins et les déficits dans ce domaine .....	225
Alignement et impact : les efforts visant à fournir des données axées sur l'impact et alignées sur l'objectif du développement durable reposent sur une nouvelle culture de l'évaluation.....	239
Perspectives d'avenir : vers une nouvelle boussole pour guider le financement à l'appui du développement durable .....	246
Conclusion et recommandations .....	251
Notes .....	253
Références.....	256
Annexe 4.A. Les sources de financement des données sur le développement durable indiquées par le cadre d'indicateurs des ODD .....	260
<b>Chapitre 5. Des politiques meilleures pour financer le développement durable .....</b>	<b>263</b>
En bref.....	264
Des politiques meilleures s'imposent pour passer de la mobilisation à la maximisation des financements à l'appui du développement durable.....	269
Des politiques meilleures pour accroître l'efficacité du marché du développement durable .....	284
Regard prospectif : Les politiques doivent viser à assurer un développement à la fois inclusif et durable .....	301
Conclusion et recommandations .....	304
Notes .....	306
References.....	308
<b>Chapitre 6. Mise en œuvre : coordonner les acteurs, adapter les solutions .....</b>	<b>315</b>
En bref.....	316
Des cadres de financement nationaux intégrés sont essentiels à la concrétisation des ODD .....	317
Les solutions adoptées pour financer le développement durable doivent être adaptées aux différents niveaux de gouvernance .....	333
Des déficits de financement subsistent dans tous les secteurs et au regard de tous les objectifs stratégiques .....	340
Conclusion et recommandations .....	350
Notes .....	351
Références.....	354
<b>Glossaire .....</b>	<b>361</b>

## Tableaux

Tableau 0.1. Les déterminants macroéconomiques du FDD : de sombres perspectives .....	28
---	----

Tableau 0.2. Évolution des différentes sources de financement du développement durable : des situations contrastées .....	30
Tableau 1.1. Les pressions au sein du système sur le financement du développement durable .....	65
Tableau 5.1. Échantillon d'indicateurs ESG et de mesures du comportement à l'égard du développement durable proposées par de grands fournisseurs de données .....	295

## Graphiques

Graphique 0.1. En moyenne, les recettes fiscales sont la principale ressource financière de tous les pays en développement quelle que soit la catégorie de revenu .....	31
Graphique 0.2. Financement extérieur des pays en développement (2000-16).....	32
Graphique 0.3. Les apports d'investissement privé dans les pays en développement en pourcentage du PIB diminuent.....	33
Graphique 0.4. Transformer un cercle vicieux en cercle vertueux.....	34
Graphique 0.5. L'enchevêtrement des instruments de FDD.....	37
Graphique 0.6. Ressources financières à disposition des pays en développement, 2012-16 .....	39
Graphique 0.7. Faire face aux défis de la mesure du financement du développement durable : une approche en trois volets .....	43
Graphique 0.8. Il est indispensable de mesurer de nouveaux éléments pour suivre la contribution de différents apports financiers à la concrétisation des cibles et indicateurs relatifs aux ODD .....	45
Graphique 0.9. Possibilités de maximiser les financements pour le développement durable .....	47
Graphique 0.10. Approche en cascade de l'articulation des différentes sources de financement du développement durable.....	48
Graphique 0.11. Apporter aide et orientations aux acteurs du FDD : les leviers d'action .....	50
Graphique 0.12. Pertes dues aux intermédiaires dans le transfert des envois de fonds.....	52
Graphique 0.13. Donner corps à l'approche en cascade du Groupe de la Banque mondiale .....	55
Graphique 0.14. Suivi des secteurs à risque: apports d'APD et d'AASP aux pays en développement 2012-16.....	58
Graphique 1.1. La croissance économique reste morose depuis la crise financière .....	67
Graphique 1.2. Le prix des produits de base a chuté.....	68
Graphique 1.3. Les prix du cuivre ont affecté l'investissement .....	69
Graphique 1.4 Les niveaux d'endettement ont augmenté dans les pays développés comme dans les pays en développement.....	71
Graphique 1.5. Le taux de pauvreté dans le monde a fléchi.....	76
Graphique 1.6. Les inégalités entre les pays ont diminué .....	77
Graphique 1.7. Les inégalités au sein des pays se creusent dans de nombreuses régions.....	78
Graphique 1.8. Transformer le cercle vicieux en cercle vertueux.....	82
Graphique 2.1. Les différents flux financiers à destination des pays en développement .....	97
Graphique 2.2. Ratio recettes fiscales/PIB par catégorie de pays .....	99
Graphique 2.3. Investissement intérieur privé au regard du PIB par habitant.....	104
Graphique 2.4. Crédit intérieur au secteur privé en pourcentage du PIB .....	105
Graphique 2.5. Financements transfrontaliers en direction des pays en développement, 2000-16 .....	109
Graphique 2.6. Destination des financements extérieurs en 2016.....	111
Graphique 2.7. L'importance croissante de la Chine en tant que source d'investissement dans les pays en développement.....	115
Graphique 2.8. Les apports d'investissement privé dans les pays en développement en pourcentage du PIB diminuent.....	117
Graphique 2.9. Entrées de capitaux au titre de fusions-acquisitions : pays à revenu intermédiaire et pays moins avancés .....	118

Graphique 2.10. Envois de fonds en proportion du PIB.....	124
Graphique 2.11. Le coût des envois de fonds dans l'ensemble des régions est supérieur à l'objectif de 3 % fixé au titre des ODD.....	125
Graphique 2.12. Dons philanthropiques par secteur, 2013-15 .....	129
Graphique 2.13. Évolution des financements concessionnels bilatéraux en direction de certains groupes de pays .....	135
Graphique 2.14. Financements concessionnels et non concessionnels par habitant (divers groupes) .....	136
Graphique 2.15. La multiplication des apporteurs multilatéraux .....	140
Graphique 2.16. Les différents rôles de la coopération décentralisée pour le développement.....	145
Graphique 2.17. Dotations sectorielles au titre de la coopération décentralisée pour le développement en 2015.....	146
Graphique 3.1. Portefeuille des apporteurs publics.....	160
Graphique 3.2. Ventilation du portefeuille des apporteurs bilatéraux de financements à l'appui du développement durable.....	162
Graphique 3.3. Financement mezzanine : remboursements .....	163
Graphique 3.4. Facteurs influant sur le choix des instruments par les apporteurs bilatéraux .....	178
Graphique 3.5. Ressources intérieures/extérieures dans la combinaison de financements .....	180
Graphique 3.6. Disponibilité des ressources financières à différents niveaux de revenu.....	181
Graphique 3.7. Proportion des titres de dette négociables dans l'ensemble de la dette extérieure ....	182
Graphique 3.8. Instruments utilisés dans les opérations de financement de projets.....	183
Graphique 3.9. La proportion d'émigrants en pourcentage de la population s'accroît avec l'augmentation du PIB par habitant, 2010.....	184
Graphique 3.10. Le taux de pauvreté (en PPA de 2011) demeure élevé dans les pays à revenu intermédiaire.....	187
Graphique 3.11. Interdépendances entre les ressources destinées au financement du développement durable .....	190
Graphique 4.1. Il est indispensable de mesurer de nouveaux éléments pour suivre la contribution de différents apports financiers à la concrétisation des cibles relatives aux ODD.....	215
Graphique 4.2. Faire face aux défis de la mesure du financement du développement durable : une approche en trois volets.....	217
Graphique 4.3. Mesurer le financement du développement dans un monde en constante évolution..	219
Graphique 4.4. Types de données communiquées par les fondations .....	225
Graphique 4.5. Déficits de financement de source publique/privée à l'appui des ODD.....	231
Graphique 4.6. Déficits de financement dans des secteurs visés par les ODD .....	234
Graphique 4.7. Indicateurs financiers du Cadre d'indicateurs relatifs aux ODD .....	235
Graphique 4.8. Besoins de financement, public et privé, par secteur.....	236
Graphique 4.9. Convergence avec les ODD par étude de cas d'entreprise .....	237
Graphique 4.10. Besoins d'investissement, public et privé, par niveau de revenu .....	238
Graphique 4.11. Indicateurs des ODD par objectif et par niveau.....	240
Graphique 4.12. Recours des fondations aux mécanismes d'évaluation des performances.....	242
Graphique 5.1. Mieux aligner les milliers de milliards pour favoriser des avancées au regard du développement durable.....	265
Graphique 5.2. Possibilités de maximiser les financements pour le développement durable .....	270
Graphique 5.3. Le rôle des membres de l'OCDE dans l'approche en cascade .....	273
Graphique 5.4. Une approche holistique pour renforcer les systèmes fiscaux.....	281
Graphique 5.5. Effets d'entraînement du soutien aux TIC selon les ODD .....	283
Graphique 5.6. Le rôle des politiques dans le marché du financement du développement durable....	286
Graphique 5.7. Total de la dette publique et de la dette garantie par l'État, par type de créancier dans les pays en développement à faible revenu, en % du PIB.....	287

Graphique 5.8. Évolution de l'encours de la dette extérieure par origine des flux, Cabo Verde, indice 2000=1 .....	289
Graphique 5.9. Nombre cumulé des mesures d'intérêt stratégique portant sur la durabilité, par an... ..	291
Graphique 5.10. Analyse de la cohérence des politiques par les pays membres du CAD .....	297
Graphique 5.11. Un calendrier a-t-il été établi pour assurer la cohérence des politiques ?.....	298
Graphique 5.12. Principaux obstacles institutionnels à la cohérence des politiques .....	298
Graphique 5.13. Principaux objectifs du Partenariat CPDD .....	299
Graphique 5.14. Pertes dues aux intermédiaires dans le transfert des envois de fonds.....	303
Graphique 6.1. Processus de stratégie et de diagnostic du Groupe de la Banque mondiale.....	318
Graphique 6.2. Nombre d'organismes publics chargés de l'acheminement de l'APD des membres du CAD.....	320
Graphique 6.3. Le cadre de financement pour la stabilité met l'accent sur la gestion du risque .....	321
Graphique 6.4. Investir dans les composantes clés des marchés des TIC .....	323
Graphique 6.5. Comment la coopération internationale peut soutenir le financement intégré du Programme 2030 : le GIZ et le gouvernement mexicain.....	328
Graphique 6.6. Les partenariats de développement prioritaires des membres du CAD .....	329
Graphique 6.7. Il convient d'intégrer des outils diagnostiques dans un ensemble cohérent .....	332
Graphique 6.8. Assurer le suivi des secteurs à risque : apports d'APD et d'AASP dirigés vers les pays en développement, 2012-16 .....	340
Graphique 6.9. Identifier les déficits liés à la transition : APD et AASP dirigés vers les secteurs sociaux, 2012-16 .....	341
Graphique 6.10. Vers une typologie des sources de financement à l'appui de l'égalité femme-homme .....	343
Graphique 6.11. Part de l'APD visant l'objectif de l'égalité des sexes.....	345
Graphique 6.12. Principales caractéristiques des BND .....	348
Graphique d'annexe 3.A.1. Instruments utilisés par les institutions bilatérales de financement du développement.....	210
Graphique d'annexe 3.A.2. Utilisation actuelle et prévue d'instruments de financement du développement durable par les membres du CAD .....	211

## Encadrés

Encadré 0.1. Qu'entend-on par approche holistique du financement du développement durable ?.....	27
Encadré 0.2. De la mobilisation de nouvelles ressources (des milliards aux milliers de milliards) à la maximisation de l'impact des ressources disponibles (réorientation des milliers de milliards) .....	35
Encadré 0.3. Vers un marché du financement du développement durable ? .....	41
Encadré 1.1. La réponse contracyclique du Chili face à la fin du supercycle des produits de base.....	69
Encadré 1.2. Point de vue : L'argent public doit-il financer le développement du secteur privé ? par Arancha Gonzalez, Directrice exécutive, Centre du commerce international (CCI).....	83
Encadré 2.1. Les politiques budgétaires peuvent contribuer à atténuer les inégalités.....	98
Encadré 2.2. Point de vue : Il est primordial de réformer la fiscalité et de veiller à la qualité des dépenses pour rendre l'économie plus durable et plus inclusive, par Sri Mulyani Indrawati, Ministre des Finances, Indonésie .....	100
Encadré 2.3. Point de vue : Mettre à contribution les ressources privées pour financer le développement durable, par Royston Braganza, PDG, Grameen Capital India .....	107
Encadré 2.4. Les échanges ont été un moteur essentiel du développement, mais ils s'essouffent....	113
Encadré 2.5. La Chine est devenue la première source d'investissement dans les pays en développement.....	114
Encadré 2.6. Point de vue : Adapter la finance et le système financier pour « sauver le monde » .....	120

Encadré 2.7. Les motivations qui sous-tendent les transferts de fonds .....	122
Encadré 2.8. Point de vue : Comment mobiliser les envois de fonds à l'appui du financement du développement, par Dilip Ratha, Chef du Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement (KNOMAD) .....	125
Encadré 2.9. Point de vue : Libérer l'innovation financière pour accélérer l'innovation en faveur des pauvres, par Mark Suzman, Chef de la stratégie et Président, Fondation Bill et Melinda Gates .....	130
Encadré 2.10. Point de vue : Porter le financement à plus grande échelle, Charlotte Petri Gornitzka, ancienne Présidente du CAD .....	138
Encadré 2.11. Les fournisseurs multilatéraux de financement à l'appui du développement durable..	140
Encadré 3.1. Les garanties peuvent permettre de mobiliser des ressources privées : Exemple de la Bosnie-Herzégovine .....	164
Encadré 3.2. La fiscalité comme instrument de financement du développement durable.....	165
Encadré 3.3. Point de vue : L'aide publique au développement demeure essentielle au fonctionnement des financements innovants, par Jérôme Olympie, ministère des Affaires étrangères et du Développement international, France .....	167
Encadré 3.4. L'obligation à impact humanitaire – Des obligations innovantes peuvent lever des fonds à des fins humanitaires .....	169
Encadré 3.5. Les fondations philanthropiques peuvent être des catalyseurs de l'innovation.....	170
Encadré 3.6. Mobilisation grâce au financement mixte : Le projet de complexe hospitalier intégré à Elazig.....	173
Encadré 3.7. L'investissement à impact social contribue à la fourniture de services d'éducation de qualité en Côte d'Ivoire .....	174
Encadré 3.8. La coopération triangulaire met en commun des ressources provenant de diverses sources pour soutenir le développement durable.....	175
Encadré 3.9. La courbe en cloche de l'émigration .....	184
Encadré 3.10. Point de vue : Répercussions sur le financement du développement du passage au statut de pays à revenu intermédiaire, Annalisa Prizzon, Chargée de recherche senior, ODI.....	185
Encadré 3.11. L'approche holistique à l'œuvre : Les travaux du CAD de l'OCDE sur le financement de la transition.....	189
Encadré 3.12. Point de vue : L'impact des envois de fonds sur le financement par l'emprunt international, par Dilip Ratha, Chef, Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement.....	195
Encadré 3.13. Le financement du développement à l'appui de la mobilisation de ressources intérieures .....	197
Encadré 3.14. La suppression des exonérations fiscales au titre de l'APD peut amplifier l'effet catalyseur du financement du développement.....	198
Encadré 4.1. Comment le TOSSD contribue-t-il à la mesure du financement à l'appui du développement durable ? .....	220
Encadré 4.2. Les défis liés à la mesure de l'action philanthropique à l'appui du développement .....	223
Encadré 4.3. L'initiative de PARIS21 : dans la perspective d'un fonds mondial pour les données au service du développement .....	227
Encadré 4.4. La difficile tâche de définir et mesurer les flux financiers illicites .....	229
Encadré 4.5. Point de vue : Financements et partenariats pour combler les déficits de financement des Objectifs de développement durable, par Chantal-Line Carpentier, Chef du Bureau de New York, CNUCED.....	232
Encadré 4.6. Utiliser les ODD comme un cadre commun pour renforcer la gestion axée sur les résultats.....	241
Encadré 4.7. Point de vue : Les défis liés à la mesure de l'impact des investissements, par Eric Berseth, Directeur exécutif, et Vincent Mudry, Chef des opérations, Philanthropy Advisors ....	243

Encadré 4.8. Point de vue : De l'importance d'intégrer les ODD dans les informations communiquées sur l'impact environnemental des activités des entreprises, par Pietro Bertazzi, Responsable du développement durable, Global Reporting Initiative (GRI).....	245
Encadré 4.9. Point de vue : Les répercussions internationales du financement des ODD, par Guido Schmidt-Traub, Directeur exécutif, Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN).....	247
Encadré 4.10. Mesurer la mise en œuvre des ODD en France : le défi du décloisonnement des ODD250	
Encadré 5.1. L'élimination des subventions aux combustibles fossiles pour maximiser le financement du développement durable.....	266
Encadré 5.2. Point de vue : La solidarité mondiale pour financer les Objectifs de développement durable, par Jeffrey D. Sachs, Directeur, Réseau de solutions pour le développement durable (Nations Unies).....	267
Encadré 5.3. Point de vue : Mettre en œuvre l'approche en cascade et des stratégies de création de marchés, par Stephanie von Friedeburg, Responsable principale des opérations, SFI.....	274
Encadré 5.4. Les partenariats de nouvelle génération créent une communauté de valeurs en faveur des Objectifs de développement durable.....	277
Encadré 5.5. Point de vue : La notion de « maximisation du financement à l'appui du développement » est-elle intéressante pour le secteur privé ? Par Caroline Heider, Directrice générale, Évaluation, IEG, Groupe de la Banque mondiale.....	280
Encadré 5.6. Inspecteurs des impôts sans frontières.....	282
Encadré 5.7. Mieux mobiliser les ressources intérieures et mieux les dépenser.....	284
Encadré 5.8. Les Nouvelles routes de la Soie (One Belt, One Road) offre de nouvelles sources de financement par l'emprunt des besoins d'infrastructure.....	288
Encadré 5.9. Renforcer les principes pour promouvoir la viabilité de la dette.....	290
Encadré 5.10. Point de vue : Vers une nouvelle génération de cadre de mesure du comportement des entreprises en matière de développement durable*, par Daniel C. Esty, Université de Yale	295
Encadré 5.11. Mécanismes institutionnels de nature à renforcer la cohérence des politiques.....	299
Encadré 5.12. Transparence de la politique relative aux biens et services financés par l'APD.....	300
Encadré 5.13. Un nouveau Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive.....	302
Encadré 6.1. Point de vue : En quoi les opérations du secteur privé peuvent-elles être utiles dans les contextes de fragilité ? Ben Miller, Directeur associé, CDA Collaborative Learning.....	321
Encadré 6.2. Point de vue : Enseignements à tirer des Évaluations du financement du développement du PNUD, par Margaret Thomas, Chef du Development Impact Group, PNUD.....	325
Encadré 6.3. Un dialogue inclusif est un mécanisme essentiel à l'appui d'un engagement efficace du secteur privé.....	330
Encadré 6.4. De meilleurs outils pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales.....	332
Encadré 6.5. Point de vue : les défis locaux liés au financement du développement durable, par Anuradha Thakur, ministre des Finances, Inde.....	335
Encadré 6.6. R20 - Regions of climate action.....	337
Encadré 6.7. Pacte avec l'Afrique.....	338
Encadré 6.8. Les partenariats innovants peuvent favoriser l'égalité entre les sexes.....	344
Encadré 6.9. Les partenariats innovants peuvent accélérer la transition climatique.....	346
Encadré 6.10. Les banques nationales de développement peuvent jouer un rôle clé en tant qu'acteurs de l'innovation et intermédiaires dans le financement d'infrastructures vertes.....	348

## Suivez les publications de l'OCDE sur :



[http://twitter.com/OECD\\_Pubs](http://twitter.com/OECD_Pubs)



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocedlibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

## Ce livre contient des...

**StatLinks** 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

## Éditorial

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

Les priorités du financement du développement durable, en leur état actuel, doivent être recentrées. Il faut les inscrire dans une perspective plus large, où les acteurs de la coopération économique et du développement soient considérés, collectivement, comme des partenaires stratégiques face aux défis les plus urgents du monde d'aujourd'hui. Si les Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies ne sont pas atteints, nous savons qu'il en découlera des conséquences sans précédent à l'échelle de la planète – une multiplication des catastrophes naturelles, des épidémies ou encore des migrations forcées de grande envergure se jouant des frontières.

Les *Perspectives mondiales du financement du développement durable* ouvrent aux pays de l'OCDE des pistes pour apporter un soutien plus efficace en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable. Plus important encore, ces *Perspectives* démontrent que les pays de l'OCDE ne manquent pas de moyens d'assurer une croissance inclusive chez eux, tout en favorisant des avancées au regard du développement dans les pays dont les besoins sont les plus grands. Il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle : certains des outils déployés pour instaurer une croissance inclusive dans les pays de l'OCDE peuvent également servir à accroître le financement des ODD.

Les *Perspectives* développent des arguments convaincants pour faire en sorte que le développement soit considéré dans le contexte des politiques intérieures, ralliant les ministres des Finances, du Budget, du Commerce, de l'Investissement et d'autres autour de la nécessité d'agir ensemble pour relever ces défis. Il est clair qu'il est nécessaire de décloisonner l'action et de resserrer le dialogue sur les politiques à suivre en vue d'assurer aujourd'hui le financement du développement durable. Un seul exemple tiré de ces *Perspectives* illustre ce propos : si des montants substantiels de financement international (1 700 milliards USD) et de recettes fiscales (4 300 milliards USD) ont été perçus par les pays en développement en 2016, on ne sait pas grand-chose de l'impact sur le développement de la majeure partie de ce financement, et sur ce que les partenaires peuvent faire pour le maximiser.

Les *Perspectives* font également écho à l'optimisme affiché dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fait porter l'ambition de financer le développement durable sur des ressources dépassant le seul cadre de l'aide pour englober l'investissement privé, les envois de fonds des émigrés, les recettes fiscales et la finance philanthropique. Dans cette optique, nous devons redoubler d'efforts pour faire naître des synergies entre tous les acteurs publics et privés des économies en développement comme des économies développées, et canaliser ces ressources vers ceux qui en ont le plus besoin. Il est également essentiel que la communauté internationale fasse siens cet optimisme, cet élan et cet engagement. L'indispensable accroissement des ressources annoncé à l'appui des ODD ne s'est pas encore matérialisé et, dans certains cas, des phénomènes de régression ont même été constatés. Collectivement, nous nous trouvons à la croisée des chemins et c'est maintenant qu'il faut agir.

L'OCDE a pour objectifs de bâtir des économies solides et inclusives, d'établir des normes communes, d'accroître les échanges et l'investissement et de contribuer au développement des pays membres et non membres de l'OCDE. L'Organisation a consacré nombre de ses travaux, par ailleurs, à mettre en évidence le coût associé aux divisions artificielles. Dans un monde divisé, nous sommes tous perdants, et ceux qui ont les besoins les plus grands sont laissés de côté. En 2015, nous avons pu voir le potentiel du multilatéralisme en action lorsque les dirigeants des pays du monde entier ont réussi à s'entendre sur l'Agenda 2030 – les Objectifs de développement durable des Nations Unies, l'Accord de Paris sur le climat, le Programme d'action d'Addis-Abeba – ainsi que sur la norme d'échange automatique de renseignements et le plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) dans le domaine de la fiscalité internationale. Nous devons réunir nos forces et mieux travailler ensemble – à travers de nouvelles plateformes et selon des modalités inédites – pour concrétiser les ambitions de l'Agenda 2030 et mettre en place des politiques meilleures pour une vie meilleure.

## *Sigles et abréviations*

AASP	autres apports du secteur public
AEOI*	échange automatique de renseignements
AFD*	Agence française de développement
AIIB*	Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures
AIMM*	mesure et suivi des impacts anticipés
AMC*	Asset Management Company (SFI)
AMC*	garantie de marché
APD	aide publique au développement
BAfD	Banque africaine de développement
BAPS*	Plan d'action de Busan pour la statistique
BAfD	Banque asiatique de développement
BEPS	Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIsD	Banque islamique de développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BMZ*	ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement
BRI	Banque des règlements internationaux
BRICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDC*	Commonwealth Development Corporation
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIR	cadre intégré renforcé
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPDD	cohérence des politiques au service du développement durable
CPF*	cadre de partenariat-pays
CPSD*	diagnostic concernant le secteur privé
CRE	conduite responsable des entreprises
CVD PMA	cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu
CVD	cadre de viabilité de la dette
CVM	chaîne de valeur mondiale
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
DCD	Direction de la coopération pour le développement (OCDE)
DEV	Centre de développement (OCDE)
DOTS*	système de suivi des réalisations au plan du développement
EAH	eau, assainissement et hygiène

ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EFD	évaluation du financement du développement
EMPP	Examen multidimensionnel par pays (OCDE)
FAO*	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCC	facilité de crédit de confirmation
FDD	financement du développement durable
FEC	Facilité élargie de crédit
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFI	flux financiers illicites
FMDV	Fonds mondial pour le développement des villes
FMI	Fonds monétaire international
FPD	financement public du développement
GIIN*	Global Impact Investing Network
GIZ*	ministère fédéral allemand pour la coopération internationale
GRI*	Global Reporting Initiative
HIPSO*	indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé
IAEG*	Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux Objectifs de développement durable
IDA*	Association internationale de développement
IDDR	Institut du développement durable et des relations internationales
IDE	investissement direct étranger
IDR	roupie indonésienne
IEFD	institutions européennes de financement du développement
IEG*	Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale
IEP*	Institute for Economics and Peace
IHSN*	Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages
IIGCC*	Groupe des investisseurs institutionnels engagés dans la lutte contre le changement climatique
IITA	Initiative internationale pour la transparence de l'aide
ITC*	Centre du commerce international
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
JICA*	Agence japonaise de coopération internationale
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MFD	Maximiser les financements pour le développement
MIFA*	Microfinance Initiative for Asia
NDB	Nouvelle banque de développement
NDC	contributions déterminées au niveau national
NEDA*	National Economic and Development Authority (Philippines)
netFWD	Réseau mondial des fondations œuvrant pour le développement (OCDE)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Nations Unies

ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OSC	organisation de la société civile
PAAA	Programme d'action d'Addis-Abeba
PAM	Programme alimentaire mondial
PEFA*	Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière
PEFR	pays en développement à faible revenu
PEID	petits États insulaires en développement
PFR	pays à faible revenu
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays et territoires les moins avancés
PMCED	Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement
PME	petites et moyennes entreprises
PNA	plan d'action national
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	parité de pouvoir d'achat
PPTE	pays pauvre très endetté
PRI	Principes pour l'investissement responsable
PRITI	pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
PRITS	pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure
PSA	Programme statistique accéléré
RCM	Réunion du Conseil au niveau des Ministres (OCDE)
R-D	recherche-développement
RIA*	outil d'analyse rapide intégrée
RNB	revenu national brut
RSE	responsabilité sociale des entreprises
SFI	Société financière internationale
Sida	syndrome d'immunodéficience acquise
SNDD	stratégies nationales de développement durable
SNPC	système de notification des pays créanciers
SPFM*	mécanismes de financement groupé infranationaux
SPTDD	soutien public total au développement durable
TADAT*	outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale
TIC	technologies de l'information et de la communication
TiVA*	échanges en valeur ajoutée
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UNCDF*	Fonds d'équipement des Nations Unies
UNICEF*	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	dollar des États-Unis
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
WBCSD	Conseil mondial des entreprises pour le développement durable
* sigle dans la langue d'origine	



## Résumé

Les Objectifs de développement durable (ODD) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont redéfini les ambitions de la communauté internationale : créer un monde meilleur pour tous est une responsabilité collective. À mesure que le temps passe, l'urgence de cet agenda s'accroît de jour en jour – des défis tels que l'extrême pauvreté ou le changement climatique ne peuvent trouver de solution qu'à travers une action collective à l'échelle mondiale.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba offre un cadre permettant de financer ces ambitions collectives. Il appelle un éventail d'acteurs divers – gouvernements, entreprises, fondations et particuliers – à mobiliser davantage de ressources financières, de façon plus coordonnée, au service d'une croissance économique qui améliore le bien-être et préserve l'environnement, en particulier dans les pays en développement.

Pourtant, trois ans après la signature du Programme d'action d'Addis-Abeba en 2015, le surcroît de financements dont devaient bénéficier ces pays pour atteindre les ODD ne s'est pas concrétisé. Les recettes publiques – qui, à hauteur de 4.3 mille milliards USD, constituent le principal pilier du financement du développement – demeurent en moyenne dans les pays à faibles revenus en-deçà du seuil de 15 % du PIB souvent considéré comme le seuil minimum pour un fonctionnement efficace de l'État.

Il est inquiétant de constater que l'apport global de ressources extérieures en direction des pays en développement a régressé. L'investissement privé, en particulier, accuse un net recul, l'IDE ayant chuté de 30 % en 2016-17 pour s'établir à 750 milliards USD, et le financement de projets ayant enregistré une baisse alarmante de 30 % durant le seul premier trimestre de 2018. D'autres apports financiers importants sont stables, mais restent modestes en comparaison : les envois de fonds des émigrés ont atteint le chiffre record de 466 milliards USD en 2017 ; l'aide publique au développement (APD), qui s'établissait à 146.6 milliards USD en 2017, reste stable en dépit des tensions budgétaires dans les pays fournisseurs ; et les apports des organisations philanthropiques ont atteint en moyenne 7.9 milliards USD par an sur la période 2013-2015. Quant aux financements innovants, ils ne représentent encore qu'une part minime des apports consentis par les gouvernements.

Le recul du financement à l'appui du développement durable n'est pas seulement un risque pour les pays en développement, c'est une menace planétaire car un échec à assurer une prospérité durable et pacifique dans le monde aurait des conséquences pour tous.

Dans ce contexte, cette première édition des *Perspectives mondiales du financement du développement durable* appelle à une action urgente et déterminée pour assurer la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba et tenir les promesses du Programme 2030 tant au plan intérieur qu'à l'étranger. Il ne suffira pas de chercher à mobiliser davantage de ressources financières en faveur des pays en développement ; la qualité – c'est-à-dire « l'empreinte sur le développement durable » de tous les financements doit être améliorée.

Les Perspectives mondiales recensent trois domaines de réforme. Le premier porte sur la mesure : nous avons besoin de meilleurs outils et indicateurs pour évaluer le volume des apports financiers, mais aussi leur alignement sur les ODD. La mesure ne doit pas se limiter

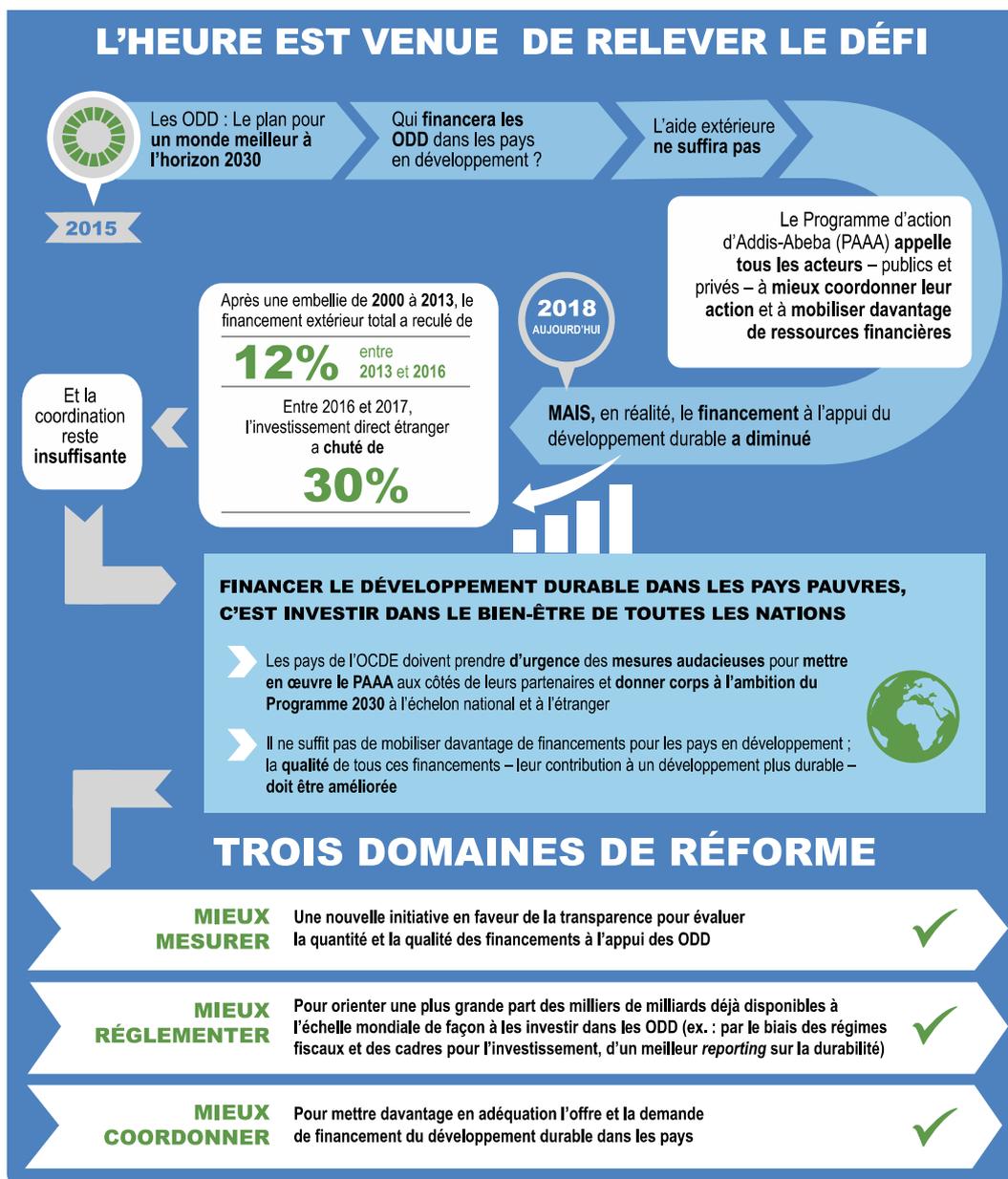
à l'aide, elle doit s'étendre à l'ensemble des flux consentis par l'ensemble des acteurs, et pouvoir suivre les apports alloués à chacun des ODD et autres objectifs de développement. Ainsi, un dollar investi dans des activités polluantes ne peut pas être comptabilisé de la même façon qu'un dollar investi dans une énergie propre. Il faut développer une culture de l'évaluation et de l'impact afin d'être à même d'appréhender la véritable empreinte des ressources, ainsi que les arbitrages et les synergies qui y sont associés. Le présent rapport appelle donc à une nouvelle initiative de nature à renforcer la transparence en vue de remédier à ces lacunes.

Deuxièmement, il faut engager de réformes pour « réorienter les milliers de milliards », c'est-à-dire créer des incitations pour qu'une plus importante part des financements déjà disponibles soit investie dans le développement durable. Il s'agit par exemple de renforcer la capacité des pays en développement à tirer le meilleur parti des diverses options de financement ; de faire évoluer les bailleurs de fonds vers les normes les plus rigoureuses, et d'empêcher des pratiques dommageables comme la fraude fiscale ; et enfin de favoriser la cohérence des politiques au service du développement durable dans les pays d'origine des fournisseurs – par exemple par le biais des systèmes fiscaux et des régimes applicables à l'investissement, et d'efforts visant à réduire le coût des envois de fonds de l'étranger.

Troisièmement, il faut améliorer la coordination entre les divers acteurs, de façon à mieux mettre en adéquation l'offre et la demande de financement à l'appui du développement durable. En particulier, les stratégies de développement des pays doivent être mieux reliées aux financements offerts. Il existe déjà plusieurs outils diagnostiques et lignes directrices permettant d'aider à concevoir de telles stratégies et à identifier les ressources correspondantes, mais la mise en œuvre pêche, et d'importantes dimensions infranationales, régionales, mondiales ou sectorielles font encore défaut. Ces *Perspectives mondiales* exhortent les donateurs à apporter un soutien plus cohérent aux pays à mesure qu'ils élaboreront leurs Cadres de financement nationaux intégrés, que le Programme d'action d'Addis-Abeba appelle de ses vœux.

L'ambitieux programme de transformation présenté dans cette première édition des *Perspectives mondiales* a pour objet d'accompagner les efforts conduits par les Nations Unies pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba. Le rapport laisse aux fournisseurs de coopération pour le développement membres de l'OCDE la responsabilité d'utiliser tous les leviers disponibles pour soutenir les stratégies élaborées et les choix opérés par les pays partenaires à l'appui de leur développement durable. Il recommande un certain nombre d'actions concrètes, recense les domaines dans lesquels poursuivre le dialogue sur les politiques à mener, et met en relief les déficits d'information que les prochaines éditions s'attacheront à combler.

## Infographie : Financer les Objectifs de développement durable





## Synthèse : L'heure est venue de relever le défi

*Le financement des objectifs de développement durable (ODD) dans les pays en développement est un défi majeur. Trois ans après que le Programme d'action d'Addis-Abeba (AAAA) en 2015 a appelé tous les acteurs - publics et privés - à mieux coordonner leurs activités et à mobiliser davantage de ressources financières, les perspectives ne sont pas encourageantes : les financements extérieurs – dont continuent de dépendre de nombreux pays en développement – sont en baisse, principalement en raison de la chute des flux privés, et la coordination reste médiocre. Il faut inverser la tendance : financer le développement durable des pays pauvres est un investissement dans le bien-être de toutes les nations. Les pays de l'OCDE doivent relever le défi : une action urgente et forte est nécessaire pour mettre en œuvre l'AAAA avec leurs partenaires et tenir la promesse de l'Agenda 2030, tant chez eux que dans les pays partenaires. Mobiliser davantage de fonds pour les pays en développement ne suffira pas. La qualité de tous les financements – leur « empreinte développement durable » -- doit être améliorée. Ce chapitre de synthèse résume le diagnostic du rapport et ses recommandations de réformes dans trois domaines : (i) une meilleure mesure de la quantité et de la qualité du financement des objectifs de développement durable ; (ii) de meilleures incitations pour orienter les financements déjà disponibles au niveau mondial vers les ODD ; et (iii) une meilleure coordination des acteurs pour faire coïncider l'offre et la demande de financement pour le développement durable dans les pays en développement.*

*« La prospérité, tout comme la paix, est indivisible. Nous ne pouvons pas nous permettre de l'éparpiller parmi les privilégiés ou d'en jouir aux dépens des autres. Où qu'elle soit, la pauvreté menace l'humanité tout entière et tend à détruire le bien-être individuel. Pas plus que la guerre, il n'est possible de la localiser : au contraire, elle ne peut que se propager et saper la puissance économique des régions favorisées du monde. Nous savons aujourd'hui que la vie économique de chaque nation constitue en quelque sorte la trame de l'économie mondiale. Qu'un fil menace de se briser, et l'étoffe tout entière perd de sa résistance. Chacune des nations du globe, si grande et si forte soit-elle est soumise à cette loi. (...) »*

*Nous savons maintenant que, lorsque les nations essaient, séparément, de porter remède à des maux qui sont d'ordre international, un conflit économique doit nécessairement s'ensuivre. Seul, un pays est incapable de faire face aux problèmes des changes et des placements internationaux : même pour deux, pour trois nations, c'est une tâche impossible. Ce sont des problèmes multilatéraux que seule peut résoudre une coopération multilatérale. »*

Discours inaugural prononcé le 1<sup>er</sup> juillet 1944 par M. Henry A. Morgenthau Jr., Secrétaire du Trésor des États-Unis, à l'occasion de la séance d'ouverture de la Conférence monétaire internationale de Bretton Woods.

## En bref

En fixant de nouvelles ambitions aux nations de la planète, le Programme 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015, ont initié un processus de redéfinition de la coopération internationale. Construire un monde meilleur pour tous exige de s'affranchir des limites des approches traditionnelles Nord/Sud. Cela requiert un effort collectif en vue de partager la prospérité et d'aider tous les acteurs à apporter leur contribution face à l'évolution rapide de problèmes d'envergure mondiale. Le Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 (PAAA), dans le droit fil du Consensus de Monterrey de 2002, offre un cadre pour financer ces ambitions. Le Programme d'action d'Addis-Abeba appelait un large éventail d'acteurs – des autorités centrales aux autorités locales, des investisseurs privés aux fondations philanthropiques – à mobiliser davantage de ressources financières intérieures et extérieures, plus efficacement et de façon plus coordonnée, pour parvenir à une croissance économique qui améliore le bien-être de l'humanité et préserve l'environnement.

Trois ans après cet engagement en faveur des ODD, cette première édition des *Perspectives mondiales du financement du développement durable* tire la sonnette d'alarme. Les besoins de financement du développement durable augmentent alors que le volume effectif des ressources extérieures disponibles pour les pays en développement diminue et n'est pas encore compensé par un accroissement symétrique des ressources intérieures. Les recettes publiques sont le principal pilier du système de FDD, et même si le ratio recettes fiscales/PIB augmente, il reste dans de nombreux pays obstinément faible. En outre, le nécessaire rehaussement de la qualité des investissements publics et privés, en particulier dans les économies les plus pauvres, est à peine amorcé. L'appel à agir d'urgence lancé à Addis-Abeba n'a pas encore été entendu par tous.

Que faudrait-il faire pour répondre à cet appel et remettre en état de marche le système de financement du développement durable (FDD) ? Quel est le rôle de chaque acteur ? Par où commencer face à cette incroyable complexité ? Les *Perspectives mondiales*

invitent chaque acteur à prendre du recul et à porter un regard nouveau sur ce système en tant que marché – où la demande d'investissements plus nombreux et de meilleure qualité au service du développement durable (les besoins de financement des ODD) doit être satisfaite par divers acteurs, actuels et potentiels. Ces *Perspectives mondiales* traitent essentiellement des responsabilités qui incombent aux responsables de la politique de coopération pour le développement des pays de l'OCDE, mais elles présentent de l'intérêt pour l'ensemble de la communauté internationale. L'analyse révèle les symptômes d'un marché imparfait et immature qui a besoin de davantage de transparence, d'une meilleure réglementation et d'une coordination plus efficace.

Ce rapport, par conséquent, appelle les responsables de l'élaboration des politiques au sein du système de FDD à relever le défi et à accélérer la maturation du système. Il propose d'opérer des réformes dans trois domaines prioritaires : mieux informer les intervenants du marché en mesurant avec plus de précision les flux de FDD et leur impact ; améliorer les politiques et les réglementations au sein du système pour créer de nouvelles incitations à orienter une plus grande part des investissements publics et privés vers le développement durable ; et mieux mettre en œuvre l'approche holistique préconisée dans les engagements énoncés à Monterrey et dans le PAAA (Encadré 0.1) en menant des activités plus adaptées et mieux coordonnées.

Cette synthèse présente une liste de recommandations, s'adressant principalement aux responsables de l'élaboration des politiques des pays de l'OCDE, auxquelles il convient de donner la priorité et qui doivent être traduites en actions concrètes.

#### **Encadré 0.1. Qu'entend-on par approche holistique du financement du développement durable ?**

Le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, au paragraphe 8, définit l'approche holistique du financement du développement comme suit :

À l'heure où la mondialisation économique et l'interdépendance vont croissant, une approche holistique des défis nationaux, internationaux et systémiques interconnectés que pose le financement du développement – un développement durable, axé sur l'être humain et tenant compte de la spécificité des sexes – dans toutes les régions du globe est indispensable. Cette approche doit ouvrir des horizons à tous et contribuer à faire en sorte que les ressources soient créées et utilisées efficacement et que des institutions responsables soient instaurées à tous les niveaux. D'où la nécessité d'une action collective et cohérente dans chacun des domaines interdépendants de notre programme, à laquelle participe l'ensemble des parties prenantes au sein d'un partenariat actif (ONU, 2003<sup>[1]</sup>).

Par conséquent, l'approche holistique et intégrée revêt deux grandes dimensions :

- Les domaines d'action du programme de développement – économique, social et environnemental – sont interdépendants ;
- Les actions sont cohérentes, et associent toutes les parties prenantes au sein d'un partenariat actif pour tirer le meilleur parti de leurs interactions, afin que leur impact collectif sur le développement durable soit supérieur à la somme de leurs impacts individuels.

## La communauté internationale doit accélérer la réforme du système mondial de financement du développement durable

L'évolution du système de FDD depuis Monterrey et Addis-Abeba peut conduire les décideurs à se sentir submergés. Tout d'abord, par un sentiment d'urgence, car la diminution actuelle des flux financiers à destination des pays en développement jette soudainement un doute sérieux sur la capacité des nations de la planète à atteindre collectivement les ODD – les enjeux étant élevés pour les pays, quel que soit leur niveau de développement. Deuxièmement, par la complexité d'un système caractérisé par une multiplication d'acteurs et d'instruments aux interactions complexes et par l'évolution constante des besoins de financement avec le temps. Du fait de cette complexité, il est plus difficile de bien comprendre et de parvenir à tirer véritablement parti de l'alliance des contributions à l'appui du développement durable. Troisièmement, par un sentiment d'inachevé, l'approche holistique n'ayant pas encore été intégralement mise en œuvre ni ses fruits recueillis. En outre, les innovations qui voient le jour sont prometteuses, mais ne produisent pas des résultats à grande échelle.

### *L'assombrissement de la conjoncture macroéconomique mondiale compromet le financement du développement durable à court et moyen terme*

La disponibilité de financements pour le développement durable dépend d'un certain nombre de facteurs, comme la croissance économique, les niveaux d'endettement, l'évolution du commerce et de l'investissement et les flux migratoires. Les tensions subies par certains de ces facteurs ces dernières années ont fini par créer une pression à la baisse sur les ressources financières destinées au développement. Le Tableau 0.1 synthétise les effets d'une partie de ces évolutions.

**Tableau 0.1. Les déterminants macroéconomiques du FDD : de sombres perspectives**

Principaux facteurs affectant les fonds disponibles pour le développement durable	État des lieux en 2018
<b>Croissance</b>	Elle n'a pas retrouvé ses niveaux d'avant 2008
<b>Prix des produits de base</b>	Fin du super-cycle en 2011
<b>Niveaux d'endettement</b>	Atteignent un sommet historique dans les pays développés et dans les pays en développement
<b>Migration</b>	Hausse des flux et du coût des réfugiés dans les pays donateurs, mais augmentation des envois de fonds
<b>Technologie</b>	Source à la fois d'opportunités et de menaces

**Croissance :** Depuis la crise de 2008-09, la croissance du PIB dans les pays de l'OCDE stagne et les prévisions ne se sont améliorées que récemment. Malgré un rebond initial, la croissance du PIB dans les économies émergentes et en développement s'est elle aussi ralentie, s'établissant à 6-7 % en République populaire de Chine (ci-après la « Chine ») et aux alentours de 3-4 % en Afrique subsaharienne – soit bien en dessous des taux de croissance à deux chiffres enregistrés par certains de ces pays les précédentes décennies. La croissance du PIB mondial atteignait 3.8 % en 2017, contre 5.6 % avant la crise (FMI, 2018<sup>[2]</sup>). L'écart (1.8 % point en moyenne) se situe dans la fourchette du déficit d'investissement estimé puisque le montant des fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation des ODD est estimé à 1.5-2.5 % du PIB mondial (Schmidt-Traub, 2015<sup>[3]</sup>). Le ralentissement de la croissance diminue la capacité des pays en développement à mobiliser des ressources intérieures pour le développement et à drainer des flux financiers extérieurs.

**Prix des produits de base :** En 2017, les produits de base représentaient 60 %, voire plus, des exportations de 64 % des pays en développement (CNUCED, 2017<sup>[4]</sup>). La fin du super cycle de ces produits en 2011 et la baisse des prix qui s'en est suivie ont considérablement limité la croissance des pays en développement et leur capacité à mobiliser des ressources intérieures. Inversement, les pays importateurs nets de produits de base ont bénéficié de la baisse.

**Niveaux d'endettement :** L'endettement, qui est essentiel pour financer le développement tant qu'il est soutenable, a atteint au niveau mondial le sommet historique de 164 000 milliards USD en 2016, soit l'équivalent de 225 % du PIB mondial (Gaspar et Jaramillo, 2018<sup>[5]</sup>). Les niveaux d'endettement pourraient limiter la capacité des pays bénéficiaires (en réduisant leur capacité d'absorption) et des bailleurs de fonds (en réduisant leur flexibilité budgétaire) à mobiliser des ressources financières au service du développement durable. Les soldes budgétaires se sont détériorés dans 70 % des pays à faible revenu, et le nombre des pays en développement présentant un niveau de risque élevé ou en surendettement a presque doublé, passant de 13 à 24 au cours des cinq dernières années (FMI, 2018<sup>[6]</sup>).

**Migration :** En 2017, on estimait à 258 millions le nombre des personnes qui vivaient ailleurs que dans leur pays natal, ce qui représente une hausse de 49 % par rapport à l'an 2000. L'augmentation des flux migratoires à destination des pays de l'OCDE depuis 2010, provoquée par les conflits et les difficultés économiques, s'est accompagnée d'une hausse régulière du volume des envois de fonds. En 2017, ces derniers atteignaient 466 milliards USD, soit environ le triple du montant de l'aide publique au développement (APD).

**Technologie :** L'effet global de l'évolution technologique sur le commerce et le FDD reste à déterminer. Dans quelle mesure, par exemple, les pertes d'emplois dues à l'automatisation seront-elles compensées par la création de nouveaux emplois ? Passer directement à une économie de services est-il à la portée de tous les pays en développement ? À quel rythme les nouveaux instruments et autres outils, comme le paiement des factures de services publics ou des impôts au moyen d'un téléphone portable, amélioreront-ils la mobilisation des ressources intérieures ?

### ***Le creusement du déficit de financement pour le développement durable est une menace planétaire***

*Les envois de fonds des migrants augmentent régulièrement tandis que d'autres sources de financement du développement durable essentielles s'amenuisent*

Concernant les différents flux financiers à destination des pays en développement, la diminution de l'investissement privé intérieur et de l'investissement direct étranger (IDE) est très préoccupante. Les envois de fonds sont restés orientés à la hausse, mais soutiennent essentiellement la consommation des ménages et, par conséquent, ne compenseront pas une éventuelle perte d'emplois ou de recettes publiques. L'APD est elle aussi stable, mais reste inférieure aux engagements internationaux (Tableau 0.2).

**Tableau 0.2. Évolution des différentes sources de financement du développement durable : des situations contrastées**

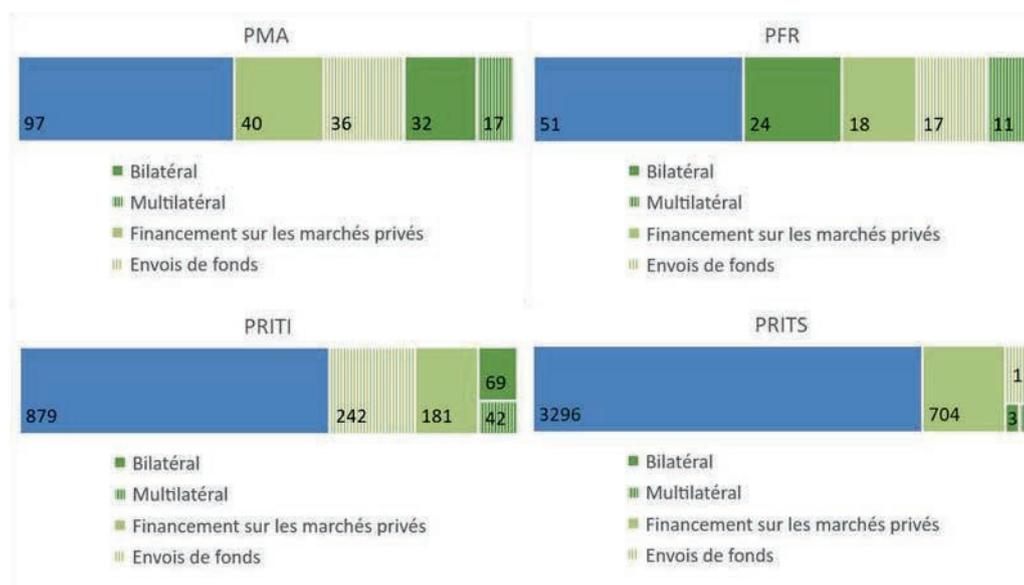
Évolutions préoccupantes	Évolutions encourageantes
<p><b>Mobilisation des ressources intérieures</b> – (publiques) le ratio recettes fiscales/PIB (à 14 % dans les PMA/PFR) reste inférieur au seuil de 15 % recommandé ; (privées) investissement privé intérieur en baisse.</p> <p><b>Secteur privé</b> – Les flux dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions dans les pays en développement ont amorcé une baisse en 2012, suivie d'une chute de 11 % de l'IDE en 2016 et du financement de projets en 2018 (-30 % au premier semestre). Par contre, les sommes mobilisées grâce à l'APD, même si elles restent limitées, ont augmenté rapidement</p>	<p><b>Philanthropie</b> – 7.9 milliards USD par an en moyenne (2013-15)</p> <p><b>Envois de fonds</b> – Sommet historique à 466 milliards USD en 2017</p>
<p><b>Aide publique</b></p>	
<p>Comité d'aide au développement (CAD) – 146.6 milliards USD en 2017, à 0.31 % du PIB (soit moins que l'objectif de 0.7 %) et en légère baisse, de 0.6 %, par rapport à 2016 (+1.1 % hors baisse du coût des réfugiés dans le pays donneur)</p> <p>Non membres du CAD – 6.9 milliards USD en 2015.</p>	

Les **recettes publiques** sont le pilier central du système de FDD (Graphique 0.1). En 2016, les recettes fiscales des pays en développement atteignaient 4 300 milliards USD, soit plus du double des flux transfrontaliers de cette même année. Il faut pourtant mobiliser davantage de recettes publiques. Le ratio recettes fiscales/PIB des pays à faible revenu (PFR) et des pays les moins avancés (PMA) est en moyenne de 14 % et demeure inférieur au seuil de 15 %, qui est de plus en plus recommandé comme étant le seuil minimum pour un bon fonctionnement de l'État. Les recettes fiscales ont représenté 42.7 % de l'ensemble des différents financements dans les PMA, contre 78.2 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS).

L'**investissement privé intérieur** est la principale source de formation de capital dans la plupart des pays, mais certaines de ses composantes déclinent. Par exemple, le volume des fusions-acquisitions, une mesure clé du dynamisme d'une économie, a chuté de 60 % dans les économies en développement (hors Chine) entre 2010 et 2017, passant de 237 milliards USD à 95 milliards USD.

**Graphique 0.1. En moyenne, les recettes fiscales sont la principale ressource financière de tous les pays en développement quelle que soit la catégorie de revenu**

Milliards USD, 2016



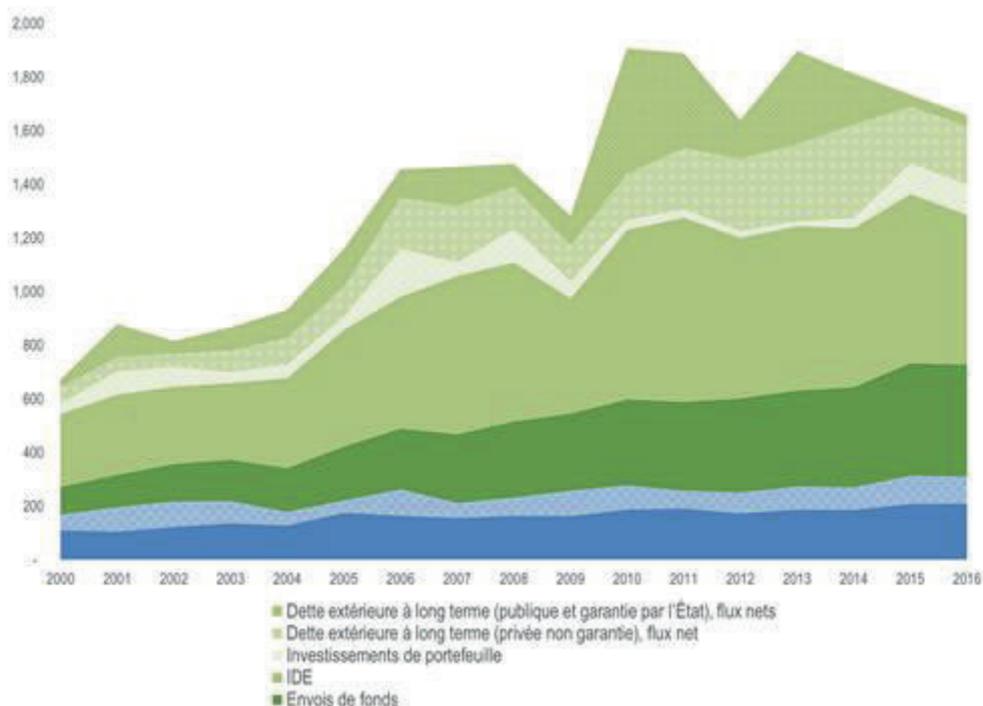
*Note* : Les estimations ont été établies pour l'élaboration de la liste des pays en développement éligibles à l'APD mais excluent un certain nombre de pays et territoires par manque de données sur les recettes fiscales. Les pays à faible revenu (PFR) suivants sont exclus : République populaire démocratique de Corée ; Somalie, qui est aussi un pays moins avancé (PMA) ; et Soudan du Sud (également un PMA).

Les pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) suivants sont exclus : Bhoutan (PMA), Kosovo, Mongolie, Myanmar (PMA), Sri Lanka, République arabe syrienne, Vanuatu (PMA), Cisjordanie et bande de Gaza. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) suivants sont exclus : Cuba, Fidji, ex-République yougoslave de Macédoine, Libye, Monténégro, Nauru et Venezuela.

*Source* : FMI (2017<sup>[7]</sup>), World Revenue Longitudinal Data, <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat> ; et OCDE (sans date<sup>[8]</sup>), Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques, <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=REV> ; OCDE (2018<sup>[9]</sup>), Système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> ; Banque mondiale (2018<sup>[10]</sup>), Données sur les migrations et les envois de fonds, <http://www.banquemondiale.org/fr/topicmigrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data> ; FMI (2018<sup>[2]</sup>), Statistiques de la balance des paiements 2017, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP> pour les données sur l'investissement privé.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974066>

Les **acteurs internationaux**, publics et privés, représentent une part substantielle du financement extérieur des pays en développement. Le volume des financements extérieurs à disposition des pays en développement a fortement augmenté, passant de 675 milliards USD en 2000 à 1 700 milliards USD en 2016. Toutefois, les tendances récentes font apparaître un infléchissement, le total des financements extérieurs ayant décliné de 12 % entre 2013 et 2016. (Graphique 0.2).

**Graphique 0.2. Financement extérieur des pays en développement (2000-16)**

Sources : calculs de l'OCDE d'après OCDE (2018<sup>[11]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> pour les apports bilatéraux et multilatéraux du secteur public ; Banque mondiale (2018<sup>[12]</sup>), *Migration and Remittances Data* <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data> pour les envois de fonds ; FMI (2017<sup>[13]</sup>), *Balance of Payments database*, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP> pour l'IDE, les investissements de portefeuille ainsi que la dette à court et à long terme.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974142>

Le **secteur privé** fournit l'essentiel des financements extérieurs (Graphique 0.3). Les investisseurs commerciaux sont les principaux bailleurs de fonds, avec 750 milliards USD d'**investissement direct étranger (IDE)** et d'**investissements de portefeuille**. La baisse de 30 % de l'IDE à destination des pays en développement sur la période 2016-17 est inquiétante à double titre : non seulement elle se traduit par une diminution substantielle des ressources financières, mais en outre elle réduit les possibilités pour les pays en développement d'accéder aux marchés internationaux et au savoir-faire technique. Les **échanges** ont stagné après la crise de 2008-09, puis se sont redressés en 2017 sur fond d'amélioration des prévisions de croissance (croissance de 4.7 % du commerce mondial des marchandises en volume, contre 1.8 % en 2016). Le commerce reste exposé aux tensions protectionnistes et à leurs éventuelles retombées négatives, et selon les prévisions sa croissance se ralentira pour s'établir à 3.9 % en 2018 et à 3.7 % en 2019 sous l'effet des tensions commerciales et d'une décélération des échanges (Organisation mondiale du commerce, 2018<sup>[14]</sup>).

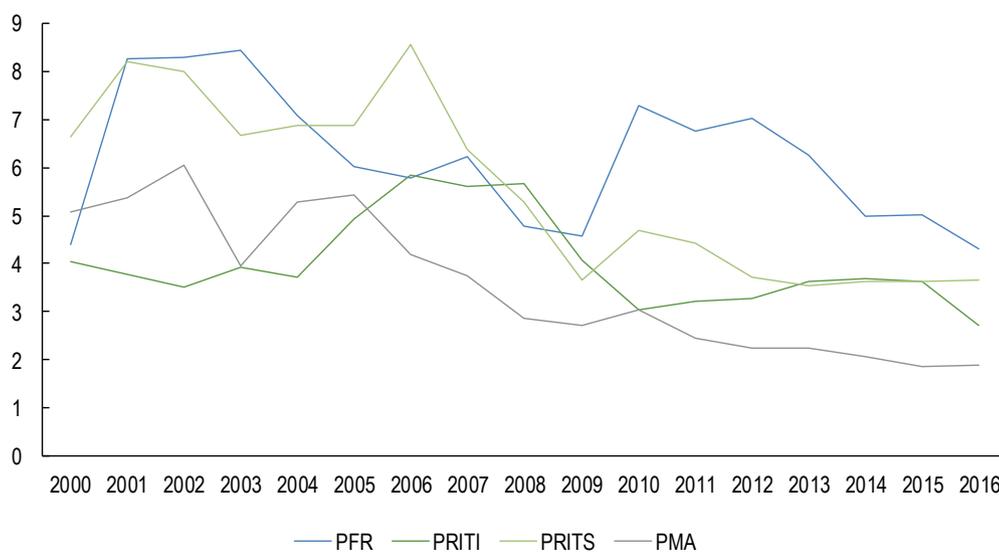
Les **migrants** originaires des pays en développement sont une source importante de FDD et la moins volatile. Leurs envois de fonds ont atteint le chiffre historique de 466 milliards USD en 2017. Dans certains pays, comme au Tadjikistan, au Kirghizistan et au Tonga, ces envois peuvent représenter 30 % ou plus du PIB.

Les **fondations philanthropiques** sont une source qui gagne en importance. Elles fournissent de moindres volumes de financement que de nombreux autres acteurs, 23.9 milliards USD pour la période 2013-15 (soit en moyenne 7.9 milliards USD par an), mais elles sont des acteurs clés dans le secteur de la santé et font parfois œuvre de pionniers en recourant à des solutions de financement innovantes.

Le **secteur public** ou les **apporteurs publics**, dont les ressources combinées s'élevaient à 311 milliards USD en 2016, joue un rôle particulier en ciblant la réduction de la pauvreté et les pays les plus vulnérables. Depuis 2000, les financements accordés à des taux inférieurs à ceux du marché ou à des conditions libérales ont augmenté à un rythme plus soutenu pour le groupe des pays à faible revenu et pour celui des pays et territoires fragiles ou touchés par un conflit. Parmi les apporteurs publics, des économies émergentes telles que la Chine jouent un rôle grandissant.

### Graphique 0.3. Les apports d'investissement privé dans les pays en développement en pourcentage du PIB diminuent

Milliards USD 2016, prix constants



Source: OCDE, calculs établis à partir de FMI (2017<sup>[13]</sup>), *Balance of Payments Statistics* 2017, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>; Fonds monétaire international (2018<sup>[15]</sup>), *Perspectives de l'économie mondiale (base de données)*, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>.

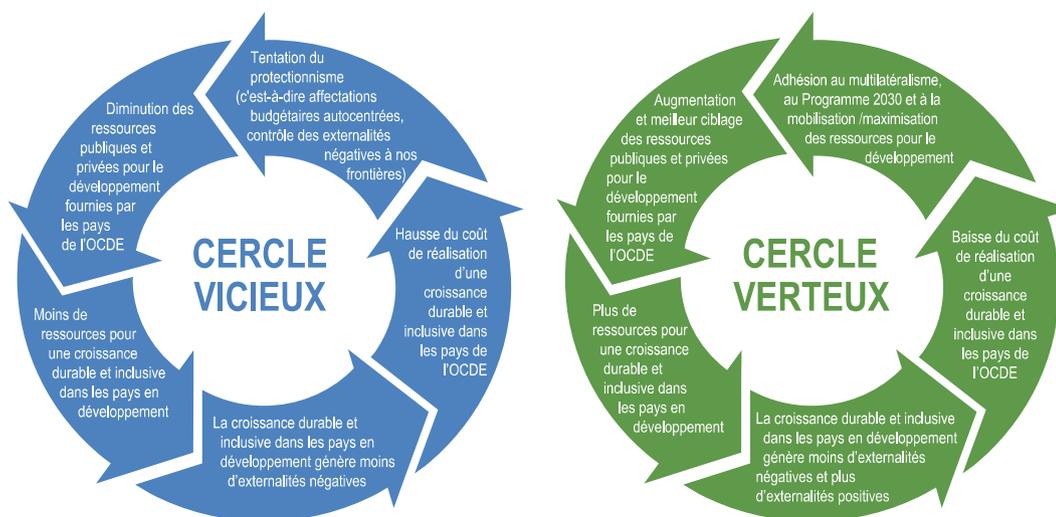
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974199>

*Toutes les nations ont besoin d'un développement durable à l'échelle mondiale pour assurer une croissance inclusive chez elles*

Alors que les ressources disponibles pour le développement durable des pays en développement diminuent, l'accroissement rapide de la population mondiale, la dégradation de l'environnement et les niveaux persistants de fragilité et de conflit augmentent les besoins de financement. L'effet de ciseaux qui en résulte compromet gravement les ambitions mondiales du Programme 2030. Les pressions s'exerçant sur les capacités de financement risquent d'enclencher un cercle vicieux qui ralentira les progrès dans la réalisation des ODD en accentuant les externalités négatives d'une croissance non inclusive ou non durable, en faisant céder à la tentation du protectionnisme et de l'isolationnisme, et, en fin de compte, en réduisant les ressources disponibles pour le développement durable.

Les pays, quel que soit leur stade de développement, auraient à supporter le coût de ce cercle vicieux. Si la réalisation des ODD incombe avant tout à chaque État, il n'en demeure pas moins que le monde est interconnecté et interdépendant. Les résultats individuels et le coût de leur réalisation dépendent des résultats collectifs. Par exemple, ne pas réussir à réduire collectivement les externalités négatives engendrées par les problèmes migratoires, sanitaires ou climatiques au niveau planétaire n'aurait pas seulement pour effet de freiner les progrès sur le plan du développement humain dans les pays en développement. Cela affecterait en plus les économies riches et nuirait de façon disproportionnée au bien-être de leurs citoyens plus modestes. La grave conséquence de ce scénario est que les pays de l'OCDE ne seraient pas en mesure de générer une croissance plus inclusive chez eux faute d'un développement plus durable à l'échelle mondiale. Cependant, l'accroissement des liens d'interdépendance dans le monde rend également possible un cercle vertueux du développement (Graphique 0.4). Les ressources consacrées à la concrétisation des ODD dans les pays en développement sont un investissement dans la croissance durable et inclusive des membres de l'OCDE et dans leur capacité à atteindre les ODD chez eux.

**Graphique 0.4. Transformer un cercle vicieux en cercle vertueux**



Source : illustration des auteurs

La crise de développement dont augure cet effet de ciseaux – c'est-à-dire la diminution du FDD parallèlement à l'accroissement des besoins de FDD – exige l'adoption de mesures macroéconomiques de nature à inverser la tendance baissière mondiale de la croissance, des échanges et de l'investissement afin de mobiliser plus de ressources que l'on n'en dispose actuellement. Toutefois, l'issue à court ou moyen terme des efforts d'atténuation de ces facteurs de tension est au mieux incertaine, et s'employer uniquement à mobiliser des ressources intérieures et extérieures publiques et privées additionnelles ne suffira probablement pas.

Or il est impensable de ne pas respecter les promesses faites en 2015. Le système de FDD doit donc être réformé de toute urgence afin que chaque acteur et chaque dollar dépensé contribuent davantage au développement durable. La communauté internationale en est consciente, comme le montre le fait que, depuis peu, le programme de FDD n'a plus pour priorité de mobiliser, ou augmenter, les ressources, mais de les maximiser, autrement dit de tirer le meilleur parti des ressources existantes et des ressources futures additionnelles en appliquant l'approche holistique préconisée dans le PAAA (Encadré 0.2). Il faut pour ce faire mieux comprendre les interactions entre les différents acteurs et instruments susceptibles de renforcer la coordination et la cohérence. La complexité croissante du système de FDD complique considérablement la tâche des décideurs.

**Encadré 0.2. De la mobilisation de nouvelles ressources (des milliards aux milliers de milliards) à la maximisation de l'impact des ressources disponibles (réorientation des milliers de milliards)**

Le langage et les pratiques des grands acteurs institutionnels du FDD ont évolué. Dans le rapport 2015 du Comité de développement *From Billions to Trillions: Transforming Development Finance* (Banque africaine de développement, et al., 2015<sup>[16]</sup>) (Banque africaine de développement, et al.<sup>[16]</sup>), plusieurs institutions financières multilatérales se sont engagées « à promouvoir et stimuler l'investissement privé, remédier aux risques et à l'incertitude, contribuer à mobiliser et accroître les ressources et coinvestissements provenant des investisseurs publics et privés traditionnels, institutionnels et autres ».

Un rapport de 2017 pour le Comité de développement a introduit le concept de ce qu'il appelle la maximisation du financement à l'appui du développement, faisant écho à la réorientation exposée dans *Forward Look – A Vision for the World Bank Group for 2030* (Banque mondiale, 2018<sup>[10]</sup>). Ce dernier rapport présente l'approche dite en cascade et préconise d'être attentif à la qualité et, à terme, à l'impact du financement du développement au lieu de se préoccuper uniquement de la quantité (c'est-à-dire de son montant). Il propose en outre de mieux exploiter les interactions entre les différents acteurs et sources de FDD. Par exemple, des incitations pourraient être mises en place pour orienter les envois de fonds des migrants vers l'investissement productif plutôt que la consommation finale, ce qui offrirait la possibilité de tisser de nouveaux liens économiques entre les entreprises locales et élargirait la base d'imposition des pays destinataires. Cela exigerait des mesures à divers niveaux de la part de

différents acteurs allant des apporteurs de financement aux autorités de régulation.

Passer de l'aune des milliards à celle des milliers de milliards peut sembler une véritable gageure – au point que cela risque de décourager le déploiement de nouveaux efforts budgétaires dans les contextes macroéconomiques difficiles. Cependant, ce changement d'échelle tient compte de ce que la plupart de ces milliers de milliards de FDD potentiel existent déjà dans l'économie mondiale, mais doivent être mieux affectés pour qu'ils contribuent à une croissance durable et inclusive. Par exemple, les gouvernements versent 500 milliards USD de subventions aux combustibles fossiles qui, au lieu de concourir à la réalisation des ODD, augmentent les dégâts provoqués par l'utilisation du pétrole, du gaz et du charbon, pour un coût estimé à près de 5 300 milliards USD. Affecter ces 500 milliards à des utilisations plus durables aurait des retombées positives considérables sur le développement durable.

***Avec la complexification du système de financement du développement durable, la communauté internationale peine à entreprendre sa réforme***

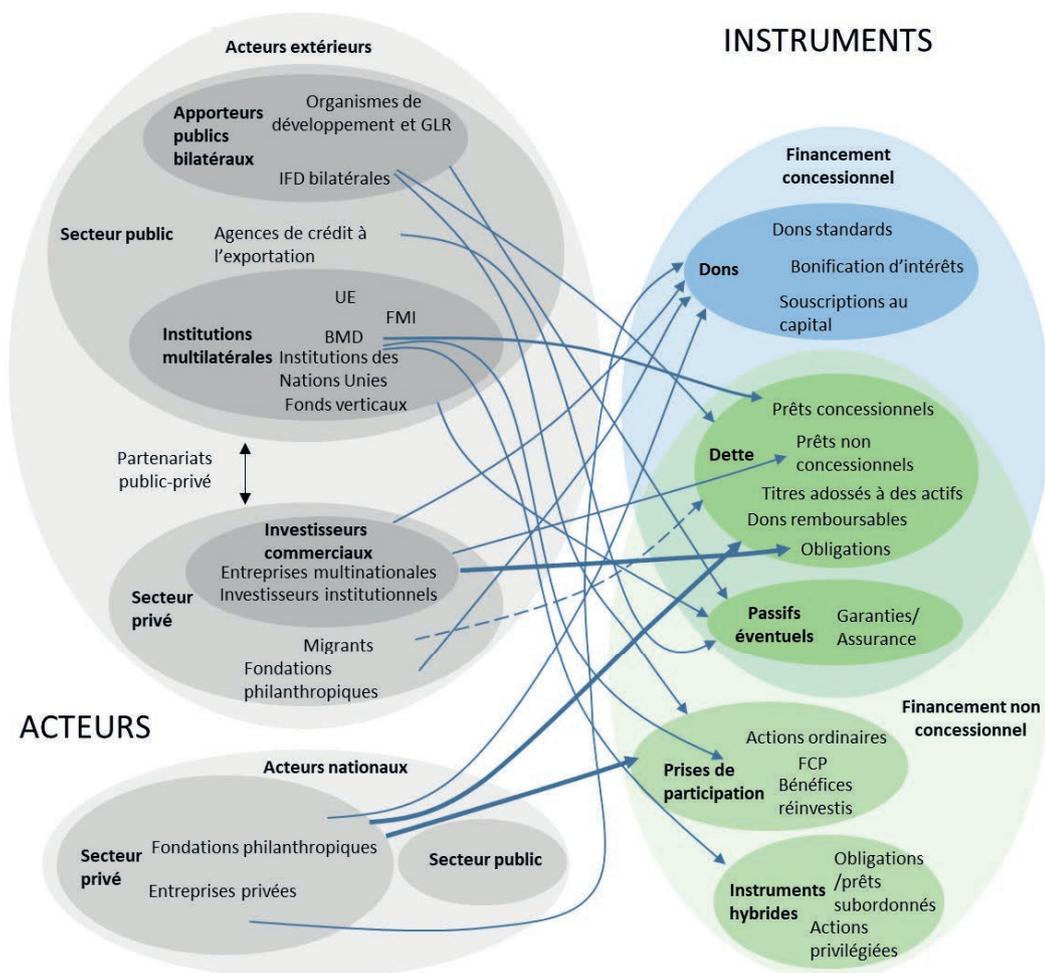
Auparavant axée sur l'*aide internationale*, la coopération internationale l'a ensuite été sur le *financement du développement* et l'est aujourd'hui sur le *financement du développement durable*. Cette évolution s'est accompagnée d'une forte augmentation du nombre et de la diversité des *acteurs financiers* que la communauté internationale, à Monterrey et à Addis-Abeba, a invités à participer. Il s'agit notamment des contribuables, des investisseurs privés, des communautés issues de diasporas, des donateurs et des acteurs philanthropiques, qui ont tous leurs propres motivations, rôles, ressources, instruments, incitations et objectifs intermédiaires, et dont les contributions individuelles au développement durable tiennent à leurs avantages comparatifs respectifs et divers. Leurs contributions sont toutes intrinsèquement différentes et ont des effets différents. Pour parvenir à un développement durable, cependant, il ne suffit pas de les additionner. Par exemple, c'est une chose d'inscrire les entreprises privées et les migrants qui envoient des fonds sur la liste des apporteurs de FDD, c'en est une autre de déterminer dans quelle mesure leurs investissements et envois de fonds contribuent réellement au développement durable. En outre, du fait de la diversité croissante des *instruments* – concessionnels, non concessionnels et mixtes – il est plus difficile pour les pays en développement de composer la combinaison de FDD qui répond le mieux à leurs besoins. Enfin, à mesure que les pays se développent, leurs besoins de FDD évoluent, de même que leur capacité à accéder à certaines ressources comme l'APD. Cette complexité complique elle-même la tâche des décideurs consistant à tracer d'un commun accord la voie à emprunter pour réformer le système de FDD.

*Les nouveaux instruments financiers et leurs interactions ajoutent à la complexité, mais n'ont pas encore mobilisé de substantielles nouvelles ressources*

La multiplication des acteurs et l'ouverture à l'innovation ont conduit à l'utilisation d'une plus large palette d'instruments sur le marché du FDD (Graphique 0.5). Cet élargissement a contribué à offrir un plus vaste choix et des solutions mieux adaptées aux besoins des pays en développement. Parallèlement, cette profusion de choix,

lorsqu'elle s'accompagne d'une certaine asymétrie de l'information, risque d'accroître la complexité du système. Il faut donc poursuivre les efforts de recensement et de classification des instruments. Ce sont les besoins des pays (la demande) et non les préférences des apporteurs (l'offre) qui devraient motiver le choix des instruments. Cependant, les réponses à l'enquête menée dans le cadre du rapport *Perspectives mondiales du financement du développement durable* montre que ce n'est pas encore le cas (chapitre 3).

**Graphique 0.5. L'enchevêtrement des instruments de FDD**



Source : Auteurs

La multiplication des acteurs s'accompagne d'une multiplication des combinaisons possibles des ressources. Dans l'idéal, un système qui fonctionne bien aiderait à mettre à profit les avantages comparatifs respectifs des acteurs et à optimiser leur contribution collective au développement durable, ce qui transformerait ce que l'on a qualifié de paysage d'acteurs largement non coordonnés en un système de financement plus harmonieux. Cela permettrait aux gouvernements des pays en développement de composer eux-mêmes la combinaison de financements qui les soutiendrait le mieux dans leurs efforts de réalisation des ODD. Dans la réalité, cependant, le système de FDD est

si complexe qu'il est très difficile de s'y retrouver et qu'il relève de la gageure de définir la combinaison de financements optimale.

La multitude des modalités de financement disponibles complique encore davantage la situation. Il existe plus de 1 000 instruments de FDD parmi lesquels choisir. Les apporteurs publics de FDD s'intéressent de plus en plus aux nouveaux instruments tels que le financement mezzanine, souvent dans l'intention de mobiliser des investisseurs privés. Entre 2000 et 2016, les apporteurs bilatéraux ont créé 167 mécanismes, d'un montant combiné avoisinant les 31 milliards USD, pour participer à des opérations de financement mixte conçues pour associer les investisseurs privés aux activités de financement du développement.

L'innovation se développe rapidement, autour d'une pléthore d'instruments, mais elle n'a pas encore réalisé tout son potentiel. Les volumes réellement levés au moyen d'approches innovantes, quoiqu'en augmentation, demeurent très faibles en termes absolus comme en termes relatifs. Par ailleurs, si elle n'est pas introduite correctement, l'innovation risque de compliquer encore plus les décisions de financement, même si elle élargit l'éventail des modalités s'offrant aux acteurs du FDD. Déployer l'innovation à grande échelle pour exploiter son potentiel afin d'assurer un développement durable nécessite un apprentissage et un investissement dans les capacités.

Enfin, les différentes ressources entrent en interaction les unes avec les autres, ce qui génère des synergies potentielles et nécessite des arbitrages qui ajoutent à la complexité. Une connaissance insuffisante de ces interactions peut conduire à des mesures inefficaces. Par exemple, concernant les arbitrages, les pays en développement ont fréquemment recours aux incitations fiscales pour attirer l'investissement étranger, sans prêter suffisamment attention à la question de savoir si ces incitations contribueront réellement à drainer d'importants flux d'investissement et à compenser les pertes de ressources intérieures. Plus de 80 % des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure offrent des exonérations fiscales temporaires et des exemptions fiscales sur l'investissement. Or, souvent, les incitations fiscales ne sont pas au nombre des facteurs qui pèsent le plus dans les décisions d'investissement et d'implantation. De plus amples recherches sur les interactions permettraient d'éclairer dans leur choix les gouvernements des pays en développement et les apporteurs publics capables de fournir un soutien ciblé dans les domaines d'action dont l'effet catalyseur est le plus prononcé.

### *La demande des pays en développement en matière de financement du développement durable évolue avec le temps, mais l'offre ne peut pas toujours la satisfaire*

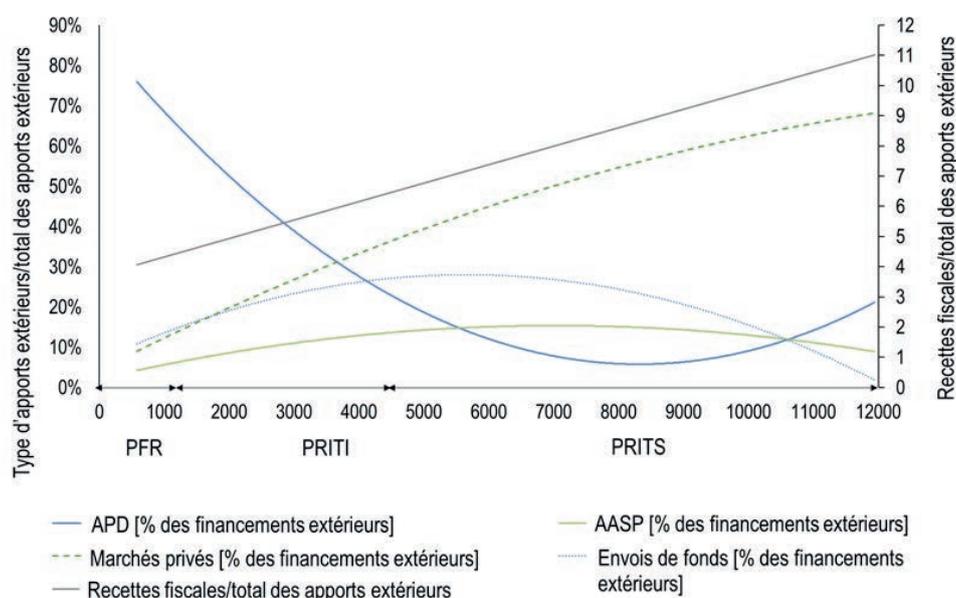
Dès lors que les pays passent d'une catégorie de revenu par habitant à une autre, leurs besoins (la demande) et l'éventail des ressources dont disposent les acteurs publics et privés (l'offre) changent. Par exemple, les pays radiés de la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), s'ils n'ont plus droit à l'APD, n'ont peut-être pas encore les moyens de recourir à d'autres sources, plus onéreuses, pour financer une partie de leurs besoins de développement urgents. La complémentarité des ressources aux différentes étapes de la transition n'est pas encore pleinement étudiée et appréhendée.

La communauté du développement doit plus systématiquement examiner et adapter les combinaisons de FDD aux différentes situations de transition. Par exemple, alors que les recettes fiscales représentent un peu moins de la moitié du volume total des

ressources financières des pays à faible revenu, elles en constituent 70 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et environ 90 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. La composition des ressources financières extérieures diffère également. Les flux privés représentent environ 30 % des ressources extérieures des PFR, mais presque 70 % pour les PRITS (Graphique 0.6). Les gouvernements des pays en développement doivent gérer le processus de transition en prenant en temps voulu des mesures bien coordonnées afin d'encourager la mobilisation des ressources intérieures et d'attirer l'investissement étranger. Pour les apporteurs publics de FDD, qui peuvent aider les gouvernements des pays en développement à déterminer quelle est la combinaison de financements optimale, cela signifie que la suppression progressive des financements à l'appui du développement doit être soigneusement gérée conjointement à l'augmentation des autres sources.

**Graphique 0.6. Ressources financières à disposition des pays en développement, 2012-16**

Prix de 2015



*Note* : Les ressources comprennent les apports concessionnels (APD), les apports non concessionnels (AASP), les apports privés (investissements directs étrangers, titres privés, créances des banques et autres sources telles que les obligations et les prises de participation) et les envois de fonds.

*Sources* : OCDE, calculs établis à partir de OCDE (2018<sup>[9]</sup>) *Système de notification des pays créanciers* <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> pour les apports publics bilatéraux et multilatéraux ; Banque mondiale (2018<sup>[10]</sup>) *Données sur les migrations et les envois de fonds* <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data> pour les envois de fonds ; FMI (2018<sup>[2]</sup>), *Statistiques de la balance des paiements* <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP> pour les données relatives aux marchés privés (IDE, investissements de portefeuille et dette à court terme et à long terme).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974427>

## Vers un système mondial de financement du développement durable plus efficient

Les tensions qui s'exercent sur les sources de FDD à destination des pays en développement ne seront pas facilement atténuées ou inversées. La concrétisation des ODD appelle à un changement systémique. Le Consensus de Monterrey et le Programme d'action d'Addis-Abeba ont montré la voie en préconisant une approche holistique (Encadré 0.1) qui encourage les efforts à ne pas simplement *accroître* les financements mais à les *maximiser*, c'est-à-dire à renforcer l'impact sur le développement des ressources additionnelles, existantes ou à venir, en les utilisant avec plus d'efficacité et en tirant le meilleur parti de leurs interactions.

Aujourd'hui, trois ans après la conclusion du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, il est temps de s'interroger sur le succès avec lequel cette nouvelle approche a été mise en œuvre. Y a-t-il eu décroisement des activités parmi les acteurs ou les domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba ? Les promesses de cette approche holistique ont-elles été pleinement exploitées pour ouvrir de nouvelles possibilités et interactions et obtenir des effets dynamiques ? Les risques associés à l'émergence de nouveaux acteurs et l'utilisation de nouveaux instruments et modalités ont-ils été pleinement mesurés et appréhendés ?

La réponse qu'apporte cette publication des *Perspectives mondiales* est un « non » nuancé. Faute de représentation claire des rôles, ressources, types d'instruments, etc. respectifs des différents acteurs, il devient difficile, notamment pour les pays en développement, de s'y retrouver dans le système de FDD. Il est en effet malaisé d'en appréhender tous les contours, d'où un risque de dilution des responsabilités dans la conception et la mise en œuvre des réformes nécessaires.

Un moyen de mieux en saisir toute la complexité consiste à prendre du recul, à jeter un regard neuf sur le système en tant que marché – où la demande d'investissements plus nombreux et de meilleure qualité dans le développement durable doit être couverte par une pluralité de fournisseurs, déjà présents ou susceptibles de l'être (Encadré 0.3). Cette analogie, quelles qu'en soient les limites, met en évidence un marché imparfait et immature qui bénéficierait de plus de transparence, d'une meilleure réglementation et d'une coordination plus efficiente.

Le présent rapport a pour objet de servir de mise en garde à l'intention des acteurs du marché du FDD. Il exhorte les responsables de l'action publique à accélérer leurs réformes et met en avant trois domaines prioritaires à cet égard :

- *Une meilleure mesure des flux de FDD et de leur impact, pour réduire les déficits d'information des acteurs du marché.* Classiquement, la communauté internationale, y compris l'OCDE, a centré ses efforts sur la mesure des flux. Les besoins, les insuffisances ou encore l'impact ou l'empreinte sur le développement de ces flux est peu documentée. Un dollar investi dans des activités polluantes est toujours comptabilisé de la même façon qu'un dollar investi dans une énergie propre. Il est indispensable de mettre en place une véritable culture de l'évaluation et de l'impact.
- *De nouvelles politiques pour réglementer le marché* et diriger une plus forte proportion de l'investissement public et privé vers le développement durable. Il faut donc tirer le meilleur parti des opportunités offertes – c'est-à-dire adopter une approche holistique pour réorienter les milliers de milliards vers les ODD –

et réduire au maximum les risques en réglementant le système de FDD afin de renforcer la transparence et l'efficacité.

- *Une meilleure mise en œuvre de l'approche holistique préconisée dans le Consensus de Monterrey et le Programme d'action d'Addis-Abeba en vue d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs sur le marché, notamment à l'échelon des pays, qui est celui où doivent se concrétiser les objectifs mondiaux. Les stratégies nationales de développement doivent être davantage en phase avec les financements intérieurs ou extérieurs disponibles. Cela exige une meilleure coordination à tous les niveaux, à l'échelle tant mondiale que locale, et la prise en compte par ailleurs des besoins des différents secteurs ou domaines de l'action publique (ex. : climat et égalité femmes-hommes).*

### **Encadré 0.3. Vers un marché du financement du développement durable ?**

Un marché est un système dans lequel les différentes parties sont les acteurs d'un échange plus ou moins spontané et plus ou moins structuré. Il est régi par les lois fondamentales de l'offre et de la demande auxquels il obéit avec plus ou moins d'efficacité.

Le système de financement du développement durable (FDD), à bien des égards, présente de plus en plus les caractéristiques d'un marché. On trouve du côté de la demande les besoins de financement des ODD – une demande de financement de projets de développement durable qui est déjà de l'ordre de plusieurs milliers de milliards de dollars d'investissement pour les seuls pays en développement. Cette demande couvre l'ensemble du globe étant donné le caractère universel des ODD.

Du côté de l'offre se trouve l'épargne mondiale qui pourrait être canalisée, à travers l'investissement public ou privé, vers des projets de développement durable. Cette offre peut prendre de multiples formes étant donné la diversité des intermédiaires : ainsi l'argent du contribuable se retrouve dans l'APD ; l'argent de l'actionnaire dans les investissements durables ; l'argent du retraité et de l'investisseur dans des institutions financières, etc.

L'analogie avec le marché peut surprendre ceux qui conçoivent la générosité comme l'essence même de la coopération pour le développement. Envisager le FDD sous cet angle n'enlève rien à la générosité ni ne la discrédite. Au contraire, cette analogie aide à réévaluer le rôle de la coopération pour le développement à la lumière des défaillances du marché et de la nécessité d'apporter des financements à l'appui du développement durable à des conditions plus concessionnelles dans des secteurs ou des pays où les prix fixés par le marché sont trop élevés pour le demandeur – par exemple dans les contextes fragiles.

L'épargne mondiale excède largement les besoins de financement des ODD estimés. La demande de FDD, cependant, vient concurrencer la demande d'autres types de financement qui pourraient avoir une meilleure rentabilité (pécuniaire, par exemple) mais un impact sur le développement durable plus faible, non mesuré ou encore dommageable sur le long terme. À titre d'exemple, l'investissement dans les énergies fossiles représente plus de deux fois la valeur de l'investissement total pour le climat. La cause du FDD n'est pas encore entendue. En outre, la part relative du FDD dans le montant total des besoins de

financement doit être accrue. Or pour ce faire, il est nécessaire de distinguer entre la part des financements qui promeuvent effectivement un développement plus durable et la part des financements qui ne le font pas ou qui aggravent les résultats sur les plans économique, social et environnemental. D'où la nécessité d'une meilleure mesure de l'impact.

En conséquence, il subsiste un déficit mondial de financement des ODD ou bien, en termes de marché, une part de la demande de FDD n'est pas satisfaite. L'enjeu du financement des ODD tourne autour de la mobilisation de ressources additionnelles (augmentation de l'offre) et, plus important encore, de la correction des défaillances du marché par une réorientation des ressources vers la demande non satisfaite. Il faudra peut-être pour cela mieux structurer le marché du FDD, d'abord en renforçant la transparence et l'efficacité pour éviter, par exemple, une asymétrie de l'information, et ensuite, en créant des incitations pour orienter l'épargne vers les déficits de FDD.

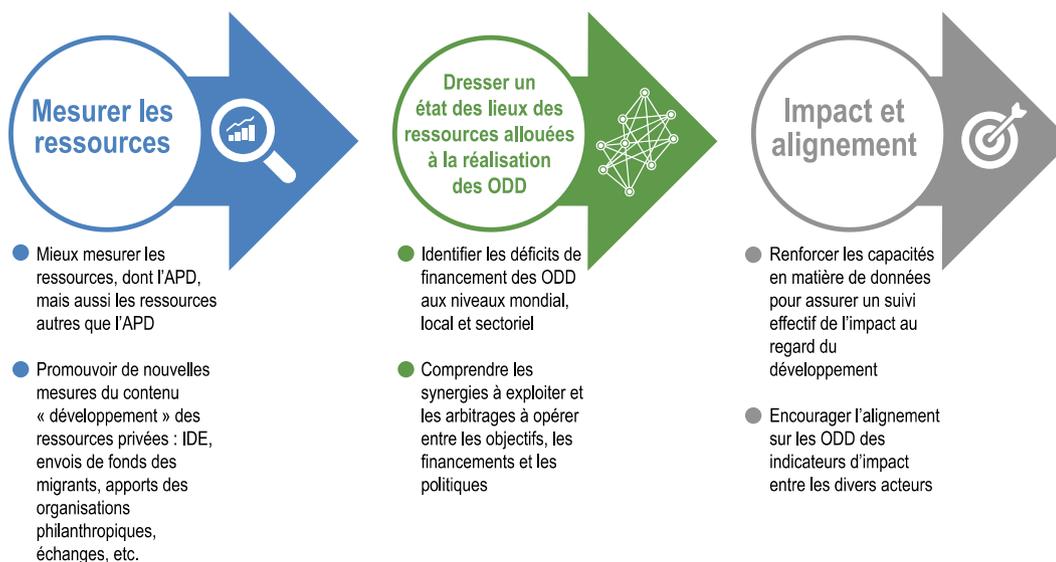
### ***L'amélioration de la mesure des flux, de l'alignement sur les ODD et de l'impact est la première étape vers une réforme du système de FDD***

La mesure est le premier pas sur la voie de la fixation d'objectifs et de cibles, et de la définition de stratégies et de politiques de nature à maximiser l'impact sur le développement et à accélérer les progrès vers les ODD. Des données exactes et à jour sont également essentielles pour assurer la transparence et la redevabilité de l'ensemble des acteurs qui apportent des financements au service d'ambitions collectives telles que l'élimination de la pauvreté et l'édification de sociétés pacifiques.

Jusqu'ici, les efforts déployés en matière de mesure ont été plus particulièrement axés sur le suivi des apports d'APD et l'atteinte de l'objectif consistant à porter la part de l'APD à 0.7 % du revenu national brut (RNB) des donateurs. En incluant de nouveaux acteurs dans le tableau, le Programme d'action d'Addis-Abeba a considérablement renforcé la nécessité de nouvelles mesures et, par là même, les difficultés associées à l'exercice – notamment du fait que chaque dollar investi n'a pas le même impact sur le développement durable. On mesure encore assez peu l'impact sur le développement durable, toutefois, notamment pour ce qui concerne plusieurs acteurs majeurs comme les investisseurs institutionnels qui gèrent des milliers de milliards de financements potentiels.

Pour donner corps aux ambitions énoncées dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, la mesure du financement à l'appui du développement durable doit surmonter trois difficultés (Graphique 0.7). La première consiste à mesurer les flux : les volumes sont-ils en adéquation avec les besoins ? La deuxième à dresser un état des lieux des ressources allouées aux ODD : les flux vont-ils dans la bonne direction, vers les bons emplois ? La troisième à mesurer l'impact : les flux favorisent-ils un développement plus durable ? Dans sa conclusion, le présent rapport prend acte des quelques progrès accomplis au regard du premier de ces défis, mais constate le peu de progrès réalisés au regard du second, et les progrès encore plus minimes observés dans le cas du troisième.

**Graphique 0.7. Faire face aux défis de la mesure du financement du développement durable : une approche en trois volets**



Source : Auteurs

*Mesurer l'ensemble des ressources allouées à l'appui du développement durable nécessite de nouveaux mécanismes et de nouvelles mesures*

Quel est le volume des ressources effectivement dirigées vers les pays en développement une fois pris en compte tous les acteurs et les sources recensés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba ? La capacité de la communauté du développement à répondre à cette question élémentaire reste très limitée. Le PAAA a certes défini une destination, et même une direction, mais les acteurs du FDD ont jusqu'à présent navigué sans boussole.

Plusieurs nouvelles sources de données font actuellement l'objet d'un suivi, de façon à combler les déficits d'information. Toutefois, la mesure des échanges, de l'investissement, des apports philanthropiques, des envois de fonds des émigrés et des ressources intérieures dans les pays en développement ne permet pas de dresser l'état des lieux qu'il conviendrait – qui rendrait compte de la qualité des données, de leur comparabilité internationale et de leur ouverture au public. Les pouvoirs publics peuvent encourager une notification plus détaillée de la part d'un plus large éventail d'acteurs.

*Évaluer les synergies à exploiter et les arbitrages à opérer ajoute encore à la complexité de la mesure du financement du développement durable*

La communauté internationale ne doit pas seulement se doter de capacités renforcées pour mesurer l'ensemble des flux, elle doit avoir une vision claire de la destination de ces flux. Il existe très peu de mécanismes de suivi des ODD, ce qui laisse ouvertes tout une série de questions fondamentales. Quelle part de ces financements cible effectivement les ODD et comment peut-on en établir un inventaire ? Quels sont les besoins et les déficits de financement des ODD ? Comment les arbitrages à opérer entre les ODD et les synergies à exploiter peuvent-ils être mesurés ? Comment assurer un suivi des effets transfrontaliers du développement durable d'un pays sur le développement durable d'un autre ? Comment les effets dynamiques des ressources

peuvent-ils être appréhendés, eu égard en particulier à l'évolution des portefeuilles de financement des pays en développement ?

La tâche est encore plus complexe que dans le cas des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en raison des multiples synergies et arbitrages entre et parmi les ODD. Depuis 2016, 86 % des pays de l'OCDE (31 sur 36) ont mené à bien le processus des examens nationaux volontaires des ODD dans le cadre des Nations Unies, mais seulement deux ont mis au pont des outils de mesure leur permettant de suivre les financements qui servent à relever des défis de dimension mondiale et/ou à promouvoir des biens publics mondiaux.

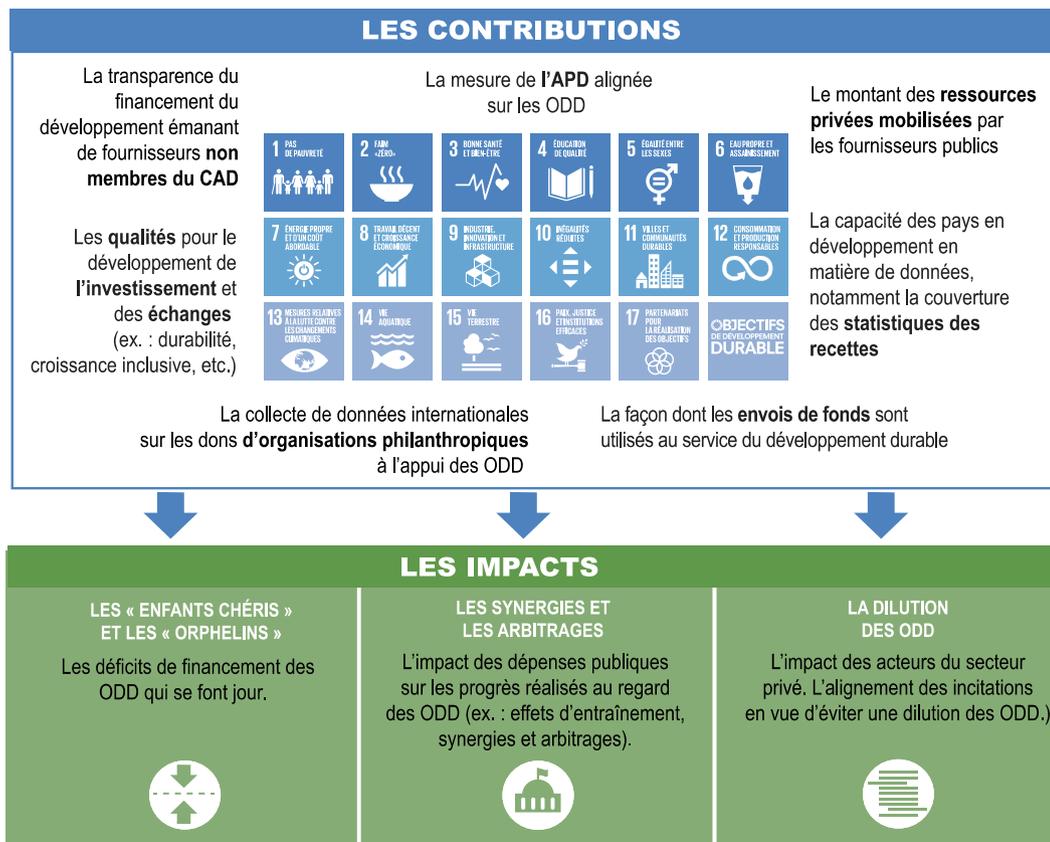
Le déficit annuel total d'investissement dans des secteurs clés du développement durable est estimé à 2 500 milliards USD (CNUCED, 2014<sub>[17]</sub>). Ce chiffre est 17 fois plus élevé que le volume actuel de l'APD (146.6 milliards USD en 2017) et plus de dix fois supérieur aux estimations du déficit de financement des ODD. Si de telles estimations soulèvent inévitablement des questions d'ordre méthodologique, l'ordre de grandeur laisse penser que l'APD à elle seule ne comblera pas le déficit de financement. Pour autant, le déficit d'investissement estimé est modeste si on le compare aux ressources actuellement investies ou détenues par des entreprises, fonds de pension et autres acteurs économiques. L'enjeu, alors, est de déterminer comment une utilisation efficiente de ressources publiques limitées peut le mieux se conjuguer avec les incitations et/ou réglementations appropriées afin d'orienter des ressources privées vers les ODD.

*Mesurer l'empreinte du financement sur le développement durable est essentiel pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba*

Les différentes formes de financement ou d'échanges n'ont pas toutes la même empreinte sur le développement durable. En déterminer la contribution, notamment au regard des cibles et indicateurs des ODD, exigent la mise au point de nouvelles mesures (Graphique 0.8). À titre d'exemple, le suivi de l'impact de l'investissement étranger dans les chaînes de valeur mondiales suppose de s'intéresser à toutes les formes de transfert au-delà des transferts en capital, c'est-à-dire les transferts de technologie, de savoir-faire et de connaissances des entreprises de premier plan vers leurs partenaires de production à l'étranger. Il est indispensable d'envisager la question dans cette large perspective pour évaluer dûment la qualité de l'investissement. De la même manière, de nombreuses questions subsistent pour les fournisseurs d'aide en ce qui concerne les synergies et les arbitrages entre les objectifs et entre les différentes dimensions de chaque objectif, notamment celle de déterminer comment rendre l'aide publique compatible à 100 % avec l'Accord de Paris sur le climat.

L'un des principales difficultés porte sur la due prise en compte des apports de FDD et de leur impact, indépendamment des intentions affichées. Le « placage marketing » des ODD, qui donne lieu à une représentation faussée de la contribution au développement durable, est un risque et peut devenir un obstacle à l'alignement des stratégies mises en place par les différents acteurs pour réaliser les ODD. Il conviendrait de mettre en place une plus solide culture de l'évaluation et de l'analyse d'impact pour faire en sorte que les milliers de milliards mobilisés à l'appui du Programme 2030 soient bien mis au service des bons objectifs.

**Graphique 0.8. Il est indispensable de mesurer de nouveaux éléments pour suivre la contribution de différents apports financiers à la concrétisation des cibles et indicateurs relatifs aux ODD**



Source : Auteurs

### *Actions visant à améliorer la mesure et le suivi du financement du développement*

La multiplication des acteurs et des instruments de FDD est une source d'opportunités (plus de ressources, une concurrence accrue, de meilleures conditions et des solutions mieux adaptées), mais aussi de risques (marché immature peu réglementé, asymétrie de l'information). Une nouvelle cartographie des acteurs et instruments du FDD, ainsi que des interactions et de l'innovation dans ce domaine, est nécessaire pour aider à comprendre un système de FDD qui évolue rapidement, selon les grandes lignes énoncées ci-après :

*Mesurer l'ensemble des flux.* Il faudrait déployer un effort de transparence pour faire disparaître les tâches aveugles du FDD et réduire les risques associés à la profusion d'acteurs et d'instruments.

1. Promouvoir une culture de l'évaluation et de l'impact parmi les institutions, la société civile et le secteur privé grâce à une évaluation plus satisfaisante des contributions (amélioration des normes et pratiques de recueil des données et de mesure) et de l'empreinte de chacun des acteurs sur le développement (évaluation d'impact)

2. Investir dans la capacité des pays à produire des données de qualité, comparable d'un pays à l'autre et accessibles au public, y compris les statistiques des recettes publiques et les données sur les dépenses consacrées aux ODD dans les budgets nationaux
3. Partant des efforts déployés au plan international pour mesurer le soutien public total au développement durable (SPTDD), mettre au point une mesure qui reflète la contribution globale d'un pays au développement durable par le biais du soutien public (i.e. de l'impôt) ainsi que par le biais des apports consentis par les organisations philanthropiques, par le biais du comportement des entreprises, par la contribution aux biens publics, etc.
4. Poursuivre les efforts déployés pour établir un état des lieux des acteurs et instruments du FDD afin de réduire l'asymétrie de l'information et de renforcer la capacité des pays à gérer des sources différentes.

*Mieux comprendre les interactions.* Les domaines d'intervention du PAAA demeurent cloisonnés et les bienfaits potentiels des interactions entre les différents acteurs du FDD ne sont pas pleinement mis à profit.

5. Fixer des objectifs ambitieux aux financements innovants à l'appui du développement qui passent, par exemple, par un rôle accru dévolu aux institutions de financement du développement, des objectifs numériques pour l'utilisation du financement mixte, de nouvelles obligations, etc.
6. Explorer plus avant le potentiel des interactions entre les acteurs et les sources de FDD et s'efforcer de mesurer les effets dynamiques/de synergie/de catalyse, qu'ils soient positifs ou négatifs.
7. Favoriser ces effets catalyseurs en étudiant de plus près les liens et les impacts sur l'action publique – par exemple entre les politiques relatives à l'investissement, à la fiscalité et au développement – de sorte que les responsables de l'élaboration des politiques à tous les niveaux internalisent l'impact de leurs choix sur le développement.

*Évaluer l'impact effectif des apports sur le développement durable.* Il ne suffit plus de mesurer le volume des flux. Des efforts devraient être faits pour mesurer à quel point les différents types d'apports contribuent effectivement au développement durable et à la concrétisation du Programme 2030. Cela suppose de mettre en place une culture de l'évaluation et de l'impact.

8. Accélérer les discussions consacrées à l'évolution de la mesure du financement du développement à la mesure du financement du développement *durable* (ex. : en excluant les apports qui ne sont pas pleinement compatibles avec les ODD) comme a commencé à le faire le Groupe de travail sur le SPTDD, par exemple. Étudier comment cette mesure pourrait être appliquée au secteur privé et comment les arbitrages entre les ODD et les retombées pourraient être mis à profit.
9. Mettre au point des outils d'évaluation et d'analyse d'impact (ex. : outils d'autoévaluation des entreprises pour étalonner les performances obtenues au regard de ODD, cadre de résultats relatifs aux ODD pour les pouvoirs publics) afin de mesurer la qualité et l'empreinte sur le développement de différents acteurs du FDD et de différentes sources.

10. Améliorer la mesure du déficit de financement des ODD sur la base de cette évaluation.
11. Soutenir les efforts de transparence, donner suite aux efforts déployés actuellement en faveur de l'utilisation des nouvelles technologies (intelligence artificielle, exploration de données, hackathons, etc.) afin de renforcer les capacités permettant de cartographier les flux alloués aux ODD et évaluer les besoins et les déficits de financement des ODD.

***Des politiques meilleures s'imposent pour renforcer l'empreinte du financement sur le développement durable et pour gérer les risques***

Il faut également s'appliquer à consolider la conception même des politiques. Pour accroître l'efficacité du système global de FDD, les interventions devraient contribuer à renforcer l'empreinte des acteurs du système sur le développement en saisissant les opportunités qui s'offrent et en réglementant mieux le marché par une gestion des nouveaux risques qui se font jour.

**Graphique 0.9. Possibilités de maximiser les financements pour le développement durable**

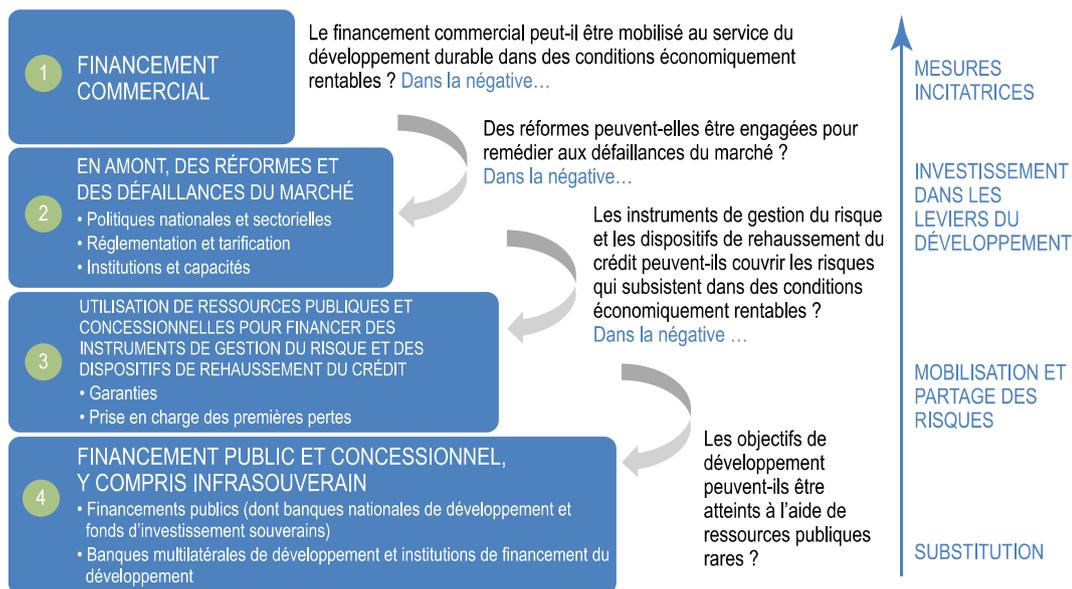


Source : Auteurs

***Saisir les opportunités pour accroître l'empreinte des acteurs du FDD sur le développement durable***

Pour servir le développement durable, il faut parvenir à une meilleure articulation des sources de financement publiques et privées. L'approche dite en cascade est un moyen d'y parvenir (Graphique 0.10). Dans deux situations extrêmes, (scénarios 1 et 4), les secteurs privés et/ou publics satisfont entièrement à la demande de FDD. Entre les deux, les ressources publiques sont utilisées pour créer des marchés et évoluer vers un nouvel équilibre grâce au renforcement des capacités (scénario 2) ou au partage des risques (scénario 3).

### Graphique 0.10. Approche en cascade de l'articulation des différentes sources de financement du développement durable



Source : d'après Groupe de la Banque mondiale (2018<sup>[18]</sup>), *Approach papers « Creating Markets for Sustainable Growth and Development »* 2018, <https://ieg.worldbankgroup.org/sites/default/files/Data/reports/ap-creating-markets.pdf>

*Pour renforcer l'empreinte de l'investissement privé sur le développement, il faut nouer de nouveaux types de partenariat avec le secteur privé.* Les questions relatives à la passation des marchés et au déliement de l'aide sont depuis longtemps au cœur du débat sur le rôle des entreprises dans le système de FDD. La communauté internationale devrait encourager de nouvelles formes d'activité entrepreneuriale et d'investissement au service d'une valeur ajoutée partagée de nature à stimuler la productivité, l'inclusivité et le développement, et reproduire ou porter à plus grande échelle les meilleures pratiques<sup>1</sup>. L'objectif consiste à accroître l'empreinte des entreprises ou de l'investissement sur le développement, et d'encourager des initiatives sur l'ensemble des chaînes de valeur mondiales capables de mobiliser simultanément les donneurs, les autorités locales, les entreprises privées, les investisseurs et les organisations philanthropiques, ou encore les organisations de la société civile.<sup>2</sup>

*Pour tirer le meilleur parti du FDD à tous les stades de développement et réduire la dépendance à l'égard de l'aide extérieure, il est impératif d'instaurer un cadre plus propice dans les pays en développement.* La capacité à commercer et à mobiliser efficacement les ressources intérieures, l'existence d'un secteur privé solide, d'infrastructures et de technologies de qualité, ou encore l'adoption de réformes de la concurrence et de la réglementation, tels sont quelques-uns des éléments déterminants à réunir. L'objectif est de soutenir la demande de FDD, qui donne lieu à une croissance durable et inclusive par la création de capacités additionnelles de FDD. Les caractéristiques des cadres d'action nationaux pour l'investissement étant variables d'un pays à l'autre, il subsiste donc une ample marge de manœuvre en termes de réformes structurelles pour lever les obstacles inutiles à l'investissement privé à l'appui des ODD.

### *Gérer les risques : protéger et guider les acteurs sur le marché du FDD*

Pour reprendre l'analogie avec le marché (Encadré 0.3), la concurrence au sein du système du FDD peut avoir des effets positifs, comme c'est le cas sur les marchés de biens et de services. Elle peut concourir à stimuler l'innovation, à mieux adapter le financement aux besoins des pays bénéficiaires et à favoriser de meilleurs rendements du financement en termes de développement. Ce marché du FDD, toutefois, (Encadré 0.3), n'est pas encore à maturité. Il n'est pas encore doté de mécanismes qui, en favorisant la transparence, l'orientation stratégique et la cohérence, permettent de remédier aux asymétries de l'information (ex. : quels instruments peut utiliser un pays ou bien quel est la combinaison optimale des financements ?) et de corriger les lacunes de l'action stratégique (ex. : mesures relatives à la viabilité de la dette et à l'impact au regard du développement à l'intention des investisseurs). Pour minimiser les risques de retombées négatives tels qu'un niveau d'endettement à haut risque, des leviers devront être actionnés au niveau des bénéficiaires (les clients du marché), des intermédiaires et des fournisseurs pour assurer le bon fonctionnement du marché, de sorte que chaque dollar dépensé soit démultiplié au profit du développement durable.

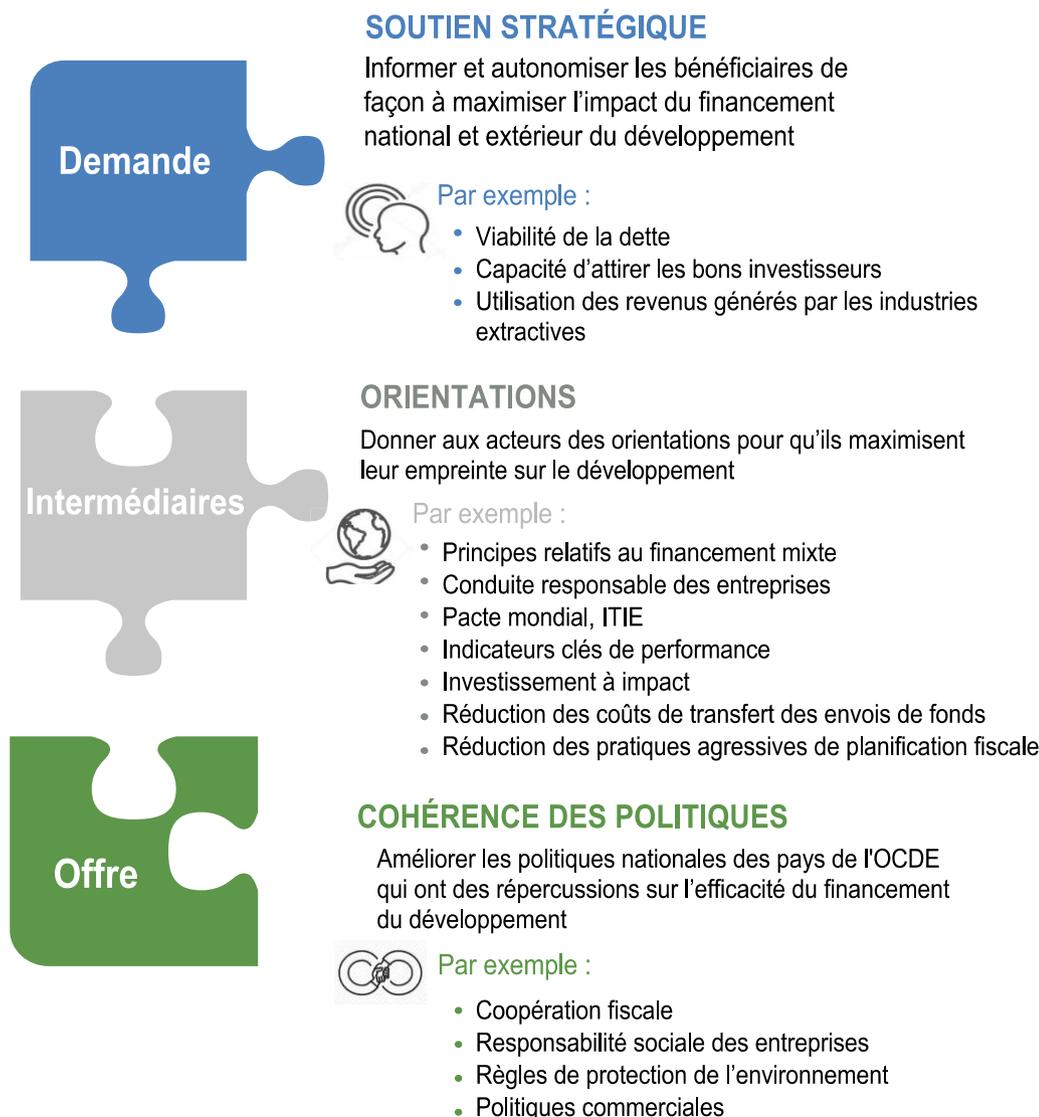
Pour améliorer le fonctionnement du système de FDD, il faut mettre en place des politiques meilleures à trois niveaux (Graphique 0.11). Premièrement, du côté de la demande, un soutien stratégique peut être apporté aux pays en développement de sorte qu'ils soient en position de tirer le meilleur parti des options offertes. Dans les pays en développement, les acteurs créent une demande en faveur d'un éventail de plus en plus large de sources de financement, mais les contraintes de capacités les rendent moins à même de composer la combinaison optimale et d'accéder aux ressources dans les meilleures conditions. Il convient de mettre en place des mesures de sauvegarde pour renforcer la transparence des conditions et des transactions relevant des sources de financement de plus en plus diverses offertes aux pays clients, en particulier ceux dotés de faibles capacités en matière de réglementation.

La nécessité d'aider les pays à se protéger eux-mêmes d'un endettement non viable illustre ce besoin de soutien stratégique. L'endettement est indispensable au financement des ODD, s'il est géré dans une optique durable. Il existe des mécanismes propres à éviter une crise de la dette, mais ils ne sont pas contraignants pour tous les acteurs. Dans les cinq dernières années, le nombre de pays en développement en proie à une crise de la dette ou en situation de haut risque à cet égard a doublé. Selon le (FMI, 2018<sub>[6]</sub>), 40 % des pays à faible revenu sont exposés en 2018 à un risque élevé de surendettement en raison notamment de l'opacité des conditions et des modalités du financement des ODD et de la détérioration des termes de l'échange, qui érode la capacité de certains pays à rembourser leur dette. Du côté de la demande, il est nécessaire de déterminer les éléments et les mécanismes qui devraient être mis en place pour éviter des niveaux d'endettement excessifs ou non viables ; pour aider à réduire l'aléa moral et les asymétries de l'information ; et pour contribuer efficacement à la restructuration de la dette, y compris de la dette commerciale<sup>3</sup>.

La mise en place d'un cadre réglementaire solide et prévisible propre à attirer l'investissement privé et à renforcer sa contribution au développement, à travers la réglementation relative à la santé, à la sécurité, au travail et à l'environnement est un autre domaine où un soutien stratégique continue d'être nécessaire. Il convient par ailleurs de poursuivre les travaux sur les relations entre fiscalité et environnement. Alors que les pays en développement cherchent à se défaire d'incitations fiscales dommageables, la coopération pour le développement pourrait avoir un rôle à jouer pour

faire en sorte que les recettes fiscales soient la résultante de l'investissement plutôt que d'être perdues dans des politiques destinées à l'attirer. Un certain nombre d'initiatives, notamment à l'OCDE, visent également à améliorer la gouvernance et la gestion des ressources, par exemple à travers une plus grande transparence dans les industries extractives et la lutte contre la corruption active et passive.

**Graphique 0.11. Apporter aide et orientations aux acteurs du FDD : les leviers d'action**



Source : Auteurs

L'élaboration de nouvelles *orientations à l'intention des fournisseurs de FDD* est un deuxième niveau où des politiques meilleures peuvent améliorer le fonctionnement du système de FDD. C'est un moyen d'accroître la contribution des fournisseurs à la réalisation des ODD. Si les cadres non contraignants élaborés à l'appui de ces objectifs abondent, un cadre réglementaire plus efficace est nécessaire pour guider l'ensemble des acteurs vers l'adoption de normes rigoureuses en matière de droits humains, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. L'OCDE a un rôle à jouer à cet

égard, forte des quelque 450 instruments juridiques fondamentaux élaborés depuis sa création.

Les intermédiaires du FDD peuvent être considérés comme le troisième niveau devant faire l'objet de lignes directrices. Les intermédiaires peuvent en effet détourner des ressources au détriment des bénéficiaires et des objectifs de développement, selon la nature de leurs pratiques et les possibilités de capture de rentes. Il faut faire plus sur ce plan, et notamment dans les domaines d'intervention énoncés dans le Programme d'Addis-Abeba comme les envois de fonds des émigrés ou l'investissement<sup>4</sup>. De telles approches pourraient se donner comme objectif de faire en sorte que le financement mixte ou l'investissement à impact agissent effectivement à l'appui du développement durable<sup>5</sup> et contribuent à encourager le financement à long terme, dans l'esprit des Principes de haut niveau sur le financement des investissements à long terme par les investisseurs institutionnels élaboré par le Groupe des Vingt (G20) et l'OCDE.

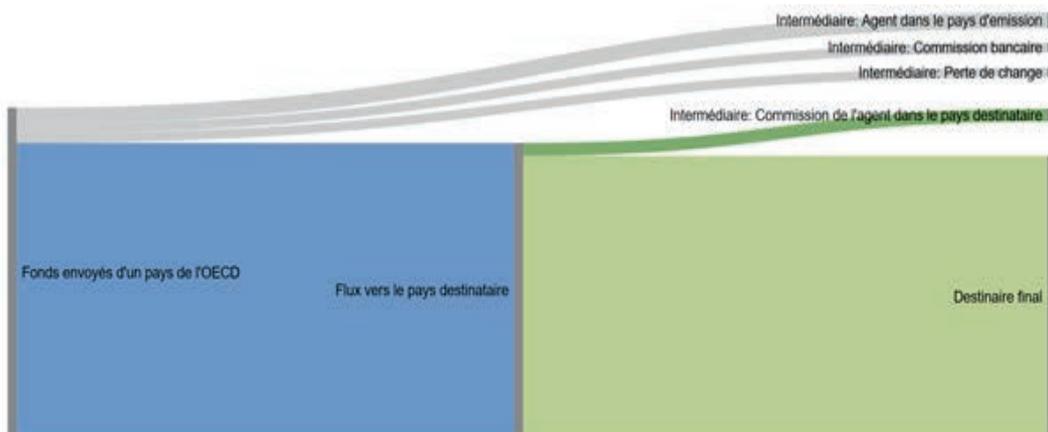
De fait, les régimes fiscaux ont un rôle clé à jouer pour guider le comportement des fournisseurs de FDD. De nouveaux outils de coopération fiscale internationale peuvent réduire l'incidence de la fuite des capitaux des pays en développement par le biais de la fraude et de l'évasion fiscales. Le soutien doit être accru pour permettre aux pays en développement de tirer pleinement parti de ces outils.<sup>6</sup>

De la même manière, et pour tirer parti du potentiel que recèlent les ressources du secteur privé, les cadres réglementaires ainsi que les cadres non contraignants élaborés à l'échelon national, régional ou mondial, doivent viser à promouvoir une conduite responsable des entreprises. Au nombre des cadres importants à cet égard figurent les Principes pour l'investissement responsable (PRI) élaborés par les Nations Unies, le Pacte mondial ou encore les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises (CRE). De tels cadres doivent également avoir pour objet de promouvoir une coopération efficace avec d'autres acteurs du secteur privé, à l'image des lignes directrices pour un engagement philanthropique efficace. Les pouvoirs publics ont également un rôle important à jouer pour favoriser la conduite responsable des entreprises et pour encourager et faciliter des investissements dotés de caractéristiques compatibles avec la finalité des ODD (ex. : Cadre d'action de l'OCDE pour l'investissement). Il faut également apporter un soutien accru à la promotion des chaînes de valeur internationales qui renforcent la contribution des entreprises au développement durable (ex. : aide pour le commerce, le climat de l'investissement ou l'environnement des entreprises).

Le troisième domaine où il est possible d'améliorer le système de FDD renvoie à l'*effort de cohérence des politiques au service des Objectifs de développement durable* dans les pays d'où proviennent les financements. Plusieurs politiques menées dans les pays d'où émane le FDD pourraient être revues à la lumière du Programme d'action d'Addis-Abeba. Toutefois, seulement 50 % des pays ayant répondu à l'enquête menée aux fins des Perspectives mondiales du financement du développement durable déclarent procéder à une analyse de la cohérence des politiques entre leurs politiques nationales et les objectifs de développement sur la base de données d'observation de l'impact produit sur les pays en développement (Chapitre 5). Le coût associé au transfert des envois de fonds des travailleurs émigrés au niveau des pays d'origine, de transit et de destination offre une illustration d'un défaut de cohérence (Graphique 0.12). Le coût des transferts demeure de l'ordre de 14 à 20 % dans toutes les régions des pays en développement, ce qui les ampute de l'une des sources les plus résilientes de

financement extérieur<sup>7</sup>. Non seulement les pertes et le coût des transferts pourraient être abaissés, mais les ressources correspondantes pourraient être mieux exploitées grâce à l'APD ou à d'autres sources de FDD telles que les obligations de la diaspora et l'utilisation des envois de fonds aux fins de l'inclusion financière ou d'autres ODD comme la sécurité alimentaire.

**Graphique 0.12. Pertes dues aux intermédiaires dans le transfert des envois de fonds**



Source : Auteurs

Il y a bien d'autres questions à résoudre en matière de cohérence des politiques pour ce qui a trait au financement du développement durable. Les exemptions fiscales dont bénéficie l'APD dans les pays en développement, par exemple, sont-elles cohérentes avec les efforts de mobilisation des ressources intérieures ? Comment les pays de l'OCDE peuvent-ils encourager leurs entreprises nationales à se soumettre aux obligations de déclaration relevant de la conduite responsable des entreprises concernant leurs activités dans les pays en développement ? Comment les pays de l'OCDE peuvent-ils promouvoir l'instauration d'un régime fiscal ou d'un cadre d'investissement qui encourage les entreprises ou les fonds de placement à consacrer davantage de ressources financières à l'appui des ODD ? Enfin, comment assurer le respect de la discipline fiscale de façon à éviter que des ressources allouées à des projets durables ne soient détournées ?

#### *Actions visant à améliorer les politiques sur le marché du financement du développement durable*

Si les efforts visant à mobiliser des ressources additionnelles à l'appui du développement et à passer de l'aune des milliards à celle des milliers de milliards doivent se poursuivre, ils devraient s'assortir d'efforts de réorientation des flux, actuels et futurs, vers les ODD. Dans cette optique, le marché du FDD doit être mieux réglementé de sorte que fournisseurs et destinataires des ressources en tirent le meilleur profit.

*Guider les acteurs sur le marché du FDD afin qu'ils assurent la compatibilité et l'impact maximum des flux de financement du développement durable au regard des ODD :*

1. Protéger les clients sur le marché du FDD, notamment contre les risques de surendettement, comme l'a récemment rappelé le Groupe des Sept (G7) lors de sa réunion de Charlevoix, au Canada. Cette protection pourrait prendre la forme d'un renforcement des travaux du Club de Paris, première instance internationale de restructuration de la dette publique bilatérale, par exemple, et d'un élargissement aux créanciers émergents.
2. Accélérer la mise en œuvre des politiques et instruments existants qui visent à accroître la qualité de l'investissement et le caractère responsable des chaînes d'approvisionnement.
3. Consacrer des études à la façon dont les activités commerciales, le secteur financier et le financement du développement, par exemple grâce à un indice ODD, pourraient mieux intégrer la perspective des ODD, et développer la réflexion à cet égard.
4. Mettre l'épargne et l'investissement à long terme au service des ODD en élaborant un guide à l'intention des fonds de pension, un nouveau système de notation de l'investissement ou de la performance des entreprises, etc.
5. Mettre au point de nouveaux outils afin de faciliter la réalisation des objectifs assignés aux instruments financiers innovants, tels que la « boîte à outils » élaborée sur la base des Principes du CAD de l'OCDE relatifs au financement mixte, l'évaluation de leur utilisation, par exemple le suivi et l'évaluation des obligations de projet et d'impact/de la diaspora/des obligations vertes, etc. ; de renforcer la cohérence des politiques dans les pays donneurs dans le cadre du partenariat pour la cohérence des politiques au service du développement durable (CPDD) et établir un observatoire des politiques non cohérentes, par exemple pour ce qui concerne les exemptions fiscales applicables à l'APD ou le coût des envois de fonds sur les principaux corridors, afin d'assurer la conformité avec les objectifs du G20 dans le cadre de ses engagements relatifs aux envois de fonds des migrants.

*Investir dans les déterminants nationaux du développement durable*

1. Soutenir les échanges (aide pour le commerce) et le développement du secteur privé, notamment l'environnement des entreprises et le climat de l'investissement afin de faciliter la mobilisation des ressources privées.
2. Soutenir la suppression des incitations fiscales inutiles, l'identification des obstacles à l'investissement et des outils de nature à stimuler l'investissement, de sorte que les recettes fiscales soient la résultante de l'investissement plutôt que d'être perdues dans le cadre de politiques visant à l'attirer.
3. Intensifier les programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités relevant des efforts de mobilisation des ressources intérieures, dans le droit fil de l'initiative fiscale d'Addis-Abeba en vue d'atteindre l'engagement portant sur un objectif de financement de 447 millions USD sur les quatre prochaines années.

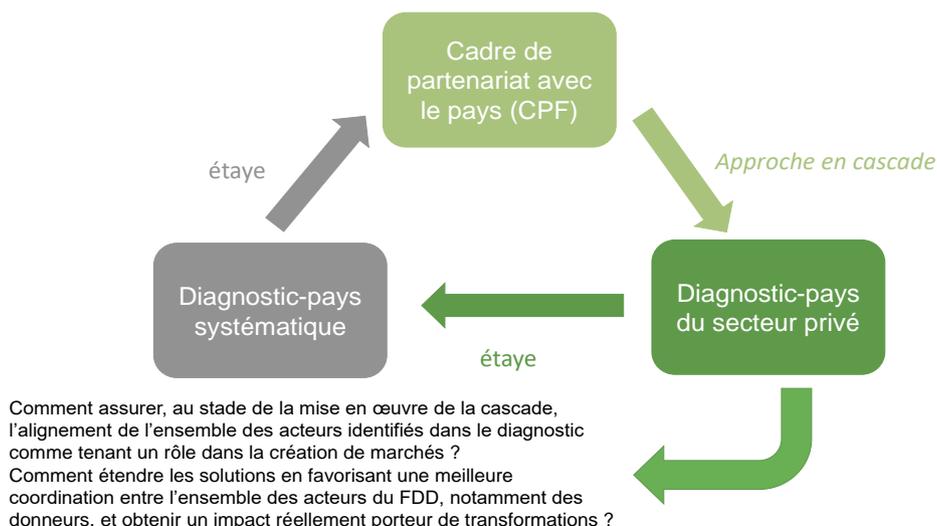
4. Prévenir l'évasion et la fraude fiscales, en utilisant de nouveaux outils en matière de fiscalité internationale susceptibles de limiter la fuite des capitaux en provenance des pays en développement et en intensifiant le soutien accordé aux pays en développement afin qu'ils puissent bénéficier pleinement de ces nouveaux outils, notamment par la constitution d'une base de données concrètes et par un renforcement de la volonté politique de les déployer.

***L'amélioration de la mise en œuvre du PAAA nécessite un effort d'intégration des stratégies et des activités de développement***

C'est au niveau opérationnel que la demande doit être en adéquation avec l'offre. Les acteurs du marché n'ont pas encore pris la mesure de l'ampleur de l'enjeu et n'ont pas encore recueilli les fruits de leurs interactions et de la coordination de leurs efforts.

*Améliorer la coordination peut aider à aligner les stratégies de développement et de financement des pays*

Le financement des ODD au niveau national devrait commencer avec la mise en place d'un cadre macroéconomique et réglementaire solide et prévisible qui crée les conditions de la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement durable. Une telle stratégie doit faire partie intégrante des plans de financement. Divers outils diagnostiques existent pour étayer les stratégies et autres plans au sein des pays. Il faut citer par exemple les évaluations du financement du développement (DFA) ; les diagnostics-pays du Groupe de la Banque mondiale concernant le secteur privé (CPSD) qui appliquent une approche en cascade de la création de marchés ; ou encore les examens multidimensionnels par pays (EMPP) plus larges de l'OCDE. Ce sont autant d'outils, aux côtés des cadres de financement nationaux intégrés, qui aident à mettre en adéquation le financement extérieur avec les priorités nationales de développement. Le Graphique 0.13 décrit l'approche en cascade du Groupe de la Banque mondiale.

**Graphique 0.13. Donner corps à l'approche en cascade du Groupe de la Banque mondiale**

Source : Auteur, sur la base de Groupe de la Banque mondiale (2018<sup>[19]</sup>) *World Bank Group Directive: Country Engagement*, <https://policies.worldbank.org/sites/ppf3/PPFDocuments/1cb5ccd7e58e479096378f9d5f23b57d.pdf>; Banque mondiale-FMI (2018<sup>[20]</sup>), *Forward Look - A Vision for the World Bank Group in 2030: Implementation Update*, [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018\\_0005ForwardLookupdate\\_329.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018_0005ForwardLookupdate_329.pdf)

Des situations particulières peuvent nécessiter des types de diagnostic différents et une boîte à outils de FDD plus diversifiée. C'est ce qui se produit dans les contextes fragiles, où la participation du secteur privé peut rendre nécessaire la mise au point de mécanismes de financement innovants adaptés à la situation et où le rôle des systèmes administratifs peut être restreint<sup>8</sup>. Les petits États insulaires en développement<sup>9</sup> et les pays qui traversent certaines phases de transition de la première catégorie de revenu par habitant à la suivante<sup>10</sup> peuvent eux aussi avoir besoin de types spécifiques de diagnostic.

En dépit de la multiplication de ces instruments, toutefois, la coordination des acteurs au niveau national demeure problématique. Le Programme d'action d'Addis-Abeba visait à faire disparaître les cloisonnements entre les activités, mais ces derniers ont globalement subsisté – en partie parce que les acteurs n'ont guère été incités à coordonner leur action et que les résultats des diagnostics comme les CPSD ne sont pas toujours utilisés pour renforcer l'adéquation des financements aux priorités de l'action publique. La mobilisation des ressources intérieures est également souvent négligée.

*Les stratégies holistiques de FDD doivent être déployées à tous les niveaux de gouvernance*

Même si les ODD sont essentiellement mis en œuvre à l'échelon national, certains enjeux du développement durable et certaines ressources sont mieux gérés à l'échelon international ou au niveau des villes ou des provinces. Les diagnostics, les partenariats et les actions qui relèvent des échelons mondial, régional ou infranational doivent donc venir compléter le développement piloté par le pays en prenant autant que possible appui sur les cadres et institutions existants.

Au niveau *mondial*, le processus conduit sous les auspices des Nations Unies, y compris le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, est en première ligne du PAAA et de l'approche holistique du financement du développement durable. Ce processus devrait être consolidé par le G20, sur la base des recommandations de son Groupe de personnalités éminentes chargé de réfléchir sur la gouvernance financière mondiale<sup>11</sup>, le G7, l'OCDE et autres plateformes, dans l'objectif de mettre en présence des acteurs divers<sup>12</sup>. Si des progrès sensibles ont été accomplis pour donner aux pays en développement un rôle plus étoffé en matière fiscale avec l'élaboration du Cadre inclusif, il faut faire davantage au niveau d'autres mécanismes décisionnels importants en matière de réglementation, notamment dans les domaines de la réglementation de la dette et des activités bancaires. Le renforcement des plateformes mondiales devrait également faire plus de place au rôle des fonds thématiques, qui sont à l'origine de profonds changements des systèmes. Avec la Plateforme Co-Impact, la communauté philanthropique propose un modèle prometteur.

Certaines cibles des ODD doivent être traitées au niveau *régional*, comme les migrations, la sécurité alimentaire, les épidémies, le changement climatique, l'instabilité politique et les conflits. Les stratégies holistiques de FDD pourraient donc comporter une dimension supranationale – par l'acheminement de ressources via des organisations multilatérales et/ou régionales – qui permette des économies d'échelle et une plus grande efficacité. Par exemple, la stratégie de l'Union européenne (UE) intitulée « Le commerce pour tous », adopté dans le prolongement du Programme 2030, engage l'UE à suivre une politique commerciale et d'investissement responsable et d'en faire l'instrument de la mise en œuvre des ODD. Cette stratégie engage également l'UE à inclure des chapitres relatifs aux échanges et au développement durable dans les négociations d'accords de libre-échange.

Les solutions de FDD devraient également inclure le financement de solutions *locales*, un niveau de financement longtemps négligé. À titre d'exemple, le R20 (Régions pour le climat) a été créé pour aider les gouvernements infranationaux dans le monde à mettre en place des projets de développement économique bas carbone et résilients face aux changements climatiques. Son approche holistique donne une nouvelle impulsion à la coopération décentralisée. Des outils diagnostiques et des instruments innovants pourraient être mis à l'étude, par exemple des mécanismes infranationaux de mise en commun des fonds.

*Les besoins propres à des secteurs ou à des domaines spécifiques de l'action publique méritent une attention particulière, en particulier lors du passage d'une catégorie de revenu à une autre*

Même si l'information est lacunaire, des données partielles donnent à penser que les combinaisons de financements varient selon les secteurs, certains d'entre eux étant plus dépendants du financement public tandis que d'autres rencontrent davantage de difficultés à créer des marchés et à favoriser la porosité entre les financements publics et privés.

Des recherches en cours à l'OCDE étudient la spécificité sectorielle des combinaisons de FDD lors du reclassement d'un pays dans une catégorie de revenu supérieure. D'après les premières conclusions, le passage de financements concessionnels à des financements non concessionnels se produit à différents niveaux de revenu en fonction des secteurs. Selon d'autres constats liminaires, on observe un déficit de financement de la transition dans des secteurs comme la santé, ce qui laisse penser que le passage à des

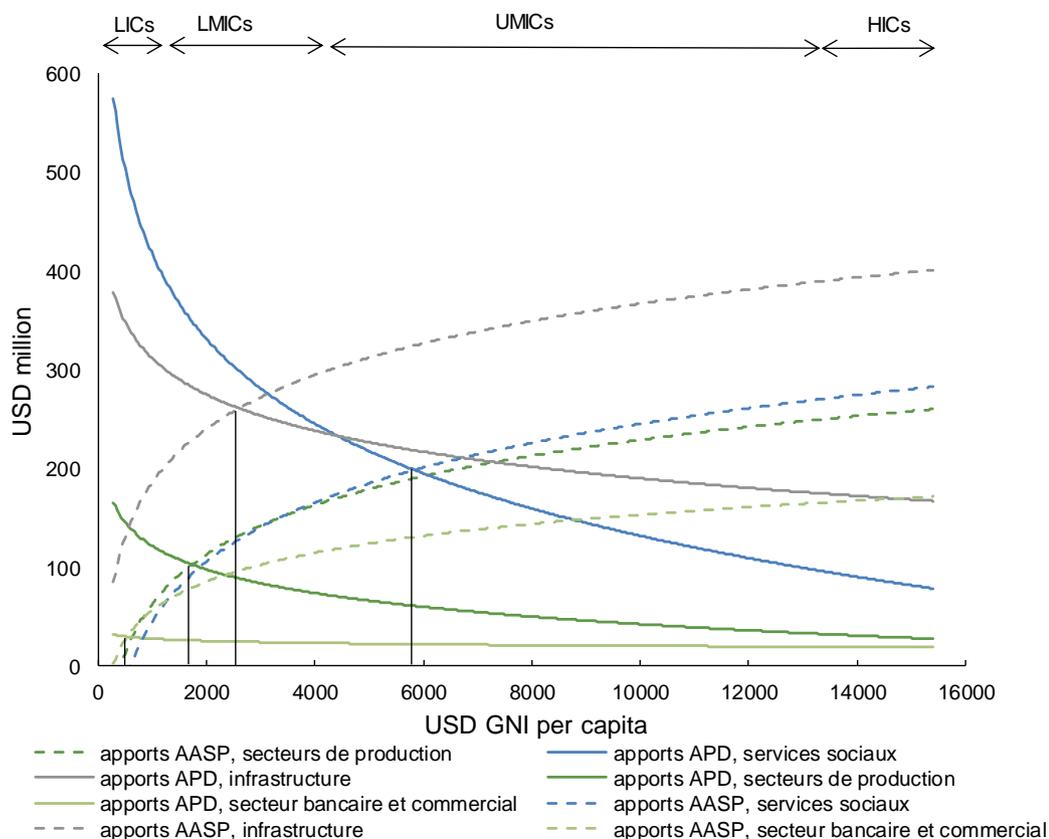
ressources intérieures ou privées devrait être préparé par les donateurs publics de façon à préserver la résilience des programmes de santé et éviter le risque de ne pas concrétiser les ODD relatifs à la santé lorsque l'APD diminue. Une approche holistique peut aider à hiérarchiser les programmes d'APD et à préparer la substitution entre différentes sources de FDD.

Il convient de porter une attention particulière à des objectifs spécifiques de *l'action publique* relevant par exemple de l'éducation ou de la santé susceptibles de connaître une régression lors du reclassement des pays dans une catégorie de revenu supérieure ou de voir les sources de financement qui leur étaient accessibles se modifier (Graphique 0.14). Les déficits de financement en période de transition peuvent se produire à différents stades de développement. Il faut donc avoir recours à des stratégies holistiques afin d'assurer la résilience et de préparer la substitution des sources de financement, par exemple en apportant un soutien à la mobilisation des ressources intérieures ou à la création de marchés pour stimuler le développement du secteur privé.

En outre, le fait de réunir différents acteurs élargit les possibilités d'innovation dans l'action menée pour atteindre des objectifs transversaux comme l'égalité entre hommes et femmes ou la transition vers une économie bas carbone. Ainsi les émissions d'obligations vertes – favorisées par de nouvelles formes de coopération entre les pouvoirs publics et le secteur privé – ont bondi de 80 % par an en moyenne au cours des cinq dernières années et devraient augmenter d'encre 30 % en 2018, pour atteindre 200 milliards USD. Tout l'éventail des actions relatives au financement doit être réexaminé pour les rendre compatibles avec l'Accord de Paris, de l'investissement à la mobilisation des ressources intérieures jusqu'à la mise en place de nouveaux partenariats comme le Global Innovation Lab for Climate Finance.

### Graphique 0.14. Suivi des secteurs à risque: apports d'APD et d'AASP aux pays en développement 2012-16

Des membres du CAD et des organisations multilatérales, prix de 2015, en termes absolus.



Note : Ce graphique présente des courbes logarithmiques.

Source : Calculs de l'auteur, sur la base de OCDE (2018<sup>[21]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> pour les apports d'APD et d'AASP; et de Banque mondiale (2017<sup>[22]</sup>) *Indicateurs du développement dans le monde (base de données)*, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators> pour le RNB par habitant.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974788>

#### *Les mesures à adopter pour donner corps à une approche plus holistique du financement du développement durable*

Le soutien et la promotion d'un dialogue mondial entre les acteurs dans le cadre du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement (IATF), des Nations Unies et du G20/G7, telle est la première étape de la mise en œuvre d'une approche du FDD plus coordonnée et plus inclusive aux niveaux local, régional, national et mondial, et dans des contextes sectoriels et stratégiques de différente nature.

En outre, les initiatives suivantes peuvent consolider les outils existants au niveau des pays :

1. Dans le droit fil de l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs) et du Document final de Nairobi sur l'efficacité du développement, promouvoir la coordination entre les acteurs dans la mise en œuvre des diagnostics prévus en

matière de FDD en s'appuyant sur les partenariats multipartites de nouvelle génération. De même, il convient de veiller à l'alignement du financement à l'appui du développement durable sur les stratégies nationales de développement, et d'évoluer d'une pluralité de diagnostics à une mise en œuvre plus coordonnée des recommandations.

2. Renforcer les capacités dans les pays en développement pour qu'ils puissent gérer la complexité du marché du FDD (ex. : formation sur le financement mixte et les obligations vertes/bleues/de développement/ et les obligations-diaspora), tant au niveau de la fixation des priorités (appropriation) et de la coordination des acteurs que pour combler des lacunes spécifiques concernant par exemple la prévision.

Parmi les lignes d'action comparables suivies à différents niveaux de gouvernance et dans des contextes, secteurs ou domaines de l'action publique différents, il s'agit de :

1. Promouvoir l'alignement des objectifs d'intégration régionale sur les ODD, par exemple en incluant une référence aux ODD dans les accords commerciaux et d'investissement.
2. Encourager la mise en place de nouveaux partenariats et mécanismes de financements au niveau des régions, des villes et des collectivités par le biais de la coopération décentralisée ou d'initiatives public-privé dans l'optique de combler les déficits de financement et de déployer la mise en œuvre des ODD à l'échelon local.
3. Mettre au point des cadres ou des stratégies de FDD adaptés à des situations spécifiques, comme des orientations sur l'action à mener pour financer la stabilité dans les contextes fragiles (Financing for Stability Guidance in fragile contexts).
4. Continuer d'étudier le rôle des différentes sources de FDD et des différents acteurs dans les différents secteurs et domaines de l'action publique lors du reclassement des pays dans la catégorie de revenu supérieure, et tirer le meilleur parti de l'APD pour éviter les phénomènes de régression lorsque ces pays n'ont plus accès aux financements concessionnels.

## Notes

<sup>1</sup> Voir les initiatives du Forum économique mondial (<https://www.growinclusive.org/>) et de l'OCDE (<http://www.oecd.org/inclusive-growth/business.htm>) relatives au rôle de l'entreprise dans la croissance inclusive.

<sup>2</sup> Voir les initiatives menées dans le secteur de l'agriculture, comme la Nouvelle vision pour l'agriculture (<https://www.weforum.org/projects/new-vision-for-agriculture>), l'initiative Grow Africa (<https://www.growafrica.com>) et Grow Asia (<https://www.growasia.org>) qui, ensemble, ont généré des investissements publics et privés avec le soutien des gouvernements locaux et de la société civile.

<sup>3</sup> Du côté de l'offre et dans le prolongement de la réunion du G7 de 2018, les gouvernements ont lancé un appel en faveur du renforcement « des travaux en cours du Club de Paris, principale enceinte internationale de restructuration de la dette bilatérale officielle, en vue d'une plus grande intégration des créanciers émergents. »

<sup>4</sup> Il faut par exemple citer les engagements du G20 concernant les envois de fonds et la réduction du coût des transferts.

<sup>5</sup> Voir le Communiqué du G7 de Charlevoix.

<sup>6</sup> Voir la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales et les boîtes à outils de la plateforme ainsi que le Cadre inclusif sur le BEPS.

<sup>7</sup> Le montant des envois de fonds transférés vers les pays en développement a presque quadruplé dans les 15 dernières années, pour atteindre 466 milliards USD en 2017.

<sup>8</sup> Le ratio recettes fiscales/PIB moyen dans les contextes fragiles est de quelque 25 % inférieur à ce qu'il est dans les contextes non fragiles (IEO, 2018).

<sup>9</sup> PNUD/AFD, Le financement des objectifs de développement durable (ODD) dans les pays les moins avancés (PMA), ou bien la publication de l'OCDE « Financing for Stability Guidance », par exemple.

<sup>10</sup> L'approche de la CEPALC (Analyse des déficits structurels) ou celle de la CNUCED (soutien aux PMA ayant satisfait aux critères de reclassement).

<sup>11</sup> (G20 Eminent Persons Group, 2018<sup>[23]</sup>) Making the Global Financial System Work For All, Report of the G20 Eminent Persons Group on Global Financial Governance (<http://www.globalfinancialgovernance.org/>)

<sup>12</sup> L'initiative de la présidence canadienne du G7 pour réunir, en 2018, les ministres des Finances et les ministres chargés du développement.

## Références

- Banque africaine de développement, et al. (2015), *From Billions to Trillions: Transforming Development Finance Post-2015 Financing for Development - Multilateral Development Finance*, FMI, Comité du développement de la Banque mondiale, Washington, D.C, [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002\(E\)FinancingforDevelopment.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002(E)FinancingforDevelopment.pdf). [16]
- Banque mondiale (2018), *Migration and remittance data*, Banque mondiale, Washington, D.C, <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data>. [10]
- Banque mondiale (2018), « Migration and Remittances Data », <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data>. [12]
- Banque mondiale (2017), *Indicateurs du développement dans le monde*, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>. [22]
- Banque mondiale, FMI (2018), *Forward Look - A Vision for the World Bank Group in 2030: Implementation Update*, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Washington, D.C, [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018\\_0005ForwardLookupdate\\_329.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018_0005ForwardLookupdate_329.pdf). [20]
- CNUCED (2017), « Commodity dependence, growth and human development », dans *Background document to the Commodities and Development Report 2017*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc2017d5\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc2017d5_en.pdf). [4]
- CNUCED (2014), *World Investment Report 2014 - Investing in the SDGs: An Action Plan*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf). [17]
- FMI (2018), *Balance of payments statistics for FDI, portfolio investments, and long-term and short-term debt making up private investment*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>. [2]
- FMI (2018), « base de données des Perspectives de l'économie mondiale », <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>. [15]
- FMI (2018), « Évolution et perspectives macroéconomiques dans les pays en développement à faible revenu-2018 », *IMF Policy Papers*, FMI, Washington, D.C., <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/PP/2018/french/french-pp021518macroeconomic-developements-and-prospects.ashx>. [6]

- FMI (2017), « Balance of Payments (base de données) », [13]  
<http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>.
- FMI (2017), *World revenue longitudinal data*, <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat>. [7]
- G20 Eminent Persons Group (2018), *G20 Eminent Persons Group (EPG) on Global Financial Governance: Update for the G20 Meeting of Finance Ministers and Central Bank Governors, Buenos Aires March 2018*, G20, [http://G20 Eminent Persons Group \(EPG\) on Global Financial Governance: Update for the G20 Meeting of Finance Ministers and Central Bank Governors, Buenos Aires March 2018](http://G20 Eminent Persons Group (EPG) on Global Financial Governance: Update for the G20 Meeting of Finance Ministers and Central Bank Governors, Buenos Aires March 2018). [23]
- Gaspar, V. et L. Jaramillo (2018), « Réduire les dettes élevées », *IMF Blog*, p. 8, [5]  
<https://www.imf.org/external/french/np/blog/2018/041818f.htm>.
- Groupe de la Banque mondiale (2018), *Creating Markets for Sustainable Growth and Development*, Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C., [18]  
<https://iege.worldbankgroup.org/sites/default/files/Data/reports/ap-creating-markets.pdf>.
- Groupe de la Banque mondiale (2018), *IBRD/IDA/IFC/MIGA Guidance: Country Engagement*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., [19]  
<https://policies.worldbank.org/sites/ppf3/PPFDocuments/1cb5ccd7e58e479096378f9d5f23b57d.pdf>.
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers*, OCDE, Paris, [9]  
<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>.
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, OCDE, Paris, [21]  
<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>.
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, OCDE, Paris, [11]  
<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>.
- OCDE (sans date), *Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques*, OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/base-de-donnees-mondiale-des-statistiques-des-recettes-publiques.htm>. [8]
- ONU (2003), *Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement (Monterrey, Mexique, 18-22 mars, 2002)*, Nations Unies, New York, [http://www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=A/CONF.198/11](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/CONF.198/11). [1]
- Organisation mondiale du commerce (2018), « L'OMC revoit à la baisse les perspectives du commerce mondial face à l'accumulation des risques », *communiqué de presse, site Internet de l'OMC*, [https://www.wto.org/french/news\\_f/pres18\\_f/pr822\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/pres18_f/pr822_f.htm). [14]
- Schmidt-Traub, G. (2015), *Investment needs to achieve the Sustainable Development Goals: Understanding the Billions to Trillions*. [3]

## Chapitre 1. Le financement du développement durable dans un contexte en rapide évolution

*Les politiques de développement ne se font pas en vase clos. Les changements socio-économiques, technologiques, environnementaux et autres qui transforment le monde à un rythme rapide influent profondément sur les objectifs de développement et la disponibilité des ressources qui peuvent leur être – ou leur sont – consacrées. Ce chapitre dresse un panorama de ces changements et des contraintes associées au financement du développement durable et les replace dans le contexte des programmes d'action mondiaux pour le développement. Il s'achève sur une vision prospective de ce qu'il reste à accomplir au sein du paysage financier du développement durable.*

## En bref

Le Programme 2030 a rehaussé le niveau des ambitions et des besoins de financement en matière de développement durable. Cependant, ceux-ci n'existent pas en dehors de tout contexte. Différents facteurs socio-économiques, technologiques, environnementaux et autres déterminent les capacités de financement intérieures et extérieures, ce qui influe sur les objectifs de développement et la disponibilité des ressources qui leur sont consacrées. Au cours de la dernière décennie, certains de ces facteurs ont été sous tension.

- **Croissance** : Après la crise de 2008-09, la croissance du PIB dans les pays de l'OCDE a stagné, et les prévisions ne se sont améliorées que récemment. Après un rebond, la croissance dans les économies émergentes et en développement s'est elle aussi ralentie, s'établissant à 6-7 % en République populaire de Chine (la « Chine ») et aux alentours de 3-4 % en Afrique subsaharienne, soit bien en dessous des taux de croissance à deux chiffres enregistrés auparavant. Ces évolutions ont pesé sur les capacités extérieures et intérieures de financement du développement.
- **Prix des produits de base** : Plus de 60 % des pays en développement sont largement tributaires des produits de base pour leurs recettes d'exportation. La fin du supercycle des produits de base en 2011 et la baisse des prix qui s'en est suivie ont considérablement limité leur capacité à mobiliser des ressources intérieures. L'effet a joué en sens inverse pour les pays importateurs nets de produits de base. Les pays à l'économie diversifiée ont été plus résilients.
- **Niveaux d'endettement** : Un endettement excessif (des sommets historiques ont été atteints) non seulement augmente les risques pour la stabilité financière, mais limite en outre la capacité des bailleurs de fonds (flexibilité budgétaire réduite) et des pays en développement bénéficiaires (capacité d'absorption amoindrie) à mobiliser des financements au service du développement durable. Parallèlement, l'emprunt peut être un puissant outil permettant de financer des investissements productifs, et certains pays ont encore la possibilité de s'endetter.
- **Migration** : Les flux migratoires à destination des pays de l'OCDE ont augmenté depuis 2010. Les envois de fonds n'ont cessé de progresser pour atteindre 466 milliards USD en 2017, et représentent aujourd'hui environ le triple du montant de l'aide publique au développement. Une part des ressources affectées au financement du développement a été réorientée vers la prise en charge des dépenses afférentes à l'accueil des réfugiés sur le territoire national.
- **Technologie** : L'effet global de l'évolution technologique sur les ressources disponibles pour le développement durable reste à déterminer. Les innovations technologiques influent cependant sur les modalités de financement du développement durable, par le biais de nouveaux instruments et d'outils plus efficaces pour mobiliser les ressources intérieures (par exemple, paiement des factures de services publics ou des impôts au moyen d'un téléphone portable).

Ces évolutions ont créé un « effet de ciseaux », les capacités de financement étant bridées alors que les besoins de financement augmentent. Il est donc urgent de réformer. Le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) a mis en route un processus de réforme, mais au bout de trois ans, la communauté du développement n'a pas encore exploité pleinement la possibilité d'intégrer un plus large éventail d'acteurs, de ressources et d'instruments à l'écosystème de financement du développement durable (approche dite holistique).

## Les capacités de financement du développement durable sont sous pression

Les politiques de développement sont de plus en plus interdépendantes. Différents facteurs influent sur la capacité des pays en développement et d'autres acteurs à mobiliser des ressources à l'appui du développement durable.

Durant les années 2000, les pays en développement ont bénéficié d'une conjoncture économique mondiale favorable pour accéder aux sources de financement. La faiblesse des taux d'intérêt dans les pays développés a amené les investisseurs internationaux à explorer les possibilités d'investissement à fort rendement dans les pays en développement. Ce phénomène, conjugué à la déréglementation des marchés internationaux de capitaux, a débloqué des flux massifs de capitaux à destination des pays en développement. Aux lendemains de la crise financière, l'assouplissement quantitatif qui a caractérisé les politiques monétaires dans les pays développés a encore accru les liquidités. Les actifs des banques centrales des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon se sont accrus pour atteindre le montant inégalé de 14 000 milliards USD à la fin 2017, contre environ 2 000 milliards USD en 2007, et les fonds ainsi libérés ont cheminé vers les pays en développement.

La tendance aujourd'hui est inversée. Divers facteurs, présentés comme positifs ou négatifs ou les deux, dans le Tableau 1.1, ont des effets limitatifs sur le financement du développement durable.

**Tableau 1.1. Les pressions au sein du système sur le financement du développement durable**

<b>Croissance</b>	Elle n'a pas retrouvé ses niveaux d'avant 2008 (-)
<b>Prix des produits de base</b>	La fin du supercycle en 2011 peut atténuer les contraintes pesant sur les importateurs nets, mais exacerbe celles pesant sur les exportateurs nets (+, -)
<b>Niveaux d'endettement</b>	Sommet historique dans les pays en développement et les pays donateurs (-)
<b>Migration</b>	Hausse des flux et du coût des réfugiés dans le pays (-) mais augmentation des envois de fonds (+)
<b>Technologie</b>	Source à la fois de menaces et d'opportunités (+, -)

Source : Auteur

Comme indiqué dans ce rapport, il est impératif, face à ces pressions, de s'assurer de la participation effective de tous les acteurs au sein du paysage du financement du développement durable et de tirer le meilleur parti possible des ressources qu'ils peuvent apporter.

Ce chapitre décrit en quoi les capacités de mobilisation de financements pour le développement durable sont soumises à des pressions croissantes tandis que les besoins de financement augmentent, ce qui se traduit par ce que l'on appelle un effet de ciseaux. Le Programme d'action d'Addis-Abeba a mis en route une réforme visant à remédier à cet « effet de ciseaux » en augmentant le nombre des acteurs qui participent au financement du développement durable.

La Partie I de ce rapport présente les différents acteurs et examine quel rôle ces acteurs et leurs ressources peuvent jouer dans le financement du développement durable. La réforme engagée au sein du PAAA est toutefois loin d'être achevée, et il reste encore fort à faire. La Partie II de ce rapport examine ce qu'il faudrait faire pour exploiter pleinement le potentiel de la contribution collective des acteurs, anciens et nouveaux, du financement.

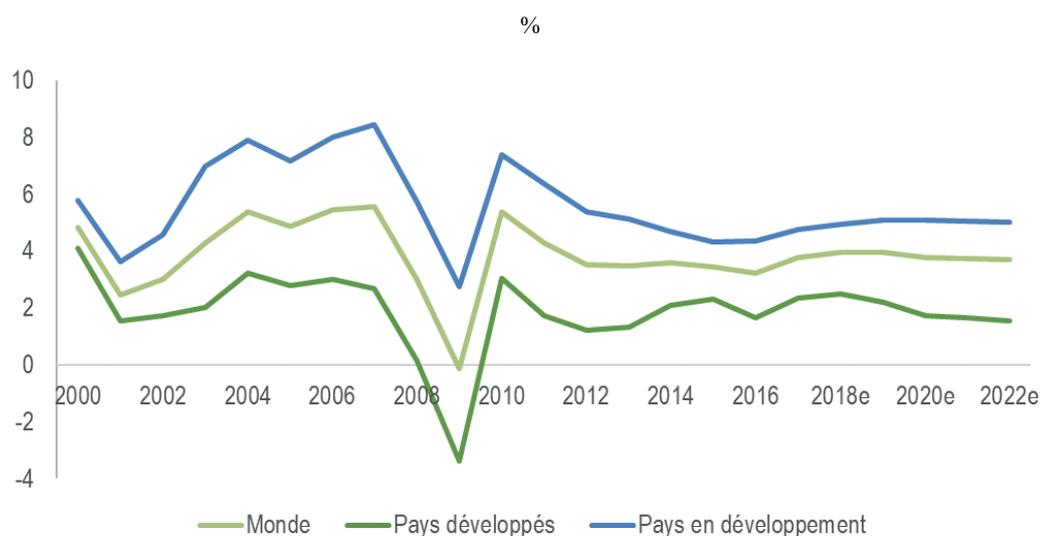
### ***La faiblesse de la croissance économique est préoccupante***

La croissance économique joue un rôle déterminant dans les capacités intérieures et extérieures de financement du développement durable. En 2017, la croissance du PIB mondial atteignait 3.8 %, contre 5.6 % avant la crise financière mondiale. (FMI, 2018<sup>[1]</sup>) L'écart (1.8 %) se situe dans la fourchette du déficit d'investissement estimé, puisque le montant des fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) est estimé à 1.5-2.5 % du PIB mondial (Schmidt-Traub, 2015<sup>[2]</sup>).

Sur le plan national, la croissance économique élargit la base d'imposition d'un pays, conduisant à une hausse des ressources publiques intérieures. Les recettes provenant de l'impôt sur les sociétés et les personnes physiques et de la taxe sur la valeur ajoutée s'accroissent avec l'augmentation du niveau de l'activité économique. Un ralentissement de la croissance dans les pays en développement diminue donc les ressources intérieures disponibles pour le développement durable.

La croissance économique à l'étranger importe également car elle oriente l'offre de financement international vers les pays en développement sous la forme d'échanges commerciaux, d'investissements et autres ressources. Par exemple, il existe un objectif convenu à l'échelon international, qui consiste pour les apporteurs bilatéraux de financement pour le développement à affecter 0.7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). Seuls quelques pays satisfont effectivement à cette ambition, mais l'objectif de 0.7 % montre que les sommes consacrées à l'APD sont liées à la taille de l'économie des pays apporteurs et qu'une faible croissance se traduit par une APD moindre.

Étant donné l'importance de la croissance économique, l'atonie de la croissance de l'économie mondiale depuis 2009 est préoccupante. Le Graphique 1.1 montre que la croissance du PIB dans les pays développés stagne aux alentours de 2 % depuis la crise. Après un redressement relativement rapide au sortir de la crise financière, mais en moyenne depuis 2010, les pays en développement ont vu leur taux de croissance décliner. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), les taux de croissance des pays en développement devraient remonter légèrement, à 4.9 % en 2018, puis à environ 5 % les deux années suivantes, mais demeureront inférieurs à leurs niveaux d'avant la crise (FMI, 2018<sup>[1]</sup>) Un autre facteur important à prendre en considération est le ralentissement de la croissance remarquable de la Chine, qui, après être restée à deux chiffres jusqu'en 2010, est tombée à 6.9 % en 2017 (FMI, 2018<sup>[1]</sup>).

**Graphique 1.1. La croissance économique reste morose depuis la crise financière**

Source : Fonds monétaire international (2018<sup>[3]</sup>), *Perspectives de l'économie mondiale (base de données)*, avril 2018, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>

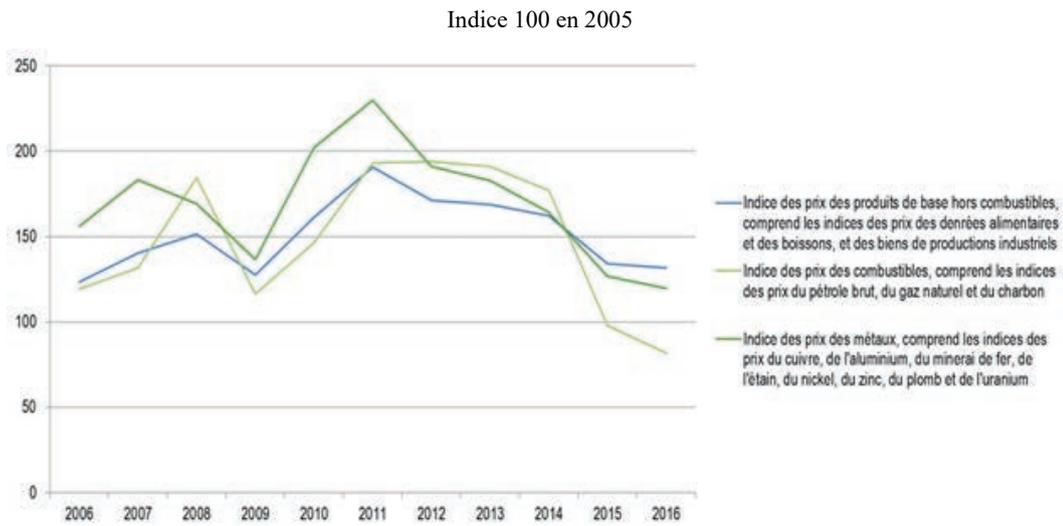
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933973933>

### ***Les cours des produits de base ont chuté avec la fin du supercycle***

Pour les pays en développement, les résultats et perspectives en matière de croissance sont souvent liés au commerce et au prix des produits de base. D'un côté, nombre de pays en développement dépendent des recettes des exportations de produits de base et de ressources naturelles pour générer des ressources intérieures. D'après la CNUCED, 64 % des pays en développement tirent plus de 60 % de leurs recettes d'exportation de marchandises des produits de base (CNUCED, 2017<sup>[4]</sup>). De plus, les fluctuations des cours des produits de base peuvent affecter la balance courante des pays, ce qui leur crée alors des difficultés pour assurer le service de la dette.

D'un autre côté, certains pays en développement sont des importateurs nets de produits de base. Ils sont touchés en sens inverse par les variations des cours des produits de base – autrement dit une baisse des prix améliore le solde de leur balance courante. La volatilité des cours des produits de base peut précariser la sécurité alimentaire dans ces pays.

Les prix internationaux de la plupart des catégories de produits de base ont augmenté après la crise, mais ce rebond a rapidement été suivi d'un effondrement des prix de l'ensemble des produits de base après 2011. Entre 2011 et 2016, les produits de base hors combustibles ont perdu 26 %, les combustibles 51 % et les métaux 36 %, comme le montre le Graphique 1.2. Cette chute a pénalisé les exportateurs de produits de base tels que le Chili, qui avait enregistré jusqu'alors une croissance si forte qu'il était entré en 2013 dans la catégorie des pays à revenu élevé (voir Encadré 1.1). Les fluctuations des cours des produits de base exposent donc de nombreux pays à des revers sur les plans de l'économie et du développement. Cependant, la récente stabilisation des cours des produits de base augure d'une amélioration graduelle de leur situation économique. En particulier, le prix des matières premières énergétiques devrait s'accroître de 28 % en 2017 et de 4 % en 2018 selon les prévisions. (Banque mondiale, 2017<sup>[5]</sup>)

**Graphique 1.2. Le prix des produits de base a chuté**

Source : FMI (2018<sup>[3]</sup>), *Perspectives de l'économie mondiale (base de données)*, avril 2018, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>

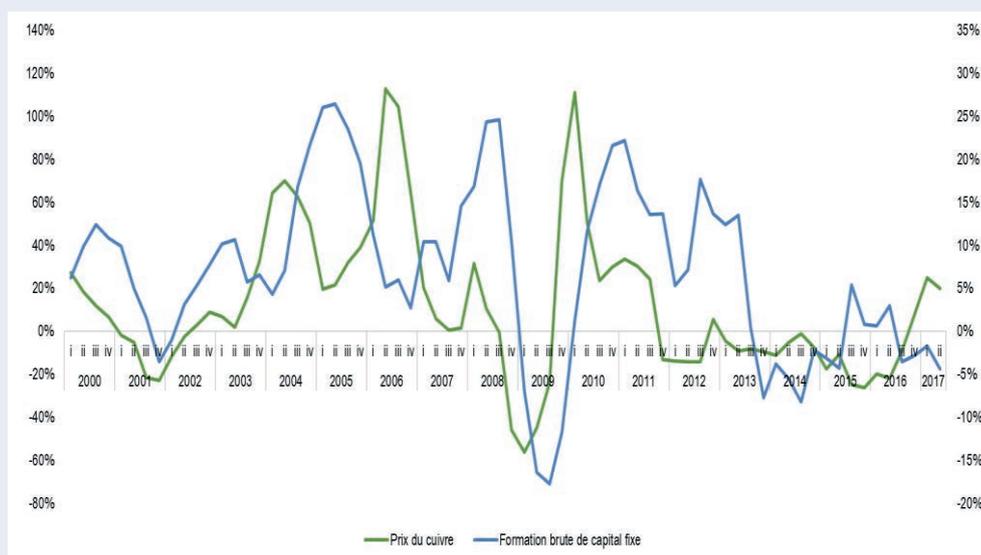
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933973952>

### Encadré 1.1. La réponse contracyclique du Chili face à la fin du supercycle des produits de base

Durant les années 2000, ce que l'on a appelé le « supercycle des produits de base » a considérablement amélioré les termes de l'échange de nombreuses économies exportatrices de produits de base, même pendant la crise, jusqu'en 2011, date à laquelle les cours des produits de base ont commencé à baisser. La fin des prix élevés des produits de base présente un risque persistant de chocs exogènes dans les pays tributaires des produits de base. Des mesures contracycliques peuvent s'avérer utiles en contribuant à atténuer ces vulnérabilités.

En 2011, le Chili est devenu le premier pays d'Amérique du Sud à adhérer à l'OCDE, et il a été radié en 2017 de la liste des pays bénéficiaires de l'APD. Il fait mieux que la plupart des autres pays d'Amérique latine en ce qui concerne les risques sur les plans macroéconomique, politique, de l'emploi et du commerce extérieur. Cependant, le Chili dépend fortement d'un petit nombre de produits de base, l'exploitation du cuivre représentant 20 % de son PIB et 60 % de ses exportations. De 2000 à 2011, les termes de l'échange ont doublé au Chili. Quand les prix des métaux ont amorcé leur ajustement à la baisse en 2011, la croissance réelle du PIB et l'investissement sont entrés dans une période de baisse prolongée (Graphique 1.3). L'effondrement des cours des produits de base a entraîné une dépréciation du peso, créant des tensions inflationnistes qui ont réduit les possibilités de mener une politique monétaire contracyclique et conduit la banque centrale à relever son taux directeur afin de maintenir l'inflation dans la fourchette cible.

Graphique 1.3. Les prix du cuivre ont affecté l'investissement



Source : Les données sur le prix du cuivre proviennent de la banque centrale du Chili (2018<sup>[6]</sup>), *Base de Datos Estadísticos*, <https://si3.bcentral.cl/Boletin/secure/boletin.aspx?idCanasta=FHLES3325> ; les données sur la formation brute de capital fixe proviennent de OCDE (2018<sup>[7]</sup>), *Statistiques sur les comptes nationaux (base de données)*, [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/data/statistiques-de-l-ocde-sur-les-comptes-nationaux\\_na-data-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/data/statistiques-de-l-ocde-sur-les-comptes-nationaux_na-data-fr)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933973971>

Pour amortir les chocs exogènes, en particulier les effets de la volatilité des prix des produits de base, le Chili a établi en 2006 une règle dite de l'excédent structurel, en fixant pour objectif un excédent budgétaire de 0.5 % et en imposant d'accroître les dépenses publiques quand l'activité est faible et de les diminuer en période d'expansion. En 2008, la balance courante du Chili est devenue déficitaire ; cependant, les dépenses publiques ont fléchi après la dégradation des termes de l'échange, pour revenir à une situation excédentaire en 2009-10. La fin du supercycle a détérioré la balance, et le Chili a de nouveau accusé un déficit en 2011. Le déficit était presque résorbé en 2014, atteignant à peine -2 % du PIB, s'approchant de l'objectif d'un excédent de 0.5 %. La règle budgétaire adoptée par le Chili s'est révélée efficace pour donner un tour plus contracyclique à la politique budgétaire. Le PIB par habitant est resté stable durant le supercycle des produits de base, ce qui témoigne de l'efficacité de la règle budgétaire contracyclique.

### ***L'augmentation des niveaux d'endettement réduit les capacités d'absorption***

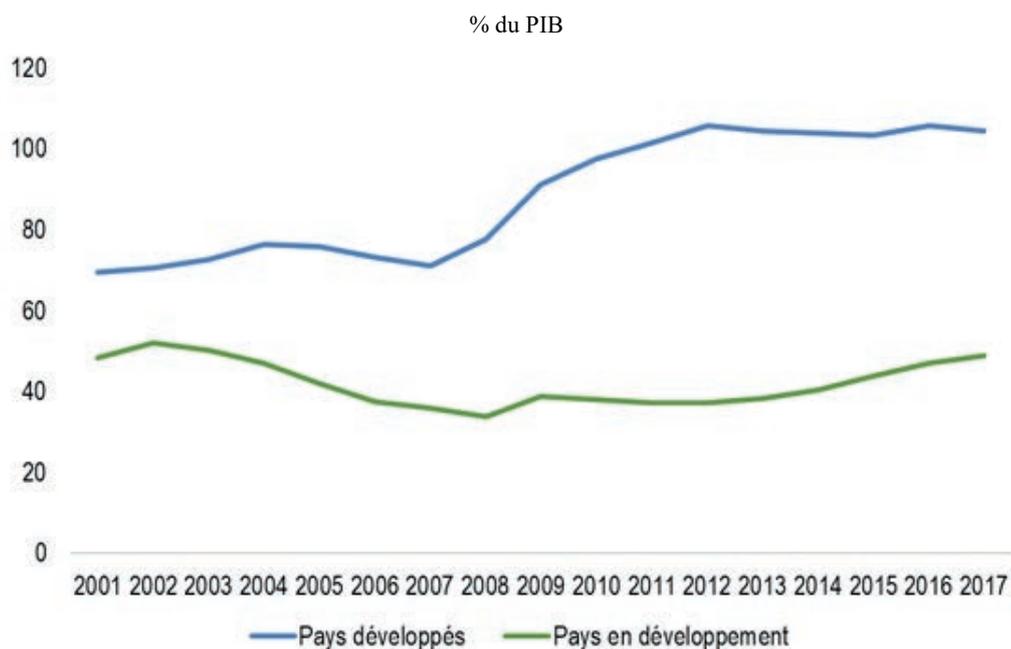
Les niveaux d'endettement augmentent dans les pays en développement et les pays développés, ce qui exerce des pressions sur les ressources susceptibles d'être consacrées au développement durable. La dette mondiale a atteint un sommet historique de 164 000 milliards USD en 2016, soit l'équivalent de 225 % du PIB mondial (Gaspar et Jaramillo, 2018<sup>[8]</sup>).

La dette publique des pays en développement s'accroît, mettant à rude épreuve les capacités d'absorption, notamment la capacité des pays à affecter les fonds levés par emprunt à des activités productives et leur capacité à s'endetter davantage.

L'alourdissement du coût du service de la dette pèse sur les finances publiques et sur la capacité à réaliser des investissements dans des secteurs tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé, qui sont primordiaux pour le développement. Les récentes évolutions font apparaître un creusement des déficits budgétaires dans la majorité des pays en développement. D'après le FMI, les soldes budgétaires se sont détériorés dans 70 % des pays à faible revenu. Les emprunts publics ne se sont accompagnés d'une hausse de l'investissement public que dans une minorité de pays (10 sur 34). Le nombre des pays en développement présentant un niveau de risque élevé ou en surendettement est passé de 13 en 2013 à 24 début 2018 (FMI, 2018<sup>[9]</sup>).

De même, l'endettement des pays à l'étranger fait peser le risque d'une diminution des financements extérieurs. Depuis 2011, la dette brute totale des administrations publiques dépasse 100 % du PIB dans les économies développées (Graphique 1.4) La dégradation des comptes publics dans les pays développés réduit leur capacité à allouer des fonds au développement, sous la forme d'APD par exemple.

**Graphique 1.4 Les niveaux d'endettement ont augmenté dans les pays développés comme dans les pays en développement**



*Note :* Le graphique retrace l'évolution de la dette brute des administrations publiques dans les « économies avancées » (« pays développés » dans le graphique) et dans les « économies émergentes et en développement » (« pays en développement » dans le graphique), selon les définitions du FMI.

*Source :* FMI (2018<sup>[3]</sup>), Perspectives de l'économie mondiale (base de données), avril 2018, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933973990>

### ***L'innovation et la technologie sont porteuses d'opportunités mais aussi de risques***

Le progrès technologique recèle d'immenses opportunités pour le développement durable, car il influe sur la croissance économique comme sur la qualité de la croissance sur les plans social et environnemental, et il pourrait transformer la façon dont les ressources financières sont mobilisées et dépensées au service du développement durable.

Le progrès technologique peut contribuer à créer de nouvelles activités et de nouveaux marchés, à sauter des étapes sur la voie du développement et à élargir les perspectives de développement. Le nombre des emplois liés à la « servicification » des activités de production a augmenté rapidement dans les pays en développement et les pays développés, car la négociabilité accrue des services induite par l'émergence des chaînes d'approvisionnement mondiales crée des emplois non seulement dans le secteur manufacturier lui-même, mais aussi dans le secteur des services dans la mesure où le processus de fabrication est de plus en plus gourmand en services. Sur un échantillon de 40 pays en 2011, on estime à 96.6 millions, ou 4.5 % de la population active, le nombre des personnes occupant un emploi lié aux services qui dépend du secteur manufacturier – soit le double du chiffre enregistré en 1995 (Kizu, Kühn and Viegelaahn, 2016<sup>[10]</sup>).

Les technologies innovantes comme l'analyse de données massives et l'internet des objets peuvent avoir diverses applications pour la santé, l'agriculture, l'énergie, la gestion et la qualité de l'eau, ainsi que pour le suivi des indicateurs de développement en vue

d'apprécier les progrès accomplis au regard des objectifs de développement durable. Les avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'impression en 3D transformeront sans doute les processus de production et pourraient fortement diminuer les coûts et accroître la productivité.

En outre, la technologie peut être mise à profit pour accroître l'efficacité du financement du développement durable. Par exemple, dans le secteur financier, les innovations concernant les systèmes de paiement en ligne (comme PayPal), les technologies de paiement par portable (comme M-Pesa) et les systèmes fondés sur une chaîne de blocs (comme les monnaies cryptographiques et l'obligation Bond-I pour le développement) promettent d'abaisser les coûts de transaction et d'offrir des solutions peu gourmandes en puissance de calcul pour sécuriser les apports de fonds. (OCDE, 2016<sup>[11]</sup>) Cela peut améliorer le rapport coût-efficacité des financements au sein des pays et entre eux, par exemple via les transferts de fonds. De plus, l'administration électronique peut faciliter le recouvrement des impôts, ce qui augmente les capacités de financement intérieur.

Le Programme 2030 reconnaît que la technologie et l'innovation sont deux importants moteurs qui permettent et facilitent la transition vers des économies prospères, inclusives et écologiquement viables. La contribution du progrès technologique et de l'innovation à un développement industriel durable qui profite à tous est explicitement mentionnée dans l'ODD 9 concernant l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation. En outre, l'ODD 17 place la science, la technologie et l'innovation au cœur de la coopération internationale et des partenariats mondiaux pour le développement (CNUCED, 2018<sup>[12]</sup>). Le Programme d'action d'Addis-Abeba fait de la science, de la technologie et de l'innovation ainsi que du renforcement des capacités un domaine d'intervention à part entière (paragraphe 114).

Parallèlement, des mesures actives doivent être prises pour accompagner les effets déstabilisateurs que le progrès technologique peut avoir sur les sociétés. L'innovation technologique enclenche un processus de destruction créatrice, transformant les économies en augmentant la productivité et en abaissant les coûts de production et les prix. Cela a de profondes répercussions sur les marchés du travail dans les pays développés et dans les pays en développement. Il ressort de travaux de recherche menés pour le compte de l'OCDE (Nedelkoska and Quintini, 2018<sup>[13]</sup>), qu'environ 14 % des emplois sont fortement menacés par l'automatisation dans les pays de l'OCDE, et les travailleurs peu qualifiés et les jeunes comptent parmi les plus touchés. L'économie numérique, dont l'imposition est un casse-tête au fur et à mesure que les modèles économiques changent, en est un autre exemple. Étant donné que les données et les actifs incorporels deviennent des sources de valeur, d'autres défis se profilent pour faire en sorte que les bénéfices soient constatés, et taxés, là où la création de valeur se produit. Pour relever ces défis, le Groupe de réflexion sur l'économie numérique du Cadre inclusif travaille à l'élaboration d'une solution consensuelle à l'horizon 2020.

Faute d'action des pouvoirs publics pour s'adapter à ces changements, les inégalités entre les pays et en leur sein peuvent compromettre la capacité des sociétés à mettre à profit les progrès technologiques pour promouvoir le développement durable et son financement. Par exemple, l'automatisation du travail dans les pays développés risque d'éroder l'avantage dont les pays en développement disposent traditionnellement en termes de coût, et qui les a aidés à attirer des investissements. Pour atténuer ces effets négatifs, il faut soutenir financièrement les travailleurs qui perdent leur emploi et leur assurer un niveau de vie minimum. Il conviendrait d'explorer de nouvelles pistes d'action, comme la garantie de ressources ou la formation des travailleurs ayant perdu leur emploi, pour éviter les effets négatifs potentiels des progrès technologiques sur le financement du développement durable (Nedelkoska and Quintini, 2018<sup>[13]</sup>).

### *L'amplification des migrations a d'importantes retombées*

Depuis le début du millénaire, les migrations se sont nettement amplifiées, avec des effets ambigus sur le financement du développement durable. D'après les estimations, en 2017, 258 millions de personnes vivaient ailleurs que dans leur pays natal, ce qui représente une hausse de 49 % par rapport à l'an 2000 (ONU, 2017<sup>[14]</sup>).

La migration forcée s'accompagne d'une grande souffrance humaine, en particulier pour les personnes extrêmement pauvres et vulnérables. Même la migration volontaire peut avoir des impacts négatifs dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil. Dans les pays d'origine, l'émigration peut se traduire par une fuite des cerveaux, qui affecte l'éventail des qualifications de la main-d'œuvre et provoque des pénuries de main-d'œuvre (par exemple dans le secteur de la santé) tout en réduisant les recettes fiscales. Dans les pays d'accueil, l'immigration peut alourdir le coût du système de protection sociale et détourner des ressources affectées à l'aide au développement.

De nombreux pays d'accueil sont eux-mêmes des pays en développement, et les pressions exercées sur l'infrastructure et les services sociaux sont encore plus graves dans ces cas. Les déplacements forcés, en particulier, affectent principalement les pays en développement, car la plupart des personnes qui sont déplacées en raison d'un conflit ne peuvent fuir au-delà des régions avoisinantes. Fin 2015, les pays en développement accueillaient 99 % de l'ensemble des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays et 89 % de l'ensemble des réfugiés (Banque mondiale, 2017<sup>[15]</sup>).

Le récent afflux de réfugiés en Europe a déclenché des controverses sur le coût de la prise en charge des réfugiés et sur la façon de comptabiliser ce coût dans l'APD. L'APD consacrée par les pays membres du CAD à l'accueil des réfugiés s'est élevée à 15.4 milliards USD en 2016, soit 27.5 % de plus qu'en 2015 ; en 2017, l'aide des pays donateurs aux réfugiés accueillis au sein de leurs frontières a reculé de 13.6 %, pour redescendre à 14.2 milliards USD, avec la baisse des arrivées de réfugiés, principalement en Europe (OCDE, 2018<sup>[16]</sup>).

Les migrations peuvent également être bénéfiques pour le pays d'origine et pour le pays d'accueil, en particulier via les envois de fonds. Comme l'explique plus en détail le chapitre 2, les envois de fonds à destination des pays en développement ont considérablement augmenté depuis 2000 et représentaient 466 milliards USD en 2017, chiffre bien supérieur au montant du financement public du développement. Dans les pays d'accueil où la population active décline, les migrants peuvent grossir les rangs de la population d'âge actif et occuper d'importantes niches tant dans les secteurs économiques en expansion rapide que dans les secteurs en déclin.

### **Les besoins de financement à l'appui du développement durable augmentent**

La capacité de mobilisation de financements est soumise à des pressions croissantes alors que les besoins de financement augmentent, ce qui crée un « effet de ciseaux ». La montée des pressions est en partie attribuable à des facteurs qui amplifient les défis de développement dans les pays les plus démunis, comme la croissance démographique rapide.

En outre, les ambitions mondiales en matière de développement ont été rehaussées, ce qui exige davantage de ressources. En particulier, le Programme 2030 a fixé des objectifs de développement durable plus ambitieux en intégrant les dimensions sociales et environnementales du développement. Il est urgent d'agir face à la montée des inégalités

de revenu et au changement climatique en cours. Le volume des financements nécessaires pour atteindre les ODD est estimé à plusieurs milliers de milliards (contre plusieurs milliards pour les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)).

Si la réalisation des ODD incombe avant tout à chaque État, la capacité d'un pays à les atteindre dépend de la performance des autres pays. Le monde est interconnecté et interdépendant, et les résultats individuels dépendent des résultats collectifs. De même, le coût de réalisation des ODD dans un pays dépend des résultats obtenus par les autres pays : moins la croissance à l'étranger est durable et inclusive, plus les externalités négatives sont fortes et plus cela coûte cher au pays de parvenir à une croissance durable et inclusive. Par exemple, l'expérience récente montre que ne pas investir dans des efforts internationaux visant à renforcer la prévention et l'atténuation du changement climatique peut conduire à des catastrophes naturelles (GIEC, 2012<sup>[17]</sup>). Les ressources consacrées à la concrétisation des ODD via les financements fournis aux pays en développement constituent donc un investissement dans la croissance inclusive et durable des membres de l'OCDE eux-mêmes, qui pourrait réduire le coût de mise en œuvre du Programme 2030 au sein des pays de l'OCDE.

Faute de ressources adéquates pour relever les défis du développement, les pays en développement risquent de connaître des crises économiques, sociales et environnementales qui auront de graves répercussions sur d'autres pays. La communauté internationale peut réagir en cédant à la tentation du protectionnisme, chaque pays se repliant alors sur lui-même. Cela enclenchera un cercle vicieux, de moindres ressources étant disponibles pour le développement durable, et aggravera la situation. Ou bien la communauté internationale peut choisir de renforcer et de repenser le système de financement du développement durable afin de régler les problèmes en renforçant la coordination et l'efficacité.

### ***Un programme de développement plus ambitieux***

#### *Le passage des OMD aux ODD s'accompagne de plus hautes ambitions*

S'appuyant sur ce qui a été fait dans le cadre des OMD, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable ont porté plus haut les ambitions.

Les OMD étaient conçus pour répondre aux besoins des pays en développement. Les huit objectifs allaient de l'éradication de l'extrême pauvreté à la lutte contre le VIH/sida en passant par l'accès de tous à l'éducation primaire, et s'accompagnaient de cibles mesurables assorties d'échéances précises pour apprécier les progrès et guider la coopération internationale pour le développement.

Le Programme 2030, avec les ODD, s'inspire de ce cadre d'objectifs aux objectifs quantifiables et le développe, pour définir 17 ODD, 169 cibles et 230 indicateurs. Non seulement le Programme 2030 comprend un plus grand nombre d'objectifs, mais il fixe des cibles plus ambitieuses. C'est le cas notamment en matière de réduction de la faim. Alors que les OMD aspiraient à diviser par deux le nombre des personnes souffrant de la faim dans le monde, le Programme 2030 ambitionne d'éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition. (L'annexe du Chapitre 4 donne un autre exemple de la portée plus ambitieuse des ODD.) Un autre exemple de la nouvelle portée des objectifs, celui des ODD qui consiste à réduire l'obésité dans les pays développés (Martens and Obenland, 2017<sup>[17]</sup>). Il n'est donc guère surprenant que ces ambitions se traduisent par des besoins de financement accrus : ils s'élèveraient, selon les estimations, à 2 500 milliards USD (CNUCED, 2014<sup>[18]</sup>).

Contrairement à la Déclaration du millénaire, le Programme 2030 couvre les pays en développement comme les pays développés, et aspire à une transformation universelle conduisant tous les pays à évoluer vers une croissance inclusive et durable. Un pilier fondamental du Programme 2030 est l'engagement de « ne laisser personne de côté » en veillant à ce que le développement durable profite à tous, y compris aux personnes les plus difficiles à atteindre, comme les handicapés, les personnes âgées, les populations autochtones, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur d'un pays ou les migrants.

Alors que les OMD étaient largement inspirés par l'idée de développement humain, mettant fortement l'accent sur l'éradication de la pauvreté, le Programme 2030 repose sur une vision du développement durable selon laquelle l'environnement, l'économie et la société sont des systèmes imbriqués et non des piliers séparés. Cette vision transparaît dans l'importance accordée par le Programme 2030 à des thèmes comme l'énergie, l'eau et l'assainissement, les villes et le changement climatique.

Cependant, la grande diversité des objectifs énoncés dans le Programme 2030 peut créer des tensions entre les différents objectifs. Il peut y avoir conflit, par exemple, entre les objectifs environnementaux et l'ODD 8 « Croissance économique durable et travail décent pour tous »). Cela constitue un obstacle à la réalisation des ODD, qui exige des approches transversales, holistiques et bien coordonnées.

### ***Les bons résultats, et les moins bons, obtenus en matière de développement***

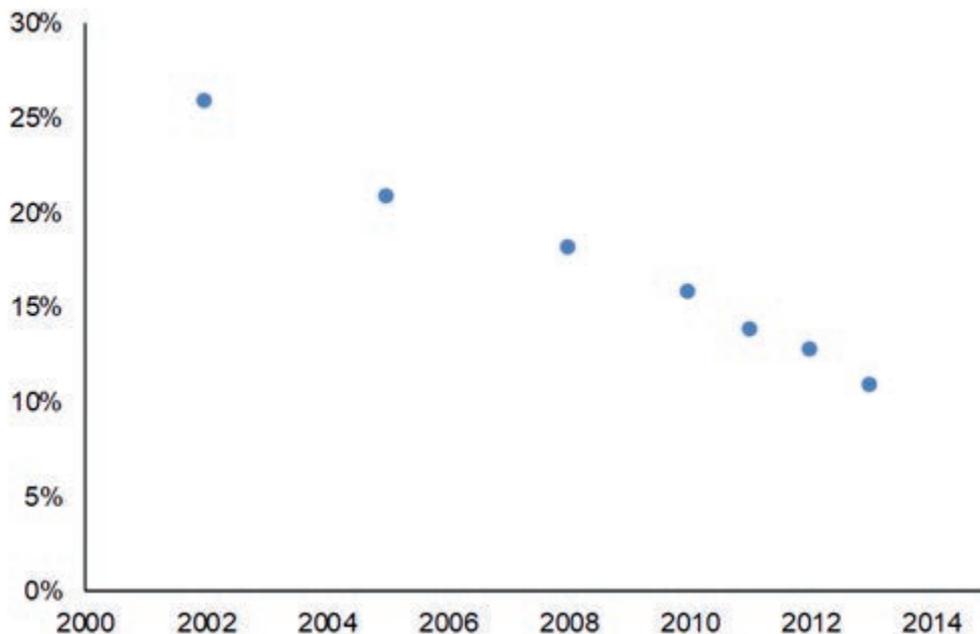
#### *Succès et échecs des efforts de réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde*

Pour apprécier le surcroît de besoins de financement à l'appui du développement durable, il convient tout d'abord de faire le bilan des progrès accomplis et du chemin restant à parcourir. Depuis le début du millénaire, les efforts d'élimination de la pauvreté, qui étaient au cœur des OMD, ont été largement couronnés de succès. Toutefois, au cours de cette même période, les inégalités dans le monde se sont creusées, ce qui confronte la communauté du développement à de nouveaux défis.

Les efforts de réduction de l'extrême pauvreté ont permis des progrès considérables, marquant une avancée significative dans la réalisation de l'ODD 1 *Éliminer l'extrême pauvreté et la faim*. La proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté a été plus que réduite de moitié, tombant de 25,8 % en 2002 à 10,9 % en 2013, autrement dit d'une personne sur trois à environ une sur dix (Graphique 1.5).

**Graphique 1.5. Le taux de pauvreté dans le monde a fléchi**

PPA de 2011, % de la population



Note : Les chiffres sont établis sur la base d'un seuil de pauvreté égal à 1.9 USD par jour.

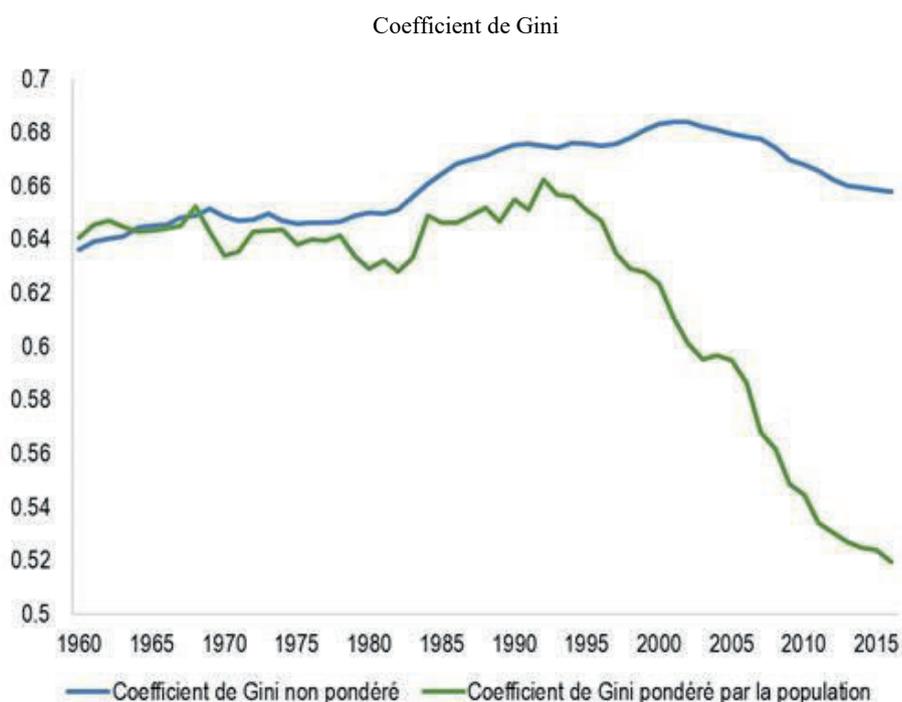
Source : Banque mondiale (2018<sup>[19]</sup>), Poverty and Equity Data,

<http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=poverty-and-equity-databasea>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974009>

Cependant, la pauvreté a été réduite de façon inégale dans le monde. Ainsi, depuis 1980, 850 millions de personnes qui vivaient en dessous du seuil international de pauvreté fixé à 1.90 USD par personne et par jour (en PPA de 2011) sont sorties de la pauvreté en Chine. Cela a contribué à plus de 70 % de la réduction de la pauvreté dans le monde. Sur les 152 pays pour lesquels on dispose d'estimations sur l'extrême pauvreté pour les années 2002 et 2013, 36 pays ont vu leur taux de pauvreté augmenter ou se maintenir. Pour ces mêmes 152 pays, le nombre absolu de pauvres a augmenté ou est resté identique dans 53 pays. Cela signifie que dans 17 pays le nombre absolu des personnes pauvres s'est accru en dépit de la baisse globale des taux de pauvreté, ce qui s'explique par la croissance démographique. Dans 13 pays, situés pour la plupart en Afrique subsaharienne, le nombre des pauvres a augmenté de plus de 1 million (Ferreira, Lakner and Sanchez, 2017<sup>[20]</sup>).

Les inégalités de revenu entre pays développés et en développement ont diminué, comme le montre le Graphique 1.6. La croissance économique dans les pays en développement a été supérieure à celle des pays développés sur la majeure partie de la période depuis le début des années 80, provoquant une convergence du niveau des revenus nationaux.

**Graphique 1.6. Les inégalités entre les pays ont diminué**

*Note* : Le graphique illustre deux façons de mesurer les inégalités entre pays en utilisant les coefficients de Gini estimés à partir du PIB réel par habitant des pays : le coefficient de Gini non pondéré, dans lequel tous les pays ont le même poids, et le coefficient de Gini pondéré, dans lequel les pays sont pondérés par la taille de la population. L'échantillon comprend 87 pays pour lesquels on dispose de données sur le PIB réel par habitant pour toute la période allant de 1960 à 2015.

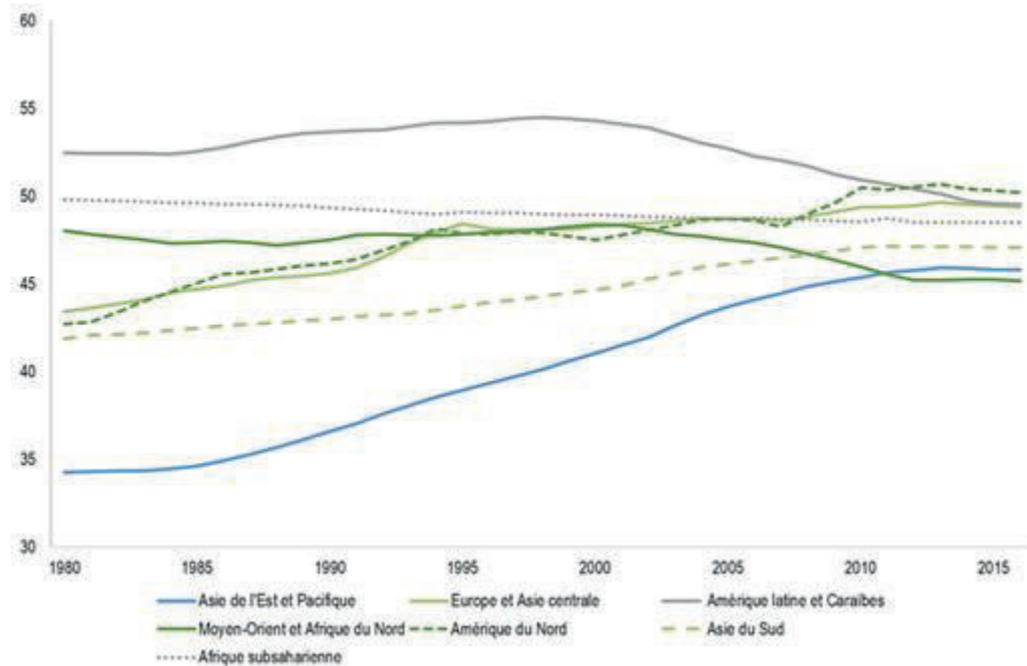
*Source* : Banque mondiale (2018<sup>[21]</sup>), *Indicateurs du développement dans le monde (base de données)*, <https://data.worldbank.org/products/wdi>

*StatLink*  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974028>

Parallèlement, les inégalités de revenu au sein des pays se sont creusées, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans la plupart des pays, l'écart entre riches et pauvres n'a jamais été aussi grand depuis trente ans (OCDE, 2015<sup>[22]</sup>). Les pays à revenu élevé ont généralement les plus faibles niveaux d'inégalités de revenu, mais ces niveaux augmentent. Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, les 10 % les plus riches ont un revenu 9.6 fois supérieur aux 10 % les plus pauvres. Dans les années 80, ce rapport était de 7 à 1, puis de 8 à 1 dans les années 90 et de 9 à 1 dans les années 2000.

**Graphique 1.7. Les inégalités au sein des pays se creusent dans de nombreuses régions**

Coefficient de Gini moyen au sein des pays



*Note* : Pour les pays pour lesquels il manque moins de dix observations pour le coefficient de Gini, les observations manquantes ont été estimées en supposant que le coefficient de Gini a évolué au même rythme que la moyenne de la région. Les moyennes régionales sont pondérées par la taille de la population.

*Source* : Solt (2018<sup>[23]</sup>), *Standardized World Income Inequality database*, <https://fsolt.org/swiid/>

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974047>

Dans maints pays développés, les coûteuses conséquences de la montée des inégalités se font sentir et rendent nécessaire l'édification de sociétés plus inclusives. Ce ne sont pas seulement ceux situés au bas de l'échelle des revenus qui souffrent, mais la société tout entière. En empêchant les plus pauvres de concrétiser leur potentiel et d'investir dans l'éducation et les compétences de leurs enfants, les inégalités ont de coûteuses conséquences pour l'innovation et la croissance économique. En outre, l'accentuation des inégalités durant les dernières décennies a érodé la confiance des citoyens dans les institutions publiques dans les pays de l'OCDE.

Les inégalités de revenu dans les pays en développement ont augmenté en moyenne de 11 % entre 1990 et 2010 (PNUD, 2013<sup>[24]</sup>). Durant cette période, les inégalités de revenu au sein des pays se sont accentuées en moyenne dans toutes les régions du monde en développement, à l'exception de l'Afrique ainsi que de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans ce dernier cas, les inégalités ont reculé de 5 %, en partie sous l'effet de changements dans les politiques redistributives et sur le marché du travail, à la faveur de réformes fiscales, par exemple. Malgré ces évolutions, l'Amérique latine demeure la région la plus inégalitaire au monde, puisqu'elle abrite 10 des 15 pays les plus inégalitaires (Dugarova and Gülasan, 2017<sup>[25]</sup>).

*De plus en plus de défis dépassent le cadre des frontières nationales*

En plus des problèmes de développement qui revêtent essentiellement un caractère national, la communauté du développement est de plus en plus confrontée à des défis qui dépassent le cadre des frontières nationales et appellent une action collective internationale. Ces dernières années ont vu l'émergence de risques planétaires comme le changement climatique ou les maladies infectieuses, qui exigent des solutions et des financements à une échelle et d'une portée sans précédent. Or la communauté internationale ne semble pas prête à faire face à ces immenses défis.

**Changement climatique :** La fréquence et la gravité croissantes des catastrophes climatiques dans diverses parties du globe font apparaître la nécessité de prendre des mesures de toute urgence et de mobiliser des sommes colossales pour stabiliser le climat mondial. De 1997 à 2016, plus de 524 000 personnes sont décédées des suites directes de plus de 11 000 événements météorologiques extrêmes ; et les pertes ont atteint quelque 3 160 milliards USD en parités de pouvoir d'achat (Eckstein, Künzel and Schäfer, 2017<sup>[26]</sup>).

Le changement climatique affecte les pays en développement et les pays développés. En 2017, les catastrophes climatiques aux États-Unis ont coûté 306 milliards USD, dépassant de loin le précédent chiffre record de 215 milliards USD enregistré en 2005 (NOAA, n.d.<sup>[27]</sup>). Cependant, les pays en développement sont souvent touchés de façon disproportionnée par le changement climatique. L'indice des risques climatiques de Germanwatch, qui classe les pays en fonction de leurs risques météorologiques extrêmes, montre que les dix pays les plus affectés de 1997 à 2016 étaient tous des pays en développement. Sur ces dix pays, neuf étaient des pays à faible revenu ou des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et un seul était un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (Eckstein, Künzel and Schäfer, 2017<sup>[26]</sup>).

Les niveaux actuels de financement sont insuffisants. Les pays développés se sont engagés en 2010 à mobiliser collectivement 100 milliards USD de financement climatique par an d'ici 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement. Cet engagement a été renouvelé en 2015 à la 21<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue à Paris<sup>1</sup> (OCDE, 2016<sup>[28]</sup>). Cependant, il faut encore plus de ressources. On estime à 12 100 milliards USD le montant des investissements qui seront nécessaires dans le seul secteur des énergies renouvelables au cours des 25 prochaines années, soit 5 200 milliards USD de plus que les projections fondées sur le statu quo (Zindler and Locklin, 2016<sup>[29]</sup>).

Le Fonds vert pour le climat est l'un des principaux mécanismes par lesquels seront acheminés les financements climatiques internationaux à l'appui de cet objectif. Créé pour mobiliser des financements climatiques en vue de soutenir les efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci dans les pays en développement, le Fonds vert pour le climat a reçu pour 10.3 milliards USD de promesses de financement.

**Pandémies :** Ces 30 dernières années, la fréquence et la diversité des épidémies, et les coûts financiers y afférents, n'ont cessé d'augmenter. Avec la mobilité croissante des personnes, produits et denrées alimentaires, l'apparition d'une maladie infectieuse n'est plus circonscrite à un pays ou une région. Les pandémies peuvent toucher plusieurs pays et présentent d'importants risques sanitaires, sociaux et économiques. La pandémie due au virus Ébola en Afrique de l'Ouest de 2013 à 2016 a provoqué le décès de 11 310 personnes dans 9 pays. (OMS, n.d.<sup>[30]</sup>) On estime à environ 6 milliards USD le coût financier directement associé à cette pandémie et à plus de 15 milliards USD les pertes économiques mondiales (Gostin and Friedman, 2015<sup>[31]</sup>).

La crise Ébola a en outre montré que la communauté internationale est actuellement mal préparée à faire face à des crises sanitaires transfrontalières. Faute de mécanisme financier pour répondre immédiatement à l'apparition d'une épidémie dans des pays aux ressources limitées et éviter sa propagation, il a fallu des mois pour acheminer des fonds vers les pays touchés. De nombreuses initiatives ont été lancées depuis pour combler ce déficit de financement<sup>2</sup>. Pourtant, on constate que bien des pays sous-investissent de façon chronique dans des systèmes de santé publics essentiels qui contribuent pourtant à prévenir, identifier, contenir et répondre à l'apparition de maladies infectieuses (Banque mondiale, 2017<sup>[32]</sup>).

**Conflits armés :** Les conflits armés se sont multipliés ces dernières années, ce qui a alourdi les coûts économiques mondiaux. En 2016, 402 conflits étaient en cours, contre 278 en 2006. Le nombre des personnes déplacées de force en raison des violences et conflits a également progressé pour atteindre le chiffre sans précédent de 65.6 millions en 2016, contre 39.5 millions en 2006 (OCHA, 2017<sup>[33]</sup>). Selon les estimations, le coût économique mondial des réponses aux conflits s'élevait à 1 200 milliards USD (en parités de pouvoir d'achat) en 2017 (IEP, 2018<sup>[34]</sup>).

Le coût économique des conflits est réparti inégalement entre les pays. Les conflits violents sont une cause majeure de l'inversion de croissance économique que de nombreux pays en développement ont connue ces dernières décennies. Par exemple, en raison d'une série de conflits violents, le revenu par habitant de l'Afghanistan stagne depuis 1970, et le revenu par habitant de la Somalie a chuté de plus de 40 % sur cette même période. D'après les estimations, les pays en proie à un conflit violent subissent une réduction de la croissance annuelle du PIB de 2-4 %, pouvant aller jusqu'à 8.4 % en cas de conflit grave (Nations Unies/Banque mondiale, 2018<sup>[35]</sup>).

Les effets préjudiciables des conflits et de la violence ne connaissent pas de frontières. À divers degrés, les pays voisins et ceux plus éloignés sont également confrontés à leurs conséquences sous la forme d'afflux massifs de réfugiés, d'un climat de défiance et d'insécurité, et d'une érosion de la cohésion sociale. Nombre de ces pays sont eux-mêmes des pays en développement. Les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont fait traverser les frontières à des millions de réfugiés. En 2015, les membres de l'Union européenne ont reçu 1.2 million de demandes d'asile émanant de primo-demandeurs. Outre ces migrations à grande échelle, les attaques liées à des groupes terroristes perpétrées dans la région MENA déchirée par des conflits ont suscité un sentiment croissant d'insécurité et miné la confiance dans le projet européen (Rother et al., 2016<sup>[36]</sup>).

### ***Transformer un cercle vicieux en un cercle vertueux***

#### *Les conséquences de la mise à mal des capacités*

Nombre des facteurs de tension qui ont limité la capacité des gouvernements à financer le développement durable ont, parallèlement, provoqué une poussée du nationalisme dans les pays développés et en développement. Dans bien des pays, l'expérience de la crise financière a laissé son empreinte sur les sentiments nationaux. Par exemple, la montée rapide du chômage à long terme<sup>3</sup> après la crise a renforcé l'attrait populiste du nationalisme économique. L'enquête *Global CEO Outlook*, menée en 2018 auprès de 1 300 PDG du monde entier, a révélé que ce retour du nationalisme était évoqué comme la menace la plus grave pour l'expansion de leur entreprise (KPMG, 2018<sup>[37]</sup>).

La structure des échanges commerciaux et des investissements directs étrangers est particulièrement touchée par la résurgence du nationalisme et d'autres facteurs, ce qui, de la même manière, exacerbe les contraintes s'exerçant sur le financement à l'appui du

développement durable. La popularité croissante de la « délocalisation de proximité »<sup>4</sup> et de la relocalisation des emplois<sup>5</sup> a entraîné une baisse de l'investissement étranger qui s'est répercutée sur les ressources financières dont disposent les pays en développement (Chapitre 2). Le rapport de suivi du commerce de l'OMC montre que davantage de mesures commerciales restrictives ont été mises en place. Conjugée à l'intensification du discours anti-commerce, cette évolution peut faire craindre une escalade des obstacles aux échanges et des différends commerciaux (OMC, 2018<sub>[38]</sub>).

Paradoxalement, les mesures instaurées pour éviter aux pays de connaître de nouvelles crises internationales pourraient les exposer à un plus grand nombre de ces crises. L'incertitude créée par cette montée du protectionnisme risque de compromettre la reprise économique. Une escalade des droits de douane pourrait provoquer une diminution de pas moins de 9 % des flux commerciaux, baisse équivalente à celle enregistrée durant la crise financière mondiale (Banque mondiale, 2018<sub>[39]</sub>). Cela pourrait entraîner une nouvelle contraction de l'économie mondiale, qui créerait un cercle vicieux ayant pour effet d'amenuiser les ressources consacrées au financement du développement durable.

### *Lier développement et croissance inclusive*

Les pays enclins à s'isoler du système international et à réduire leurs contributions aux ODD pourraient porter préjudice à leurs propres programmes nationaux. Les externalités négatives croissantes des conflits armés, des pandémies et des phénomènes météorologiques catastrophiques illustrent la façon dont les retombées internationales peuvent entraver la réalisation des ODD. Un pays ne peut atteindre ses objectifs nationaux si les autres pays ne sont pas engagés sur la même voie et si les externalités négatives ne sont pas réduites au maximum.

De plus, ne pas satisfaire aux engagements en matière de développement durable dans les autres pays va profondément à l'encontre de l'objectif de croissance inclusive, qui figure aux premiers rangs des priorités de nombreux gouvernements des pays développés.

Face aux avancées technologiques et aux évolutions démographiques qui bouleversent déjà leurs économies, de nombreux pays développés cherchent les moyens d'assurer une croissance continue et une répartition équitable de ses bienfaits. Des recommandations préconisant de rendre la croissance plus inclusive ont été formulées par diverses organisations internationales comme le FMI et l'OCDE, et la croissance inclusive était un thème prioritaire du sommet du G7 en 2018 (Présidence du G7, 2018<sub>[40]</sub>).

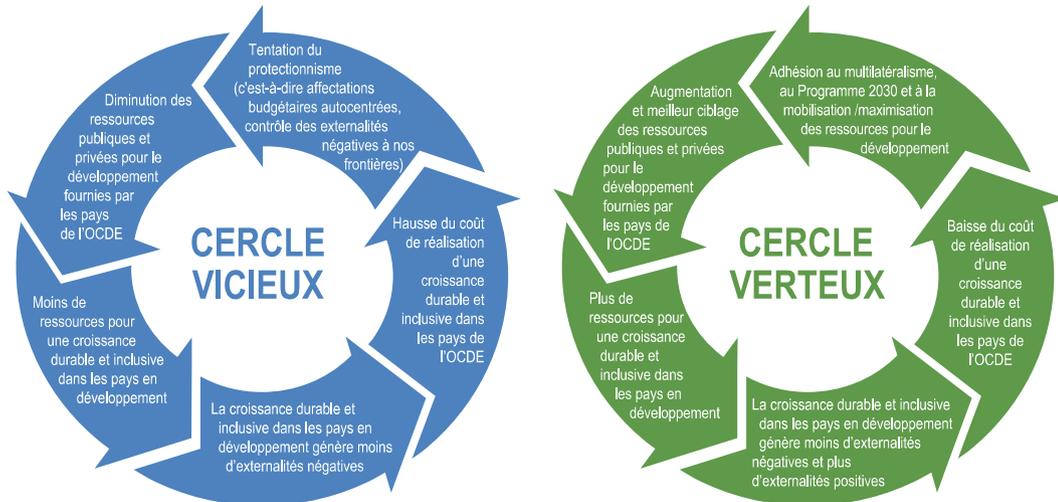
La solidarité et la promotion de la croissance inclusive ne peuvent s'arrêter aux frontières nationales, en laissant les autres sociétés exposées au risque de déstabilisation et d'appauvrissement. Les problèmes affectant les pays en développement seront de plus en plus appelés à s'étendre à d'autres pays en développement et aux pays développés, sous la forme de pressions migratoires, de menaces terroristes ou de retombées des crises économiques.

Parallèlement, le développement durable dans les pays en développement peut créer des externalités positives pour d'autres pays en développement et pour les pays développés. Au cours de la décennie qui a suivi la crise financière, les pays en développement ont généré une grande partie de la croissance mondiale limitée, et leur part dans le commerce mondial a augmenté. Une grande partie des fruits des investissements rentables et des débouchés économiques dans ces pays ont été recueillis par des investisseurs de pays développés.

Réaliser le Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 exige d'intégrer le double objectif de développement durable et de croissance inclusive aux

niveaux national et mondial. Les pays ne pourront atteindre les niveaux de prospérité et de bien-être souhaités qu'en renforçant, et non en diminuant, la coordination et la collaboration. Le Graphique 1.8 illustre les interrelations entre la croissance inclusive et le développement durable au service du financement du développement durable et de la prospérité.

**Graphique 1.8. Transformer le cercle vicieux en cercle vertueux**



Source : Auteurs

### Un appel à transformer le système de financement du développement durable

Le Programme d'action d'Addis-Abeba prépare le terrain à la mise en œuvre du Programme 2030 en rassemblant différents acteurs et mécanismes pour contribuer au financement des ODD. Cependant, trois ans après l'adoption du Programme 2030, le potentiel du PAAA n'a pas été pleinement exploité. Le PAAA s'appuie sur le postulat selon lequel remporter la lutte mondiale contre la pauvreté et atteindre les ODD requiert une approche holistique qui mobilise un large éventail d'acteurs – publics et privés, nationaux et étrangers – dans un large éventail de domaines d'action, allant de la fiscalité aux envois de fonds, ou encore de la philanthropie à l'investissement. Opérer cette transformation exige des changements radicaux d'orientation au sein du système de financement du développement durable.

Compte tenu de l'« effet de ciseaux » évoqué plus haut (capacités sous pression et augmentation des besoins financiers pour assurer le développement durable), les efforts actuellement déployés pour mobiliser des ressources additionnelles ne sont pas suffisants. Chaque dollar investi dans le développement durable n'aura pas le même impact sur le développement. Les leviers d'action du Programme d'action d'Addis-Abeba et les interactions entre les acteurs et ressources du financement, nouveaux et existants, doivent être mieux utilisés afin de réorienter plus efficacement les milliers de milliards présents dans l'économie mondiale de sorte qu'ils contribuent au développement.

### ***En quoi le système de financement à l'appui du développement durable a-t-il changé ?***

Le Programme d'action d'Addis-Abeba reconnaît que la réalisation des ODD exige un cadre de financement à la fois ambitieux et source de transformations. Il repose sur l'idée selon laquelle remporter la lutte mondiale contre la pauvreté et atteindre les ODD nécessite des moyens financiers supérieurs à ceux dont les apporteurs publics disposent à eux seuls.

Les engagements énoncés dans le PAAA couvrent sept grands domaines d'intervention : les ressources publiques intérieures, l'entreprise privée et les finances intérieures et internationales, la coopération internationale pour le développement, le commerce international en tant que moteur du développement, la dette et la viabilité de la dette, la résolution des problèmes systémiques, et enfin la science, la technologie, l'innovation et le renforcement des capacités. Un trait distinctif est l'accent mis sur le rôle que les ressources intérieures et le secteur privé peuvent jouer pour aider les pays à parvenir à un développement durable. Le « Point de vue » d'Arancha Gonzalez explique l'importance cruciale du commerce international et de l'investissement privé dans la mobilisation d'investissements privés additionnels.

#### **Encadré 1.2. Point de vue : L'argent public doit-il financer le développement du secteur privé ? par Arancha Gonzalez, Directrice exécutive, Centre du commerce international (CCI)**

Pour avancer, le monde a besoin d'une croissance inclusive. Le Programme des Nations Unies à l'horizon 2030 reconnaît que le commerce et le secteur privé peuvent contribuer à faire de cette croissance une réalité. Cependant, il subsiste parfois un décalage entre cette reconnaissance au niveau mondial et les postes d'affectation des ressources à l'appui du développement. L'aide pour l'infrastructure économique s'élevait à 21 milliards USD en 2015. Cela se comprend car de nombreux pays en développement souffrent indéniablement d'un déficit d'infrastructure.

Toutefois, les routes, les ports et les ponts modernes ne sont utiles que s'il existe des produits à commercialiser et un secteur privé national sain pour produire ces biens et services. Veiller à l'investissement dans l'infrastructure immatérielle – le système d'exploitation qui permet au matériel de fonctionner – est extrêmement important.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba reconnaît l'importance du secteur privé. Il engage explicitement toutes les entreprises à mettre leur créativité et leur volonté d'innovation au service de la solution des problèmes du développement durable. Quel meilleur moyen d'y parvenir que de libérer l'immense créativité et capacité d'innovation des jeunes femmes et des jeunes hommes du monde en développement ?

Les exemples de capacité entrepreneuriale dans des régions en développement comme l'Afrique abondent. Songez aux services bancaires mobiles, aux chargeurs de téléphone mobile alimentés par bicyclette ou aux toilettes à pédale pour les zones rurales. Le monde en développement ne manque pas d'imagination. Ce qui lui manque souvent, c'est l'expérience requise pour passer de l'idée, via un prototype, à la commercialisation, accéder aux financements permettant d'effectuer les investissements nécessaires et accéder à des marchés suffisamment vastes pour que ces investissements soient financièrement rentables. Les

financements destinés à venir à bout de ces goulets d'étranglement constituent donc selon moi le moyen le plus efficace et le plus durable de fournir des fonds à l'appui du développement. Il importe de veiller à ce que les femmes entrepreneurs en bénéficient aussi, car elles éprouvent souvent plus de difficultés que leurs homologues masculins à accéder aux financements via les circuits privés.

Le développement du secteur privé contribue à renforcer le rôle des entreprises locales dans la résolution des problèmes de développement de leur pays. Toutefois, l'effet de l'essor de l'entrepreneuriat ne se limite pas aux entrepreneurs eux-mêmes. Les salariés des entreprises concernées en bénéficient également. Les entreprises non concurrentielles et à faible productivité versent des salaires bas à leurs salariés. Les entreprises prospères et en expansion ont au contraire les moyens d'offrir des emplois décents à leurs salariés. Le financement du développement du secteur privé agit donc dans deux directions : il aide de nouvelles générations d'acteurs et de leaders, tout en aidant également les ménages qui dépendent de la réussite de ces leaders.

L'assistance technique au développement du secteur privé est plus efficace lorsqu'elle porte sur des activités pour lesquelles il existe une demande sur le marché. C'est le principe appliqué par les initiatives qui mettent en relation les apporteurs des pays en développement et les acteurs des chaînes de valeur déjà en place. Parmi ces initiatives on peut citer la Better Work Initiative (IOT et SFI) et l'Ethical Fashion Initiative (CCI). La participation directe ou indirecte d'acheteurs garantit l'existence d'un marché pour les produits et services générés en bénéficiant de l'assistance technique. À terme, le succès de ces initiatives peut se mesurer à leur viabilité sur la durée, car dans l'idéal, le financement public doit jouer un rôle de catalyseur en attirant des contributions financières et des investissements nationaux et internationaux.

Le potentiel entrepreneurial des pays en développement est bien réel, mais leurs entreprises peuvent être fortement bridées dans leur essor si elles ne répondent qu'à la demande locale sans chercher à prendre également pied sur les marchés étrangers. L'accès aux marchés régionaux, voire mondiaux, augmente la probabilité que les investissements dans le développement du secteur privé soient rentables. Il augmente également les chances d'associer des acteurs des chaînes mondiales de valeur aux initiatives en matière d'assistance technique. D'où l'importance de l'ouverture des frontières pour le développement, point souligné dans le Programme d'action d'Addis-Abeba et, auparavant, dans le Consensus de Monterrey. Les efforts actuels en faveur de l'intégration régionale dans le monde en développement – la signature récente de l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine en est un exemple – sont un signe encourageant dans la bonne direction.

Pour conclure, j'aimerais attirer l'attention sur le sigle du Programme d'action d'Addis-Abeba, le quadruple A de l'Addis Ababa Action Agenda (AAAA en anglais). Ce sigle est non seulement facile à retenir, mais il évoque en outre une terminologie utilisée par les agences de notation et courante au sein de la communauté financière du secteur privé. Le développement du secteur privé est la composante naturelle d'un programme de développement qui ambitionne de faire participer à la réalisation des objectifs de développement durable un secteur privé soucieux d'obtenir un retour sur investissement. C'est aussi un moyen fondamental de concrétiser la possibilité réelle et grandissante pour les pays en développement d'être les architectes de leur destin en matière de développement.

Avec cette approche, le Programme d'action d'Addis-Abeba imprime une nouvelle orientation à la coopération internationale pour le développement, en la recentrant de l'objectif relativement étroit de l'aide internationale vers le financement public du développement, puis vers le financement à l'appui du développement durable. L'aide et le financement du développement sont tous deux des ressources fournies par des acteurs publics internationaux dans l'objectif de favoriser le développement d'un pays. La différence entre les deux est que l'aide (l'APD) est proposée à des conditions libérales, c'est-à-dire à des conditions plus favorables que celles offertes par les marchés financiers internationaux, alors que le financement public du développement (FPD = APD + AASP) englobe un plus large éventail de ressources investies dans le développement durable, comprenant notamment, mais pas seulement, l'aide, qui peuvent être assorties ou non de conditions libérales. Le concept de financement à l'appui du développement durable élargit en outre l'univers des acteurs, ressources et moyens pouvant être activement sollicités pour assurer un développement durable.

L'approche holistique du Programme d'action d'Addis-Abeba se reflète dans les propositions des principaux apporteurs publics. Reconnaissant que les ressources nécessaires au développement durable sont d'un ordre de grandeur différent, les principaux apporteurs institutionnels de financements à l'appui du développement ont impulsé une dynamique visant à mobiliser des ressources additionnelles au service du développement. Par exemple, en amont de la conférence qui s'est tenue à Addis-Abeba, le Comité de développement de la Banque mondiale a présenté le rapport intitulé *From Billions to Trillions: Transforming Development Finance*<sup>6</sup>, qui engageait les grandes institutions financières multilatérales « à promouvoir et stimuler l'investissement privé, remédier aux risques et à l'incertitude, aider à mobiliser et accroître les ressources et investissements émanant des investisseurs publics et privés traditionnels, institutionnels et autres ». En 2016, le Groupe de la Banque mondiale a présenté l'approche dite en cascade, sa nouvelle stratégie pour maximiser le financement à l'appui du développement en mobilisant le secteur privé et en optimisant l'emploi des maigres ressources publiques (Groupe de la Banque mondiale, 2016<sub>[41]</sub>). De même, les institutions bilatérales de financement du développement<sup>7</sup> sont invitées à jouer un rôle central dans les efforts déployés en vue d'attirer et de faciliter l'investissement privé dans les pays en développement. Une large place est accordée aux solutions financières innovantes pour amplifier l'impact des différentes ressources sur le développement, et en particulier pour faciliter la collaboration avec le secteur privé.

### ***Que reste-t-il à faire ?***

À 12 années de l'échéance fixée, la réalisation des programmes mondiaux n'est pas à la hauteur des attentes, et l'approche holistique préconisée par ces programmes induit elle-même des difficultés.

- Le Programme d'action d'Addis-Abeba appelle un nombre fortement accru d'acteurs à jouer un rôle dans le développement durable, d'où une diversité et une complexité croissantes. Selon une estimation, il existe plus de 1 000 mécanismes de financement dans le paysage mondial du financement du développement. (Hammad and Morton, 2009<sub>[42]</sub>) Si les différents acteurs et leurs rôles ne sont pas clairement répertoriés, le risque d'une dilution des responsabilités est réel. Le système de financement du développement durable peut devenir un lieu où tout le monde est responsable, et par conséquent personne. L'éventail des instruments de financement dont les acteurs disposent s'est lui aussi élargi, et l'innovation semble être le moteur du système de financement du développement durable, de nouveaux

instruments étant constamment créés. Cependant, le rôle de ces acteurs sera toujours dépendant du contexte, et les acteurs ne sont pas toujours en mesure de s’y retrouver dans ce dédale d’options d’une complexité croissante.

- Une action concertée massive s’impose pour que tous ces acteurs œuvrent conjointement et efficacement au service de l’objectif commun qu’est le développement durable. Des progrès ont été accomplis dans certains domaines, mais des cloisonnements subsistent entre les acteurs et entre certains domaines d’action. Les synergies et les interdépendances (par exemple, ce que l’on appelle l’effet catalytique) entre les acteurs et les ressources n’ont pas encore été suffisamment explorées, et les risques associés à l’évolution des rôles des acteurs anciens et nouveaux ne sont pas traités, dans une large mesure. Il est souvent difficile de faire en sorte que les nouvelles opportunités soient suffisamment exploitées.
- Alors que des mesures sont prises pour mobiliser davantage de ressources pour les pays en développement, la qualité – c’est-à-dire l’impact de ces ressources sur le développement – est souvent négligée. Le Programme d’action d’Addis-Abeba prône explicitement l’alignement de tous les flux de ressources et de toutes les mesures sur les priorités économiques, sociales et environnementales. Or tous les différents acteurs conservent leurs propres logiques, rôles, ressources, instruments, de même que leurs propres motivations et objectifs intermédiaires. Le terme « durable » dans l’expression « financement à l’appui du développement durable » reste donc à l’état de vœu à bien des égards.

Il existe une marge de manœuvre qui ne doit pas être négligée. Si l’on additionne toutes les ressources des différents acteurs mentionnés dans le Programme d’action d’Addis-Abeba, les milliers de milliards nécessaires au développement durable sont déjà là. Cependant, il est actuellement impossible de faire en sorte que toutes les ressources financières pour le développement soient alignées sur les ODD et sur l’objectif consistant à réaliser le développement durable dans toutes ses dimensions. Par exemple, l’aide publique au développement n’est pas intégralement compatible avec l’Accord de Paris, et des mesures s’imposent pour que les financements répondent effectivement aux objectifs de développement. De même, l’« enrôlement » des entreprises privées comme apporteurs de financement à l’appui des ODD ne nous renseigne guère sur la mesure dans laquelle leurs activités doivent être comptabilisées dans le financement du développement durable. L’alignement des incitations et des chiffres passe donc par une injection massive de ressources dans le système de financement du développement durable.

Compte tenu des tensions qui s’exercent sur les ressources publiques et privées dans le contexte actuel, mettre l’accent sur la mobilisation de ressources additionnelles suscite naturellement une résistance. Cependant, il est tout à fait possible de se concentrer davantage sur ce qu’il convient de faire des milliers de milliards qui existent déjà. La communauté internationale peut répondre à l’effet de ciseaux en « réorientant les milliers de milliards ». Les maigres ressources publiques devraient être utilisées de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible et être déployées de façon à catalyser d’autres formes de financements. Les ressources privées doivent être réorientées de manière à avoir un impact plus important sur le développement durable et à servir les ODD.

## Notes

<sup>1</sup> L'Accord de Paris a aussi débouché sur un cadre pour l'action climatique après 2020, qui engage les parties à limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts visant à limiter la hausse de la température à 1.5 C.

<sup>2</sup> La Banque mondiale a créé le *Pandemic Emergency Financing Facility* (PEF), mécanisme d'assurance doté de 500 millions USD conçu pour aider les pays en développement exposés au risque d'une pandémie. La *Coalition for Epidemic Preparedness Innovations* (CEPI) est une initiative associant les secteurs public et privé qui est financée par le Wellcome Trust, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Forum économique mondial et un certain nombre de gouvernements des pays donateurs, et qui a pour mission de financer la mise au point de nouveaux vaccins contre les infections susceptibles de provoquer des épidémies.

<sup>3</sup> Seulement environ 50 % des personnes ayant perdu un emploi à temps plein entre 2007 et 2009 étaient employées en janvier 2010 et seulement environ 75 % d'entre elles avaient retrouvé un emploi à temps plein (Farber, 2015<sup>[43]</sup>).

<sup>4</sup> Il y a délocalisation de proximité lorsqu'une entreprise transfère des activités vers un pays voisin, de préférence à un pays plus éloigné, notamment.

<sup>5</sup> Il y a relocalisation lorsqu'une entreprise rapatrie dans le pays d'origine des activités qu'elle exerçait dans des unités situées à l'étranger.

<sup>6</sup> Le rapport est consultable à l'adresse : [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002\(E\)FinancingforDevelopment.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002(E)FinancingforDevelopment.pdf).

<sup>7</sup> Les institutions de financement du développement (IFD) sont des institutions publiques ou quasi-publiques qui fournissent un soutien financier à des projets du secteur privé dans les pays en développement.

## Références

- Arntz, M., T. Gregory and U. Zierahn (2016), “The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries : A Comparative Analysis”, *Documents de travail de l’OCDE sur les affaires sociales, l’emploi et les migrations*, No. 189, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlz9h56dvq7-en>. [44]
- Banque mondiale (2018), *Global Economic Prospects*, Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects>. [39]
- Banque mondiale (2018), “Indicateurs du développement dans le monde (base de données)”, <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators#dbMetadata>. [21]
- Banque mondiale (2018), “Poverty and Equity data”, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=poverty-and-equity-database>. [19]
- Banque mondiale (2017), *Commodities Markets Outlook*, <http://pubdocs.worldbank.org/en/743431507927822505/CMO-October-2017-Full-Report.pdf>. [5]
- Banque mondiale (2017), *Forcibly Displaced : Toward a Development Approach Supporting Refugees, the Internally Displaced, and Their Hosts*, Banque mondiale, Washington, D.C, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/25016>. [15]
- Banque mondiale (2017), *From panic and neglect to investing in health security : financing pandemic preparedness at a national level*, Banque mondiale, <http://documents.worldbank.org/curated/en/979591495652724770/pdf/115271-REVISED-FINAL-IWG-Report-3-5-18.pdf>. [32]
- Chilean Central Bank (2018), “Base de Datos Estadísticos”, <https://si3.bcentral.cl/Boletin/secure/boletin.aspx?idCanasta=FHLES3325>. [6]
- CNUCED (2018), *Effectively harnessing science, technology and innovation to achieve the Sustainable Development Goals*, [http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/ciimem4d17\\_en.pdf](http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/ciimem4d17_en.pdf). [12]
- CNUCED (2017), *Commodity dependence, growth and human development*, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc2017d5\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc2017d5_en.pdf). [4]
- CNUCED (2016), *Robots and industrialisation in developing countries*, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/presspb2016d6\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/presspb2016d6_en.pdf). [45]
- CNUCED (2014), *World Investment Report 2014*, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf). [18]

- Dugarova, E. and Gülasan (2017), *Challenges and Opportunities in the Implementation of the Sustainable Development Goals*, United Nations Development Programme/United Nations Research Institute for Social Development, New York, <http://www.undp.org/content/>. [25]
- Eckstein, D., V. Künzel and L. Schäfer (2017), *Global Climate Risk Index 2018*, Germanwatch, <https://germanwatch.org/en/download/20432.pdf>. [26]
- Farber, H. (2015), “Job losses in the great recession and its aftermath: US evidence from the displaced workers survey”, No. 21216, National Bureau of Economic Research, <http://www.nber.org/papers/w21216.pdf>. [43]
- Ferreira, F., C. Lakner and C. Sanchez (2017), “Against the tide: A look at the countries where poverty has been on the rise, despite falling global numbers”, *World Bank blog*, <http://blogs.worldbank.org/developmenttalk/against-tide-look-countries-where-poverty-has-been-rise-despite-falling-global-numbers>. [20]
- FMI (2018), “base de données des Perspectives de l’économie mondiale”, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>. [3]
- FMI (2018), *Macroeconomic Development and Prospects in Low-Income Countries - 2018*, <http://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2018/03/22/pp021518macroeconomic-developments-and-prospects-in-lidcs>. [9]
- FMI (2018), *Perspectives de l’économie mondiale, avril 2018 : Reprise cyclique et changement structurel*, <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/WEO/2018/April/French/weo-april-18-fre-web.ashx?la=fr>. [1]
- Gaspar et Jaramillo (2018), *Réduire les dettes élevées*, <https://www.imf.org/external/french/np/blog/2018/041818f.htm>. [8]
- Gostin, L. and E. Friedman (2015), “A retrospective and prospective analysis of the west African Ebola virus disease epidemic: robust national health systems at the foundation and an empowered WHO at the apex”, *Lancet*, Vol. 385, pp. 1902-1909, [https://ac.els-cdn.com/S0140673615606444/1-s2.0-S0140673615606444-main.pdf?\\_tid=0ab86229-30f9-4b19-9601-b42da6b5648a&acdnat=1531341371\\_b4e915dc56aafae35cfe923698e00f10](https://ac.els-cdn.com/S0140673615606444/1-s2.0-S0140673615606444-main.pdf?_tid=0ab86229-30f9-4b19-9601-b42da6b5648a&acdnat=1531341371_b4e915dc56aafae35cfe923698e00f10). [31]
- Groupe de la Banque mondiale (2016), *Forward Look – A Vision for the World Bank Group for 2030*, <http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23732171/DC2016-0008.pdf>. [41]
- Hammad, L. and B. Morton (2009), *Non-DAC Donors and Reform of the International Aid Architecture*, The North-South Institute. [42]
- IEP (2018), *Global Peace Index 2018*, International Institute for Economics and Peace, <http://visionofhumanity.org/app/uploads/2018/06/Global-Peace-Index-2018-2.pdf>. [34]
- Kizu, T., S. Kühn and C. Viegelahn (2016), *Linking jobs in global supply chains to demand, BIT*, [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms\\_512514.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_512514.pdf). [10]

- KPMG (2018), *Growing Pains: 2018 Global CEO Outlook*, [37]  
<https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/tw/pdf/2018/05/kpmg-global-ceo-outlook-2018.pdf>.
- Martens, J. and W. Obenland (2017), *Die Agenda 2030: Globale Zukunftsziele für nachhaltige Entwicklung*, Global Policy Forum/terre des hommes, [17]  
[https://www.globalpolicy.org/images/pdfs/GPFEurope/Agenda\\_2030\\_online.pdf](https://www.globalpolicy.org/images/pdfs/GPFEurope/Agenda_2030_online.pdf).
- Nations Unies/Banque mondiale (2018), *Pathways for Peace : Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict.*, Banque mondiale, <http://hdl.handle.net/10986/28337>. [35]
- Nedelkoska, L. and G. Quintini (2018), *Automation, skills use and training*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1815199X>. [13]
- NOAA (n.d.), *2017 was 3rd warmest year on record for U.S.*, <http://www.noaa.gov/news/2017-was-3rd-warmest-year-on-record-for-us>. [27]
- OCDE (2018), “*Development aid stable in 2017 with more sent to the poorest countries*”, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/development/development-aid-stable-in-2017-with-more-sent-to-poorest-countries.htm>. [16]
- OCDE (2018), “*Statistiques de l’OCDE sur les comptes nationaux (base de données)*”, [https://www.oecd-ilibrary.org/economics/data/statistiques-de-l-ocde-sur-les-comptes-nationaux\\_na-data-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/economics/data/statistiques-de-l-ocde-sur-les-comptes-nationaux_na-data-fr). [7]
- OCDE (2016), *2020 projections of Climate Finance towards the USD 100 billion goal: Technical Note*, OCDE, [28]  
<http://www.oecd.org/environment/cc/Projecting%20Climate%20Change%202020%20WEB.pdf>.
- OCDE (2016), *Science, technologie et innovation : Perspectives de l’OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/sti\\_in\\_outlook-2016-fr](http://dx.doi.org/10.1787/sti_in_outlook-2016-fr). [11]
- OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d’inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>. [22]
- OCHA (2017), *World humanitarian data and trends*, UNOCHA, [33]  
[http://interactive.unocha.org/publication/datatrends2017/resources/WHDT2017\\_Final\\_Singles.pdf](http://interactive.unocha.org/publication/datatrends2017/resources/WHDT2017_Final_Singles.pdf).
- OMC (2018), *Le rapport de suivi fait état d’une augmentation des nouvelles restrictions commerciales appliquées par les Membres de l’OMC*, [38]  
[https://www.wto.org/french/news\\_f/news18\\_f/trdev\\_25jul18\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/news18_f/trdev_25jul18_f.htm).
- OMS (n.d.), *Ebola data and statistics*, <http://apps.who.int/gho/data/view.ebola-sitrep.ebola-summary-latest?lang=en>. [30]
- ONU (2017), *International Migration Report*, [14]  
[http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017\\_Highlights.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017_Highlights.pdf).

- PNUD (2017), *Global Trends: Challenges and Opportunities in the Implementation of the Sustainable Development Goals*, [46]  
[http://www.undp.org/content/dam/undp/library/SDGs/English/Global%20Trends\\_UNDP%20and%20UNRISD\\_FINAL.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/SDGs/English/Global%20Trends_UNDP%20and%20UNRISD_FINAL.pdf).
- PNUD (2013), *Humanity Divided: Confronting Inequality in Developing Countries*, [24]  
[http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Poverty%20Reduction/Inclusive%20development/Humanity%20Divided/HumanityDivided\\_Full-Report.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Poverty%20Reduction/Inclusive%20development/Humanity%20Divided/HumanityDivided_Full-Report.pdf).
- Présidence du G7 (2018), “Présidence canadienne du G7”, <https://g7.gc.ca/fr/presidence-g7/themes/>. [40]
- Rother, B. et al. (2016), *The Economic Impact of Conflicts and the Refugee Crisis in the Middle East and North Africa*, FMI, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2016/sdn1608.pdf>. [36]
- Schmidt-Traub, G. (2015), *Investment needs to achieve the Sustainable Development Goals: Understanding the Billions to Trillions*, Réseau des solutions pour le développement durable, <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2015/09/151112-SDG-Financing-Needs.pdf>. [2]
- Solt, F. (2018), “Standardized World Income Inequality Database”, <https://fsolt.org/swiid/>. [23]
- Zindler, E. and K. Locklin (2016), *Mapping the gap: the road from Paris*, Ceres; Bloomberg New Energy Finance, [https://data.bloomberglp.com/bnef/sites/4/2016/01/CERES\\_BNEF\\_MTG\\_Overview\\_Deck\\_27January.pdf](https://data.bloomberglp.com/bnef/sites/4/2016/01/CERES_BNEF_MTG_Overview_Deck_27January.pdf). [29]



## Chapitre 2. Un système de financement du développement durable en expansion, caractérisé par la multiplication des acteurs et des ressources

*Le système de financement du développement durable s'est profondément modifié ces dernières années, avec la multiplication du nombre des acteurs. Cette expansion conduit à s'interroger sur la répartition des rôles et réclame une nouvelle cartographie des contributions.*

*Ce chapitre propose divers instantanés du paysage du financement du développement durable, sur la base des volumes de financement versés par différents acteurs – extérieurs, nationaux, publics et privés – et de la répartition des différentes sources au fil du temps. Il brosse un tableau plus détaillé des différents rôles des acteurs et de leurs ressources. Il examine par ailleurs l'impact des évolutions financières et économiques survenues ces dernières années sur les divers types de financement, en mettant l'accent sur le contexte historique et le créneau spécifique à chacun d'entre eux.*

## En bref

Le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) élargit les définitions classiques du financement du développement, en exposant les responsabilités et les rôles des acteurs nationaux, internationaux, privés et publics. Ce faisant, il donne beaucoup plus d'ampleur aux ressources potentiellement disponibles pour le financement du développement durable.

**Les gouvernements des pays en développement** et leurs ressources sont le pilier central du financement dans le paysage du développement durable. Il est pourtant impératif de mobiliser davantage de recettes publiques.

- En 2016, les recettes fiscales se sont élevées à **4 300 milliards USD**, soit plus du double des flux transfrontaliers.
- Le ratio recettes fiscales/PIB des pays à faible revenu et des pays moins avancés s'élève toutefois à 14 % en moyenne, et est dans bien des cas **très inférieur aux 15 %** recommandés comme seuil minimum pour un bon fonctionnement de l'État.

**L'investissement intérieur** représente une proportion considérable du PIB de la plupart des pays, mais le durcissement des conditions de financement semble avoir entraîné un déclin brutal de l'investissement privé.

- Hors République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), les fusions-acquisitions nationales ont diminué de plus de 60 % entre 2010 et 2017, passant d'un montant de 237 milliards USD à 95 milliards USD.

Le **volume des financements transfrontaliers** en direction des pays en développement atteint déjà des montants considérables et s'élevait à **1 700 milliards USD** au total en 2016.

Ce sont les **acteurs du secteur privé** qui représentent la plus grande part de ces financements extérieurs, même si leurs apports font apparaître un déclin préoccupant.

- Les investisseurs commerciaux sont les principaux bailleurs de fonds : l'IDE, les investissements de portefeuille et la dette à long terme s'élevaient à **890 milliards USD** en 2016.
- Entre 2012 et 2016, le manque à gagner pour les pays en développement au niveau de l'IDE se chiffrait entre 400 et 450 milliards USD. En plus de la baisse non négligeable des ressources financières qu'il représente, ce recul peut également réduire les possibilités pour les pays en développement d'accéder aux marchés internationaux et au savoir-faire technique.

Les envois de fonds des **émigrés originaires de pays en développement** représentent la deuxième source de financement extérieur du développement durable, et la moins volatile.

- Les envois de fonds se sont élevés à **466 milliards USD** en 2017 et peuvent représenter, dans certaines petites économies, près ou plus de 30 % du PIB national – ce dernier cas étant celui du Kirghizistan.

Le **secteur public, autrement dit les apporteurs publics**, allouent des ressources substantielles aux pays les plus vulnérables, pour lesquels ils peuvent revêtir une importance particulière.

- Les versements des apporteurs bilatéraux et multilatéraux se sont montés à **311 milliards USD** en 2016. Depuis 2000, les financements alloués à des conditions libérales ont augmenté le plus rapidement pour le groupe des pays à faible revenu et celui des pays fragiles ou touchés par un conflit.

**Les fondations philanthropiques** sont des acteurs clés du secteur de la santé et font parfois œuvre de pionniers en recourant à des solutions de financement innovantes. Leurs apports sont toutefois moindres que ceux d'autres fournisseurs.

- Sur les **8 milliards USD** de dons philanthropiques dont ont bénéficié chaque année les pays en développement entre 2013 et 2015, 3.21 milliards USD en moyenne, soit 40 % du total, ciblaient le secteur de la santé.

Le financement des Objectifs de développement durable (ODD) dans les pays en développement ne portera ses fruits que si ces différentes contributions sont bien comprises et pleinement exploitées. Or, si la somme des ressources disponibles offre des perspectives encourageantes pour ce qui est de la prise en charge des besoins de financement du Programme à l'horizon 2030, les financements ne sont pas encore suffisamment ciblés sur des objectifs de développement. Dans les faits, rassembler différents acteurs animés de motivations diverses constitue un défi colossal.

Les lacunes des données, pour ce qui concerne par exemple les acteurs des pays en développement, empêchent de dresser un tableau exhaustif de la situation.

- À titre d'illustration, le montant des financements alloués à des conditions libérales par la Chine en un an est estimé entre 3 et 7 milliards USD.
- Dans le même ordre d'idées, si les dépenses publiques nationales et l'investissement privé sont des moteurs importants du financement du développement, les données relatives à leurs volumes et leurs utilisations sont extrêmement limitées.

Le fait que les ODD et le PAAA témoignent d'engagements souscrits par les pays au nom de parties tierces non étatiques jouant également un rôle important dans le financement à l'appui du développement durable est une autre difficulté. Les décisions concernant certains des financements communs les plus importants – investissements transfrontaliers et envois de fonds – sont prises par des acteurs privés, en fonction de considérations qui ne sont pas forcément guidées par les ODD. L'un des principaux défis consiste alors à repérer les possibilités de « gagner sur les deux tableaux », à savoir de répondre aux motivations de ces acteurs privés, tout en contribuant à la réalisation des ODD.

## Ressources financières intérieures et moteurs internes

Le PAAA met en avant le fait que tout pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social (paragraphe 9). L'objectif ultime des initiatives en faveur du financement du développement est en effet l'instauration d'un système de financement du développement durable reposant sur des mécanismes nationaux opérationnels, efficaces et intégrés au système mondial. L'efficacité et l'efficience des régimes fiscaux, des systèmes de gestion des finances publiques et de la gouvernance, de même que l'existence de marchés dynamiques et résilients sont autant de facteurs importants à cette fin.

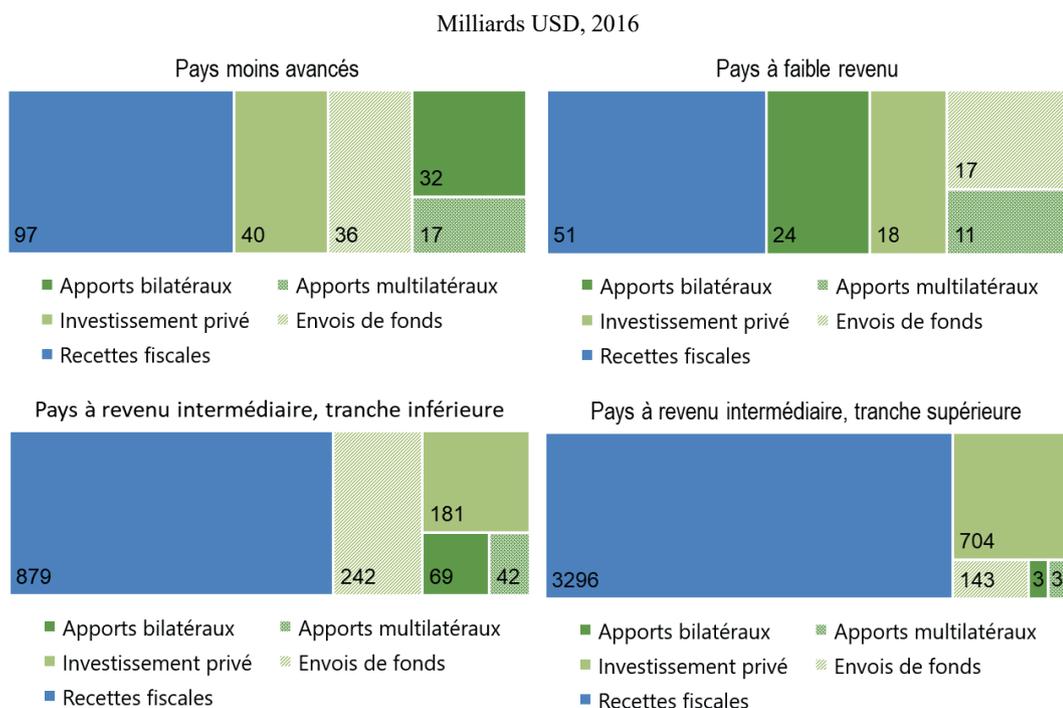
S'il incombe en premier lieu aux acteurs nationaux des pays en développement de veiller à ce que ces moteurs internes fonctionnent correctement et à ce que les ressources intérieures soient utilisées à bon escient, la communauté internationale et les (apports de) ressources extérieures pourraient appuyer leurs initiatives dans ce sens. Les interactions entre les sphères nationale et internationale sont extrêmement élevées dans des domaines tels que la fiscalité et le système financier, ce qui souligne l'importance de l'environnement international et du cadre stratégique pour soutenir les efforts déployés par les pays à titre individuel.

### *Secteur public national*

*Les ressources du secteur public national influent sur les Objectifs de développement durable*

Les gouvernements sont responsables au premier chef de la mise en oeuvre du Programme 2030, une mission dont ils s'acquittent en allouant des financements directs et en définissant le cadre réglementaire de l'investissement privé étranger et intérieur.

Les recettes fiscales sont la principale source de financement, et dépassent en volume toute autre source extérieure prise séparément. En 2016, les recettes fiscales des pays en développement se sont élevées à 4 300 milliards USD. La part des recettes fiscales dans l'ensemble des financements variait de 42.7 % dans les pays moins avancés et 42.4 % dans les pays à faible revenu à 62.2 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 78.2 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

**Graphique 2.1. Les différents flux financiers à destination des pays en développement**

*Note* : les estimations ont été établies pour la liste des pays en développement éligibles à l'APD, et excluent un certain nombre de pays et territoires par manque de données sur les recettes fiscales. Sont exclus les pays à faible revenu (PFR) suivants : République populaire démocratique de Corée ; Somalie, qui est aussi un pays moins avancé (PMA) ; et Soudan du Sud (également un PMA).

Les pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) suivants sont exclus : Bhoutan (PMA), Kosovo, Mongolie, Myanmar (PMA), Sri Lanka, République arabe syrienne, Vanuatu (PMA), Cisjordanie et bande de Gaza. Un troisième groupe de pays exclus appartient aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) : Cuba, Fidji, ex-République yougoslave de Macédoine, Libye, Monténégro, Nauru et Venezuela.

*Source* : FMI (2017<sup>[1]</sup>), World Revenue Longitudinal Data, <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat> ; et OCDE (2018<sup>[2]</sup>) (2018<sup>[3]</sup>), Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques, <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=REV> ; OCDE (2018<sup>[2]</sup>), Système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> ; Banque mondiale (2018<sup>[3]</sup>), Migration and Remittances Data, <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data> ; FMI (2017<sup>[4]</sup>), *Balance of Payments Statistics* 2017, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP> pour les données sur l'investissement privé.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974066>

À des ressources publiques plus importantes sont associées des dépenses plus élevées destinées aux ODD, notamment à ceux liés à la santé (ODD 3) et l'éducation (ODD 4)<sup>1</sup>. Les ressources publiques intérieures peuvent contribuer à la lutte contre les inégalités (ODD 10) en redistribuant la richesse d'une manière acceptable par la société dans son ensemble. Si les données relatives à l'effet redistributif des systèmes fiscaux dans les pays en développement restent limitées, il a récemment été confirmé que les systèmes fiscaux des pays en développement et des pays développés peuvent réduire les inégalités et favoriser une croissance inclusive (Encadré 2.1).

### Encadré 2.1. Les politiques budgétaires peuvent contribuer à atténuer les inégalités

Il ressort de l'expérience des pays développés que des politiques budgétaires saines peuvent jouer un rôle essentiel pour atténuer les inégalités tout en favorisant une croissance durable. La plupart des pays ont vu les inégalités de revenu et de patrimoine se creuser au cours des dernières décennies, mais à un rythme différent et dans une mesure variable. La gestion des ressources publiques, la réglementation des marchés de capitaux, la législation du travail et les politiques fiscales, par exemple les efforts visant à prévenir la fraude fiscale, sont autant d'éléments qui influent considérablement sur la dynamique des inégalités (Alvaredo et al., 2018<sup>[5]</sup>). L'expérience des pays développés concernant les inégalités et les politiques fiscales a montré le potentiel de la fiscalité progressive, de transferts bien ciblés et de dépenses de qualité au bénéfice des pauvres pour assurer une redistribution efficiente. De fait, les études fondées sur des analyses de régression, menées pour l'essentiel dans des économies développées, laissent penser qu'il est possible de réduire les inégalités en consacrant plus de dépenses aux prestations sociales et en recourant davantage à la fiscalité directe (FMI, 2016<sup>[6]</sup>).

La structure de la fiscalité a son importance dans les effets qu'elle peut avoir sur les inégalités. Les impôts indirects sont généralement régressifs car les populations pauvres consacrent une plus forte proportion de leurs revenus à la consommation. Les impôts directs prélevés sur les revenus du travail, du capital, sur le patrimoine ou sur l'héritage ont plus de chances d'être progressifs et, par là même, d'agir sur les inégalités, s'ils sont conçus de manière à appliquer des taux d'imposition plus élevés aux particuliers dont la capacité contributive est supérieure (Alvaredo et al., 2018<sup>[5]</sup>).

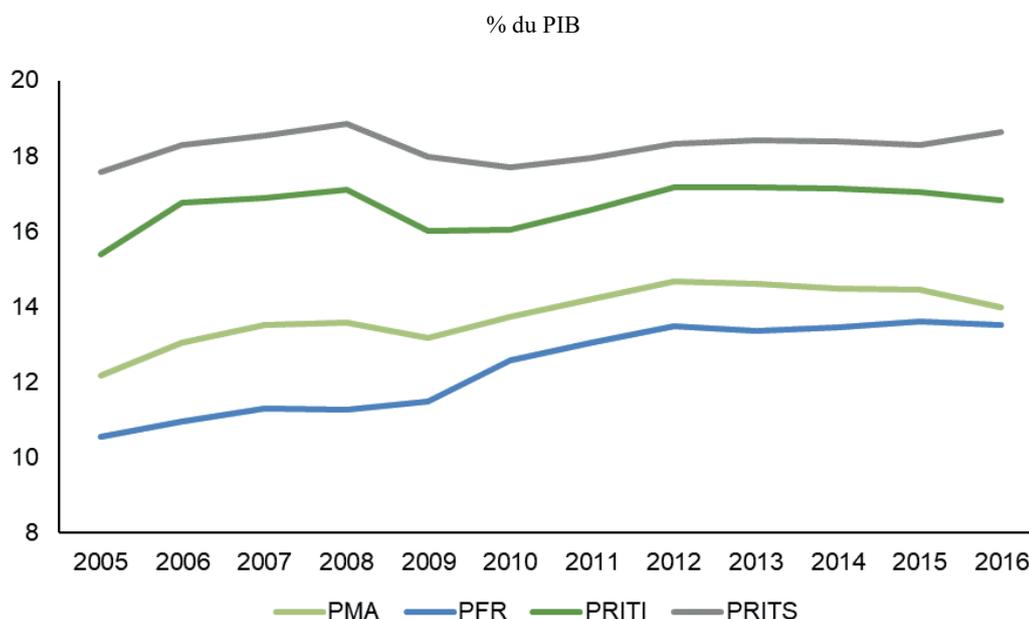
De même que les impôts, les dépenses sociales peuvent réduire les inégalités. Les dépenses consacrées aux systèmes éducatifs et aux systèmes de santé, qui concernent de vastes pans de la population, peuvent faire naître de meilleures perspectives d'emploi, induire une plus large participation au processus politique et améliorer le bien-être, en favorisant par là même une plus grande égalité des chances (OCDE, 2008<sup>[7]</sup>). Les filets de sécurité sociale que constituent l'indemnisation du chômage ou le versement de pensions de l'aide sociale peuvent renforcer la résilience des ménages face aux chocs économiques et, de ce fait, aider à sortir les plus vulnérables de la pauvreté (Banque mondiale, 2018<sup>[8]</sup>).

La composition des dépenses peut être aussi importante que le volume des ressources publiques disponibles, et les dépenses de redistribution peuvent contribuer à rééquilibrer les aspects régressifs du système fiscal. La conception des mesures budgétaires, si elle va dans le sens de la justice fiscale, peut à elle seule favoriser une réduction des inégalités. Les dépenses sociales exprimées en pourcentage du PIB dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire représentent à peine la moitié des dépenses sociales moyennes des pays à revenu élevé. Selon une étude en cours portant sur 28 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, il est indiscutable que les politiques budgétaires réduisent les inégalités et renforcent l'égalité des revenus. Elles ont également une incidence sur la réduction de la pauvreté dans la plupart des pays (Lustig, 2017<sup>[9]</sup>).

*Les ressources publiques intérieures ne sont toujours pas suffisantes pour concrétiser les ambitions aux niveaux mondial et national*

Les pays peuvent opter pour différentes approches du financement du développement compatibles avec de faibles ratios impôts/PIB. Diverses dimensions du développement, telles que la fragilité, la vulnérabilité économique et le développement du capital humain peuvent peser sur la capacité à collecter des recettes<sup>2</sup>. Si le ratio recettes fiscales/PIB idéal n'existe pas, un ratio de 15 % est de plus en plus recommandé comme seuil minimum pour un bon fonctionnement de l'État (FMI, OCDE, ONU, Banque Mondiale, 2016<sup>[10]</sup>) ; (Gaspar, Jaramillo and Wingender, 2016<sup>[11]</sup>). Comme le montre le Graphique 2.2, les pays à faible revenu et les pays moins avancés n'atteignent pas ce ratio, en dépit d'une légère amélioration depuis 2005. Le ratio moyen dans les pays à revenu intermédiaire est supérieur à 15 % mais reste bien au-dessous de la moyenne de l'OCDE qui s'établissait à 34,3 % en 2016<sup>3</sup>, ce qui donne à penser qu'il existe une bonne marge de manœuvre pour augmenter encore les recettes fiscales afin de financer le développement durable. Cette hausse deviendrait plus impérieuse encore si les possibilités de financer les dépenses publiques par l'emprunt venaient – sous l'effet de la hausse des niveaux d'endettement dans les pays en développement – à s'amenuiser (Chapitre 5).

**Graphique 2.2. Ratio recettes fiscales/PIB par catégorie de pays**



*Note* : les ratios sont calculés pour les pays figurant sur la liste des pays en développement bénéficiaires de l'APD établie par l'OCDE.

*Source* : FMI (2017<sup>[11]</sup>), World Revenue Longitudinal Data, <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat>; OCDE (2018<sup>[12]</sup>), Statistiques des recettes publiques (base de données), <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=REV>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974085>

L'aptitude et la capacité des pays à accroître leurs recettes fiscales est très variable. La mobilisation de recettes fiscales supplémentaires n'est en outre pas toujours souhaitable, en raison des coûts d'opportunité qu'elle implique. Les estimations de l'effort fiscal évaluent le rapport entre les recettes et les recettes potentielles compte tenu, entre autres,

du PIB et du niveau de développement d'un pays. Si les recherches dans ce domaine sont relativement peu nombreuses, une étude de Fenochietto et Pessino (2013<sup>[13]</sup>) a révélé que l'effort fiscal des pays à revenu élevé était supérieur (77 %) à celui des pays à faible revenu (65 %) et des pays à revenu intermédiaire (64 %). Ces catégories sont toutefois loin d'être homogènes, et un grand nombre de pays en développement semblent fonctionner à un niveau proche de leur potentiel. À l'échelon régional, c'est l'Afrique qui se classe au deuxième rang en termes d'effort fiscal (71 %), précédée uniquement par l'Europe (77 %) et loin devant l'Asie et le Pacifique (59 %).

Dans les pays où l'effort fiscal est déjà élevé, la hausse des recettes, souvent, ne dépend pas uniquement d'un changement de la politique fiscale ou d'améliorations administratives, mais elle est également tributaire de la croissance et des évolutions structurelles de l'économie. Il est en conséquence fondamental d'œuvrer au développement du secteur privé national, un point qui est examiné plus en détail dans la suite du présent chapitre. De nombreux pays en développement sont également dotés de secteurs informels très vastes et d'économies souterraines dans lesquelles les transactions en espèces ne laissent aucune trace comptable pouvant être utilisée à des fins fiscales. Les revenus, mêmes lorsqu'ils sont déclarés, sont souvent largement sous-estimés. De nombreux pays en développement se heurtent en outre à d'autres difficultés pour faire croître leurs recettes fiscales, telles que des administrations fiscales défaillantes et une médiocre gouvernance. Or, des choix stratégiques résolus peuvent faire la différence, comme l'illustre le Point de vue consacré à la réforme fiscale en Indonésie (« Il est primordial de réformer la fiscalité et de veiller à la qualité des dépenses pour rendre l'économie plus durable et plus inclusive »).

Les politiques fiscales internationales ont également un impact non négligeable sur les recettes fiscales, notamment en réduisant la capacité des entreprises multinationales à transférer leurs bénéfices à l'étranger et à se soustraire à l'impôt sur les sociétés dans le pays où elles mènent leurs activités. Cet aspect revêt une importance particulière pour les pays en développement, pour lesquels la fiscalité internationale des entreprises a des retombées particulièrement prononcées et utiles (FMI, 2014<sup>[14]</sup>).

**Encadré 2.2. Point de vue : Il est primordial de réformer la fiscalité et de veiller à la qualité des dépenses pour rendre l'économie plus durable et plus inclusive, par Sri Mulyani Indrawati, Ministre des Finances, Indonésie**

**Il est indispensable de réformer la fiscalité pour assurer le recouvrement des recettes et promouvoir l'équité**

Conscient du fait que l'existence d'un système fiscal solide est un paramètre essentiel pour favoriser le développement durable, le gouvernement indonésien a récemment mis en place un programme d'amnistie fiscale. Lancé en 2016, ce programme a permis de recueillir auprès de 973 400 contribuables des recettes représentant au total 115 900 milliards IDR (soit environ 8.5 milliards USD) au titre de régularisations, et d'obtenir que soient déclarés à l'administration fiscale indonésienne des avoirs se chiffrant à 4 865 700 milliards IDR (soit environ 366 milliards USD) : l'objectif visé par les pouvoirs publics a été dépassé.

Dans le prolongement du programme d'amnistie fiscale, le gouvernement indonésien a également engagé une réforme d'envergure de la fiscalité destinée à en renforcer la progressivité et à rationaliser des incitations et

exonérations trop généreuses et inefficaces. La simplification du processus de collecte de l'impôt permettra d'améliorer la discipline fiscale à brève échéance. Pour que cette évolution s'inscrive dans la durée, l'éducation fiscale sera intégrée dans les programmes d'enseignement classiques. L'utilisation des technologies de l'information facilitera l'amélioration de la gestion des bases de données fiscales et la surveillance exercée par l'administration fiscale.

**La qualité des dépenses est l'un des vecteurs de la dynamique du développement durable et inclusif**

L'Indonésie a réagi à la hausse des cours mondiaux du pétrole en commençant en 2015 à réformer son dispositif de subventions à l'énergie afin de se donner une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire et de réduire les distorsions induites par des subventions mal ciblées. Des subventions à l'énergie se chiffrant à plus de 180 000 milliards IDR ont été redéployées vers des emplois plus productifs tels que le financement d'infrastructures, l'enveloppe correspondante ayant été portée de 154 700 milliards IDR en 2014 à 410 400 milliards IDR en 2018.

La suppression des subventions à l'énergie a également servi à accroître les dotations budgétaires allouées à d'autres secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation et l'aide sociale. En outre, le gouvernement s'attache actuellement à donner un coup d'accélérateur aux programmes en faveur des services sociaux et à accroître les transferts au profit des administrations infranationales et des villages pour que le développement économique soit plus équilibré, inclusif et durable.

**L'OCDE a un rôle important à jouer**

Si l'on se réfère à l'expérience de l'Indonésie, il apparaît que le rôle joué par l'OCDE dans le financement du développement peut recouvrir des initiatives destinées à aider les pays en développement à combler les lacunes que présente l'action publique menée en vue d'instaurer un développement durable et inclusif tout en les rapprochant d'un système reposant sur l'équité des règles du jeu. Il faut pour cela privilégier le renforcement des capacités qui passe par des examens des politiques menées au niveau des pays et par des analyses comparatives, à l'échelle mondiale, des politiques publiques et des résultats obtenus. De plus, l'OCDE peut contribuer à moduler et améliorer la mise en œuvre des initiatives et des programmes en produisant des études et des évaluations des progrès accomplis, en mettant en lumière les problèmes rencontrés et en formulant des recommandations d'action aux niveaux national, régional et mondial. Par ailleurs, et compte tenu des travaux menés à l'échelon des pays, l'Organisation peut dispenser des conseils sur la manière de raccorder les initiatives régionales et mondiales aux priorités nationales, de façon à renforcer l'appropriation par les pays et la mobilisation de ces derniers.

*Des initiatives internationales sont nécessaires pour intensifier la mobilisation des ressources intérieures*

Les partenaires internationaux doivent réfléchir aux moyens les plus efficaces d'aider les pays en développement à atteindre leur potentiel en matière de mobilisation de recettes intérieures. Pour la plupart des pays, les mesures les plus efficaces consisteront à associer coopération pour le développement et cohérence des politiques. Les pays donateurs signataires de l'Initiative d'Addis-Abeba partagent ce constat et se sont collectivement engagés à doubler leurs dépenses allouées au développement des capacités fiscales entre 2015 et 2020, et à améliorer la cohérence des politiques à l'appui du développement sur les questions fiscales.

S'il est important d'engager des ressources à l'appui du renforcement des capacités, il convient en parallèle de veiller à ce que ces ressources aient un réel impact. Même multipliée par deux, l'APD affectée à la mobilisation des ressources nationales ne s'élèvera qu'à 445 millions USD, soit à peine environ 0.3 % de l'APD, il est donc essentiel d'en retirer un rendement maximum. Dans ces conditions, il est fondamental de s'assurer de l'impact des ressources, et l'adoption de nouvelles approches en matière de renforcement des capacités peut être nécessaire à cette fin. L'une des approches envisageables est celle mise en œuvre dans le cadre de l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières, qui fait appel à des contrôleurs fiscaux expérimentés pour travailler avec les autorités fiscales des pays sur des cas réels. Elle a permis de mobiliser jusqu'à présent 414 millions USD de recettes fiscales supplémentaires. Son retour sur investissement est ainsi supérieur à 100:1.

L'alignement des politiques intérieures dans les pays développés peut en outre concourir à la mobilisation des recettes nationales dans d'autres pays. L'adoption de nouvelles normes internationales sur l'échange de renseignements et d'une nouvelle fiscalité des entreprises multinationales, assortie de mesures à l'appui de leur mise en œuvre, est le moyen le plus évident de favoriser cet alignement. Ces normes impliquent en effet pour les pays un engagement à coopérer, qui renforce de fait leur capacité collective à augmenter leurs recettes (Chapitre 5). L'échange automatique de renseignements permet aux autorités fiscales de recevoir automatiquement des renseignements sur les comptes financiers détenus par leurs contribuables à l'étranger. Plus de 100 pays et territoires se sont pour l'heure engagés à pratiquer cet échange. Amener un nombre plus important de pays en développement à rejoindre ce réseau offre des perspectives considérables, ainsi qu'en témoigne l'expérience de l'Indonésie décrite à l'Encadré 2.2. Le projet de l'OCDE et du Groupe des 20 (G20) sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) propose une série d'outils pour faire face aux stratégies les plus couramment utilisées par les entreprises multinationales en vue de transférer leurs bénéfices à l'étranger. Les 117 pays et territoires membres du Cadre inclusif sur le BEPS se sont en outre engagés à respecter les quatre standards minimums portant sur des problématiques transfrontalières. L'échange de renseignements et tout comme les actions prévues par le BEPS ont pour effet d'augmenter fortement le volume de renseignements et l'offre de solutions à la disposition des pays en développement pour mettre en place une fiscalité efficace des activités transfrontalières. Afin de concrétiser pleinement ce potentiel, il importe que les outils soient conçus de manière à être adaptés à leur objectif et, en particulier, à tenir compte des capacités limitées des pays en développement. À cet égard, la mise en place du Cadre inclusif sur le BEPS est une évolution majeure, en ce qu'elle intègre, sur un pied d'égalité, les pays en développement aux processus internationaux d'établissement de normes sur la fiscalité.

Les initiatives visant à accroître les recettes fiscales doivent s'accompagner d'un soutien au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques. Le rôle des pouvoirs publics n'est pas uniquement de mobiliser des ressources mais également d'utiliser ces dernières de manière à promouvoir un développement durable. Les améliorations du système fiscal qui ne s'accompagnent pas d'améliorations de la façon dont les ressources sont utilisées ont peu de chances d'aboutir aux résultats escomptés en matière de développement. Afin de veiller à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et durable, il importe d'ancrer les approches à l'appui de la mobilisation des ressources nationales dans des cadres plus vastes de gouvernance budgétaire.

### ***Secteur privé national***

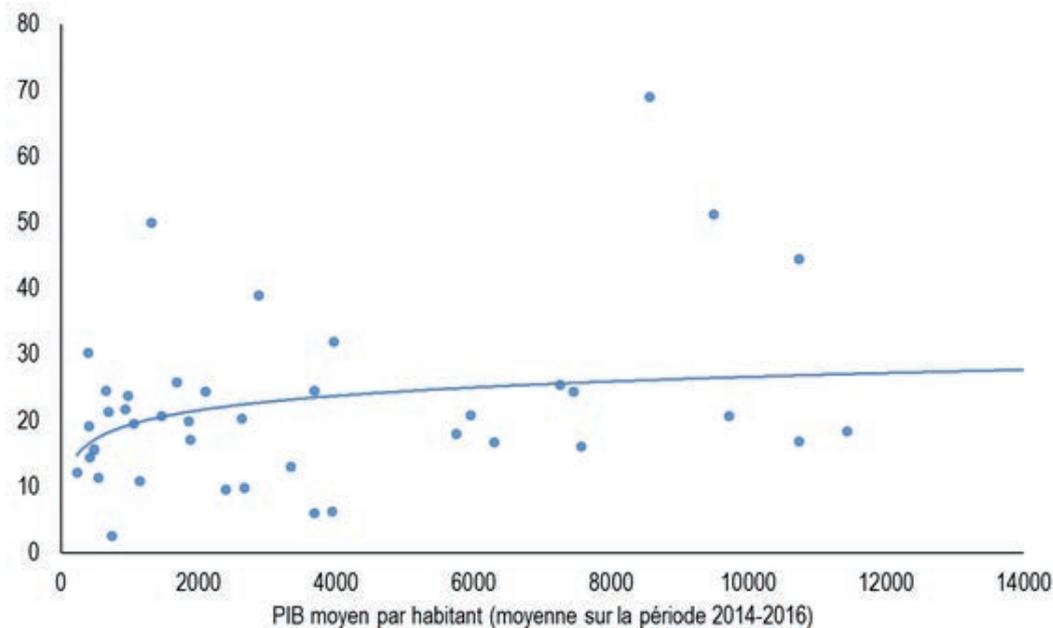
*L'investissement intérieur, pourtant la principale source de formation du capital, semble en perte de vitesse*

L'investissement intérieur privé peut prendre la forme de l'investissement consenti par les entreprises privées qui réinvestissent leurs bénéfices et/ou de financements d'autres sources, qui peuvent provenir de banques, du capital-investissement ou de marchés d'actions dont le nombre va grandissant.

L'investissement intérieur privé est difficile à mesurer par la simple observation, car les indicateurs sont souvent mélangés à d'autres catégories. La formation brute de capital fixe moins l'IDE en tant que pourcentage du PIB est l'une des mesures indirectes qui peuvent être utilisées pour estimer la proportion de formation de capital financée par les ressources intérieures. Le Graphique 2.3 montre qu'en dépit des écarts considérables entre les pays en développement, l'investissement intérieur total représente en général une proportion non négligeable du PIB. Le lien entre investissement intérieur et PIB augmente brutalement aux niveaux inférieurs de revenu par habitant et dépasse 20 % du PIB dans de nombreux pays en développement, y compris les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. En comparaison, le financement externe total représente en moyenne moins de 20 % dans les pays à faible revenu, moins de 10 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et moins de 5 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

**Graphique 2.3. Investissement intérieur privé au regard du PIB par habitant**

Formation brute de capital fixe dans le secteur privé moins IDE, % du PIB par habitant, 2014-16



*Note* : la courbe du graphique représente les ressources intérieures calculées par la différence entre la formation brute de capital fixe (FBCF) dans le secteur privé et les apports nets d'investissement direct étranger. Les pays pris en compte sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à supérieure pour lesquels on dispose de données relatives à la FBCF dans le secteur privé, à l'IDE et au PIB. Ces pays sont les suivants : Afrique du Sud, Angola, Bangladesh, Bolivie, Botswana, Burundi, Cameroun, Croatie, Égypte, El Salvador, Fédération de Russie, Géorgie, Ghana, Guyana, Honduras, Liban, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mauritanie, Maurice, Mexique, Népal, Niger, Ouganda, Ouzbekistan, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, République démocratique du Congo, République du Congo, République islamique d'Iran, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suriname, Eswatini, Tchad, Thaïlande, Togo et Yémen.

*Source* : Banque mondiale (2018<sup>[15]</sup>), *World Development Indicators database*, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974104>

L'investissement intérieur privé semble être en perte de vitesse. Hors Chine, les fusions-acquisitions nationales ont diminué de plus de 60 % entre 2010 et 2017, chutant de 95 milliards USD à 237 milliards USD. Ce recul est le reflet de la tendance plus générale à la baisse enregistrée par l'investissement étranger, et en particulier les fusions-acquisitions transnationales dans les pays en développement, qui ont régressé de quelque 72 milliards USD, soit 30 %, comme l'illustre la suite du chapitre. À quelques exceptions notables près<sup>4</sup>, la chute du nombre des fusions-acquisitions nationales est encore plus rapide, ce qui laisse penser que ce sont certains des mêmes facteurs à l'origine du changement de trajectoire de l'investissement étranger, tels que la reprise économique dans les pays développés et les niveaux record d'endettement des entreprises dans les pays en développement, qui sont également à l'oeuvre dans la diminution de l'investissement intérieur dans des fusions-acquisitions.

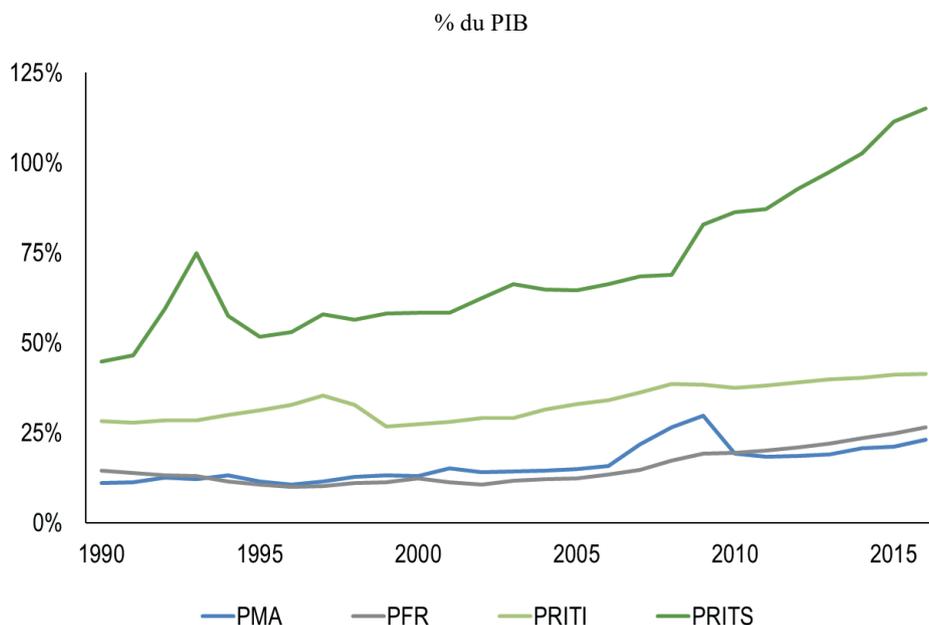
Pour compenser ces évolutions, des mesures résolues doivent être prises à l'appui de l'investissement intérieur dans les pays en développement, en ciblant les obstacles et les risques auxquels il se heurte. La communauté internationale peut soutenir ces efforts en fournissant une assistance technique et financière afin de rendre l'environnement, y compris les cadres juridiques et réglementaires, plus favorable.

### *Le développement du secteur financier est un moteur clé de l'investissement intérieur*

Lors de la mise en place d'un environnement favorable, le développement du secteur financier est primordial. Un système financier qui fonctionne correctement mobilise l'épargne intérieure, améliore la répartition des ressources et facilite la diversification et la gestion des risques (Levine, 2005<sup>[16]</sup>). Le développement du secteur financier est un élément catalyseur fondamental du Programme 2030. Il est d'ailleurs inclus en tant que cible dans 8 des 17 ODD. Il s'agit notamment de l'ODD 1 : éliminer la pauvreté ; de l'ODD 2 : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable ; l'ODD 3 : bonne santé et bien-être ; l'ODD 5 : égalité entre les sexes ; l'ODD 8 : promouvoir la croissance économique et l'emploi ; l'ODD 9 : industrie, innovation et infrastructures ; et l'ODD 10 : réduire les inégalités. L'ODD 17 sur le renforcement des moyens de mise en oeuvre mentionne également le rôle implicite que pourrait jouer une meilleure inclusion financière au moyen d'une plus forte mobilisation de l'épargne à l'appui de l'investissement et de la croissance (Fonds d'équipement des Nations Unies, 2018<sup>[17]</sup>).

La promotion du développement du secteur financier progresse au niveau mondial. L'approfondissement du secteur financier, mesuré par l'ampleur du crédit intérieur produit et sa part dans le PIB, a fortement augmenté, en particulier pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (Graphique 2.4). Parallèlement, dans les pays à faible revenu, ce ratio a augmenté de près de 50 % depuis 1990 mais reste malgré tout très faible, ce qui tendrait à démontrer que l'approfondissement devrait être poursuivi. La faiblesse des cadres institutionnels, juridiques et réglementaires et des capacités correspondantes est souvent citée parmi les principaux obstacles à surmonter pour approfondir le système financier (FMI, 2012<sup>[18]</sup>).

**Graphique 2.4. Crédit intérieur au secteur privé en pourcentage du PIB**



Source : Banque mondiale (2018<sup>[15]</sup>), *World Development Indicators* database, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974123>

Outre la profondeur, l'accessibilité, l'efficacité et la stabilité du secteur financier sont des éléments importants pour obtenir des résultats au regard du développement (Levine, 2005<sub>[16]</sub>). Entre 2011 et 2017, la proportion de la population adulte mondiale titulaire d'un compte dans un établissement financier est passée de 51 % à 69 %, soit une augmentation de quelque 1.2 milliard d'individus (Demirgüç-Kunt et al., 2018<sub>[19]</sub>). Les avancées technologiques ont entraîné un développement des services financiers : les services bancaires mobiles permettent aujourd'hui d'atteindre un grand nombre d'individus privés de services bancaires et d'étendre les services financiers officiels aux populations pauvres, en particulier en Afrique subsaharienne. Au Kenya, 73 % des adultes disposent d'un compte de paiement mobile, une proportion qui s'établit à environ 50 % en Ouganda et au Zimbabwe (Demirgüç-Kunt et al., 2018<sub>[19]</sub>). De sérieuses inquiétudes subsistent toutefois quant à la sécurité des transactions bancaires mobiles, et les mécanismes réglementaires ne sont pas encore en place (Reaves et al., 2017<sub>[20]</sub>).

Les banques étrangères dominent les systèmes bancaires de nombre de pays en développement, notamment en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Cette situation est source de concurrence et d'efficacité mais risque également de faciliter la transmission de chocs extérieurs. Pour les pays en développement, la part médiane des actifs détenus par des banques étrangères est passée de 8 % en 1995 à 52 % en 2008. Par comparaison, cette part est passée de 5 % à 27 % dans les pays développés au cours de la même période<sup>5</sup>. Les banques étrangères peuvent être source de concurrence et d'efficacité, et avoir une influence stabilisatrice sur les économies intérieures en périodes de crise (Cull et al., 2017<sub>[21]</sub>). La crise financière mondiale a toutefois mis en évidence qu'elles pouvaient également favoriser la transmission des chocs et des crises extérieures dans l'économie intérieure en diminuant plus tôt et plus rapidement leurs activités de prêt que les banques nationales, et en rapatriant les fonds dans leur pays d'origine (Anginer et al., 2014<sub>[22]</sub>).

Depuis la crise, des efforts ont été déployés pour garantir la prise en compte des préoccupations des pays en développement dans le système financier international. À la demande du G20, le Conseil de stabilité financière, en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, suit les répercussions des réformes réglementaires sur les marchés émergents et les économies en développement, en tenant compte des thèmes présentant un intérêt pour les pays en développement lors de l'élaboration du cadre réglementaire international. Les réformes de la réglementation financière mondiale ayant été récemment menées à terme, les organisations financières internationales se préparent elles aussi à intensifier le renforcement de leurs capacités en vue de la mise en œuvre des nouvelles normes. Le FMI a ainsi lancé le Fonds pour la stabilité du secteur financier en novembre 2017 afin d'aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à évaluer les risques et les failles du secteur financier, et à y remédier.

En dépit de progrès considérables, des déficiences ou des défaillances du marché peuvent souvent entraver l'accès au financement pour certains segments de la société. Dans les pays à faible revenu, le manque de pratiques de prêt durable aux petites et moyennes entreprises (PME) freine la croissance. La Société financière internationale (2013<sub>[23]</sub>) estime que le déficit de financement par le crédit des PME du secteur formel dans les pays en développement avoisine les 1 000 milliards USD. Les disparités entre les sexes dans l'accès au financement persiste également. À l'échelle mondiale, 72 % des hommes sont titulaires d'un compte en banque, contre à peine 65 % des femmes, un écart qui est encore plus prononcé – de neuf points de pourcentage – dans les pays en développement (Demirgüç-Kunt et al., 2018<sub>[19]</sub>).

Les responsables de l'action publique doivent veiller à assurer la durabilité sociale et environnementale du secteur financier. Les initiatives visant instaurer ce que Grameen Capital India appelle un « écosystème de capital-risque social » sont des exemples des initiatives en cours décrites dans le Point de vue « Mettre à contribution les ressources privées pour financer le développement durable ». Il convient d'accorder une attention particulière aux pays à faible revenu, car les inefficiences du secteur financier représentent en général pour eux une charge plus lourde que pour les pays à revenu intermédiaire, du fait qu'ils sont généralement plus vulnérables face aux fluctuations des prix des produits de base et du financement extérieur (Eichengreen, Park and Shin, 2017<sup>[24]</sup>).

**Encadré 2.3. Point de vue : Mettre à contribution les ressources privées pour financer le développement durable, par Royston Braganza, PDG, Grameen Capital India**

GOOOOAAAAALLLLLLL! Telle est la clameur bruyante qui s'élève dans les différentes contrées du monde chaque fois qu'un but est marqué, et traduit la passion universelle que semble susciter le football. Ce sport concerne toutes les générations, brouille les frontières entre les chapelles politiques et transcende les divisions ethniques. Malheureusement, il en va de même pour d'autres phénomènes – la faim, les crises des réfugiés, la pauvreté et le réchauffement climatique, pour n'en citer que quelques-unes. Et pourtant, partout où se tourne mon regard, je vois qu'il existe également de beaux exemples d'espoir, fondé sur les éléments ci-après.

Approche holistique. Les gouvernements, entreprises, marchés financiers, organisations non gouvernementales, etc. se doivent de trouver des solutions intégrées. À ce titre, citons un exemple exceptionnel, celui du potentiel que recèle, en tant que catalyseur, le fait d'utiliser les fonds destinés aux activités philanthropiques et/ou de responsabilité sociale d'entreprise pour atténuer les risques liés aux investissements provenant des marchés financiers. Le secteur financier peut aider les entreprises à envisager un avenir durable à long terme. C'est exactement ce qu'a fait le Growth guaranteed programme (programme de garanties de la croissance) de la Fondation Grameen en rassemblant les donateurs, les banques internationales et locales, les institutions de microfinance, et les femmes pauvres et vulnérables qui recourent à l'emprunt.

Financement des résultats. Pendant très longtemps, l'accent a été mis sur le financement des intrants tels que les dons en faveur des programmes de santé, les dotations budgétaires pour une plus grande couverture des services d'éducation ou des objectifs similaires. Cependant, les récentes innovations en matière de financement des résultats ou « prime à la réussite » semblent monter en puissance. Le programme « Éduquer les filles » au Rajasthan (Inde) vise à améliorer les connaissances acquises et la fréquentation scolaire au Rajasthan. Ce programme comporte un formidable potentiel, étant donné que les acteurs des marchés financiers peuvent collaborer avec les organismes de développement pour structurer des instruments de financement innovants qui diminuent les risques encourus par l'investisseur et garantissent que les résultats sont bien définis,

réalisés et mesurés, débouchant ainsi sur une « situation où tout le monde gagne ».

Leadership éclairé par des politiques. Les responsables de l'action publique ont un rôle clé à jouer en tant que facilitateurs en vue de la concrétisation du Programme 2030. Certaines politiques adoptées récemment en Inde incitent à l'optimisme – réaménagement de la nomenclature nationale des fonds pour y intégrer les fonds de capital-risque à caractère social ; proposition, par le décret relatif à la Loi sur les sociétés, d'affecter 2 % des bénéficiaires à la RSE, les réglementations de la Banque centrale concernant les prêts aux secteurs prioritaires et les petites banques commerciales – et font également entrevoir une plus grande sensibilité et une attraction plus forte des investisseurs éthiques. Des initiatives politiques comparables engagées dans les pays en développement pourraient enclencher la nécessaire dynamique initiale pour catalyser le développement du marché. À l'échelle mondiale, des pays comme le Royaume-Uni et les États-Unis ont également mis en place des initiatives de trésorerie pour attirer des capitaux commerciaux vers l'investissement à impact social.

Écosystème. Chaque partie prenante a un rôle à jouer. Cependant, l'effet est bien plus marqué, susceptible d'être amplifié et durable lorsqu'un écosystème propice est créé. Il est encourageant de voir la collaboration, en particulier dans le domaine du développement durable, entre de nombreuses institutions multilatérales, fondations, entreprises et organisations non gouvernementales (ONG). L'OCDE en constitue une brillante illustration, avec le travail de pionnière qu'elle accomplit sur les questions telles que la mesure d'impact et le financement mixte. À Grameen Capital India, nous nous attachons à instaurer un écosystème financier doté de conscience, en favorisant la mise en relation des entreprises au service des pauvres avec les marchés financiers ordinaires. Aujourd'hui, nous y avons ajouté une facilité d'emprunt aux caractéristiques uniques, et nous envisageons la création d'un fonds de capital-risque social et une bourse de valeurs à caractère social afin de démocratiser l'accès aux financements pour les entreprises ayant un fort impact.

Assurément, lorsque surviennent les temps difficiles, nous devons impérativement trouver des mesures inédites, bienveillantes et collaboratives (et parfois désespérées, originales) si nous voulons concrétiser les objectifs inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je ne peux qu'imaginer l'euphorie qui gagnera le monde entier lorsque chaque objectif sera atteint. C'est certain, j'applaudirai et je clamerai de ma plus haute voix : « GOOOOAAAAALLLLLLL! ».

## Acteurs et apports financiers extérieurs

Les apports extérieurs peuvent avoir une importance déterminante dans le financement des ODD. Ils peuvent contribuer à combler les insuffisances d'une épargne intérieure faible, à financer des investissements productifs et à promouvoir la mise en place d'environnements nationaux favorables. Les apports financiers extérieurs sont définis par le type d'acteur

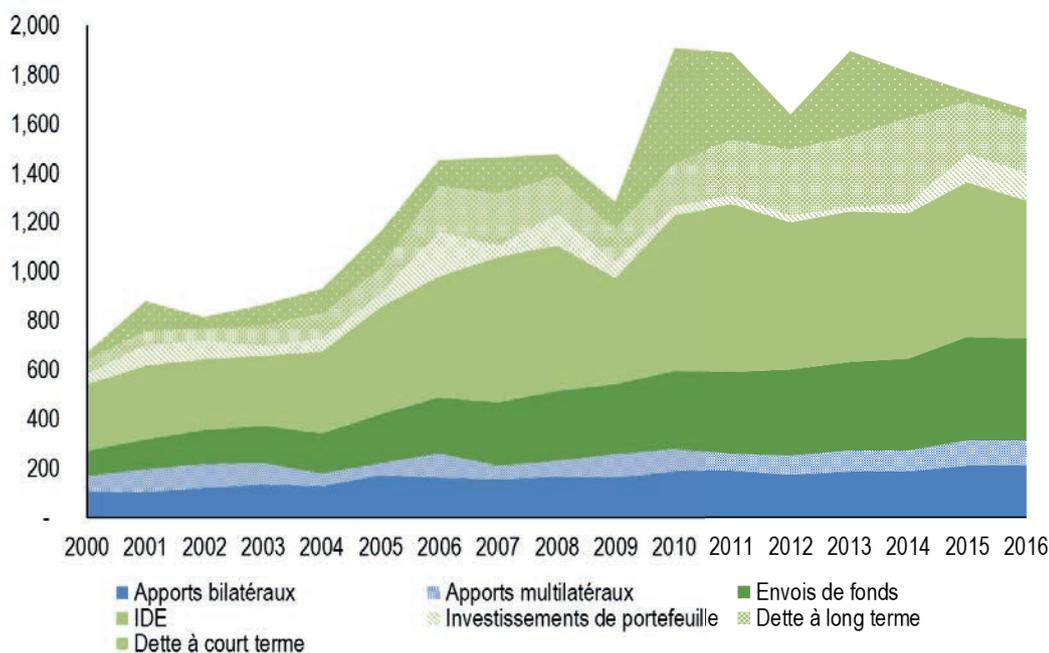
concerné. Les apports financiers émanant des acteurs du secteur public, à savoir les apporteurs bilatéraux et multilatéraux, sont désignés sous le terme d'apports du secteur public, et sont assortis, ou non, de conditions libérales. Les financements fournis par les acteurs privés prennent pour leur part la forme d'investissements commerciaux, d'apports philanthropiques et/ou d'envois de fonds.

### ***Les apports financiers extérieurs ont augmenté tout au long de la période des OMD, mais diminuent depuis 2013***

Le volume de financement extérieur disponible pour les pays en développement est considérable, et est passé d'environ 675 milliards en 2000 à 1 700 milliards USD en 2016<sup>6</sup>. La tendance depuis 2013 invite toutefois davantage à la prudence, les financements extérieurs totaux ayant chuté de 12 % (voir le Graphique 2.5).

**Graphique 2.5. Financements transfrontaliers en direction des pays en développement, 2000-16**

Milliards USD 2016, prix constants



Source : calculs de l'OCDE d'après OCDE (2018<sup>[2]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> pour les apports bilatéraux et multilatéraux du secteur public ; Banque mondiale (2018<sup>[3]</sup>), *Migration and Remittances Data* <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data> pour les envois de fonds ; FMI (2017<sup>[4]</sup>), *Balance of Payments database*, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP> pour l'IDE, les investissements de portefeuille ainsi que la dette à court et à long terme.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974142>

*L'évolution des apports extérieurs au fil du temps varie selon les types d'apport :*

- Les taux d'augmentation des apports d'investissements privés ont diminué, diminution qui se maintient dans tous les groupes de revenu.
- Les apports du secteur public en direction des pays à faible revenu ont reculé récemment, en faveur d'une augmentation plus rapide de ceux alloués aux pays à revenu intermédiaire.
- La croissance des envois de fonds est restée stable dans les pays à faible revenu, alors que les envois de fonds augmentent plus lentement dans les PRITS.

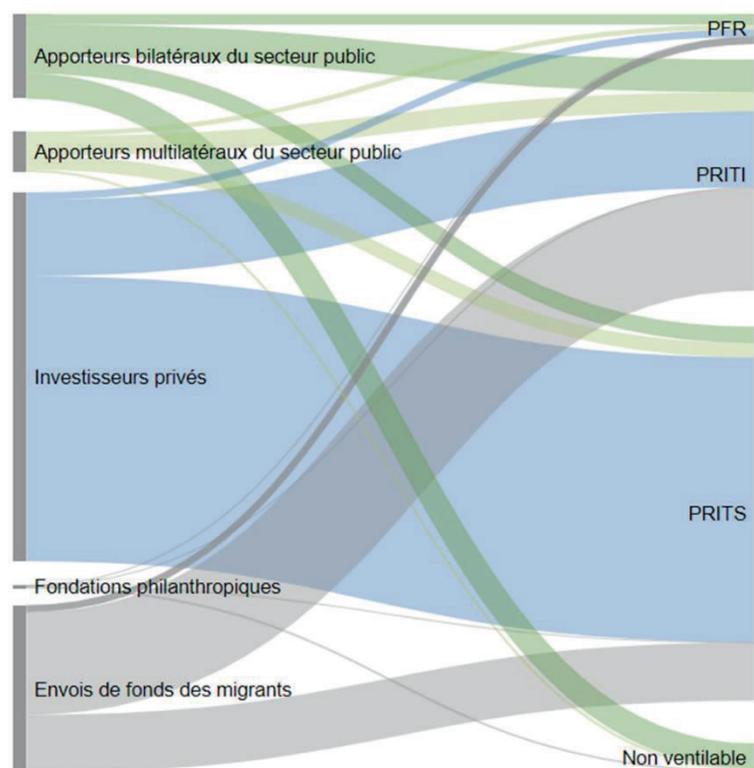
*Différents acteurs ont différents rôles*

La communauté internationale fait appel à l'ensemble des acteurs pour contribuer au financement du développement durable, mais les objectifs individuels des uns et des autres compliquent cet objectif.

- Les apports concessionnels ainsi que les apports philanthropiques ont généralement pour objectif de promouvoir le développement durable.
- Les investissements commerciaux sont motivés par la recherche de bénéfices.
- La motivation principale des envois de fonds est de contribuer au bien-être de leurs bénéficiaires individuels au niveau des ménages.

Afin d'évaluer les implications de l'évolution des acteurs transfrontaliers et de leurs ressources, il importe de comprendre leur rôle dans le système de financement du développement durable. Les acteurs du secteur privé peuvent être source de gains de productivité et de création d'emplois, alors que l'avantage comparatif du secteur public réside plutôt dans son ciblage sur la pauvreté et les inégalités entre hommes et femmes. L'affectation sectorielle peut en outre varier selon le type d'acteur. Si le secteur privé investit en général dans des secteurs économiques tels que la fabrication, les apports du secteur public sont bien placés pour cibler les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation (voir le Chapitre 4). Ces rôles peuvent changer selon les niveaux de revenu (voir le Chapitre 6).

La destination des apports varie également selon le type d'acteur. Les pays à faible revenu dépendent en général davantage des apports publics, en particulier des apports concessionnels, tandis que pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), ce sont les envois de fonds qui sont la première source de financement extérieur. Les apports publics non concessionnels ciblent les PRITI et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS). La plus grande partie des financements privés est allouée aux PRITS, mais ces financements sont également une source importante pour les PRITI (Graphique 2.6).

**Graphique 2.6. Destination des financements extérieurs en 2016**

Source : calculs de l'OCDE d'après OCDE (2018<sup>[21]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> pour les apports bilatéraux et multilatéraux du secteur public ; Banque mondiale (2018<sup>[3]</sup>), *Migration and Remittances Data* pour les envois de fonds ; FMI (2017<sup>[4]</sup>), *Balance of Payments* pour l'IDE, les investissements de portefeuille ainsi que la dette à court et à long terme.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974161>

À l'heure actuelle, les ressources allouées aux pays en développement s'élèvent déjà à 1 700 milliards USD, mais chaque dollar n'a pas le même impact au regard du développement, comme l'analyse plus en détail le Chapitre 4. Afin de veiller à ce que les ressources soient dépensées de façon à favoriser le développement durable, il convient de mettre à profit la diversité des acteurs et leurs avantages comparatifs distinctifs.

### ***Investisseurs commerciaux***

- L'investissement privé, y compris l'IDE, les investissements de portefeuille et la dette à long terme en direction des économies en développement s'est élevé à quelque 890 milliards USD en 2016.
- Les apports d'investissement se tarissent les uns après les autres. Ce processus a débuté par les fusions-acquisitions transnationales, qui ont commencé à régresser aux environs de 2012 et avaient diminué de 72 milliards USD en 2017, par rapport au niveau de 2011 qui s'élevait à 234 milliards USD.
- Les apports d'IDE, qui constituent la première source d'investissement privé, suivent cette tendance à la baisse. Au cours de la période 2015-16, les apports

d'IDE en direction des pays en développement ont chuté de 70 milliards USD, soit 11 %, une tendance qui semble s'être poursuivie en 2017.

- Plus récemment, le financement des projets au cours du premier semestre de 2018 avait baissé de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière.

### *Les investisseurs commerciaux gagnent en importance et en diversité*

Au cours des 30 dernières années, les entreprises multinationales ont joué un rôle important pour acheminer l'IDE<sup>7</sup> et établir une présence dans les pays en développement. Ces vingt dernières années, en particulier, la nature de leurs apports d'investissement en direction des pays en développement a évolué pour abandonner un ciblage relativement étroit sur les industries extractives, et devenir, aux côtés des échanges, l'un des piliers des chaînes de valeur mondiales (CVM) (Encadré 2.4). De nombreux pays en développement participent aujourd'hui à la production de biens et de services de plus en plus sophistiqués, qui entrent dans les réseaux de production internationaux des entreprises multinationales. Les chaînes de valeur mondiales sont de plus en plus utilisées comme vecteurs du développement durable, essentiellement par le biais de transferts financiers, mais également par les transferts de connaissances, de normes et de compétences.

Les entreprises multinationales réalisent également des investissements de portefeuille, en particulier dans le contexte de partenariats stratégiques avec d'autres entreprises multinationales et des entreprises nationales. Leurs décisions d'investissement reposent sur un vaste éventail de facteurs tels que la taille du marché, les compétences de la main-d'œuvre, la stabilité macroéconomique et institutionnelle, les infrastructures matérielles et les ressources naturelles.

Au nombre des autres acteurs qui réalisent des investissements de portefeuille figurent des investisseurs institutionnels tels que les fonds de pension, les fonds souverains, les fonds communs de placement, les fonds de capital-investissement et les fonds d'arbitrage. Ces investisseurs sont souvent à la recherche d'opportunités dans les pays en développement en vue de réduire les risques de leurs portefeuilles d'investissement en les diversifiant et en recherchant des rendements plus élevés. Les actifs financiers dans les pays en développement n'ayant qu'une faible corrélation avec les rendements dans les économies développées, ils complètent le profil rendement/risque des investisseurs financiers dans les pays développés.

#### **Encadré 2.4. Les échanges ont été un moteur essentiel du développement, mais ils s'essoufflent**

Les échanges ont toujours joué un rôle central dans la coopération et le développement économiques. Le système mondial actuel qui régit les échanges et l'investissement est le résultat des efforts déployés après la Seconde Guerre mondiale pour créer un système fondé sur des règles afin de réglementer les pratiques commerciales et en matière d'investissement, d'établir des normes du travail et de favoriser le développement. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a été l'émanation de ces efforts et a lui-même conduit à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). À la faveur de réductions successives des droits de douane, le commerce s'est considérablement libéralisé et les échanges mondiaux se sont accrus. Pendant plusieurs décennies, ces échanges ont connu une croissance nettement plus rapide que celle du PIB mondial.

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) ont eu une incidence importante sur le développement. Ces réseaux internationaux de production et de distribution ont amélioré les perspectives de croissance des pays en développement et renforcé leur intégration dans les marchés mondiaux. Ainsi, la part qu'ils représentent dans les échanges mondiaux en valeur ajoutée est passée de 20 % en 1990 à 40 % en 2012 (CNUCED, 2013<sup>[25]</sup>). Les taux de croissance du PIB par habitant dans les économies dont le degré de participation aux CVM augmente le plus rapidement s'établissent à environ deux points de pourcentage au-dessus de la moyenne. Les bénéfices tirés des CVM sont toutefois concentrés dans certaines régions, notamment l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie de l'Est ; de nombreux pays en développement sont donc laissés de côté (CNUCED, 2013<sup>[25]</sup>).

Les entreprises multinationales génèrent environ 80 % des flux commerciaux (CNUCED, 2013<sup>[25]</sup>), lesquels sont intrinsèquement liés aux décisions en matière d'investissement direct étranger (IDE). Les échanges et l'IDE peuvent être considérés comme deux facettes d'une même activité économique, à savoir le partage international de la production (Forum économique mondial, 2013<sup>[26]</sup>). La corrélation positive qui existe entre les stocks d'IDE et la participation aux CVM est particulièrement visible dans les pays les plus pauvres, ce qui indique que l'IDE peut constituer un moyen important, pour les pays en développement, d'accéder et de participer davantage aux chaînes de valeur mondiales (CNUCED, 2013<sup>[25]</sup>).

Certaines activités des CVM régressent, ce qui soulève des questions concernant l'impact futur du commerce sur le développement. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le volume des échanges au niveau mondial s'est accru en moyenne 1.5 fois plus rapidement que le PIB mondial ; dans les années 90, il a même progressé deux fois plus vite. Néanmoins, après la crise financière mondiale, le ratio de la croissance des échanges sur la croissance du PIB est retombé aux alentours de 1:1 et les activités des CVM ont également régressé (Groupe de la Banque mondiale et al., 2017<sup>[27]</sup>). On ignore encore si cette évolution risque de modifier l'articulation entre investissement, échanges et développement, ou quelle incidence elle aura sur le financement du développement.

Les investissements dans les pays en développement à proprement parler représentent un quart des sorties d'IDE, contre environ 12-13 % avant la crise financière mondiale de 2008-09 (Banque mondiale, 2013<sup>[28]</sup>). La montée en puissance rapide de la Chine parmi les premières sources mondiales d'IDE, notamment par le biais de ses entreprises publiques, est un phénomène particulièrement important (Encadré 2.5).

La visibilité croissante de ce type d'acteur relativement nouveau – les entreprises publiques – va de pair avec l'importance croissante de l'investissement des pays en développement, qui est souvent acheminé par le canal des entreprises publiques. Même si elles ne sont pas au sens strict du terme des acteurs du secteur privé, les entreprises publiques se comportent souvent comme les entreprises multinationales du secteur privé, ce qui masque dans certains cas une participation importante de l'État. Les données relatives à l'IDE ne permettent pas d'établir de distinction entre les investissements internationaux des entreprises multinationales publiques et privées, mais les données relatives aux fusions-acquisitions transnationales donnent à penser que les entreprises multinationales publiques représentent au minimum 10-20 % des apports mondiaux d'IDE.

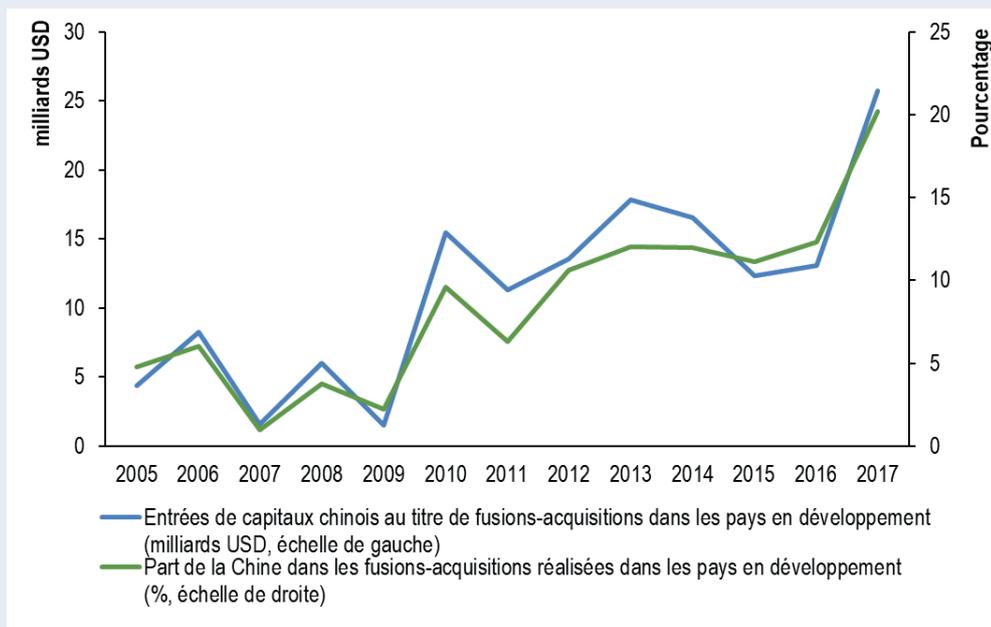
Enfin, une multitude d'acteurs privés sont souvent associés au financement de projets, l'une des formes d'investissement les plus importantes au regard du développement, et un mode de financement essentiel des investissements dits de création. Le financement de projets associe généralement des entreprises multinationales et des bailleurs commerciaux, ainsi que nombre des partenaires du secteur public détaillés dans la suite du chapitre, tels que les donneurs bilatéraux et multilatéraux, les banques régionales de développement et les organismes de crédit à l'exportation. Si en termes de volume, le financement de projets est moins élevé que les autres apports privés, il revêt de l'importance au regard des ODD, dans le sens où il soutient souvent directement des ODD spécifiques, tels que l'ODD 7 (développement des sources d'énergies renouvelables) et l'ODD 9 (infrastructure des transports).

#### **Encadré 2.5. La Chine est devenue la première source d'investissement dans les pays en développement**

La Chine est une source d'investissement croissante dans les pays en développement. L'un des principaux moteurs de l'investissement étranger chinois est l'initiative des « Nouvelles routes de la soie », par laquelle transitent des milliards de dollars en direction de projets d'infrastructure dans des pays d'Eurasie et au-delà (OCDE, à paraître).

L'un des indicateurs de l'influence croissante de la Chine est la hausse des investissements au titre des fusions-acquisitions. Les fusions-acquisitions chinoises représentaient 20 % de toutes les fusions-acquisitions transnationales dont ont bénéficié les pays en développement, un pourcentage qui fait de la Chine la première source d'investissement dans ces pays, devant le Japon et les États-Unis. Les investissements chinois dans les pays en développement ont augmenté rapidement au début des années 2010 environ, et ont poursuivi leur hausse même lorsque les autorités chinoises ont entrepris de ralentir les sorties de capitaux de manière plus générale. En tout, les fusions-acquisitions effectuées à l'étranger par la Chine ont diminué de 115 milliards USD, soit 53 %, entre 2016 et 2017, mais les fusions-acquisitions en direction des pays en développement ont doublé pour s'établir à 25 milliards USD (Graphique 2.7).<sup>8</sup>

**Graphique 2.7. L'importance croissante de la Chine en tant que source d'investissement dans les pays en développement**



Source : calculs des auteurs sur la base de données de Dealogic (2018<sup>[29]</sup>), <https://www.dealogic.com/content/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974180>

Cette hausse de l'investissement chinois dans les pays en développement semble indiquer une tendance résolue et soutenue par l'action des pouvoirs publics. Ces investissements sont pour la plupart consentis par des entreprises chinoises détenues à 100 % par l'État, une caractéristique qui n'a pas changé depuis le début de l'essor de l'investissement chinois dans les pays en développement en 2010. Au cours de cette période de huit ans, les entreprises détenues à 100 % par l'État ont représenté 63 % de cet investissement en termes de valeur.<sup>9</sup> Ces données sous-estiment vraisemblablement la mesure dans laquelle l'État participe aux flux chinois d'investissement étranger, en particulier dans le contexte de l'initiative des « Nouvelles routes de la soie », dans le sens où elles n'incluent pas les activités menées par les entreprises semi-publiques et ne tiennent pas compte du rôle des banques publiques dans le financement des investissements étrangers des entreprises privées.

### *Les retombées des financements privés peuvent aller au-delà de l'aspect purement financier*

Les investisseurs privés sont les premiers apporteurs de financements transfrontaliers des pays en développement. Cela signifie qu'encourager ne serait-ce qu'une proportion relativement faible de ces investissements à s'aligner sur les ODD offre des perspectives considérables. Même lorsque tel n'est pas leur objectif, les investisseurs privés et l'IDE qu'ils génèrent présentent un intérêt particulier au regard des ODD pour diverses raisons, et notamment les suivantes :

- Ils transmettent de nouvelles technologies
- Ils offrent un accès aux nouveaux marchés internationaux
- Ils peuvent combler les manques que les investisseurs nationaux et les autres investisseurs et sources de financement ne peuvent pallier
- Ils peuvent créer des emplois décents, offrent en général de meilleures rémunérations et respectent davantage les principes de la conduite responsable des entreprises que les entreprises nationales
- Ils établissent généralement des relations commerciales au sein de l'économie qui viennent soutenir les entreprises nationales
- Ils génèrent des recettes

Les acteurs du secteur privé peuvent jouer des rôles particulièrement importants dans le financement des Objectifs de développement durable tels que l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable) et l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure). Lorsque les budgets publics sont sous pression, les investisseurs privés peuvent combler les déficits de financement des infrastructures et apporter les compétences nécessaires pour améliorer l'efficacité des projets. Le Chapitre 4 analyse plus en détail les contributions spécifiques des investisseurs commerciaux à la concrétisation des ODD.

Ces retombées positives ne sont toutefois pas automatiques, ni même toujours garanties. La logique et les motivations qui guident les investisseurs privés diffèrent de celles des acteurs publics, et les rendements des investissements doivent être transformés en gains de développement. Afin de tirer pleinement parti du potentiel offert par les investisseurs privés en matière de développement durable, il importe de repérer les possibilités de « gagner sur les deux tableaux », à savoir de répondre aux objectifs des acteurs privés, tout en contribuant à la réalisation des ODD. Un défi majeur consiste en outre à ne plus se focaliser sur les quantités et les volumes pour s'intéresser à la qualité des financements et à leur impact sur le développement, comme l'examine plus en détail la Partie II.

### *Une ère de prospérité de l'investissement étranger pour les pays en développement touche à sa fin*

L'investissement privé, y compris l'IDE, les investissements de portefeuille et la dette à long terme, dans les économies en développement s'est élevé à quelque 890 milliards USD en 2016. À leur apogée au début des années 2000, les apports d'investissement privé se montaient à plus de 8 % du PIB dans les PFR et les PRITS<sup>10</sup>. Au cours de la période 2000-16, l'investissement privé en pourcentage du PIB s'élevait en moyenne à 6.2 % pour les PFR, 5.6 % pour les PRITS et 4 % pour les PRITI. Avec des fluctuations d'une année sur l'autre, la part de l'investissement privé dans le PIB a globalement diminué par rapport au début des années 2000 et 2010 (Graphique 2.8).

**Graphique 2.8. Les apports d'investissement privé dans les pays en développement en pourcentage du PIB diminuent**

Source : calculs des auteurs d'après FMI (2017<sup>[4]</sup>), *Balance of Payments database*, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>; FMI (2018<sup>[30]</sup>), *World Economic Outlook database*, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974199>

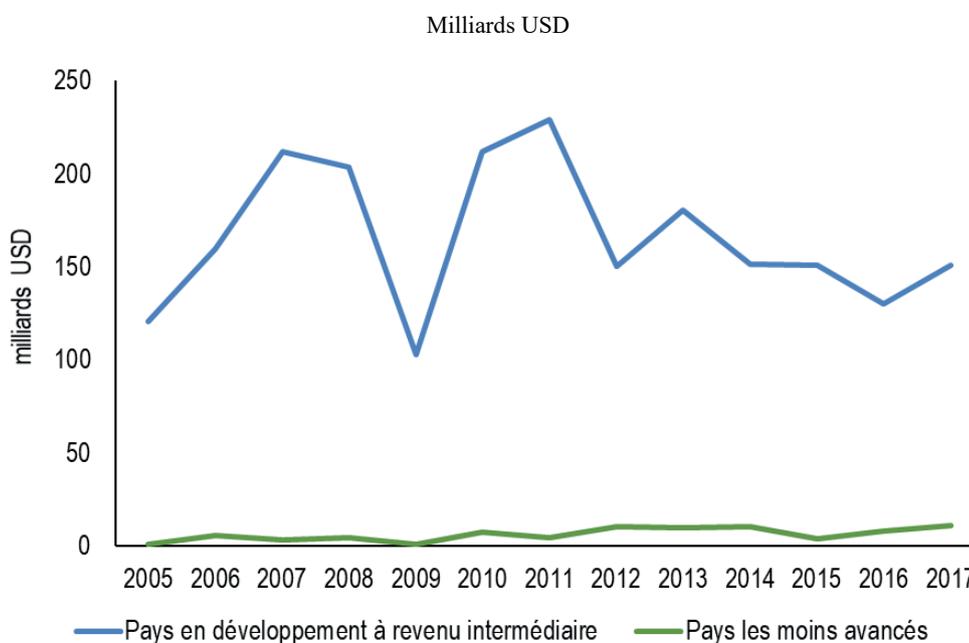
L'IDE, qui représente l'essentiel de ces apports, faisait preuve jusqu'à récemment d'une croissance et d'une résilience relativement solides. Les économies en développement ont relativement mieux résisté à la crise financière que les pays développés, et ont enregistré, pendant un an, une chute de l'IDE d'environ 30 %, avec des volumes tombant à quelque 430 milliards USD<sup>11</sup> en 2009, par rapport à la chute de 40 % des apports mondiaux d'IDE. Les apports d'IDE se sont fortement redressés en 2010, grâce en grande partie à la hausse de 50 % des apports en direction des économies en développement au cours de cette année. Lors des cinq années qui ont suivi, les apports en direction des pays en développement ont été relativement stables, se hissant quelque 630 milliards USD en 2015.

Cette période de prospérité de l'IDE, comme l'ont appelée certains, a pris fin en 2016, lorsque les apports d'IDE ont inversé leur tendance à l'échelle mondiale. Au cours de la période 2015-16, les apports en direction des pays en développement ont chuté de 70 milliards USD, soit 11 %, une tendance qui a semblé se poursuivre en 2017. Cette baisse est à rapprocher d'un ensemble de facteurs conjoncturels de portée générale et de facteurs plus spécifiques à chaque pays. Au nombre des premiers figurent le resserrement de la politique monétaire dans les économies développées et le ralentissement du « super cycle » des produits de base (OCDE, 2016<sup>[31]</sup>). Parmi les facteurs spécifiques aux pays figurent diverses sources d'instabilité géopolitique, les inquiétudes liées à la montée du protectionnisme et les niveaux record d'endettement des entreprises dans les marchés

émergents (FMI, 2016<sup>[6]</sup>). Les sorties d'IDE en direction des pays développés ont accusé un retournement de la même ampleur.

Les tendances au niveau des fusions-acquisitions<sup>12</sup> dans les pays en développement montrent qu'à l'inverse des entrées d'IDE, les entrées de capitaux au titre des fusions-acquisitions avaient déjà commencé à décroître en 2012 (Graphique 2.9). En tout, les fusions-acquisitions dans les pays en développement représentaient un volume de 162 milliards USD en 2017, en baisse de 72 milliards USD par rapport au niveau record de 234 milliards USD atteint en 2011. Ce sont les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont enregistré les plus fortes baisses, les apports annuels des fusions-acquisitions en direction de la Chine ayant diminué de 19 milliards USD entre 2011 et 2017, contre 14 milliards USD en direction du Chili, 10 milliards USD en direction de la Turquie et 9 milliards USD en direction du Brésil.

**Graphique 2.9. Entrées de capitaux au titre de fusions-acquisitions : pays à revenu intermédiaire et pays moins avancés**



Source : calculs des auteurs d'après des données de Dealogic (2018<sup>[29]</sup>), <https://www.dealogic.com/content/>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974218>

La diminution des fusions-acquisitions transnationales ne serait pas en soi une évolution négative si elle avait été compensée par une hausse des fusions-acquisitions nationales, tendance généralement associée au développement économique. Au cours de la dernière décennie, les pays développés ont perçu 29 % de leur investissement au titre de fusions-acquisitions de sources étrangères contre 71 % de source nationale.

À l'opposé, les pays en développement ont reçu 44 % de leur investissement au titre des fusions-acquisitions de sources étrangères, et 56 % de source nationale. Cette différence tient essentiellement aux insuffisances, imperfections et défaillances des marchés intérieurs, telles que la faiblesse du secteur financier intérieur. Ces facteurs peuvent retenir les investisseurs nationaux, mais les investisseurs étrangers ont les moyens de les surmonter

étant donné les ressources dont ils disposent. Toutefois, comme indiqué, les fusions-acquisitions nationales dans les pays en développement ont diminué plus rapidement que les apports au titre de fusions-acquisitions transnationales, ce qui tendrait à mettre en évidence un déclin global de l'investissement du secteur privé dans les pays en développement.

Cette tendance à la baisse trouve écho dans les apports consentis au titre du financement de projets. Après avoir fait preuve de résilience face à la tendance globale à la baisse des investissements en 2016 et 2017, les financements de projets ont enregistré en 2018 leur pire semestre en dix ans, avec des volumes en baisse de 30 % par rapport à la même époque de l'année précédente (Graphique 2.5), et ce, dans l'ensemble des régions. Le nombre des nouvelles transactions a diminué de 50 % pour s'établir à 377 au premier semestre 2018, contre 725 au cours de la même période en 2017. En outre, 38 % des financements de projets ont été consentis à des fins de refinancement, en hausse par rapport à 24 % au cours des six premiers mois de 2017. En d'autres termes, alors même que le volume des financements de projets décroît, la proportion de ces financements allouée à de nouveaux projets est en baisse.

### *Une intervention publique est nécessaire pour contrer le recul de l'investissement étranger*

L'investissement privé dans les pays en développement est actuellement comparable à une rivière dont les affluents se tarissent les uns après les autres. Ce processus a débuté par les fusions-acquisitions transnationales, qui ont commencé à fléchir aux environs de 2012. Il s'est poursuivi par des baisses de l'IDE et des fusions-acquisitions nationales en 2016, et, plus récemment, au cours du premier semestre 2018, des financements de projets. Les investissements de portefeuille sont également sous pression dans les pays en développement alors que les taux d'intérêt commencent à remonter dans les économies développées et que les niveaux record d'endettement des entreprises laissent entrevoir le spectre de turbulences financières (OCDE, 2018<sup>[32]</sup>).

Si l'aggravation éventuelle de la situation dépend de plusieurs variables, la tendance actuelle n'est nullement encourageante. Compte tenu des limites de données, il n'est pas possible de chiffrer précisément l'ampleur de la baisse des investissements des entreprises privées dans les pays en développement. Toutefois, l'estimation d'un ordre de grandeur sur la base des baisses cumulées de l'IDE au regard d'une hypothèse fictive de croissance zéro à partir du niveau record précédent de l'IDE de 2011 laisse penser que les pays en développement ont enregistré un manque à gagner d'IDE situé entre 400 et 450 milliards USD sur la période 2012-2016.

Compte tenu de ce scénario, qui marque une évolution faisant passer des milliards aux millions au lieu de faire passer des milliards aux milliers de milliards, un programme d'action urgent et ambitieux s'impose, dont les différents volets pourraient porter sur les défis suivants :

- Les règles mondiales régissant les échanges et l'investissement doivent être améliorées et leur fonctionnement rendu plus efficace de manière à soutenir une économie mondiale ouverte et fondée sur des règles. L'un des principaux risques pour les pays en développement serait le recours généralisé à des mesures protectionnistes agressives en matière d'échanges et d'investissement susceptibles d'accélérer ce qui n'est à ce jour qu'un retrait sensible, mais mesuré, des pays en développement de la part du secteur privé.

- Alors que les sources de financement privées alignées sur les ODD et propices à leur réalisation s'amenuisent, les sources publiques sont amenées à gagner relativement en importance et devront jouer un rôle anticyclique, tout en reconnaissant qu'elles ne peuvent combler le manque créé par le secteur privé. L'auteur du Point de vue intitulé « Adapter la finance et le système financier pour « sauver le monde » réclame une utilisation stratégique des ressources publiques afin de mobiliser et d'attirer les capitaux privés. Une telle entreprise sera difficile dans les pays en développement en raison des répercussions négatives de la baisse des investissements des entreprises sur la capacité des gouvernements à maintenir des niveaux adéquats de recettes fiscales, une situation qui pourrait alimenter une spirale négative, avec la diminution des dépenses publiques allouées aux infrastructures essentielles pour les entreprises, qui assombrirait davantage le climat des affaires. Il est impératif que les donateurs coordonnent leur action afin d'optimiser l'impact de l'aide publique au développement et d'autres formes de financement public sur le développement.
- Les possibilités de mettre en œuvre des programmes de réforme à l'échelon national pour améliorer le climat des affaires et des stratégies visant à promouvoir et faciliter l'investissement demeurent considérables. Bien qu'en baisse, l'investissement privé continue de jouer un rôle fondamental en aidant les pays à développer leurs infrastructures critiques, à créer des emplois et à promouvoir l'innovation. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer en contribuant à mieux aligner les intérêts des entreprises sur les ODD, et à produire ainsi un impact plus important à partir d'un investissement moindre. La promotion d'une conduite responsable des entreprises peut également être le moyen de favoriser cet alignement plus étroit.

Les apports privés constituent la première source de financements étrangers en direction des pays en développement. Si l'on porte le regard plus loin, et au-delà de la crise qui menace le développement, notre compréhension des apports privés et l'ensemble des implications de ce mode de financement sur la réalisation des ODD doit encore être grandement améliorée. Le PAAA a suscité des attentes élevées quant à la contribution du secteur privé au développement durable – des attentes qui contrastent avec l'évolution actuelle des apports privés. Cet écart dénote un important déficit de connaissances qu'il conviendra de combler afin d'étayer un programme d'action empirique à l'avenir.

**Encadré 2.6. Point de vue : Adapter la finance et le système financier pour « sauver le monde »**

**Bertrand Badré, ancien Directeur de la Banque mondiale et PDG, fondateur de Blue like an Orange Sustainable Capital**

À n'en pas douter, 2015 a été une année historique. Il y a eu la Conférence internationale d'Addis-Abeba sur le financement du développement. À New York, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à l'unanimité, les Objectifs de développement durable. À Paris, un consensus a été trouvé au sujet de l'accord sur le climat, un ensemble d'objectifs et d'engagements véritablement ambitieux, et à peine trois plus tard, des avancées remarquables ont été enregistrées. Cependant, si nous souhaitons prendre réellement au sérieux ces accords et ces engagements, il est impératif que nous adaptions la finance et le système financier. L'un et l'autre doivent être repensés pour être à même de répondre aux attentes que nous avons suscitées. Nous devons œuvrer sans relâche pour réaliser les

progrès nécessaires et marquer des points au tableau d'affichage avant que l'apathie ne s'installe.

À titre collectif, nous devons mettre l'accent sur le principe essentiel consistant à passer des « milliards aux milliers de milliards » dont certaines personnes et moi-même nous sommes faits les hérauts dès 2015. Nous devons mobiliser et attirer les capitaux du secteur privé pour financer les investissements dont les économies émergentes et en développement ont tant besoin. L'histoire a montré que ce flux de capitaux ne s'y dirige pas naturellement, du moins pas dans les proportions souhaitées. Des mécanismes doivent être mis en place pour créer ce flux.

C'est à ce niveau que le reste du système a un rôle crucial à jouer. L'intégration d'une telle approche dans le système financier dynamisera le flux des capitaux. Pour ce faire, chaque participant, chaque partie prenante doit revoir sa façon d'envisager la mobilisation des capitaux. À cet égard, les banques multilatérales de développement et les pays donateurs occupent une position éminente, en ce qu'ils possèdent les ressources ainsi que les différents types de capitaux et systèmes susceptibles d'être mis en commun avec les capitaux du secteur privé pour déboucher sur une situation « gagnant-gagnant » devenue un cliché. Le rôle des autorités de régulation est également déterminant, et ces dernières doivent sans cesse évoluer pour être en phase avec les nouveaux paradigmes et contribuer à stimuler l'innovation au sein d'un cadre approprié. Certes, la tâche n'est pas de tout repos, mais il est plus que nécessaire de s'y atteler si nous devons regagner la confiance que la crise financière a érodée. Nous sommes actuellement face à l'urgente nécessité d'engager non pas de simples mesures « cosmétiques », mais de véritables réformes porteuses de profondes transformations – un réel changement pour bon nombre des participants en place.

La coopération est essentielle. Les secteurs public et privé doivent travailler ensemble. Cette collaboration passe nécessairement par un changement de la façon dont l'un considère l'autre et de la façon dont, à la base, chacun est disposé à œuvrer de concert avec l'autre. Cela ne se concrétisera que lorsque toutes les deux parties auront accompli des efforts significatifs en ce sens. Une meilleure coopération entre les acteurs du secteur public s'impose également. En outre, le secteur privé doit procéder à des réévaluations permanentes et envisager les activités qu'il mène dans une perspective à plus long terme. La véritable beauté de tout ce changement réside dans le fait que, vu les différents mécanismes incitatifs, la nouvelle coopération peut revêtir un caractère réellement symbiotique. Les capitaux suivront les changements culturels. Et les changements culturels induiront une modification des flux de capitaux !

Un changement fondamental s'impose. Il faut faire preuve d'endurance et de patience. Si nous pouvons nous unir nos forces et adapter nos manières de voir et d'agir, si nous sommes disposés à payer ce « prix », alors nous nous ouvrirons une possibilité de concrétiser ces ambitieux objectifs, qui le sont à juste titre. Comment ne pas faillir ? Si nous sommes sérieux, si nous ne sommes pas inconséquents – comme la plupart d'entre nous ne le sont pas, je l'espère – nous n'avons pas le choix.

### *Envois de fonds des émigrés*

- A partir du début des années 2000, les envois de fonds ont connu une forte augmentation au niveau mondial, à la faveur d'avancées technologiques dans les infrastructures financières qui ont considérablement réduit les coûts de transfert des fonds.

- Le montant des envois de fonds à l'échelle mondiale s'est élevé à 466 milliards USD en 2017, contre 122 milliards USD en 2000, ce qui fait des envois de fonds la deuxième source de financements transfrontaliers en direction des pays en développement.
- Le coût moyen des envois de fonds est resté stable à 7.1 % – beaucoup plus élevé que l'objectif fixé au titre des ODD (cible 10.c) de moins de 3 %.

*Les migrants des pays en développement font office d'apporteurs de financement à l'appui du développement durable*

On a assisté ces dernières années à une hausse des migrations internationales. En 2015, 3.3 % de la population mondiale, soit 244 millions de personnes étaient des migrants internationaux. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport aux estimations de 2000 faisant état d'un nombre de migrants de 155 millions, soit 2.8 % de la population mondiale de l'époque. Nombre de ces migrants viennent de pays en développement et envoient des fonds dans leur pays d'origine afin d'aider leur famille.

La décision d'envoyer des fonds est essentiellement, par nature, d'ordre privé et personnel. Elle peut être motivée par l'altruisme, mais ne tient pas forcément ni explicitement compte de considérations liées à la réalisation des ODD dans le pays d'origine. Comme décrit à l'Encadré 2.7, les migrants sont influencés par divers facteurs, au nombre desquels peuvent figurer le souhait d'aider des membres de leur famille et l'intention de préparer leur retour dans leur pays (OCDE, 2006<sup>[33]</sup>). La volonté d'envoyer des fonds dépend aussi de la durée de la migration (la durée pendant laquelle un migrant entend rester à l'étranger et le caractère temporaire ou permanent de son séjour) ; de la situation familiale (le migrant est-il célibataire ou marié avec enfants ?) ; et des effets de réseau (le migrant s'est-il déplacé seul ou avec des membres de sa famille ? quelle est la force de son attachement aux personnes restées dans son pays d'origine ?) (OCDE, 2006<sup>[33]</sup>).

**Encadré 2.7. Les motivations qui sous-tendent les transferts de fonds**

Un certain nombre de théories ont été avancées pour rendre compte des motivations qui sous-tendent les transferts de fonds : elles vont de l'altruisme pur (par exemple la préoccupation du migrant au sujet de la famille restée dans le pays d'origine) au pur intérêt égoïste (par exemple l'aspiration à hériter de biens ou le désir d'investir dans des actifs financiers ou dans l'immobilier dans le pays d'origine). Entre ces deux extrêmes, il existe une théorie fondée sur un modèle d'assurance qui considère la migration et les transferts d'argent comme une stratégie de gestion des risques par les ménages. Cette stratégie repose sur des accords non formalisés entre le migrant et les membres de la famille restés au pays, aux termes desquels la famille du migrant finance les coûts initiaux du projet de migration que le migrant à lui seul ne peut couvrir. En contrepartie et une fois que le migrant obtient un emploi, gagne des revenus assez élevés et nourrit des attentes positives quant à des revenus plus substantiels, celui-ci envoie des fonds à la famille en vue du financement d'investissements tels que l'éducation en faveur des plus jeunes et/ou pour soutenir la famille lors des situations d'urgence et en cas de besoin (OCDE, 2006<sup>[33]</sup>).

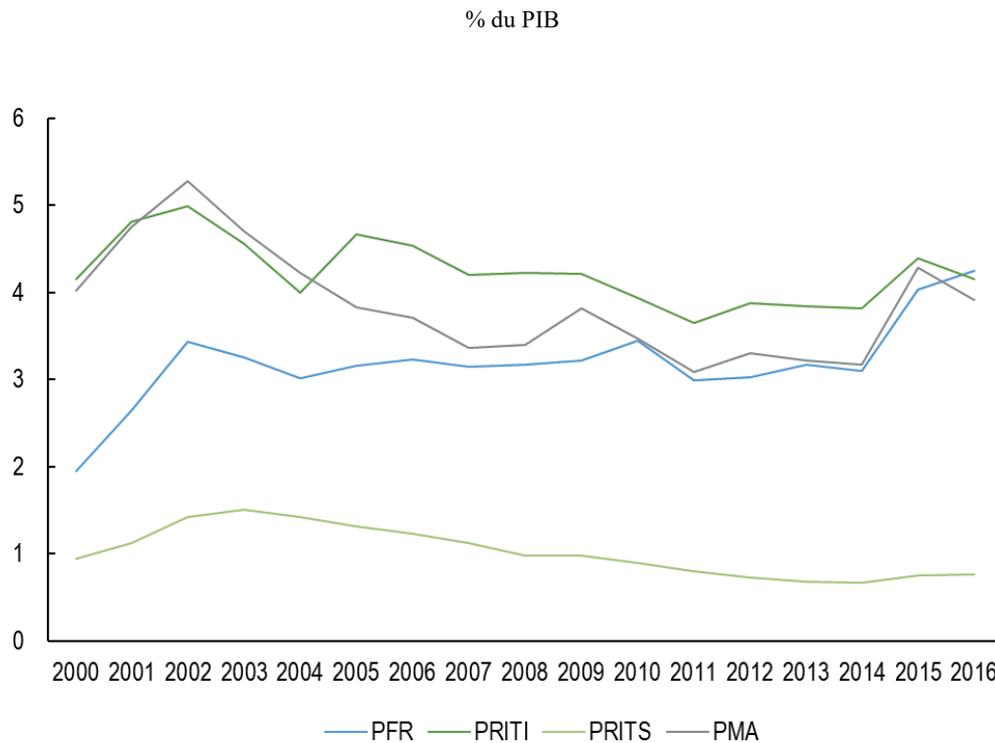
Des fonds sont également envoyés collectivement via des associations de migrants et de diasporas (associations des villes d'origine ou investissements directs des diasporas), et ciblent souvent explicitement le développement. Des groupes de diasporas se rassemblent en villes d'origine dans le pays de destination afin de soutenir ensemble leur pays d'origine en investissant dans des projets de développement. Les immigrants mexicains aux États-Unis, par exemple, forment ce type d'association afin d'acheminer des fonds en direction des régions rurales les plus pauvres du Mexique qui affichent des niveaux élevés d'émigration. Une autre forme de ce type de financement est l'investissement consenti par les entreprises détenues par les diasporas ou dont la haute direction compte des membres de diasporas dans des activités productives (Rodriguez-Montemayor, 2012<sup>[34]</sup>).

*Le volume des envois de fonds a bondi pour s'établir à la deuxième place des sources de financement extérieur*

Le volume des envois de fonds n'a cessé de croître parallèlement aux déplacements des individus. L'expérience montre que ces envois, qui constituent un flux continu de devises, peuvent contribuer à atténuer la pauvreté et à stimuler la croissance économique dans le pays d'origine des migrants (Singer, 2010<sup>[35]</sup>). La Corée en est un exemple illustratif. Les envois de fonds des travailleurs coréens en Allemagne de l'Ouest et au Moyen-Orient, ainsi que des soldats coréens déployés au Viet Nam ont apporté des devises qui ont contribué à déclencher le développement économique rapide des années 60.

À partir du début des années 2000, les envois de fonds ont sensiblement augmenté au niveau mondial, à la faveur d'avancées technologiques dans les infrastructures financières qui ont considérablement réduit les coûts de transfert des fonds<sup>13</sup>. Le volume des envois de fonds au niveau mondial est passé de 122 milliards USD en 2000 à 466 milliards USD en 2017, ce qui en fait la deuxième source de financements transfrontaliers en direction des pays en développement. Les tendances et les projections de croissance régionale semblent indiquer que les envois de fonds augmenteront dans les pays en développement de manière générale, à la suite d'un déclin en 2015 et 2016 attribué à la faible croissance économique dans les pays émetteurs membres du Conseil de coopération du Golfe et de la Fédération de Russie (ci-après la « Russie ») et aux fluctuations des taux de change.

Les envois de fonds représentent une part non négligeable du PIB, d'environ 4 %, aussi bien dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure que dans les pays à faible revenu (Graphique 2.10). Dans la première de ces catégories, ils sont restés relativement stables du début des années 2000 jusqu'en 2016. Leur part dans le PIB a toutefois fortement augmenté pour les pays à faible revenu puisqu'elle a doublé au cours de cette période. Parmi les premiers pays bénéficiaires en termes de pourcentage des envois de fonds dans le PIB figurent de petites économies telles que le Kirghizistan, Tonga et le Tadjikistan, qui ont perçu chacun près de 30 % ou plus de leur PIB en envois de fonds. Dans neuf des dix premiers pays bénéficiaires, les envois de fonds représentent 20 % ou plus du PIB.

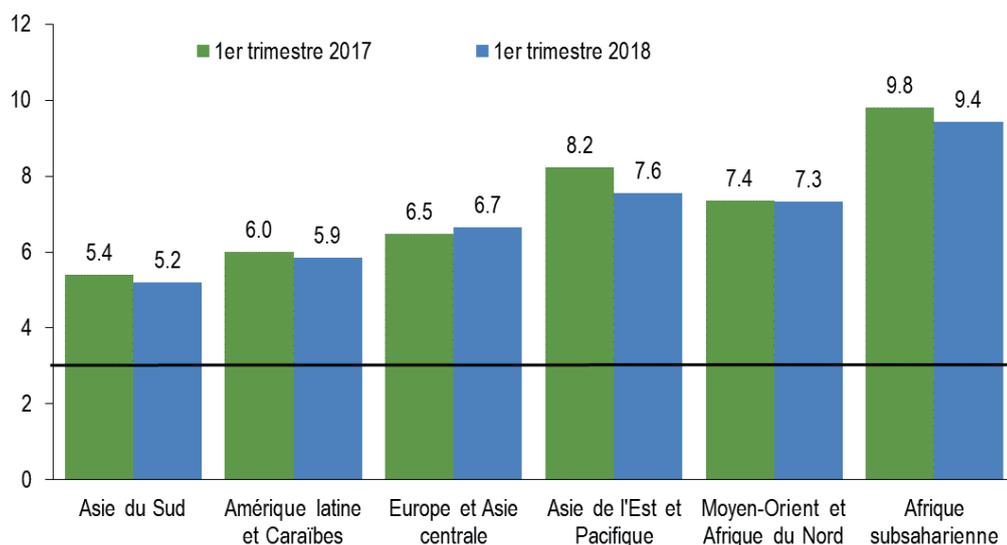
**Graphique 2.10. Envois de fonds en proportion du PIB**

Source : calculs de l'OCDE d'après Banque mondiale (2018<sup>[31]</sup>), *Migration and Remittances database*, pour les envois de fonds. FMI (2018<sup>[30]</sup>), *World Economic Outlook database*, Edition d'avril 2018, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>, pour les données relatives au PIB.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974237>

Les coûts de transaction associés aux envois de fonds en direction des pays en développement dépassent toutefois de beaucoup l'objectif fixé dans les ODD (cible 10.c) de moins de 3 %. Le coût moyen des envois de fonds est resté stable à 7.1 % (Graphique 2.11), le plus faible étant en Asie du Sud (5.2 %) et le plus élevé en Afrique subsaharienne (9.4 %). Le coût des envois de fonds dans de nombreux corridors africains et petites îles du Pacifique reste supérieur à 10 % en raison du faible volume des apports officiels, d'une pénétration médiocre des nouvelles technologies et de l'inexistence d'un environnement de marché soumis à la concurrence (Ratha et al., 2018<sup>[36]</sup>). Les mesures de politique intérieure susceptibles de remédier à ces faiblesses sont examinées dans le Point de vue intitulé « Comment mobiliser les envois de fonds à l'appui du financement du développement ».

**Graphique 2.11. Le coût des envois de fonds dans l'ensemble des régions est supérieur à l'objectif de 3 % fixé au titre des ODD**



Source : Banque mondiale (2018<sup>[37]</sup>), *Remittance Prices Worldwide database*, <https://remittanceprices.worldbank.org/en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974256>

**Encadré 2.8. Point de vue : Comment mobiliser les envois de fonds à l'appui du financement du développement, par Dilip Ratha, Chef du Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement (KNOMAD)**

**Les envois de fonds peuvent être mis à contribution pour le financement du développement**

Pendant très longtemps, on n'a eu que faire des envois de fonds, tant ils étaient considérés comme de la menue monnaie. Pourtant, ces petites sommes envoyées par les migrants à leurs familles restées au pays, notamment dans des pays en développement, finissent par représenter plus du triple du montant total de l'aide publique au développement (APD). En 2017, les envois de fonds se sont chiffrés à 466 milliards USD. Contrairement aux perspectives concernant l'APD – au mieux stables sur le moyen terme – les envois de fonds devraient enregistrer une hausse annuelle de plus de 4 %. Le montant réel des envois de fonds, y compris les transferts passant par des canaux informels, est sensiblement plus élevé.

Quoiqu'il en soit, les envois de fonds sont des ressources privées et ne devraient pas être utilisées (par le truchement de l'impôt) pour les dépenses publiques. Il est également préoccupant de constater que l'essentiel des envois de fonds reçus par les familles pauvres servent à couvrir les besoins de base tels que l'alimentation, l'habillement et le logement, même si nous savons que ces transferts servent également à financer des investissements dans l'éducation ou une activité commerciale. Les flux de transferts de

fonds sont plus stables que les flux d'investissement privé. En outre, ces flux ciblent mieux les besoins des ménages bénéficiaires, étant donné que ces transferts sont reçus au moment le plus opportun et font l'objet d'un meilleur suivi que l'aide publique.

Ces apports privés peuvent-ils être utilisés pour des investissements plus productifs et le financement des biens publics ? La réponse est affirmative. La levée des obstacles réglementaires peut réduire le coût des transferts de fonds et déboucher sur des apports annuels supplémentaires chiffrés à 20 milliards USD en faveur des ménages pauvres dans les pays en développement. On peut avoir recours aux transferts de fonds pour rehausser la notation de la dette souveraine et la notation des obligations, ce qui a pour effet de réduire le coût des programmes de financement. Les services de transfert de fonds peuvent être mis à contribution pour mobiliser 50 milliards USD sur l'épargne de la diaspora au moyen d'émissions d'obligations-diaspora.

#### **Abaissement des obstacles réglementaires**

De nos jours, alors que le coût des communications transfrontalières est devenu négligeable, le coût de la transaction est de plus de 9 % en moyenne pour un transfert à une famille en Afrique subsaharienne. Hormis dans quelques grands corridors de pays, les transferts de fonds coûtent plus de 5 % en moyenne dans toutes les régions, taux bien plus élevé que la cible de 3 % indiqué dans les ODD (cible 10.c). Une réduction de l'ordre de 3 points de pourcentage sur les transferts de fonds pourrait se traduire par un gain de plus 20 milliards USD au profit des migrants et de leurs familles. Les services de transfert de fonds sont utilisés par les migrants non seulement pour envoyer de l'argent à leurs familles, mais également pour les petits paiements dans le cadre d'échanges commerciaux, d'investissements ou d'activités philanthropiques.

Les coûts de transfert de fonds peuvent être réduits sans délai en ouvrant à de nouveaux prestataires l'accès à un marché jusqu'ici dominé par une poignée d'acteurs majeurs. Une option logique consisterait à mettre fin aux partenariats d'exclusivité entre les services postaux nationaux (en particulier dans les pays de l'OCDE) et les grands opérateurs de transfert d'argent. Une autre option serait de prendre acte de ce que les envois de fonds de faible montant répondent pour l'essentiel à des besoins personnels et présentent de très faibles risques de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme. Une telle réduction de coûts permettrait d'ouvrir le marché à de nouveaux acteurs qui utilisent des technologies plus efficaces et moins onéreuses, telles que la téléphonie mobile et le chaînage par blocs.

*Les envois de fonds sont la forme la plus stable d'apports transfrontaliers et ont un impact positif sur le développement*

Les envois de fonds sont la forme la plus stable d'apports transfrontaliers en direction des pays en développement. Si les apports de capitaux privés augmentent généralement lors des cycles économiques favorables et diminuent en période de crise, les envois de fonds semblent réagir moins violemment et peuvent même parfois augmenter au cours de récessions dans les pays bénéficiaires. Ainsi, les envois de fonds vers les pays en développement ont continué d'augmenter régulièrement en 1998-2001 lorsque les apports de capitaux privés ont fléchi au lendemain de la crise financière en Asie (Ratha, 2005<sup>[38]</sup>). Si les envois de fonds sont relativement stables aux niveaux agrégés, les apports en direction de chaque pays en développement peuvent être assez instables, et avoir de fait des répercussions sur la stabilité économique (Jackman, 2013<sup>[39]</sup>).

Les envois de fonds présentent l'avantage de renforcer la solvabilité des pays en développement. Le cadre de viabilité de la dette de la Banque mondiale et du FMI permet aux pays bénéficiaires de gérer un plus haut niveau de dette lorsque la proportion d'envois de fonds est supérieure à 10 % du revenu intérieur et supérieure à 20 % des exportations de biens et de services (FMI, 2017<sup>[40]</sup>).

Au niveau microéconomique aussi, les envois de fonds peuvent avoir des retombées positives sur le développement et la pauvreté. Il est démontré qu'ils accroissent le revenu des ménages bénéficiaires et réduisent les contraintes financières, en renforçant la capacité des ménages à résister aux chocs extérieurs. Dans certains pays, « les ménages qui reçoivent des fonds sont plus susceptibles de s'engager dans des activités productives telles que la détention d'entreprises, d'immobilier ou d'actifs agricoles » et dépensent en général davantage en faveur de l'éducation (OCDE, 2017<sup>[41]</sup>). Toutefois, le lien entre les envois de fonds et la hausse de l'investissement n'est pas toujours clair. Dans certains cas, les fonds envoyés sont dépensés dans la consommation quotidienne de biens essentiels et non dans le capital humain et matériel (Adams and Cuecuecha, 2010<sup>[42]</sup>).

*Les politiques dans les pays émetteurs et bénéficiaires des envois de fonds peuvent renforcer l'impact sur le développement*

Comment tirer le meilleur parti des envois de fonds au service du développement durable ? Bien qu'ils soient une source importante de financements transfrontaliers, les envois de fonds doivent être dissociés d'autres formes de financement du développement en raison de leur caractère essentiellement personnel. Tous les envois de fonds ne contribuent pas au développement durable et il est difficile de mesurer la part des envois ciblés sur cet objectif (Chapitre 4).

Afin de renforcer l'impact des envois de fonds sur le développement, et de veiller à ce que ces envois soient utilisés de la manière la plus bénéfique pour les migrants et leurs familles, l'action publique doit être axée sur l'instauration d'un environnement favorable qui concourt à l'utilisation des envois de fonds au service d'investissements à long terme (OCDE, 2017<sup>[41]</sup>). Ainsi, les politiques qui favorisent l'inclusion financière des migrants et des bénéficiaires des envois, et qui encouragent l'éducation financière peuvent contribuer à acheminer les fonds vers l'investissement dans le capital humain et des activités productives.

Dans les pays émetteurs, les politiques nationales qui contribuent à assurer un transfert efficace des fonds au niveau d'intermédiaires non étatiques peuvent également renforcer l'impact des émetteurs des fonds et des communautés de diasporas sur le développement

(Chapitre 5). Le Plan d'action d'Addis-Abeba et le Programme 2030 mentionnent l'un et l'autre les coûts de transaction élevés comme un domaine dans lequel une intervention publique pourrait être fructueuse.

### *Fondations philanthropiques*

- Les dons philanthropiques sont dominés par une poignée d'acteurs importants aux États-Unis et en Europe. Seulement 20 fondations ont fourni 81 % des dons philanthropiques totaux en direction des pays en développement au cours de la période 2013-15. Près des trois-quarts de ce montant provenaient de fondations des États-Unis.
- Les dons philanthropiques en direction des pays en développement se sont élevés à 23.9 milliards USD au cours de la période 2013-15, soit 7.96 milliards USD par an en moyenne.
- Les pays à revenu intermédiaire ont reçu 67 % des apports. 37 % ont été alloués à ceux de la tranche inférieure, et 30 % à ceux de la tranche supérieure. Seul un tiers des apports a été affecté aux pays moins avancés et aux autres pays à faible revenu.

### *Les fondations perpétuent la longue tradition des dons philanthropiques*

La philanthropie fait partie de la civilisation humaine depuis des millénaires. Dans la Chine ancienne, des organisations claniques fondées sur le lignage versaient des pensions aux veuves et aux orphelins, distribuaient des céréales aux pauvres et construisaient des écoles pour les enfants (PNUD, 2016<sup>[43]</sup>) La philanthropie est également profondément ancrée dans la tradition judéo-chrétienne, ainsi qu'en témoigne le principe des anciens Hébreux de donner un dixième de leur revenu aux personnes dans le besoin. Elle est également l'un des piliers de l'islam, avec l'obligation de la « zakat » (Andrews, 1950<sup>[44]</sup>).

Au XX<sup>e</sup> siècle, certains des industriels les plus prospères des États-Unis, à l'image de John D. Rockefeller et Andrew Carnegie, ont porté leur action philanthropique à une échelle encore jamais atteinte dans le but de répondre systématiquement aux besoins sociaux de l'époque. Ces philanthropes estimaient qu'il était du devoir des riches de mettre à profit leurs compétences et leur fortune au service de la communauté et des pauvres.

L'essor de la richesse des entreprises au cours des 30 dernières années a donné naissance à une nouvelle catégorie de philanthropes. En appliquant une approche entrepreneuriale à la philanthropie, et en mettant l'accent sur la stratégie, l'innovation et les partenariats, ces acteurs jouent un rôle unique et précurseur dans le système de financement du développement durable.

En termes de volume, les dons philanthropiques en direction des pays en développement sont dominés par une poignée de grands acteurs situés aux États-Unis et en Europe. Une enquête menée dans le cadre du récent rapport de l'OCDE (2018<sup>[45]</sup>), *La philanthropie privée pour le développement*, révèle que 20 fondations seulement ont fourni 81 % de la totalité des dons philanthropiques en direction des pays en développement sur la période 2013-15 et que près des trois-quarts de ces dons provenaient de fondations situées aux États-Unis. L'annexe au présent chapitre fournit des détails supplémentaires. La fondation Bill & Melinda Gates, dont le siège est aux États-Unis, représente à elle seule près de la moitié (49 %) de la totalité des dons, ce qui explique dans une large mesure les conclusions relatives à la concentration géographique. Sur les 143 fondations incluses dans l'échantillon de données tirées de l'enquête de l'OCDE, les autres principaux pays d'origine des dons

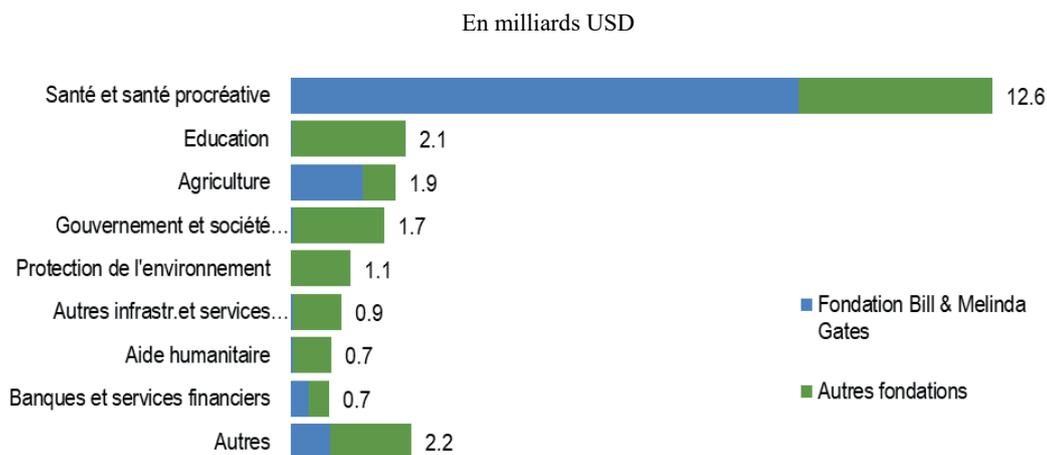
étaient le Royaume-Uni (7 % des dons philanthropiques totaux), les Pays-Bas (5 %), la Suisse (2 %), le Canada (2 %) et les Émirats arabes unis (2 %).

### *Le volume des dons philanthropiques est malgré tout relativement faible*

Les dons philanthropiques en direction des pays en développement se sont élevés à 23.9 milliards USD au cours de la période 2013-15, soit 7.96 milliards USD par an en moyenne (OCDE, 2018<sub>[45]</sub>). Si les dons philanthropiques restent relativement modestes par rapport au financement du développement en général, les fondations sont devenues des partenaires de premier plan dans des certains domaines. Ainsi, dans les secteurs de la santé et de la santé procréative, en 2013-15, le soutien consenti par des fondations philanthropiques a constitué la troisième source de financement pour les pays en développement, derrière le soutien apporté par les États-Unis et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Près des trois-quarts (74 %) des dons versés par les fondations en 2013-15 ont financé des activités dans les infrastructures sociales et des services tels que la santé, l'éducation, les droits de l'homme et la protection sociale (Graphique 2.12). Dans l'ensemble, la santé a été le premier secteur ciblé par les dons philanthropiques – loin devant les autres secteurs – avec 12.6 milliards USD, soit 53 % du total. La fondation Gates a été le principal intervenant dans ce domaine, et représentait 72 % du total des dons alloués à la santé. Les dons des autres fondations représentaient seulement les 28 % restants, même si l'enquête de l'OCDE montre que la santé et la santé procréative étaient également les priorités de leur financement.

**Graphique 2.12. Dons philanthropiques par secteur, 2013-15**



Source : (OCDE, 2018<sub>[45]</sub>), *La philanthropie privée pour le développement*, <http://www.oecd.org/fr/cad/la-philanthropie-privee-pour-le-developpement-9789264303973-fr.htm>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974275>

La philanthropie a par ailleurs essentiellement ciblé les pays à revenu intermédiaire, qui ont perçu au total 67 % des apports. Quelque 37 % ont été alloués à des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 30 % à des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Seulement un tiers des financements ventilables par pays a été alloué aux pays moins avancés et aux autres pays à faible revenu (OCDE, 2018<sub>[45]</sub>).

*Certaines fondations philanthropiques jouent un rôle clé en innovant et en collaborant avec d'autres acteurs*

Les fondations philanthropiques sont des acteurs de plus en plus influents du développement international. Les plus grandes d'entre elles en particulier, et notamment la Fondation Gates, influent fortement sur l'élaboration du programme d'action et les priorités de financement des organisations internationales et des gouvernements de par le volume de leurs dons, leurs réseaux et leurs campagnes de sensibilisation.

Dans certains cas, les fondations philanthropiques peuvent jouer un rôle particulier dans le financement du développement durable, en raison de leur moindre aversion au risque et de leur propension relativement plus marquée à investir dans des concepts d'activités et des modèles de financement innovants (Marten and Witte, 2008<sup>[46]</sup>) Le Point de vue intitulé « Libérer l'innovation financière pour accélérer l'innovation en faveur des pauvres » passe en revue les possibilités de collaboration envisageables avec les fondations philanthropiques qui peuvent apporter le capital de départ nécessaire pour trouver des solutions innovantes aux problèmes de développement. Or, la grande majorité des fondations philanthropiques ont recours à des instruments et des canaux de mise en oeuvre traditionnels (OCDE, 2018<sup>[45]</sup>).

**Encadré 2.9. Point de vue : Libérer l'innovation financière pour accélérer l'innovation en faveur des pauvres, par Mark Suzman, Chef de la stratégie et Président, Fondation Bill et Melinda Gates**

Conjuguées aux engagements exprimés par la communauté internationale, la technologie et l'innovation peuvent s'avérer de puissants vecteurs d'amélioration de la santé et de réduction de la pauvreté dans le monde. Pensez au potentiel qui est celui des nouvelles variétés culturales pour réduire la pauvreté extrême en augmentant les rendements des cultures, en renforçant la résilience et en rehaussant la valeur nutritionnelle des denrées alimentaires, ou encore aux potentielles retombées de la mise au point et du déploiement à grande échelle de systèmes d'identification numérique à même d'améliorer l'accès aux services publics et de donner aux populations paupérisées la possibilité d'intégrer l'économie formelle et d'améliorer leurs conditions de vie.

Cependant, pour que ces visions se traduisent dans les faits, il est impératif d'opérer des changements dans le *modus operandi* de la communauté du développement. Premièrement, les gouvernements et les donateurs doivent œuvrer en étroite collaboration avec les détenteurs d'expertise spécialisée pour aider les pays à adopter les technologies innovantes. A cette fin, le secteur privé et les organisations philanthropiques peuvent, et doivent, apporter leurs contributions. Deuxièmement, pour déployer les innovations à plus grande échelle, il faudra des politiques de financement plus souples et une plus grande appétence au risque de la part des plus importants pourvoyeurs de financements pour le développement, et plus particulièrement, des banques multilatérales de développement, d'autres institutions de financement du développement et des grands investisseurs institutionnels et privés.

Pour ce faire, on pourrait procéder par exemple à la segmentation du financement du développement. Les capitaux provenant des organisations philanthropiques, qui peuvent supporter des risques plus élevés que bon

nombre d'autres types de financements destinés au développement, devraient être utilisés pour financer des projets pilotes d'innovation. Les institutions internationales de financement peuvent ensuite, davantage qu'elles ne le font actuellement, déployer les projets pilotes à succès à plus grande échelle. Les pourvoyeurs de financements philanthropiques doivent également veiller à être mieux en phase afin de s'assurer que les idées prometteuses bénéficient du soutien approprié, depuis l'étape de la conception jusqu'à leur mise en œuvre à plus grande échelle.

En mettant l'accent sur les mécanismes appropriés de partage et d'atténuation des risques, les institutions financières internationales et la communauté des donateurs peuvent mieux libérer l'investissement du secteur afin qu'il fasse ce qu'il fait le mieux : financer des investissements commercialement viables et mettre à profit le savoir-faire du secteur et son ouverture à l'innovation. Les modiques ressources publiques et les ressources concessionnelles peuvent être utilisées pour agir sur les priorités où ces ressources sont le plus sollicitées.

Les donateurs doivent également procéder à des analyses coûts-avantages lucides pour déterminer un taux de rentabilité économique corrigé des risques (pas seulement financier) et affecter les ressources à des fins qui aident véritablement les personnes les plus nécessiteuses. La Fondation Bill et Melinda Gates a parfois appris cette leçon à ses dépens. À titre d'exemple, mentionnons un investissement que nous avons consenti pour encourager les banques commerciales à octroyer des prêts aux petits exploitants agricoles. La facilité de partage de risques que nous avons mis en place n'a finalement pas permis un accès accru des petits exploitants aux financements. En outre, une fois la facilité retirée, les coûts supportés par les banques commerciales pour continuer de consentir les prêts étaient prohibitifs, ce qui a abouti à une baisse des financements.

La coopération entre les institutions financières internationales et les donateurs pourrait déboucher sur un succès plus franc. Les fonds d'investissement pour le climat en sont une excellente illustration. Fruit d'un partenariat doté de plusieurs milliards de dollars entre les donateurs et les banques de développement, les fonds offrent des financements concessionnels aux pays à revenu intermédiaire en vue de l'adoption de technologies d'énergie renouvelable. Ce modèle pourrait être appliqué au déploiement à grande échelle d'autres innovations prometteuses.

Autre bon exemple récent d'une telle coopération : la collaboration entre la Fondation Bill & Melinda Gates et la Banque interaméricaine de développement pour éradiquer le paludisme en Amérique centrale. Les ressources octroyées à titre de don par la Fondation sont associées à celles de la banque de façon à fournir aux pays des incitations fortes pour qu'ils mettent en œuvre de programmes efficaces de lutte contre le paludisme.

Les partenariats sont déterminants. À la Fondation Gates, nous sommes disposés à nouer des partenariats avec les gouvernements et la communauté financière internationale au profit des populations les plus pauvres et vulnérables du monde. Ensemble, nous pouvons accélérer l'innovation propauvres en faveur des pays en développement.

La philanthropie peut en outre être utilisée dans le but de dépasser les cloisonnements du système de financement du développement durable, car les fondations apprécient en général les partenariats et forment des coalitions stratégiques avec des gouvernements, des donateurs, des entrepreneurs sociaux et des organisations de la société civile. Nombre des fondations ayant participé à l'Enquête de l'OCDE sur la philanthropie privée à l'appui du développement coopèrent systématiquement avec les gouvernements (67 %) et les donateurs (45 %) lorsqu'elles élaborent ou mettent en oeuvre leurs programmes et projets (OCDE, 2018<sup>[45]</sup>).

*Des données de meilleure qualité et une coordination renforcée peuvent contribuer à exploiter encore plus efficacement leur potentiel*

- Des données plus nombreuses et de meilleure qualité sont nécessaires pour comprendre et orienter la contribution des dons philanthropiques aux objectifs mondiaux. Les fondations philanthropiques sont concentrées dans un petit nombre de pays d'origine et affichent une hétérogénéité considérable, aussi bien pour ce qui est de leur taille que du champ d'application de leurs activités. Comme il ressort de l'analyse détaillée présentée dans le Chapitre 4, la mesure de l'impact global de la philanthropie est fragmentée. La disponibilité limitée et le peu de transparence des données comparables et des normes de mesure sont autant de difficultés supplémentaires pour dresser une cartographie de leurs contributions et de leur impact. Les initiatives récentes déployées par l'OCDE, dont l'Enquête sur la philanthropie privée à l'appui du développement et le lancement du Centre de l'OCDE sur la philanthropie en 2018, offrent des perspectives d'amélioration de la communication de données sur les dons philanthropiques.
- La coordination avec les autres acteurs du système de financement du développement durable doit être renforcée. Compte tenu de leurs capacités d'innovation et de l'importance qu'elles attachent aux partenariats, les fondations philanthropiques peuvent apporter une contribution précieuse et unique au développement durable. Afin de mieux tirer parti de leur potentiel, des plateformes plus institutionnalisées de coordination et de partage des connaissances sont nécessaires pour rassembler les fondations philanthropiques, les apporteurs bilatéraux et multilatéraux de financement du développement et les gouvernements des pays en développement. Des enceintes dédiées au dialogue sur la philanthropie aux échelons sectoriel, régional et local, parallèlement à des initiatives internationales de communication et de recueil de données (telles que les statistiques du CAD sur le financement du développement et le Centre de l'OCDE sur la philanthropie) peuvent renforcer la transparence et l'alignement entre les acteurs, en veillant à ce que leurs apports se renforcent mutuellement et se complètent, au lieu de faire double emploi (OCDE, 2018<sup>[45]</sup>).

### ***Apporteurs publics bilatéraux***

- Les apports publics des fournisseurs bilatéraux se sont montés à 210 milliards USD en 2016 et les membres du CAD-OCDE ont versé un total de 167 milliards USD au cours de la même année.
- Les apports au titre de la coopération Sud-Sud émanant de dix grands pays en dehors du CAD ont été estimés à 6.9 milliards USD en 2015, en hausse par rapport à 5.2 milliards USD en 2011.

- Entre 2010 et 2016, les apports par habitant en direction de pays parmi les moins avancés et d'autres pays à faible revenu ont reculé de respectivement 38 à 32 USD et de 47 à 37 USD, alors que les apports aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont passés de 15 à 20 USD.

*Les apporteurs bilatéraux peuvent répondre à des besoins de développement urgents*

Les apporteurs bilatéraux de financement du développement durable sont des gouvernements et des organismes nationaux de développement qui apportent un financement, assorti ou non de conditions libérales, visant à soutenir le développement économique, environnemental, social et politique des pays en développement<sup>14</sup>.

On entend parfois que ce sont les intérêts géopolitiques propres des pays donateurs qui motivent le financement public du développement, c'est-à-dire la possibilité de poursuivre des intérêts concrets de politique étrangère (Alesina and Dollar, 2000<sup>[47]</sup>); (Younas, 2008<sup>[48]</sup>). La coopération pour le développement des apporteurs publics est devenue une activité institutionnalisée après la fin de la Seconde Guerre mondiale, et concomitamment à la compétition engendrée par l'avènement de la Guerre froide. Les apporteurs bilatéraux ont déployé leur aide dans le prolongement de leur politique étrangère, dans l'objectif principal d'exercer une influence indirecte, mais également de contribuer à bâtir une économie internationale dynamique dans l'après-guerre. Toutefois, les objectifs officiels de la coopération pour le développement, qui sont souvent explicitement mentionnés dans les énoncés de mission et les mandats à l'intention des organismes chargés de la mise en oeuvre, sont de promouvoir le développement du pays bénéficiaire. Ainsi, l'un des principaux objectifs de la politique de l'Union européenne en matière d'aide extérieure est la réduction et l'élimination à terme de la pauvreté, conformément au mandat énoncé dans le Traité de Lisbonne de 2009.

Cette mission officielle des apporteurs bilatéraux – promouvoir le développement – leur impose de cibler explicitement les besoins de développement les plus urgents. Ainsi, compte tenu du rôle qu'ils jouent, ils ne peuvent être facilement remplacés par d'autres apporteurs. En sa qualité de gardien du financement du développement, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE appuie les initiatives déployées par ses membres pour remplir cette mission.

Depuis sa création en 1960 en tant qu'organe de l'OCDE, le CAD s'emploie à institutionnaliser les normes régissant le comportement des donateurs. Il a instauré une nouvelle terminologie en 1961 en distinguant les apports consentis à des conditions libérales ou l'aide publique au développement (APD) des apports non assortis de conditions libérales ou des autres apports publics (AASP) pour mesurer l'aide au développement, l'application de conditions favorables ayant pour but de répondre aux besoins urgents des pays les moins développés confrontés aux plus graves difficultés économiques ou de service de la dette. Sur la base de cette définition, les membres du CAD se sont engagés à accroître les financements concessionnels sous forme d'APD pour les porter à hauteur de 0.7 % du revenu national brut (RNB) de chaque donneur<sup>15</sup>.

Pour les donateurs bilatéraux, une autre norme consiste à cibler explicitement les pays et les secteurs les plus vulnérables où l'impact est le plus élevé au regard du développement. En décembre 2014, les membres du CAD sont convenus d'augmenter leur APD allouée à la catégorie des pays et territoires ayant les besoins les plus importants : pays les moins avancés, pays à faible revenu, petits États insulaires en développement (PEID), pays en développement sans littoral, et contextes en situation de fragilité ou de conflit.

Au-delà du groupe des membres du CAD, de nombreux acteurs bilatéraux fournissent une coopération pour le développement, également appelée coopération Sud-Sud. Sa hausse constante transparaît dans l'augmentation considérable du nombre des apporteurs bilatéraux qui communiquent au CAD des données relatives à leur financement du développement, qui est passé de moins de 20 en 1960 à près de 50 en 2016.

Il existe en outre de nombreux autres fournisseurs de coopération pour le développement qui ne communiquent pas de données au CAD sur leur financement. Si nombre de ces pays mènent depuis longtemps des programmes de coopération pour le développement, leur importance dans le financement du système du développement durable s'est considérablement accrue et témoigne de leur importance grandissante en tant que moteurs des échanges, de l'investissement et de la croissance au niveau mondial. Le manque de données transparentes sur leurs activités ne permet que difficilement d'appréhender le système de financement du développement durable dans son intégralité et de coordonner les initiatives entre différents groupes d'acteurs (Chapitre 4).

Comme expliqué dans le présent chapitre, de nombreux apporteurs Sud-Sud fournissent leur aide publique par l'intermédiaire d'entreprises publiques telles que des fonds souverains, qui fonctionnent souvent comme des investisseurs privés. Les activités menées par la Chine au titre de la coopération pour le développement, en particulier, associent souvent ressources concessionnelles et non concessionnelles, ce qui brouille la distinction entre acteurs publics et privés.

*Une vaste proportion d'apports bilatéraux publics provient des pays de l'OCDE et est assortie de conditions libérales*

Les apports publics des apporteurs bilatéraux se sont élevés à 210 milliards USD en 2016, dont 74 % (155 milliards USD) étaient assortis de conditions libérales. En 2016, les membres du CAD-OCDE ont fourni un total de 167 milliards USD, qui étaient majoritairement (71 %) assortis de conditions libérales. Les apports versés au titre de la coopération Sud-Sud par dix grands pays au-delà du CAD étaient estimés à 6.9 milliards USD en 2015, en hausse par rapport à 5.2 milliards USD en 2011. La proportion globale de ces apporteurs dans le total des financements transfrontaliers en direction des pays en développement reste faible par rapport à celle des membres du CAD. Certains apporteurs bilatéraux, au nombre desquels figurent l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ne s'en sont pas moins classés parmi les dix premiers apporteurs de financements bilatéraux concessionnels en 2015. En outre, les activités de la Chine en matière d'aide au développement, qui prennent la forme de projets de grande ampleur articulés autour de l'initiative des « Nouvelles routes de la soie », sont considérables tant en taille qu'en impact, et se montaient à 3.1 milliards USD en 2015, selon des estimations de l'OCDE<sup>16</sup>.

Toutefois, en raison des limites des données, il est difficile d'estimer avec précision et d'appréhender pleinement la contribution de la coopération Sud-Sud. Dans le cas de la Chine mentionné plus haut, les estimations des montants des financements concessionnels versés en un an vont de 3 milliards à 7 milliards USD. Dans certains cas, une grande part du financement public est acheminée via des entreprises publiques et s'assimile à des investissements privés. Ainsi, le financement du développement consenti par la Chine s'étend au-delà des concepts traditionnels de l'aide et inclut les crédits acheteurs à l'exportation, les prêts publics aux taux du marché et les lignes de crédit stratégiques fournies aux entreprises chinoises (Lakatos et al., 2016<sup>[49]</sup>). Ce regroupement rend encore plus difficile la possibilité de saisir dans son intégralité la coopération Sud-Sud.

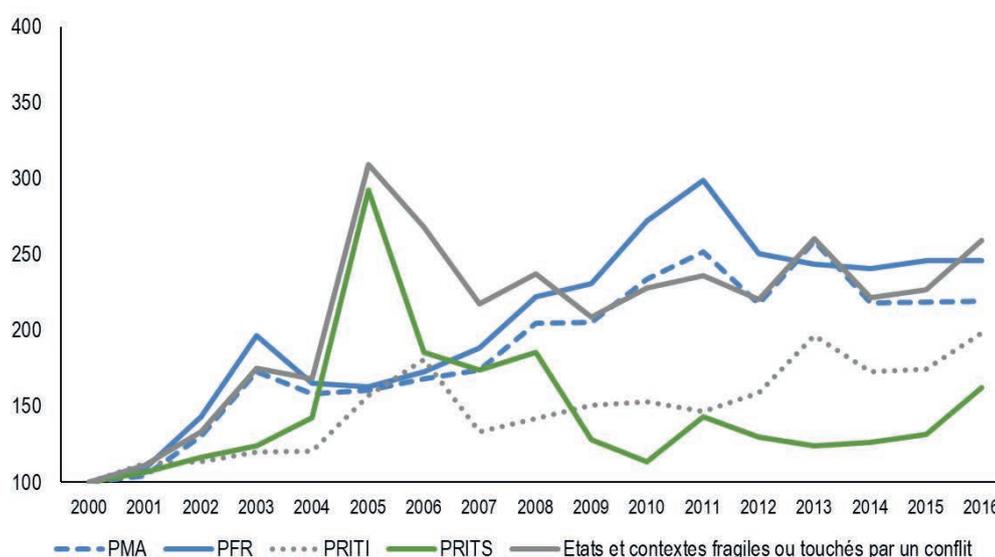
### *Les apports bilatéraux peuvent cibler les besoins de développement*

Les apporteurs bilatéraux sont bien placés pour cibler des domaines de vulnérabilité économique et sociale, ainsi que le confirme la répartition sectorielle de leurs financements. En raison de la disponibilité limitée des données sur la ventilation sectorielle des apports, l'analyse repose exclusivement sur les apporteurs bilatéraux qui communiquent des données au CAD. Comparés aux apporteurs multilatéraux, ces fournisseurs allouent une part plus importante de leurs financements à des secteurs sociaux tels que « gouvernement et société civile » (11.4 %) et « éducation » (7.7 %). Les valeurs respectives pour les apporteurs multilatéraux s'élèvent à 5.4 % (gouvernement et société civile) et 3.2 % (éducation). En outre, une proportion considérable des financements (13.4 %) est alloué à l'aide humanitaire. Tous ces apports sont assortis de conditions libérales, en effet, les financements bilatéraux non concessionnels ciblent presque exclusivement les secteurs économiques.

Les apporteurs bilatéraux manifestent en outre leur engagement aux côtés des pays qui affichent les besoins les plus importants. Depuis 2000, les financements concessionnels émanant d'acteurs bilatéraux en direction des pays qui en ont le plus besoin – y compris les pays moins avancés, les pays à faible revenu et les pays et territoires fragiles ou touchés par un conflit – ont augmenté plus rapidement que les financements alloués aux autres groupes de pays (Graphique 2.13).

**Graphique 2.13. Évolution des financements concessionnels bilatéraux en direction de certains groupes de pays**

Indice : 2000 = 100



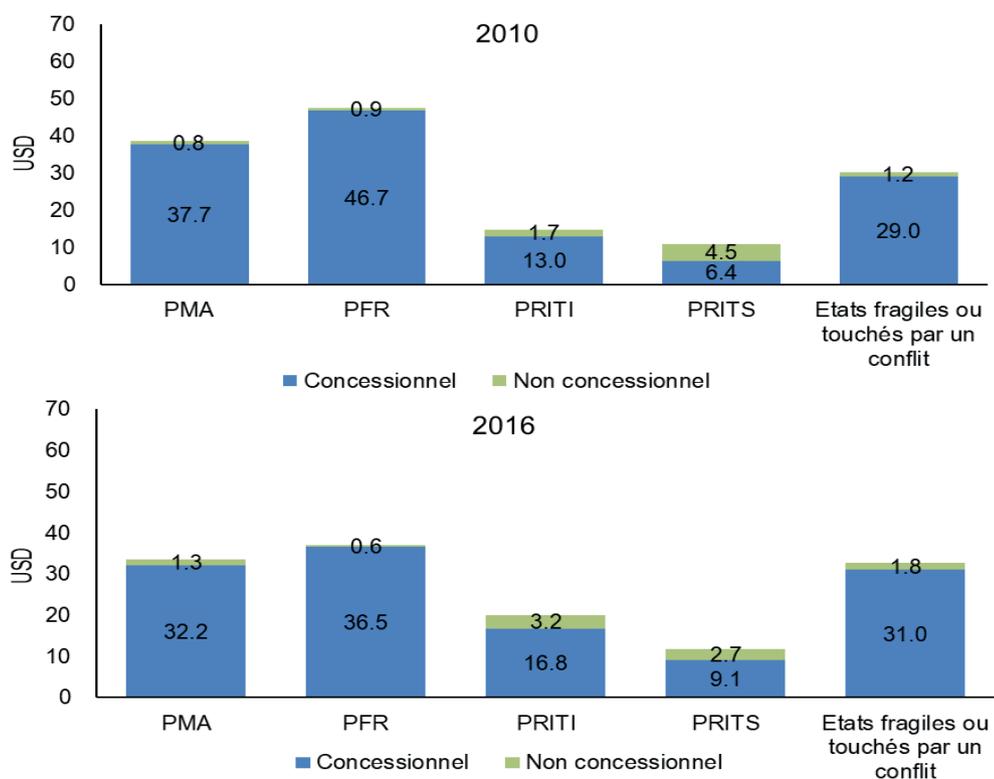
*Note* : Les valeurs maximales de 2005 et 2006 pour les PRITS et les États et contextes fragiles ou touchés par un conflit sont dues à des niveaux élevés d'allègement de la dette.

*Source* : OCDE (2018<sup>[21]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974294>

Toutefois, plus récemment, ces tendances ne semblent pas se poursuivre dans les mêmes proportions. Le Graphique 2.14 montre que si les apports par habitant en direction des contextes fragiles ou touchés par un conflit ont augmenté entre 2010 et 2016, les apports en direction des pays moins avancés et des autres pays à faible revenu ont diminué, passant respectivement de 38 à 32 USD par habitant et de 47 à 37 USD. Cela donne à penser que l'augmentation des financements n'a pas suivi la croissance démographique dans ces pays et contextes. Parallèlement, les apports par habitant, concessionnels ou non, en direction des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont passés de 15 à 20 USD.

**Graphique 2.14. Financements concessionnels et non concessionnels par habitant (divers groupes)**



*Note* : les chiffres incluent les financements concessionnels et non concessionnels consentis par les membres du CAD-OCDE.

*Source* : OCDE (2018<sup>[2]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1>

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974313>

S'il est difficile de se livrer à des appréciations quantitatives quant à la destination et aux caractéristiques de la coopération Sud-Sud, la valeur ajoutée des apporteurs non membres du CAD réside souvent dans leurs approches innovantes. La coopération Sud-Sud offre des perspectives de transfert de technologie et de partage des connaissances induisant peu de frais généraux et met à profit la propre expérience de développement des apporteurs. L'accord portant sur le transfert de techniques agricoles entre PEID est un exemple de cette coopération. Des experts cubains ont présenté la technique de l'irrigation goutte à goutte en vue de son adoption par les exploitants agricoles locaux dans d'autres PEID. Cette technique s'est avérée rentable et adaptée aux conditions en vigueur dans les petites îles où

l'eau à usage d'irrigation est particulièrement rare (PNUD, 2016<sup>[50]</sup>). Il est fondamental de renforcer le dialogue avec ces acteurs de manière à intégrer leur voix, leurs opinions et les enseignements qu'ils ont dégagés de leur expérience de développement dans les politiques et pratiques du CAD et de ses membres.

*Les acteurs bilatéraux peuvent atteindre de meilleurs résultats en se coordonnant et en collaborant avec les autres*

- L'univers du financement bilatéral pour les apporteurs de développement durable se diversifie de plus en plus, et les apporteurs non membres du CAD définissent parfois d'autres références pour l'aide au développement (Esteves and Assunção, 2014<sup>[51]</sup>). Cette évolution multiplie les choix pour les pays en développement. Toutefois, la diversité des apporteurs suscite également des craintes quant au risque de fragmentation induit par le manque de coordination. Si les décisions d'affectation des ressources publiques relèvent de décisions souveraines motivées par la réduction de la pauvreté, les liens historiques, les intérêts économiques et/ou d'autres facteurs, le manque de coordination dans l'affectation des ressources peut entraîner des disparités si les apporteurs décident de cibler le même groupe de pays ou de secteurs (OCDE, 2013<sup>[52]</sup>).
- Pour les apporteurs de développement, le financement bilatéral présente l'avantage de pouvoir cibler les besoins sociaux et les pays vulnérables, ce qui relève d'un engagement clairement affiché. Les évolutions récentes donnent toutefois à penser que le financement en direction des pays à faible revenu et des pays parmi les moins avancés, par exemple, augmente moins rapidement que celui qui est alloué aux autres pays en développement, et ne suit pas la croissance démographique. La dépendance relativement élevée de ces pays à l'égard des financements transfrontaliers peut indiquer qu'une diminution du niveau des apports du secteur public par habitant en direction de ces pays risque de les affecter plus durement que les autres pays.
- Les apports publics peuvent être utilisés pour étayer la mobilisation d'autres ressources à l'appui du financement du développement, telles que les recettes intérieures ou les financements du secteur privé. La coopération pour le développement peut mobiliser des recettes fiscales au service des pays en développement et apporter le soutien nécessaire aux systèmes de gestion des finances publiques. Compte tenu du reflux récent des apports d'investissements privés, décrit plus haut, les apports publics peuvent également jouer un rôle en mobilisant les ressources privées. Le soutien ciblé à l'instauration d'environnements favorables peut garantir que des ressources aussi bien nationales qu'internationales sont acheminées vers les secteurs où les besoins sont les plus grands et où l'impact est le plus élevé, et qu'elles sont utilisées de façon à favoriser un développement durable. Toutefois, la nécessité de mobiliser les ressources du secteur privé pourrait être en conflit avec l'engagement de cibler les pays dont les besoins sont les plus importants, ces derniers revêtant souvent moins d'intérêt pour les investisseurs privés. Il convient de concilier ces deux impératifs, comme le fait valoir le Point de vue intitulé « Porter le financement à plus grande échelle », mais en s'appuyant sur des critères clairement définis permettant de guider l'affectation des fonds lorsque les priorités sont antagonistes.

**Encadré 2.10. Point de vue : Porter le financement à plus grande échelle,  
Charlotte Petri Gornitzka, ancienne Présidente du CAD**

Depuis l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) et du Programme d'action d'Addis-Abeba, de nouveaux défis se sont fait jour. La demande de fonds destinés à financer l'aide humanitaire ou des programmes de prise en charge des réfugiés et de gestion des migrations s'est accrue. Conjugée aux priorités nationales, cette évolution accroît la pression qui pèse sur les ressources publiques disponibles pour financer le développement international. Dans pareil contexte, les acteurs du secteur public et en particulier les 30 membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE devraient concentrer leurs ressources, comme l'aide publique au développement (APD), de manière à garantir un impact maximum là où les besoins sont les plus grands.

Lorsqu'ils déterminent la répartition de leur APD, les pays devraient continuer à privilégier les personnes et les groupes qui risquent d'être laissés de côté. Les projections établies à partir des données de la Banque mondiale et des Nations Unies indiquent qu'à l'horizon 2030, jusqu'à 85 % des pauvres de la planète seront concentrés dans un seul groupe de pays. Or, nombre de ces pays se trouvent être également en proie à des conflits ou en situation de post-conflit. Il est donc nécessaire d'accroître les investissements en faveur de la prévention des conflits violents.

La pression qui pèse sur des ressources publiques déjà limitées risque d'inciter les pays à se concentrer sur l'essentiel et à s'abstenir d'utiliser l'APD comme levier pour mobiliser d'autres ressources financières. Ce serait là la mauvaise chose à faire. Il est encore plus important aujourd'hui qu'il y a quelques années de mettre à profit le financement du secteur public pour mobiliser des fonds privés à l'appui du développement. Il apparaît, et les exemples positifs abondent, que l'association de financements publics et privés se traduit par une augmentation du volume total de ressources.

Il s'agit là d'un équilibre délicat : il faut en effet maintenir l'aide au développement pour les pays qui en ont besoin et, simultanément, faire preuve d'innovation et avoir un effet catalyseur pour porter le financement à plus grande échelle en mobilisant d'autres sources de financement et veiller à offrir des incitations aux pays partenaires en pleine croissance afin qu'ils renforcent eux aussi la mobilisation de leurs ressources intérieures.

Un nombre croissant de pays, ainsi qu'un groupe de plus en plus large de parties prenantes, s'investissent dans le financement à l'appui du développement durable. J'en veux pour preuve l'accroissement des activités de coopération pour le développement des économies émergentes, Chine en tête, avec également de nombreux pays arabes qui affichent un engagement en faveur du développement international. Le fait que les fondations privées jouent un rôle de plus en plus important dans le financement de la santé dans les pays en développement en est un autre exemple, de même que la tendance des investisseurs institutionnels à

s'appuyer de plus en plus sur le cadre des ODD pour définir leurs stratégies d'investissement et leur dialogue avec les sociétés de portefeuille.

Si nous voulons optimiser l'impact de cette communauté diversifiée, trouver le juste équilibre et combler les déficits de financement, nous devons établir un partenariat solide, de portée mondiale, qui permette aux pays et aux autres acteurs de coordonner leurs activités. Les pays de l'OCDE et les autres donneurs émergents ont besoin de données de qualité, d'analyses approfondies et de recommandations d'action claires pour pouvoir avancer. En étoffant les enseignements tirés des bonnes pratiques et en mettant l'accent sur les analyses de l'impact sur le développement des modèles de financement classiques ou novateurs, nous pourrions constituer un socle de données probantes sur lequel les décideurs pourront s'appuyer pour opérer des choix avisés. L'OCDE est bien placée pour s'acquitter d'une telle mission, aujourd'hui comme demain.

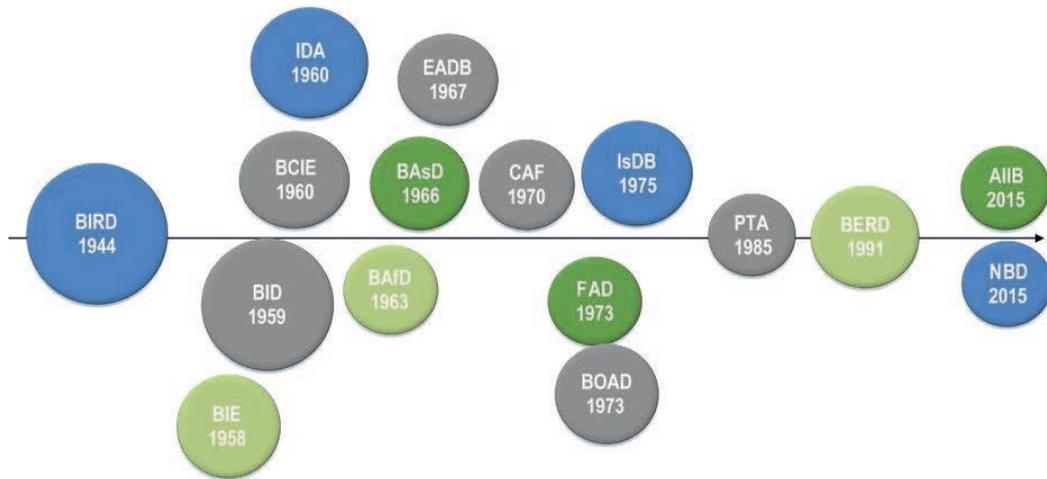
### *Apporteurs multilatéraux*

- En 2016, les financements multilatéraux concessionnels et non concessionnels tels que notifiés au CAD se sont élevés à respectivement 33 milliards USD et 68 milliards USD.
- 37.2 % du total des apports multilatéraux étaient concentrés sur les infrastructures.
- Le financement par habitant émanant des institutions multilatérales en direction des États et des contextes fragiles ou touchés par un conflit est passé de 14 USD en 2010 à 17 USD en 2016.

### *Les acteurs multilatéraux sont des acteurs essentiels du système de financement du développement durable*

Les acteurs multilatéraux sont des organismes, organisations ou fonds internationaux qui financent le développement durable. Les membres de ces institutions sont des gouvernements qui sont représentés au plus haut niveau décisionnaire par des personnes ayant une fonction officielle et n'agissant pas en leur nom propre. Les institutions multilatérales sont un pilier essentiel du cadre du financement du développement international mis en place autour des deux institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le FMI. La création de l'Association internationale de développement (IDA) en 1960 a été une autre étape majeure de l'évolution de ce cadre et a témoigné du sentiment général qu'une approche multilatérale était nécessaire pour surmonter les problèmes de coordination que posait le nombre élevé des programmes de coopération pour le développement. Les années 60 ont également été celles de la création d'une strate supplémentaire de banques multilatérales de développement, dont les modalités de gouvernance tenaient davantage compte de l'avènement de puissances régionales. Depuis les années 90, les fonds verticaux<sup>17</sup> et les fonds d'affectation spéciale<sup>18</sup> ont fait leur apparition et augmentent en nombre et en importance. D'un périmètre circonscrit à des objectifs spécifiques en termes de régions, de pays ou de thématiques, ils ont contribué à la spécialisation, mais également à la multiplication, des canaux multilatéraux du système de financement du développement durable (Graphique 2.15).

Graphique 2.15. La multiplication des apporteurs multilatéraux



Source : auteurs, d'après (Faure, Prizzon and Rogerson, 2015<sup>[53]</sup>) Multilateral development banks: A short guide, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10650.pdf>

Comme l'illustre le présent chapitre, les acteurs multilatéraux peuvent entrer dans les catégories des banques multilatérales de développement (BMD), telles que le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement ; du système des Nations Unies<sup>19</sup> ; du FMI ; ou d'autres organisations comme des fonds verticaux. Leurs fonctions et leurs relations sont exposées à l'Encadré 2.11. Ces institutions multilatérales sont à la fois des apporteurs de financement du développement à part entière et servent de canaux intermédiaires ou d'agents en aidant leurs États membres à mettre en œuvre leurs politiques de développement durable.

#### Encadré 2.11. Les fournisseurs multilatéraux de financement à l'appui du développement durable

**Les banques multilatérales de développement (BMD)** apportent une aide financière ou une assistance technique à l'appui du développement dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. Outre le Groupe de la Banque mondiale, figurent parmi celles-ci des banques régionales de développement : la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque islamique de développement (ISDB) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

Les BMD possèdent deux principaux canaux de financement ; par le biais du premier, elles consentent des financements à des conditions non concessionnelles et à travers le deuxième, elles octroient des financements concessionnels (l'exception étant la BERD, qui n'accorde que des financements non concessionnels). Les financements non concessionnels sont consentis aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire, à certains gouvernements solvables des pays à faible revenu, et, dans certains cas, à des entreprises privées. Les guichets concessionnels octroient des dons et des prêts à des conditions très

favorables aux pays les plus pauvres. La plupart des prêts sont (ou presque) sans intérêts et assortis d'une échéance de 25 à 40 ans.

En ce qui concerne le Groupe de la Banque mondiale, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale pour le développement (IDA) font respectivement office de guichet de prêts non concessionnels et de guichet de prêts concessionnels. Les BMD peuvent avoir des filiales spécialisées qui investissent exclusivement dans des projets du secteur privé dans les pays en développement par le biais de prêts, de prises de participation et de facilités de financement du commerce. La Société financière internationale (SFI) remplit cette fonction pour le compte du Groupe de la Banque mondiale.

Les BMD sont appelées à amplifier leur fonction de catalyseurs du financement afin de mobiliser des ressources financières additionnelles à l'appui du développement durable, en particulier auprès du secteur privé. Des discussions sont en cours au sein du G20 en vue d'augmenter le capital des BMD pour répondre aux défis auxquels le système financier international est confronté et mieux assurer les biens publics mondiaux.

**Le système de développement des Nations Unies** est composé de 34 entités (fonds, programmes et agences) qui ont reçu des fonds en vue de l'exécution d'activités opérationnelles à l'appui du développement. Parmi ces entités figurent les organisations affiliées telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que les agences spécialisées comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et le Secrétariat des Nations Unies font également partie du système de développement des Nations Unies. Ces entités ont des mandats très variés, allant de la prestation de services à la fixation de normes en passant par l'élaboration de politiques.

Les fonds alloués à l'exécution des activités opérationnelles à l'appui du développement se sont établis à 26.7 milliards USD en 2015, dont 77 % destinés à des projets et entités spécifiques. Environ 80 % du total des contributions en 2015 ont été versées par les gouvernements. La Commission européenne, les organisations non gouvernementales, les partenariats public-privé et d'autres institutions multilatérales telles que les fonds mondiaux ont fourni le reliquat.

Au sein du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), des discussions sont en cours pour réformer le système de développement des Nations Unies et recentrer ses fonctions afin de mieux les cadrer avec la mise en œuvre du Programme 2030. En janvier 2018, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a présenté des propositions de réformes qui anticipent une meilleure présence de l'ONU dans les pays en rationalisant et allégeant les équipes pays et en renforçant le pouvoir décisionnel des Coordonnateurs résidents (ONU, 2017<sup>[54]</sup>). Le recentrage

des fonctions des Nations Unies a des répercussions sur son modèle de financement et souligne en particulier la nécessaire mise en place de mécanismes renforcés de financement à l'échelle du système. Compte tenu de la forte utilisation des fonds préaffectés, les réformes visent à améliorer la prévisibilité des ressources en augmentant la proportion du financement du budget central accordé à chacune des agences et la proportion des fonds de financement commun au niveau des pays (ONU, 2017<sup>[54]</sup>).

**Le Fonds monétaire international (FMI)** accorde un concours financier aux pays membres faisant face à des crises de balance de paiement, à la demande du pays concerné. Contrairement aux banques de développement, le FMI n'octroie pas de prêts en faveur de projets spécifiques, et la plupart de ses prêts sont consentis aux conditions du marché. Dans la plupart des cas, l'engagement du pays à mettre en œuvre les politiques recommandées par le FMI, connu sous le nom de conditionnalité, doit être obtenu avant la mise à disposition du prêt.

Le FMI accorde également une aide financière concessionnelle, dont les taux d'intérêt sont actuellement nuls, par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT), qui possède trois guichets de financement et une capacité cible de financement annuel se chiffrant à 1.25 milliard DTS (2 milliards USD) (FMI, s.d.<sup>[55]</sup>):

- Facilité élargie de crédit (FEC): engagement de moyen à long terme en faveur de pays qui connaissent des difficultés prolongées de balance des paiements ;
- Facilité de crédit de confirmation (FCC): financement visant à répondre à un besoin de balance des paiements immédiat ou potentiel ainsi qu'à des besoins d'ajustement structurel.
- Facilité de crédit rapide (FCR): aide financière rapide fournie sous forme de décaissements directs pour répondre à des besoins urgents de balance des paiements.

En plus de ses activités de prêt, le FMI fournit une assistance technique et des formations dans divers domaines, par exemple l'activité des banques centrales, la politique monétaire et de change, la politique et l'administration fiscales et les statistiques officielles.

### *Une forte proportion des ressources multilatérales est non concessionnelle et cible des pays à revenu intermédiaire*

Les apports de financement des fournisseurs multilatéraux peuvent, en fonction du type d'organisation, être assortis ou non de conditions libérales. Les financements alloués par la plupart des entités des Nations Unies sont concessionnels et consistent en dons alloués à des projets dans des pays en développement. Les BMD ont des guichets de financement concessionnels et non concessionnels. Les financements non concessionnels consistent en général en des prêts octroyés aux gouvernements de pays à revenu intermédiaire, aux gouvernements de certains pays à faible revenu solvables et, dans certains cas, à des

entreprises privées. Les guichets concessionnels des BMD consentent des dons et des prêts hautement concessionnels aux gouvernements de pays à faible revenu.

En 2016, les financements concessionnels et non concessionnels fournis par les acteurs multilatéraux communiquant des données au CAD se sont élevés à respectivement 33 milliards USD et 68 milliards USD<sup>20</sup>. Si les apports non concessionnels sont près de deux fois plus élevés que les apports assortis de conditions libérales, ils sont fournis exclusivement par des banques multilatérales de développement (59.6 milliards USD) et le FMI (7.8 milliards USD). Les apports multilatéraux ciblent en général les pays à revenu intermédiaire, du fait que les financements non concessionnels, qui représentent une part plus importante du total des financements alloués, ciblent souvent les pays capables de rembourser les financements aux conditions du marché. S'agissant des apports non concessionnels (hors prêts du FMI), 41 % ont été alloués à des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et 52 % à des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Les pays à faible revenu ont reçu 30 % des apports concessionnels, et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure 50 % du total.

### *Les apporteurs multilatéraux disposent de plusieurs avantages comparatifs*

Les apporteurs multilatéraux possèdent plusieurs avantages comparatifs qui leur confèrent une place spéciale au sein du système de financement du développement durable. Du fait de leur puissance fédératrice, ils peuvent offrir un soutien unique à l'action internationale collective afin de produire les biens publics mondiaux nécessaires pour s'attaquer à des problèmes qui dépassent les frontières nationales tels que le changement climatique ou les crises humanitaires et sanitaires mondiales (OCDE, 2016<sup>[56]</sup>). En mettant en commun les ressources de multiples fournisseurs bilatéraux, les apporteurs multilatéraux peuvent contribuer à réduire la fragmentation des initiatives de développement et à renforcer la cohérence des politiques.

Les apporteurs multilatéraux ont souvent un savoir-faire spécialisé en matière de réformes et/ou de secteurs spécifiques, comme le secteur des infrastructures qui concentre 37.2 % de l'ensemble des apports multilatéraux. Les organisations multilatérales sont souvent très présentes sur le terrain et disposent d'amples connaissances du contexte politique, en particulier dans les contextes fragiles. Entre 2010 et 2016, le financement par habitant alloué par les institutions multilatérales aux États fragiles ou en proie à un conflit est passé de 14 USD en 2010 à 17 USD en 2016, ce qui laisse supposer un ciblage renforcé sur les contextes fragiles.

Les apporteurs multilatéraux, et les BMD en particulier, sont bien équipés pour mobiliser des ressources de sources privées afin de soutenir le passage des milliards aux milliers de milliards à l'appui du financement des ODD. Du fait qu'elles ne financent en général qu'une partie d'un projet, les BMD interviennent, de par leur conception, dans la mobilisation de nouveaux investisseurs en mettant en place des structures de financement en commun et en fournissant des conseils et une atténuation des risques (Banque mondiale, 2015<sup>[57]</sup>). En plus de participer au financement des projets, les BMD étudient également les autres moyens de mobiliser les ressources du secteur privé, dont certains sont examinés au Chapitre 3. L'Asset Management Company (AMC) de la SFI en offre une illustration. Filiale contrôlée à 100 % par la SFI sous la forme d'une société de capital-investissement, elle gère des fonds d'investisseurs privés et les investit dans des entreprises et des projets dans des pays en développement. Depuis sa création en 2009, elle a levé 10 milliards USD via 13 fonds (Société financière internationale, 2018<sup>[58]</sup>).

*Les partenariats sont essentiels pour garantir l'adéquation du système multilatéral aux objectifs poursuivis*

Le système multilatéral est en expansion et devient de plus en plus complexe. L'entrée en scène de nouveaux acteurs tels que la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) et la Nouvelle banque de développement (NDB) témoigne de l'évolution de la dynamique du système de financement du développement. L'arrivée de nouveaux organismes internationaux peut avoir des effets positifs et négatifs. La proportion des contributions bilatérales acheminées par le biais des organismes multilatéraux est restée stable, mais la multiplication des acteurs, dont les domaines de compétence se chevauchent parfois, risque toutefois d'entraîner une fragmentation de l'aide.

Pour les apporteurs multilatéraux, la meilleure façon de maintenir leur crédibilité dans cet environnement est d'améliorer la coordination de leurs initiatives et la répartition des tâches. Des initiatives visant à encourager et renforcer cette collaboration sont en cours afin d'exploiter pleinement les avantages comparatifs de chacun. Ainsi le cadre de partenariat Nations-Unies/Banque mondiale, destiné à renforcer la résilience et rechercher la paix dans les zones de conflit, mis en place en 2008 et mis à jour en 2017, constitue une plateforme permettant de développer des analyses et des outils conjoints pour des solutions plus efficaces, de coordonner le soutien face à des crises prolongées, ou encore d'accroître l'impact en optimisant les financements (ONU-Banque mondiale, 2017<sup>[59]</sup>).

Afin de conserver leur pertinence dans un système de financement du développement durable de plus en plus diversifié, les apporteurs multilatéraux nouent également des partenariats plus inclusifs avec divers acteurs du financement du développement, dont le secteur privé, la société civile et les pays qui participent à la coopération Sud-Sud (Kharas, 2010<sup>[60]</sup>). Les BMD, en particulier, doivent mettre à profit leur capacité à catalyser les financements du secteur privé. Le rapport de l'OCDE qui paraîtra prochainement, intitulé *Multilateral Development Finance 2018*, traite en particulier des initiatives mises en œuvre par les BMD pour mobiliser les financements privés (OCDE, à paraître<sup>[61]</sup>).

***Apporteurs infranationaux***

- Les fonds acheminés via la coopération décentralisée pour le développement (CDD) sont relativement faibles, leur volume s'est élevé à 1.9 milliard USD en 2015.
- La ventilation sectorielle de la CDD est la suivante : 12 % à la santé ; 10 % à l'agriculture, 8 % à l'éducation et 6 % à l'eau.

*Les acteurs infranationaux participent au financement du développement durable à différents niveaux*

Les acteurs infranationaux contribuent au financement du développement durable par le biais d'activités regroupées sous l'intitulé collectif de coopération décentralisée pour le développement (CDD). Le concept de coopération décentralisée pour le développement est né dans les années 80, dans le contexte d'un désengagement des administrations centrales en faveur d'un rôle accru des administrations locales et régionales pour promouvoir les partenariats public-privé. Toutefois, même plus tôt, en 1971, l'Assemblée générale des Nations Unies avait reconnu, dans une résolution, la pratique du jumelage municipal comme outil de la coopération internationale. Au fil du temps, ces partenariats entre villes ont évolué pour associer d'autres autorités publiques infranationales telles que des organismes publics, dans le domaine de l'eau, par exemple, comme en France et aux

Pays-Bas. Les activités menées au titre de la CDD se sont ainsi développées, non seulement en termes de ciblage sectoriel, mais également pour ce qui est des niveaux d'administration participants. Le Programme d'action d'Addis-Abeba a réaffirmé la tendance croissante à la décentralisation des dépenses publiques en direction des acteurs locaux et régionaux, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés (paragraphe 34).

Les acteurs impliqués dans la CDD appartiennent ou non à la sphère publique, et relèvent des échelons local à régional et provincial. Le rapport de l'OCDE publié récemment, intitulé *Reshaping Decentralised Development Co-operation*, tente de définir quatre catégories pour ce qui est des rôles et responsabilités des divers acteurs, selon qu'ils jouent un rôle dans la promotion, la mise en place de conditions favorables, la facilitation ou la mise en œuvre (Graphique 2.16). La présente section, consacrée aux apporteurs infranationaux, s'inspire largement de l'analyse contenue dans ce rapport.

Les administrations infranationales, dont les régions, les provinces et les municipalités, sont en général les principaux *promoteurs* de la coopération décentralisée, aux côtés des organismes publics de l'administration centrale ou des ministères sectoriels. Au-delà des administrations centrales et infranationales, les activités menées au titre de la coopération décentralisée incluent divers partenariats avec un large éventail d'acteurs. Les universités et les centres de recherche jouent souvent un rôle actif en assurant la mise en place de *conditions favorables*, la *facilitation* et la *mise en œuvre*. Ils peuvent concourir au renforcement du socle de données et de l'évaluation des projets décentralisés, entraînant ainsi un renforcement des capacités techniques au niveau local. Les ONG, les organisations de la société civile et les jeunes bénévoles jouent de plus en plus un rôle important dans les projets de coopération décentralisée, en particulier en termes de mise en œuvre.

**Graphique 2.16. Les différents rôles de la coopération décentralisée pour le développement**



Source : OCDE (2018<sup>[62]</sup>) *Reshaping Decentralised Development Co-operation: The Key Role of Cities and Regions for the 2030 Agenda*, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264302914-en>

*La coopération décentralisée pour le développement contribue à inscrire le financement du développement durable dans un contexte local*

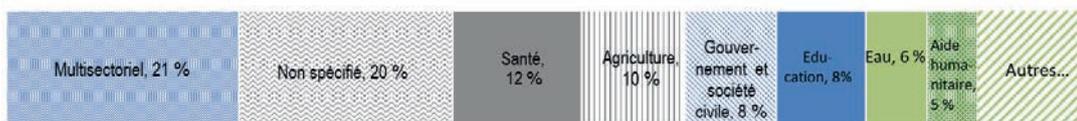
Le volume des fonds acheminés par le biais de la CDD, qui s'élevait à 1.9 milliard USD en 2015, est relativement faible. Les écarts de volume entre les pays et selon les années sont plutôt élevés – bien plus importants que ceux de l'APD allouée par les administrations centrales. Au cours de la période 2005-15, la coopération décentralisée pour le développement a augmenté pour l'Autriche (+ 360 %), la Suisse (+ 44 %), l'Italie (+ 39 %) et la Belgique (+ 16 %). Elle a au contraire diminué pour la Grèce (- 100 %), le Portugal (- 97 %), l'Espagne (- 56 %), le Japon (- 46 %) et l'Allemagne (- 4 %).

La coopération décentralisée doit son avantage comparatif à son ancrage sur les compétences et le savoir-faire locaux via les administrations locales. Le rapport de l'OCDE *Reshaping Decentralised Development Co-operation* fait valoir que cette forme de coopération pour le développement contribue à l'amélioration de la qualité des services des administrations locales et élargit leur couverture, renforçant par là même la satisfaction à l'égard de l'administration locale et la confiance dont elle bénéficie, et fournissant un accès plus vaste au financement du développement durable.

Des défis spécifiques tels que la fourniture des services publics aux habitats urbains informels, l'action menée par les administrations locales pour faire face au changement climatique ou les migrations vers les zones urbaines sont des domaines clés dans lesquels les acteurs infranationaux peuvent grandement contribuer à renforcer le développement. L'automatisation des administrations locales devrait permettre de développer les compétences à l'appui de la mobilisation des recettes à l'échelon local et fournir un accès à des dispositifs de financement du développement durable de long terme.

Conformément à ces priorités, la coopération décentralisée cible essentiellement la santé, l'éducation, l'agriculture et l'eau (Graphique 2.17). En 2015, la CDD ciblait principalement des activités multisectorielles, qui représentaient 21 % du total des ressources ventilables par secteur. Au nombre des secteurs inclus figuraient l'éducation/la formation, la recherche scientifique, le développement rural et les coûts des réfugiés dans les pays donneurs. Les secteurs de la santé et de l'agriculture représentent respectivement 12 % et 10 % de la CDD ; l'éducation s'élevait à 8 % et le secteur de l'eau à 6 % du total de la CDD ventilable par secteur. Ces chiffres doivent toutefois inviter à la prudence, car la communication de données sur la CDD ventilable par secteur est limitée en raison des difficultés auxquelles font face plusieurs membres du CAD dans ce domaine.

**Graphique 2.17. Dotations sectorielles au titre de la coopération décentralisée pour le développement en 2015**



Source : OCDE (2018<sup>[62]</sup>), *Reshaping Decentralised Development Co-operation: The Key Role of Cities and Regions for the 2030 Agenda*, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264302914-en>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974332>

*Un recueil de données et une coordination systématiques peuvent apporter un soutien aux acteurs infranationaux*

- Bien que faible en valeur absolue, le financement du développement par les acteurs infranationaux contribue à inscrire les ODD dans un contexte local. Les activités dans ce domaine reposent sur un esprit de volontarisme et un engagement à s'ancrer dans les communautés et les mécanismes locaux afin de rapprocher les programmes d'action internationaux de l'échelon local. Un engagement plus prononcé via des activités de coopération décentralisée peut appuyer et renforcer la gouvernance locale dans les pays en développement tout en renforçant l'autonomie des

communautés locales et en favorisant la collaboration entre les autorités locales et la société civile.

- Les défis auxquels est confrontée la coopération décentralisée résident essentiellement dans les coûts de transaction élevés associés à l'ampleur limitée des projets. Les administrations nationales, les réseaux ou plateformes mondiaux, ainsi que les associations nationales d'administrations locales et régionales peuvent jouer un rôle important en facilitant la coordination des activités de coopération décentralisée. Améliorer la communication de données sur ces activités peut permettre de dresser plus facilement un état des lieux et d'améliorer le recueil de données, deux conditions indispensables à une coordination de meilleure qualité et plus systématique des initiatives entre les niveaux d'administration et les secteurs.

### Vers un financement *durable* du développement

Les différents acteurs examinés dans ce chapitre apportent des contributions distinctes – de par leur volume aussi bien que de par leur nature – au financement du développement durable. Les différents types de financement extérieur restent essentiels, tandis que les ressources intérieures sont la forme de financement dominante. S'ils suivent une trajectoire de développement durable, les pays verront grossir leurs ressources intérieures, publiques et privées, tout en conservant l'interdépendance avec le système économique mondial.

La suite du présent rapport fait valoir que, s'il est nécessaire de mobiliser un volume plus important de financement, une évolution encore plus fondamentale s'impose – à savoir la réorientation des milliers de milliards de financements intérieurs et extérieurs déjà disponibles vers la réalisation des ODD.

À cette fin, il importe de mettre à profit la diversité du paysage du financement et de ses acteurs en créant un véritable système de financement du développement durable. Cela nécessite une compréhension approfondie du rôle des différents acteurs, des instruments qu'ils utilisent et de leurs interactions. La mise en place d'un cadre de mesure, d'un cadre stratégique et d'un cadre opérationnel est tout aussi importante, afin d'exploiter au mieux chaque acteur et chaque source de financement. Toutefois, rassembler cet ensemble hétérogène d'acteurs aux motivations diverses constitue un défi colossal. Des **contraintes fondamentales** existent, auxquelles il convient de remédier afin de passer d'un simple financement du développement à un financement du développement *durable*. Par exemple :

- Compte tenu du manque de données disponibles, il est difficile d'établir une cartographie des contributions des différents acteurs. Si les données anecdotiques sont nombreuses à indiquer que de nouveaux acteurs des pays en développement fournissent une part plus importante des financements transfrontaliers, le manque de données consolidées (au-delà de l'APD versée par les membres du CAD) ne facilite pas la prise en considération de leur rôle. Ainsi, les estimations des montants des financements concessionnels alloués par la Chine en un an varient de 3 milliards à 7 milliards USD. Il convient de redoubler d'efforts pour promouvoir la transparence et une communication plus systématique de données plus comparables sur les contributions, et notamment la mesure du soutien public total au développement durable (TOSDD ou SPTDD), comme énoncé dans le PAAA au paragraphe 55.
- Différents acteurs ont divers niveaux d'obligation à l'égard des ODD. Les investissements transfrontaliers et les envois de fonds relèvent de décisions par nature privées, et non d'une motivation à atteindre les ODD. L'action publique,

aussi bien dans les pays en développement que dans les pays qui la mènent, peut influencer sur ces actions privées. Promouvoir l'inclusion financière peut ainsi contribuer à acheminer les envois de fonds là où l'impact sur le développement est le plus élevé.

Ces contraintes sont examinées dans la Partie II de ce rapport, qui présente les domaines d'action permettant de relever les défis liés à la mesure (Chapitre 4), à la cohérence et aux lacunes des politiques publiques (Chapitre 5), et aux choix opérationnels (Chapitre 6).

## Notes

<sup>1</sup> Dans une étude récente menée pour USAID, Tamarappoo et al. (2016<sub>[64]</sub>) estiment qu'une hausse de 10 % de la fiscalité conduit à une augmentation de 17 % des dépenses publiques de santé dans les pays à faible revenu, contre respectivement 4 % et 3 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure. Voir <https://sidw.org/sites/default/files/DRM%20and%20Social%20Sector%20Spending%20-%20Pooja%27s%20Doc.pdf>.

<sup>2</sup> L'indice d'effort fiscal ajusté de la vulnérabilité, élaboré par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdí), évalue l'effort fiscal des pays moins avancés. Il révèle qu'une « vulnérabilité économique » accrue diminue les recettes fiscales potentielles, alors que des « actifs humains » plus élevés les améliorent. Voir [www.ferdi.fr/en/indicator/vulnerability-adjusted-tax-effort-index-vatei](http://www.ferdi.fr/en/indicator/vulnerability-adjusted-tax-effort-index-vatei).

<sup>3</sup> Cette moyenne prend en compte les cotisations de sécurité sociale.

<sup>4</sup> La Chine, où l'investissement intérieur des entreprises compense la baisse de l'investissement étranger, est l'une de ces exceptions notables. En Chine, l'explosion des fusions-acquisitions nationales compense plus de dix fois le recul des fusions-acquisitions transnationales et des entrées de ressources qui leur sont liées. Entre 2011 et 2017, les fusions-acquisitions nationales en Chine ont atteint en moyenne 322 milliards USD, contre 37 milliards USD pour les fusions-acquisitions transnationales au cours de la même période.

<sup>5</sup> Ces estimations reposent sur un échantillon de 91 pays étudiés par Cull et al. (2017<sub>[21]</sub>). Voir [www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/22/Bank-Ownership-Trends-and-Implications-44753](http://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/22/Bank-Ownership-Trends-and-Implications-44753).

<sup>6</sup> Ces chiffres, qui proviennent des statistiques du CAD de l'OCDE, englobent les apports concessionnels et non concessionnels du secteur public, les apports privés et les envois de fonds en provenance de pays membres et non membres de l'OCDE.

<sup>7</sup> L'IDE est généralement défini comme une prise de participation d'au moins 10 % dans une entreprise, qui permet en général d'exercer une certaine influence sur les décisions qui y sont prises. Les investissements de portefeuilles sont définis comme une prise de participation inférieure à 10 %.

<sup>8</sup> La valeur des fusions-acquisitions transnationales est généralement l'une des composantes les plus importantes des apports d'IDE. Le présent rapport utilise des données sur les fusions-acquisitions transnationales pour apprécier l'importance de la Chine en tant qu'investisseur dans les pays en développement, du fait que les données sur l'IDE bilatéral n'offrent pas une couverture suffisante.

<sup>9</sup> À titre de comparaison, les entreprises détenues à 100 % par l'État ne représentaient que 38 % de la totalité des fusions-acquisitions effectuées à l'étranger par la Chine au cours de cette période.

<sup>10</sup> En 2001 et 2006, l'investissement privé s'est élevé à plus de 8 % du PIB dans les PRITS. Pour les PRITI, cette proportion était supérieure à 8 % en 2001-03.

<sup>11</sup> Ces chiffres reposent sur les données de Balance des paiements du FMI, après correction à l'aide des déflateurs du PIB du FMI et des taux de change de l'édition d'avril 2018 des Perspectives de l'économie mondiale, et en prenant 2016 comme année de référence.

<sup>12</sup> Les fusions-acquisitions sont l'un des principaux instruments utilisés par les entreprises multinationales pour investir sur les marchés étrangers, et elles comportent une composante importante d'IDE. Les données sur les fusions-acquisitions englobent un éventail de transactions financières pouvant aller de la fusion complète de deux entreprises auparavant indépendantes à la prise d'une participation minoritaire dans un partenaire stratégique.

<sup>13</sup> Dans un post sur un blog de la Banque mondiale, McKenzie (2014<sub>[65]</sub>) attribue la hausse des envois de fonds enregistrée au fil du temps à des changements de la façon dont ils sont mesurés. Voir <http://blogs.worldbank.org/impacetevaluations/almost-80-percent-growth-remittances-developing-countries-over-past-20-years-illusion>.

<sup>14</sup> Les données relatives aux financements non concessionnels alloués par les acteurs bilatéraux portent également sur les crédits à l'exportation qui ne poursuivent pas d'objectif de développement.

<sup>15</sup> Si les membres du CAD acceptent en général l'objectif, du moins sur le long terme, de 0.7 % fixé pour l'APD, il existe des exceptions notables. La Suisse, par exemple, n'a pas adopté cet objectif, et les États-Unis ont affirmé qu'ils n'adhérait à aucun objectif ou calendrier spécifique, même s'ils se rallient aux objectifs de portée plus générale énoncée dans la Résolution. Voir <http://www.oecd.org/dac/stats/the07odagnitarget-ahistory.htm>.

<sup>16</sup> Ce chiffre risque d'être sous-estimé. China AidData a employé une méthodologie 'open source' pour retracer l'évolution des données sur l'investissement chinois communiquées par les médias chinois, et a estimé le volume de l'investissement entre 2000 et 2014 à 350 milliards USD (USD de 2014 corrigés de l'inflation), dont 37 milliards USD investis au cours de la seule année 2014. Sur ces totaux estimés, 80 milliards USD au cours de l'ensemble de la période et 7 milliards USD en 2014 étaient comparables à de l'APD. Voir <https://china.aiddata.org/>.

<sup>17</sup> Les fonds verticaux sont des mécanismes de financement multilatéraux qui regroupent des ressources émanant de sources aussi bien publiques que privées afin de cibler les besoins dans des domaines de développement uniques tels que la santé (ex. : Gavi, l'Alliance du vaccin) ou le financement climatique (ex. : Fonds vert pour le climat).

<sup>18</sup> Les fonds d'affectation spéciale sont des mécanismes de financement gérés par des organismes multilatéraux pour le compte d'un ou de plusieurs donneurs bilatéraux, afin de soutenir des objectifs de développement prédéfinis (ex. : soutien à des pays, régions ou thèmes spécifiques).

<sup>19</sup> Le système des Nations Unies regroupe les Nations Unies et les nombreux programmes, fonds et organismes spécialisés qui leur sont affiliés, et leur composition tout comme leur budget leur sont propres. Les programmes et les fonds sont financés par des contributions volontaires et non statutaires. Les organismes spécialisés sont des organisations internationales indépendantes financées par des contributions volontaires et statutaires.

<sup>20</sup> Ce chiffre ne tient pas compte des financements concessionnels d'un montant de 18.6 milliards USD versés en 2016 par l'Union européenne, qui agit comme un apporteur plutôt bilatéral que multilatéral.

## Références

- Adams, R. and A. Cuecuecha (2010), “The economic impact of international remittances on poverty and household consumption and investment in Indonesia”, *Policy Research Working Papers*, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://doi.org/10.1596/1813-9450-5433>. [42]
- Alesina, A. and D. Dollar (2000), “Who gives foreign aid to whom and why”, *Journal of Economic Growth*, Vol. 5/1, pp. 33-63, <http://dx.doi.org/doi:10.1023/A:1009874203400>. [47]
- Alvaredo, F. et al. (2018), *World Inequality Report 2018*, World Inequality Lab, <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-full-report-english.pdf>. [5]
- Andrews, F. (1950), *Philanthropic Giving*, Russell Sage Foundation, New York, <https://www.russellsage.org/publications/philanthropic-giving>. [44]
- Anginer, D. et al. (2014), “Foreign bank subsidiaries’ default risk during the global crisis: What factors help insulate affiliates from their parents?”, *IMF Working Papers*, No. 16/109, Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Foreign-Bank-Subsidiaries-Default-Risk-during-the-Global-Crisis-What-Factors-Help-Insulate-43944>. [22]
- Banque mondiale (2018), “Indicateurs du développement dans le monde”, <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>. [15]
- Banque mondiale (2018), “Migration and Remittances Data”, <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data>. [3]
- Banque mondiale (2018), “Remittance Prices Worldwide”, <https://remittanceprices.worldbank.org/fr>. [37]
- Banque mondiale (2018), *The State of Social Safety Nets 2018*, Banque mondiale, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29115>. [8]
- Banque mondiale (2015), *From Billions to Trillions: MDB Contributions to Financing for Development*. [57]
- Banque mondiale (2013), *Capital for the Future: Saving and Investment in an Interdependent World*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://dx.doi.org/10.1596/978-0-8213-9635-3>. [28]
- CNUCED (2013), *World Investment Report 2013 - Global Value Chains: Investment and Trade for Development*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève et New York, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2013\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2013_en.pdf). [25]
- Cull, R. et al. (2017), “Bank ownership trends and implications”, *IMF Working Papers*, No. 17/60, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/22/Bank-Ownership-Trends-and-Implications-44753>. [21]
- Dealogic (2018), , <https://www.dealogic.com/content/>. [29]

- Demirgüç-Kunt, A. et al. (2018), *Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-1259-0>. [19]
- Eichengreen, B., D. Park and K. Shin (2017), “The landscape of economic growth: Do middle-income countries differ?”, *ADB Economics Working Paper Series*, No. 517, Banque asiatique de développement. [24]
- Esteves, P. and M. Assunção (2014), “South–South cooperation and the international development battlefield: between the OECD and the UN”, *Third World Quarterly*, Vol. 35/10, pp. 1775-1790. [51]
- Faure, R., A. Prizzon and A. Rogerson (2015), *Multilateral development banks: A short guide*, ODI, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10650.pdf>. [53]
- Fenochietto, R. and C. Pessino (2013), “Understanding countries’ tax effort”, *IMF Working Papers*, No. 13/234, Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Understanding-Countries-Tax-Effort-41132>. [13]
- FMI (2018), “base de données des Perspectives de l’économie mondiale (avril)”, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>. [30]
- FMI (2017), “Balance of Payments (base de données)”, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>. [4]
- FMI (2017), “Review of the debt sustainability framework in low-income countries: Proposed reforms”, *IMF Policy Paper*, Fonds monétaire international, <http://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2017/10/02/pp082217LIC-DSF>. [40]
- FMI (2017), *World Revenue Longitudinal Data (base de données)*, <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat>. [1]
- FMI (2016), *Perspectives de l’économie mondiale : Demande modérée — symptômes et remède, octobre*, FMI, Washington D.C., <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2016/12/31/Subdued-Demand-Symptoms-and-Remedies>. [6]
- FMI (2014), “Fiscal policy and income inequality”, *IMF Policy Paper*, Fonds monétaire international, Washington D.C., <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/012314.pdf>. [63]
- FMI (2014), *Spillovers in international corporate taxation*, Fonds monétaire international, Washington D.C., <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/050914.pdf>. [14]
- FMI (2012), *Enhancing Financial Sector Surveillance in Low-Income Countries: Financial Deepening and Macro-stability*, Fonds monétaire international, Washington D.C., <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2012/041612.pdf>. [18]
- FMI (s.d.), *Lending by the IMF*, Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/external/about/lending.htm>. [55]

- FMI, OCDE, ONU, Banque Mondiale (2016), *Enhancing the Effectiveness of External Support in Building Tax Capacity in Developing Countries*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/ctp/enhancing-the-effectiveness-of-external-support-in-building-tax-capacity-in-developing-countries.pdf>. [10]
- Fonds d'équipement des Nations Unies (2018), "L'inclusion financière et les ODD (site Internet)", <http://www.unctf.org/fr/financial-inclusion-and-the-sdgs>. [17]
- Forum économique mondial (2013), *The Future Role of Civil Society*, [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_FutureRoleCivilSociety\\_Report\\_2013.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_FutureRoleCivilSociety_Report_2013.pdf). [26]
- Gaspar, V., L. Jaramillo and P. Wingender (2016), *Tax Capacity and Growth : Is there a Tipping Point?*, IMF, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Tax-Capacity-and-Growth-Is-there-a-Tipping-Point-44436>. [11]
- Groupe de la Banque mondiale et al. (2017), *Global Value Chain Development Report 2017: Measuring and Analyzing the Impact of GVCs on Economic Development*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., [https://www.wto.org/english/res\\_e/booksp\\_e/gvcs\\_report\\_2017.pdf](https://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/gvcs_report_2017.pdf). [27]
- Jackman, M. (2013), "Macroeconomic determinants of remittance volatility: An empirical test", *International Migration*, Vol. 51/s1, pp. e36-e51. [39]
- Kharas, H. (2010), "Rethinking the roles of multilaterals in the global aid architecture", *The 2010 Brookings Blum Roundtable Policy Briefs*, Brookings Institute, [https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/07/09\\_development\\_aid\\_kharas2.pdf](https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/07/09_development_aid_kharas2.pdf). [60]
- Lakatos, C. et al. (2016), "China's slowdown and rebalancing potential growth and poverty impacts on Sub-Saharan Africa", *Document de travail de recherche sur les politiques*, No. WPS7666, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://documents.worldbank.org/curated/en/976611468194051601/pdf/WPS7666.pdf>. [49]
- Levine, R. (2005), "Finance and growth: Theory and evidence", in Aghion, P. and S. Durlauf (eds.), *Handbook of Economic Growth, Volume I*, Elsevier. [16]
- Lustig, N. (2017), "Fiscal policy, income redistribution and poverty reduction in low and middle income countries", *CEQ Working Paper*, No. 54, CEG Institute, Tulane University, La Nouvelle-Orléans, [http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/08/CEQ\\_WP54\\_Lustig\\_June2017.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/08/CEQ_WP54_Lustig_June2017.pdf). [9]
- Marten, R. and J. Witte (2008), "Transforming Development? The role of philanthropic foundations in international development cooperation", *GPPi Research Paper Series*, No. 10, Global Public Policy Institute, Berlin, [https://www.files.ethz.ch/isn/57130/No.10\\_Transforming\\_Development.pdf](https://www.files.ethz.ch/isn/57130/No.10_Transforming_Development.pdf). [46]
- McKenzie, D. (2014), "Almost 80 percent of the growth in remittances to developing countries over the past 20 years is an illusion", *World Bank Development Impact blog*, <http://blogs.worldbank.org/impacetevaluations/almost-80-percent-growth-remittances-developing-countries-over-past-20-years-illusion>. [65]

- OCDE (2018), *Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques*, [12]  
<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/base-de-donnees-mondiale-des-statistiques-des-recettes-publiques.htm>.
- OCDE (2018), *La philanthropie privée pour le développement*, Objectif développement, Éditions OCDE, Paris, [45]  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264303973-fr>.
- OCDE (2018), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2018 Numéro 1*, Éditions OCDE, Paris, [32]  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2018-1-fr](https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-1-fr).
- OCDE (2018), *Reshaping Decentralised Development Co-operation : The Key Role of Cities and Regions for the 2030 Agenda*, Éditions OCDE, Paris, [62]  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264302914-en>.
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, OCDE, Paris, [2]  
<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>.
- OCDE (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, [41]  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264274136-fr>.
- OCDE (2016), *L'aide multilatérale 2015 : De meilleurs partenariats pour le monde de l'après-2015*, Éditions OCDE, Paris, [56]  
<https://doi.org/10.1787/9789264257528-fr>.
- OCDE (2016), *OECD Business and Finance Outlook 2016*, Éditions OCDE, Paris, [31]  
<https://doi.org/10.1787/9789264257573-en>.
- OCDE (2013), *Identification and Monitoring of Potentially Under-aided Countries*, Éditions OCDE, Paris, [52]  
<https://www.oecd.org/dac/aid-architecture/Identification%20and%20Monitoring%20of%20Potentially%20Under-Aided%20Countries.pdf>.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [7]  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264044210-fr>.
- OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales 2006*, Éditions OCDE, Paris, [33]  
[http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2006-fr](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2006-fr).
- OCDE (à paraître), *Multilateral Development Finance Report 2018*. [61]
- ONU (2017), *Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 : notre promesse d'une vie dans la dignité, la prospérité et la paix sur une planète en bonne santé*, Organisation des Nations Unies, New York. [54]
- ONU-Banque mondiale (2017), "Joint statement on signing of new UN-World Bank framework to build resilience and sustain peace in conflict areas", *United Nations Secretary-General website*, <https://www.un.org/sg/en/content/sg/note-correspondents/2017-04-22/joint-statement-signing-new-un-world-bank-framework-build>. [59]

- PNUD (2016), *Scaling-Up South-South Cooperation for Sustainable Development*, PNUD, New York, [http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/development-impact/Scaling-Up\\_SSC\\_for\\_Sustainable\\_Development.html](http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/development-impact/Scaling-Up_SSC_for_Sustainable_Development.html). [50]
- PNUD (2016), “Unleashing the potential philanthropy in China”, <http://www.cn.undp.org/content/china/en/home/presscenter/pressreleases/2016/05/30/unleashing-the-potential-of-philanthropy-in-china-.html>. [43]
- Ratha, D. (2005), “Workers’ remittances: An important and stable source of external development finance”, *Economics Seminar Series*, No. 9, [https://repository.stcloudstate.edu/econ\\_seminars/9/](https://repository.stcloudstate.edu/econ_seminars/9/). [38]
- Ratha, D. et al. (2018), “Transit Migration”, *Migration and Development Brief*, No. 29, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., <https://www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-29>. [36]
- Reaves, B. et al. (2017), “Mo(bile) money, mo(bile) problems: Analysis of branchless banking applications in the developing world”, *ACM Transactions on Privacy and Security*, Vol. 20/3, <http://dx.doi.org/10.1145/3092368>. [20]
- Rodriguez-Montemayor, E. (2012), “Diaspora direct investment Policy options for development”, *Policy Brief*, No. IDB-PB-183, Banque interaméricaine de développement, <https://publications.iadb.org/bitstream/handle/11319/1444/Diaspora%20Direct%20Investment%20Policy%20Options%20for%20Development.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. [34]
- SFI (2013), “Access to credit among micro, small, and medium enterprises”, *IFC Advisory Services*, Société financière internationale, Washington, D.C., <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/1f2c968041689903950bb79e78015671/AccessCreditMSME-Brochure-Final.pdf?MOD=AJPERES>. [23]
- Singer, D. (2010), “Migrant remittances and exchange rate regimes in the developing world”, *American Political Science Review*, Vol. 104/2, <https://doi.org/10.1017/S0003055410000110>. [35]
- Société financière internationale (2018), “IFC Asset Management Company: Funds (site Internet)”, <https://www.ifcamc.org/funds> (accessed on 18 June 2018). [58]
- Tamarappoo, R. et al. (2016), *Analysis of the Linkage between Domestic Revenue Mobilization and Social Sector Spending*, USAID, Washington, D.C., <https://sidw.org/sites/default/files/DRM%20and%20Social%20Sector%20Spending%20-%20Pooja%27s%20Doc.pdf>. [64]
- Younas, J. (2008), “Motivation for bilateral aid allocation Altruism or trade benefits”, *European Journal of Political Economy*, Vol. 24/3, pp. 661-674. [48]



### Chapitre 3. Complexité croissante du système de financement du développement durable : instruments, niveau de revenu et interactions

*Chaque acteur et chaque type de financement à l'appui du développement durable a ses propres avantages comparatifs, ses coûts et ses bénéfices. La grande diversité des acteurs du financement du développement permet d'envisager de nouvelles options pour se diversifier et combiner différentes sources de financement afin d'accroître leur contribution au développement durable. Dans un monde idéal, les acteurs seraient parfaitement informés des avantages et inconvénients respectifs associés aux différentes options, si bien qu'ils pourraient exploiter stratégiquement chaque source de façon à satisfaire les besoins de financement liés au Programme 2030.*

*Le présent chapitre dresse une vue d'ensemble des caractéristiques et facteurs qui, certes, accroissent la diversité des financements, mais qui accentuent aussi la complexité des choix de financement. Il présente les différents instruments disponibles, ainsi que l'influence qu'exerce le niveau de revenu d'un pays sur les options de financement qui s'offrent à lui. Enfin, le chapitre examine certaines des interactions complexes entre les acteurs et les sources de financement. Ces trois éléments – instruments, niveaux de revenu et interactions – renforcent la nécessité d'une approche cohérente et holistique entre les acteurs.*

## En bref

La grande diversité des acteurs du financement du développement durable et toute la palette de leurs ressources sont à l'origine d'opportunités, mais génèrent aussi de la complexité. Dans un monde idéal, chacun des différents acteurs prendrait des décisions éclairées quant à l'allocation et aux modalités de ses financements, qui lui permettraient d'atteindre ses objectifs le plus efficacement possible. Compte tenu des choix individuels des acteurs extérieurs, les pouvoirs publics des pays en développement et les acteurs privés pourraient choisir les financements qui répondent à leurs besoins et contribuent à la réalisation du Programme 2030 au coût le plus bas. Ils auraient une bonne connaissance des coûts et avantages du choix de telle ressource par rapport à telle autre, et pourraient exploiter stratégiquement les avantages comparatifs et les atouts de chacune.

Malheureusement, le système de financement du développement durable (FDD) est loin de ce monde idéal et, pour différentes raisons, il est difficile d'aboutir à ce panachage optimal de financements. Ces raisons peuvent être résumées en trois points : instruments, niveau de revenu et interactions.

**Instruments** – Le premier facteur qui complique la donne est la multiplicité des modalités de financement auxquelles les différents acteurs peuvent avoir recours. Une caractéristique définitoire du nouveau système de financement du développement durable est l'accent placé sur les approches innovantes, qui élargissent l'éventail d'instruments disponibles.

- De nombreux apporteurs publics explorent ce potentiel : 33 % des fournisseurs bilatéraux ayant répondu à l'enquête menée aux fins des *Perspectives mondiales du financement du développement durable* prévoient d'utiliser à l'avenir des garanties, et 13 % envisageaient le recours à des instruments hybrides.
- Malgré l'effervescence entourant l'innovation, ses promesses ne se sont pas encore concrétisées. Les volumes réellement levés au moyen d'approches innovantes demeurent faibles. Les instruments autres que les dons et les prêts représentent seulement 2 % de l'ensemble des financements publics à l'appui du développement.

**Niveaux de revenu** – Les types de financements disponibles semblent être fortement corrélés au niveau de revenu et aux évolutions du contexte national. À mesure que les pays se développent, la combinaison de financements utilisés évolue, la majorité des financements n'étant plus tant extérieurs qu'intérieurs, plus tant publics que privés.

- Alors que les recettes fiscales représentent un peu moins de la moitié du volume total des ressources financières des pays à faible revenu (PFR), elles en constituent plus de 70 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) et environ 90 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS).
- Les apports privés représentent environ 30 % des ressources extérieures des PFR, mais presque 70 % pour les PRITS les plus riches.

**Interactions** – Les interactions entre acteurs et ressources induisent des synergies et des arbitrages, et des choix dans un domaine (tel que l'aide) peuvent avoir des répercussions sur le financement dans un autre (par exemple en matière de fiscalité), en augmentant ou en diminuant les capacités de financement. Une méconnaissance de ces interactions peut se traduire par des occasions manquées et des mesures inefficaces, que ce soit du côté des partenaires au développement ou des pays en développement :

- Plus de 80 % des PFR et des PRITI proposent des exonérations fiscales temporaires et des exemptions fiscales sur l'investissement, alors que les investisseurs indiquent que les incitations fiscales sont parmi les facteurs les moins importants pour les décisions d'investissement et de localisation géographique.
- Bien que certains apporteurs publics, dont les Pays-Bas et la Norvège, aient modifié leur politique publique et ne recherchent plus d'exemption fiscale sur les biens et services financés par l'aide publique au développement (APD), cette pratique ne s'est pas encore généralisée.

Le présent chapitre analyse ces facteurs interconnectés, étape indispensable pour trouver les solutions les meilleures pour le développement durable. Les Chapitres 4, 5 et 6 approfondiront cette analyse et se concentreront sur une approche plus holistique de la mesure, de la maximisation et de la mise en œuvre du financement du développement durable.

### Une plus grande hétérogénéité des instruments complique le choix de la combinaison de financements

Les instruments peuvent être répartis en différentes catégories en fonction des modalités selon lesquelles les acteurs fournissent des financements à l'appui du développement durable : dons, titres de dette, prises de participation, et une catégorie diverse qui comprend le financement mezzanine et les instruments à caractère conditionnel, tels que les garanties.

Classiquement, les différents acteurs intervenant dans le financement du développement durable utilisaient un assortiment relativement constant d'instruments. Les donateurs bilatéraux et les acteurs philanthropiques s'appuyaient majoritairement sur les dons, les banques multilatérales de développement octroyaient essentiellement des prêts et les investissements privés prenaient la forme de titres de dette et de prises de participation.

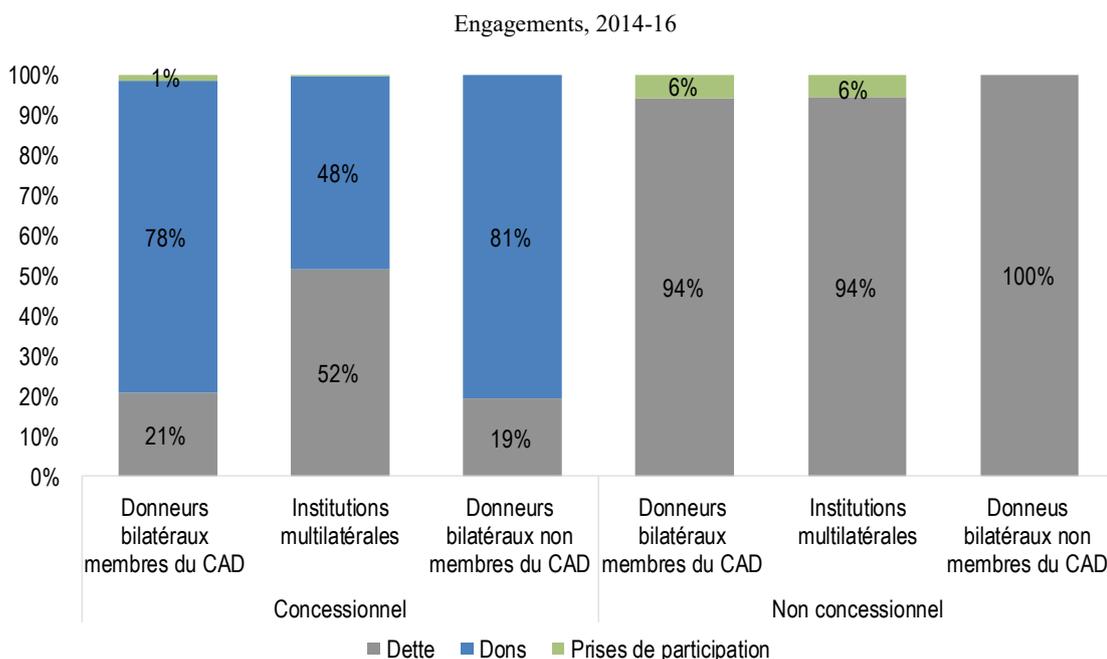
Si ces catégories demeurent les principales modalités retenues, certains acteurs explorent de nouveaux instruments et de nouvelles stratégies.

#### ***Tout un éventail d'instruments s'offre au choix des acteurs du financement du développement durable***

##### *Les dons demeurent la forme la plus populaire de financement public*

Les dons correspondant aux engagements des apporteurs publics<sup>1</sup> représentaient 78 % de l'ensemble des financements concessionnels bilatéraux ayant fait l'objet d'engagements en 2016, et 48 % des financements concessionnels multilatéraux<sup>2</sup> ( Graphique 3.1).

Des acteurs privés, à savoir entreprises privées, ménages et organisations à but non lucratif, telles que les fondations philanthropiques, fournissent eux aussi des dons. La quasi-totalité des financements fournis par les fondations philanthropiques prend la forme de dons ou subventions. Ainsi, 99 % des versements opérés par la Fondation Bill & Melinda Gates en 2016 étaient des subventions<sup>3</sup>.

**Graphique 3.1. Portefeuille des apporteurs publics.**

*Note :* Les estimations s'appuient sur des données portant sur des financements concessionnels et non concessionnels hors allègement de la dette. Les garanties, assurances et investissements hybrides, qui chacun représentent moins de 1 % du portefeuille, ne sont pas présentés dans le graphique.

*Source :* OCDE (2018<sup>[1]</sup>), « Système de notification des pays créanciers (SNPC) » (base de données) <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=a22cd8e1-9b49-4ab7-b4cf-f8e139661e69&themetreid=3>.

*StatLink*  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974351>

Pour les pays à faible revenu, le choix entre dons et prêts est parfois guidé par le cadre de viabilité de la dette (CVD), établi par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international. La Banque mondiale détermine l'affectation de ses dons sur la base des résultats de l'évaluation de la viabilité de la dette. Les pays qui présentent un faible risque de surendettement reçoivent des prêts ; les pays qui présentent un risque modéré de surendettement reçoivent une combinaison de 50 % de prêts et de 50 % de dons ; et les pays qui présentent un risque élevé de surendettement de même que ceux qui sont déjà en situation de surendettement reçoivent uniquement des dons. Plusieurs fournisseurs bilatéraux ont adopté une stratégie analogue pour l'allocation des dons (Cassimon, Verbeke and Essers, 2016<sup>[2]</sup>).

### *Les instruments de dette présentent des avantages et des risques, et sont largement utilisés*

Le financement par des instruments de dette est largement utilisé, aussi bien par les acteurs publics que par les acteurs privés. Puisque les dettes doivent être remboursées, elles peuvent créer des incitations positives, pour les emprunteurs, à faire preuve de discipline budgétaire. Une fois la dette remboursée, elle peut être utilisée pour financer d'autres besoins. Dans le même temps, l'obligation de rembourser la dette, bien souvent avec des intérêts courus, peut constituer un fardeau budgétaire pour l'emprunteur<sup>4</sup>, et des niveaux

d'endettement insoutenables peuvent conduire à des crises monétaires ou bancaires, surtout dans le contexte des pays en développement (Aghion, Bacchetta and Banerjee, 2004<sup>[3]</sup>).

Le financement par titres de dette souscrits auprès d'apporteurs publics prend, la majeure partie du temps, la forme de prêts, à des conditions de faveur ou non<sup>5</sup>. Les prêts classiques forment une proportion relativement restreinte des apports concessionnels, mais constituent la majorité des apports non concessionnels, représentant une part comprise entre 94 % pour les apporteurs bilatéraux membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE à 100 % pour les fournisseurs non membres du CAD ( Graphique 3.1). La proportion de financements non concessionnels dans le portefeuille des apporteurs multilatéraux tend à être relativement plus importante, si bien que ces acteurs sont les principaux fournisseurs de prêts. En 2016, les prêts représentaient 94 % de leurs engagements non concessionnels et 75 % du total de leurs engagements.

Les titres de dette sont aussi l'instrument le plus couramment utilisé pour les apports du secteur privé. La majeure partie des titres de dette octroyés dans les pays en développement par des acteurs privés prend la forme de prêts. Toutefois, en droite ligne de la réorientation mondiale vers des financements ayant davantage recours aux marchés monétaires et obligataires (OCDE, 2017<sup>[4]</sup>), la proportion de titres négociables (par exemple des obligations) par rapport au niveau total d'endettement ne cesse de croître<sup>6</sup>. Si ce constat se vérifie tout particulièrement dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les pouvoirs publics et les entreprises des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et même des pays à faible revenu accèdent de plus en plus aux marchés financiers.

Le recours grandissant aux marchés des capitaux d'emprunt a conduit à une modification de la composition des apporteurs de financements. Contrairement aux fournisseurs de prêts non négociables, ceux qui investissent dans les marchés des capitaux d'emprunt peuvent facilement revendre leurs créances à de nouveaux créanciers. Cela peut avoir des conséquences négatives s'il est nécessaire de procéder à une restructuration de la dette, car il peut devenir plus difficile de garantir la coordination entre créanciers indispensable pour produire des accords complets acceptables pour tous les créanciers majeurs (FMI, 2018<sup>[5]</sup>).

*Les investissements sous forme de prises de participation permettent un partage des risques et sont de plus en plus populaires auprès des acteurs du secteur public*

Les prises de participation qui sont, traditionnellement, un instrument du secteur privé, ont un effet plus stabilisateur sur les bénéficiaires de financements que les titres de créance, parce que les apporteurs supportent eux aussi les risques associés à ces investissements. Toutefois, pour les apporteurs, il s'ensuit que les prises de participation sont un investissement plus risqué que les titres de créance, induisant généralement des rendements plus volatils, mais plus élevés.

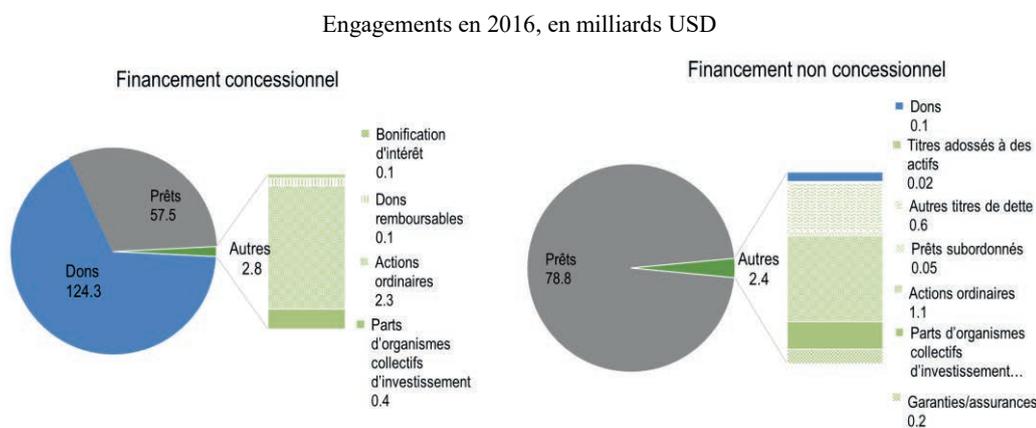
Les titres de participation sont essentiellement utilisés pour les investissements du secteur privé, plus de 80 % des avoirs d'investissements directs étrangers (IDE) nets prenant la forme de prises de participation<sup>7</sup>. Les titres de participation constituent également une proportion substantielle des investissements de portefeuille (plus de la moitié)<sup>8</sup>.

Ces dernières années, on a observé que les titres de participation étaient délaissés au bénéfice du financement par titres de dette dans les pays en développement, avec de possibles répercussions sur la viabilité de la dette et sur la vulnérabilité aux chocs macroéconomiques (Chapitre 5). Cette réorientation correspond à une évolution mondiale tirée par une multitude de facteurs, notamment des changements démographiques et des

réformes de la réglementation financière qui rendent les titres de créance plus séduisants que les titres de participation (Roxburgh et al., 2011<sup>[6]</sup>).

Dans le même temps, les investissements en titres de participation retiennent de plus en plus l'attention du secteur public<sup>9</sup>. Alors que la part des financements apportés par des acteurs multilatéraux sous forme de prises de participation reste assez faible – 6 % des financements non concessionnels en 2016, comme le montre le Graphique 3.2 –, on observe des écarts entre les différentes organisations. Les titres de participation représentent 25.5 % du portefeuille de la Société financière internationale (SFI), qui détient une participation au capital d'entreprises privées. En outre, de nombreux apporteurs bilatéraux investissent dans des titres de participation par le biais de leurs institutions de financement du développement, chez lesquelles la part de titres de participation dépasse les 80 %. L'Annexe fournit davantage de détails sur ce point.

**Graphique 3.2. Ventilation du portefeuille des apporteurs bilatéraux de financements à l'appui du développement durable**



Source : OCDE (2018<sup>[1]</sup>), « Système de notification des pays créanciers » (base de données), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=a26f5a08-7c85-44b4-9b14-4a7c62b9261c&themetreeid=3>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974370>

Puisque les investissements sous forme de titres de participation présentent un profil risque-rendement différent de celui de la dette et qu'ils peuvent produire des rendements beaucoup plus volatils, la croissance du portefeuille de titres de participation des apporteurs publics peut s'accompagner de nouveaux risques. La plupart des institutions de financement du développement qui recourent aux prises de participation obtenaient des rendements à deux chiffres avant la crise financière de 2008, mais ont, depuis, essuyé de lourdes pertes (Michelitsch et al., 2017<sup>[7]</sup>).

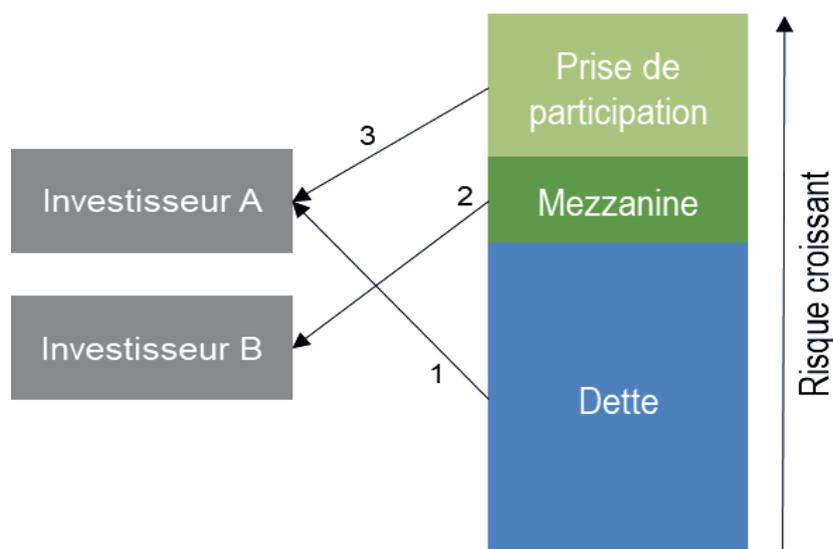
*D'autres instruments qui mutualisent les risques dégagent également des intérêts plus élevés*

Les instruments qui ne se limitent pas aux dons ou aux prêts classiques suscitent de plus en plus l'intérêt des apporteurs (publics) de FDD. Financements mezzanine et garanties sont tous deux assortis de rendements et de sorties de fonds variables, puisqu'ils induisent un partage des risques entre l'apporteur et le bénéficiaire.

### Financement mezzanine

Le financement mezzanine est un instrument hybride situé entre le titre de dette et le titre de participation, utilisé principalement par les acteurs du secteur privé<sup>10</sup> et les investisseurs institutionnels. En cas de faillite, les investisseurs en placements mezzanine ont un rang de priorité inférieur à celui d'autres créances, mais plus élevé que celui des investisseurs en titres de participation. Dans une transaction d'investissement décrite au Graphique 3.3, les bénéfices seraient utilisés en premier lieu pour rembourser le financement par titres de dette fournis par l'Investisseur A. Ce n'est qu'une fois toute la dette remboursée que l'Investisseur B pourrait être remboursé de son investissement en financement mezzanine. Parce que ce remboursement intervient ultérieurement, l'Investisseur B pourrait bénéficier d'un rendement plus élevé, en termes d'intérêts, que celui obtenu par l'Investisseur A sur la part de son financement revêtant la forme de titres de dette. Les rendements sur le financement par prise de participation par l'Investisseur A seraient fonction du bénéfice restant après que les titres de dette et les financements mezzanine ont été remboursés.

**Graphique 3.3. Financement mezzanine : remboursements**



Source : Auteur

Depuis ses débuts dans les années 80, le marché commercial des financements mezzanine s'est développé essentiellement dans les économies avancées. En règle générale, les investisseurs utilisent les instruments mezzanine pour détenir des positions de long terme dans des entreprises relativement grandes et en phase de croissance. Les décideurs dans certains pays de l'OCDE et dans les organisations internationales se sont attachés à utiliser les instruments mezzanine pour fournir des financements à des petites et moyennes entreprises, soit en créant des fonds d'investissement ciblant des entreprises spécifiques, soit en apportant des financements directs (Cusmano and Thompson, 2013<sup>[8]</sup>).

Les financements mezzanine représentent une faible proportion (moins de 1 %) des portefeuilles des apporteurs publics<sup>11</sup>. Cependant, certaines institutions bilatérales de financement du développement et des banques multilatérales de développement ont adopté la pratique consistant à adosser les financements mezzanine à des fonds publics. Ces financements sont également utilisés pour financer les opérations d'entités du secteur privé dans des pays en développement. Souvent, l'emploi de financements mezzanine a pour objectif la mobilisation du secteur privé.

## Garanties

Les garanties offrent une protection contre les risques politiques et/ou commerciaux associés à un investissement. Une garantie oblige l'apporteur de la garantie à payer à l'investisseur (par exemple un prêteur) une somme convenue au préalable dans l'éventualité où la partie garantie ne serait pas à même de rembourser ses créances. Des entités aussi bien publiques que privées fournissent des garanties, généralement en échange d'une prime. Dans la détermination du niveau de la prime, les entités privées<sup>12</sup> sont motivées par le profit, alors que les apporteurs publics prennent d'autres objectifs en considération (OCDE, 2018<sup>[9]</sup>).

Bien que l'activité de garantie demeure relativement minime au regard d'autres formes de financement du développement, les garanties bénéficient d'une attention grandissante de la part des apporteurs publics. Elles sont en particulier considérées comme un instrument pour le financement mixte, approche qui se sert du financement du développement dans le but explicite de mobiliser des ressources de différente nature. Puisque les garanties donnent lieu à un risque de versement, et non à un versement immédiat, de fonds par les donneurs, la proportion de capital que certains donneurs affectent à la garantie est plus faible que celle qu'ils affecteraient à un prêt équivalent. Il s'ensuit que, en fonction de la politique de gestion des risques mise en place par le donneur, les garanties peuvent avoir un effet mobilisateur très efficace (Encadré 3.1). Il ressort de l'enquête de 2016 menée par le CAD de l'OCDE sur les sommes mobilisées auprès du secteur privé entre 2012 et 2015 que 20 des 35 organismes de financement du développement interrogés avaient émis des garanties aux fins de mobiliser des ressources privées (Benn, Sangaré and Hos, 2017<sup>[10]</sup>).

### **Encadré 3.1. Les garanties peuvent permettre de mobiliser des ressources privées : Exemple de la Bosnie-Herzégovine**

Le recours aux garanties pour mobiliser des ressources privées se trouve au cœur d'un programme de USAID et de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Asdi), qui ont émis des garanties auprès de la ProCredit Bank et de la Sparkasse Bank de Bosnie-Herzégovine afin de couvrir 50 % du principal des prêts octroyés aux petites et moyennes entreprises locales. Ces garanties ont permis d'abaisser l'exposition de ces banques au risque, si bien qu'elles ont pu accorder des prêts à des emprunteurs qui, sans ce mécanisme, n'auraient pas été éligibles et/ou consentir des prêts à des conditions plus favorables que ce qui aurait été possible suivant les critères de prêt classiques de ces banques (USAID, 2017<sup>[11]</sup>).

Les instruments financiers examinés dans cette section sont utilisés pour les apports transfrontaliers. Il convient de noter que les mêmes instruments sont également utilisés au sein des pays en développement. Ainsi, la dette intérieure constitue une source plus importante de financement public dans les pays en développement, essentiellement en raison d'évolutions significatives de leur secteur financier (FMI, 2015<sup>[12]</sup>). La fiscalité est un autre instrument essentiel pour le financement du développement durable qu'utilisent les acteurs locaux du secteur public, comme le décrit plus en détail l'Encadré 3.2.

### Encadré 3.2. La fiscalité comme instrument de financement du développement durable

La fiscalité est une composante importante de la politique budgétaire et un instrument essentiel à la disposition du secteur public pour accroître les ressources mobilisables au service du développement durable.

- Les recettes tirées de l'impôt peuvent être utilisées pour fournir des biens publics qui ne pourraient être financés autrement. Les recettes fiscales dans les pays en développement représentent un montant deux fois et demie plus élevé que tous les financements transfrontaliers cumulés (Chapitre 2) et elles peuvent servir à financer des investissements publics dans les infrastructures, l'agriculture, la santé, l'éducation et bien d'autres secteurs.
- La fiscalité peut également être utilisée pour assurer la redistribution des revenus et réduire les inégalités (Chapitre 2).
- Les impôts peuvent créer des incitations visant à promouvoir des comportements propices à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) comme l'atténuation du changement climatique. Au Viet Nam, les pouvoirs publics ont annoncé en avril 2018 leur intention de relever la taxe sur l'essence de 33.3 %, ce qui porterait à 4 000 VND (0.1754 USD) le prix d'un litre d'essence, afin de réduire la pollution et de rembourser une partie de la dette publique (Vu, 2018<sup>[13]</sup>).

Cependant, pour que la fiscalité joue son rôle d'instrument de financement du développement durable, les recettes qu'elle permet de percevoir doivent être dirigées vers cet emploi, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

Il ressort de l'analyse de l'utilisation des dépenses publiques à l'appui des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) que, sur un échantillon de 66 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les dépenses publiques, rapportées au PIB, ont progressé de 3.2 %, passant de 26.6 % à 29.8 % du PIB entre 2008 et 2014. Cette augmentation ne s'est toutefois pas traduite par une hausse correspondante des dépenses affectées aux OMD, lesquelles, en pourcentage du PIB, avaient stagné depuis 2010 aux alentours de 11 % (Martin and Walker, 2015<sup>[14]</sup>).

Pour veiller à ce que les recettes tirées des impôts soient effectivement affectées au développement durable, il convient de mettre en place des systèmes permettant de rendre compte en toute transparence de l'utilisation qui est faite des ressources publiques, ce qui suppose la mise en œuvre de mesures d'alignement des dépenses publiques sur les Objectifs de développement durable via l'intégration des ODD dans le processus budgétaire des pays et le fléchage des dépenses vers la réalisation des ODD (Hege and Brimont, 2018<sup>[15]</sup>).

### ***L'innovation : pour un financement du développement durable plus massif et plus intelligent***

L'expansion du système de financement du développement durable, telle que décrite dans le Chapitre 2, appelle et donne naissance à des approches innovantes qui engloberont différents atouts des acteurs et instruments, et permettront une collaboration entre les divers

acteurs. Le Programme d'action d'Addis-Abeba souligne la nécessité d'exploiter le potentiel que renferment les nouveaux instruments et les innovations pour mobiliser davantage de ressources aux fins du développement durable (paragraphe 43, 45, 48, 69, 75, 102 et 107).

Si cette quête de mécanismes de financement innovants n'a rien de nouveau, elle revêt un caractère plus urgent que jamais (Chapitre 1). La communauté du développement a commencé d'explorer et d'expérimenter de nouvelles initiatives au début des années 2000, afin de contribuer à assurer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Le Programme 2030, encore plus ambitieux, requiert d'énormes efforts de financement, mais ces besoins ne pourront être satisfaits par les seules méthodes classiques. Si l'on veut que les ODD soient atteints, il faut, chaque année, combler un déficit d'investissement de 2 500 milliards USD (Chapitre 4).

L'innovation dans le financement du développement durable couvre une vaste palette d'approches, qui visent à lever davantage de ressources à l'appui du développement durable ou à améliorer l'efficacité et l'impact en termes de développement des ressources existantes (Banque mondiale, 2010<sup>[16]</sup>). Comme l'affirme l'Encadré 3.3 « L'aide publique au développement demeure essentielle au fonctionnement des financements innovants », l'innovation a pour objectif de mobiliser « davantage d'argent » et ce « de manière plus intelligente ». Le scénario de référence implicite est un monde où le financement du développement provient majoritairement de fournisseurs publics qui recourent essentiellement à des instruments traditionnels tels que les dons ou les prêts.

Les instruments qui reprennent certains aspects des pratiques du secteur privé sont souvent désignés comme innovants, même s'ils existent depuis longtemps et qu'ils ont été largement employés pour les investissements dits commerciaux, à l'instar des financements mezzanine cités plus haut. Bien que les investisseurs du secteur privé utilisent les financements mezzanine depuis plusieurs décennies, le fait que des apporteurs publics y recourent de plus en plus pour financer des projets de développement est jugé innovant.

L'innovation au niveau des instruments reflète donc les changements radicaux qui s'opèrent dans le système de financement du développement durable. Compte tenu de la prolifération des acteurs, de nouvelles opportunités de collaboration et d'apprentissage mutuel se présentent, grâce auxquelles accroître les volumes de financement et/ou l'impact en termes de développement durable. Les exemples de financement mixte, d'investissement à impact social ou de coopération triangulaire détaillés dans ce chapitre témoignent de ce changement de paradigme dans le système de financement du développement durable. Ces modalités permettent de réorienter et d'allouer différemment les risques et rendements liés aux efforts de développement durable parmi les acteurs publics et privés, introduisant par là même des modèles collaboratifs dans lesquels différents types d'acteurs mettent à profit leurs avantages comparatifs dans l'objectif d'accroître le financement à l'appui du développement durable.

**Encadré 3.3. Point de vue : L'aide publique au développement demeure essentielle au fonctionnement des financements innovants, par Jérôme Olympie, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, France**

À l'origine, les donateurs recommandaient de mettre en œuvre des financements innovants qui permettraient de lever des ressources supplémentaires à investir dans le développement durable, de stabiliser et d'améliorer la prévisibilité de l'aide, de remédier aux défaillances du marché et d'assurer une distribution plus juste de la richesse. Les financements innovants, dès lors, doivent être compris à la fois comme un moyen de mobiliser davantage d'argent et comme un moyen de mobiliser les fonds plus intelligemment.

**Mobiliser davantage d'argent**

Les impôts de solidarité, tels que la taxe sur les transactions financières ou la taxe sur le transport aérien, sont de bons exemples de sources innovantes. Ces deux instruments ont fait la preuve de leur grande efficacité, notamment en France où les deux ont été déployés : ils ont permis d'y lever plus de 3 715 millions EUR depuis 2006. Ils ont également contribué à une meilleure répartition de la richesse et permis de s'attaquer à des problématiques mondiales. Leur nature innovante tient à plusieurs caractéristiques. Premièrement, ils permettent d'affecter des ressources spécifiquement au développement. Deuxièmement, ils apportent une plus grande prévisibilité. Troisièmement, ils ouvrent la porte à de nouvelles contributions provenant d'activités mondialisées.

Cependant, les impôts de solidarité sont désormais perçus comme venant compléter un changement de paradigme plus vaste, dans lequel le financement public du développement est de plus en plus utilisé pour catalyser davantage d'investissements privés à l'appui du développement durable. Ces dernières années, de nouveaux outils se sont fait jour, tels que les mécanismes de garantie permettant d'inciter les investissements privés ou d'autres instruments (financement mixte, fonds de contrepartie, etc.) grâce à des effets de levier.

**Mobiliser des fonds plus intelligemment**

Si l'on veut avancer sur la voie du développement durable, la question n'est pas seulement celle de la quantité de ressources disponibles mais aussi de leur qualité. Des mécanismes axés sur les résultats offrent des incitations aux bénéficiaires et aux partenaires d'exécution, avec à la clé une amélioration des résultats en matière de développement et une meilleure appropriation des politiques publiques. Cependant, de tels mécanismes s'appuient généralement sur l'aide publique au développement (APD) étant donné que le pays donneur agit comme le « payeur pour les réalisations ». On peut citer plusieurs exemples : les mécanismes de transfert des risques ou de nouveaux mécanismes d'assurance, notamment les prêts très concessionnels contracycliques proposés par l'Agence française de développement (AFD) ou des dispositifs pilotés par les régions, telles que la Mutuelle panafricaine de gestion des risques African Risk Capacity.

**Nécessité d'un équilibre adéquat entre fonds publics et privés**

La mobilisation à la fois des ressources du secteur privé et des ressources intérieures dans les pays en développement est essentielle à tout développement durable à long terme. Cependant, les fonds publics demeurent indispensables. En effet, ils peuvent avoir un impact réel sur les pays les moins avancés, que le secteur privé néglige trop souvent, maximiser l'effet de levier des fonds privés, voire contribuer à accélérer l'adoption d'instruments innovants grâce à l'assistance technique. Leur impact potentiel est l'une des raisons pour lesquelles la France s'est engagée à porter son APD à 0.55 % (contre 0.43 % en 2017) du revenu national d'ici 2022.

**Pistes pour l'avenir**

Des pistes de réflexion prometteuses ressortiront vraisemblablement des discussions qui se tiendront dans les prochains mois au sein du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, qui rassemble 66 parties prenantes, dont des États, des fondations, des organisations non gouvernementales et des entreprises. Elles seront axées sur plusieurs des questions suivantes : Comment introduire de meilleurs mécanismes pour encourager les travailleurs émigrés à investir leurs actifs (envois de fonds) dans des activités de développement ? Comment exiger une responsabilité plus forte de la part de ceux qui opèrent dans le secteur du transport maritime, et comment les encourager à réduire activement leur empreinte sur l'environnement ? Enfin, les obligations à impact sur le développement peuvent-elles contribuer à accroître l'impact de l'APD ?

Intéressé par une réflexion innovante sur le financement innovant ? Rejoignez-nous.

Certains instruments innovants visent à mobiliser des ressources additionnelles à l'appui de réalisations ciblées dans le domaine du développement.

- La perception de contributions internationales de solidarité auprès des passagers aériens sur l'achat des billets d'avion : en 2006, les gouvernements du Brésil, du Chili, de la France, de la Norvège et du Royaume-Uni ont lancé cette initiative, qui vise à mettre directement à contribution les ressources des ménages et des entreprises, afin de les affecter à des efforts de développement durable. La majeure partie des fonds ainsi collectés sont utilisés pour financer Unitaïd, agence qui finance traitements et soins destinés aux patients touchés par le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.
- Les obligations vertes, titres de dette pour lesquels les marchés financiers sont utilisés afin de lever des fonds destinés spécifiquement à soutenir des projets environnementaux ou liés au changement climatique : la plupart des obligations vertes prévoient une clause d'« utilisation des produits » verte, ce qui signifie que les fonds obtenus grâce à ces obligations sont préaffectés à des projets verts, le bilan des émetteurs permettant de garantir le remboursement du principal et des intérêts. Les obligations bleues sont une sous-catégorie spéciale d'obligations vertes qui permettent de lever des fonds au service d'une économie de la mer durable.

D'autres instruments innovants sont conçus pour améliorer l'efficacité des efforts de financement. Ces instruments réduisent les délais et les coûts associés à la mise en correspondance de l'offre de financements et des besoins, par exemple en réunissant les acteurs publics et privés ou en adoptant des structures déjà éprouvées dans le secteur privé.

- On peut citer comme exemple la Facilité d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les Caraïbes (*Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility*, CCRIF), mécanisme de mutualisation des risques par plusieurs pays qui offrent aux États membres une assurance contre les catastrophes naturelles. Contrairement aux prestations d'assurance classiques, qui requièrent une évaluation sur le terrain des pertes individuelles avant qu'une indemnisation ne puisse être versée, le CCRIF, caractérisé par un mécanisme paramétrique, procède à des indemnisations dès lors qu'est franchi un seuil d'indice prédéfini. Cette structure, qui n'est pas sans rappeler le mécanisme de règlement des instruments financiers dérivés, permet une indemnisation plus rapide, mais s'accompagne d'un arbitrage en ceci que l'indemnisation prévue par contrat peut s'écarter substantiellement des dommages effectifs évalués.

- Autre instrument, les garanties de marché, partenariats contractuels entre donateurs et sociétés pharmaceutiques visant à faire en sorte que de la recherche soit menée sur les maladies négligées. Les gouvernements donateurs s'engagent à assurer une demande prévisible pour les produits une fois la phase de recherche achevée ; de leur côté, les sociétés ont l'obligation contractuelle d'effectuer les recherches nécessaires et s'engagent à distribuer ces médicaments sur le marché à des prix abordables pour les pays en développement.

Certains instruments ont vocation à renforcer la qualité du développement en mettant en adéquation le financement avec les réalisations en termes de développement. Avec ce type d'instrument, le financement est souvent subordonné à l'obtention de résultats concrets en matière de développement. Le financement axé sur les résultats est une expression générique désignant des mécanismes tels que l'aide fondée sur les résultats ou la rémunération aux résultats, qui utilisent des dispositifs incitatifs – pratique qui relève classiquement du secteur privé – en vue de renforcer l'efficacité de l'aide. Avec cette catégorie d'instrument, le paiement n'est pas destiné à payer les intrants nécessaires pour la réalisation du projet ou du programme, mais à rémunérer l'obtention d'un effet.

Des obligations à impact sur le développement, par exemple, naît un contrat entre investisseurs privés et donateurs ou États, qui se sont entendus sur un objectif de développement commun. Les investisseurs privés fournissent le montant principal sous forme de capital de démarrage à un prestataire de services de développement. Si le projet aboutit au résultat de développement convenu au préalable, les donateurs ou les États s'engagent à rembourser le principal et les intérêts financiers. Cet instrument de financement innovant transfère le risque financier associé aux défis du développement du secteur public vers le secteur privé. On peut citer comme exemple l'obligation à impact humanitaire, créée par le Comité international de la Croix-Rouge et décrite à l'Encadré 3.4.

#### **Encadré 3.4. L'obligation à impact humanitaire – Des obligations innovantes peuvent lever des fonds à des fins humanitaires**

L'obligation à impact humanitaire est un mécanisme de financement innovant conçu par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il est inédit dans le secteur humanitaire. Ce nouvel instrument de levée de fonds a vocation à servir de catalyseur pour mobiliser des capitaux privés et publics afin de financer des services essentiels pour les personnes handicapées dans les pays touchés par un conflit.

Le programme de financement, prévu sur cinq ans, vise à financer la construction et l'exploitation de trois nouveaux centres de rééducation post-traumatique gérés par le CICR à Maiduguri (Nigéria), Kinshasa (République démocratique du Congo) et Mopti (Mali). Il vise également à former de nouveaux personnels et à mettre en place et expérimenter des initiatives portant sur l'efficacité de la rééducation dans huit centres du CICR, sur une période de trois ans. Il prévoit également la mise au point et le déploiement d'un outil de gestion informatique de ces centres.

Les capitaux privés apportés par les investisseurs sociaux, d'un montant d'environ 18.6 millions CHF, ont été mobilisés et fournis au CICR afin d'appuyer l'obtention de résultats dans le domaine humanitaire et la prestation de services au cours des cinq années du programme. Les

baillleurs de fonds (Belgique, Italie, Royaume-Uni, Suisse et la banque espagnole La Caixa) ont pris l'engagement conditionnel de payer le CICR au regard des résultats concrets obtenus à cinq ans. Selon cet engagement, plus l'efficacité de ces nouveaux centres sera élevée, plus la contribution de ces donateurs le sera également. Un prestataire extérieur est chargé de contrôler les données communiquées par le CICR et d'établir la mesure des résultats afin de déterminer le montant exact du paiement dû par les bailleurs de fonds.

Bien que les apporteurs publics, en particulier, soient de plus en plus intéressés par l'utilisation d'instruments innovants pour le financement du développement durable, d'autres acteurs, notamment les fondations, peuvent eux aussi jouer un rôle important pour accroître les financements innovants (Encadré 3.5).

### **Encadré 3.5. Les fondations philanthropiques peuvent être des catalyseurs de l'innovation**

La plupart des fondations passent exclusivement par les dons pour apporter des fonds à l'appui du développement durable. Certaines ont toutefois recours à de nouveaux outils financiers et font office de pionniers dans ce domaine, jouant un rôle de catalyseur pour mobiliser des financements innovants en faveur du développement. Ces fondations affichent des niveaux relativement faibles d'aversion pour le risque et n'hésitent pas à investir dans des concepts d'activité et des modèles de financement novateurs. Par conséquent, elles deviennent aussi des acteurs de plus en plus importants sur le marché du financement mixte, où leur participation vise à mobiliser des financements additionnels.

De plus, les fondations jouent un rôle crucial dans l'évolution du marché de l'investissement à impact social à travers des activités qui renforcent le marché (recherche et échange de connaissances), ainsi que des investissements liés à leur mission.

Ces investissements, par lesquels les fondations investissent leurs ressources dans des entreprises en lien avec leur mission de base, peuvent être considérés comme relevant de l'investissement à impact social. Avec ces investissements, les fondations ne dissocient plus les investissements destinés à préserver et étoffer leur patrimoine de leurs stratégies d'octroi de dons. Une fondation qui s'attache à lutter contre le changement climatique, par exemple, octroiera des dons à des organisations non gouvernementales qui mènent des programmes de recyclage, tout en investissant ses ressources dans des entreprises ou des fonds d'énergie renouvelable.

Aux États-Unis, les fondations ont l'obligation juridique d'accorder chaque année des aides financières équivalant à 5 % de leurs actifs – ce qu'on appelle « pay-out requirement » (obligation de versement) – pour pouvoir conserver leur exonération fiscale. Généralement, les dons sont comptabilisés dans ces obligations de versement, mais les

investissements liés à la mission proviennent directement du reste de leurs ressources. Ces investissements peuvent par conséquent permettre de tirer parti des 95 % de capital inexploité des fondations. Ainsi, en 2017, la Fondation Ford a décidé de consacrer 1 milliard USD sur ses 12 milliards USD de patrimoine aux investissements liés à sa mission au cours des dix prochaines années. Il s'agit de l'engagement le plus important concernant ce type d'investissement jamais pris par une fondation. Avec cette stratégie, la Fondation Ford entend contribuer à la mise en place d'un marché pour les investissements liés à la mission en créant des fonds d'impact, et encourager d'autres fondations à lui emboîter le pas.

Source : OCDE (2018<sup>[9]</sup>), Making Blended Finance Work for the Sustainable Development Goals, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264288768-en>.

### *Le financement mixte, un mécanisme de mobilisation du secteur privé qui gagne en popularité*

Au-delà des spécificités des différents instruments, un changement de paradigme fondamental sous-tend les innovations concernant le financement du développement durable. La popularité grandissante des pratiques de financement mixte en témoigne. Le financement mixte n'est pas un instrument : c'est une approche nouvelle visant à mieux utiliser des instruments financiers existants et nouveaux. L'OCDE définit le financement mixte comme l'utilisation stratégique du financement à l'appui du développement permettant de mobiliser des financements additionnels en vue de la réalisation des ODD dans les pays en développement (OCDE, 2018<sup>[9]</sup>), ces financements additionnels désignant essentiellement des financements privés consentis dans une perspective de rentabilité, dits financements commerciaux.

Les apporteurs publics interviennent de plus en plus dans les opérations de financement mixte. Au moins 17 membres du CAD de l'OCDE déploient actuellement des opérations de financement mixte à différents stades, utilisant tout une palette d'instruments financiers, avec parfois des modalités de panachage différentes. D'après une estimation, plus de 300 transactions de financement mixte ont été menées à bien entre 2005 et 2017, ce qui représente un montant global supérieur à 100 milliards USD de financement à l'appui du développement durable dans les pays en développement (Convergence, 2018<sup>[17]</sup>).

De nombreux apporteurs bilatéraux s'appuient sur des institutions de financement du développement (IFD) pour participer à des opérations de financement mixte. Les IFD sont des institutions gérées par les pouvoirs publics, qui investissent dans des projets durables du secteur privé. Si de nombreuses IFD investissent depuis longtemps dans des projets du secteur privé, à savoir depuis les années 60 ou 70, le volume de soutien qu'elles apportent au secteur privé a nettement augmenté ces dernières années. Au niveau européen, le portefeuille consolidé des 15 membres de l'Association des institutions européennes de financement du développement (IEFD) a plus que triplé, pour atteindre 37 milliards EUR en 2017, contre 11 milliards EUR en 2005 (EDFI, 2018<sup>[18]</sup>).

Les transactions de financement mixte sont souvent innovantes en ceci qu'elles articulent entre eux et/ou calibrent des instruments financiers conventionnels de telle sorte que le profil risque/rendement de ces investissements soit rassurant pour les investisseurs privés. Si des conditions de faveur assortissent les prises de participation et les titres de dette, ces

derniers peuvent modifier le couple risque/rendement d'un projet et ainsi faciliter la participation d'investisseurs commerciaux. Même lorsque aucune modalité concessionnelle n'est appliquée, la simple présence des IFD parmi les investisseurs peut contribuer à renforcer la confiance des investisseurs, grâce à leurs capacités à exercer leur devoir de diligence et à leur aptitude à gérer les risques politiques. Cet atout est encore plus marqué lorsque les IFD investissent sur les postes les plus risqués du bilan -- par exemple, lorsqu'elles recourent à des titres de participation ou à des instruments mezzanine (Benn, Sangaré and Hos, 2017<sup>[10]</sup>).

La mobilisation induite par le financement mixte peut également prendre la forme d'investissements indirects. Ainsi, les organismes de placement collectif (OPC) ou les fonds sont des entités dotés d'une personnalité morale au sein desquels différents acteurs mutualisent leurs ressources afin de réaliser des investissements collectifs sur des créneaux d'investissement précis, comme le financement climatique ou les petites et moyennes entreprises. Les OPC utilisent différents types d'instruments : prises de participation, dette ou garanties. Ils peuvent être structurés de telle sorte que tous les investisseurs soient exposés au même profil risque/rendement (structure horizontale). Dans ce cas, la participation d'apporteurs de financements à l'appui du développement peut donner un signal ou un exemple. Les fournisseurs de financements à l'appui du développement peuvent aussi soutenir un projet au moyen d'une assistance technique, afin de le rendre plus attrayant pour les investisseurs privés. Cependant, les OPC peuvent aussi être structurés de telle sorte que les titres de créance de certains investisseurs, en particulier des apporteurs publics, soient de rang inférieur. Absorbant les premières pertes, les apporteurs de financement du développement atténuent donc le risque auquel sont exposés les investisseurs privés (OCDE, 2018<sup>[9]</sup>).

Les garanties sont un instrument couramment utilisé dans le financement mixte. Sur la période 2012-15, les organismes de financement du développement ont mobilisé 35.9 milliards USD<sup>13</sup>, d'après l'Enquête de 2016 du CAD de l'OCDE, dont il ressort en outre que les garanties sont le principal instrument de mobilisation utilisé par ces organismes (OCDE, 2018<sup>[9]</sup>). Le projet de complexe hospitalier intégré à Elazig, décrit à l'Encadré 3.6, montre comment les financements publics peuvent être combinés à des ressources du secteur privé provenant d'investisseurs commerciaux pour financer un projet de développement, y compris grâce à l'utilisation de garanties.

**Encadré 3.6. Mobilisation grâce au financement mixte :  
Le projet de complexe hospitalier intégré à Elazig**

**Promouvoir la participation de catégories d'investisseurs inexploitées dans le domaine de la santé dans le cadre du projet de complexe hospitalier intégré à Elazig**

Le projet de complexe hospitalier à Elazig, lancé par le gouvernement de Turquie dans le cadre de son Programme de transformation de la santé visant à améliorer les services de santé dans l'ensemble du pays, constitue un exemple d'utilisation stratégique du financement mixte sur une base non concessionnelle dans le but de mobiliser des investissements commerciaux additionnels (OCDE, 2018<sup>[9]</sup>).

Il s'agit d'un investissement de création<sup>14</sup> de 360 millions EUR structuré comme un partenariat public-privé qui est chargé de la conception, de la construction, du financement et de la maintenance. Les services médicaux de base relèveront de la responsabilité du ministère turc de la Santé. Le projet à Elazig a recouru à des structures de financement novatrices et à des rehaussements du crédit, qui ont permis l'émission d'emprunts obligataires assortis d'une note de la catégorie « investissement » (Baa2 attribuée par Moody's) supérieure de deux crans à la note souveraine d'alors de la Turquie. Cette note a pu être obtenue en associant l'assurance fournie par l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) contre les risques politiques aux facilités de liquidité accordées par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), à la fois durant la construction et l'exploitation. Les titres obligataires du projet, libellés en euros, ont été émis en plusieurs tranches ; les obligations senior A1 sont rehaussées par des facilités de liquidité accordées par la BERD et par l'assurance contre les risques politiques fournie par l'AMGI. Les obligataires sont Mitsubishi UFJ Financial Group (Japon), Intesa Sanpaolo (Italie), Siemens Financial Services (Allemagne), Proparco (France), la Société néerlandaise pour le financement du développement (FMO) et la Banque industrielle et commerciale de Chine. La Société financière internationale a souscrit la tranche A2, qui n'a pas été rehaussée.

*L'investissement à impact social en est à ses balbutiements, mais il peut permettre d'associer des acteurs du secteur privé plus directement au financement des ODD*

L'investissement à impact social (IIS), qui englobe diverses approches novatrices visant à la réalisation des ODD, peut être défini comme la fourniture de financements à des organisations en vue de répondre à des besoins sociaux en attendant explicitement un rendement tant social qu'environnemental et/ou financier mesurable (OCDE, 2015<sup>[19]</sup>). Le projet Transformer l'éducation dans les communautés de cacao en Côte d'Ivoire (Encadré 3.7) offre un exemple d'utilisation innovante d'instruments de financement – en l'occurrence avec une fondation philanthropique qui apporte un capital d'amorçage pour l'investissement dans des programmes éducatifs. Le secteur privé apporte des capitaux sur le marché ainsi que des approches innovantes pour s'atteler aux problématiques pressantes mises en évidence par les ODD.<sup>15</sup>

L'IIS recourt à des instruments innovants, dont les instruments de rémunération aux résultats, tels que les obligations à impact sur le développement ou les obligations de réussite sociale (*social success note* en anglais). Toutefois, les IIS utilisent également des instruments classiques, comme les titres de dette ou de participation, de manière innovante. Les entreprises sociales ont souvent du mal à lever des fonds pour les premiers stades de leur développement. Les dons, provenant de fondations ou du secteur public, sont également employés aux côtés des IIS afin d'apporter des financements catalyseurs ou permettant d'essayer les premières pertes. L'apporteur de dons supporte le risque d'exploitation associé à l'entreprise dans sa phase de démarrage, ce qui permet d'attirer des financements additionnels (GIIN, 2013<sup>[20]</sup>). Néanmoins, l'objectif est d'aider les entreprises, *in fine*, à réaliser des bénéfices tout en produisant un impact durable.

**Encadré 3.7. L'investissement à impact social contribue à la fourniture de services d'éducation de qualité en Côte d'Ivoire**

En 2015-2016, seulement 5.32 % de l'APD bilatérale reçue par la Côte d'Ivoire ciblaient l'éducation<sup>16</sup>. Grâce à un fonds d'investissement à impact social mis en place par la Fondation Jacobs d'origine suisse, le programme « Transformation de l'éducation dans les communautés productrices de cacao (TRECC) » vise à accroître les moyens d'existence des ménages en fournissant des services d'éducation de qualité, en permettant aux femmes de se prendre en charge et en trouvant des solutions au problème du travail des enfants. Le programme sera mis en œuvre de 2015 à 2022.

Le fonds à impact social dédié aux investissements dans le secteur de l'éducation est doté de 3.7 millions CHF répartis dans un portefeuille de cinq entités bénéficiaires en 2017. Il fournit un financement des risques et une assistance technique aux petites et moyennes entreprises pour le développement de solutions innovantes pour faire face aux défis auxquels est confronté le système éducatif ivoirien. Le programme TRECC rassemble les acteurs issus des instances publiques, de la société civile et du secteur privé en vue de l'établissement de partenariats dans le secteur du cacao. Il s'agit notamment de partenariats public-privé conclus avec des entreprises comme Mars Incorporated, Mondelēz International, et Nestlé. La Fondation Jacobs a également signé un protocole d'accord avec le gouvernement de Côte d'Ivoire pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le pays. Le programme a également noué des alliances avec des organisations comme Brookings et la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) afin de soutenir la recherche et le renforcement des capacités.

L'investissement à impact social a le potentiel de catalyser des apports de capitaux nouveaux, et d'ainsi transposer dans le contexte des pays en développement les expériences, politiques publiques et approches des pays développés. Si le marché de l'investissement à impact social n'en est qu'à ses débuts et ne représente, à l'heure actuelle, qu'une faible part des marchés des capitaux à travers le monde (OCDE, 2015<sup>[19]</sup>), il affiche une forte croissance et suscite un intérêt grandissant, notamment dans des domaines spécialisés tels que l'investissement à impact sur la problématique femmes-hommes (Chapitre 6). Si l'on veut renforcer le marché de l'IIS, il est indispensable de disposer d'une base d'éléments factuels plus large qui permettra d'informer les parties prenantes à ce

marché (pouvoirs publics, institutions de financement du développement, investisseurs du secteur privé et entrepreneurs sociaux) quant aux activités et aux performances associées aux investissements à impact social. L'amélioration de la transparence, de la mesure et de la reddition de comptes concernant les réalisations et l'impact est essentielle afin de porter l'investissement à impact social à plus grande échelle.

### *La coopération triangulaire en progression*

La coopération triangulaire renvoie aux partenariats de coopération pour le développement entre deux pays en développement ou plus, avec l'appui d'un pays développé ou d'une organisation multilatérale. Elle offre un autre exemple de la manière dont des financements innovants peuvent conduire à la formation de nouvelles constellations d'acteurs pour financer le développement durable. Introduite dans les années 70, la coopération triangulaire a gagné en popularité ces dernières années, du fait qu'elle constitue une modalité grâce à laquelle les partenaires peuvent mobiliser et combiner différents types de ressources (financières, en nature, connaissances, technologie ou autres ressources). Ce type de coopération permet de tirer parti des avantages comparatifs de chaque partenaire, avec à la clé un impact plus important que la somme de leurs interventions individuelles (Encadré 3.8). Cette nouvelle génération de partenariats (Chapitre 5) a le potentiel de favoriser des financements plus nombreux et plus « intelligents » à l'appui du développement durable.

#### **Encadré 3.8. La coopération triangulaire met en commun des ressources provenant de diverses sources pour soutenir le développement durable**

La coopération triangulaire promeut des approches novatrices et collaboratives visant à réaliser les Objectifs de développement durable et qui sont propres à fournir des solutions pour surmonter les obstacles environnementaux, économiques et sociaux qui freinent le développement. On assiste à la montée en puissance de la coopération triangulaire, comme en témoignent les résultats des enquêtes et analyses menées par l'OCDE. Cette tendance est confirmée par les données recueillies par le Secrétariat général ibéro-américain, selon lesquelles le nombre de projets au titre de la coopération triangulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes a été multiplié par huit entre 2005 et 2015 (SEGIB, 2017<sup>[21]</sup>). Plusieurs raisons justifient cet intérêt accru et la demande croissante pour cette forme de collaboration en matière de coopération au développement.

Premièrement,  $1+1+1 > 3$ . La coopération triangulaire a un effet de levier sur la contribution et la participation des différents partenaires en termes de résultats dans le pays cible. Elle favorise également la constitution de partenariats plus solides et bâtis sur la confiance, qui perdurent souvent au-delà de la durée de vie du projet triangulaire.

Deuxièmement, on peut faire beaucoup avec peu. En moyenne, les budgets des projets de coopération triangulaire sont souvent relativement modestes, en particulier lorsqu'ils sont comparés à ceux des projets bilatéraux et régionaux. Cependant, la coopération technique peut, sans nécessiter d'énormes budgets, faire beaucoup. Des financements additionnels peuvent également être mobilisés à la faveur d'une intervention triangulaire. Les projets de coopération triangulaire sont souvent financés par des

fournisseurs de coopération pour le développement membres ou non du Comité d'aide au développement (CAD), des organisations internationales ou une organisation partenaire dans le pays cible. À titre d'exemple, dans le cadre d'un projet de coopération triangulaire porté par le Brésil, l'Allemagne et le Pérou, les membres du CAD ont mis à disposition 1 million EUR sur les 3.9 millions EUR de budget établi pour le projet, et le Brésil a, conjointement avec le Pérou, fourni le reste.

Pour bon nombre de fournisseurs de coopération pour le développement non membres du CAD, la coopération triangulaire constitue un moyen d'amplifier et d'intensifier leur coopération pour le développement tout en partageant les coûts (et les risques) liés à l'intervention. À titre d'illustration, le mécanisme de partenariat à flux inverse de la Banque islamique de développement ne peut financer qu'un tiers d'un projet triangulaire donné. Cependant, il convient de noter que les budgets des projets de coopération triangulaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord tendent à être plus élevés que ceux des projets comparables dans d'autres régions, soulignant ainsi la nécessité de mieux comprendre et saisir la manière dont cette modalité est utilisée dans toutes les régions et comment l'effet mobilisateur peut être amplifié.

Troisièmement, les connaissances valent de l'or, et il est avantageux de les partager. Le partage des connaissances et des solutions ainsi que l'apprentissage conjoint constituent les bases fondamentales de la coopération triangulaire. Les pays partagent leur expérience et leur expertise, dans un esprit d'intérêt et de bénéfice mutuels. Les partenaires impliqués dans la coopération triangulaire peuvent souvent trouver des solutions aux défis de développement qui sont innovantes, efficaces, flexibles et adaptées au contexte. Ces solutions sont testées par un pays présentant des caractéristiques similaires, souvent dans le voisinage immédiat, et peuvent très probablement être mieux adaptées au contexte du partenaire bénéficiaire par le biais du soutien financier ou technique d'un troisième partenaire. L'impact peut être énorme et avoir des retombées positives sur la situation de nombreuses personnes, et ce pour un faible coût financier. On recourt de plus en plus aux activités de coopération triangulaire pour fournir des solutions et répondre à quelques-uns des défis mondiaux les plus urgents, tels que la crise des réfugiés ou le changement climatique. À ce titre, la coopération triangulaire est de plus en plus utilisée au-delà des domaines thématiques de niche.

Quatrièmement, la coopération triangulaire offre de la flexibilité dans des environnements en mutation rapide. Les idées d'initiative triangulaire sont souvent nées de projets de coopération bilatérale transposables à plus grande échelle ou, dans le cas programmes bilatéraux ou régionaux plus vastes, peuvent intégrer une composante trilatérale. La coopération triangulaire se caractérise par la souplesse des formes et modalités de collaboration des partenaires. Si des événements majeurs comme des élections ou des catastrophes naturelles infléchissent les priorités politiques ou compromettent les capacités d'exécution d'un partenaire, d'autres partenaires peuvent intervenir et faire en sorte que le projet aboutisse.

Cinquièmement, la coopération triangulaire transcende les clivages de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. La coopération triangulaire comporte une importante dimension stratégique et politique. À la faveur de la négociation et de la mise en œuvre conjointe des projets, un climat de confiance s'instaure entre les partenaires. Avec le temps, les uns comprennent la vision, les méthodes de gestion et les politiques des autres. Cette compréhension mutuelle peut contribuer à abattre les cloisons entre la coopération Sud-Sud et Nord-Sud, et encourager le recours aux meilleures façons de travailler dans le but de soutenir le développement, au bénéfice des populations les plus défavorisées. Parfois, la collaboration dans le domaine du développement favorise également la collaboration dans d'autres domaines, tels que la politique étrangère, l'environnement ou le commerce.

En dépit de ces avantages et succès, des doutes persistent quant à la coopération triangulaire. Il ressort pourtant des analyses conduites par l'OCDE que, contrairement à des idées largement répandues, la coopération triangulaire n'est ni dispersée, ni de portée ou d'échelle réduites. Elle n'est pas non plus uniquement pertinente dans certains domaines de niche. En outre, les analyses de l'OCDE montrent que des mécanismes clairs de planification et de mise en œuvre sont suivis, que cette forme de coopération apporte une réelle valeur ajoutée comparativement à la coopération bilatérale ou régionale, et qu'elle est présente ailleurs qu'en Amérique et aux Caraïbes. Pour dissiper les doutes qui subsistent, l'OCDE s'est appliquée à assurer un suivi de la valeur ajoutée qu'apporte la coopération triangulaire et à fournir des outils pour mieux en rendre compte et corriger ces idées fausses (OCDE, 2017<sup>[22]</sup>), (Casado-Asensio and Piefer, 2018<sup>[23]</sup>).

Contribution de Nadine Piefer et Juan Casado-Asensio, Analystes des politiques, Unité de Prospective, ouverture et réforme des politiques, Direction de la coopération pour le développement, OCDE.

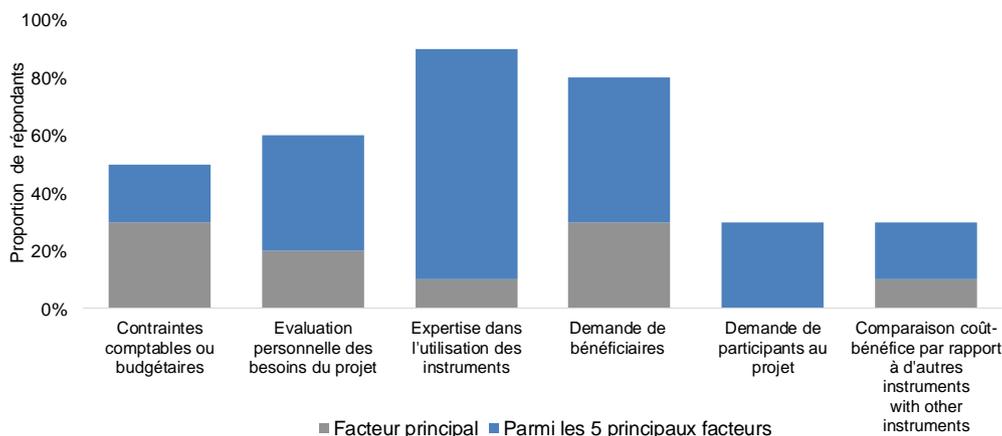
### *Le financement innovant n'a pas encore concrétisé tout son potentiel*

Malgré le potentiel des approches innovantes et l'enthousiasme des apporteurs, pour l'heure, seul un faible volume de financements a pu être levé grâce à ces approches. Les apporteurs publics utilisent encore majoritairement les instruments classiques tels que les dons et les prêts. Comme le montre le Graphique 3.2, les instruments autres que les prêts ou les dons ne représentent encore qu'une fraction de leur portefeuille. On peut également le constater sur le marché des obligations vertes, dont la croissance rapide ces dernières années témoigne d'un succès majeur et vivement salué, les nouvelles émissions ayant presque quadruplé pour atteindre 42 milliards USD en 2015, contre 11 milliards USD en 2013. Toutefois, même compte tenu de cette solide croissance, le marché des obligations vertes demeure restreint par rapport au volume global de dette émise par les emprunteurs du secteur public et du secteur privé dans les pays en développement sur les marchés internationaux, qui s'est monté à environ 198 milliards USD en 2015. De même, les obligations à impact sur le développement sont lentes à monter en puissance, et si 21 obligations de ce type ont été conçues, seules 6 ont été véritablement déployées (Instiglio, s.d.<sup>[24]</sup>).

Du fait que les instruments innovants impliquent un degré élevé d'expertise technique et juridique, ils peuvent induire des coûts de transaction et d'opportunité non négligeables. Ainsi, les garanties des investissements nécessitent de réunir trois acteurs : l'apporteur de garantie, l'investisseur et le bénéficiaire de l'investissement ; elles sont donc plus complexes que les instruments classiques, bilatéraux, tels que les dons ou les prêts (Criqui and Vaillé, 2017<sup>[25]</sup>) et induisent des coûts de transaction plus importants (Humphrey and Prizzon, 2014<sup>[26]</sup>). Si les mécanismes d'assurance contre les catastrophes ou les effets du changement climatique gagnent en popularité, ils s'accompagnent d'une inquiétude, à savoir que leur utilisation ne détourne les rares ressources publiques de stratégies de renforcement de la résilience plus efficaces (et efficaces) (ActionAid, 2015<sup>[27]</sup>). Consacrer des ressources publiques à des primes d'assurance génère des coûts d'opportunité qui doivent être pris en considération lors de l'adoption d'instruments d'assurance aux fins du financement du développement durable.

Le renforcement des capacités, l'exposition et l'expérience sont nécessaires pour pouvoir transposer à plus grande échelle des instruments innovants, et notamment pour juger quand leur utilisation est la plus appropriée. Il ressort de la récente enquête réalisée aux fins des *Perspectives mondiales du financement du développement durable* que les membres de l'OCDE estiment que le manque de connaissance des instruments de financement du développement durable est l'un des principaux obstacles à leur utilisation. Plus de 80 % des répondants ont indiqué que deux des cinq principaux facteurs influant sur leur choix d'instrument financier sont l'expertise et la bonne connaissance de l'instrument, alors que seulement 20 % ont indiqué que leur choix était influencé par une comparaison coût-bénéfice avec d'autres instruments (Graphique 3.4), ce qui laisse penser que l'exploitation du potentiel que recèlent les instruments innovants requiert un processus d'apprentissage de longue haleine et un investissement ciblé dans les capacités.

**Graphique 3.4. Facteurs influant sur le choix des instruments par les apporteurs bilatéraux**



Source : OCDE (2018<sup>[28]</sup>), « Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development », <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/global-outlook-on-financing-for-development.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974389>

## Les niveaux de revenu influent sur les modèles de financement du développement durable

Si le concept de développement comporte de nombreuses dimensions, le revenu par habitant demeure un indicateur important à la fois en termes de croissance et de résultats économiques, mais aussi d'accès des pays aux financements. Le revenu national brut (RNB) d'un pays est particulièrement important du fait qu'il conditionne l'éligibilité d'un pays à des financements publics concessionnels (APD) et qu'il peut être fortement corrélé avec l'accès à des sources de financement non concessionnelles, notamment aux marchés financiers internationaux.

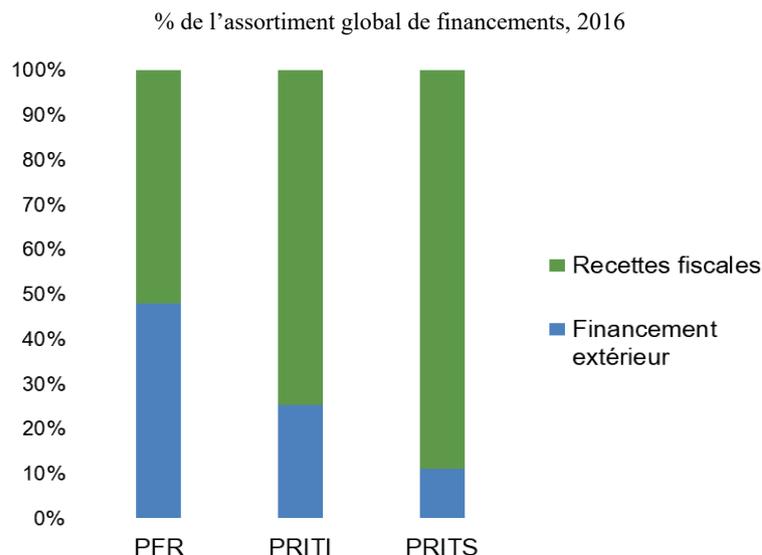
### *Les financements disponibles empruntent un double virage à mesure que les pays avancent dans le continuum du développement*

Alors que la croissance qu'ils enregistrent permet aux pays d'avancer dans le continuum du développement, il est possible d'observer certains schémas distinctifs pour chacune des ressources composant la palette des financements disponibles pour les pays en développement (Kharas, Prizzon and Rogerson, 2014<sup>[29]</sup>).

Un double virage dans l'assortiment de financements mis en œuvre accompagne la transition à mesure que le niveau de revenu des pays augmente : ils passent des ressources financières extérieures aux ressources intérieures, et de formes publiques à des formes privées d'investissement dans le développement durable.

### *Les pays dépendent moins des financements extérieurs et davantage de leurs propres ressources*

Les pays à revenu intermédiaire font nettement plus appel aux ressources intérieures. Alors que les recettes fiscales représentent un peu moins de la moitié du volume total des ressources financières des pays à faible revenu, elles en constituent 70 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et environ 90 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (Graphique 3.5). La part des recettes fiscales en proportion du PIB s'échelonne entre 11 % pour les pays à faible revenu et plus de 18 % pour certains pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Seuls les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure dépassent le seuil de 15 % pour le ratio recettes fiscales/PIB, considéré comme le minimum pour un fonctionnement efficace de l'État.

**Graphique 3.5. Ressources intérieures/extérieures dans la combinaison de financements**

*Note* : Les ressources comprennent les apports concessionnels (APD), les apports non concessionnels (AASP), les apports privés (investissements directs étrangers, titres privés, créances des banques et autres sources telles que les obligations et les prises de participation) et les envois de fonds.

*Sources* : OCDE (2018<sup>[1]</sup>), « Système de notification des pays créanciers » (base de données), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>, pour les apports publics bilatéraux et multilatéraux ; Banque mondiale (2018<sup>[30]</sup>), « Migration and remittances Data » (base de données), <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data>, pour les envois de fonds ; FMI (2017<sup>[31]</sup>), « Balance of Payments » (base de données), <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/bop>, pour les données relatives à l'IDE, aux investissements de portefeuille et à la dette à court terme et à long terme.

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974408>

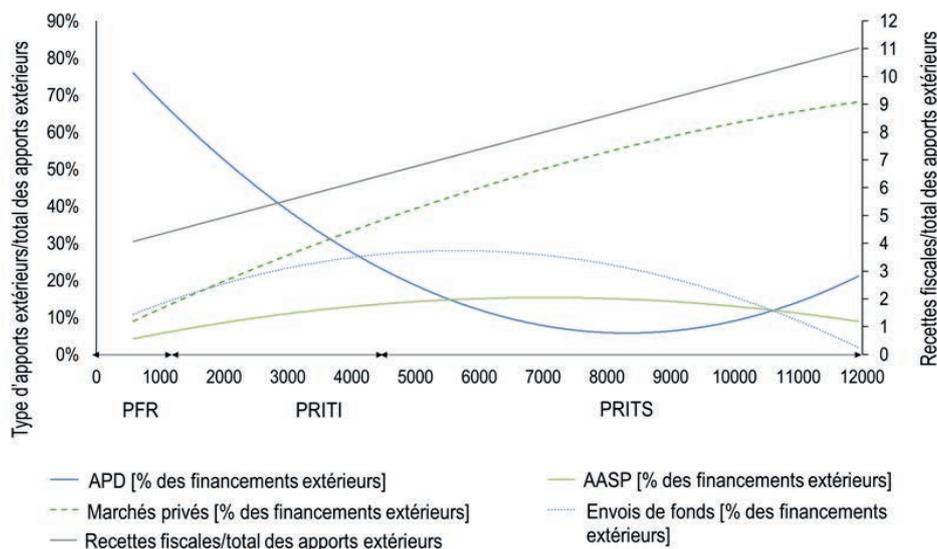
La structure de la fiscalité du pays évolue généralement au fil du temps, mais elle est, en principe, fonction du niveau de revenu par habitant. Entre les années 80 et les années 2000, les pays en développement avaient tendance à dépendre fortement des impôts indirects tels que la TVA, qui représentaient entre 70 % et 75 % du total des recettes fiscales, sans que les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire ne diffèrent substantiellement à cet égard. Cette situation contraste avec les pays à revenu élevé, qui perçoivent à peu près autant d'impôts directs que d'impôts indirects. La différence s'explique essentiellement par l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les prélèvements sociaux, qui représentent une bien plus grande proportion des recettes dans les pays à revenu élevé (35 %-40 %) que dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (10 %-11 %) (Lemay-Boucher and McNabb, 2014<sup>[32]</sup>). Ce phénomène peut s'expliquer en partie par la difficulté à collecter l'impôt sur le revenu des personnes physiques compte tenu de l'ampleur de l'économie informelle dans les pays en développement (CESAP, 2017<sup>[33]</sup>).

*Les pays ont tendance à passer des financements publics à des financements privés à mesure qu'augmentent leurs revenus*

La composition des financements transfrontaliers se modifie elle aussi au long du continuum du développement. Le poids du financement public international diminue à mesure qu'augmente le niveau du revenu national. Les apports publics, et les financements concessionnels (APD) en particulier, forment la principale ressource extérieure pour les

pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ils deviennent moins cruciaux pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure<sup>17</sup>. Les pays à faible revenu sont fortement tributaires des apports publics, surtout de l'APD ; les apports concessionnels représentent 50 % à 60 % du total des apports extérieurs adressés à ces pays. L'APD et les autres apports du secteur privé (AASP) deviennent moins nécessaires pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pour lesquels ils représentent moins de 10 % du financement extérieur (Graphique 3.6).

**Graphique 3.6. Disponibilité des ressources financières à différents niveaux de revenu**



*Note* : Les ressources comprennent les apports concessionnels (APD), les apports non concessionnels (AASP), les apports privés (investissements directs étrangers, titres privés, créances des banques et autres sources telles qu'obligations et prises de participation) et les envois de fonds.

*Sources* : OCDE (2018<sup>[1]</sup>), « Système de notification des pays créanciers » (base de données), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>, pour les apports publics bilatéraux et multilatéraux ; Banque mondiale (2018<sup>[30]</sup>), « Migration and remittances Data » (base de données), <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>, pour les envois de fonds ; FMI (2017<sup>[31]</sup>), « Balance of Payments » (base de données), <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>, pour les données relatives à l'IDE, aux investissements de portefeuille et à la dette à court terme et à long terme.

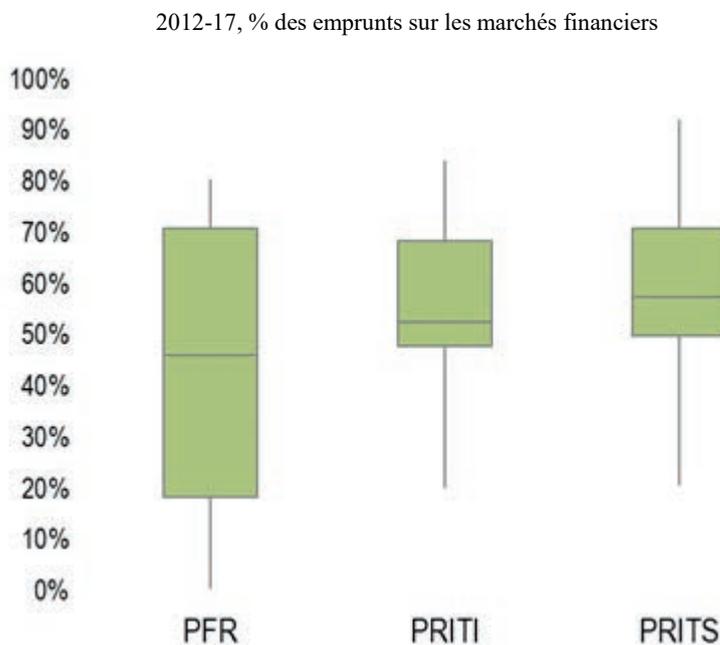
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974427>

L'importance des financements privés augmente spectaculairement aux niveaux de revenu plus élevés, quand l'accès aux marchés financiers internationaux offre davantage de choix. Les envois de fonds sont cruciaux pour les pays à faible revenu, mais c'est pour les PRITI et les PRITS qu'ils représentent la part la plus importante dans les financements extérieurs. Les apports privés représentent environ 30 % des ressources extérieures des pays à faible revenu, mais presque 70 % pour les plus riches des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Au fur et à mesure du développement des pays et de leur plus grande dépendance vis-à-vis des ressources privées, un éventail plus large de sources de capitaux et d'instruments s'offrent à eux. Ainsi, les pays à revenu intermédiaire ont plus facilement accès aux marchés internationaux de la dette que les pays à faible revenu. Entre 2012 et 2017, seulement 4 pays à faible revenu sur 31 ont eu accès à des prêts transfrontaliers, mais pas

à des titres de créance négociables, tandis que 22 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sur 51 et la plupart des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (37 sur 50) ont mobilisé des titres de créance sur les marchés internationaux sur la même période<sup>18</sup>. S'il existe une forte variation dans la proportion de dette négociable par rapport à l'ensemble de la dette extérieure, il apparaît que, lorsque le niveau de revenu s'élève, la portion de la dette levée sur les marchés financiers internationaux tend à augmenter (Graphique 3.7).

**Graphique 3.7. Proportion des titres de dette négociables dans l'ensemble de la dette extérieure**

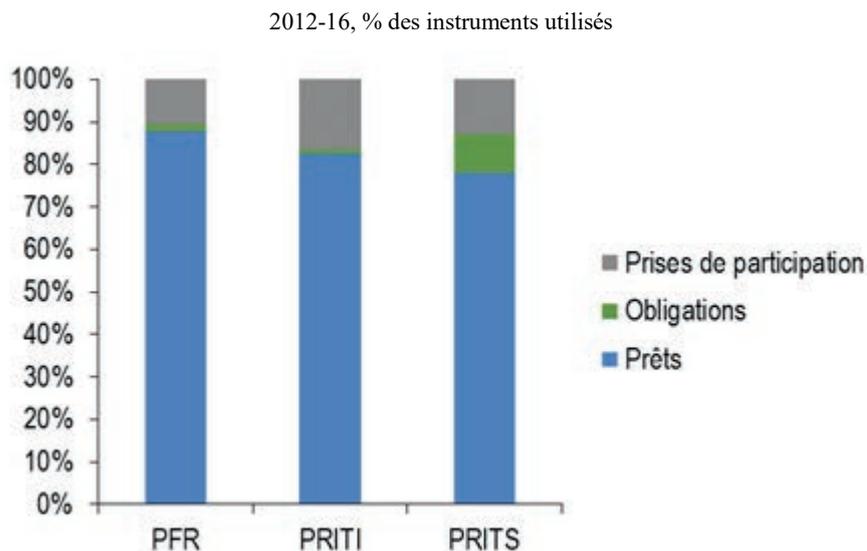


*Note* : La proportion des emprunts sur les marchés financiers est estimée sur la base de l'encours moyen des titres de dette internationaux entre 2012 et 2017, comparée à la part de l'encours des prêts transfrontaliers contractés auprès des banques déclarantes à la BRI sur la même période.

*Sources* : Calculs des auteurs d'après Banque des règlements internationaux (2018<sup>[34]</sup>), « Debt Securities statistics », <https://www.bis.org/statistics/secstats.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974446>

La combinaison de financements (titres de dette comparés aux prises de participation) tend elle aussi à varier en fonction du niveau de revenu. En règle générale, le financement dans les pays à faible revenu présente un plus fort ratio dette/titres de participation, ce qui s'explique par les risques plus élevés, et rend les investissements à rendement fixe plus séduisants que ceux à rendement variable, ce qui transparaît clairement, par exemple, dans le financement des projets (Graphique 3.8). Le financement de projets peut prendre la forme de prêts, d'obligations et de titres de participation. La composante de prêt est proportionnellement la plus élevée dans les pays à faible revenu (88 %) et la plus faible dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (78 %). Pour ces derniers, en revanche, les obligations sur le marché financier constituent une alternative viable aux prêts et investissements en titres de participation, et elles représentent près de 10 % de l'ensemble des investissements.

**Graphique 3.8. Instruments utilisés dans les opérations de financement de projets**

Note : Valeurs moyennes sur la période 2012-16.

Source : Calculs de l'OCDE à partir de données de Dealogic (2018<sup>[35]</sup>), <https://www.dealogic.com/content/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974465>

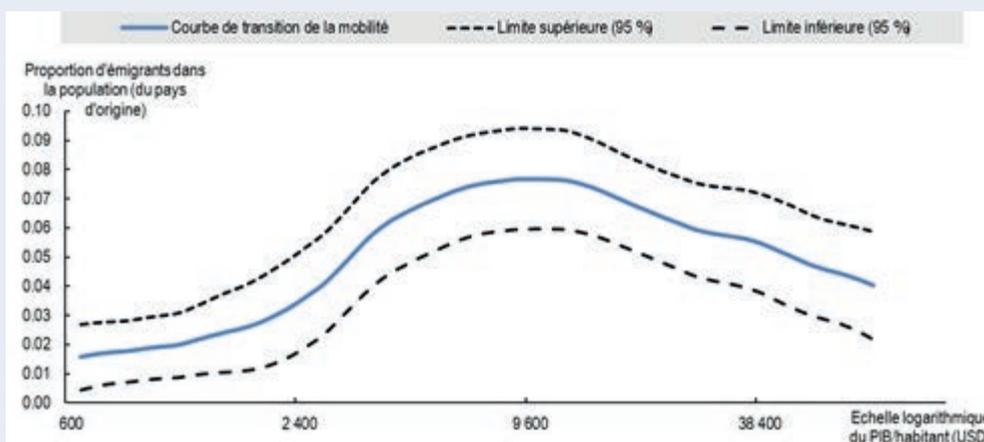
La croissance économique induit également des changements dans les migrations, qui conduisent à des évolutions dans les envois de fonds par les émigrés (Encadré 3.9). Dans les pays où le revenu national est faible, l'augmentation des revenus génère des possibilités plus nombreuses de migrer. À des niveaux de revenu plus élevés, les individus peuvent avoir accès de meilleurs débouchés dans leur pays, si bien que les taux de migration sont moindres. Cela ne signifie pas pour autant que les envois de fonds par les émigrés ne sont pas importants pour les pays à faible revenu, lesquels dépendent globalement dans une bien plus grande mesure des financements extérieurs que les pays à revenu intermédiaire. Cinq des dix pays recevant le plus d'envois de fonds de travailleurs émigrés, en pourcentage du PIB, sont des pays à faible revenu.

### Encadré 3.9. La courbe en cloche de l'émigration

La relation entre développement économique et taux d'émigration est appelée courbe de transition de la mobilité (Zelinsky, 1971<sup>[36]</sup>) ou courbe en cloche de l'émigration. Lorsque le PIB par habitant augmente dans les pays à faible revenu, le taux d'émigration augmente également. Le revenu supplémentaire peut permettre aux personnes qui aspiraient à quitter leur pays mais n'avaient pas les moyens financiers de le faire de concrétiser leurs aspirations. Dans les pays qui affichent des niveaux élevés de PIB par habitant, les contraintes financières ont moins de pertinence et l'aspiration à émigrer fléchit à mesure que les perspectives s'ouvrent au niveau national.

Lorsque les niveaux de revenu d'un pays augmentent, le taux d'émigration commence par augmenter lui aussi, pour diminuer ensuite. En 2010, le point d'infléchissement était estimé à environ 7 200 USD (en PPA de 2011). Comme le montre le Graphique 3.9, dans les pays qui affichent un revenu par habitant supérieur à ce seuil, une augmentation du PIB par habitant se traduit par des taux d'émigration moins élevés. En revanche, dans les pays où le PIB par habitant est inférieur à ce seuil, la part de la population qui émigre a tendance à s'accroître. Cette évolution tend à indiquer que le développement économique est donc susceptible de favoriser l'émigration depuis ces pays (OCDE, 2016<sup>[37]</sup>).

**Graphique 3.9. La proportion d'émigrants en pourcentage de la population s'accroît avec l'augmentation du PIB par habitant, 2010**



Source: (OCDE, 2016<sup>[37]</sup>), *Perspectives on Global Development 2017: International Migration in a Shifting World*, [http://dx.doi.org/10.1787/persp\\_glob\\_dev-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2017-en).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974484>

La courbe en U inversé des envois de fonds des travailleurs émigrés présentée dans le Graphique 3.6 le montre bien. Les envois de fonds des travailleurs émigrés ont d'abord tendance à s'accroître lorsque les pays à faible revenu entrent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. En revanche, comme pour le taux d'émigration, la tendance s'inverse quand le pays continue sa progression pour atteindre un taux de croissance du revenu par habitant correspondant aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Les envois de fonds des émigrés sont également importants dans certains pays à revenu intermédiaire, dont ils peuvent constituer la part la plus élevée des apports extérieurs, soit près de 20 % en moyenne. Un niveau de revenu avoisinant 6 000 à 7 000 USD par habitant, en moyenne, constitue le point où les envois de fonds, en proportion du total des financements extérieurs, atteignent un plafond. Une autre raison en est qu'à ce stade de la progression d'un pays sur le continuum du développement, les financements concessionnels diminuent alors que les investissements du secteur privé augmentent plus lentement.

### *Des approches holistiques pour accueillir et soutenir la transition*

Comme indiqué plus haut, la disponibilité de différentes sources de financement évolue à mesure que les niveaux de revenu augmentent, avec des répercussions sur le financement du développement durable. C'est ce qu'illustre le Point de vue intitulé « Répercussions sur le financement du développement du passage au statut de pays à revenu intermédiaire ».

Il se peut que la combinaison effective des financements ne reflète pas l'évolution des besoins d'un pays. À l'heure actuelle, une mauvaise compréhension de l'évolution des besoins des pays limite la capacité à adapter le financement du développement de manière à prendre en compte ces besoins et l'évolution des modèles de financement à mesure que les pays progressent dans le continuum du développement. Les futurs travaux chercheront notamment à mettre en évidence d'éventuelles disparités entre les financements disponibles et les besoins.

En outre, si le retrait progressif des financements concessionnels n'est pas bien coordonné avec l'augmentation d'autres sources, les pays peuvent avoir du mal à faire face aux principaux besoins de développement, et donc à poursuivre leurs progrès. Toutefois, les processus en place pour superviser le retrait de la liste des pays éligibles aux financements concessionnels ne permettent pas suffisamment de relever les défis associés aux changements dans l'assortiment des ressources financières.

#### **Encadré 3.10. Point de vue : Répercussions sur le financement du développement du passage au statut de pays à revenu intermédiaire, Annalisa Prizzon, Chargée de recherche senior, ODI**

Au cours des 15 dernières années, 35 pays pauvres ont rejoint les rangs des pays à revenu intermédiaire, ce qui témoigne de la croissance économique forte et soutenue enregistrée un peu partout dans le monde en développement. Le statut traduisant l'amélioration du revenu d'un pays est susceptible d'avoir des incidences sur chacun des aspects du financement de son développement, et en particulier le volume, les modalités et conditions du financement externe ainsi que le type de projets financés (Prizzon and Rogerson, 2017<sup>[38]</sup>). Ci-après figurent quelques exemples d'éventuels impacts :

- Baisse des volumes. Un pays peut se retrouver enlisé dans le « chaînon manquant » du financement du développement jusqu'à ce qu'il accède au statut de pays à revenu intermédiaire à part entière (Kharas, Prizzon and Rogerson, 2014<sup>[29]</sup>). En effet, les pays à revenu intermédiaire peuvent, au fur et à mesure de leur développement, voir se réduire les financements qu'ils reçoivent des donateurs bilatéraux, en particulier les financements sous forme de don. En outre, lorsque les pays commencent à se défaire de leur statut de pays à très faible revenu, leur croissance est souvent bridée, étant donné que les recettes intérieures mobilisées n'augmentent pas au rythme voulu pour compenser la diminution de l'aide

extérieure. Cette tendance est particulièrement marquée dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

- Modification des modalités et conditions du financement extérieur. Les pays à revenu intermédiaire sont souvent mieux placés que les pays à faible revenu pour contracter des emprunts sur les marchés financiers et assurer le remboursement des emprunts. Les dons sont souvent accordés en priorité aux pays privés d'autres options de financement ou qui ne sont pas en mesure de contracter des emprunts extérieurs. Les banques multilatérales de développement imposent des modalités et conditions plus strictes en ce qui concerne l'octroi de prêts souverains, une fois qu'un pays remplit les critères de revenu marquant la fin de son éligibilité aux financements concessionnels.
- Réaménagement de la répartition sectorielle du financement extérieur. Le passage du financement sous forme de don à celui du financement par des prêts dits concessionnels, puis par des prêts aux conditions du marché, peut modifier la structure de l'aide et sa répartition entre les secteurs. Les projets d'infrastructure économique (par exemple les routes à péage et les services publics) attirent généralement des financements moins concessionnels, eu égard à leur rentabilité potentielle et/ou à leur capacité à générer des recettes de trésorerie. À l'inverse, les secteurs sociaux (comme l'éducation et la santé) sont financés soit par l'impôt, soit par des dons, plutôt que par des prêts provenant des gouvernements des pays donateurs. On ne saurait toutefois être catégorique sur ce point. À titre d'exemple, dans le cas de l'Indonésie, la part de l'aide extérieure consacrée au secteur de l'éducation s'est accrue pendant la transition vers le financement non concessionnel (Prizzon and Rogerson, 2017<sup>[38]</sup>). Certains pays sont également disposés à contracter des emprunts pour financer des projets dans le secteur de l'éducation (Rogerson and d'Orey, 2016<sup>[39]</sup>).

La plupart des pays à faible revenu ambitionnent de se hisser au rang de pays à revenu intermédiaire et ont mis en place des stratégies en ce sens. Les gouvernements des pays partenaires et les apporteurs de financements pour le développement doivent dès lors comprendre, planifier les changements de volume, de conditions et de répartition des financements qu'induisent de telles transitions et y apporter des réponses. Il pourrait s'agir, entre autres, d'élaborer des stratégies de financement et de gestion de la dette qui tiennent compte de la composition future des ressources extérieures des pays. Ceux-ci doivent poursuivre le renforcement de leurs politiques fiscales et du recouvrement des recettes.

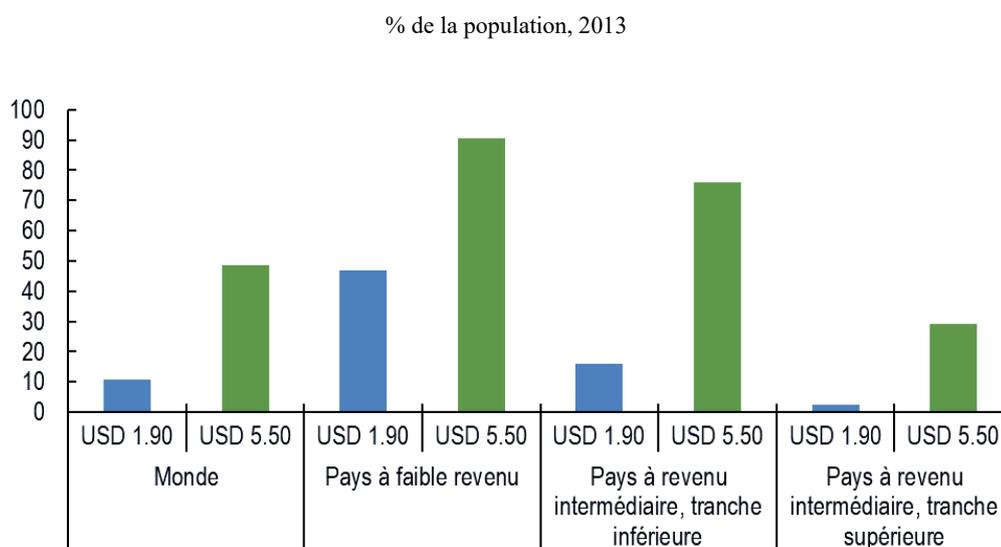
Les banques multilatérales de développement devront envisager l'harmonisation de leurs politiques relatives au passage d'une catégorie à une autre et l'octroi de ressources accrues aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure de manière à combler le « chaînon manquant » du système du financement du développement. Pour leur part, les donateurs bilatéraux devront réexaminer leurs approches de la transition et des stratégies de sortie. Ils devront également planifier ces stratégies et les communiquer à l'avance aux gouvernements, et enfin engager cette démarche en coordination avec les autres partenaires au développement.

L'une des principales raisons pour lesquelles les évolutions des niveaux de revenu ont une incidence sur l'assortiment de ressources est que les pays accèdent à certaines sources de financement et à des instruments spécifiques lorsqu'ils atteignent des niveaux de revenu plus élevés, mais perdent l'accès à d'autres. On peut l'observer à travers la disponibilité des financements concessionnels, par exemple, parce que celle-ci est en partie fonction du niveau de revenu national. L'admissibilité au bénéfice de l'APD repose sur le niveau de

revenu par habitant du pays<sup>19</sup>, et le processus de retrait de la catégorie des pays éligibles aux financements de l'Association internationale de développement (IDA) est déclenché par le franchissement d'un seuil de revenu par habitant<sup>20</sup>. Lorsque cela se produit, les pays perdent également l'accès préférentiel à certains marchés, et notamment à des droits de douane réduits ou à un accès en franchise de droits ou hors contingent à des marchés de pays tiers. La sortie du statut de pays moins avancé dépend d'une combinaison de facteurs, dont le revenu par habitant, mais une fois qu'un pays opère cette transition, il n'est plus éligible à un traitement spécial et différencié en vertu des obligations imposées par l'Organisation mondiale du commerce.

Dans le même temps, la hausse des niveaux de revenu peut occulter des défis importants et persistants sur le plan du développement. Pour de nombreux pays, la croissance économique n'est pas inclusive. D'importantes poches de population peuvent demeurer dans l'extrême pauvreté, comme en témoignent des constats récents indiquant que, pour la première fois, une forte proportion des personnes les plus pauvres de la planète vit dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure. Une part substantielle de la population des pays à revenu intermédiaire vit sous le seuil de pauvreté de 5.5 USD par jour (Graphique 3.10). En outre, près de la moitié de l'ensemble des pays à revenu intermédiaire connaissent de fortes inégalités. Les principales réalisations et les indicateurs de culture sanitaire ainsi que la qualité de l'environnement urbain montrent que de nombreux pays à revenu intermédiaire sont confrontés aux mêmes difficultés que les pays à faible revenu, voire à de plus grandes difficultés. Dans un pays à revenu intermédiaire sur quatre, plus de la moitié des citoyens vivent dans des conditions que les Nations Unies désignent sous le terme de taudis. En effet, 16 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 2 de la tranche supérieure figurent encore dans la catégorie des pays les moins avancés.

**Graphique 3.10. Le taux de pauvreté (en PPA de 2011) demeure élevé dans les pays à revenu intermédiaire**



Source : Banque mondiale (2018<sup>[40]</sup>), « Poverty and Equity » (base de données), <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=poverty-and-equity-database>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974503>

Après avoir progressé sur l'échelle du revenu national par habitant, plusieurs pays sont retombés dans des catégories de revenu inférieures, quand bon nombre de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure sont restés piégés dans leur catégorie, sans parvenir à passer dans la catégorie des pays à revenu élevé. Depuis les années 60, seulement 13 pays à revenu intermédiaire, dont la Corée, ont réussi à atteindre le statut de pays à revenu élevé (Banque mondiale, 2013<sup>[41]</sup>). Les Philippines, entre autres, n'ont pas été en mesure d'opérer cette transition. Depuis la fondation de l'IDA, 44 pays sont sortis de la liste des pays éligibles à son soutien et 9 d'entre eux sont, par la suite, redevenus admissibles aux ressources de l'IDA (Banque mondiale, 2018<sup>[42]</sup>).

Un niveau de revenu national plus élevé ne se traduit pas systématiquement par l'accès à davantage de sources de financement extérieur privées. Des données empiriques laissent penser que des facteurs déterminants dans le pays, tels que la stabilité politique, la discipline budgétaire ou encore la qualité de la gouvernance et des institutions, conditionnent non seulement la possibilité qu'ont ces pays d'accéder aux marchés internationaux de la dette, mais aussi le coût qui y est associé (Presbitero et al., 2016<sup>[43]</sup>) (Gelos, Sahay and Sandleris, 2011<sup>[44]</sup>). Les entrées d'IDE, par exemple, ne sont pas également distribuées entre les pays ayant un même niveau de revenu national. L'IDE se concentre sur une poignée de pays, dont la République populaire de Chine, l'Indonésie et la Colombie ; des variables autres que le revenu, telles que l'ouverture des échanges, l'existence des infrastructures et l'environnement des affaires pèsent aussi lourdement dans le choix de la destination des apports d'investissements étrangers (Tampakoudis et al., 2017<sup>[45]</sup>) (Ranjan and Agrawal, 2011<sup>[46]</sup>).

Afin de parer aux difficultés de financement, différents leviers devraient être considérés comme prioritaires au fur et à mesure de la croissance des pays. Ainsi, l'efficacité du système financier intérieur affiche une forte corrélation avec le taux de croissance des pays à faible revenu. Cependant, le niveau de développement du système financier importe moins à mesure que les pays progressent sur l'échelle des revenus. Alors, d'autres variables exercent une influence négative sur la croissance, telles que la survenue de crises bancaires ou monétaires, l'ampleur des entrées de capitaux hors IDE ou la proportion de la dette publique en regard du PIB (Eichengreen, Park and Shin, 2017<sup>[47]</sup>).

Compte tenu de ces éléments, la suppression progressive des financements concessionnels doit être soigneusement gérée et coordonnée à l'augmentation d'autres sources. Si l'aide internationale s'amenuise plus rapidement que ne progressent la mobilisation des ressources intérieures et l'accroissement des financements privés extérieurs, les pays peuvent avoir du mal à pourvoir à leurs besoins fondamentaux de développement pour poursuivre leurs progrès. En outre, une hausse soudaine des financements extérieurs par accumulation de la dette peut influencer sur la solvabilité d'un pays et conduire à des crises financières, compromettant ses perspectives de croissance. Actuellement, plusieurs processus régissant la sortie de l'éligibilité aux financements concessionnels ne permettent pas suffisamment de prendre en compte les difficultés liées aux évolutions dans l'assortiment de ressources financières.

Des approches innovantes telles que le financement mixte ou l'investissement à impact social doivent prendre en considération ces opportunités et ces risques ; le recours à des financements concessionnels dans des pays qui se préparent à ne plus être éligibles à l'APD/au soutien de l'IDA peut se concentrer sur la mobilisation et la catalyse d'autres sources de financements externes qui soient durables et propices au développement à long terme.

Le financement du développement doit aussi s'attacher plus spécifiquement, avec le concours des pays, à préparer ces transitions de manière holistique, y compris en mobilisant et en catalysant d'autres formes de financement et en investissant dans des leviers et le soutien propice aux politiques intérieures. Ce point est examiné plus en détail à l'Encadré 3.11 et dans la Partie II.

**Encadré 3.11. L'approche holistique à l'œuvre : Les travaux du CAD de l'OCDE sur le financement de la transition**

L'approche holistique a pour objet de tirer parti des effets dynamiques du financement et de l'action publique (Chapitre 5) afin de renforcer le système de FDD de sorte qu'à terme, les financements s'auto-entretiennent. Le CAD de l'OCDE a commencé de s'atteler à la problématique du financement de la transition par le prisme d'une telle approche holistique en analysant les implications des processus de sortie des catégories de pays éligibles à l'APD. Il commence également à examiner comment la communauté internationale peut, collectivement, mieux soutenir les pays à mesure qu'ils progressent dans le continuum du développement. Concrètement, les questions examinées sont les suivantes :

- Comment les membres du CAD peuvent-ils continuer de soutenir les pays en dehors de l'APD et par le biais de nouveaux partenariats stratégiques et de formes innovantes de coopération ?
- Comment le CAD peut-il apporter son aide lors du retrait progressif de l'APD, assurer la montée en puissance graduelle d'autres sources de financement (notamment privées ou intérieures) et garantir un financement durable à long terme pour les pays sortant de la catégorie des bénéficiaires de l'APD (par exemple en préservant la viabilité de la dette) ?
- Comment le CAD pourrait-il renforcer l'efficacité de l'APD, en recensant les outils, les politiques et les partenariats les plus efficaces et les plus innovants à tel ou tel stade du continuum du développement, afin de répondre au mieux aux besoins financiers des pays sortant de la catégorie des bénéficiaires de l'APD ?
- De quelle manière utiliser l'APD pour préparer les sorties de la catégorie des bénéficiaires et éviter les revers économiques, sachant que ce qui importe, du point de vue du CAD, c'est d'assurer la pérennité du financement du développement alors que le pays perd son éligibilité à l'APD ?

Source : CAD de l'OCDE (2018<sup>[48]</sup>) « Financement de la transition : État des lieux des discussions et des travaux en cours » [https://one.oecd.org/document/DCD/DAC\(2018\)4/fr/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2018)4/fr/pdf)

## Les interactions entre les différentes sources de financement du développement durable compliquent les choix de financement

Développer le système de financement du développement durable (Chapitre 2) implique de reconnaître que les différents acteurs et ressources entrent en interaction les uns avec les autres, ce qui peut générer des synergies ou nécessiter des arbitrages pour le développement durable. Dans le contexte du Programme d'action d'Addis-Abeba, c'est un défi majeur que de comprendre et d'exploiter pleinement ces interactions entre les différentes ressources.

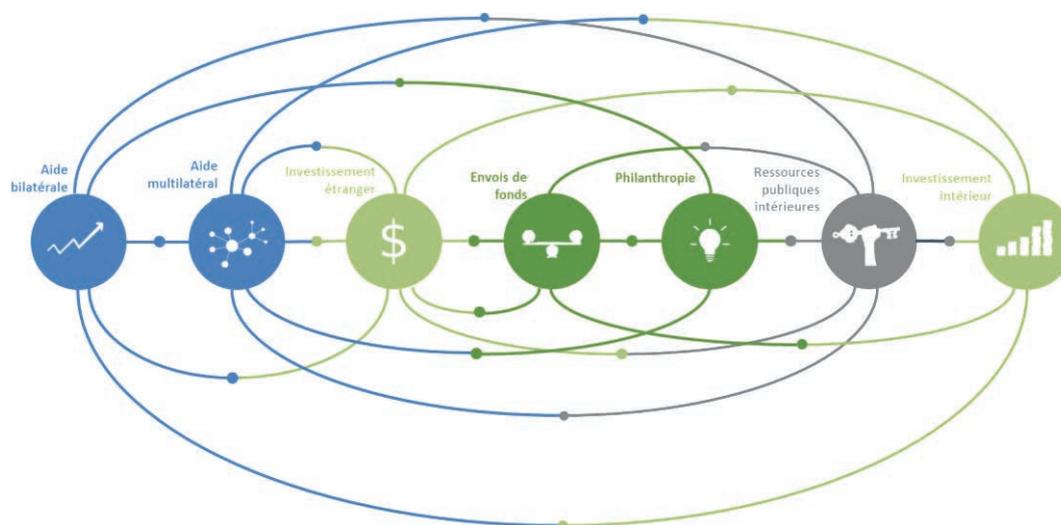
Pourtant, les répercussions que les différentes ressources et politiques publiques ont les unes sur les autres demeurent largement sous-explorées. Comment un type d'apport peut-il contribuer à en mobiliser un autre ? Comment les effets d'attraction et d'éviction entre l'APD, la fiscalité, les envois de fonds des émigrés, les apports philanthropiques, les investissements commerciaux et les ressources intérieures publiques et privées peuvent-ils être exploités ? Que signifient ces interactions en termes d'interdépendance au niveau des politiques publiques ?

Bien que non exhaustive, cette section présente plusieurs exemples illustrant les possibles liens d'interdépendance et se concentre sur les ressources externes les plus importantes en volume : l'investissement étranger et les échanges, l'investissement intérieur et les ressources publiques intérieures ; ainsi que les envois de fonds, l'investissement étranger et les ressources intérieures.

Pour l'avenir, différentes communautés d'action publique dans divers domaines tels que l'investissement, la fiscalité, les migrations, etc. doivent interagir plus étroitement afin de dégager une meilleure compréhension collective de ces interdépendances et de traduire cette compréhension en mesures publiques afin de déboucher, grâce à une action collaborative, sur un développement durable. La Partie II met en lumière quelques-uns des travaux déjà en cours.

### *Les ressources allouées au FDD peuvent en attirer ou en évincer d'autres*

**Graphique 3.11. Interdépendances entre les ressources destinées au financement du développement durable**



Source : Illustration des auteurs

*L'investissement étranger peut attirer mais aussi évincer des investissements privés intérieurs*

L'accès aux capitaux privés internationaux peut constituer un levier pour mobiliser davantage de ressources à l'appui du développement durable. Ainsi, l'investissement direct étranger peut constituer un élément crucial pour porter l'investissement intérieur privé à plus grande échelle. En pénétrant sur des marchés nationaux, les entreprises multinationales peuvent intensifier la concurrence, d'où des niveaux de productivité plus élevés dans les entreprises du pays. En favorisant les partenariats avec les entreprises du pays d'accueil, elles peuvent avoir des retombées sur le plan de la technologie et de la productivité, et attirer des investissements plus nombreux dans les facteurs intermédiaires qui leur sont nécessaires. Partant, l'IDE peut permettre d'attirer des investissements privés intérieurs. Il peut aussi stimuler le développement du secteur privé sur le marché intérieur en diffusant les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, de règles comptables et de tradition juridique, ainsi qu'en formant les employés. Enfin, en apportant des ressources financières extérieures, l'IDE peut accroître la liquidité locale et assouplir les contraintes financières pesant sur l'investissement intérieur (Harrison, Love and McMillan, 2004<sup>[49]</sup>).

À l'inverse, l'IDE peut évincer des investissements intérieurs en prenant la place d'acteurs du pays ou en préemptant les possibilités d'investissement. Ainsi, les pressions concurrentielles dues à l'entrée d'entreprises multinationales peuvent être si fortes que des acteurs du pays abandonnent des projets d'investissement, réduisent leurs capacités de production ou sont carrément exclus du marché (Agosin and Machado, 2005<sup>[50]</sup>). En outre, les entreprises à capitaux étrangers peuvent rivaliser avec des acteurs du pays pour obtenir les rares ressources financières. Les filiales étrangères présentant généralement une meilleure solvabilité en raison des garanties financières que leur apporte la société multinationale mère, elles pourraient aussi être privilégiées par les institutions financières locales, ce qui nuirait à l'investissement privé intérieur.

La relation semble dépendre du contexte national et de la ventilation sectorielle. Il est probable que les investissements étrangers sont complémentaires des investissements intérieurs lorsqu'ils sont déployés dans un secteur sous-développé de l'économie, et qu'ils apportent de nouvelles technologies et de nouvelles connaissances sur les marchés locaux. Inversement, l'IDE risque davantage d'évincer des investissements intérieurs lorsque des entreprises du pays opèrent déjà sur ce secteur (Agosin and Machado, 2005<sup>[50]</sup>). Les filiales étrangères intervenant dans des activités de production locale sont également plus susceptibles de générer une accumulation intérieure de capital que les filiales étrangères opérant dans diverses activités liées aux échanges, telles que la vente, le marketing ou le soutien à la clientèle (Amighini, McMillan and Sanfilippo, 2017<sup>[51]</sup>).

L'investissement intérieur privé et les capacités locales, notamment le niveau de développement du secteur financier, jouent un rôle crucial, non seulement pour attirer des investissements extérieurs, mais aussi pour permettre aux pays de tirer le meilleur parti des financements extérieurs. En règle générale, les investissements étrangers sont fortement attirés par les pays affichant des niveaux élevés d'investissements intérieurs, susceptibles d'indiquer aux entreprises multinationales que les investissements y sont rentables (Lautier and Moreaub, 2012<sup>[52]</sup>) (Ndikumana and Verick, 2008<sup>[53]</sup>). Un secteur financier local développé est aussi un élément crucial pour garantir que le financement extérieur est alloué d'une manière efficiente et propice au développement durable. Certaines recherches montrent que les secteurs qui dépendent davantage de financements extérieurs affichent une croissance plus rapide dans les pays qui, eux-mêmes, présentent un développement financier plus avancé (Rajan and Zingales, 1998<sup>[54]</sup>).

Sur la base de cette esquisse préliminaire des relations complexes entre investissements étrangers et intérieurs, les stratégies de financement du développement durable devraient être conçues de manière à libérer le potentiel d'attraction des investissements étrangers. Ainsi, il serait intéressant de promouvoir l'IDE dans des secteurs sous-développés et/ou des secteurs qui, de par leurs interactions avec des secteurs en amont ou en aval, induiront les bénéfices les plus importants pour le développement du secteur privé local. Ce point est examiné plus avant au Chapitre 6.

*Investissements étrangers et échanges sont fortement complémentaires, mais pas dans tous les secteurs*

L'émergence de chaînes de valeur mondiales ou de réseaux de distribution s'étendant sur toute la planète se traduit par une complémentarité croissante entre investissement direct étranger et échanges. Les entreprises dans les pays en développement accèdent désormais aux marchés mondiaux à travers leur participation à des chaînes de valeur mondiales (CVM), souvent en se spécialisant dans des étapes spécifiques de la production et donc en exploitant leur avantage comparatif sans avoir à développer toutes les capacités nécessaires pour l'ensemble du processus de production (FMI, 2013<sup>[55]</sup>). En conséquence, ces pays sont devenus des destinations d'investissement attrayantes pour les entreprises multinationales. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, en particulier, ont bénéficié d'IDE obtenus grâce à leur participation croissante aux chaînes de valeur mondiales. Entre 2001 et 2016, la part de l'IDE mondial destinée à l'Asie est passée de 12 % à 28 % (Banque asiatique de développement, 2017<sup>[56]</sup>).

Toutefois, cette relation de complémentarité ne vaut pas de la même manière pour tous les secteurs. Et les bénéfices en termes d'IDE liés aux chaînes de valeur mondiales ne sont pas également distribués. Un nombre substantiel de chaînes de valeur mondiales sont associées à des investissements directs étrangers peu volumineux, voire nuls. Tel est le cas en particulier dans ce que l'on appelle les chaînes pilotées par les acheteurs, surtout dans le secteur des biens de consommation à forte intensité de main-d'œuvre, tels que les secteurs de l'habillement et du textile, où des acheteurs mondiaux créent une base de sous-traitants sans propriété directe. On peut les distinguer des chaînes pilotées par les producteurs, qui sont essentiellement présentes dans les secteurs à forte intensité de capital ou faisant appel à une main-d'œuvre spécialisée, tels que l'automobile ou l'informatique, dans lesquels le processus de production tend à être intégré verticalement à une entité unique. Au départ, les pays en développement commencent par participer à des réseaux pilotés par les acheteurs. Certains pays pénètrent dans des réseaux pilotés par les producteurs, dans lesquels le lien entre échanges et IDE est bien plus fort.

Les bénéfices découlant des échanges aussi bien que ceux découlant de l'IDE lié aux échanges varient généralement en fonction de la position des pays au sein de la chaîne de valeur mondiale. Les pays en amont produisent les matières premières ou des actifs incorporels associés au début du processus de production (ex. : recherche et/ou conception), alors que les pays en aval procèdent à l'assemblage des produits transformés ou se spécialisent dans les services à la clientèle. Habituellement, une spécialisation plus en aval est associée à une valeur ajoutée moindre, tandis qu'une part plus importante de la valeur revient aux premiers stades du processus de production. Cet effet est plus important dans la production manufacturière de haute technicité, comme les équipements électriques et les produits chimiques, où la spécialisation en amont implique généralement des activités de recherche et de développement. Toutefois, lorsque les activités en amont se limitent à l'exportation de facteurs primaires ou de produits manufacturiers de base, la part des

bénéfices découlant de la participation à des chaînes de valeur mondiales et la transformation structurelle qui en découle sont généralement faibles.

Qui plus est, d'après des études récentes, la participation et la position dans les chaînes de valeur mondiales déterminent l'ampleur des possibles retombées de l'IDE sur le secteur privé intérieur. Dans des pays et secteurs fortement impliqués dans les chaînes de valeur mondiales, les investisseurs étrangers sont plus susceptibles d'acquérir leurs facteurs de production localement. En outre, la spécialisation sur la partie amont de la chaîne à des stades du processus de production qui se situent loin de la demande finale conduit à ce que les investisseurs étrangers s'approvisionnent davantage sur le marché local (Amendolagine et al., 2017<sup>[57]</sup>).

Compte tenu de l'impact des échanges sur l'IDE et l'accès aux ressources étrangères, la promotion de la participation aux chaînes de valeur mondiales forme une composante importante des stratégies de financement du développement durable. En particulier pour les pays qui participent en amont, les politiques nationales visant à favoriser les secteurs locaux de facteurs de production peuvent venir compléter la participation à des chaînes de valeur mondiales. Les apporteurs publics, par exemple, peuvent également fournir un soutien ciblé à ces secteurs à travers le renforcement des capacités et/ou la facilitation de l'accès au crédit.

#### *L'investissement étranger peut être propice à la mobilisation de ressources publiques intérieures*

L'investissement privé extérieur peut accroître les recettes fiscales dans les pays en développement en créant davantage d'emplois, de bénéfices et de consommation, et en les taxant. La mesure dans laquelle l'IDE peut affecter l'assiette fiscale dépend de la mesure dans laquelle il porte sur des activités à forte intensité de main-d'œuvre (Becker, Fuest and Riedel, 2012<sup>[58]</sup>) et de l'efficacité de la fiscalité appliquée aux entreprises. La fiscalité des entreprises multinationales en particulier peut s'avérer difficile à mettre en œuvre, étant donné que ces entreprises peuvent réduire artificiellement la charge fiscale, par exemple à travers des versements d'intérêts disproportionnés à la société mère. Les Actions menées dans le cadre du projet BEPS OCDE/G20 constituent un ensemble d'outils pour contribuer à relever ces défis. Ainsi, il est demandé aux entreprises de produire des rapports pays par pays afin d'aider les autorités fiscales à mieux analyser les risques et à mettre en évidence d'éventuels transferts de bénéfices, et de nouvelles limites à la déductibilité des intérêts afin de réduire le versement d'intérêts disproportionné à des entités extraterritoriales affiliées, qui permettent aux entreprises multinationales d'afficher un bénéfice imposable moindre.

Les pays en développement ont fréquemment recours aux incitations fiscales pour attirer des investissements, sans prêter suffisamment d'attention à la question de savoir si ces incitations contribueront à drainer des flux d'investissement à proportion (Chapitre 5). Plus de 80 % des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure offrent des exonérations fiscales temporaires et des exemptions fiscales sur l'investissement, alors même que les taux de licenciements sont élevés. Peut s'ensuivre une course au moins-disant fiscal délétère. Or, souvent, les incitations fiscales ne sont pas au nombre des facteurs qui pèsent le plus dans les décisions d'investissement et d'implantation. En effet, il ressort d'une enquête des Nations Unies qu'elles ne sont classées que 11<sup>e</sup> sur les 12 facteurs les plus importants dans ces décisions pour les investisseurs en Afrique (ONUDI, 2011<sup>[59]</sup>).

Davantage que les incitations fiscales, les capacités locales et un environnement porteur influent grandement sur les décisions d'investissement privé externes. La qualité des

capacités juridiques et de réglementation dans les pays en développement est souvent citée comme un facteur important qui encourage les investissements extérieurs. Cela témoigne du fait que les efforts déployés pour créer de saines conditions d'investissement pour tous doivent passer par une politique de l'investissement prônant des principes de transparence, de protection de la propriété et de non-discrimination, et souligne combien il importe de faire respecter la législation, notamment en matière d'investissement. Si de nombreux pays ont édicté des lois et règlements visant à protéger les droits de propriété intellectuelle, bien souvent, ils ne disposent pas de mécanismes efficaces pour en assurer l'exécution, ce qui peut dissuader l'investissement direct étranger dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologie (OCDE, 2014<sub>[60]</sub>).

Partant, compte tenu des complémentarités entre fiscalité et investissement étranger, les politiques d'investissement peuvent conduire à une disponibilité accrue de ressources pour le financement du développement durable en général à condition qu'elles soient fondées sur des mesures autres que des incitations fiscales pour encourager l'investissement étranger.

### *L'ampleur et l'impact des envois de fonds dépendent des flux extérieurs et des moteurs du financement du développement durable*

Les envois de fonds des travailleurs émigrés peuvent, eux aussi, permettre de mobiliser d'autres apports de financement extérieur. Des volumes importants d'envois de fonds par les diasporas semblent encourager d'autres types de flux de capitaux, comme les investissements étrangers (Shafqat et al., 2017<sub>[61]</sub>). Les migrants peuvent constituer, pour des investisseurs potentiels, des sources considérables d'informations sur leur pays d'origine. Ils peuvent également créer ou intégrer des réseaux internationaux d'affaires ou financiers, intensifiant ainsi les transactions financières entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil (Kugler, Levintal and Rapoport, 2013<sub>[62]</sub>).

Les envois de fonds des émigrés interagissent également avec les ressources intérieures. L'impact des envois de fonds sur l'investissement intérieur dépend du niveau de développement du secteur financier. Les envois de fonds peuvent stimuler l'investissement intérieur du fait qu'ils permettent une hausse de l'épargne et assouplissent les contraintes financières (Javaid, 2017<sub>[63]</sub>) (Sabra, 2016<sub>[64]</sub>). Tout comme l'IDE, les envois de fonds peuvent être considérés comme un substitut aux possibilités de crédit en cas de défaillance du marché ou lorsque les marchés financiers sont peu développés (Dzansi, 2013<sub>[65]</sub>). Dans ce processus, les envois de fonds sont susceptibles de promouvoir le développement du secteur privé en relevant le niveau global d'épargne et de crédits dont le secteur bancaire local se fait l'intermédiaire. Le constat vaut dans les deux sens : en effet, de faibles obstacles aux dépôts bancaires facilitent l'acheminement des envois de fonds des émigrés vers des fonds formels, susceptibles d'être prêtés, et accroissent la participation au secteur bancaire formel, stimulant par là-même l'investissement intérieur (Aggarwal and Martinez-Peria, 2006<sub>[66]</sub>) (Gupta, Pattillo and Wagh, 2007<sub>[67]</sub>) (Gheeraert, Mata and Traca, 2010<sub>[68]</sub>). Les responsables de l'action publique et les partenaires au développement peuvent exploiter le potentiel que représentent les envois de fonds des émigrés de façon à renforcer d'autres sources de financement à l'appui du développement durable, par le soutien au développement du secteur financier intérieur, notamment en facilitant l'accès aux financements pour les ménages destinataires. L'Encadré 3.12 « L'impact des envois de fonds sur le financement par l'emprunt international » décrit comment des mécanismes financiers innovants peuvent être utilisés pour exercer un effet de levier sur les interactions entre les envois de fonds et les investissements étrangers.

**Encadré 3.12. Point de vue : L'impact des envois de fonds sur le financement par l'emprunt international, par Dilip Ratha, Chef, Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement**

**Les envois de fonds peuvent réduire le taux d'intérêt des emprunts sur les marchés financiers internationaux.**

Dans les pays comme le Liban et les Philippines où les fonds reçus de l'étranger constituent la plus importante source de recettes en devises, les envois de fonds peuvent entraîner une amélioration de la note souveraine du pays, laquelle à son tour, permettrait une réduction des taux d'intérêt de tous les emprunts extérieurs. L'un des moyens plus directs de réduire les coûts d'emprunt, notamment en temps de crise financière, consiste à utiliser les flux que représentent les futurs envois de fonds comme garantie des émissions obligataires sur les marchés internationaux. Un exemple bien connu de cette pratique est celui de l'émission en 2002 par Banco do Brasil d'obligations d'une valeur de 250 millions USD adossées à des transferts de fonds provenant de migrants brésiliens vivant au Japon, et assorties d'un taux d'intérêt substantiellement plus faible (9 à 11 %) que ceux des obligations souveraines (plus de 18 %) à l'époque (Ketkar and Ratha, 2010<sup>[69]</sup>). Plusieurs pays émergents, parmi lesquels El Salvador, l'Égypte, le Mexique et la Turquie ont levé des dizaines de milliards de dollars grâce à l'émission d'obligations adossées à des flux ultérieurs de transferts de fonds.

**Les services de transfert de fonds peuvent être utilisés pour la commercialisation d'obligations destinées aux diasporas**

Les émigrés, comme ils envoient de l'argent dans leurs pays d'origine, épargnent aussi dans les banques et institutions financières de leur pays d'accueil. Des études ont montré que le montant annuel de l'épargne des migrants originaires des pays en développement s'élève à plus de 500 milliards USD (Mohapatra and Ratha, 2010<sup>[70]</sup>). Étant donné que le taux d'intérêt appliqué aux dépôts bancaires est négligeable dans la plupart des pays de l'OCDE, une émission obligataire destinée à la diaspora effectuée par le pays d'origine offrant, par exemple, un taux d'intérêt de 4 ou 5 %, peut susciter des achats par les membres de la diaspora concernée. Il est de l'ordre du possible de mobiliser jusqu'à 50 milliards USD par le truchement des « obligations-diaspora », soit seulement un dixième du montant total de l'épargne de la diaspora.

Israël émet des obligations destinées à sa diaspora depuis 1951, ce qui lui a permis de lever, au fil des ans, plus de 40 milliards USD. Traditionnellement et jusqu'au début des années 90, le taux d'intérêt des obligations émises par Israël s'établissait autour de 4 %, quand bien même les taux d'intérêt de la Réserve fédérale avaient progressé et atteint les deux chiffres dans les années 80. Ainsi, ces « obligations-diaspora » ont permis à Israël de bénéficier d'une substantielle « escompte patriotique » (Ketkar and Ratha, 2010<sup>[69]</sup>). L'Inde, elle aussi, a réussi à mobiliser 9 milliards USD par le truchement de deux émissions obligataires distinctes effectuées en 1998 et 2000, alors que sévissait une crise financière mondiale et au

moment où le pays subissait les sanctions infligées par la communauté internationale. Plus récemment, en juin 2017, le Nigeria a levé 330 millions USD au moyen d'une émission d'« obligations-diaspora » assorties du même taux d'intérêt que celui offert par les euro-obligations souveraines simples.

Ces types d'obligations suscitent généralement l'intérêt d'une plus large base d'investisseurs au-delà des investisseurs institutionnels classiques. Les membres de la diaspora sont plus disposés que les investisseurs institutionnels à acheter des obligations de la diaspora à un taux d'intérêt plus faible parce que leur base de comparaison des taux d'intérêt est le taux d'intérêt sur les dépôts bancaires, plutôt que le LIBOR<sup>21</sup> (une escompte de plus de 2.5 %). En outre, la perception qu'ils ont du risque souverain de leur pays d'origine peut être plus favorable que celle d'un investisseur institutionnel professionnel.

Avant de procéder à une émission d'obligations destinée à sa diaspora, le pays concerné doit mener une enquête auprès des membres de cette diaspora dans les pays de destination afin de cerner leur bonne disposition et leur capacité à investir dans leur pays d'origine. Le pays concerné doit en outre faire enregistrer les documents relatifs à l'émission obligataire auprès de l'autorité des marchés financiers compétente (par exemple la Commission américaine des opérations de bourse aux États-Unis) afin de se conformer aux dispositions réglementaires visant à protéger les investisseurs. Enfin, le produit de la vente des obligations doit être utilisé pour financer un programme ou projet qui affiche une rentabilité suffisante dans les délais voulus afin d'éviter des difficultés de remboursement.

### ***Le financement du développement et les politiques en la matière devraient jouer comme un catalyseur***

Compte tenu de ces interactions complexes, une approche intégrée peut produire de meilleurs résultats et permettre de gérer les arbitrages potentiels entre sources de financement et les politiques y afférentes. Le Chapitre 5 examine ce point plus en détail en expliquant l'approche holistique du financement du développement durable. Toutefois, une approche intégrée ou holistique est extrêmement délicate à mettre en œuvre. Les décideurs concernés relèvent des secteurs public et privé dans divers pays. Au sein du secteur public, même lorsque des domaines d'actions communes peuvent être mis en évidence, les communautés d'action publique opèrent toujours en silos, et un dialogue et une collaboration transversaux requièrent une forte volonté politique.

Sur cette toile de fond, le financement public du développement et la politique de développement occupent une place spéciale, et devraient jouer un rôle de catalyseur. Ils constituent la seule forme de financement (extérieur) et de politique ayant explicitement une mission de développement. Pour les pays dont les besoins sont les plus grands, le financement public du développement demeure une forme de financement fondamentale. Pour les économies émergentes, le financement public du développement et la politique en la matière peuvent jouer un rôle important pour catalyser d'autres formes de financement, en tant que mécanismes par lesquels les pouvoirs publics des membres de l'OCDE peuvent avoir une incidence directe et indirecte sur le FDD global. La Partie II de ce rapport explore ce rôle plus avant.

Rare, le financement du développement doit être déployé stratégiquement de façon à cibler les domaines dans lesquels il exerce l'effet catalyseur direct et indirect le plus grand. Les effets catalyseurs directs du financement du développement sont actuellement très visibles en relation avec les apports du secteur privé à travers la mobilisation. La mobilisation renvoie une utilisation de financement du développement permettant de remédier aux risques et à l'incertitude associés aux possibilités d'investissement qui ont un impact sur le développement, ce qui rend ces dernières plus attrayantes pour d'autres acteurs.

Le financement du développement peut également avoir des effets indirects qui favorisent les facteurs favorables du développement, qui sont des capacités intérieures dans les pays en développement permettant d'obtenir du financement à l'appui du développement durable. Ces effets indirects peuvent amplifier les volumes de financement du développement durable (*effets quantitatifs*), mais ils peuvent également améliorer l'empreinte sur le développement des différentes sources de financement (*effets qualitatifs*).

Par exemple, le financement du développement peut avoir un effet quantitatif s'il fournit un soutien ciblé permettant de créer un cadre d'action et un cadre réglementaire solides de même qu'un marché compétitif à même d'attirer l'investissement. Ainsi, l'aide aux infrastructures productives et publiques et au développement du capital humain peut exercer un effet d'attraction substantiel sur l'investissement étranger (Selaya and Sunesen, 2012<sup>[71]</sup>), (Kapfer, Nielsen and Nielson, 2007<sup>[72]</sup>) ; l'aide consacrée au soutien à des institutions solides et au secteur bancaire peut également avoir cet effet (Karakaplan, Neyapti and Sayek, 2005<sup>[73]</sup>).

Une autre voie par laquelle le financement du développement peut cibler ces leviers et mobiliser des volumes plus importants de financement réside dans le soutien au recouvrement de l'impôt (Encadré 3.13) L'Initiative fiscale d'Addis-Abeba constitue une évolution récente significative à cet égard. Les pays donateurs signataires s'engagent collectivement à doubler leurs dépenses consacrées au développement des capacités fiscales entre 2015 et 2020, et à améliorer la cohérence des politiques au service du développement concernant les questions fiscales. La Plateforme de collaboration sur les questions fiscales a mené une enquête complète, concluant que la volonté politique et l'engagement des pays sont des conditions préalables indispensables à la réforme du recouvrement de l'impôt. La Plateforme a mis en évidence cinq vecteurs essentiels du renforcement des capacités fiscales (FMI-OCDE-ONU-Groupe de la Banque mondiale, 2016<sup>[74]</sup>), à savoir :

- une stratégie de mobilisation de recettes cohérente dans le cadre du plan de financement du développement ;
- une solide coordination entre apporteurs bien informés et axés sur les résultats ;
- une solide base de connaissances et de données factuelles ;
- une coopération et un soutien forts au plan régional ;
- un renforcement de la participation des pays en développement à l'élaboration de règles internationales.

**Encadré 3.13. Le financement du développement à l'appui de la mobilisation de ressources intérieures**

La coopération pour le développement peut aider les pays en développement à renforcer leur capacité à générer des recettes fiscales. Depuis 2015, un code-objet dédié dans la notification de l'APD a permis de suivre les engagements d'APD en faveur de la mobilisation de recettes intérieures. Avec un recul de seulement deux ans, il est difficile de tirer des

conclusions tranchées. Cependant, de premiers constats peuvent être dégagés :

- La plupart de ces financements proviennent d'un petit nombre de pays. C'était manifeste en 2015, année où 61 % de ces financements provenaient de seulement trois pays, et en 2016, où les trois principaux donateurs ont fourni 72 % du total.
- En outre, ces financements ciblent un nombre restreint de destinataires. En 2015, 56 % de ces financements ont bénéficié à seulement dix destinataires. Cette proportion est montée à 79 % en 2016. En 2015, 47 % de l'APD (85 millions USD) consacrée à la mobilisation de ressources intérieures ciblaient bien des pays parmi les moins avancés. Toutefois, la situation a nettement changé en 2016 : seulement 17 % de l'APD (56 millions USD) ciblaient ces pays.
- Ce soutien semble continuer d'être orienté sur des pays affichant un faible niveau d'imposition, mesuré par un ratio impôt/PIB inférieur à 15 %, 50 % de ces financements ayant été adressés à ces pays en 2015 et 57 % en 2016.

Le potentiel de rendement de l'APD à l'appui de la mobilisation des ressources intérieures est vraisemblablement le plus fort dans les pays à revenu intermédiaire tandis qu'ils opèrent leur transition, compte tenu de la taille de leur économie. Cependant, cela ne signifie nullement que les pays dont le revenu est moindre ne doivent pas bénéficier d'un soutien. La réforme du système fiscal peut jouer un rôle en améliorant directement le contexte de croissance d'un pays. De plus, permettre au système fiscal de capter correctement une part des fruits de la croissance plus précocement dans la trajectoire de développement conduira, *in fine*, à disposer de volumes nettement plus élevés de fonds pour le développement à long terme (Encadré 3.14).

#### **Encadré 3.14. La suppression des exonérations fiscales au titre de l'APD peut amplifier l'effet catalyseur du financement du développement**

Le statut, au regard de l'impôt, des biens et services financés par l'APD est l'un des domaines dans lequel les fournisseurs publics peuvent souhaiter commencer à utiliser les ressources affectées au financement du développement pour intensifier la mobilisation des ressources intérieures. Dans de nombreux pays, les fournisseurs publics ont demandé à bénéficier d'exonérations fiscales dont les retombées sur la mobilisation des recettes intérieures peuvent être non négligeables, en particulier pour les pays à faible revenu où l'APD pèse souvent lourd dans l'économie. Certains pays, au nombre desquels la Norvège et les Pays-Bas, ont revu leur politique et ne cherchent plus à obtenir des exonérations fiscales au titre des biens et services financés par l'APD, mais ce n'est pas encore une pratique courante. La Plateforme de collaboration sur les questions de fiscalité envisage de revoir le projet de Lignes directrices, qui date de 2007, pour aider les pays à infléchir leurs politiques dans ce domaine (Chapitre 5).

Le soutien accordé à ces facteurs favorables peut également exercer un effet catalyseur sur la qualité et l’empreinte sur le développement d’autres formes de financement. Ainsi, le financement du développement peut aider les responsables de l’action publique dans les pays en développement à exploiter les investissements entrants en vue de générer des bénéfices maximaux en termes de développement à travers l’emploi, le transfert de technologie, la compétitivité et la croissance des entreprises locales et des secteurs dans les pays de destination.

De telles politiques porteuses sont importantes pour garantir que les investissements du secteur privé, qu’ils soient internationaux ou nationaux, soient effectués d’une manière responsable sur le plan social et environnemental. C’est l’une des grandes conclusions des examens des politiques de l’investissement réalisés par l’OCDE, qui ont analysé l’expérience des pays en développement au cours des dernières décennies. De même, le soutien aux leviers du développement influe sur l’impact qu’ont les envois de fonds des émigrés sur le développement, comme examiné précédemment dans ce chapitre. Le niveau de développement financier et l’environnement institutionnel ont une incidence sur l’impact des envois de fonds sur l’investissement intérieur. Des cadres institutionnels de grande qualité et des marchés du crédit bien développés sont perçus comme des environnements favorables à une expansion de l’investissement, plutôt que de la consommation, à travers les envois de fonds. (Bjuggren, Dzansi and Shukur, 2010<sup>[75]</sup>).

On commence seulement à comprendre les effets catalyseurs, et ils peuvent être propres à la situation de tel ou tel pays. De plus amples recherches sur ces interactions et un suivi permettraient d’éclairer dans leur choix les gouvernements des pays en développement et les apporteurs publics capables de fournir un soutien ciblé dans les domaines d’action dont l’effet catalyseur est le plus prononcé.

### **Conclusion : Des opportunités et des risques nouveaux requièrent de nouvelles approches sur le plan de la mesure, de l’action publique et de la mise en œuvre**

La diversité des acteurs et de leurs ressources ouvre de nouvelles possibilités pour le financement du développement durable. En découle également une complexité accrue. Pour l’heure, les pays en développement et la communauté internationale ne possèdent pas l’ensemble des capacités requises pour explorer tout l’éventail, complexe et de plus en plus vaste, des options disponibles. Par exemple, le choix des instruments de FDD, bien souvent, ne peut s’appuyer sur une évaluation détaillée de leurs coûts et avantages, mais repose plutôt sur des facteurs tels que la familiarité avec l’instrument ou la mode.

La complexité associée à la palette de plus en plus large d’instruments, le continuum du développement et ses transitions, de même que les interactions entre acteurs et entre ressources mettent en lumière les principales difficultés auxquelles se heurte le système de financement du développement durable. Ce système se caractérise par une asymétrie de l’information et un manque de transparence, ainsi que par l’absence d’orientations politiques et de mécanismes clairs de mise en œuvre. Les exemples ci-après donnent une idée des défis et des opportunités qui se font jour :

- L’utilisation grandissante des prises de participation et des investissements mezzanine par les organismes donneurs peut générer des rendements plus élevés, mais avec une volatilité plus forte, sur leurs bilans. Cette caractéristique peut nuire à la capacité de ces organismes à fournir des financements stables et prévisibles aux pays en développement. La plupart des institutions de financement du développement qui recourent à des titres de participation ont obtenu des rendements

à deux chiffres avant la crise financière de 2008, mais ont ensuite essuyé de lourdes pertes (Michelitsch et al., 2017<sup>[7]</sup>). Faute des capacités nécessaires à la gestion des risques associés, l'utilisation d'instruments innovants peut avoir un coût considérable.

- Ayant plus facilement accès aux marchés des capitaux d'emprunt, les pays en développement sont confrontés à de nouveaux risques résultant de niveaux d'endettement croissants. Cela se vérifie tout particulièrement lorsqu'ils se détournent des créanciers traditionnels, tels que les organisations multilatérales et les prêteurs publics bilatéraux, pour se tourner vers des sources de prêt privés, réorientation qui menace d'alourdir le coût du service de la dette et de rendre plus difficile l'apurement de la dette (FMI, 2018<sup>[5]</sup>).
- Certes prometteurs, les instruments innovants doivent être portés à une échelle nettement supérieure pour qu'il soit possible de concrétiser leur plein potentiel et de réduire le déficit de financement à l'appui du développement durable. La crainte face à des risques encore inconnus ou la méconnaissance des nouveaux instruments comptent parmi les obstacles qu'il convient de surmonter. Pour que le financement innovant du développement durable puisse atteindre une masse critique, différents groupes d'acteurs se sont réunis et collaborent plus étroitement pour partager leur expérience.
- Le poids relatif des différents apports de financements évolue au fur et à mesure de l'avancée d'un pays dans le continuum du développement. Étant donné que chaque type d'apport a ses propres objectifs et caractéristiques, les changements dans le panachage de financements peuvent donner lieu à des déséquilibres et à des perturbations. Il importe de mieux comprendre et de mieux mettre en œuvre les effets catalyseurs en amont et de concevoir avec soin des stratégies de sortie du financement du développement, de sorte que les pays en développement puissent parvenir à des apports de financement qui s'autoalimentent.
- Les fortes contraintes pesant sur les finances publiques imposent aux responsables publics d'opérer des arbitrages délicats. Le financement mixte et les approches innovantes permettant de catalyser d'autres ressources pour le financement du développement durable peuvent être utilisés en vue de favoriser une transition en douceur pour les pays confrontés à une baisse des apports concessionnels. Toutefois, il convient de ne pas se limiter à la seule focalisation sur la mobilisation : des effets catalyseurs plus vastes doivent être pris en compte, concernant l'élimination de la pauvreté, les besoins sociaux, les réformes de l'action publique, les infrastructures et d'autres leviers.
- De plus amples recherches sur les interactions et un suivi permettraient d'éclairer dans leurs choix les pouvoirs publics des pays en développement et les apporteurs publics capables de fournir un soutien ciblé dans les domaines d'action dont l'effet catalyseur est le plus prononcé. Ainsi, les pays en développement ont fréquemment recours aux incitations fiscales pour attirer l'investissement étranger, sans prêter suffisamment attention à la question de savoir si ces incitations contribueront effectivement à une augmentation proportionnelle des flux d'investissement.

Compte tenu de la place particulière du financement du développement et des politiques de développement, la Partie II du présent rapport explore plus avant comment les pays de l'OCDE et les différents acteurs peuvent exploiter ces effets catalyseurs, en adoptant une approche plus globale de la mesure, de la politique et de la mise en œuvre du financement du développement. Un pan important de cette approche consiste à ancrer la perspective du développement chez tous les acteurs et dans toutes les politiques influant sur le

développement. À l'avenir, ces interactions seront examinées dans l'ensemble du programme de travail de l'OCDE.

## Notes

<sup>1</sup> Sont ici pris en considération les apporteurs du CAD, les apporteurs bilatéraux non membres du CAD qui ont notifié des données au CAD et les apporteurs multilatéraux.

<sup>2</sup> Le calcul de cette proportion prend uniquement en compte l'échantillon d'apporteurs du CAD.

<sup>3</sup> Cette proportion est calculée sur la base des données tirées de OCDE (2018<sup>[1]</sup>), « Système de notification des pays créanciers (SNPC) » (base de données), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=a22cd8e1-9b49-4ab7-b4cf-f8e139661e69&themetreeid=3>.

<sup>4</sup> L'inversion du sens des flux exerce aussi une forte pression à la baisse sur le taux de change. Une dépréciation ou une dévaluation ultérieure renchérit le service de la dette pour tous les emprunts libellés en devises. Puisque quasiment aucun emprunteur d'un pays en développement ne peut émettre d'emprunt dans sa propre monnaie, la capacité d'emprunt de ces pays est limitée. Reinhart, Rogoff et Savastano (2003<sup>[76]</sup>) examinent cette question dans le document : <http://www.nber.org/papers/w9908>.

<sup>5</sup> Les prêts peuvent être concessionnels ou non concessionnels selon les conditions dont ils sont assortis. Par définition, la part des prêts dans les apports concessionnels et non concessionnels renvoie, respectivement, aux prêts concessionnels et aux prêts non concessionnels.

<sup>6</sup> La part des titres négociables dans les pays en développement, calculée en divisant le montant de l'encours des titres de dette internationaux par la somme de l'encours des prêts transfrontaliers et de l'encours des titres de dette internationaux, est passée à 37 % en 2017, contre 29 % en 2011. Les estimations s'appuient sur les statistiques de la Banque des règlements internationaux (BRI) relatives aux titres de dette internationaux et aux prêts transfrontaliers des banques déclarantes à la BRI.

<sup>7</sup> Les transactions financières d'IDE regroupent essentiellement trois types de financements provenant du secteur privé : l'acquisition ou la cession de participations ; le réinvestissement de bénéfices non distribués sous forme de dividendes ; les prêts interentreprises (sommes à verser et à recevoir, crédits, titres d'emprunt). D'après les données de l'Enquête coordonnée sur l'investissement direct menée par le FMI ([www.imf.org/en/data](http://www.imf.org/en/data)), les positions d'investissement direct dans les pays en développement se montaient à 6.072 milliards USD à la fin de 2016, dont 4.994 milliards USD (82 %) de participations. Il est impossible, à partir de ces déclarations de données de stocks, de faire des déductions directes concernant les flux d'investissements sous forme de titres de participation, étant donné que les variations de ces stocks peuvent découler de variations dans les valorisations de marché, dans les taux de change, etc., plutôt que de l'acquisition ou de la cession de titres de participation.

<sup>8</sup> D'après les données issues de l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille menée par le FMI (<http://www.imf.org/en/data>), les titres de participation formaient 55 % des avoirs d'investissements de portefeuille dans les pays en développement, soit 1 800 milliards USD à la fin de 2016. Il est impossible de faire des déductions directes à partir de ces déclarations de données de stocks concernant les flux d'investissements sous forme de titres de participation, étant donné que les variations de ces stocks peuvent découler de variations dans les valorisations de marché, dans les taux de change, etc., plutôt que de l'acquisition ou de la cession de titres de participation.

<sup>9</sup> La part des titres de participation dans les apports d'APD et dans les autres apports du secteur public (AASP) des donneurs bilatéraux se montait, respectivement, à 0.4 % (795 millions USD) et 1.4 % (218 millions USD). Il se peut que ces chiffres sous-évaluent la proportion exacte des titres de participation en raison des spécificités des normes de notification des prises de participation conformément aux règles actuelles régissant la notification de l'APD. L'acquisition de titres de participation est comptabilisée à leur valeur faciale comme un flux positif d'APD, et au moment de leur cession, le produit est comptabilisé comme un flux négatif d'APD, ce qui peut conduire à sous-estimer les flux bruts de titres de participation.

<sup>10</sup> Dans les données notifiées, les instruments de financement mezzanine sont souvent groupés dans les catégories prises de participation ou titres de dette.

<sup>11</sup> Cette estimation se fonde sur le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE (OCDE, 2018<sup>[1]</sup>). Les données du CAD sur l'emploi des instruments mezzanine font l'objet d'une sous-notification.

<sup>12</sup> Il existe également des entités privées qui accordent des garanties sans pour autant être motivées par le profit. Citons par exemple la Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance. Voir <https://ciff.org/grant-portfolio/contraceptive-implant-volume-guarantee/>.

<sup>13</sup> Les composantes non garanties du prêt sont comptabilisées dans les sommes mobilisées grâce à des garanties, l'hypothèse implicite étant que l'investisseur privé n'aurait pas consenti le prêt sans la garantie publique.

<sup>14</sup> Ces investissements de création (*greenfield project*) renvoient à des situations où les investisseurs entament une activité entièrement nouvelle en construisant de nouvelles installations, au lieu d'acquérir des installations existantes.

<sup>15</sup> Une prochaine publication de l'OCDE examinera le rôle des IIS dans la réalisation des ODD, analysant notamment les régions, les politiques publiques et les données sur l'investissement à impact social. Ce rapport sera publié en janvier 2019.

<sup>16</sup> Pour l'APD bilatérale par secteur consentie à la Côte d'Ivoire, moyenne sur 2015-16, voir <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/aid-at-a-glance.htm>.

<sup>17</sup> La pente ascendante du graphique 1.6 s'explique par l'ajustement quadratique et ne reflète pas une tendance réelle.

<sup>18</sup> Ces données s'appuient sur les statistiques de la Banque des règlements internationaux (BRI) portant sur les titres de dette internationaux. Voir <https://www.bis.org/statistics/secstats.htm>.

<sup>19</sup> La liste des pays éligibles à l'APD se compose de tous les pays à revenu faible ou intermédiaire (sur la base du revenu national brut par habitant, tel que publié par la [Banque mondiale](#)) à l'exclusion des membres de Groupe des huit (G8), des membres de l'Union européenne et des pays dont la date d'entrée dans l'UE a été fixée. Cette liste comprend également tous les pays les moins avancés tels que définis par les [Nations Unies](#).

<sup>20</sup> L'éligibilité au soutien de l'Association internationale de développement (IDA) dépend avant tout de la pauvreté relative d'un pays, définie par un RNB par habitant inférieur à un seuil établi et actualisé chaque année, à savoir 1 165 USD pour l'exercice 2018/19. L'IDA soutient également certains pays, dont plusieurs petits États insulaires, qui se trouvent au-dessus du seuil susmentionné mais ne présentent pas la solvabilité nécessaire pour emprunter auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

<sup>21</sup> Le LIBOR (London Interbank Offered Rate) est le taux d'intérêt interbancaire moyen auquel un certain nombre de banques sur le marché monétaire londonien sont disposées à se prêter les unes aux autres. Les acteurs sur le marché des capitaux suivent de près le taux de référence que représente le LIBOR.

## Références

- ActionAid (2015), *Mind the Adaptation Gap: Why Rich Countries Must Deliver Their Fair Shares of Adaptation Finance in the New Global Climate Deal*, ActionAid, [https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/actionaid\\_climate\\_change\\_policy\\_report\\_mind\\_the\\_adaptation\\_gap.pdf](https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/actionaid_climate_change_policy_report_mind_the_adaptation_gap.pdf). [27]
- Aggarwal, D. and M. Martinez-Peria (2006), “Do workers’ remittances promote financial development?”, *Document de travail de recherche sur les politiques*, No. 3957, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/8418>. [66]
- Aghion, P., P. Bacchetta and A. Banerjee (2004), “Financial development and the instability of open economies”, *Journal of Monetary Economics*, Vol. 51/6, <https://doi.org/10.1016/j.jmoneco.2003.12.001>. [3]
- Agosin, M. and R. Machado (2005), “Foreign investment in developing countries: Does it crowd in domestic investment?”, *Oxford Development Studies*, Vol. 33/2, <https://doi.org/10.1080/13600810500137749>. [50]
- Amendolagine, V. et al. (2017), “FDI, global value chains, and local sourcing in developing countries”, *IMF Working Papers*, No. 17/284, Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/12/21/FDI-Global-Value-Chains-and-Local-Sourcing-in-Developing-Countries-45513>. [57]
- Amighini, A., M. McMillan and M. Sanfilippo (2017), “FDI and capital formation in developing economies: New evidence from industry-level data”, *NBER Working Paper Series*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass, <http://10.3386/w23049>. [51]
- Bank of International Settlements (2018), “Debt Securities Statistics”, <https://www.bis.org/statistics/secstats.htm>. [34]
- Banque asiatique de développement (2017), *Asian Economic Integration Report 2017 - The Era of Financial Interconnectedness: How Can Asia Strengthen Financial Resilience?*, Banque asiatique de développement, <http://dx.doi.org/10.22617/TCS179038-2>. [56]
- Banque mondiale (2018), “IDA Graduates”, *IDA website*, <http://ida.worldbank.org/about/ida-graduates>. [42]
- Banque mondiale (2018), “Migration and Remittances Data”, <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>. [30]
- Banque mondiale (2018), *Poverty and Equity (base de données)*, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=poverty-and-equity-database>. [40]

- Banque mondiale (2013), *China 2030: Building a Modern, Harmonious, and Creative High-Income Society*, Banque mondiale, Washington, D.C., [41]  
<http://documents.worldbank.org/curated/en/781101468239669951/China-2030-building-a-modern-harmonious-and-creative-society>.
- Banque mondiale (2010), *Innovative Finance For Development Solutions: Initiatives of the World Bank Group*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., [16]  
<http://siteresources.worldbank.org/CFPEXT/Resources/IF-for-Development-Solutions.pdf>.
- Becker, J., C. Fuest and N. Riedel (2012), “Corporate tax effects on the quality and quantity of FDI”, *European Economic Review*, Vol. 56/8, [58]  
<https://doi.org/10.1016/j.eurocorev.2012.07.001>.
- Benn, J., C. Sangaré and T. Hos (2017), “Amounts Mobilised from the Private Sector by Official Development Finance Interventions : Guarantees, syndicated loans, shares in collective investment vehicles, direct investment in companies, credit lines”, *OECD Development Co-operation Working Papers*, No. 36, Éditions OCDE, Paris, [10]  
<http://dx.doi.org/10.1787/8135abde-en>.
- Bjuggren, P., J. Dzansi and G. Shukur (2010), “Remittances and Investment”, *CESIS Electronic Working Paper Series*, No. 216, Centre of Excellence for Science and Innovation Studies, Jönköping, Sweden, [75]  
<https://static.sys.kth.se/itm/wp/cesis/cesiswp216.pdf>.
- CAD de l’OCDE (2018), “Financement de la transition : État des lieux des discussions et des travaux en cours”, *document de travail*, Éditions OCDE, Paris, [48]  
[https://one.oecd.org/document/DCD/DAC\(2018\)4/fr/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2018)4/fr/pdf).
- Casado-Asensio, J. and N. Piefer (2018), “Breaking Down the Myths of Triangular Co-operation in Middle East and North Africa”, *OECD Development Co-operation Working Papers*, No. 41, Éditions OCDE, Paris, [23]  
<http://dx.doi.org/10.1787/41102acd-en>.
- Cassimon, D., K. Verbeke and D. Essers (2016), “The IMF-WB Debt Sustainability Framework: Procedures, applications and criticisms”, *Policy Brief*, No. 3, Belgian Policy Research Group on Financing for Development, [2]  
<http://www.befind.be/Documents/PBs/PB3>.
- CESAP (2017), *Tax Incentives and Tax Base Protection in Developing Countries*, Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique, Bangkok, [33]  
<https://www.unescap.org/sites/default/files/Tax%20Incentives%20and%20Tax%20Base%20Protection%20in%20Developing%20Countries.pdf>.
- Convergence (2018), *The State of Blended Finance 2018*, Convergence, [17]  
[https://downloads.ctfassets.net/4cggqlwde6qy0/oCQhLWletEoIIgiKuoUWK/cd6236539a56b42d48950bcaa54731c1/State\\_of\\_Blended\\_Finance\\_2018\\_FINAL.pdf](https://downloads.ctfassets.net/4cggqlwde6qy0/oCQhLWletEoIIgiKuoUWK/cd6236539a56b42d48950bcaa54731c1/State_of_Blended_Finance_2018_FINAL.pdf).
- Criqui, L. and J. Vaillé (2017), “Les garanties pour le financement des villes en développement : un outil prometteur pour les bailleurs ?”, *Issue Paper*, No. 4/17, IDDRI, Paris, [25]  
[https://www.iddri.org/sites/default/files/import/publications/ib0417\\_granties\\_jv-lc.pdf](https://www.iddri.org/sites/default/files/import/publications/ib0417_granties_jv-lc.pdf).

- Cusmano, L. and J. Thompson (2013), “Alternative Financing Instruments for SMEs and Entrepreneurs : The Case of Mezzanine Finance”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 2, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/3709429e-en>. [8]
- Dealogic (2018), , <https://www.dealogic.com/content/>. [35]
- Dzansi, J. (2013), “Impact of remittances on domestic investment: The role of institutional and financial development”, *Global Review of Accounting and Finance*, Vol. 4/2, pp. 65-84. [65]
- EDFI (2018), “EDFI - Facts and figures (site Internet)”, <https://www.edfi.eu/members/facts-figures/>. [18]
- Eichengreen, B., D. Park and K. Shin (2017), “The landscape of economic growth: Do middle-income countries differ?”, *ADB Economics Working Paper Series*, No. 517, Banque asiatique de développement, <http://dx.doi.org/10.22617/WPS178959-2>. [47]
- FMI (2018), “Macroeconomic developments and prospects in low-income developing countries”, *IMF Policy Paper*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2018/03/22/pp021518macroeconomic-developments-and-prospects-in-lidcs>. [5]
- FMI (2017), “Balance of Payments Statistics”, <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>. [31]
- FMI (2015), “Public debt vulnerabilities in low-income countries: The evolving landscape”, *IMF Policy Papers*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2015/110215.pdf>. [12]
- FMI (2013), *Trade Interconnectedness: The World with Global Value Chains*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/082613.pdf>. [55]
- FMI-OCDE-ONU-Groupe de la Banque mondiale (2016), *Renforcer l'efficacité du soutien extérieur au renforcement des capacités fiscales dans les pays en développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/renforcer-l-efficacite-du-soutien-exterieur-au-renforcement-des-capacites-fiscales-dans-les-pays-en-developpement.pdf>. [74]
- Gelos, R., R. Sahay and G. Sandleris (2011), “Sovereign borrowing by developing countries: What determines market access?”, *Journal of International Economics*, Vol. 83/2, <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2010.11.007>. [44]
- Gheeraert, L., R. Mata and D. Traca (2010), “Remittances and domestic investment in developing countries: An analysis of the role of financial sector development”, *CEB Working Paper*, No. 10/013, Université Libre de Bruxelles, [https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/54006/1/RePEc\\_sol\\_wpaper\\_10-013.pdf](https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/54006/1/RePEc_sol_wpaper_10-013.pdf). [68]
- GIIN (2013), “Catalytic first-loss capital”, *Issue Brief*, Global Impact Investing Network, <https://thegiin.org/assets/documents/pub/CatalyticFirstLossCapital.pdf>. [20]

- Gupta, S., C. Pattillo and S. Wagh (2007), “Impact of remittances on poverty and financial development in Sub-Saharan Africa”, *IMF Working Papers*, No. WP/07/38, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2007/wp0738.pdf>. [67]
- Harrison, A., I. Love and M. McMillan (2004), “Global capital flows and financing constraints”, *Journal of Development Economics*, Vol. 75/1, <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2003.10.002>. [49]
- Hege, E. and L. Brimont (2018), “Intégration des ODD dans les processus budgétaires nationaux”, *IDDDRI Study*, No. 5, IDDRI, Paris, <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201807-ST0518-ODD-budget-FR.pdf>. [15]
- Humphrey, C. and A. Prizzon (2014), *Guarantees for Development: A Review of Multilateral Development Bank Operations*, Overseas Development Institute, Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9398.pdf>. [26]
- Instiglio (s.d.), *Impact Bonds Worldwide (base de données)*, Instiglio, <http://www.instiglio.org/en/sibs-worldwide/> (accessed on 9 July 2018). [24]
- Javaid, W. (2017), “Impact of remittances on consumption and investment (Case Study of Tehsil Sargodha, Punjab, Pakistan)”, *Journal of Finance and Economics*, Vol. 5/4, pp. 156-163, <http://dx.doi.org/10.12691/jfe-5-4-1>. [63]
- Kapfer, S., R. Nielsen and D. Nielson (2007), “If you build it, will they come? Foreign aid’s effects on foreign direct investment”, Midwest Political Science Association, [https://www.wm.edu/offices/itpir/documents/aiddata/if\\_you\\_build\\_it\\_2007.pdf](https://www.wm.edu/offices/itpir/documents/aiddata/if_you_build_it_2007.pdf). [72]
- Karakaplan, U., B. Neyapti and S. Sayek (2005), “Aid and foreign direct investment: International evidence”, *document de travail*, No. 2005/12, Turkish Economic Association, <https://ideas.repec.org/s/tek/wpaper.html>. [73]
- Ketkar, S. and D. Ratha (2010), “Diaspora Bonds: Tapping the diaspora during difficult times”, *Journal of International Commerce, Economics and Policy*, Vol. 1/2, <https://doi.org/10.1142/S1793993310000147>. [69]
- Kharas, H., A. Prizzon and A. Rogerson (2014), *Financing the Post-2015 Sustainable Development Goals: A Rough Roadmap*, Overseas Development Institute, Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9374.pdf>. [29]
- Kugler, M., O. Levintal and H. Rapoport (2013), “Migration and cross-border financial flows”, *Document de travail de recherche sur les politiques*, No. 8034, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://documents.worldbank.org/curated/en/586241493123886865/Migration-and-cross-border-financial-flows>. [62]
- Lautier, M. and F. Moreaub (2012), “Domestic investment and FDI in developing countries: The missing link”, *Journal of Economic Development*, Vol. 37/3. [52]

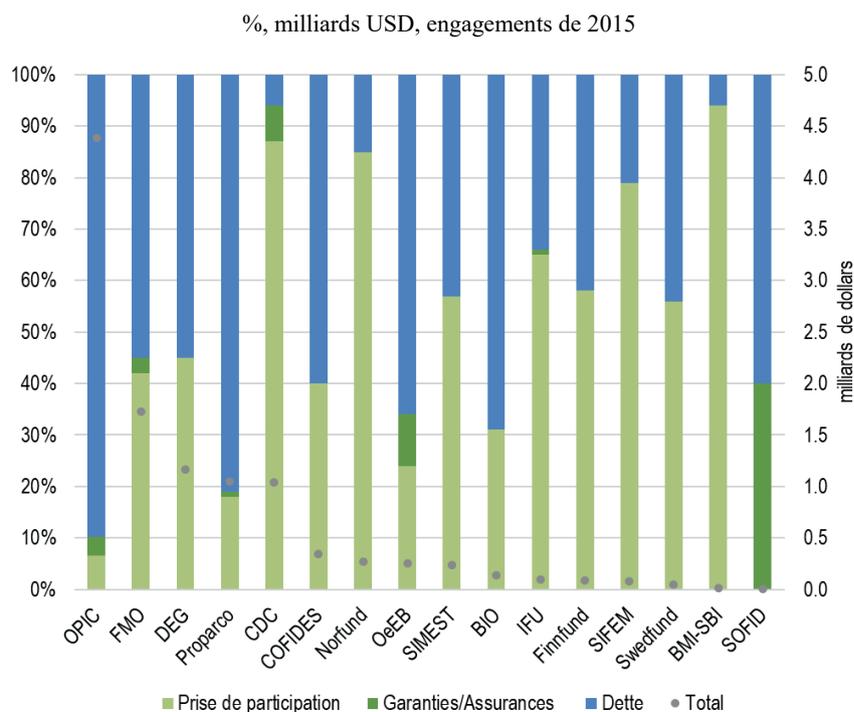
- Lemay-Boucher, P. and K. McNabb (2014), “Tax structures, economic growth and development”, *ICTD Working Paper*, No. 22, International Centre for Tax and Development, <http://www.ictd.ac/publication/tax-structures-economic-growth-and-development/>. [32]
- Martin, M. and J. Walker (2015), *Government Spending Watch Report - Financing the Sustainable Development Goals: Lessons from Government Spending on MDGs*, Development Finance International, Washington, D.C./Oxfam, Londres, [http://www.governmentspendingwatch.org/images/pdfs/GSW\\_2015\\_Report/Financing-Sustainable-Development-Goals-Report-2015.pdf](http://www.governmentspendingwatch.org/images/pdfs/GSW_2015_Report/Financing-Sustainable-Development-Goals-Report-2015.pdf). [14]
- Michelitsch, R. et al. (2017), *Comparative Study of Equity Investing in Development Finance Institutions*, Office of Evaluation and Oversight, Banque interaméricaine de développement, <http://dx.doi.org/10.18235/0000649>. [7]
- Mohapatra, S. and D. Ratha (2010), “Impact of the global financial crisis on migration and remittances”, *Economic Premise*, No. 2, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/10210>. [70]
- Ndikumana, L. and S. Verick (2008), “The linkages between FDI and domestic investment: Unravelling the developmental impact of foreign investment in sub-Saharan Africa”, *Development Policy Review*, Vol. 26/6, <https://doi.org/10.1111/j.1467-7679.2008.00430.x>. [53]
- OCDE (2018), *Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/global-outlook-on-financing-for-development.htm>. [28]
- OCDE (2018), *Making Blended Finance Work for the Sustainable Development Goals*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264288768-en>. [9]
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, OCDE, Paris, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>. [1]
- OCDE (2017), *Dispelling the myths of triangular co-operation: Evidence from the 2015 OECD survey on triangular co-operation*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a8b14341-en>. [22]
- OCDE (2017), “La résilience dans un contexte d’endettement élevé”, in *Perspectives économiques de l’OCDE, Volume 2017 Numéro 2*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2017-2-3-fr](https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2017-2-3-fr). [4]
- OCDE (2016), *Perspectives du développement mondial 2017 : Les migrations dans un monde en mutation (Version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/persp\\_glob\\_dev-2017-fr](http://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2017-fr). [37]
- OCDE (2015), *Social Impact Investment : Building the Evidence Base*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233430-en>. [19]
- OCDE (2014), “Créer un environnement favorable à l’investissement et au développement durable”, in *Coopération pour le développement 2014 : Mobiliser les ressources au service du développement durable*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2014-16-fr>. [60]

- ONUUDI (2011), *Rapport sur les Investisseurs en Afrique 2011 : Vers des Stratégies de Promotion des Investissements fondées sur des Données Probantes*, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, <https://doi.org/10.18356/08c2c4bf-fr>. [59]
- Presbitero, A. et al. (2016), “Sovereign bonds in developing countries: Drivers of issuance and spreads”, *Review of Development Finance*, Vol. 6/1, <https://doi.org/10.1016/j.rdf.2016.05.002>. [43]
- Prizzon, A. and A. Rogerson (2017), *Moving Away from Aid: The Case of Indonesia*, Overseas Development Institute, Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/11345.pdf>. [38]
- Rajan, R. and L. Zingales (1998), “Financial Dependence and Growth”, *The American Economic Review*, Vol. 88/3, pp. 559-586, <http://www.jstor.org/stable/116849>. [54]
- Ranjan, V. and G. Agrawal (2011), “FDI inflow determinants in BRIC countries: A panel data analysis”, *International Business Research*, Vol. 4/4, <http://dx.doi.org/10.5539/ibr.v4n4p255>. [46]
- Reinhart, C., K. Rogoff and M. Savastano (2003), “Debt intolerance”, *NBER Working Paper Series*, No. 9908, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts, <http://10.3386/w9908>. [76]
- Rogerson, A. and M. d’Orey (2016), “Enhancing multilateral loans for education: Intervention rationales, mechanisms, options and decision criteria”, *document de travail*, Overseas Development Institute, Londres, [http://report.educationcommission.org/wp-content/uploads/dlm\\_uploads/2016/11/Enhancing-Multilateral-Loans-for-Education.pdf](http://report.educationcommission.org/wp-content/uploads/dlm_uploads/2016/11/Enhancing-Multilateral-Loans-for-Education.pdf). [39]
- Roxburgh, C. et al. (2011), *The Emerging Equity Gap: Growth and Stability in the New Investor Landscape*, McKinsey Global Institute, <https://www.mckinsey.com/industries/private-equity-and-principal-investors/our-insights/emerging-equity-gap>. [6]
- Sabra, M. (2016), “Remittances impact on economic growth, domestic savings and domestic capital at the presence of ODA and FDI in selected MENA countries”, *International Journal of Regional Development*, Vol. 3/2. [64]
- SEGIB (2017), *South-South Cooperation in Ibero-America 2017*, Secrétariat général ibéro-américain, Madrid, [https://www.segib.org/wp-content/uploads/informe\\_INGLES\\_2017-web.pdf](https://www.segib.org/wp-content/uploads/informe_INGLES_2017-web.pdf). [21]
- Selaya, P. and E. Sunesen (2012), “Does foreign aid increase foreign direct investment?”, *World Development*, Vol. 40/11, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2012.06.001>. [71]
- Shafqat, M. et al. (2017), *Linkage between remittances and FDI: Evidence from low-income countries*, IEIS, <https://doi.org/10.1109/IEIS.2017.8078630>. [61]
- Tampakoudis, I. et al. (2017), “Determinants of foreign direct investment in middle-income countries: New middle-income trap evidence”, *Mediterranean Journal of Social Sciences*, Vol. 8/1, <https://doi.org/10.5901/mjss.2017.v8n1p58>. [45]

- USAID (2017), “Fact Sheet: Development credit authority loan guarantees in Bosnia and Herzegovina”, *USAID (website)*, <https://www.usaid.gov/news-information/fact-sheets/fact-sheet-development-credit-authority-loan-portfolio-guarantee-bosnia>. [11]
- Vu, K. (2018), *Vietnam plans to hike fuel taxes in fight against pollution, debt*, Reuters, <https://uk.reuters.com/article/vietnam-business-tax/vietnam-plans-to-hike-fuel-taxes-in-fight-against-pollution-debt-idUKL4N1RH21A>. [13]
- Zelinsky, W. (1971), “The hypothesis of the mobility transition”, *Geographical Review*, Vol. 61/2, <http://dx.doi.org/10.2307/213996>. [36]

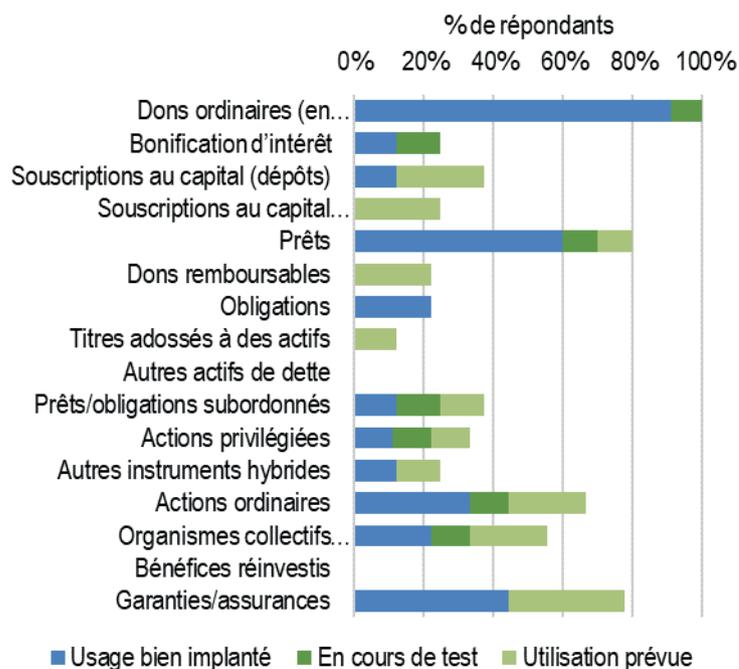
## Annexe 3.A. Les instruments utilisés par les acteurs du financement pour le développement durable

**Graphique d'annexe 3.A.1. Instruments utilisés par les institutions bilatérales de financement du développement**



Source : OCDE (2018<sup>[1]</sup>), « Système de notification des pays créanciers » (base de données), <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1>.

**Graphique d'annexe 3.A.2. Utilisation actuelle et prévue d'instruments de financement du développement durable par les membres du CAD**



Source : OCDE (2018), « Global Outlook survey on Financing for Sustainable Development », <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/global-outlook-on-financing-for-development.htm>



## Chapitre 4. Améliorer la mesure du financement du développement durable

*Une révolution est en marche pour améliorer la mesure du financement du développement durable. Les volumes estimés des ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs du programme d'action mondial en faveur du développement durable sont sans précédent – de l'ordre de milliers de milliards de dollars. Si l'on veut que les diverses ressources des différents acteurs parviennent effectivement là où elles sont le plus nécessaires et où l'impact peut être optimal, il faut améliorer les cadres et outils de mesure. Ceux-ci doivent rendre compte de l'empreinte qu'ont l'ensemble des acteurs concernés par la réalisation des Objectifs de développement durable sur le développement et devront cartographier les actions menées afin de déterminer où se situent les déficits de financement, les déséquilibres et les possibilités d'interactions dynamiques entre les ressources et les objectifs. Ils doivent mettre davantage à profit les possibilités de fournir des données fiables axées sur l'impact, en harmonisant les approches retenues par les différents acteurs. Le succès de cette révolution reposera sur l'adoption d'approches holistiques permettant de concevoir une nouvelle boussole pour guider le financement à l'appui du développement durable, qui intègre les synergies et les arbitrages entre les diverses ressources intérieures et extérieures, y compris le financement traditionnel du développement.*

## En bref

Le système de financement du développement durable (FDD), en rapide mutation, soulève des difficultés inédites pour mesurer le volume, les qualités en termes de développement et l'impact sur le développement d'une myriade de contributions. Si à l'ère des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les apports de financement nécessaires à la réduction de la pauvreté étaient principalement mesurés à l'aune de l'aide publique au développement (APD), le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) appellent à mobiliser des volumes sans précédent de ressources financières auprès de nouveaux acteurs afin de favoriser le développement durable et d'éliminer la pauvreté (Chapitre 1).

Un montant estimé à 2 500 milliards USD est nécessaire pour concrétiser les Objectifs de développement durable (ODD). Ce montant est 17 fois supérieur aux volumes actuels d'APD (laquelle, en 2017, a atteint 146.6 milliards USD), et plus de 10 fois supérieur au déficit estimé de financement des OMD. En conséquence, le cadre de financement du développement durable posé par le PAAA et par les forums qui l'ont précédé vise à aligner l'ensemble des apports et des politiques de financement – du secteur public ou privé, de portée nationale ou internationale – sur les priorités économiques, sociales et environnementales.

Toutefois, il manque encore des données essentielles permettant de déterminer le réel chemin à parcourir pour atteindre les objectifs de financement. Le PAAA souligne l'importance de combler ce déficit de données. Il demande « aux institutions compétentes de renforcer et de normaliser les données relatives à la mobilisation et à l'utilisation des ressources nationales et internationales, ainsi que les données sur les autres moyens de mise en œuvre » (Organisation des Nations Unies, 2015<sup>[1]</sup>). Les apports des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et l'APD sont toujours mesurés de manière étroite et ce prisme d'analyse doit être élargi. Alors que l'échéance fixée pour la réalisation des ODD approche à grands pas, des changements fondamentaux doivent être opérés pour comprendre comment les rôles se répartissent entre les nouveaux fournisseurs, les fondations, les entreprises multinationales et les diasporas, notamment.

En tant que « gardien » de l'APD, le CAD de l'OCDE se trouve face à un double défi. Il doit continuer à fournir des données robustes sur l'APD pour permettre une comparaison fiable des engagements actuels des donateurs, tout en s'adaptant à l'évolution rapide des priorités du financement du développement durable et aux nouveaux objectifs de développement durable. Il est essentiel de déterminer l'empreinte que les ressources du secteur privé ont sur le développement pour pouvoir évaluer le chemin qu'il reste à parcourir, et tout aussi essentiel de mesurer ces ressources ainsi que leur impact sur les résultats au regard du développement.

Il convient d'améliorer les instruments de mesure aussi pour aider les parties prenantes à mobiliser le financement nécessaire, en adéquation avec les objectifs du Programme 2030. Afin d'apporter le financement requis pour la réalisation des ODD, les membres de l'OCDE auront besoin de preuves tangibles des résultats positifs et de l'impact de l'action collective, multilatérale, en faveur du développement durable. Depuis 2016, 86 % des pays de l'OCDE (soit 31 pays sur 36) se sont soumis au processus des examens nationaux volontaires des Nations Unies sur la mise en œuvre des ODD. Toutefois, à l'échelle mondiale, les ODD semblent largement inconnus du grand public. Selon une enquête réalisée en 2016, seulement trois personnes sur 10 déclaraient avoir entendu parler des ODD, d'où la

nécessité de démontrer avec plus de force combien les ODD sont importants dans la vie quotidienne et pour l'avenir des populations (GlobeScan, 2016<sup>[2]</sup>).

Nous avons besoin d'une nouvelle boussole en matière de FDD, qui nous aide à mieux appréhender les contributions respectives des différents acteurs et sources de financement et l'interaction complexe qui les lie. La cohérence des politiques de financement, qu'elles soient nationales ou internationales, doit être pleinement intégrée aux cadres de mesure. À l'avenir, il faudra renforcer les mécanismes existants, ou en créer de nouveaux, afin de promouvoir un processus d'établissement de rapports plus complet au niveau de l'ensemble des acteurs et des sources à l'appui du développement durable. Le Graphique 4.1 offre une vue d'ensemble des défis qui restent à relever pour améliorer la mesure des ressources et des résultats à l'appui du développement durable.

**Graphique 4.1. Il est indispensable de mesurer de nouveaux éléments pour suivre la contribution de différents apports financiers à la concrétisation des cibles relatives aux ODD**



Source : illustration de l'auteur.

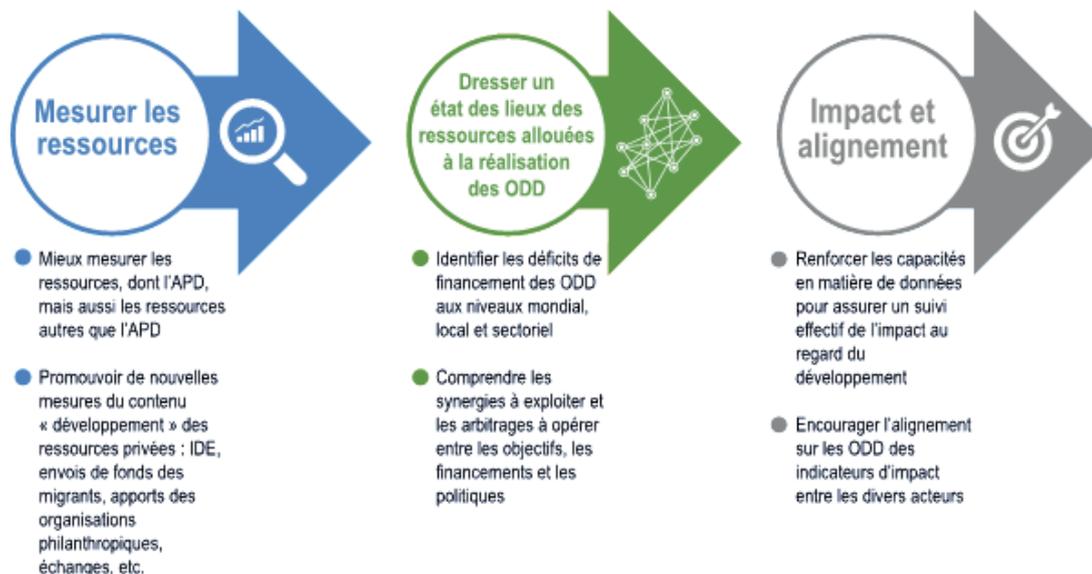
Pour donner corps aux ambitions énoncées, les efforts visant à mesurer et à suivre les contributions à l'appui du développement durable doivent suivre trois axes :

1. **Il faut mesurer l'ensemble des ressources qui ont une incidence sur le développement durable.** Le cadre de mesure du Soutien public total au développement durable (SPTDD ou TOSSD) offre la possibilité de mesurer de manière plus complète l'ensemble des ressources publiques et des ressources bénéficiant d'un soutien du secteur public, hors APD, y compris celles apportées

par des fournisseurs bilatéraux non membres du CAD tels que les BRICS<sup>1</sup>. Si le TOSSD constitue un pas dans la bonne direction, d'autres initiatives et mesures seront nécessaires pour dresser un tableau complet des ressources mobilisées à l'appui des ODD. Afin de déterminer comment les apports extérieurs contribuent à la réalisation des ODD, des efforts sont déployés en vue d'améliorer la mesure du contenu « développement » (l'« empreinte ») des ressources, en particulier les fonds privés tels que les apports philanthropiques, les envois de fonds des travailleurs émigrés, l'investissement direct étranger (IDE) et les échanges en valeur ajoutée.

2. **Il est nécessaire de dresser un état des lieux des ressources allouées aux ODD afin de mettre au jour les déficits.** Le cadre de mesure des ODD lui-même pâtit d'un manque de données fiables, hors APD. Près de la moitié des cibles convenues en matière de financement des ODD se fondent sur des indicateurs qui reposent exclusivement sur l'APD. Seulement 9 des 32 indicateurs relatifs au financement des ODD s'appuient sur des données hors APD, c'est-à-dire sur les autres apports du secteur public (AASP), l'IDE et les envois de fonds des travailleurs émigrés. Des données et des outils améliorés sont nécessaires pour permettre aux pays d'évaluer les contributions des différents acteurs et de renforcer leur capacité à mesurer et financer leurs stratégies nationales de développement. Il faudrait s'appuyer sur les fonds du secteur privé pour combler plus de 50 % des déficits de financement dans les pays en développement dans les secteurs des infrastructures de transport, de l'énergie, des télécommunications et de l'agriculture. Or, en moyenne, le secteur privé contribue à hauteur de 25 % seulement à l'ensemble des cibles des ODD. Ces secteurs risquent donc d'être laissés de côté et de devenir les « orphelins des ODD ». La mesure des effets dynamiques des ressources a aussi ses limites, par exemple lorsqu'il s'agit de mesurer l'environnement favorable au développement durable.
3. **Tous les acteurs doivent mesurer leur impact et aligner leurs mesures.** Le champ des priorités du programme d'action pour l'efficacité du développement s'est élargi et engage désormais les acteurs publics comme privés. Néanmoins, l'élaboration de mesures fiables reliant les apports financiers aux résultats obtenus en termes de développement durable, tels qu'énoncés dans les ODD, est encore un travail en chantier. Ainsi, l'indicateur 12.6.1 invite les gouvernements à encourager les entreprises à améliorer leurs rapports sur la viabilité et à adopter des pratiques durables. L'absence de cadre commun à l'aune duquel les acteurs du secteur privé peuvent établir leurs rapports accroît le risque de ce qui est désormais qualifié de « *SDG-washing* » (la communication « filtrée » sur les ODD)<sup>2</sup>. Il convient par conséquent d'harmoniser les approches de la mesure des résultats et de mettre à profit la demande croissante exprimée en faveur d'un renforcement de la redevabilité des acteurs concernés. Le Graphique 4.2 illustre le processus à suivre pour mesurer les ressources, dresser un état des lieux des ressources allouées aux ODD et aligner les instruments de mesure.

**Graphique 4.2. Faire face aux défis de la mesure du financement du développement durable : une approche en trois volets**



Source : illustration de l'auteur

### Mesurer le financement du développement durable : toutes les ressources liées au développement durable doivent être mesurées

L'apparition de nouveaux acteurs et instruments dans le système de financement du développement durable complique les activités de suivi et de veille. La section III du PAAA, qui porte sur le contrôle et le suivi des données, prend acte de la nécessité de renforcer l'harmonisation, la transparence, les capacités et l'accès à des données qualitatives et quantitatives pour favoriser la redevabilité dans tous les domaines d'action du PAAA. Par ailleurs, une étude réalisée à la demande de l'OCDE montre que les sources de données relatives à ces fournisseurs importants mais non traditionnels sont très parcellaires – qu'il s'agisse des régions, des secteurs, des instruments, des apports ou des enjeux thématiques et stratégiques – et comptent plus de 200 bases de données différentes (Prada, 2014<sup>[3]</sup>).

#### *La mesure des ressources publiques internationales s'améliore, mais demeure difficile d'un point de vue politique*

Pendant près de 50 ans, la communauté des donateurs a assumé et renforcé sa responsabilité collective au regard des engagements internationaux pris à l'appui du développement durable, grâce à un système commun de comptabilisation de l'aide. La mesure de l'APD et de ses objectifs internationalement reconnus a permis de maintenir et améliorer l'apport de financements et de coopération pour le développement, façonnant ainsi les stratégies nationales et éclairant les décisions d'action.

La définition de l'APD est elle-même un compromis entre opportunisme politique et réalité statistique, pour reprendre les termes de Hynes et Scott (2013<sup>[4]</sup>). Le CAD de l'OCDE s'efforce de veiller à ce que le système de notification des apports d'APD favorise la

stabilité et la qualité des mesures et permette de comparer les engagements des membres sur le long terme.

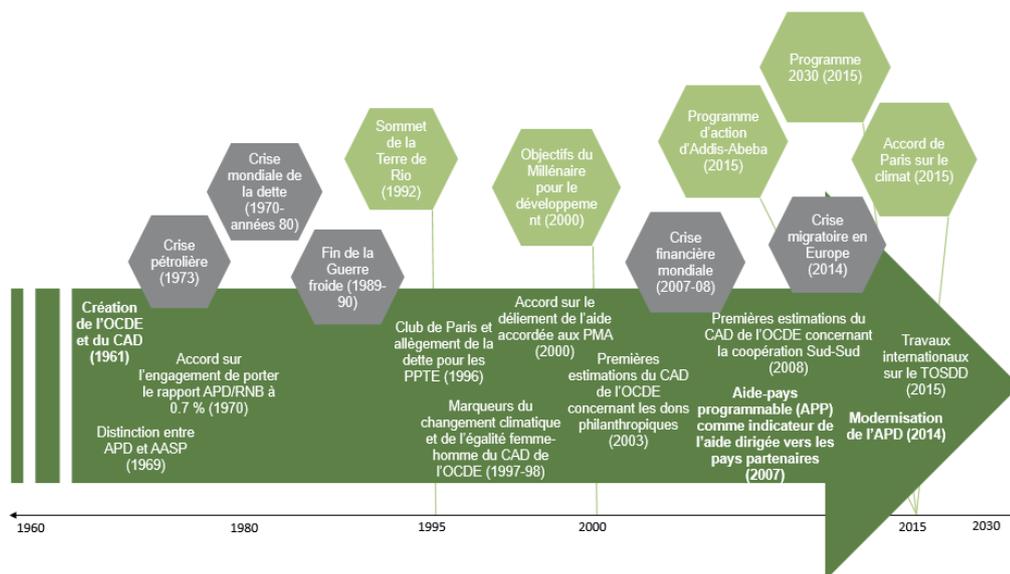
Pour autant, les pays en développement et les Nations Unies ont fait part de leurs préoccupations quant à la manière de mesurer les fonds reçus. Plusieurs initiatives ont été prises pour répondre aux attentes divergentes et trouver de nouveaux compromis. L'une d'entre elles a abouti à l'adoption par le CAD de la notion d'« aide-pays programmable »<sup>3</sup>. Certains domaines de mesure demeurent néanmoins problématiques.

*La mesure de l'APD doit sans cesse être modernisée pour préserver son intégrité et faire en sorte qu'elle serve toujours la finalité visée*

La modernisation de la mesure de l'APD, engagée en 2014, a pour objet de préciser et d'améliorer certains aspects qui influent sur cette mesure. Les efforts visent d'une part à préserver l'intégrité de l'APD en offrant des incitations en matière de notification qui favorisent l'octroi de ressources à un niveau de concessionnalité élevé aux pays en développement où les besoins sont les plus grands et, d'autre part, à instaurer une plus grande transparence en ce qui concerne les activités autres que l'APD. Par ailleurs, les membres de l'OCDE s'adaptent à l'évolution du système de financement du développement durable en mettant en place des cadres de mesure qui permettent de prendre en compte des contributions à l'appui du développement telles que le financement mixte.

L'éventail des activités relevant du financement du développement est également actualisé pour tenir compte des évolutions mondiales ayant eu une incidence sur les besoins et les capacités dans ce domaine. Le Graphique 4.3 présente une frise chronologique des événements décisifs pour la coopération pour le développement. Parmi ceux-ci figure l'accroissement des mouvements de population dans le monde du fait des déplacements forcés et des migrations, accroissement qui a des répercussions sur le type d'apports comptabilisés au titre de l'APD. Comme le relève le Chapitre 1, les dépenses consacrées aux réfugiés, traditionnellement considérées comme du secours d'urgence et donc comptabilisées au titre de l'aide humanitaire, sont de plus en plus reconnues comme une composante d'une programmation à long terme à l'appui du développement.

**Graphique 4.3. Mesurer le financement du développement dans un monde en constante évolution**



*Note* : les informations figurant sur la flèche vert foncé représentent les grandes étapes de l'évolution de la mesure du financement classique du développement. Les icônes de couleur grise représentent les grands événements internationaux qui ont eu une incidence sur la mesure du financement du développement. Les icônes en vert clair représentent les principaux accords internationaux relatifs au financement du développement durable.

*Source* : illustration de l'auteur

### *La mesure du financement public international hors aide publique au développement demeure limitée*

Le PAAA et le Programme 2030 invitent l'ensemble des gouvernements à contribuer à la mise en œuvre des ODD. Si les fournisseurs non membres du CAD contribuent de plus en plus au financement du développement et aux activités de coopération, les données accessibles au public concernant ces apports demeurent limitées (Chapitre 2). Ces fournisseurs forment un groupe hétérogène composé de plusieurs pays arabes, des BRICS, de membres de l'Union européenne d'Europe centrale et de plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine. Le volume estimé des apports de ces pays à l'appui du développement s'accroît chaque année ; en 2014, il représentait près de 300 milliards USD (Benn and Luijckx, 2017<sup>[5]</sup>).

Cependant, on manque de statistiques transparentes sur beaucoup de ces donneurs. Si 20 pays non membres du CAD notifient leurs programmes de coopération pour le développement à l'OCDE, seuls huit d'entre eux communiquent des informations détaillées sur les différents projets qu'ils exécutent. L'OCDE fournit des estimations concernant les programmes de coopération pour le développement menés par 10 autres pays qui ne lui soumettent pas de rapports (Benn and Luijckx, 2017<sup>[5]</sup>).

Des problèmes de transparence limitent les données relatives aux apports publics autres que l'APD, tels que les autres apports du secteur public (AASP), ainsi que la notification de ces apports. Le nombre de donneurs membres et non membres du CAD de l'OCDE qui communiquent des données sur les AASP s'est accru, mais la notification demeure inégale d'un membre du CAD à l'autre. De ce fait, il peut être difficile de déterminer si les écarts

entre les données communiquées se rapportant au financement non concessionnel sont dus à la disponibilité des données ou au fait que certains donateurs privilégient tel ou tel mécanisme de financement.

Les travaux récents consacrés au TOSSD visent à relever le défi et à sortir du cadre de l'APD et des fournisseurs traditionnels (Encadré 4.1). Avec le renforcement de la mondialisation, par exemple, l'aide fournie en vue de promouvoir les biens publics mondiaux est d'autant plus cruciale. Les recherches menées pour lutter contre les pandémies mondiales, les nouvelles technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et le soutien au multilatéralisme afin de mener des débats sur les politiques mondiales/régionales et des négociations internationales ne sont que quelques exemples parmi d'autres de ces biens publics mondiaux qui s'inscrivent au cœur du système de financement à l'appui du développement durable (Kenny, Snyder and Patel, 2018<sup>[6]</sup>). Si, dans leur notification, certains donateurs font état d'apports d'APD destinés à favoriser le développement des biens publics mondiaux, il n'existe actuellement aucune mesure exhaustive de ces apports en dehors de l'OCDE (OCDE, 2018<sup>[7]</sup>). Sur l'ensemble des pays ayant répondu à l'enquête menée dans le cadre des *Perspectives mondiales du financement du développement durable 2018*, seuls trois pays membres du CAD (l'Irlande, la France et le Japon) ont mis au point des instruments de mesure permettant de suivre les apports de financement destinés à promouvoir des biens publics mondiaux et à relever des défis planétaires.

**Encadré 4.1. Comment le TOSSD contribue-t-il à la mesure du financement à l'appui du développement durable ?**

La mise en œuvre des ambitieux ODD exigera de maximiser le potentiel de toutes les formes de financement à l'appui du développement durable. Le Soutien public total au développement durable (SPTDD ou TOSSD) constitue un nouveau cadre statistique conçu spécialement pour mesurer les apports extérieurs bénéficiant d'un soutien public, destinés à appuyer le développement durable et la mise en œuvre des ODD. Il vise à établir un système cohérent, comparable et unifié de suivi des investissements liés aux ODD qui permette d'éclairer la planification stratégique, de recenser les lacunes et les priorités émergentes et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en adéquation de l'offre et des besoins.

Les travaux relatifs à la mise en place du cadre de mesure du TOSSD couvrent un large éventail d'investissements et de contributions. Les ressources mobilisées auprès du secteur privé à la faveur d'interventions publiques de financement du développement sont prises en compte, de même que les informations relatives aux apports transfrontaliers, afin d'aider les pays en développement à suivre les apports extérieurs ayant vocation à appuyer leurs stratégies nationales de développement durable et, partant, leurs processus budgétaires et de planification financière. Les travaux porteront également sur les biens publics mondiaux liés au développement durable, qui sont essentiels pour mettre en œuvre l'ensemble des ODD, même s'ils ne nécessitent aucun transfert direct de ressources aux pays en développement. À l'heure actuelle, cette

information n'est prise en compte dans aucune donnée statistique comparable à l'échelle internationale.

Dans l'esprit de l'ODD 17 (redynamiser le partenariat mondial pour le développement durable) et de l'appel lancé dans le Programme d'action d'Addis-Abeba à engager « des discussions ouvertes, inclusives et transparentes » sur le TOSSD, un groupe de travail international a été mis sur pied au cours du deuxième trimestre 2017 afin de préciser plus avant la portée et les caractéristiques statistiques du TOSSD. La composition de ce groupe de travail garantit une représentation équilibrée des donateurs et des pays partenaires traditionnels et Sud-Sud, des offices nationaux de statistique, des organismes chargés de l'élaboration des politiques de coopération pour le développement et des organisations internationales. Le groupe de travail a achevé son examen de certaines caractéristiques essentielles du cadre de mesure du TOSSD (définition opérationnelle du TOSSD, principaux concepts statistiques et principes d'établissement des rapports statistiques, etc.).

Le TOSSD offre une transparence en ce qui concerne les ressources publiques hors APD qui visent à favoriser le développement durable. Toutefois, il demeure limité au soutien public total apporté à cet effet et aux apports à même vocation bénéficiant d'un soutien public. Dans le cadre des travaux d'élaboration du cadre, il est prévu d'intégrer dans une mesure globale des indicateurs dits « secondaires » sur d'autres apports privés extérieurs. Il n'en reste pas moins que les mesures de l'empreinte sur le développement<sup>4</sup> de vastes volumes de financements privés extérieurs tels que les envois de fonds des travailleurs émigrés, l'IDE et les dons privés demeurent difficiles à vérifier.

***L'empreinte sur le développement des apports privés est difficile à appréhender, mais de nouvelles données commencent à apparaître***

Le PAAA reconnaît l'importance cruciale des financements et des entreprises du secteur privé – d'envergure nationale comme internationale – pour appuyer le financement des ODD. Les acteurs du secteur privé sont invités à « s'engager comme partenaires dans le processus de développement, à investir dans les domaines critiques pour le développement durable et à passer à des modes de production et de consommation plus viables à terme » (Organisation des Nations Unies, 2015<sup>[1]</sup>). Si le Programme encourage les acteurs du secteur privé à jouer un rôle dans le financement du développement, toutes les ressources du secteur privé ne peuvent pas être comptabilisées comme des apports *dédiés* au développement.

Afin d'optimiser l'empreinte sur le développement des ressources autres que les apports financiers destinés au développement, le PAAA cite en particulier les « retombées positives des investissements étrangers directs » (paragraphe 45) et la nécessité « d'augmenter notablement les échanges mondiaux d'une façon qui soit compatible avec les objectifs de développement durable » (paragraphe 82) (Organisation des Nations Unies, 2015<sup>[1]</sup>). Les mesures relatives au commerce et à l'investissement sont capitales pour renforcer la création d'emplois et la croissance économique dans les pays en développement. De nouvelles données apparaissent concernant la manière dont – et la mesure dans laquelle – différents types d'apports fournis par des entreprises multinationales ou au titre de l'IDE sont axés sur l'obtention de résultats dans le domaine du développement durable.<sup>5</sup>

Plusieurs initiatives ont pris corps dernièrement, qui peuvent contribuer à mieux évaluer les dimensions qualitatives du financement privé :

- La boîte à outils de l'OCDE pour un IDE de qualité a vocation à mesurer la manière dont l'IDE peut contribuer aux dimensions économique (diversification économique par exemple), sociale (égalité entre les sexes...) et environnementale (infrastructures écologiques...) du développement durable<sup>6</sup>. Elle ne s'intéresse pas uniquement aux moyennes nationales, mais étudie l'hétérogénéité des coûts et avantages de l'IDE, au plan sectoriel, national et infranational, mais aussi au niveau des entreprises, par exemple en comparant les petites et moyennes entreprises (PME) aux grandes entreprises. La boîte à outils pour un IDE de qualité s'appuie sur deux instruments essentiels de l'OCDE : le Cadre d'action de l'OCDE pour l'investissement (CAI), qui donne des orientations aux pouvoirs publics afin qu'ils mobilisent un investissement privé venant étayer une croissance économique régulière et un développement durable, et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui traitent de la conduite responsable des entreprises. Elle devrait permettre de mieux évaluer la manière dont l'IDE contribue au développement durable et favorise la réalisation des ODD (Wermelinger, Mantovani and Montinari, 2017<sup>[8]</sup>).
- La base de données sur les activités des entreprises multinationales (AEMN) apporte également des éclairages sur l'influence que ces entreprises ont sur les pays d'accueil en termes de production, d'emploi, de valeur ajoutée, de recherche-développement, de rémunération du travail et d'exportations (OCDE, 2018<sup>[9]</sup>).
- L'initiative conjointe de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) permet d'avoir une meilleure compréhension des relations commerciales entre les nations et de la valeur ajoutée que les pays en développement apportent dans la production de biens et de services. La version 2016 de la base de données TiVA propose des données issues de 28 économies émergentes, dont la République populaire de Chine, le Brésil et l'Inde (OCDE-OMC, 2016<sup>[10]</sup>). Les données relatives aux échanges renseignent aussi sur les indicateurs suivants :
  - la façon dont les pays en développement mettent à profit les chaînes de valeur mondiales et, notamment, les lieux où sont exécutées les différentes étapes de production dans les différents pays ;
  - la possibilité, pour les pays, de se hisser dans la chaîne de valeur et d'éviter tout cantonnement à des activités de faible valeur, et les conditions dans lesquelles cette possibilité peut se concrétiser ;
  - le type de bénéfices que les chaînes de valeur mondiales peuvent apporter dans le domaine social et de l'emploi, et la question de savoir si ces bénéfices favorisent l'égalité des sexes sur le lieu de travail ;
  - la question de savoir si les chaînes de valeur mondiales accroissent la vulnérabilité et l'exposition d'un pays à l'investissement mobile<sup>7</sup> et aux chocs extérieurs.

*Mesurer l'empreinte sur le développement des envois de fonds des travailleurs émigrés nécessite d'adopter des approches novatrices*

Les envois de fonds des travailleurs émigrés doivent être considérés séparément des autres formes de financement à l'appui du développement, car il s'agit de transferts en faveur des

ménages qui ne sont pas contrôlés par les pouvoirs publics (Chapitre 2). Ils jouent toutefois, pour les pays en développement, un rôle important dans leur progression sur la voie d'un développement durable et dans leur contexte global de financement.

Comme c'est le cas avec d'autres apports autres que l'APD, il est difficile de mesurer la part des envois de fonds des travailleurs émigrés qui contribue au développement durable. Certains de ces envois de fonds peuvent alimenter la spéculation sur le marché immobilier ou créer une contre-incitation à la participation aux marchés du travail locaux. Par ailleurs, de larges volumes de ces fonds transitent par le biais de canaux informels plutôt que formels tels que les banques. Au Nigéria, premier destinataire d'envois de fonds des travailleurs émigrés parmi les pays africains, la Banque centrale ne dispose d'aucune méthode permettant de suivre les transferts formels et informels, ni ne peut se conformer à aucune politique nationale qui guiderait l'utilisation efficace de ces fonds au profit du développement durable (Oluwafemi and Ayandibu, 2014<sup>[11]</sup>).

Des mécanismes bien connus de mobilisation des fonds envoyés par les travailleurs émigrés, à l'image des instruments financiers novateurs de la diaspora, peuvent également permettre de mieux comprendre comment ces transferts contribuent au développement. Les initiatives d'investissement de la diaspora donnent plus de transparence à la manière dont les apports de fonds des travailleurs émigrés ciblent des projets spécifiques dans le domaine du développement durable, par exemple des projets d'infrastructure ou des projets destinés à préserver la balance des paiements. C'est le cas, par exemple, de la fondation Calvert, créée en 2015, qui bénéficie d'une garantie de crédit au développement apportée par USAID et qui vise à mobiliser au moins 50 millions USD au titre d'investissements à impact auprès d'acteurs privés de la diaspora indienne aux États-Unis.

*Les efforts déployés à l'échelle internationale visent de plus en plus à mesurer l'empreinte sur le développement des apports philanthropiques*

L'établissement d'une mesure internationale uniformisée de l'empreinte sur le développement des apports philanthropiques se heurte à des obstacles particuliers, mais de taille, en matière de transparence des données. Ces obstacles tiennent principalement aux incitations ou aux contraintes comptables imposées aux acteurs philanthropiques par leur conseil d'administration ou leurs investisseurs, ainsi que par la législation et la réglementation internes, qui limitent les obligations liées à la publication des informations financières (Encadré 4.2).

**Encadré 4.2. Les défis liés à la mesure de l'action philanthropique à l'appui du développement**

Avant la récente enquête de l'OCDE sur la philanthropie, réalisée aux fins de l'élaboration de son rapport sur ce thème, les données globales, comparables et librement accessibles sur les apports philanthropiques à l'appui du développement étaient pratiquement inexistantes. Dans la plupart des pays, ni les gouvernements, ni les organisations philanthropiques privées ne recueillent ou ne partagent de données sur ce type d'apports. En outre, les définitions, le statut juridique et les réglementations qui s'appliquent à l'activité philanthropique varient très fortement d'un pays à l'autre. Ces différences limitent la capacité des chercheurs, des donateurs, des gouvernements et de la communauté

philanthropique elle-même à comparer ou regrouper des données de manière à établir un inventaire précis de ces acteurs.

La rareté de ces données s'explique par plusieurs facteurs :

- Les fondations et les organismes publics de développement ne sont pas soumis aux mêmes obligations de reddition de comptes. Contrairement aux organismes publics qui doivent rendre des comptes aux contribuables, c'est vis-à-vis de leur conseil d'administration et/ou de leur fondateur (qui est souvent un particulier, une famille ou une entreprise privée) que les fondations sont comptables. En conséquence, dans la plupart des pays, les fondations ne sont pas enregistrées au niveau national. Elles ne sont souvent soumises qu'à des obligations limitées en matière de communication d'informations financières au public.
- Les fonds octroyés par des organisations philanthropiques à l'extérieur de leur pays sont difficilement comparables avec des apports financiers tels que l'APD, un constat qui s'applique particulièrement aux financements à l'étranger, dans lesquels peuvent être inclus des dons qui n'ont pas vocation à soutenir le développement. Il peut notamment s'agir de dons versés à des pays ne figurant pas sur la Liste établie par le CAD des pays bénéficiaires de l'APD ou ciblant des causes qui n'entrent pas dans la définition du développement utilisée par le CAD de l'OCDE.

Dans certains cas, ce sont les fondations elles-mêmes qui réclament la production de données plus nombreuses et de meilleure qualité, ainsi que des normes sur les données et la reddition de comptes. La Global Philanthropy Data Charter, rédigée par le réseau Worldwide Initiatives for Grantmaker Support, soutient et oriente les initiatives déployées par les fondations à l'appui de la transparence.

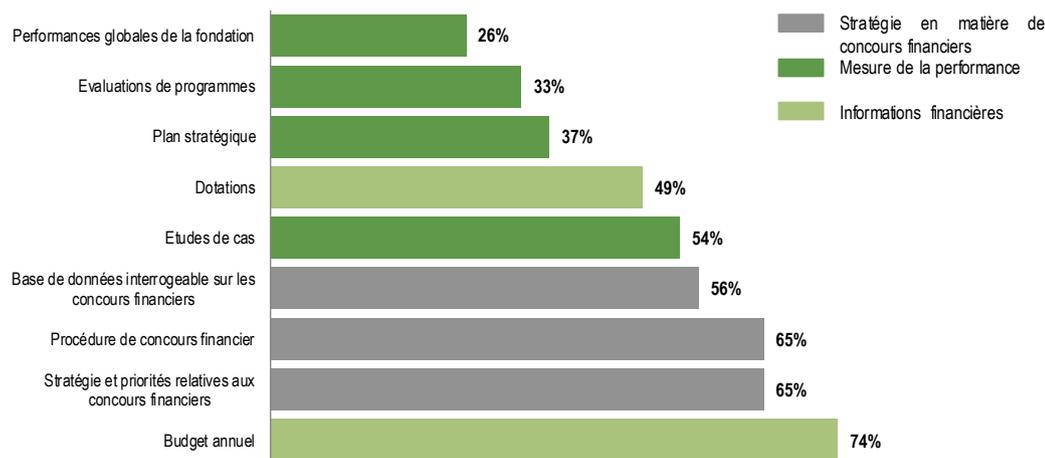
Si de telles évolutions sont positives, ces normes, dont aucune n'est contraignante, ne sont pas largement adoptées par les acteurs philanthropiques. Le niveau de transparence et l'ampleur des pratiques en matière de communication d'informations restent variables d'une fondation à l'autre.

Source : OCDE (2018<sub>[12]</sub>), La philanthropie privée pour le développement, <https://doi.org/10.1787/9789264303973-fr>.

Dans l'optique de son rapport sur la philanthropie (2018<sub>[12]</sub>), l'OCDE a mené une enquête de grande ampleur sur la philanthropie mondiale privée à l'appui du développement afin de déterminer s'il était possible de recueillir des données sur ces ressources d'une manière comparable à l'APD. L'enquête a été réalisée en 2016-17 à l'échelle mondiale, dans des pays membres comme non membres de l'OCDE, et a couvert les activités de 147 fondations au total. Elle visait à recenser les apports philanthropiques ayant pour objectif principal de favoriser le développement économique et la prospérité des pays en développement. Elle a également été l'occasion de dialoguer avec ces institutions sur la nécessité de fournir des rapports statistiques réguliers, selon une présentation normalisée, sur les investissements philanthropiques à l'appui du développement durable.

L'enquête a également fourni des données importantes sur le type d'informations rendues publiques par ces fondations. Comme le montre le Graphique 4.4, 74 % des fondations interrogées rendent accessibles des informations financières sur leur budget annuel, mais seulement 33 % communiquent des informations sur l'efficacité de leurs programmes telle que mesurée lors des évaluations (OCDE, 2018<sub>[12]</sub>).

**Graphique 4.4. Types de données communiquées par les fondations**



Source : OCDE (2018<sub>[12]</sub>), *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Qualitative questionnaire*, <https://doi.org/10.1787/19901399>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974522>

## Cartographier le financement à l'appui des ODD : des données de meilleure qualité sont nécessaires pour évaluer les besoins et les déficits dans ce domaine

À l'époque des OMD, le montant des ressources nécessaires à leur réalisation avait été estimé en calculant le montant supplémentaire à apporter au titre de l'APD pour faire baisser les niveaux de pauvreté de moitié à l'horizon 2015, ce qui s'est traduit par un doublement des apports d'APD par rapport aux niveaux de 2000 (Radelet, 2009<sub>[13]</sub>). Cette estimation était effectuée en se basant sur le financement de huit OMD correspondant principalement à des secteurs comme la santé et l'éducation.

Les 17 ODD sont assortis de 169 cibles, qui requièrent des données de qualité et un certain niveau de financement extérieur, mais aussi intérieur. Comme l'indique le Chapitre 2, les ressources publiques intérieures constituent la première source de financement à l'appui du développement durable. Même si tous les pays atteignaient leurs objectifs en matière d'APD, le volume total ne parviendrait pas à combler totalement le déficit de financement des ODD. La majeure partie du financement (77 %) des OMD provenait de ressources intérieures (Martin and Walker, 2015<sub>[14]</sub>). La réalisation des ODD dépendra elle aussi lourdement des ressources intérieures, mais nécessitera aussi des fonds de source privée pour atteindre les objectifs fixés.

***Une collaboration internationale est nécessaire pour combler les déficits de données au niveau des pays***

Les gouvernements nationaux ont besoin de données qui mesurent les ressources extérieures reçues, mais aussi les ressources intérieures utilisées, de même que la manière dont ces ressources sont mobilisées et conservées. Pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales de concrétisation des ODD à même de guider efficacement l'ensemble des acteurs, il faut des données qui permettent de comprendre quelles ressources intérieures sont disponibles (Chapitre 6).

*Pour s'attaquer aux déficits de financement des ODD, il faut commencer par renforcer les capacités des pays en développement en matière de données ainsi que leur prise en main du processus*

La capacité statistique limitée des pays en développement rend plus difficile la mesure des déficits de financement des ODD. En 2015, les pays en développement étaient en mesure de rendre compte de leurs progrès pour seulement 68 % des indicateurs des OMD (Organisation des Nations Unies, 2015<sup>[15]</sup>) et même aujourd'hui, 44 % des pays ne disposent pas de données d'enregistrement des naissances ou des décès qui soient exhaustives (OCDE, 2018<sup>[16]</sup>). Cette lacune en matière de données ne pourra qu'aller croissant puisque les ODD se déclinent en 169 cibles, ce qui représente une nette augmentation par rapport aux 21 cibles des OMD.

À vrai dire, les capacités en matière de données (ODD 17.18) des pays en développement constitue en soi un domaine déficitaire en matière de financement. Le Plan d'action de Marrakech pour la statistique (MAPS), piloté par la Banque mondiale, l'OCDE et des banques régionales de développement, a estimé à 140-160 millions USD par an les besoins annuels supplémentaires de financement dans ce domaine. D'après les estimations du Partenariat mondial pour les données du développement durable (GPSDD) (2016<sup>[17]</sup>), le coût de la production de données sur les ODD dans 144 pays en développement s'établira à 2.8-3 milliards USD par an jusqu'en 2030. L'aide internationale dans le domaine statistique s'est élevée à 541 millions USD en 2015, soit moins de 0.3 % de l'APD annuelle (PARIS21, 2017<sup>[18]</sup>). Au regard de ce chiffre, le déficit de financement qu'il restera à combler en matière de capacité statistique devrait atteindre 635-685 millions USD, après prise en compte des budgets nationaux. Le fonds mondial pour les données au service du développement proposé par PARIS21 nécessiterait la mobilisation de ressources fiables et pérennes afin de financer les besoins en matière de données sur le développement (Encadré 4.3.).

#### Encadré 4.3. L'initiative de PARIS21 : dans la perspective d'un fonds mondial pour les données au service du développement

Le Programme 2030 s'est fixé un objectif ambitieux en matière de suivi et de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), qui exige de disposer de données plus fréquentes et plus exhaustives dans un éventail de domaines plus large que jamais. Malheureusement, l'appel à produire des données plus nombreuses et de meilleure qualité ne s'est pas encore traduit par un appui plus prononcé aux systèmes statistiques nationaux. S'il faut davantage de ressources pour faire en sorte que les objectifs de suivi des ODD soient atteints, ces ressources doivent aussi être fiables et pérennes, comme le souligne le Programme 2030. Le paysage actuel du financement de ce secteur est déséquilibré, car les nouveaux acteurs se concentrent sur les besoins sectoriels et occultent par conséquent les besoins structurels plus généraux des systèmes statistiques nationaux, ainsi que les obstacles auxquels ces derniers sont confrontés en matière de capacités.

Les plans d'action internationaux antérieurs dans le domaine statistique, à l'instar du Plan d'action de Marrakech pour la statistique (MAPS) et du Plan d'action de Busan pour la statistique (BAPS), ont pu s'assurer une source de financement stable garantissant leur mise en œuvre parce qu'ils étaient étroitement liés à un programme d'action plus vaste. Le MAPS, établi en 2004, visait à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable dans les pays membres de l'Association internationale de développement (IDA), et à mettre sur pied le Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (IHSN) ainsi que le Programme statistique accéléré (PSA). Le BAPS a prolongé cet effort et a intégré les activités statistiques nationales à la planification nationale, favorisé le libre accès et enrichi les connaissances afin d'utiliser efficacement les statistiques.

Le Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable (CTGAP), adopté par la Commission statistique des Nations Unies en 2017, énonce les actions à mener pour produire des données de qualité, récentes, à même d'étayer le processus de développement durable et qui présentent le niveau requis de granularité et de couverture des populations. Ce plan pose un cadre pour l'analyse, la planification et la mise en œuvre du renforcement des capacités statistiques afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030. Toutefois, il n'a pas encore été intégré aux processus d'élaboration des politiques, comme l'ont été ses prédécesseurs. Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (HLG-PCCB) a attiré l'attention sur l'importance de la mobilisation de ressources financières pour une mise en œuvre effective du CTGAP, en particulier dans les pays en développement, où le déficit en matière de capacités est nettement plus important.

Dans ce contexte, PARIS21 apporte son concours pour évaluer la portée potentielle et la faisabilité d'un fonds mondial pour les données au service du développement, l'objectif étant de comprendre si un tel instrument susciterait l'intérêt des donateurs et encouragerait l'investissement national. En s'inspirant de l'expérience d'autres fonds mondiaux, le projet étudiera les possibilités et les risques liés à un tel instrument et éclairera sa conception – sa structure, son cadre institutionnel et ses mécanismes, notamment. Il contribuera également aux débats et aux activités du Groupe de haut niveau portant sur le financement des données à l'avenir.

Source : PARIS21 (2017<sup>[18]</sup>), Partner Report on Support to Statistics, [http://www.paris21.org/sites/default/files/2017-09/PRESS2017\\_infographic.pdf](http://www.paris21.org/sites/default/files/2017-09/PRESS2017_infographic.pdf)

*L'aide internationale peut améliorer les données des pays en développement relatives aux recettes intérieures*

Même si les ressources intérieures constituent la première source de financement du développement durable (Chapitre 2), les pays en développement ont beaucoup de mal à recueillir des statistiques détaillées et comparables sur leurs recettes, alors que celles-ci sont essentielles pour étalonner leurs performances au regard des ODD. La difficulté vient notamment du peu de coordination entre les administrations chargées du recouvrement des recettes, au manque de données historiques et à l'absence de systèmes informatiques adaptés permettant d'enregistrer les données sur les recettes. Ces données constituent pourtant un outil stratégique précieux pour effectuer des comparaisons avec des pays semblables et analyser les facteurs déterminants de l'évolution des recettes dans le temps.

La série de l'OCDE consacrée aux Statistiques des recettes publiques<sup>8</sup>, fruit d'une collaboration entre l'OCDE, des organisations régionales et des pays participants, contribue à la production de statistiques de qualité sur les recettes, comparables à l'échelle internationale, accessibles au public et exprimées en monnaie nationale, en USD et en pourcentage du PIB. Cette série examine également les recettes par type de catégorie d'impôts et par niveau d'administration. Depuis 2012, elle couvre un nombre plus important de pays en développement dans les régions d'Afrique, d'Asie et du Pacifique et d'Amérique latine et des Caraïbes. En 2018, elle devrait porter sur 90 pays.

*La coopération internationale peut renforcer l'accès des autorités fiscales aux données*

Le renforcement de l'accès des autorités fiscales aux données constitue une partie essentielle du soutien à l'accroissement des recettes fiscales. Or, ce renforcement est particulièrement difficile lorsque les données requises sont conservées dans et/ou par d'autres pays. Les pays en développement sont particulièrement vulnérables à cet égard du fait de leur forte dépendance à l'égard de l'impôt sur les sociétés (qui sont souvent des entreprises multinationales dont le siège est implanté à l'étranger) et du volume important d'actifs détenus en dehors du territoire. L'accès aux données nécessaires pour effectuer de réelles analyses de risque concernant les contribuables est donc tributaire de la coopération internationale. Les évolutions intervenues ces dernières années ont sensiblement élargi les possibilités en la matière.

Les nouvelles normes mondiales d'échange de renseignements et d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale constituent des cadres qui permettent aux pays à la fois de demander des informations précises à d'autres pays et de recevoir automatiquement divers renseignements relatifs aux comptes financiers détenus par leurs contribuables.

Les actions du projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) offrent aux pays plusieurs outils en matière de données qui peuvent les aider à imposer efficacement les entreprises multinationales. Parmi ceux-ci figure notamment l'obligation, pour ces entreprises, de fournir un rapport présentant leurs opérations par pays. Ce rapport fournit les données nécessaires pour entreprendre des analyses de risque à haut niveau et identifier des pistes pour mener des enquêtes et des vérifications plus approfondies.

Ces nouvelles sources de données qualitatives et quantitatives revêtent un intérêt potentiel considérable pour les pays en développement, même s'il est difficile de garantir qu'ils disposent des systèmes nécessaires pour protéger et utiliser efficacement ces données. D'où

l'importance de la coopération internationale – non seulement en termes de volonté de fournir les données en question, mais aussi de contribution au renforcement de la capacité des pays à utiliser efficacement ces données.

*Des défis subsistent en ce qui concerne l'estimation des recettes intérieures perdues et des flux financiers sortant des pays*

L'Encadré 4.4 analyse les défis liés à l'estimation du montant des ressources financières intérieures perdues en raison de phénomènes comme le blanchiment de capitaux, le détournement d'actifs, la fausse facturation dans le commerce, etc. Une meilleure compréhension de ces sorties de fonds pourrait permettre de trouver d'autres outils pour suivre et réduire ces flux, et donc accroître les financements intérieurs disponibles pour le développement durable.

**Encadré 4.4. La difficile tâche de définir et mesurer les flux financiers illicites**

De par leur caractère non légal, les flux financiers illicites sont difficiles à mesurer et il n'est pas aisé d'en appréhender l'ampleur. Néanmoins, ils constituent aujourd'hui un enjeu majeur pour le financement du développement durable, car ils privent les pays en développement de volumes importants de capitaux qui pourraient être investis dans le pays et soumis à l'impôt. Des efforts ont été déployés dernièrement pour cerner l'ampleur des ressources – de tout type – perdues en raison du blanchiment de capitaux, du détournement d'actifs, de la fausse facturation dans le commerce et d'autres problèmes de même ordre. Selon une estimation récente, la valeur totale des flux financiers illicites représentait entre 1 400 et 2 500 milliards USD en 2014 (Spanjers and Saloman, 2017<sup>[19]</sup>), mais il n'existe actuellement aucune définition internationalement reconnue de ces flux, ni aucun cadre méthodologique permettant d'en mesurer le volume.

Les mesures de la bonne gouvernance, des résultats obtenus en matière de lutte contre la corruption et d'autres dimensions analogues peuvent fournir des indicateurs de la capacité d'un pays à conserver et à dépenser efficacement des ressources à l'appui des ODD<sup>9</sup> (Chapitre 6). Ainsi, les mesures actuelles de la gouvernance et de la qualité des dépenses publiques effectuées au titre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (2016<sup>[20]</sup>) montrent que certains pays en développement disposent de financements potentiels importants qui pourraient être redirigés vers le développement durable. C'est le cas par exemple du Pérou, où seulement 15 % des recettes tirées du secteur minier et des hydrocarbures sont aujourd'hui affectés à des dépenses en faveur de programmes de développement, dans le domaine des infrastructures ou de la diversification économique, par exemple. Des mesures peuvent également être prises dans les pays destinataires des flux financiers illicites. Le Groupe d'action financière (GAFI) suit les progrès accomplis à l'aune de plusieurs normes pour lutter contre le blanchiment de capitaux, mais la conformité à ces normes est souvent très faible ; une étude des pays de l'OCDE réalisée en 2014 a constaté qu'aucun ne respectait pleinement les recommandations relatives aux bénéficiaires effectifs pour les constructions juridiques (OCDE, 2014<sup>[21]</sup>).

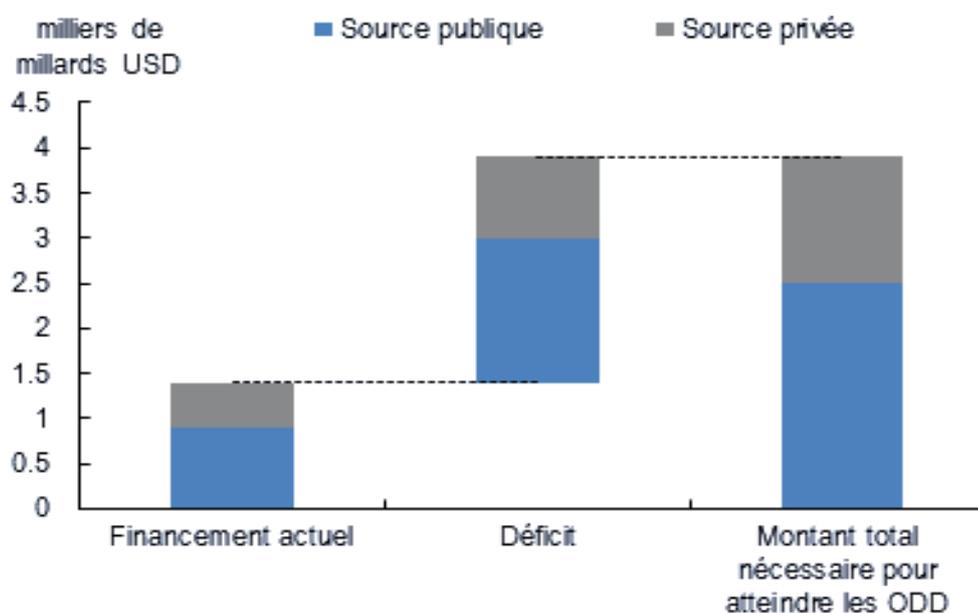
***Les méthodes adoptées pour dresser un état des lieux des financements doivent permettre d'identifier les potentiels « orphelins » et les « enfants chéris » des ODD***

La réalisation des ODD appelle une répartition plus complexe des financements entre les différents secteurs afin de favoriser une transformation économique générale permettant d'éliminer la pauvreté à l'horizon 2030. Les estimations relatives aux déficits de financement des ODD mesurent les ressources intérieures et extérieures nécessaires pour répondre aux besoins futurs estimés. Les évaluations des besoins visent à déterminer systématiquement l'écart existant entre les conditions actuelles de financement et les progrès accomplis en matière de développement, avec d'un côté les recettes intérieures et le financement extérieur, de l'autre les niveaux souhaités de ressources financières et de progrès.

Le coût de la réalisation des ODD dans les pays en développement (voir Graphique 4.5) est estimé à 3 900 milliards USD par an, tandis que l'investissement actuellement consenti par le secteur public et le secteur privé en faveur des ODD est estimé à 1 400 milliards USD par an – d'où un déficit d'investissement de 2 500 milliards USD chaque année (CNUCED, 2014<sup>[22]</sup>).

La récente régression du financement apporté par le secteur privé aux pays en développement (Chapitre 2) pourrait même signifier que le secteur public doit accroître encore davantage, et surtout mieux cibler, sa contribution en faveur des ODD. Dans l'Encadré 4.5, Chantal-Line Carpentier évoque la nécessité de nouer des partenariats pour combler les déficits de financement des ODD. Compte tenu de la part actuelle qu'il représente dans le financement des secteurs visés par les ODD, le secteur privé devrait combler ce déficit à hauteur de 900 milliards USD, ce qui laisse 1 600 milliards USD à couvrir par le secteur public, APD comprise (CNUCED, 2014<sup>[22]</sup>). Selon d'autres estimations, plus prudentes, l'élimination de la pauvreté dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure coûtera 1 400 milliards USD par an en investissements publics et privés (Schmidt-Traub, 2015<sup>[23]</sup>).

Graphique 4.5. Déficients de financement de source publique/privée à l'appui des ODD



Source : CNUCED (2014<sup>[22]</sup>), *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs, An Action Plan*, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974541>

Il importe de souligner que ces résultats dépendent largement des projections du PIB, qui peuvent être jugées optimistes dans le climat économique actuel. Des taux de croissance du PIB moins élevés réduiraient la mobilisation des ressources intérieures et augmenteraient par conséquent le déficit de financements extérieurs. Par ailleurs, les possibilités qu'apporterait la mise en place de meilleurs mécanismes de redistribution dans le cadre d'une meilleure politique fiscale dans les pays en développement pourraient permettre de contribuer à combler ce déficit. Pour compliquer encore l'analyse, les prévisions relatives aux ODD, comme celles émanant de l'Horloge mondiale de la pauvreté (World Data Lab, 2015<sup>[24]</sup>), ne peuvent pas pleinement rendre compte des interactions futures entre les sources de financement, ni de l'évolution des technologies, des chocs mondiaux et d'autres répercussions et tendances.

**Encadré 4.5. Point de vue : Financements et partenariats pour combler les déficits de financement des Objectifs de développement durable, par Chantal-Line Carpentier, Chef du Bureau de New York, CNUCED**

Même si les estimations varient, le déficit de financement des ODD s'élèverait selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), à 2 500 milliards USD par an dans les pays en développement. Nous devons trouver un moyen de mettre à profit les innovations et les partenariats pour encourager l'investissement en vue d'éliminer la pauvreté, d'atténuer les inégalités et d'élargir l'accès aux services de base, en débloquent les 12 000 milliards USD que représentent les nouveaux débouchés commerciaux liés à la réalisation des ODD. Le potentiel d'accroissement des investissements du secteur privé est de taille, en particulier dans les infrastructures.

Dans la situation actuelle toutefois, les ressources manquent pour combler ce déficit. La CNUCED estime en effet que le coût total de l'accès universel à une énergie moderne dans les pays les moins avancés (PMA) se situe entre 12 et 40 milliards USD par an, et ce, sans même tenir compte de la nécessité d'atteindre la capacité de production nécessaire. Même si la part des versements bruts d'APD en faveur du secteur de l'énergie dans les PMA est passée à 5,7 % en 2015, ces financements sont généralement concentrés dans une poignée de pays, puisque 43 % des versements sont dirigés vers cinq PMA seulement. En outre, l'investissement direct étranger (IDE) représente 39 % du volume total d'apports en faveur des pays en développement, et donc leur principale source de financement extérieur. Toutefois, l'IDE représente moins de 25 % des apports dirigés vers les PMA et ce pourcentage ne cesse de régresser depuis 2012 – une tendance alarmante qui, avec d'autres tendances de même ordre (baisse de 17 % de l'IDE en 2017, diminution des exportations en provenance des PMA, etc.), sont incompatibles avec le principe fondamental du Programme 2030, à savoir ne laisser personne de côté.

Les apports de financement et les partenariats seront déterminants. Pour renforcer le système mondial de financement des ODD, il sera nécessaire d'obtenir l'adhésion des pays, sur la base des priorités énoncées dans les examens nationaux volontaires. Ces priorités doivent être intégrées dans les cadres d'aide au développement des Nations Unies applicables aux pays en développement et dans les stratégies nationales et locales de développement durable des pays de l'OCDE. Elles devraient également servir de repère aux membres du CAD dans l'établissement de leurs priorités de financement. Les examens nationaux volontaires apportent la certitude que les investissements seront dirigés vers des secteurs prioritaires, envoyant ainsi un signal puissant aux marchés financiers.

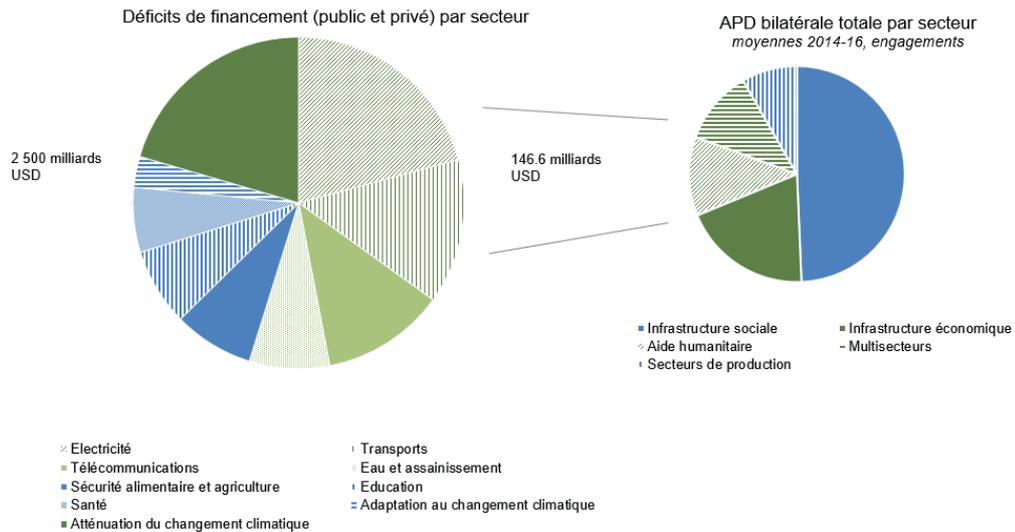
Un partenariat entre l'OCDE et les entités des Nations Unies ouvrirait des possibilités considérables pour combler le déficit de financement des ODD. Entre autres avantages, il pourrait permettre de réformer le régime applicable aux investissements afin de faciliter la réalisation des ODD – y compris les transferts sans précédent (58 700 milliards USD) qui seront destinés aux femmes et à la génération « Y » au cours des 35 prochaines années. Un tel partenariat pourrait rallier un consensus reposant sur des données concrètes concernant les secteurs qui présentent des besoins de financement et ceux qui sont susceptibles d'être financés – et il pourrait le faire en plaçant l'action sous le signe de l'urgence, comme l'exige le Programme 2030. Pour donner corps à cette vision, nous devons faire preuve d'anticipation, unir nos efforts et garder le cap.

*Les efforts visant à établir les correspondances entre le financement public du développement et les ODD s'intensifient, mais posent toujours des difficultés d'un point de vue conceptuel*

Il est difficile, d'un point de vue tant conceptuel qu'empirique, de déterminer vers quels objectifs sectoriels ou stratégiques sont dirigés les apports d'APD en raison du caractère transversal des ODD. Il est également difficile, pour les mêmes raisons, d'éviter la double comptabilisation des apports de financement et de parvenir à une harmonisation des rapports établis par les différents acteurs. À titre d'illustration, l'ODD 1 (pas de pauvreté) constitue aussi un objectif sous-jacent de l'APD, ce qui soulève la question de savoir comment la part de l'APD consacrée à cet objectif devrait être mesurée. Les marqueurs des objectifs définis par le CAD de l'OCDE offrent habituellement d'assigner une pondération aux objectifs stratégiques transversaux (la problématique femmes-hommes ou les questions environnementales, par exemple)<sup>10 11</sup> (OCDE CAD, 2016<sup>[25]</sup>). Ils permettent d'adopter une approche qualitative pour évaluer la mesure dans laquelle le financement cible des objectifs multiples, tout en évitant la double comptabilisation.

Les travaux futurs définiront un champ de données sur les ODD afin de déterminer les liens qui existent entre les moyens mis en œuvre et les produits et résultats attendus au regard des ODD. Des discussions récentes ont abouti à la mise en place d'un nouveau système de notification à partir de codes-objet multiples mieux alignés sur les cibles des ODD (OCDE, 2018<sup>[26]</sup>). Dans l'objectif d'étoffer les futures analyses des secteurs des ODD, une étude de cas pilote a été menée avec la Finlande afin d'évaluer la notification multisectorielle (OCDE, 2016<sup>[27]</sup>). Des travaux visant à tirer parti du potentiel de l'apprentissage automatique sont en cours afin d'évaluer les déficits de financement des ODD.

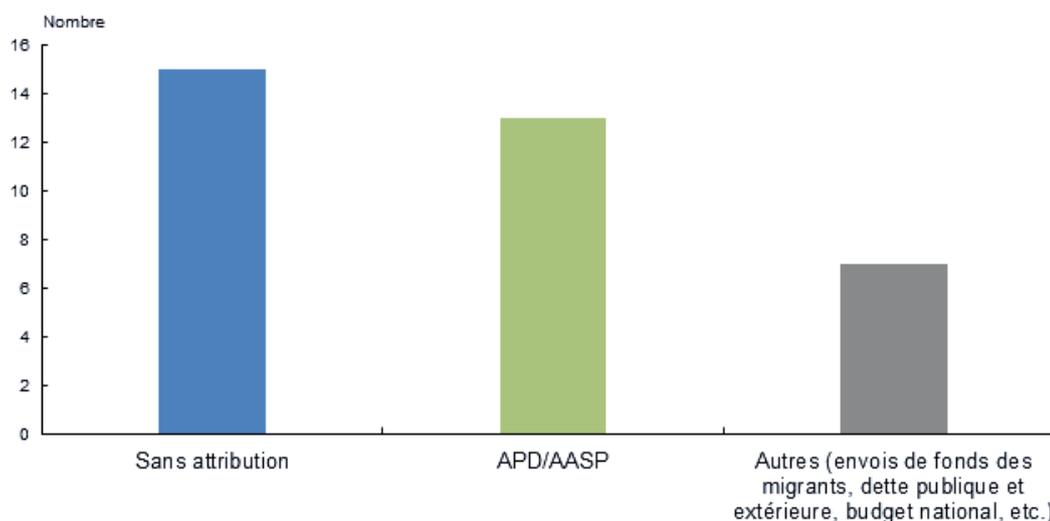
Il convient de mesurer la manière dont les ressources du secteur privé ciblent les ODD pour cerner les déséquilibres au niveau des ressources publiques et privées. Selon une étude récente de l'OCDE (2015<sup>[28]</sup>), les 146.6 milliards USD consentis en 2017 au titre de l'APD sont principalement dirigés vers les infrastructures sociales et administratives dans les secteurs de l'éducation de base, des soins de santé primaires, de la nutrition et de l'eau salubre et de l'assainissement. Le Graphique 4.6 montre que le montant total des déficits de financement public et privé est largement supérieur aux volumes d'APD et que ces déficits sont concentrés dans d'autres secteurs de l'infrastructure économique, notamment l'atténuation du changement climatique (déficit de 380-680 milliards USD par an), l'électricité (déficit de 370-690 milliards USD par an), l'eau et l'assainissement (déficit de 260 milliards USD par an) et les transports (déficit de 50-470 milliards USD par an) (CNUCED, 2014<sup>[22]</sup>).

**Graphique 4.6. Déficients de financement dans des secteurs visés par les ODD**

Source : illustration de l'auteur d'après CNUCED (2014<sup>[22]</sup>), *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs, An Action Plan*, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf) et OCDE (2018<sup>[7]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974560>

Même si l'ODD 17.3 appelle les pays à mesurer les efforts déployés pour « mobiliser des ressources financières supplémentaires », les indicateurs se bornent essentiellement à mesurer les apports de financement du développement consentis par les membres du CAD de l'OCDE (Graphique 4.7). Cette situation souligne la nécessité de sortir du seul cadre de l'APD pour élaborer de meilleures mesures reliant les sources plus vastes de financement public et privé à l'impact obtenu au regard du développement. Comme le présente de manière plus détaillée le Tableau d'annexe 4.A.1, 13 des 32 indicateurs de financement des ODD s'appuient sur des données relatives à l'APD et/ou aux AASP ; pour 15 indicateurs, les données manquent ; et seulement neuf indicateurs incluent des données hors APD, dont quatre exclusivement.

**Graphique 4.7. Indicateurs financiers du Cadre d'indicateurs relatifs aux ODD**

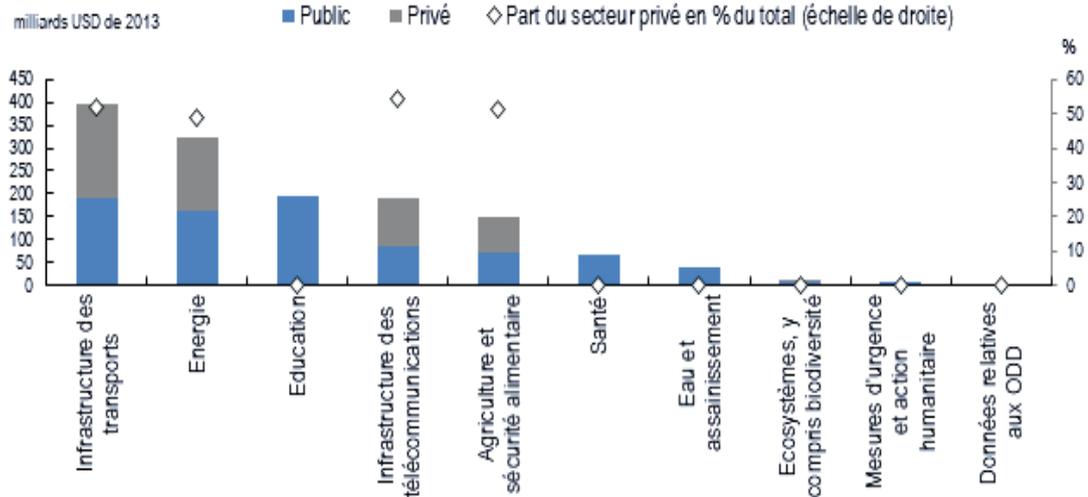
Source : calculs de l'auteur d'après la base de données du Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. (Organisation des Nations Unies, 2018<sup>[29]</sup>). Consulté le 21 mars 2018.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974579>

*Les données peuvent contribuer à définir les rôles à jouer par les acteurs publics et privés pour combler les déficits de financement des ODD*

Certains ODD, tels que ceux liés aux infrastructures, représentent déjà des domaines d'intervention du secteur privé. Le PAAA souligne l'importance de « combler les lacunes qui existent en matière d'infrastructures à l'échelle mondiale, y compris le déficit de 1 000 milliards à 1 500 milliards de dollars qu'enregistrent annuellement les pays en développement »<sup>12</sup>, et prône le « renforcement de l'appui technique et financier » (paragraphe 14). Le Graphique 4.8 illustre la nécessité, pour le financement public et privé dirigé vers les infrastructures, de couvrir à part plus ou moins égale les déficits dans les domaines de l'infrastructure des transports, de l'énergie, des télécommunications et de l'agriculture dans les pays en développement. Les apports privés pourront ainsi s'aligner de près sur les ODD liés aux infrastructures, à l'instar de l'ODD 6 (eau propre et assainissement), de l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 10 (inégalités réduites – couvrant indirectement l'infrastructure des transports au titre de la cible visant à réduire le coût des exportations).

Graphique 4.8. Besoins de financement, public et privé, par secteur

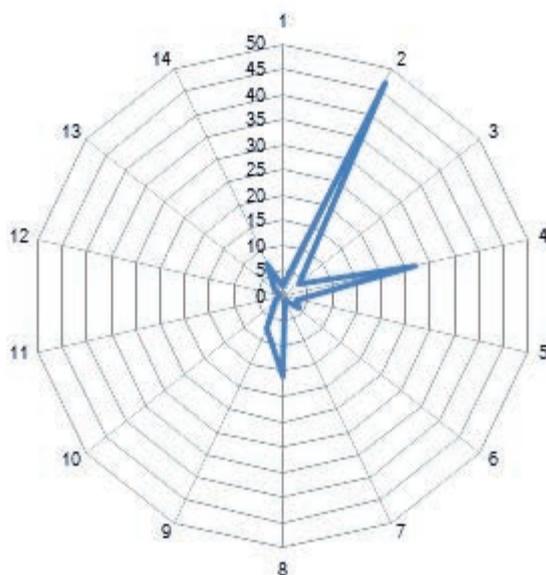


Source : auteurs, d'après CNUCED (2014<sup>[22]</sup>), *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs, An Action Plan*, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974598>

Des études récentes portant sur la contribution du secteur privé à la réalisation des ODD montrent en outre l'existence d'une convergence avec d'autres domaines visés par les ODD, qui peut être accentuée. Une de ces études s'inscrit dans le cadre d'une initiative pilotée par la Banque mondiale, le Forum économique mondial et le Centre de recherches pour le développement international, avec le concours de la plateforme GrowInclusive du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ). Cette étude constate que l'appui apporté contribue à la concrétisation de plusieurs objectifs, dont l'ODD 8 (création d'emplois), l'ODD 2 (faim « zéro »), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 10 (inégalités réduites) et l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). Toutefois, cette convergence est largement concentrée sur 40 des 169 cibles, ou six des 17 ODD<sup>13</sup>. L'étude montre que plus de 75 % des cibles des ODD ne reçoivent aucun soutien du secteur privé (il n'y a donc aucune convergence), d'où un sous-financement dans 11 ODD (Graphique 4.9).

Graphique 4.9. Convergence avec les ODD par étude de cas d'entreprise



Source : (Forum économique mondial, Centre de recherches pour le développement international, Groupe de la Banque mondiale, 2018<sup>[30]</sup>), *GrowInclusive Initiative*, <https://www.growinclusive.org/data-and-methodology/our-solution/>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974617>

Il importerait d'approfondir l'analyse concernant la manière dont les ressources publiques et privées ciblent des secteurs visés par les ODD, en particulier dans des domaines transversaux, afin de remédier aux déficits potentiels de financement. Des données de meilleure qualité sont nécessaires pour déterminer les caractéristiques des activités du secteur privé en particulier. Comme le montrent les études mentionnées plus haut, le champ des données d'enquêtes peut être élargi à un éventail plus large d'acteurs privés de manière à couvrir davantage de secteurs visés par les ODD dans lesquels intervient le secteur privé.

### ***Mesurer l'effet catalyseur des ressources au fur et à mesure que les pays progressent sur la voie du développement***

Depuis le Consensus de Monterrey (Organisation des Nations Unies, 2003<sup>[31]</sup>), les gouvernements cherchent à maximiser l'effet catalyseur de l'APD afin de débloquent d'autres sources de financement et, partant, de combler les déficits de financement. Le Programme d'action d'Addis-Abeba insiste également sur la nécessité de maximiser encore davantage l'effet catalyseur du financement du développement, en particulier l'APD, pour mobiliser des ressources intérieures, renforcer les services publics et le développement du secteur privé et « débloquent des fonds supplémentaires par le biais de mécanismes de financement mixte ou centralisé et d'atténuation des risques » (paragraphe 54).

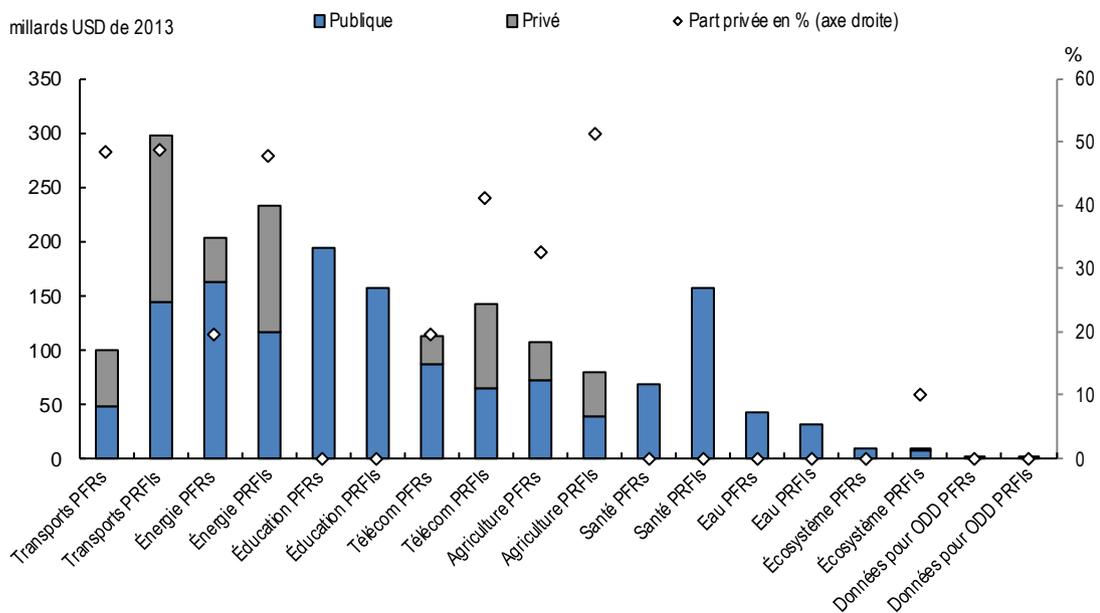
Comme l'illustre le Chapitre 3, l'évaluation des besoins et des déficits de financement exige de mesurer les effets dynamiques (synergies et arbitrages) qui existent entre les ressources, alors que le revenu par habitant ou le niveau de développement d'un pays évolue.

*La mesure du financement mixte permet de mieux cerner certains effets catalyseurs, mais pas tous*

Les approches s'appuyant sur des instruments offrent des possibilités de mesurer les effets catalyseurs du soutien public en termes de mobilisation de financements publics et/ou privés à l'appui du développement<sup>14</sup> (Chapitre 3). Des ressources privées plus importantes sont attendues pour combler des déficits plus marqués dans les pays à revenu plus élevé (en termes absolus). La mobilisation de ressources du secteur privé est concentrée dans les pays à revenu intermédiaire, d'où la nécessité d'examiner la manière dont le financement public du développement devrait être dirigé pour favoriser l'accès aux ressources financières dans les pays ayant un revenu inférieur.

Si les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont la possibilité de lever des ressources intérieures supplémentaires en faveur de la mise en œuvre des ODD, de manière à financer (presque) intégralement celle-ci, les pays à faible revenu, eux, auront besoin de 152 à 163 milliards USD par an, selon certaines estimations (Schmidt-Traub, 2015<sup>[23]</sup>). Comme le montre le Graphique 4.10, les investissements consentis par le secteur privé devraient apporter près de la moitié des ressources nécessaires dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans des secteurs clés des ODD tels que l'agriculture et l'énergie.

**Graphique 4.10. Besoins d'investissement, public et privé, par niveau de revenu**



Source : CNUCED (2014<sup>[22]</sup>), *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs, An Action Plan*, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974636>

## Alignement et impact : les efforts visant à fournir des données axées sur l'impact et alignées sur l'objectif du développement durable reposent sur une nouvelle culture de l'évaluation

Chaque dollar investi n'a pas le même impact sur le développement, et le fait de mesurer uniquement l'apport de financement ne permet pas d'appréhender cet impact. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, adoptée en 2005, constitue le premier accord international sur la manière de maximiser l'impact de l'aide<sup>15</sup>. Elle réaffirme l'importance, pour les donateurs, d'« augmente[r] les effets de l'aide sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, la consolidation de la croissance, le renforcement des capacités et l'accélération des avancées vers les OMD ». Toutefois, les évaluations des retombées sur les ODD des interventions des différents acteurs et sources sont limitées par l'existence de plusieurs obstacles.

Le fait que les acteurs soient plus diversifiés et plus nombreux exige également d'améliorer les mesures de l'impact afin d'évaluer les résultats réellement obtenus dans le domaine des ODD. D'après les estimations présentées dans un rapport de la Business and Sustainable Development Commission (2017<sup>[32]</sup>), la production économique potentielle découlant de la concrétisation des ODD représenterait près de 12 000 milliards USD par an sur 60 nouveaux marchés dans quatre systèmes économiques, ce qui est largement supérieur au coût estimé de la réalisation des ODD, soit 2 500 milliards USD. Un cadre commun d'indicateurs et de cibles plus solide, aligné à la fois sur les ODD et sur les retours sur investissement, est essentiel pour récolter de tels fruits, en particulier pour les acteurs du secteur privé.

### *Exploiter les données axées sur l'impact au profit des ODD afin d'enclencher une course vers l'excellence*

*Les gouvernements redoublent d'efforts pour placer la mesure de l'impact au cœur d'un financement en phase avec les ODD*

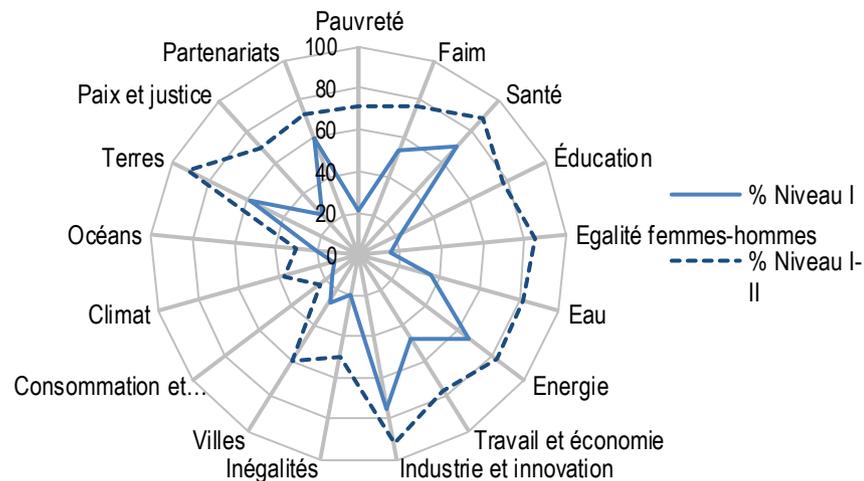
Les fournisseurs de coopération pour le développement utilisent des informations relatives aux produits, aux réalisations et aux impacts (c'est-à-dire des données sur les résultats) à différents niveaux – entreprise, pays, projet – pour communiquer et rendre compte des résultats obtenus et faciliter l'apprentissage, une prise de décisions éclairée et les changements de cap.

Les membres de l'OCDE ont entrepris d'intégrer les cibles et indicateurs des ODD dans les cadres de résultats en matière de développement. Selon une étude réalisée pour la communauté de spécialistes des résultats du CAD de l'OCDE, les cadres de résultats peuvent être renforcés par l'intégration de cibles et d'indicateurs des ODD (Engberg-Pedersen and Zwart, 2018<sup>[33]</sup>). L'Encadré 4.6 examine ces conclusions plus en détail. Les donateurs et les partenaires peuvent notamment considérer les cibles des ODD comme un cadre commun permettant d'établir des priorités entre des objectifs de développement pertinents, de mesurer les progrès accomplis pour atteindre ces objectifs et d'évaluer les difficultés rencontrées à cet égard.

Toutefois, il faut des données axées sur l'impact plus robustes. Les indicateurs définis pour suivre les progrès au regard des ODD forment le socle pour évaluer l'impact du financement à l'appui du développement durable. Or, 60 % de ces indicateurs ne sont pas considérés comme robustes en termes de couverture ou de définition méthodologique. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux

Objectifs de développement durable (IAEG-SDG) a établi un système de classification par niveau des données relatives aux ODD, le niveau 1 correspondant à des données plus robustes et le niveau 3, à des données moins robustes (Graphique 4.11). Quels que soient les ODD, des données et des indicateurs de meilleure qualité seront nécessaires pour mesurer l'impact des interventions des acteurs du secteur privé. On manque de données robustes en provenance du secteur privé pour plusieurs ODD, notamment l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), afin de mesurer non seulement le nombre d'emplois, mais aussi la qualité des emplois créés, ce qui suppose de mesurer également l'égalité entre les sexes, le degré d'inclusivité, la durée des contrats, l'incidence sur les taux de pauvreté, etc. ; l'ODD 10 (inégalités réduites), pour lequel il faut des données fournies par les employeurs pour mesurer les dépenses de recrutement ; l'ODD 11 (villes et communautés durables) ; l'ODD 12 (consommation et production durables) ; l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 14 (gestion durable des mers et des océans) (OCDE CAD, 2018<sup>[34]</sup>) (Organisation des Nations Unies, 2018<sup>[29]</sup>).

**Graphique 4.11. Indicateurs des ODD par objectif et par niveau.**



Source : Nations Unies (2018<sup>[29]</sup>), Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (site internet), <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974655>

Malgré ce déficit de données, les gouvernements s'efforcent d'améliorer leurs rapports statistiques sur la mise en œuvre des ODD et leurs engagements à cet égard à travers le processus d'examen national volontaire<sup>16</sup>. Ces examens se révèlent de plus en plus utiles en tant qu'outils permettant de garantir la cohérence des politiques relatives à la mise en œuvre des ODD, aux niveaux tant national qu'international. En 2016-17, 65 pays se sont prêtés à un tel exercice. Le nombre de membres de l'OCDE qui se sont livrés à un examen national volontaire est passé à neuf en moyenne (2016-18). Cinq des 35 membres de l'OCDE n'ont néanmoins entrepris aucun examen de la sorte. Même s'il n'est pas requis d'établir des rapports annuels, il est recommandé que tous les pays engagent un tel processus au moins une fois avant la fin du cycle 2016-18.

#### **Encadré 4.6. Utiliser les ODD comme un cadre commun pour renforcer la gestion axée sur les résultats**

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est l'expression des visions et aspirations de la communauté internationale et établit un cadre de résultats ambitieux assorti d'objectifs, de cibles, d'indicateurs et d'échéances. Les fournisseurs peuvent renforcer leurs cadres de résultats et leurs cadres de gestion axée sur les résultats en intégrant les cibles des ODD et en s'appuyant sur les indicateurs des ODD.

Au niveau des pays, les fournisseurs et les partenaires peuvent définir des priorités et des objectifs communs et établir des cadres de résultats nationaux articulés autour des cibles des ODD les plus pertinentes pour les objectifs de développement du pays. Ils peuvent également recenser les lacunes existant dans les interventions de développement afin de répondre aux besoins et aux priorités du pays partenaire. En tenant compte des priorités des autorités en matière de développement, les parties peuvent examiner des difficultés particulières qui se posent pour parvenir à atteindre les valeurs finales fixées dans les cibles pour 2030.

De nombreux fournisseurs et partenaires détaillent déjà les ODD et les cibles qui correspondent à leurs objectifs et priorités de développement et peuvent être intégrés dans leurs cadres de résultats. Ce processus nécessite de sélectionner, parmi les 169 cibles des ODD, celles qui sont étayées par des indicateurs robustes, et d'opérer une distinction entre les cibles et indicateurs axés sur les résultats et ceux qui portent sur les moyens de mise en œuvre.

Pour appuyer ces efforts, l'équipe spécialiste des résultats de la Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE a passé au crible les 16 cibles pour présenter une liste de 60 cibles et indicateurs relatifs aux ODD susceptibles de renforcer les cadres de résultats des fournisseurs. Cette liste comporte d'abord 42 cibles axées sur les résultats, étayées par 53 indicateurs robustes convenus par la Commission de statistique des Nations Unies, que les fournisseurs et les partenaires peuvent intégrer comme composantes de leurs cadres de résultats appliqués à la coopération pour le développement. La liste propose ensuite 18 cibles et indicateurs portant sur les « moyens de mise en œuvre » des ODD qui peuvent être intégrés aux niveaux 2 ou 3 des cadres de résultats relatifs à la performance et aux résultats du fournisseur.

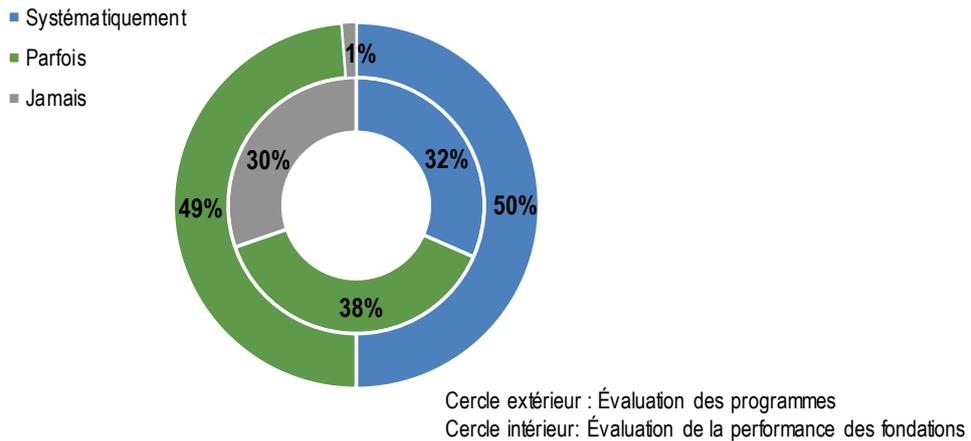
Une évaluation des indicateurs types appliqués par huit fournisseurs bilatéraux et multilatéraux montre qu'il y a matière à relier ces indicateurs directement aux cibles et indicateurs des ODD, ce qui contribuerait à réduire le nombre d'indicateurs, parfois très lourds. Par exemple, au titre de la cible 6.1, les fournisseurs utilisent sept indicateurs différents pour mesurer l'indicateur 6.1.1, relatif à la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité.

Source : Engberg-Pedersen et Zwart (2018<sup>[33]</sup>) The 2030 Agenda and Development Co-operation Results, <https://doi.org/10.1787/24140929> et Zwart (2017<sup>[35]</sup>) Strengthening the results chain: Synthesis of case studies of results-based management by providers, <https://doi.org/10.1787/24140929>

*Si les acteurs du secteur privé mesurent de plus en plus l'impact sur le développement durable, il convient d'améliorer les mesures pour les rendre plus fiables*

Certains acteurs du secteur privé redoublent d'efforts pour mesurer et suivre les retombées de leurs interventions sur le développement. La récente enquête de l'OCDE (2018<sub>[12]</sub>) sur la philanthropie constate que les fondations mesurent de plus en plus l'impact et intègrent de plus en plus le suivi et l'évaluation dans leurs (Graphique 4.12). La quasi-totalité des fondations interrogées ont indiqué qu'elles évaluaient leurs programmes, « parfois » pour une moitié, « systématiquement » pour l'autre (OCDE, 2018<sub>[12]</sub>). Les cibles et les indicateurs relatifs à la participation du secteur privé dans les pays en développement sont également en cours d'amélioration dans le cadre d'initiatives visant à mieux harmoniser les données, à l'instar du catalogue de mesures IRIS du Global Impact Investing Network, des indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé (HIPS0) et de l'initiative de l'OCDE sur les investissements à impact social.

**Graphique 4.12. Recours des fondations aux mécanismes d'évaluation des performances**



Source : OCDE (2018<sub>[12]</sub>), « Survey on private philanthropy for development, 2013-15, qualitative questionnaire », <http://www.oecd.org/site/netfwd/>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974674>

Le nombre d'acteurs du secteur privé qui s'emploient à mesurer l'impact de leurs activités sur le développement s'accroît. Outre les acteurs philanthropiques, aux États-Unis, 73 % des investisseurs intègrent des considérations environnementales, sociales et en particulier liées à la gouvernance dans leurs analyses et leurs décisions d'investissement (CFA Institute, 2017<sub>[36]</sub>). Par ailleurs, 93 % des 250 plus grandes entreprises dans le monde rendent compte de leurs résultats au plan du développement durable (KPMG, 2015<sub>[37]</sub>).

La fiabilité des évaluations d'impact est remise en question, car de nombreux acteurs du secteur public et du secteur privé les conçoivent et les citent comme un moyen d'améliorer leur réputation et de rassurer leurs actionnaires. Dans leur « Point de vue », Eric Berseth et Vincent Mudry Encadré 4.7 affirment que le terme « mesure de l'impact » est de plus en plus à la mode, mais vide de sens. Il est essentiel de garantir un niveau élevé d'évaluation d'impact si l'on veut renforcer la reddition de comptes.

**Encadré 4.7. Point de vue : Les défis liés à la mesure de l'impact des investissements, par Eric Berseth, Directeur exécutif, et Vincent Mudry, Chef des opérations, Philanthropy Advisors**

La mesure de l'impact est aujourd'hui un mot à la mode chez les acteurs du changement social, les investisseurs à impact et les donateurs de la communauté humanitaire et du développement. Ces acteurs accordent une importance croissante aux résultats étayés par des données probantes et à la mesure de l'efficacité pour mieux repérer les insuffisances et garantir une meilleure optimisation des ressources. Cette tendance a incité les institutions de programmation et d'exécution, y compris les fondations, à mettre en avant l'impact. Aujourd'hui, la plupart des organisations affirment entreprendre des programmes à impact positif, ce qui suppose qu'elles mesurent effectivement cet impact. Or, au sens strict, la mesure de l'impact est rare et la plupart de ces affirmations sont infondées.

Comme tout autre mot à la mode, le terme « mesure de l'impact » est utilisé de manière tellement différente que son sens est devenu obscur pour beaucoup d'acteurs du changement. Si l'on voulait en faire une description précise, on commencerait par définir l'impact d'une action comme le contexte découlant de l'ensemble des changements importants et durables survenus dans la vie et dans l'environnement de personnes ou de groupes de personnes, que ces changements soient directement ou indirectement liés à l'action en question. Il peut s'agir de changements positifs ou négatifs, prévus ou imprévus. L'impact représente donc le nouveau contexte qui découle de la combinaison des résultats produits par l'action.

Lorsqu'une organisation entend mesurer l'impact de ses programmes, il lui faut un niveau de savoir-faire et des moyens financiers importants pour mener l'ensemble des activités correspondantes sur une période relativement longue. L'impact est mesuré à l'aune de plusieurs variables qui sont souvent indépendantes de l'action même, ce qui signifie qu'il est difficile de trouver une mesure fiable du lien de causalité. La mesure de l'impact est donc difficilement réalisable de manière systématique. Surmonter les défis liés à la mesure de l'impact peut être une tâche ardue et comporte le risque de simplifier excessivement le processus, en y perdant en substance. Il n'existe pas de solution facile pour éviter les coûts.

Conscients de ces défis, certains acteurs préfèrent mesurer la probabilité de l'impact afin d'éviter certains de ces coûts. Cela leur permet d'examiner les activités du programme et la manière dont celui-ci pourrait atteindre l'impact souhaité. La mesure de la probabilité de l'impact est un compromis entre le déploiement de savoir-faire et de ressources qui ne sont pas nécessairement disponibles, d'une part, et l'obligation de rendre compte des programmes menés, d'autre part.

Des instruments financiers innovants tels que la nouvelle obligation à impact humanitaire peuvent également constituer une solution appropriée permettant de conjuguer les diverses obligations liées à l'impact et à la redevabilité. Les donateurs traditionnels transfèrent le risque – contre rendement – à des investisseurs privés, tout en déléguant la responsabilité de la vérification et de la mesure de la performance. Si les obligations « à impact » n'entrent pas dans le champ de l'acceptation académique de l'expression « mesure de l'impact », elles se fondent sur une théorie du changement robuste, avec des résultats mesurés, et offrent par conséquent une plus grande assurance vis-à-vis de la qualité globale des programmes.

### *Mettre à profit les mesures pour assurer un impact sur les ODD*

Il est attendu des acteurs publics et privés qu'ils adoptent des mesures plus efficaces de l'impact sur le développement durable. Il faut se doter d'outils de mesure plus robustes pour créer et développer cette nouvelle culture de l'évaluation, afin d'optimiser les ressources disponibles (Chapitre 5). Les donateurs traditionnels évaluent depuis longtemps leurs activités de coopération pour le développement et peuvent apporter un soutien de façon à renforcer les capacités dans ce domaine.

#### *Des outils novateurs peuvent aider à mesurer l'impact sur le développement durable*

Les outils permettant de recueillir des données axées sur les résultats offrent davantage de possibilités de trouver des solutions avantageuses pour toutes les parties prenantes à l'appui des ODD, en se basant sur des données empiriques. Ainsi, les acteurs du secteur privé pourraient tirer parti de l'expérience des banques multinationales de développement afin d'améliorer la qualité des cadres de mesure utilisés pour évaluer l'impact de leurs activités. La Société financière internationale (SFI), par exemple, a mis en place un nouvel outil de « mesure et suivi des impacts anticipés » (AIMM) afin d'identifier et de répertorier, parmi ses interventions, celles qui contribuent à la création de marchés (Société financière internationale, 2018<sup>[38]</sup>).

Par ailleurs, l'efficacité de la participation du secteur privé peut être renforcée par un meilleur alignement des cadres de résultats sur les ODD. À titre d'illustration, la Commonwealth Development Corporation (CDC), l'institution de financement du développement du Royaume-Uni, s'emploie à mettre en œuvre une nouvelle approche stratégique qui l'obligera à aligner ses investissements sur l'ensemble des ODD, en élargissant le champ de mesure de l'impact sur le développement pour englober, outre la création d'emplois, les retombées observées dans les secteurs prioritaires que sont l'autonomisation économique des femmes, le changement climatique, la qualité de l'emploi, les compétences et le leadership (Commonwealth Development Corporation, 2017<sup>[39]</sup>).

Les acteurs du secteur privé se tournent également vers les mesures environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour exploiter les forces du marché qui alignent leur contribution sur l'obtention de résultats sociaux, environnementaux et économiques. Pour les investisseurs institutionnels, les gestionnaires d'actifs, les institutions financières et d'autres parties prenantes, les mesures relatives aux performances ESG donnent plus de transparence aux décisions des investisseurs et renforcent la confiance de ces derniers, les résultats environnementaux et sociaux étant quantifiés. À cet égard, Morgan Stanley Capital International (MSCI) a élaboré un outil de mesure de l'impact durable dans le domaine ESG (ESG Sustainable Impact Metrics), qui constitue un cadre de mesure et de suivi des impacts durables. Cet outil évalue 2 500 entreprises sur le plan de l'impact social et 8 500 entreprises sur le plan de l'impact environnemental (MSCI ESG Research Inc., 2016<sup>[40]</sup>).<sup>17</sup>

#### *Des défis demeurent pour traduire les objectifs de développement durable en méthodes concrètes d'évaluation des entreprises*

Les mesures ESG reposent principalement sur l'autoévaluation, ce qui pose un risque indéniable de communication « filtrée » sur les ODD (*SDG-washing*). L'indicateur 12.6.1 de l'ODD 12 invite les gouvernements à encourager les entreprises à améliorer leurs

rappports sur la durabilité et à adopter des pratiques durables. Toutefois, il n'existe aucune définition commune des mesures ESG et les pratiques en matière de rapports varient d'une entreprise à l'autre. Ainsi, certaines entreprises érigeront en priorité l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, quand d'autres se concentreront exclusivement sur la réduction des émissions de carbone.

Certains acteurs du secteur privé prônent l'adoption d'un cadre unifié de mesure de l'impact durable des activités des entreprises qui soit aligné sur les ODD. Une initiative qui gagne du terrain à cet égard est celle mise en place par Global Reporting Initiative, le Pacte mondial des Nations Unies et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, sous l'intitulé « SDG Compass for Business ». En adhérant à cette initiative, les entreprises s'engagent à aligner leurs stratégies sur les ODD et à mesurer et gérer leur contribution en harmonie avec ceux-ci. Néanmoins, les pratiques d'autoévaluation continuent de poser question du point de vue de la fiabilité et de l'exactitude des mesures, comme le souligne Pietro Bertazzi dans son Point de vue.

**Encadré 4.8. Point de vue : De l'importance d'intégrer les ODD dans les informations communiquées sur l'impact environnemental des activités des entreprises, par Pietro Bertazzi, Responsable du développement durable, Global Reporting Initiative (GRI)**

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont fait entrer le développement mondial dans une nouvelle ère en mettant en ligne de mire les défis les plus urgents que le monde doit relever. La participation active du monde de l'entreprise est capitale pour atteindre ces objectifs. C'est en adhérant et en se conformant à des normes et principes reconnus que les entreprises peuvent apporter une contribution essentielle à la réalisation des ODD.

Un grand nombre d'entreprises agissent et communiquent déjà sur des sujets relevant des ODD tels que le changement climatique, la gestion durable de l'eau, l'égalité femmes-hommes, ou l'emploi et le travail décent. Les rapports sur le développement durable ont évolué avec le temps pour devenir un outil stratégique utilisé par les organisations pour alimenter les processus de prise de décisions à tous les niveaux. Ils servent à tracer les contours de la stratégie d'entreprise, à guider l'innovation, à donner de l'élan à l'amélioration des résultats et à la création de valeur, à mobiliser les parties prenantes et à attirer les investisseurs.

Intégrer les ODD dans la communication de l'entreprise sur le développement durable, c'est mesurer l'impact et les résultats de ses activités au regard d'un programme d'action ambitieux pour le développement durable et, en fin de compte, galvaniser sa contribution positive à la réalisation des ODD. Il est primordial que les entreprises communiquent sur les sujets, les ODD et les cibles sur lesquels leurs activités ont le plus d'impact et il faut pour cela hiérarchiser les priorités.

La GRI et le Pacte mondial des Nations unies ont établi une Plateforme d'action baptisée Business Reporting on the SDGs afin d'encourager les entreprises à communiquer sur les objectifs mondiaux. Ensemble, ils ont élaboré une approche, fondée sur des principes, de la hiérarchisation des ODD qui constitue le socle permettant de déterminer ceux au regard

desquels les activités des entreprises ont le plus d'impact, et ce, dans le cadre d'une analyse de matérialité. Cette approche tient compte des responsabilités fondamentales des entreprises telles qu'elles découlent des dix principes énoncés dans le Pacte mondial des Nations unies, des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des guides de l'OCDE sur le devoir de diligence.

La hiérarchisation des priorités en fonction de principes permettra d'éviter plus facilement les pièges habituels que constituent par exemple la communication « filtrée » sur les ODD (SDG-washing) (consistant à n'attirer l'attention ou à ne communiquer que sur les effets positifs des activités de l'entreprise sur la réalisation des ODD) ou l'adoption d'une approche sélective des ODD (en fonction de ce qui est le plus facile à réaliser pour l'entreprise, ou de ce qui est le plus rentable pour elle, abstraction faite des impact négatifs). C'est seulement à ce prix que les investisseurs et autres parties prenantes seront en mesure d'évaluer les avancées réelles réalisées en direction des Objectifs de développement durable.

Des cadres incitatifs de meilleure qualité sont nécessaires pour favoriser la convergence entre le comportement des acteurs et les ODD. Les acteurs du secteur privé ne sont pas légalement tenus, comme les pouvoirs publics, de concrétiser les ODD. Par contre, ils sont invariablement soumis à l'obligation de se conformer à la législation interne correspondante, d'appliquer les normes minimales internationalement reconnues et de respecter les droits fondamentaux universels.

Les membres de l'OCDE ont un rôle à jouer pour renforcer l'empreinte du secteur privé sur le développement et veiller à ce que la législation interne aide les entreprises à adhérer à un cadre de rapport commun. L'apport de la juste panoplie de mesures visant à orienter les pratiques des entreprises et les investissements dépendra largement de la mise en place, par les pouvoirs publics, des cadres incitatifs nécessaires (voir Chapitre 5).

### **Perspectives d'avenir : vers une nouvelle boussole pour guider le financement à l'appui du développement durable**

Le PAAA (paragraphe 2) vise à poser un « cadre prospectif global » et à « prendre des mesures concrètes axées sur la réalisation de ce programme ». Pour répondre à cet appel, il convient de concevoir une nouvelle boussole en matière de financement du développement durable, qui guide l'ensemble des acteurs, des sources de financement et des mesures d'action publique vers une action mondiale collective et cohérente en faveur du développement durable.

Les efforts déployés au niveau national pour promouvoir le développement durable comportent intrinsèquement le risque de freiner les progrès accomplis ailleurs. Les domaines d'action tels que la fiscalité internationale ou les migrations peuvent avoir des retombées positives ou négatives sur les pays en développement et il convient d'y prêter une attention particulière. Dans son « Point de vue », Guido Schmidt-Traub apporte des éclairages sur les défis liés à la mesure des retombées sur les pays du financement des ODD.

Un enjeu fondamental dans la concrétisation des ambitions formulées dans le PAAA réside dans la nature transversale et intégrée des ODD. Par conséquent, la réalisation d'un ODD ne doit pas se faire aux dépens de celle d'autres ODD. De même, la mise en œuvre des ODD par un pays ne doit pas empêcher un autre pays de progresser sur cette voie.

**Encadré 4.9. Point de vue : Les répercussions internationales du financement des ODD, par Guido Schmidt-Traub, Directeur exécutif, Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN)**

Les progrès accomplis par un pays sur la voie de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dépendent en partie des actions menées par les autres pays. Ce type de répercussion internationale concerne les dimensions environnementales (pollution transnationale, changement climatique ou incidence des chaînes d'approvisionnement sur la biodiversité), les dimensions sociales (normes du travail), la sécurité (exportations d'armes ou conflits) et le financement (financement du développement international, secret bancaire, concurrence fiscale déloyale, etc.). Les ODD constituent donc un programme véritablement universel.

Le rapport Indices et tableaux de bord des ODD 2018, élaboré par la Fondation Bertelsmann et le SDSN, montre que les activités menées par les pays à revenu élevé ont des répercussions négatives importantes à l'échelle internationale, en particulier en ce qui concerne les aspects environnementaux et la finance. On constate d'amples variations entre les pays de niveau voisin en termes de PIB par habitant. Ainsi, le Danemark et la Suisse ont des niveaux comparables de revenu par habitant, mais les activités de la Suisse ont des retombées nettement plus négatives. Ces données tendent à indiquer qu'il est possible de limiter les effets secondaires négatifs par l'adoption de politiques adéquates.

Parmi les apports destinés à financer le développement international, l'aide publique au développement (APD) et les financements non concessionnels figurent parmi ceux qui sont le plus étudiés et qui font l'objet des rapports les plus complets, en grande partie grâce aux travaux du CAD de l'OCDE. En particulier, nous disposons désormais d'une mesure claire de l'aide-programmable. Toutefois, la dilution croissante de la définition de l'APD et les difficultés liées à la mise en correspondance des données communiquées par les donateurs et des registres des pays bénéficiaires dénotent une tendance inquiétante. Des mécanismes comme l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) se sont révélés très utiles pour y remédier. Par ailleurs, ces dernières années, des efforts ont également été déployés pour recueillir des données sur les apports philanthropiques privés, qui deviennent une source de plus en plus importante de financement du développement, et harmoniser ces données.

Un défi encore plus important réside dans la nécessité de cerner l'ampleur et la nature des financements non concessionnels apportés par le secteur public ainsi que le volume de fonds privés mobilisés à la faveur de partenariats public-privé et d'autres mécanismes de financement mixte. De nombreux apporteurs et en particulier les banques multilatérales de développement appliquent des normes différentes en matière de

notification. Ils ont parfois été soupçonnés de gonfler leurs apports en faveur du développement, d'où une suspicion au niveau des ministères des Finances des pays en développement concernant la qualité de ces données. Il est donc essentiel de rendre publiques les données de base relatives aux projets menés afin d'harmoniser les normes de notification et d'établir des recoupements entre les rapports des apporteurs et les registres des bénéficiaires. Un autre enjeu majeur a trait à la nécessité d'améliorer, en renforçant la transparence, la notification des apports de ressources en faveur du développement en provenance de la Chine et d'autres pays non membres de l'OCDE.

Nous avons également besoin de données suffisamment harmonisées concernant l'investissement direct étranger à vocation commerciale. Les bases de données tenues par l'UNIDO, l'OCDE et le FMI ne sont pas tout à fait cohérentes. Les IDE ne contribuent pas tous à la réalisation des ODD. Certains investissements étrangers peuvent même avoir des effets nuisibles quand, par exemple, ils portent atteinte aux objectifs environnementaux. Les volumes les plus importants de ce type de financement proviennent de la Chine au titre de l'Initiative des Nouvelles routes de la soie, mais nous ne disposons pas de données suffisantes pour comprendre clairement quels en sont les volumes et la composition.

L'aspect le plus controversé des répercussions internationales du financement des ODD concerne le secret bancaire et la concurrence fiscale déloyale. Les données produites par Oxfam et d'autres organisations montrent que les pays membres de l'OCDE, territoires d'outre-mer compris, gèrent des systèmes bancaires qui favorisent l'évasion fiscale à grande échelle et dissimulent les bénéficiaires effectifs des sociétés et des fiducies. Si des améliorations notables ont été introduites pour inciter les centres financiers à se conformer aux normes de l'OCDE en matière de transparence, l'affaire des « Panama Papers » et d'autres révélations ont mis en évidence l'ampleur actuelle de l'évasion fiscale et du blanchiment d'argent. Étant donné leur effet pernicieux sur les finances publiques, la confiance des citoyens et la capacité de financement des pays en vue d'atteindre les ODD, il convient de renforcer les actions visant à promouvoir la notification de ces sorties illicites de capitaux et à juguler le phénomène.

Compte tenu également de l'importance des retombées financières positives et négatives à l'échelle internationale, il est essentiel que les travaux se poursuivent au sein de l'OCDE et d'autres organisations pour expliciter les définitions et les normes de notification. Les partenariats avec la Chine et d'autres fournisseurs sont nécessaires si l'on veut accroître la transparence et étendre la couverture des données. Ce type de données sur les flux financiers doit être mis en regard de l'évaluation des besoins de financement du développement dans les principales dimensions des ODD, comme le fait le SDSN pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, afin de déterminer où se situent les déficits de financement et de favoriser les débats sur la manière de les combler avant l'échéance de 2030.

### ***Il faut mesurer les arbitrages et les synergies au niveau de l'ensemble des ODD pour éviter les revers***

Les ODD peuvent être conçus comme un réseau de cibles, et cette perspective/approche permet de cerner avec plus de précision les domaines où les synergies entre les différents objectifs peuvent potentiellement être mises à profit pour obtenir des résultats positifs (Le Blanc, 2015<sup>[41]</sup>). Des cibles communes telles que celles visant à mettre fin à la pauvreté et aux inégalités (ODD 1 et ODD 10) ouvrent la voie à une progression simultanée au niveau de l'ensemble des ODD. Elles exigent également d'approfondir l'analyse pour comprendre comment une approche en réseau pourrait contribuer à optimiser l'efficacité du financement en termes de développement.

Pour accélérer les progrès, les mesures doivent déterminer la manière dont les ODD se renforcent ou s'annulent mutuellement. Dans tous les pays, l'ODD 1 (pas de pauvreté) est associé à une existence maximale de synergies positives entre les ODD et est statistiquement lié à des progrès au titre des ODD 3 (bonne santé et bien-être), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 6 (eau propre et assainissement) et 10 (inégalités réduites). En revanche, l'ODD 12 (consommation et production durables) est l'objectif le plus couramment associé à des arbitrages négatifs (Pradhan et al., 2017<sup>[42]</sup>).

### ***Une approche plus globale s'impose pour mesurer les retombées du financement intérieur et extérieur des ODD***

Les membres de l'OCDE ont entrepris de décloisonner les domaines d'action liés à la mise en œuvre des ODD. Si l'on se concentre uniquement sur les engagements visant à mobiliser des financements, qu'ils soient exprimés sous forme de seuil à atteindre (0.7 %) pour le rapport APD/RNB ou d'ambition de passer des milliards aux milliers de milliards de dollars, on passe à côté de l'impact réel qu'a le financement sur les progrès en matière de développement durable. S'agissant du suivi de la réalisation des ODD, il faut adopter une approche à tous les niveaux d'administration (rapports dans le cadre des examens nationaux volontaires, mise en œuvre à l'échelle de toutes les institutions et communautés d'action, etc.). Le Chapitre 5, qui analyse la cohérence des politiques, le montre clairement.

Certains membres de l'OCDE s'emploient à élaborer de nouveaux outils de mesure pour guider la mise en œuvre aux niveaux national et international. L'invitation lancée récemment par le Gouvernement français à tous les ministères en vue d'évaluer le degré de convergence entre leurs politiques et les ODD constitue un exemple prometteur. Une étude récente menée par l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) vient appuyer l'initiative française en recensant les possibilités de décloisonner les ODD et d'assurer la cohérence des politiques de financement afin de favoriser les progrès aux niveaux national et international (voir Encadré 4.10).

#### **Encadré 4.10. Mesurer la mise en œuvre des ODD en France : le défi du décloisonnement des ODD**

Les ODD sont-ils pertinents pour un pays de l'OCDE comme la France ? Compte tenu des tendances actuelles, la France aura du mal à atteindre un certain nombre de cibles, notamment celles relatives à l'équité dans l'éducation et à la préservation de la biodiversité. Par conséquent, même si la France a déjà réussi à s'attaquer à beaucoup de défis en matière de développement, il en est de nouveaux qui apparaissent et qui remettent en cause la viabilité de son modèle de développement. Les ODD ne constituent pas le seul outil et cadre politique du développement durable, mais ils fournissent le cadre le plus global en l'espèce. Les pays de l'OCDE tels que la France sont confrontés à la question de savoir comment passer de la sensibilisation aux ODD et à leur pertinence à des actions concrètes en mettant à profit les outils existants.

Les ODD ne sont pas les seuls outils ni le seul cadre d'action à l'appui du développement durable, mais ils ont une importance primordiale. Pour des pays de l'OCDE comme la France, se pose la question de savoir comment dépasser le stade de la sensibilisation aux ODD et à leur pertinence à l'action concrète via les outils existants.

La principale valeur ajoutée des ODD réside dans le fait qu'ils renforcent la cohérence des politiques en favorisant les synergies et en évitant les arbitrages difficiles entre politiques publiques et entre lignes budgétaires. Pour exploiter cette valeur ajoutée, les ODD doivent être décloisonnés et influencer l'élaboration des politiques et du budget.

En septembre 2017, le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé, au nom du gouvernement français, l'élaboration d'une feuille de route sur la mise en œuvre des ODD. Lors d'une réunion interministérielle tenue le 8 février 2018 dans le cadre du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), le gouvernement a réaffirmé son intention d'établir rapidement une feuille de route et a annoncé qu'il intégrerait les ODD dans le processus budgétaire ainsi que dans les évaluations des futurs textes de loi et les examens des politiques publiques, en mobilisant un éventail plus large d'acteurs.

Reste à préciser comment les ODD seront intégrés dans le processus budgétaire. Le gouvernement a indiqué qu'il rendra, « lorsque cela est pertinent et possible », ses indicateurs de performance budgétaire « plus cohérents avec les ODD », ce qui devrait permettre de mieux mesurer l'impact des budgets publics sur les ODD, au niveau tant national qu'international. La révision des indicateurs de performance budgétaire à l'aune des ODD peut effectivement s'avérer utile puisque les ODD fournissent un cadre cohérent, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un geste purement symbolique.

Renforcer la cohérence des politiques suppose également de limiter les répercussions négatives sur les pays tiers. À l'heure actuelle, le lien entre la dimension extérieure et intérieure de la mise en œuvre des ODD demeure un élément inconnu dans l'approche française. La feuille de route sur la mise en œuvre des ODD pourrait y remédier en mettant l'accent sur des mesures de nature à limiter les retombées négatives sur les pays tiers.

La France a donné un coup d'accélérateur à la mise en œuvre des ODD et s'achemine dans la bonne direction. À terme, l'efficacité qu'auront les projets annoncés pour décloisonner les ODD et les intégrer dans les politiques et les choix budgétaires dépendra de la traduction concrète qui sera faite de ces objectifs et de l'adhésion politique qu'ils susciteront.

*Source* : Elisabeth Hege et Damien Demailly (IDDRI).

Les travaux futurs doivent viser à définir une nouvelle boussole pour le financement du développement durable, qui mette à profit les initiatives en place afin de guider l'action, au niveau des différents acteurs mais aussi des diverses sources de financement. Le rapport de l'OCDE (2017<sup>[43]</sup>) intitulé *Measuring the Distance to the SDG Targets* analyse notamment les répercussions des actions menées pour aider d'autres pays à atteindre les objectifs fixés. Comme indiqué dans ce chapitre, le rapport *Indices et tableaux de bord des ODD 2017* (Bertelsmann Stiftung-Sustainable Development Solutions Network, 2017<sup>[44]</sup>) propose de suivre une autre méthodologie pour évaluer les effets collatéraux de la mise en œuvre des ODD et des contributions financières, par exemple la transparence fiscale internationale, APD comprise mais aussi hors APD. De même, le nouvel indice élaboré par le Center for Global Development (2017<sup>[45]</sup>) évalue les politiques et les contributions financières des pays membres de l'OCDE au regard des ODD.

De nouveaux outils et cadres de mesure peuvent aider les gouvernements à adopter une approche plus globale pour mesurer la contribution apportée et les progrès réalisés par l'ensemble des acteurs – qu'il s'agisse d'acteurs du secteur privé, d'organisations de la société civile, d'universitaires, d'organisations philanthropiques ou de membres de la diaspora qui envoient des fonds vers leur pays natal. Ces outils et cadres contribuent déjà au renforcement du processus de rapport sur la mise en œuvre des ODD (par exemple, l'élaboration de rapports au titre des examens nationaux volontaires).

## Conclusion et recommandations

Pour fixer des objectifs et des cibles et, à terme, définir des stratégies et des politiques propres à maximiser l'impact sur le développement et à accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des programmes d'action mondiaux, il faut d'abord passer par l'étape de la mesure. Or, le manque crucial de données empêche d'appréhender pleinement les progrès accomplis en matière de financement du développement durable et de repérer les déficits potentiels. Le cadre actuel des cibles et indicateurs des ODD repose principalement sur les données relatives à l'aide publique au développement fournies par le CAD de l'OCDE au titre du suivi des apports de financement à l'appui des ODD, d'où une méconnaissance de la part spécifiquement axée sur le développement de la majeure partie des apports financiers.

Il ne suffit plus de mesurer le volume des apports. Les acteurs publics comme privés appellent à adopter une approche plus globale ainsi que des mesures plus efficaces de l'impact sur le développement, les premiers cherchant à montrer que les fonds publics sont utilisés de manière optimale et les seconds, à accroître les retours sur investissement dans les domaines économique, social et environnemental. Il faut mettre en place une culture de l'évaluation et de l'impact.

Des efforts devraient être consentis pour mesurer à quel point les différents types d'apports contribuent effectivement au développement durable et à la concrétisation du Programme 2030. Plusieurs recommandations d'action peuvent être formulées pour atteindre ce niveau d'ambition :

- Soutenir l'initiative en faveur de la transparence, renforcer les capacités locales afin de mieux mesurer les apports, établir les correspondances entre les apports et les ODD (y compris le TOSSD) et évaluer les besoins et les déficits en matière de financement des ODD ; explorer de nouvelles technologies (l'apprentissage automatique, par exemple) susceptibles d'être adaptées pour mesurer les ressources et les résultats en rapport avec le développement durable.

- Mettre au point des outils d'évaluation et d'analyse d'impact (par exemple, des outils d'autoévaluation des entreprises pour étalonner les performances à l'aune d'ODD spécifiques, ou des cadres de résultats relatifs aux ODD pour les pouvoirs publics, etc.) afin de mesurer la qualité et l'empreinte sur le développement de divers acteurs et sources de FDD.
- Lancer le débat sur le virage à opérer pour passer d'une mesure du financement à l'appui du développement à une mesure du financement à l'appui du développement durable, en prenant en compte un éventail plus large de ressources et d'acteurs (quels apports et quels acteurs inclure ? Lesquels exclure ?), ainsi que sur la nécessité d'analyser les arbitrages et les retombées au niveau des divers ODD.

Le Chapitre 5 fait siennes ces premières conclusions afin de maximiser le financement en renforçant l'efficacité et la cohérence des politiques à l'appui du développement durable. Il plaide en faveur d'un nouveau changement de paradigme axé sur une utilisation optimale des ressources existantes, en saisissant les nouvelles occasions tout en gérant les risques potentiels.

## Notes

<sup>1</sup> Soit l’Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l’Inde.

<sup>2</sup> Le « SDG-washing », ou communication « filtrée » sur les ODD, est une expression nouvelle qui désigne une stratégie de marketing ou de marque qui met en valeur l’impact sur les ODD sans toutefois évaluer ni suivre les répercussions négatives potentielles des actions menées. Pour prendre l’exemple des constructeurs de voitures électriques, il s’agira de faire valoir leur contribution à l’action en faveur des énergies renouvelables et de l’atténuation du changement climatique (ODD 7 et 13) sans toutefois reconnaître que les droits du travail (ODD 8) ont pu être bafoués lors du processus d’extraction du cobalt utilisé pour les batteries de ces voitures (ODD 8).

<sup>3</sup> L’aide-pays programmable (APP) est la partie de l’aide que les donateurs peuvent programmer, au niveau du pays ou de la région et sur laquelle les pays partenaires ont, ou pourraient avoir, une influence non négligeable. Élaboré en 2007, l’APP est un indicateur plus précis de l’aide dirigée vers les pays partenaires que la notion d’aide publique au développement.

<sup>4</sup> L’« empreinte sur le développement » désigne une certaine catégorie de ressources susceptibles de produire des résultats en matière de développement ; l’expression ne doit pas être employée comme un synonyme de « produit/résultat/impact » en matière de développement.

<sup>5</sup> Les conséquences potentielles des déficits de mesure ont été mises en lumière en 2013 lors de la catastrophe du Rana Plaza, au Bangladesh, où l’effondrement d’un immeuble abritant une usine de confection a provoqué la mort de plus de 1 100 personnes. L’incident a montré comment un système de production en amont non durable au niveau national pouvait devenir partie intégrante de produits progressant dans les chaînes de valeur mondiales et influencer sur les réseaux de production des entreprises multinationales tributaires de l’IDE.

<sup>6</sup> Ces travaux s’appuieront sur les statistiques de l’OCDE et d’autres organisations internationales, notamment les statistiques de l’OCDE sur l’IDE, l’enquête de la Banque mondiale sur les entreprises (World Bank Enterprise Survey - WBES), l’ensemble de données ORBIS sur les entreprises du Bureau van Dijk, la base de données sur la carte de l’investissement (Investment Map) du Centre du commerce international (ITC), la base de données INDSTAT de l’ONUDI sur le secteur manufacturier, la base de données de l’OIT sur les statistiques du travail (LABORSTA), la base de données sur les relations au sein des chaînes d’approvisionnement de FactSet, la base de données de la Division de statistique des Nations Unies sur la valeur ajoutée brute au niveau des secteurs, les statistiques FDI Markets du Financial Times sur les investissements étrangers de création et les statistiques de Dealogic sur les opérations transfrontalières de fusions-acquisitions.

<sup>7</sup> L’investissement mobile désigne généralement les industries manufacturières qui ne dépendent qu’aucun site géographique donné et sont donc susceptibles de se relocaliser à l’étranger pour produire des biens.

<sup>8</sup> Pour de plus amples informations sur cette série de l’OCDE, voir : <http://www.oecd.org/tax/tax-policy/global-revenue-statistics-database.htm>

<sup>9</sup> Par exemple, l’indice de perception de la corruption de Transparency International et l’Enquête sur le budget ouvert de l’International Budget Partnership fournissent des indicateurs de la capacité des pays en développement à affecter effectivement des financements à l’appui du développement durable.

<sup>10</sup> La mesure dans laquelle les projets sont axés sur tel ou tel marqueur est variable ; l’objectif peut être caractérisé comme « principal » ou « significatif ».

<sup>11</sup> Les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont comptabilisées au titre de l'APD en utilisant les marqueurs Rio comme objectifs transversaux, ce qui dénote l'importance d'intégrer le financement climatique dans l'ensemble des secteurs. L'aide liée au changement climatique représente environ 20 % de l'APD bilatérale totale pour 2016. Voir : <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/Climate-related-development-finance-in-2016.pdf>

<sup>12</sup> Dans un rapport publié par McKinsey Global Institute, Woetzel et al. (2017<sub>[46]</sub>) estiment qu'il est nécessaire d'investir environ 3 700 milliards USD par an dans les infrastructures économiques pour maintenir les trajectoires de croissance actuelles, et que 63 % de ce montant annuel doivent être dirigés vers les économies émergentes et en développement. Les projections de l'OCDE (2017<sub>[47]</sub>) relatives aux besoins dans le domaine des infrastructures sont encore plus élevées, s'établissant à 6 300 milliards USD par an pour la période 2016-30. Voir : <https://www.oecd.org/env/cc/g20-climate/Technical-note-estimates-of-infrastructure-investment-needs.pdf>.

<sup>13</sup> La portée limitée de cette convergence résulte en partie de la nature de plusieurs cibles, qui n'ont pas pu être intégrées dans l'enquête car les données communiquées par le secteur privé ne remplissait pas les critères requis en matière de granularité. Ainsi, pour pouvoir fournir un rapport concernant l'indicateur 5.5.2 de l'ODD 5 (proportion de femmes occupant des postes de direction) les entreprises doivent, pour un projet donné, se reporter au registre du personnel de chaque bénéficiaire pour pouvoir évaluer le niveau de carrière.

<sup>14</sup> Dans le cadre de la notification relative aux instruments du secteur privé dans le système statistique du CAD, une transaction du secteur public est considérée comme « additionnelle » si elle apporte une additionnalité financière, une valeur ajoutée ou les deux.

<sup>15</sup> Le CAD de l'OCDE définit « l'efficacité » comme la mesure du degré de réalisation des objectifs visés par une activité d'aide.

<sup>16</sup> Dans le cadre du suivi et du réexamen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les gouvernements se sont engagés à effectuer des examens nationaux volontaires afin d'évaluer l'impact national et international des mesures prises pour mettre en œuvre le Programme (Programme 2030, paragraphe 84). Le processus de suivi de ces examens vise à renforcer la présentation au Forum politique de haut niveau des Nations Unies de rapports sur la contribution des autorités nationales, des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile, de la jeunesse, des collectivités territoriales et du monde universitaire à la réalisation des ODD. Ces examens sont menés individuellement, sur une base volontaire, et consistent en des autoévaluations qui visent à faire état des contributions quantitatives et qualitatives de l'aide nationale et internationale à l'appui de la concrétisation d'ODD spécifiques.

<sup>17</sup> Selon MSCI, ce cadre a pour objet de permettre aux investisseurs de prendre des décisions éclairées concernant l'exposition et la conformité ESG des entreprises dans cinq domaines d'impact : besoins fondamentaux, autonomisation, changement climatique, capital naturel et gouvernance (MSCI ESG Research Inc., 2016<sub>[40]</sub>).



## Références

- Benn, J. and W. Luijkx (2017), “Emerging providers’ international co-operation for development”, *OECD Development Co-operation Working Papers*, No. 33, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/15d6a3c7-en>. [5]
- Bertelsmann Stiftung-Sustainable Development Solutions Network (2017), *Global Responsibilities. SDG Index and Dashboards Report 2017: International Spillovers in Achieving the Goals*, Bertelsmann Stiftung-Sustainable Development Solutions Network, <http://www.sdgindex.org/assets/files/2017/2017-SDG-Index-and-Dashboards-Report--regions.pdf>. [44]
- Business and Sustainable Development Commission (2017), *Better Business, Better World, Executive Summary*, Business and Sustainable Development Commission, <http://report.businesscommission.org/uploads/Executive-Summary.pdf>. [32]
- Center for Global Development (2017), *The Commitment to Development Index 2017 (base de données)*, Center for Global Development, <https://www.cgdev.org/commitment-development-index-2017>. [45]
- CFA Institute (2017), *Environmental, Social and Governance (ESG) Survey*, CFA Institute. [36]
- CNUCED (2014), *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs, An Action Plan*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf). [22]
- Commonwealth Development Corporation (2017), *Investing to Transform Lives: Strategic Framework 2017-2021*, Commonwealth Development Corporation (CDC), Londres, <http://www.cdccgroup.com/Documents/CDC%20Strategic%20Framework%202017-2021.pdf>. [39]
- Engberg-Pedersen, P. and R. Zwart (2018), *The 2030 Agenda and Development Co-operation Results*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/24140929>. [33]
- Forum économique mondial, Centre de recherches pour le développement international, Groupe de la Banque mondiale (2018), *GrowInclusive Initiative (database)*, <https://www.growinclusive.org/data-and-methodology/our-solution/>. [30]
- GlobeScan (2016), “Awareness of sustainable development goals (SDGs) vs Millennium Development Goals (MDGs)”, *GlobeScan e-Brief*, [https://globescan.com/wp-content/uploads/2017/07/Radar\\_eBrief\\_SDGvsMDG.pdf](https://globescan.com/wp-content/uploads/2017/07/Radar_eBrief_SDGvsMDG.pdf). [2]
- Hynes, W. and S. Scott (2013), “The Evolution of Official Development Assistance : Achievements, Criticisms and a Way Forward”, *OECD Development Co-operation Working Papers*, No. 12, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k3v1dv3f024-en>. [4]
- Initiative pour la transparence dans les industries extractives (2016), *Rapport de suivi 2016 : Des rapports aux résultats*, ITIE, <https://eiti.org/sites/default/files/documents/rapportdesuivi.pdf>. [20]

- Kenny, C., M. Snyder and D. Patel (2018), “Measures of global public goods and international spillovers”, *document de travail*, No. 474, Center for Global Development, <https://www.cgdev.org/sites/default/files/measures-global-public-goods-and-international-spillovers.pdf>. [6]
- KPMG (2015), *KPMG Survey of Corporate Responsibility Reporting 2015*, <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/pdf/2016/02/kpmg-international-survey-of-corporate-responsibility-reporting-2015.pdf>. [37]
- Le Blanc, D. (2015), “Towards integration at last? The Sustainable Development Goals as a network of targets”, *DESA Working Paper*, No. 141, ONU DAES, [http://www.un.org/esa/desa/papers/2015/wp141\\_2015.pdf](http://www.un.org/esa/desa/papers/2015/wp141_2015.pdf). [41]
- Martin, M. and J. Walker (2015), *Government Spending Watch Report - Financing the Sustainable Development Goals: Lessons from Government Spending on the MDGs*, Development Finance International, Washington, DC/Oxfam, Londres, [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/rr-financing-sustainable-development-goals-110615-en.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/rr-financing-sustainable-development-goals-110615-en.pdf). [14]
- McKinsey Global Institute (2017), *Bridging Infrastructure Gaps: Has the World made Progress?*, <https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/industries/capital%20projects%20and%20infrastructure/our%20insights/bridging%20infrastructure%20gaps%20has%20the%20world%20made%20progress/bridging%20infrastructure%20gaps%20how%20has%20the%20world%20made%20progre>. [48]
- MSCI ESG Research Inc. (2016), *MSCI Sustainable Impact Metrics: Incorporating Sustainable Impact in Your Investment Process*, MSCI ESG Research Inc., [https://www.msci.com/documents/1296102/1636401/ESG\\_ImpactMetrics-2016.pdf/0902a64f-af8d-4296-beaa-d105b7d74dc3](https://www.msci.com/documents/1296102/1636401/ESG_ImpactMetrics-2016.pdf/0902a64f-af8d-4296-beaa-d105b7d74dc3). [40]
- OCDE (2018), *Activity of Multinational Enterprises (AMNE) (base de données)*. [9]
- OCDE (2018), *Aid in Support of Gender Equality and Women’s Empowerment: Donor Charts*, <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/Aid-to-gender-equality-donor-charts-2018.pdf>. [49]
- OCDE (2018), *Coopération pour le développement 2018 : Agir ensemble pour n’oublier personne*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2018-fr>. [16]
- OCDE (2018), “Inclusion of an SDG focus field in the CRS database”, *Groupe de travail du CAD sur les statistiques du financement du développement*, [https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT\(2018\)1/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2018)1/en/pdf). [26]
- OCDE (2018), *La philanthropie privée pour le développement*, Objectif développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264303973-fr>. [12]
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, OCDE, Paris, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>. [7]

- OCDE (2017), *Measuring the Distance to the SDG Targets: An Assessment of where OECD Countries Stand*, <http://www.oecd.org/sdd/OECD-Measuring-Distance-to-SDG-Targets.pdf>. [43]
- OCDE (2017), “Technical note on estimates of infrastructure investment needs”, *Background Note to the Report: Investing in Climate, Investing in Growth*, OCDE, <https://www.oecd.org/env/cc/g20-climate/Technical-note-estimates-of-infrastructure-investment-needs.pdf>. [47]
- OCDE (2016), “Proposal on multiple purpose codes for the CRS”, OCDE, Paris, [https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT\(2016\)12/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2016)12/en/pdf). [27]
- OCDE (2015), “Climate-related development finance in 2015”, OCDE, [http://www.oecd.org/dac/environment-development/Climate-related%20development%20finance%20in%202015%20-%20FINAL%20\(2\).pdf](http://www.oecd.org/dac/environment-development/Climate-related%20development%20finance%20in%202015%20-%20FINAL%20(2).pdf). [28]
- OCDE (2014), *Illicit Financial Flows from Developing Countries : Measuring OECD Responses*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264203501-en>. [21]
- OCDE CAD (2018), “Measuring the results of private sector engagement”, *Discussion Paper*, OCDE, <http://www.oecd.org/dac/results-development/docs/results-pse-results-workshop-apr-18.pdf>. [34]
- OCDE CAD (2016), *Climate-Related Development Finance in 2016*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/Climate-related-development-finance-in-2016.pdf>. [25]
- OCDE-OMC (2016), *base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée*, OCDE-OMC, <https://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=75537>. [10]
- Oluwafemi, A. and A. Ayandibu (2014), “Impact of remittances on development in Nigeria: Challenges and prospects”, *Journal of Sociology and Social Anthropology*, Vol. 5/3, <https://doi.org/10.1080/09766634.2014.11885635>. [11]
- Organisation des Nations Unies (2018), “Groupe d’experts des Nations Unies et de l’extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (site Internet)”, <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/>. [29]
- Organisation des Nations Unies (2015), *Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (base de données)*, <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/DataAvailability.aspx>. [15]
- Organisation des Nations Unies (2015), *Programme d’action d’Addis-Abeba*, Organisation des Nations Unies, <https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/FFD3-2015/document-final.pdf>. [1]
- Organisation des Nations Unies (2003), *Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement*, [http://www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=A/CONF.198/11](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/CONF.198/11). [31]
- PARIS21 (2017), *Partner Report on Support to Statistics: PRESS 2017*, PARIS21, <http://www.paris21.org/press2017>. [18]

- Partenariat mondial pour les données du développement durable (2016), *The State of Development Data 2016*, Partenariat mondial pour les données du développement durable, <https://opendatawatch.com/wp-content/uploads/2016/09/development-data-funding-2016.pdf>. [17]
- Prada, F. (2014), *Mapping of Sources and Uses of Information on External Development Finance*, FORO Nacional Internacional (FNI), Lima, Pérou, <http://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/Mapping%20sources%20of%20information%20on%20external%20developing%20finance%20.pdf>. [3]
- Pradhan, P. et al. (2017), “A systematic study of Sustainable Development Goal (SDG) interactions”, *Earth’s Future*, Vol. 5/11, <https://doi.org/10.1002/2017EF000632>. [42]
- Radelet, S. (2009), “A Primer on Foreign Aid”, *Center for Global Development Working Papers*, No. 92, CGDev, [https://www.cgdev.org/sites/default/files/8846\\_file\\_WP92.pdf](https://www.cgdev.org/sites/default/files/8846_file_WP92.pdf). [13]
- Schmidt-Traub, G. (2015), “Investment needs to achieve the Sustainable Development Goals: Understanding the billions and the trillions”, *SDSN Working Paper*, Réseau des solutions pour le développement durable, <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2015/09/151112-SDG-Financing-Needs.pdf>. [23]
- Société financière internationale (2018), *Strategy and Business Outlook Update FY19-FY21: Implementing IFC 3.0*, Société financière internationale, Washington, D.C., [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/d9abcd0c-1d43-4aa1-9004-a2f83c694242/IFC-SBO-FY18-20\\_v052217.pdf?MOD=AJPERES](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/d9abcd0c-1d43-4aa1-9004-a2f83c694242/IFC-SBO-FY18-20_v052217.pdf?MOD=AJPERES). [38]
- Spanjers, J. and M. Saloman (2017), *Illicit Financial Flow to and from Developing Countries*, Global Financial Integrity, Washington D.C., [http://www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2017/05/GFI-IFF-Report-2017\\_final.pdf](http://www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2017/05/GFI-IFF-Report-2017_final.pdf). [19]
- Wermelinger, M., I. Mantovani and L. Montinari (2017), “Quality FDI: Investment for inclusive and sustainable growth”. [8]
- Woetzel, J. et al. (2017), “Bridging infrastructure gaps: Has the world made progress?”, *Executive Briefing*, McKinsey Global Institute, <https://www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/bridging-infrastructure-gaps-has-the-world-made-progress>. [46]
- World Data Lab (2015), “World Poverty Clock (site Internet)”, <http://worldpoverty.io/about/index.php?language=en>. [24]
- Zwart, R. (2017), *Strengthening the results chain: Synthesis of case studies of results-based management by providers*, Éditions OCDE, Paris. [35]

## Annexe 4.A. Les sources de financement des données sur le développement durable indiquées par le cadre d'indicateurs des ODD

Le Tableau d'annexe 4.A.1 met en évidence, à partir du cadre actuel internationalement reconnu des indicateurs des ODD, les mesures du financement des ODD qui font l'objet d'un consensus. Il montre que l'APD et les AASP représentent la principale source de données des indicateurs, quels que soient les ODD.

**Tableau d'annexe 4.A.1. Indicateurs relatifs au financement des ODD**

Groupe interinstitutionnel et exportateur sur les indicateurs des ODDs – indicateurs convenus du financement des ODD		
Indicateurs financiers des ODD	Source de financement	Organisme Gardien
1.5.2 Pertes économiques directement attribuables à des catastrophes par rapport au produit intérieur brut mondial (PIB)	Perte économique, valeur monétaire	UNISDR
1.a.1 Proportion des ressources nationales directement allouée par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté	Métadonnées NA	NA
1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)	Métadonnées NA	NA
1.a.3 Total des subventions et des flux extérieurs non générateurs d'endettement directement alloués aux programmes de réduction de la pauvreté, exprimé en proportion du PIB	Métadonnées NA	NA
1.b.1 Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables	Métadonnées NA	NA
2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole	APD, AASP	OCDE
3.b.2 Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base	APD	OCDE
4.b.1 Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation	APD	OCDE
6.a.1 Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics	APD	OCDE
7.a.1 Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche-développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides	Total APD, AASP et total des investissements publics	OECD, IRENA
7.b.1 Investissements dans l'efficacité énergétique en proportion du PIB et montant de l'investissement étranger direct sous la forme de transferts financiers destinés à l'infrastructure et à la technologie nécessaires aux services de développement durable	Métadonnées NA	NA
8.a.1 Engagements pris et décaissements effectués dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce	APD	OCDE
9.a.1 Montant total de l'aide publique internationale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures	APD, AASP	OCDE
10.b.1 Montant total des ressources allouées au développement, par pays bénéficiaire et donateur et type d'apport (aide publique au développement, investissement étranger direct et autres)	APD, AASP, et flux privés	OCDE
10.c.1 Coûts des envois de fonds en proportion du montant transféré	Métadonnées NA	NA
11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, par type de patrimoine (culturel, naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial), niveau d'administration (national, régional et local/municipal), type de dépense (dépenses de fonctionnement/investissement) et type de financement privé (dons en nature, secteur privé à but non lucratif, parrainage)	Métadonnées NA	NA
11.c.1 Proportion de l'assistance financière allouée aux pays les moins avancés qui est consacrée à la construction de bâtiments durables, résilients et économes en ressources et à la remise à niveau d'anciens bâtiments, en utilisant des matériaux locaux	Métadonnées NA	NA
12.a.1 Montant de l'aide apportée aux pays en développement au titre d'activités de recherche-développement consacrées aux modes de consommation et de production durables et aux technologies écologiquement rationnelles	Métadonnées NA	NA

13.a.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année, de 2020 à 2025, au titre de l'engagement de 100milliards de dollars	Métadonnées NA	NA
15.a.1 Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes	APD	OCDE
16.4.1 Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des États-Unis courants)	Métadonnées NA	NA
16.6.1 Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire)	Budget National	Banque Mondiale
17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source	Métadonnées NA	NA
17.1.2 Proportion du budget national financé par les impôts nationaux	Métadonnées NA	NA
17.2.1 Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	APD	OCDE
17.3.1 Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du budget national total	APD	OCDE
17.3.2 Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars des États-Unis) en proportion du PIB total	Envois de fonds	NA
17.4.1 Service de la dette en proportion des exportations de biens et services	Dette extérieure publique et garantie publique	NA
17.7.1 Montant total des financements approuvés pour les pays en développement aux fins de la promotion de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	Metadata	NA
17.9.1 Valeur en dollars de l'aide financière et technique promise aux pays en développement (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire)	APD, AASP	OCDE
17.17.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources allouées : a) aux partenariats public-privé ; b) aux partenariats avec la société civile	Métadonnées NA	NA
17.19.1 Valeur (en dollars) de l'ensemble des ressources allouées au renforcement des capacités statistiques des pays en développement	APD, sondage	OCDE DAC CRS, PARIS21

Source : Organisation des Nations Unies (2015<sup>[15]</sup>) *SDG Indicators Metadata repository*. Extrait du répertoire des métadonnées des indicateurs des ODD le 21 mars 2018 : <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>



## Chapitre 5. Des politiques meilleures pour financer le développement durable

*Il ne suffit pas de disposer de meilleures mesures du financement du développement durable, il faut en outre formuler les politiques de façon à répondre à l'ambition d'intégrer le Programme d'action d'Addis-Abeba. Les milliers de milliards nécessaires au financement des objectifs de développement durable sont présents dans l'économie mondiale. Cependant, il faut s'attacher à concevoir des politiques meilleures pour réorienter ces milliers de milliards de manière à tirer le meilleur parti des ressources existantes et accroître l'empreinte des différents acteurs sur le développement. Cela implique de minimiser les pertes et de maximiser les effets catalyseurs à l'appui du développement durable. L'intensification de la concurrence sur le marché du financement du développement durable, due au nombre croissant des bailleurs de fonds et des instruments, requiert de meilleures orientations stratégiques et de meilleurs mécanismes de cohérence pour gérer les risques et saisir les opportunités. Si parvenir à une croissance durable et inclusive incombe au premier chef à chaque État, résorber les inégalités et la pauvreté dans le monde, faire face aux éventuels chocs et honorer les engagements internationaux à l'appui des objectifs mondiaux ne sera possible qu'en renforçant la solidarité internationale et la coopération entre les pays et les acteurs.*

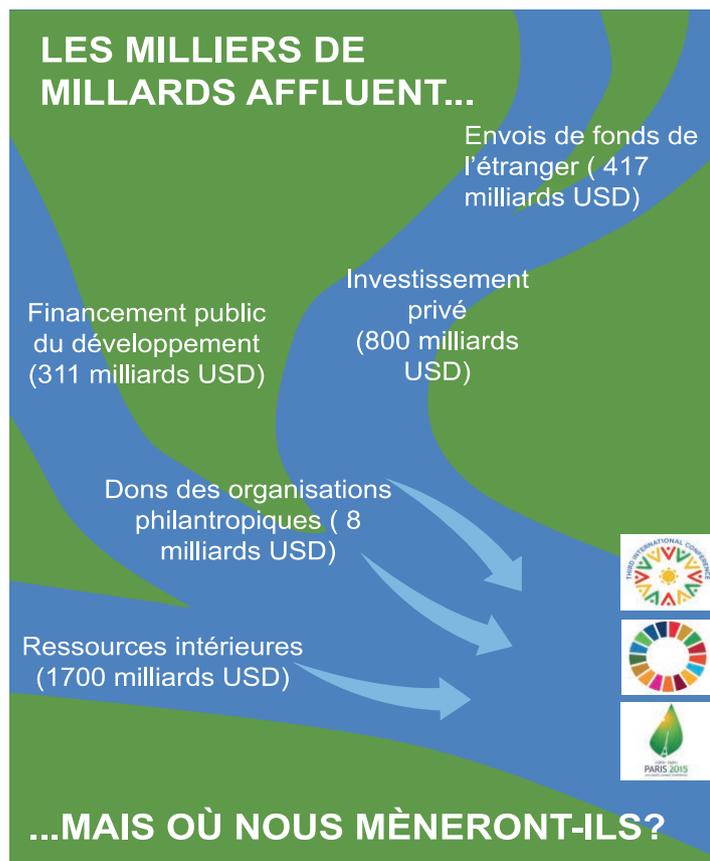
## En bref

Aiguillonnée par le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA), la communauté mondiale s'oriente vers une approche consistant à mieux utiliser l'ensemble des ressources existantes pour financer le développement durable. Face au défi sans précédent que représente ce financement, l'appel à mettre en place un « cadre prospectif global » et à « prendre des mesures concrètes axées sur la réalisation de ce programme » est plus d'actualité que jamais (ONU, 2015<sup>[1]</sup>). Pour assurer la concrétisation des Objectifs de développement durable, tous les domaines d'intervention ou leviers d'action recensés dans le PAAA doivent être activés. Ces domaines ne peuvent être considérés indépendamment les uns des autres, et les arbitrages à opérer et les synergies à exploiter doivent être soigneusement évalués.

Pendant, certains domaines du PAAA marquent le pas, créant ainsi un contexte qui complique tout particulièrement les efforts de mobilisation de financements. Comme le montre le Chapitre 2, les formes traditionnelles d'investissement des entreprises dans les pays en développement se tarissent les unes après les autres. Les opérations de fusions-acquisitions internationales et nationales, l'investissement direct étranger (IDE) et le financement de projets diminuent progressivement. Une autre source importante d'investissement dans les pays en développement, l'investissement de portefeuille, est en outre soumise à des tensions croissantes du fait de la remontée des taux d'intérêt. Parallèlement, le niveau d'endettement record des entreprises a fait surgir le spectre de turbulences financières. Selon des estimations, l'amenuisement actuel des ressources du secteur privé dans les pays en développement représente une perte d'environ 400-450 milliards USD sur les six dernières années.

Si les milliers de milliards nécessaires pour financer les ODD sont en théorie présents dans l'économie mondiale. Comme le Chapitre 4 en donne l'illustration, l'impact de ces ressources sur les ODD n'est pour l'instant pas mesuré (Graphique 5.1). Selon des estimations récentes, investir dans les ODD permettrait de faire éclore des opportunités économiques représentant 1 200 milliards USD par an à l'horizon 2030 (plus de 10 % du PIB mondial) et générerait jusqu'à 380 millions d'emplois, essentiellement dans les pays en développement (Business and Sustainable Development Commission, 2017<sup>[2]</sup>). Néanmoins, mobiliser ces ressources et les mettre entièrement au service des ODD n'en demeure pas moins une gageure. Les interactions entre les nouveaux acteurs du système de financement du développement durable, étudiées au Chapitre 3, recèlent un potentiel qui n'a pas été pleinement exploité.

**Graphique 5.1. Mieux aligner les milliers de milliards pour favoriser des avancées au regard du développement durable**



Source : Illustration de l'auteur adaptée de Banque mondiale (2015<sup>[3]</sup>) *Rapport annuel 2015*, <http://www.worldbank.org/en/about/annual-report-2015> ; OCDE (2018<sup>[4]</sup>), « Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques » <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=REV> et FMI (2017<sup>[5]</sup>), « World Revenue Longitudinal Data » <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat> pour les ressources intérieures ; OCDE (2018<sup>[6]</sup>), « Système de notification des pays créanciers » (base de données), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1> pour les apports publics bilatéraux et multilatéraux ; Banque mondiale (2017<sup>[7]</sup>), « Migration and remittance data » (base de données) [www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data](http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data) pour les envois de fonds ; FMI (2018<sup>[8]</sup>) « Balance of Payments Statistics » (base de données), <http://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP> pour l'IDE, l'investissement de portefeuille ainsi que la dette à long terme et à court terme qui constituent l'investissement privé.

Ce chapitre démontre qu'il faut élaborer des politiques mieux avisées si l'on veut maximiser la contribution des différents acteurs et ressources tout en éliminant le risque d'effets secondaires coûteux. Réorienter ainsi les ressources requiert des politiques qui prennent en compte le coût total des facteurs environnementaux, sociaux et économiques dans le financement du développement durable. La difficulté à mettre en œuvre des politiques meilleures pour réorienter les milliers de milliards est illustrée dans l'Encadré 5.1., qui fait le point sur les engagements pris au niveau international pour mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles.

**Encadré 5.1. L'élimination des subventions aux combustibles fossiles pour maximiser le financement du développement durable**

Le fait de prendre en compte les impacts environnementaux, sociaux et économiques potentiels amène à concevoir des politiques plus « intelligentes » permettant de réduire au maximum les coûts additionnels que représente le financement du développement durable. L'engagement qu'ont pris les dirigeants mondiaux d'éliminer les subventions aux combustibles fossiles en est une illustration. Chaque année depuis 2009, le Groupe des Sept (G7) et le Groupe des Vingt (G20) s'engagent à éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et à donner suite aux promesses faites dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris. Coady et al. (2015<sup>[9]</sup>), dans un article rédigé pour le Fonds monétaire international (FMI), font valoir que les dommages provoqués par le recours au pétrole, au gaz et au charbon ont un coût estimé à près de 5 300 milliards USD, et que ce coût vient s'ajouter aux 500 milliards USD que représentent les subventions elles-mêmes. En éliminant ces subventions aux combustibles fossiles, les membres de l'OCDE peuvent franchir une première étape pour renforcer la cohérence des politiques visant à maximiser les financements disponibles à l'appui du développement durable.

La situation est d'autant plus compliquée qu'il existe un risque croissant de déséquilibre entre les acteurs au sein du système mondial du financement du développement durable. La concurrence s'est intensifiée sur le marché du financement du développement durable en raison du nombre croissant des bailleurs de fonds et des instruments. Cependant, les forces du marché n'ont pas toujours des effets bénéfiques sur le développement durable. Par exemple, la fraction de la dette des pays à faible revenu qui est détenue par des investisseurs commerciaux et par des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris a doublé sur la période 2007-16, atteignant huit fois le volume de la dette détenue par les membres du Club de Paris. Du fait notamment de l'opacité des modalités et conditions accordées par les nouveaux bailleurs de fonds, le nombre des pays en développement qui connaissent une crise de la dette ou qui risquent fort d'en connaître une a doublé.

Certes, le financement des ODD dépendra en définitive des priorités nationales, mais celles-ci doivent également concourir à la réalisation de l'objectif mondial consistant à ne laisser personne de côté. Alors qu'une personne sur cinq dans le monde vit encore dans l'extrême pauvreté, rendre le financement du développement durable le plus efficace possible ne peut plus être considéré comme une problématique descendante. C'est une mission circulaire. Atteindre ces objectifs collectifs exige une solidarité internationale et une coopération entre les pays et les acteurs. Résorber les inégalités dans le monde, faire face aux éventuels chocs et honorer les engagements internationaux ne sera possible qu'avec un système multilatéral solide. Le soutien des membres de l'OCDE sera crucial pour créer les conditions de la réussite collective. Dans son « Point de vue » (Encadré 5.2), Jeffrey D. Sachs explique l'importance des efforts en faveur du partage des richesses et d'une croissance mondiale inclusive.

**Encadré 5.2. Point de vue : La solidarité mondiale pour financer les Objectifs de développement durable, par Jeffrey D. Sachs, Directeur, Réseau de solutions pour le développement durable (Nations Unies)**

Pour parvenir au développement durable, il faut un surcroît d'investissements dans six domaines prioritaires porteurs de transformations : le développement des capacités humaines (santé, éducation, nouvelles aptitudes professionnelles) ; la production d'énergie sobre en carbone ; la promotion de l'agriculture durable et de la biodiversité ; l'aménagement de villes plus intelligentes ; la mise en place de l'économie circulaire ; et l'exploitation des technologies numériques. À ce titre, le développement durable et les 17 Objectifs de développement durable (ODD) en particulier posent un défi de financement. Trois épineux problèmes de financement bien distincts doivent être surmontés : le financement d'infrastructures complexes, le financement des services et équipements publics, et le ciblage des investissements vers des technologies durables plutôt que non durables. J'aborderai successivement ces points.

Le développement durable exige de nouvelles formes d'infrastructures durables. Les projets d'infrastructures durables intègrent une vaste gamme d'activités, parmi lesquelles les sources d'énergie « zéro carbone », les réseaux d'électricité intelligents, la gestion résiliente des zones côtières, la mise en place de réseaux internet urbains à haut débit, les infrastructures de transport intelligentes, et bien d'autres. À tous ces projets sont associés d'importants enjeux, tels que les droits fonciers, l'interface public-privé, l'acceptation publique, les règles de responsabilité, et les aspects politiques de configurations où coexistent plusieurs juridictions, qui font souvent intervenir plusieurs villes dans un pays ou plusieurs pays dans une région transnationale. Les sources d'énergie renouvelable sont souvent éloignées des agglomérations, dans les déserts, les montagnes ou au large des côtes (énergie éolienne), et nécessitent en conséquence des lignes de transport longue distance qui traversent plusieurs circonscriptions territoriales, chacune d'elles devant accorder le droit de passage.

Les enjeux liés au financement sont tout aussi complexes. Il ne s'agit pas seulement de savoir comment mobiliser les fonds (emprunt public, emprunt privé, emprunt mixte, etc.) mais surtout de déterminer comment planifier, monter les projets, gagner l'adhésion du public, organiser les responsabilités en matière d'exploitation et sur le plan juridique, et enfin déployer les investissements. Bon nombre d'institutions de financement du développement, comme la Banque mondiale, structurent leurs prêts et les octroient aux pays membres à titre individuel, et il leur est très difficile de structurer des projets multi-pays. Bref, l'enjeu ici réside davantage dans la planification, le montage et l'organisation, plutôt que dans le financement en soi.

Nos gouvernements nationaux ont eux aussi des difficultés à résoudre ces problèmes. Beaucoup d'entre eux ne sont pas dotés d'institutions de planification dédiées aux projets complexes et à long terme. Durant les années 80 et 90, la privatisation des infrastructures a supplanté les organismes de planification des investissements publics, et l'on s'est rendu compte par la suite que le secteur privé était moins bien outillé que le secteur public pour structurer les projets complexes du fait d'un manque de légitimité vis-à-vis du public, de dispositifs réglementaires et d'expérience pratique.

Le deuxième défi de financement des ODD a trait aux services et équipements publics essentiels, notamment les services de santé et d'éducation ainsi que les logements sociaux. La santé et l'éducation sont à l'évidence des investissements dans le capital

humain. Dans les pays à faible revenu, la dure réalité est que les budgets nationaux ne disposent pas des financements nécessaires pour fournir des services de santé décents et des services d'éducation de qualité jusqu'au niveau de l'enseignement secondaire. Les pays riches doivent aider les pays pauvres à financer l'éducation et la santé, sinon les enfants pauvres continueront de mourir de causes que l'on pourrait prévenir et d'être privés d'une scolarité adéquate.

Faute d'apports plus substantiels d'aide au développement, les pays à faible revenu seront éloignés de l'objectif d'une couverture de santé universelle (ODD 3) et d'un taux d'achèvement des études secondaires de 100 % (ODD 4). Depuis longtemps, les pays riches promettent de consacrer 0.7 % de leur RNB à l'aide, mais ils n'en fournissent généralement qu'environ 0.3 %, soit un déficit de 0.4 %. Aux conditions actuelles, cela représente un écart annuel chiffré à environ 180 milliards USD, ce qui peut assez aisément répondre aux besoins de financement pour la santé, l'éducation et les infrastructures locales essentielles (approvisionnement en eau, assainissement et électrification de tous les ménages). Les pays de l'OCDE doivent trouver des leviers d'action innovants. Bien que cela ne se substitue pas aux ressources de l'APD, l'un des moyens de mobiliser des financements consiste à puiser davantage dans les ressources philanthropiques des milliardaires du monde d'aujourd'hui. Selon le magazine Forbes, on compte actuellement 2 208 milliardaires dans le monde, qui cumulent une valeur nette de 9 100 milliards USD. Seulement 1 % par an de cette valeur nette représenterait un montant annuel de 91 milliards USD.

Le troisième défi en matière de financement consiste à déplacer les flux d'investissement destinés aux technologies non durables pour les canaliser vers les technologies durables. À l'heure actuelle, le monde investit environ 700 milliards USD par an dans l'exploration et l'exploitation de combustibles fossiles. Des investissements semblables sont consentis au profit de pratiques non durables d'utilisation des terres, telles que l'exploitation forestière ou l'élevage dans les aires protégées. De tels investissements vont à l'encontre des ODD et des objectifs énoncés dans l'Accord de Paris. Ici, la difficulté n'est pas tant de trouver des financements que de limiter la puissance des secteurs bien établis. Lorsqu'il est nécessaire d'augmenter les niveaux d'imposition pour financer les services publics et des transferts aux personnes défavorisées, la préférence va souvent à des baisses d'impôts et non aux indispensables hausses d'impôts. Bien que cela s'apparente à un défi de financement, il s'agit bien davantage d'un défi relevant de l'économie politique, celui d'aller au-delà des habituelles considérations politiques pour conduire l'économie vers la réalisation des ODD par le biais de la réglementation, d'une fiscalité corrective, et des politiques budgétaires et de passation des marchés publics.

Les ODD ne sont donc pas épargnés par les divergences politiques. Outre le fait que leur réalisation nécessite plus de planification et de prospective et une coopération accrue entre les régions et les pays, les ODD constituent un appel à la justice sociale. La concrétisation des ODD passe par un partage plus généreux des revenus, du patrimoine et du pouvoir. La réussite marquera le début d'une nouvelle société planétaire plus prospère, équitable, pacifique et durable pour les générations actuelles et à venir.

Comme indiqué dans ce rapport, les ressources ne contribuent pas toutes au développement durable. Le chapitre suivant étudie les moyens grâce auxquels de meilleures politiques peuvent contribuer à drainer des ressources financières supplémentaires au service du développement durable. Les entreprises et les investisseurs, les organisations multilatérales, les communautés issues de diasporas, les acteurs locaux et régionaux, les

acteurs philanthropiques et les apporteurs traditionnels ont chacun des rôles distincts qui doivent être coordonnés pour inscrire le financement du développement durable dans une approche intégrée et holistique afin de gérer les risques et saisir les opportunités qui se présentent.

### Des politiques meilleures s'imposent pour passer de la mobilisation à la maximisation des financements à l'appui du développement durable

L'engagement en faveur du développement a longtemps été mesuré à l'aune des ressources mobilisées. Des décennies durant, le financement à l'appui du développement international a été mesuré en fonction des ressources du secteur public (APD) et, plus récemment, des ressources du secteur privé (financement mixte, etc.) qui y étaient consacrées. Le langage et les pratiques des grands acteurs institutionnels ont progressivement évolué, reflétant la volonté de maximiser les financements. Le Comité de développement du Groupe de la Banque mondiale (2017<sup>[10]</sup>), par exemple, a adopté le concept de maximisation des financements à l'appui du développement ou d'utilisation en priorité des types de financements les plus adaptés au contexte de développement.<sup>1</sup>

Pour maximiser les ressources, il est indispensable que les acteurs locaux soient en mesure de modifier les comportements, mobiliser les ressources intérieures et aligner les financements sur les besoins en matière de développement durable. Le PAAA reconnaît l'importance de l'appropriation nationale dans les efforts visant à intensifier la mobilisation et à utiliser efficacement les ressources intérieures pour concrétiser les ODD (paragraphe 20). En témoigne l'importance accordée aux mécanismes de redistribution, tels que la fiscalité, à l'appui des stratégies de financement nationales.

Mobiliser de plus grands volumes de financements privés (ou autres) sans déployer des efforts symétriques pour les orienter vers les ODD risque d'engendrer des répercussions négatives. Comme indiqué au Chapitre 2 et au Chapitre 4, la multiplication des acteurs a contribué à une dilution des responsabilités et des déficits de financement des ODD se font jour. Une approche en trois volets s'impose donc si l'on veut réorienter les milliers de milliards vers les ODD (Graphique 5.2) :

- **Efficacité.** Du Consensus de Monterrey au Programme 2030, les programmes mondiaux qui guident l'efficacité de la coopération pour le développement ont été étendus aux acteurs autres que les fournisseurs traditionnels. Le prochain objectif en matière de renforcement de l'efficacité consistera à mieux répartir les tâches et les rôles entre les acteurs de manière à maximiser les effets catalyseurs et à obtenir un impact systémique.
- **Partenariats.** Les partenariats de nouvelle génération peuvent servir à accroître l'empreinte de chaque acteur sur le développement<sup>2</sup> en s'appuyant sur des valeurs communes. Saisissant cette occasion, les acteurs du secteur privé reconnaissent de plus en plus l'intérêt économique des ODD. Donner corps à ces partenariats exigera des plateformes capables de mettre à profit les atouts des uns et des autres pour atteindre les objectifs communs.
- **Renforcement des capacités.** Investir dans les leviers du financement du développement durable peut contribuer à drainer des ressources intérieures et à réduire progressivement la dépendance vis-à-vis des sources de financement extérieures. On peut instaurer un cercle vertueux du financement grâce à des effets d'entraînement, ou des effets de transformation, dans les secteurs clés visés par les

ODD. Ces effets maximisent les possibilités pour les pays en développement d'acquiescer une autonomie financière à long terme.

**Graphique 5.2. Possibilités de maximiser les financements pour le développement durable**



Source : Illustration de l'auteur

### ***Mieux articuler les différentes sources de financement pour le développement durable : examen du rôle du financement public extérieur***

Les possibilités de générer de nouvelles synergies et de nouveaux effets catalyseurs (Chapitre 3) ne sont pas encore totalement étudiées ou exploitées. Pas plus que ne sont pleinement appréhendés pour l'instant les effets catalyseurs de toutes les ressources publiques et privées ou les cloisonnements des domaines d'intervention du PAAA (Bruno, Estrin and Campos, 2018<sup>[11]</sup>) (Bourguignon and Gunning, 2016<sup>[12]</sup>). Cependant, de l'avis général, l'aide peut être utilisée comme catalyseur pour accroître le volume des ressources (ex. : effet d'attraction) et/ou engendrer des impacts dans l'ensemble de l'économie (ex. : effets dynamiques).

Toutefois, il reste à définir les rôles respectifs des différents acteurs du système de financement du développement durable. Il manque une feuille de route permettant de mobiliser, séquencer et déployer efficacement un plus large éventail d'acteurs publics et privés pour produire ces effets (Rogerson, 2011<sup>[13]</sup>).

### ***L'impact d'un plus large éventail d'acteurs sur le développement doit être évalué pour maximiser les financements***

Depuis le Consensus de Monterrey de 2002, les efforts visant à maximiser les ressources pour le développement et à améliorer les résultats ont porté essentiellement sur l'élévation du niveau des autoévaluations. Les apporteurs traditionnels ont mis au point de longue date des méthodes pour améliorer les autoévaluations (Bigsten and Tenstam, 2015<sup>[14]</sup>). La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005 et le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Busan en 2011, représentent deux jalons importants dans l'établissement de principes gouvernant l'autoévaluation de l'efficacité de la coopération pour le développement. En outre, ces vingt dernières années, le Réseau du CAD sur l'évaluation a contribué à la création de normes et standards communs concernant l'évaluation et le renforcement des capacités pour l'évaluation dans les pays en développement.

La dernière version des programmes d'action en faveur de l'efficacité de l'aide et du développement (Janus, Klingebiel and Paulo, 2014<sub>[15]</sub>) prend acte de ce que les politiques non directement liées au financement classique du développement auront néanmoins une incidence sur l'empreinte des ressources sur le développement (ex. : coopération Sud-Sud, politique commerciale et fiscale, participation du secteur privé). Ainsi en 2011, le ministère britannique du Développement international (DFID) s'est déclaré déterminé à ce qu'« une démarche de collaboration avec le secteur privé devienne autant un élément de [notre] ADN que notre travail avec les organismes caritatifs et les gouvernements » (DFID, 2011<sub>[16]</sub>).

Les cadres d'évaluation ont été adaptés pour répondre à l'élargissement de l'éventail des acteurs. Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), né du Forum à haut niveau à Busan, est devenu le principal mécanisme international pour favoriser la responsabilité mutuelle<sup>3</sup> grâce à un cadre de suivi des objectifs et à des indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis en matière de coopération pour le développement. Les apporteurs traditionnels, les nouveaux apporteurs et les organismes philanthropiques intensifient leurs efforts pour renforcer la responsabilité mutuelle de l'aide :

- Le document final de Nairobi issu de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud présentait le premier ensemble de principes en matière de coopération Sud-Sud (ONU, 2009<sub>[17]</sub>). Le PAAA met également en relief la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à l'éradication de la pauvreté et au développement durable, et souligne la nécessité d'accentuer les efforts pour assurer l'efficacité (paragraphe 57).
- Un nombre croissant d'organisations philanthropiques reconnaissent la nécessité de démultiplier les contributions financières en tirant parti d'autres ressources et capacités. Rien qu'aux États-Unis, la capacité d'évaluation des organisations philanthropiques a augmenté de 8 % au cours des six dernières années et plusieurs acteurs intègrent l'utilisation des données massives et la rémunération en fonction des résultats pour renforcer les techniques d'évaluation (Innovation Network, 2016<sub>[18]</sub>).

Lors de la prochaine étape du processus d'amélioration de l'efficacité de l'aide, il faudra examiner comment l'aide cible les objectifs transversaux (énoncés dans le Programme 2030). Les domaines transversaux nécessiteront un surcroît d'efforts de façon à intégrer la cohérence des politiques dans la programmation du développement, comme l'analyse plus en détail la section 5.3 : Regard prospectif. Un exemple de ces efforts est donné par l'Agence française de développement (AFD), qui s'est engagée cette année à ce que toutes les activités de coopération pour le développement soient « 100 % compatibles avec l'Accord de Paris » et cohérentes avec un développement bas carbone et résilient (AFD, 2018<sub>[19]</sub>).

*Le financement mixte est un levier essentiel pour maximiser les financements à l'appui du développement durable*

Associer le secteur privé aux activités de coopération pour le développement offre de nouvelles opportunités d'étendre le programme d'action relatif à l'efficacité à d'autres domaines que l'aide. Aujourd'hui, plus de la moitié des membres du CAD participent à des opérations de financement mixte. Dix d'entre eux déclarent avoir des programmes éprouvés qui fonctionnent depuis des années et/ou couvrent divers instruments. Le rapport de l'OCDE (2018<sub>[20]</sub>) sur le financement mixte met en lumière d'importantes caractéristiques

de différents projets qui contribuent à relier les financements privés aux résultats en matière de développement durable, notamment :

- **Renforcer les marchés obligataires locaux pour répondre aux besoins en infrastructure EAH.** Le *Water and Sanitation Pooled Fund*<sup>4</sup> finance l'infrastructure des municipalités concernant l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) dans l'État du Tamil Nadu en Inde. Le projet a renforcé le marché obligataire local et permis le développement des infrastructures EAH, et contribué ce faisant à l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et à l'ODD 11 (villes et communautés durables).
- **Réduire le fardeau de la dette pour financer la vaccination contre la poliomyélite.** L'Agence japonaise de coopération internationale et la fondation Bill & Melinda Gates ont récemment mis en place un programme de conversion de prêts pour aider les pays en développement à financer l'éradication de la poliomyélite. Le programme soutient l'ODD 3 (vie saine et bien-être), environ 460 millions de doses de vaccin contre la poliomyélite ayant été fournies pour vacciner les enfants de moins de cinq ans rien qu'au Nigéria de 2015 à 2017.
- **Renforcer les organismes de microfinancement qui contribuent à créer des emplois.** Le fonds *Microfinance Initiative for Asia* est un fonds structuré public-privé doté de 175 millions USD et conçu pour refinancer les organismes asiatiques de microfinancement qui opèrent en s'inscrivant dans une démarche de développement durable<sup>5</sup>. Cette initiative contribue notamment à l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et à l'ODD 17 (partenariat mondial).

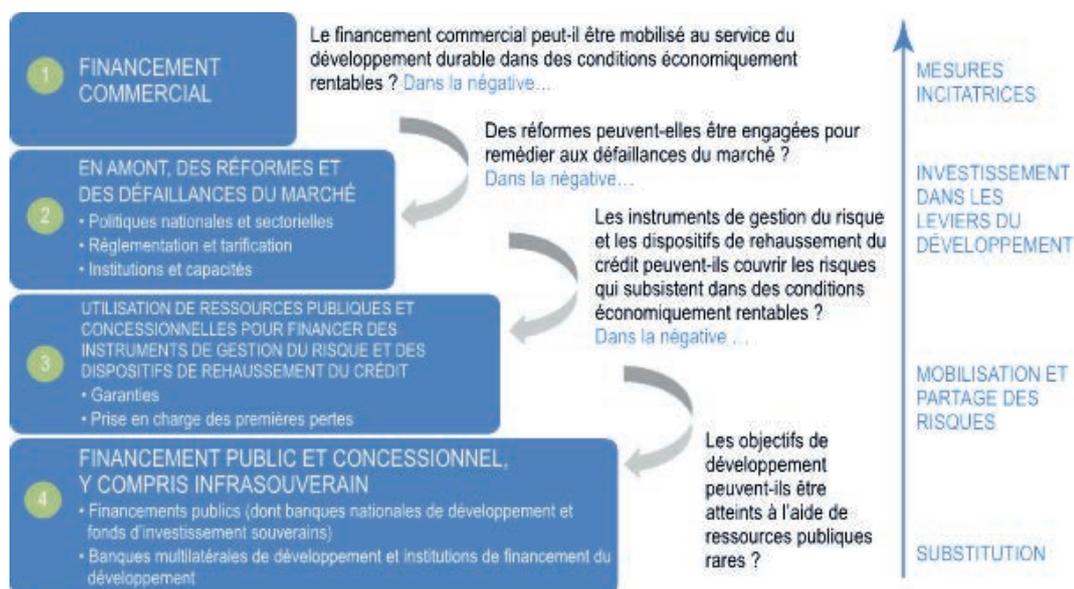
De meilleures mesures de sauvegarde s'imposent pour créer un environnement favorable, qui encourage un financement mixte de qualité aligné sur les Objectifs de développement durable et qui réduise au maximum les risques associés à la participation du secteur privé. Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, dans un rapport d'étape de 2016<sup>6</sup>, met en avant la possibilité pour les acteurs de la coopération pour le développement d'œuvrer en partenariat avec le secteur privé dans les pays en développement, en particulier pour améliorer l'environnement juridique, réglementaire et administratif en matière d'investissements privés et pour assurer une politique saine et un bon environnement réglementaire pour les partenariats public-privé (OCDE/PNUD, 2016<sub>[21]</sub>). L'instauration de dialogues public-privé au niveau national est examinée plus avant au Chapitre 6.

*Au-delà de la mobilisation, les effets catalyseurs et dynamiques de la coopération public-privé ne sont pas suffisamment étudiés*

Les efforts actuellement déployés pour maximiser l'efficacité négligent largement les effets catalyseurs et dynamiques du financement (Chapitres 3 et 4). Pour maximiser les effets systémiques, il faut créer des opportunités sur le marché. Dans l'approche en cascade, les ressources commerciales privées sont sollicitées en premier dès lors qu'elles peuvent être mobilisées efficacement au service du développement durable. Les ressources publiques rares sont fournies en dernier ressort. Le séquençage des financements publics et privés vise à garantir une utilisation optimale des ressources en les adaptant aux spécificités locales sur les plans du climat des investissements et du cadre réglementaire, de la gouvernance et des capacités institutionnelles, ainsi que des besoins de développement. Dans l'encadré « Point de vue », Stephanie von Friedeburg (Encadré 5.3) apporte l'éclairage de la Société financière internationale (SFI) sur l'impact systémique potentiel d'une mise en œuvre réussie de l'approche en cascade.

Dans l'approche en cascade, le rôle des membres de l'OCDE consiste à adapter le soutien afin de minimiser les risques et d'aider à remédier aux dysfonctionnements des marchés – du soutien apporté en amont pour encourager la participation du secteur privé et soutenir les cadres de gouvernance réglementaires au soutien fourni en aval pour compléter les ressources intérieures par des financements concessionnels, si besoin est. Le Graphique 5.3 montre comment ce rôle peut s'exercer. Dans les deux cas extrêmes présentés dans ce graphique, correspondant respectivement aux scénarios 1 et 4, le secteur privé ou le secteur public satisfait entièrement la demande de FDD. Entre les deux, les ressources publiques sont utilisées pour créer des marchés et évoluer vers un nouvel équilibre grâce au renforcement des capacités (scénario 2) ou au partage des risques (scénario 3).

**Graphique 5.3. Le rôle des membres de l'OCDE dans l'approche en cascade**



Source : d'après Groupe de la Banque mondiale (2018<sup>[22]</sup>), *Approach papers « Creating Markets for Sustainable Growth and Development » 2018*, <https://ieg.worldbankgroup.org/sites/default/files/Data/reports/ap-creating-markets.pdf>

**Encadré 5.3. Point de vue : Mettre en œuvre l’approche en cascade et des stratégies de création de marchés, par Stephanie von Friedeburg, Responsable principale des opérations, SFI**

Le monde a été le théâtre d’impressionnants progrès depuis quelques décennies, mais les avancées sont inégalement réparties. Alors que le taux d’extrême pauvreté dans le monde a continué de régresser, un peu moins de 800 millions de personnes vivaient avec moins de 1.90 USD par jour en 2013, dernière année pour laquelle on dispose de données mondiales. Si la pauvreté mondiale est essentiellement concentrée en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, la pauvreté en Afrique suscite des préoccupations toutes particulières du fait de son enracinement, étant donné le nombre d’êtres humains qui vivent en dessous du seuil international de pauvreté. Parallèlement, les difficultés d’accès à l’éducation, à la santé et aux infrastructures perdurent, tandis que les inégalités de revenu augmentent dans de nombreux pays en développement.

Il convient de relever ces défis, et d’autres encore comme les changements climatiques ou les conflits, si le monde veut être en mesure de respecter les engagements énoncés dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030 (Programme 2030). Les Objectifs de développement durable (ODD) relèvent d’une vision ambitieuse et holistique visant à favoriser un développement durable et inclusif en amplifiant les impacts. Toutefois, financer ces objectifs supposera de passer des milliards d’aide publique au développement aux milliers de milliards d’investissements de toute nature en débloquent, démultipliant et catalysant des ressources publiques et privées. Les estimations peuvent varier, mais il est clair que ce sont bien des milliers de milliards par an qui seront nécessaires pour financer les besoins des pays en développement, dont une part importante sera destinée au financement des infrastructures.

Depuis la Conférence d’Addis-Abeba sur le financement du développement en 2015, la SFI a étroitement collaboré avec les Nations Unies, confirmant ainsi le rôle central que joue le secteur privé dans l’instauration d’un développement durable et la mise en œuvre du Programme 2030. Plus important encore, notre contribution s’articule autour d’une nouvelle approche du financement à l’appui du développement.

Les travaux que nous consacrons au passage des « milliards aux milliers de milliards » ont montré à l’évidence qu’il était nécessaire de repenser le financement du développement. La SFI et nos collègues de l’ensemble du Groupe de la Banque mondiale relèvent le défi avec l’approche visant à « maximiser les financements pour le développement ». Il s’agit d’un processus décisionnel « en cascade » qui classe les solutions du secteur privé en fonction des priorités, de façon à promouvoir une utilisation judicieuse de ressources publiques rares. Lorsque les marchés ne sont pas propices à l’investissement privé, nous nous focalisons sur des réformes visant à corriger les défaillances du marché ou autres obstacles à l’encontre de solutions apportées par le secteur privé au niveau des pays ou des secteurs. Lorsque les risques liés à l’investissement restent élevés, nous recourons à des instruments de réduction des risques comme les garanties ou les mécanismes de partage des risques. Ce n’est que lorsque les solutions de marché ne sont pas envisageables qu’il est fait appel aux ressources publiques.

Notre approche de la « création de marchés » est au cœur de la stratégie de la SFI. Pour promouvoir le développement du secteur privé, nous nous efforçons d’axer systématiquement nos efforts sur la création de nouveaux marchés ou sur l’expansion

des caractéristiques pro-développement des marchés existants. Nous nous appliquons à guider les réformes structurelles en vue de faciliter l'investissement privé, à corriger les défaillances du marché ou les carences institutionnelles, et à renforcer les cadres réglementaires et les règles de concurrence. Nous travaillons, au sein du Groupe de la Banque mondiale, à formuler des conseils, réaliser des investissements et œuvrer en faveur de la mobilisation de ressources intérieures. Les diagnostics par pays relatifs au secteur privé servent à améliorer les cadres stratégiques et légaux, et le soutien à la préparation des projets permet de déployer des solutions du secteur privé et aide à mobiliser de nouvelles formes de capitaux privés.

Les stratégies que nous avons élaborées autour de l'approche en cascade et de la création de marchés donnent des résultats. Prenons l'exemple des efforts que déploie le Groupe de la Banque mondiale pour proposer des logements abordables en Afrique de l'Ouest, où il est attendu que la population double au cours des deux prochaines décennies. Par le biais de la Caisse régionale de refinancement hypothécaire (CRRH), la SFI et l'Association internationale de développement (IDA) développent le marché hypothécaire au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. La SFI a pris une participation au capital de la Caisse, s'est portée en garantie de ses obligations à long terme et a prodigué des conseils en vue d'améliorer ses processus de prêt. Notre investissement permettra à la Caisse d'accroître son portefeuille de prêts au logement de 500 millions USD tout en approfondissant le marché obligataire local. Parallèlement, l'IDA a aidé la Caisse à refinancer les crédits hypothécaires des groupes à faible revenu. Avec le concours du Groupe de la Banque mondiale, la CRRH collabore également avec l'administration et les autorités de réglementation pour mettre en œuvre des réformes du marché hypothécaire permettant d'harmoniser les normes en vigueur en Afrique de l'Ouest. Plus de crédits hypothécaires et plus de personnes dans plus de logements, tel a été le fruit de la conjugaison de ces efforts.

Nous sommes convaincus que le monde peut accomplir de grands progrès au cours de la période couverte par les ODD. Mais il faudra pour cela instaurer des partenariats étroits et durables, et il est impératif que la communauté du développement tire le meilleur parti de ses ressources, en mobilisant ses propres fonds et son aide publique au développement pour attirer des volumes de financement bien supérieurs de la part du secteur privé. La stratégie de la SFI relève de cette approche, qu'elle met systématiquement en application dans l'ensemble de ses activités.

### ***Partenariats : accroître l'empreinte du secteur privé sur le développement grâce aux partenariats de nouvelle génération***

Il est possible de nouer des partenariats rassemblant un plus large éventail d'acteurs désireux de satisfaire leurs propres intérêts, tout en maximisant en plus la valeur ajoutée qu'ils apportent à la concrétisation d'objectifs collectifs. Les entreprises internationales, les investisseurs à impact, les économies émergentes, les organisations multilatérales et les acteurs locaux peuvent tous concourir à la réalisation d'un développement durable. Les membres de l'OCDE ont un rôle à jouer pour faciliter les partenariats de nouvelle génération entre les acteurs en créant une plateforme permettant les échanges de vues et la création de valeurs communes au sein du système de financement du développement durable en adéquation avec les ODD.

Par exemple, la facilitation des échanges, les transferts de technologie et l'innovation dépendent du cadre juridique/réglementaire (public) et du comportement des entreprises

(privées). Il en va de même pour la problématique femmes-hommes, les normes sociales et de nombreux autres domaines d'action. Avec la reconnaissance par le secteur privé de l'intérêt économique des ODD, on assiste à l'émergence de nouvelles formes de partenariats gagnant-gagnant qui permettent d'accroître son empreinte sur le développement.

*Les partenariats de nouvelle génération doivent s'appuyer sur les valeurs communes aux différents acteurs pour favoriser le développement durable*

Les partenariats de nouvelle génération visent à maximiser la valeur ajoutée de tous les acteurs en se construisant autour de valeurs communes. C'est le cas notamment de la *Shared Value Initiative*<sup>7</sup>, qui s'intéresse aux opportunités économiques liées à des enjeux sociaux. Selon Kramer et Porter (2011<sub>[23]</sub>), les auteurs de cette initiative, « le concept de valeur commune ne relève pas de la responsabilité sociale, de la philanthropie ou d'une démarche durable, mais est un nouveau moyen pour les entreprises de réussir sur le plan économique ». On peut également citer l'exemple du Fonds Danone pour l'écosystème, qui œuvre en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG) locales à établir un lien entre débouchés économiques et rendements sociaux et qui vise à renforcer les chaînes de valeur en améliorant l'écosystème économique, social et environnemental, de l'approvisionnement à la distribution.<sup>8</sup>

Pour mettre en œuvre les partenariats de nouvelle génération, les acteurs doivent appréhender le développement durable en considérant toute la chaîne de valeur. Les questions relatives à la passation des marchés publics et au déliement de l'aide, entre autres, ont longtemps éclipsé le rôle des entreprises dans le système du FDD. La situation a évolué. Les gouvernements ont un rôle important à jouer pour favoriser la conduite responsable des entreprises et pour encourager et faciliter des investissements dotés de caractéristiques compatibles avec la finalité des ODD. L'objectif devrait consister à accroître l'empreinte des entreprises ou de l'investissement sur le développement, et à multiplier les initiatives sur l'ensemble des chaînes de valeur mondiales capables de mobiliser simultanément les donateurs, les autorités locales, les entreprises privées, les investisseurs, les organisations philanthropiques et les organisations de la société civile.<sup>9</sup>

Il est possible de déployer à plus grande échelle les meilleures pratiques à l'appui des ODD par le biais de plateformes qui réunissent divers acteurs. Par exemple, d'après les prévisions, la production mondiale de batteries lithium-ion augmentera considérablement et la demande mondiale devrait doubler d'ici 2025. Parallèlement, la promotion du développement durable dépend de la capacité à s'assurer que la production et le recyclage du stock mondial de batteries ne nuisent pas à l'environnement. C'est pourquoi les partenariats doivent créer une dynamique dont les éléments se renforcent mutuellement au service de l'ODD 7 (énergie abordable et propre) et de l'ODD 12 (consommation et production responsables). L'Encadré 5.4 présente d'autres exemples de plateformes qui donnent corps à des partenariats de nouvelle génération.

#### **Encadré 5.4. Les partenariats de nouvelle génération créent une communauté de valeurs en faveur des Objectifs de développement durable**

##### **La Global Battery Alliance**

ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable) et ODD 12 (consommation et production durables)

Initiée par le Sommet sur l'impact du développement durable (Sustainable Development Impact Summit) du Forum économique mondial de 2017, la Global Battery Alliance vise à accélérer l'action en vue de la mise en place de chaînes de valeur qui favorisent le développement durable. L'Alliance rassemble les grandes entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur des batteries, des gouvernements, des organisations internationales et des ONG. Selon les prévisions des analystes, il faudrait multiplier par 12 la capacité des batteries pour répondre à la demande et pour que la promesse d'une économie bas carbone devienne réalité. Le marché devrait se chiffrer à 100 milliards USD d'ici 2025 et les batteries installées chez les ménages et entreprises représenteront 57 % de la capacité mondiale de stockage d'énergie d'ici 2040. En 2014, la valeur de l'ensemble des déchets électroniques jetés s'établissait à 52 milliards USD. Ces déchets contenaient 300 tonnes d'or et des quantités substantielles d'argent et de palladium.

Le passage à une économie circulaire pour la production de batteries nécessite de réorienter les actions tout au long de la chaîne de valeur. Cette chaîne peut être optimisée afin d'en accroître l'impact sur le développement. Des solutions durables peuvent être mises en place, depuis le stade initial de l'extraction de la matière première dans les pays en développement (par exemple les lois sur le travail des enfants, la santé et les normes de sécurité) jusqu'au recyclage, par exemple en favorisant une économie circulaire pour les 11 millions de tonnes de lithium-ion qui devraient être rejetées d'ici 2030.

Source: Forum économique mondial (2018<sup>[24]</sup>) Global Battery Alliance, <https://www.weforum.org/projects/globalbattery-alliance> ; Forum économique mondial (s.d.<sup>[25]</sup>) Cleaning up battery supply chains, <https://www.weforum.org/our-impact/cleaning-up-battery-supply-chains>

##### **La Business Partnerships Platform de l'Australie**

ODD 8 (de meilleurs emplois) et ODD 12 (consommation et production durables)

La Plateforme de partenariats inter-entreprises (BPP) est fondée sur le concept de « valeur commune » – selon laquelle grâce à ses activités, une entreprise peut générer des impacts sociaux tout en engrangeant des profits. Les entreprises peuvent créer des opportunités de communauté de valeurs en :

- repensant les produits et /ou les marchés
- redéfinissant la productivité dans la chaîne de valeur
- favorisant les regroupements d'entreprises locales.

En cohérence avec la stratégie d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes mise en place par le Ministère des Affaires étrangères et du commerce, les initiatives menées dans le cadre de la BPP doivent avoir des effets positifs sur l'égalité des sexes en favorisant l'autonomisation économique des femmes, en renforçant la représentation des femmes dans la prise de décisions, les responsabilités et la consolidation de la paix et/ou en mettant fin aux violences faites aux femmes et aux filles. Pour en faire la preuve, les candidats doivent inclure dans leurs dossiers une analyse de la dynamique des rapports

femmes-hommes, c'est-à-dire les expériences spécifiques des femmes et des hommes, et de la façon dont l'initiative aura un impact sur celles-ci.

Source : (OCDE, 2018<sup>[26]</sup>) « Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development », <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/globaloutlook-on-financing-for-development.htm>

#### **La plateforme de partenariat « Grow Africa »**

ODD 15 (vie terrestre) et ODD 12 (consommation et production durables)

La plateforme de partenariat « Grow Africa » vise à concrétiser le potentiel du secteur agricole en matière de croissance économique et de création d'emplois, au profit plus particulièrement des agriculteurs, des femmes et des jeunes. La plateforme, qui a été créée en 2011 conjointement par l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Forum économique mondial, est financé par l'USAID. Regroupant plus de 200 entreprises et administrations répartis dans 12 pays, la plateforme encourage l'investissement responsable en promouvant un environnement dans lequel les entreprises se constituent un avantage compétitif à la faveur des effets positifs générés, tout en atténuant les effets négatifs.

La plateforme « Grow Africa » a pour activité essentielle de rassembler des partenaires issus des secteurs public et privé autour de l'objectif commun de corriger les insuffisances des chaînes de valeur et des systèmes de marchés, ce qui permet de réduire les risques et les coûts liés à l'investissement dans l'agriculture en Afrique. Elle aide ainsi les entreprises à inscrire leurs investissements dans une perspective à plus long terme et à adopter des stratégies commerciales qui créent une valeur partagée avec les communautés et les parties prenantes qui les entourent, par le biais notamment de la création d'emplois, de la hausse des revenus et d'un meilleur accès à des aliments nutritifs et abordables.

À titre d'exemple, en 2015, les entreprises ont signalé que leurs engagements d'investissement avaient rejailli sur plus de 10.4 millions de petits exploitants agricoles par le truchement de l'approvisionnement, des services ou de la formation. Ces investissements ont généré plus de 30 000 emplois en 2015.

Source : Grow Africa (s.d.<sup>[27]</sup>), Grow Africa Partnership, <https://www.growafrica.com/about/who-we-are>

#### **Le programme « Inclusive Business Solution » de la Corée**

ODD 9 (infrastructures durables) et ODD 12 (consommation durable)

Depuis 2016, KOICA met en œuvre le programme Inclusive Business Solution (IBS). Il vise à contribuer à la réalisation des ODD en mobilisant l'expertise et les stratégies du secteur privé ainsi que des financements destinés à la responsabilité sociale des entreprises pour compléter les ressources traditionnelles provenant de l'APD et créer des chaînes de valeur dans les industries des pays en développement. Ce partenariat ambitionne également de promouvoir des modèles économiques inclusifs pour les petites et moyennes entreprises qui associent les acteurs économiques clés comme les vendeurs, les fabricants, les employeurs et les ouvriers.

Les entreprises participant au programme IBS en partagent les coûts avec KOICA. En fonction de la taille des entreprises, les grandes et moyennes entreprises supportent respectivement 70 % et 50 % des coûts, tandis que les petites entreprises et les entreprises sociales prennent en charge respectivement 30 % et 20 % des coûts. En 2016, KOICA a mobilisé des financements du secteur privé à hauteur de 5.7 milliards KRW.

Source : OCDE (2018<sup>[26]</sup>) « Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development », <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/globaloutlook-on-financing-for-development.htm>

### ***Renforcer les capacités pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure : le rôle des ressources intérieures***

Concrétiser les partenariats susmentionnés nécessite de renforcer les capacités locales, notamment les cadres d'actions nationaux pour l'investissement afin de mieux exploiter les éventuelles sources de financement extérieur du développement durable. Au sommet du G 7 de 2018, les ministres du Développement et des Finances dans un communiqué ont « insisté sur l'importance de renforcer les capacités de gestion des finances publiques et de mobiliser les ressources nationales, y compris une administration fiscale efficace, pour faire progresser le développement durable dans les pays en développement »<sup>10</sup>. Le renforcement des capacités en vue de mobiliser les ressources intérieures, les programmes d'aide pour le commerce et les technologies de l'information sont quelques-uns des leviers nationaux susceptibles de libérer le potentiel des pays bénéficiaires. Les leviers d'action sont présentés plus en détail au Chapitre 3.

Cependant, il n'existe pas de classification ou de hiérarchisation clairement établie des facteurs de réussite que les bailleurs de fonds à l'appui du développement durable devraient réunir lorsque des pays traversent une phase de transition dans leur développement. L'investissement dans des infrastructures de qualité et dans les technologies, l'aide au commerce, la mobilisation des ressources intérieures, le développement du secteur privé, la concurrence et la réforme de la réglementation font partie des éléments de nature à améliorer le climat de l'investissement et l'environnement des entreprises. Les ouvrages économiques<sup>11</sup> et les donateurs ont assigné différents rôles et priorités aux divers facteurs de réussite.

Le mandat actuel du CAD de l'OCDE a évolué pour mieux répondre à ces défis. Il vise à instaurer un avenir dans lequel plus aucun pays ne sera tributaire de l'aide et reconnaît que cela exigera un soutien pour renforcer les capacités de financement à long terme, comme cela a été approuvé lors de la Réunion à haut niveau de 2017 (OCDE CAD, 2017<sup>[28]</sup>). L'USAID s'est récemment engagé à « faire en sorte de ne plus avoir de raison d'être » en élaborant une nouvelle approche stratégique pour renforcer plus systématiquement la capacité des pays à « planifier, financer et gérer leur propre développement »<sup>12</sup>. Un pilier du dispositif que l'USAID a appelé « le chemin vers l'autonomie » est un ensemble d'indicateurs qui aidera dans le cadre d'une planification stratégique à évaluer les progrès accomplis par chaque pays empruntant ce chemin et contribuera à éclairer la réflexion sur les transitions stratégiques.

### ***Investir dans la mobilisation des ressources intérieures exige une approche plus holistique***

Le soutien budgétaire direct, l'assistance technique et le renforcement des capacités sont les moyens traditionnellement employés pour soutenir la mobilisation des ressources intérieures. Cependant, le soutien doit s'étendre de façon plus générale à la création d'un environnement propice<sup>13</sup> à la mobilisation des ressources intérieures. Comme on peut le voir dans le « Point de vue » : La notion de maximisation du financement à l'appui du développement est-elle intéressante pour le secteur privé ? » (Encadré 5.5) un gouvernement fort et transparent est indispensable pour mobiliser les ressources, y compris celles du secteur privé.

**Encadré 5.5. Point de vue : La notion de « maximisation du financement à l'appui du développement » est-elle intéressante pour le secteur privé ? Par Caroline Heider, Directrice générale, Évaluation, IEG, Groupe de la Banque mondiale**

Depuis 2015, la mobilisation du secteur privé revient régulièrement comme un mantra dans les milieux du développement. Comment peuvent-« ils » (les multiples acteurs du secteur privé) contribuer davantage aux efforts de développement de si nombreux pays à travers le monde ?

À la base de ces discussions, l'argent. Le Programme 2030 requiert plus de fonds que l'aide publique au développement et les investissements du secteur public ne pourront jamais réunir. Cependant, d'autres bonnes raisons entrent en jeu. Le secteur privé apporte son pouvoir d'innovation, indispensable pour réaliser les Objectifs de développement durable, avec les conflits de ressources qui y sont intrinsèquement associés, et pour fournir aux usagers des services de meilleure qualité et plus abordables.

Partant, l'implication résolue du secteur privé dans le développement est-elle « intéressante » pour des entreprises à but lucratif qui paient à leur patron des primes extraordinaires et contribuent au creusement des inégalités ? Des inégalités toujours plus profondes, dans une société où quelques familles détiennent autant de richesses que la moitié de la population mondiale, des lobbyistes qui veillent à ce que les politiques favorisent les intérêts des entreprises et un sentiment grandissant de dépossession provoquent, ce qui est compréhensible, craintes et vives réactions au sein de la population de nombreux pays.

Pour moi, certains des enseignements les plus importants à tirer des travaux que nous avons réalisés au sein du Groupe d'évaluation indépendant pointent la nécessité d'une approche holistique selon laquelle tous les pans de la société soient investis d'un rôle important. La mobilisation du secteur privé est impossible sans un secteur public fort et transparent.

Au fil des ans, la Banque mondiale a prêté des milliards de dollars à des pays clients en vue d'investissements en faveur du développement du secteur privé.

Les évaluations que nous avons menées, notamment sur la compétitivité et l'emploi (2016), les marchés financiers (2016), la réforme de la réglementation des entreprises en vue d'améliorer le climat d'investissement (2014), les petites et moyennes entreprises (2013) ou le soutien aux partenariats public-privé (2013), ont mis en évidence que le développement du secteur privé requiert toujours une administration solide. Il n'est pas question ici d'une administration forte au sens de pouvoirs publics et d'entreprises publiques omniprésents.

À l'inverse, une administration solide est une administration qui agit de manière responsable et dispose de capacités lui permettant :

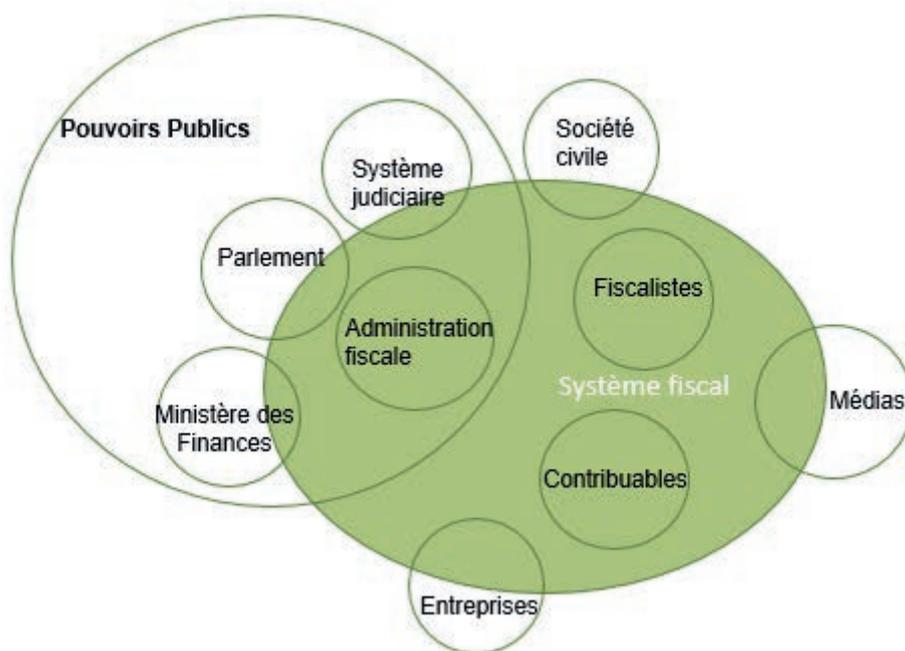
- d'élaborer et poursuivre des politiques claires
- de mettre en place des règles du jeu équitables pour l'ensemble des acteurs
- de gérer et superviser les contrats pour la prestation de services par le secteur privé
- de définir et appliquer des politiques fiscales équitables
- d'administrer avec efficacité les ressources publiques
- de suivre les progrès accomplis en matière de développement
- d'évaluer l'efficacité des politiques et des programmes.

Pourquoi est-ce important pour « la maximisation du financement à l'appui du développement » ?

Ce sont des institutions solides qui permettent d'établir des règles du jeu transparentes et équitables. Les investisseurs privés, qu'il s'agisse de grands investisseurs internationaux, de petits investisseurs nationaux et de toutes les nuances entre les deux, prospèrent lorsque l'environnement est stable et prévisible. Ils ont besoin de pouvoirs publics solides qui assument leur rôle. Ainsi, il arrive bien souvent que des accords de partenariat public-privé échouent parce que les capacités et l'engagement des pouvoirs publics font défaut. Les investissements privés ne sauraient être mobilisés en l'absence de cadres d'action publique clairs.

Le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures passera par le soutien à diverses institutions publiques, y compris à nombre de celles qui n'interviennent pas directement dans la production de ressources intérieures. Le Graphique 5.4 montre que, dans une approche holistique, ces institutions dépassent largement le cadre de l'administration fiscale d'un pays – toutes les branches de l'État ainsi que les entreprises et la société civile sont concernées. Le soutien direct à l'administration fiscale, par exemple dans le cadre de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, doit s'accompagner d'une volonté sans faille d'opérer des réformes dans l'ensemble de la société afin d'accroître durablement les recettes collectées.

**Graphique 5.4. Une approche holistique pour renforcer les systèmes fiscaux**



Source : FMI-OCDE-ONU-Groupe de la Banque mondiale (2016<sup>[29]</sup>), *Renforcer l'efficacité du soutien extérieur au renforcement des capacités fiscales dans les pays en développement*, <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/renforcer-l-efficacite-du-soutien-exterieur-au-renforcement-des-capacites-fiscales-dans-les-pays-en-developpement.pdf>

En outre, pour être efficace, l'engagement énoncé dans l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba de doubler le soutien au renforcement des capacités fiscales ne doit pas consister seulement à doubler les lignes budgétaires existantes : il faut aussi s'attacher à renforcer les capacités de tous les acteurs du système fiscal. Étant donné que les systèmes fiscaux reposent dans une large mesure sur le respect volontaire des obligations fiscales, accroître le civisme fiscal des contribuables est un aspect essentiel de la mobilisation des ressources intérieures. Même dans les conceptions plus traditionnelles du renforcement des capacités fiscales, il subsiste d'importantes possibilités pour les nouvelles approches d'améliorer les résultats. L'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières en est un exemple (Encadré 5.6).

#### **Encadré 5.6. Inspecteurs des impôts sans frontières**

L'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF), projet conjoint de l'OCDE et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), est une innovation récente sur le créneau étroit de l'aide internationale en matière de vérification fiscale, principalement axée sur les problèmes d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices et d'évasion fiscale imputables à certaines entreprises multinationales.

Des experts sont chargés, dans le cadre de l'Initiative IISF, de procurer un soutien à la conduite de vérifications portant sur des questions de prix de transfert et de fiscalité internationale ainsi que sur des accords préalables en matière de prix de transfert dans un grand nombre de secteurs d'activité. L'objectif est d'aider des pays en développement à devenir plus autonomes dans la conduite de vérifications d'entreprises multinationales. Les experts IISF dispensent une assistance concrète en situation réelle en travaillant aux côtés d'agents des services fiscaux locaux sur des dossiers de vérification réels et des questions de fiscalité internationale.

La demande d'assistance au titre de l'Initiative IISF ne cesse de croître. On dénombre 44 programmes en cours d'exécution ou déjà achevés au niveau mondial et plus de 20 programmes en projet. L'objectif reste fixé à 100 programmes d'ici à 2020. À ce jour, un surcroît de recettes fiscales de 414 millions USD a pu être perçu grâce au soutien dispensé dans le cadre de l'Initiative IISF en partenariat avec le Forum africain sur l'administration fiscale et le Groupe de la Banque mondiale.

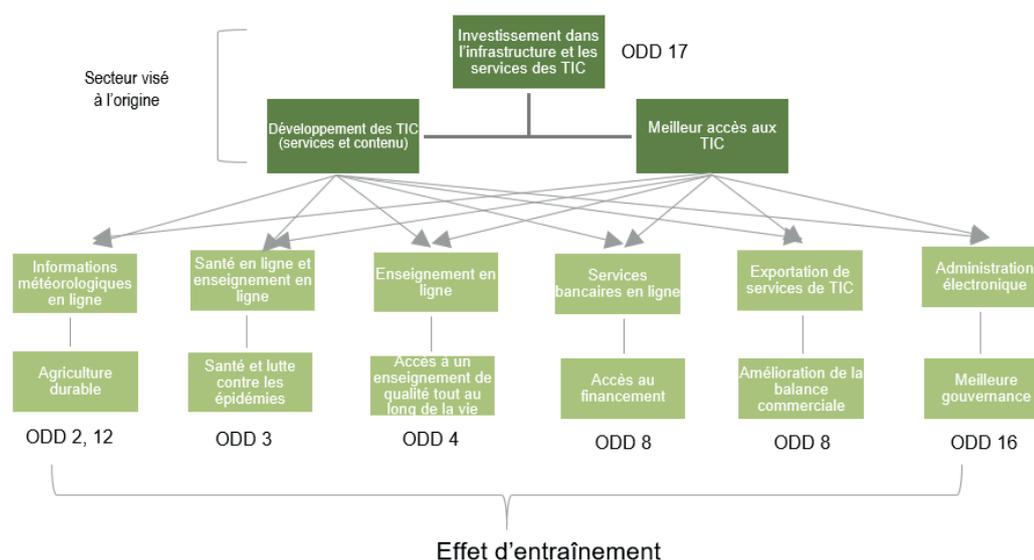
L'Initiative IISF procure un retour sur investissement : en moyenne, pour 1 USD dépensé, plus de 100 USD de recettes supplémentaires ont été recouvrés. Si les retombées en termes de recettes sont appréciables, d'autres résultats s'inscrivant dans la durée, notamment des transferts de compétences, des changements organisationnels et une amélioration du respect de leurs obligations par les contribuables, ont également été attestés. Les programmes IISF viennent appuyer les efforts de portée plus large déployés par la communauté internationale pour renforcer la coopération (y compris la coopération Sud-Sud) en matière fiscale et contribuer à la mobilisation des ressources intérieures.

L'aide pour le commerce est un autre moyen d'augmenter encore les ressources intérieures. Elle peut encourager une plus large participation du secteur privé pour favoriser la création d'emplois et peut étendre les effets positifs des échanges commerciaux – que ce soit en termes de transferts de technologie, de recettes fiscales, de concurrence ou autres – à tous les pans de l'économie. Pour renforcer le rôle du secteur privé, l'aide pour le commerce peut aider les pays en développement à mettre à niveau leur économie et à lever les obstacles à des investissements de plus grande ampleur de la part du secteur privé (Banque mondiale, 2011<sup>[30]</sup>). À cet égard, le Cadre intégré renforcé (CIR), instauré en 2007, vise à

mieux intégrer les pays les moins avancés dans le système commercial mondial. Il est conçu pour aider à surmonter les contraintes du côté de l'offre qui font obstacle au commerce, qu'il s'agisse d'améliorer, entre autres, les capacités de production, les infrastructures ou la diversification des échanges (FEI, 2017<sub>[31]</sub>).

Pour accroître les ressources intérieures, il faut également soutenir les TIC, directement en rendant possible des améliorations au sein de l'administration fiscale et, plus particulièrement, en générant des effets d'entraînement dans les secteurs visés par les ODD. L'ODD 17 appelle à soutenir les TIC, en particulier dans les pays les moins avancés. Les investissements dans les TIC ont des répercussions considérables dans l'ensemble de l'économie. En encourageant l'investissement privé dans l'infrastructure des TIC, par exemple, le gouvernement du Ghana a pu enclencher la transformation numérique dans d'autres secteurs stratégiques clés tels que l'agriculture, la santé, les services financiers, l'éducation et l'administration publique (ODD 3, 4, 8, 12 et 16) et faire naître de nouveaux services comme la santé en ligne, l'enseignement en ligne et la banque mobile. Le Graphique 5.5 montre quelques-uns des effets catalyseurs généraux du soutien au secteur des TI.

**Graphique 5.5. Effets d'entraînement du soutien aux TIC selon les ODD**



Source : Groupe de la Banque mondiale (2017<sub>[32]</sub>), *Creating Markets in Ghana: Country Private Sector Diagnostic*, [www.compactwithafrica.org/content/dam/Compact%20with%20Africa/Countries/Ghana/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017\\_v1.pdf](http://www.compactwithafrica.org/content/dam/Compact%20with%20Africa/Countries/Ghana/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017_v1.pdf)

*Le financement des déterminants du développement durable doit aussi appuyer les efforts visant à mieux orienter les ressources intérieures vers les ODD*

S'il importe de générer des ressources intérieures, il importe tout autant de les mobiliser et les orienter efficacement vers la réalisation des ODD. Une part non négligeable des ressources générées dans les pays en développement n'est pas mise au service du développement dans ces pays. Selon certaines estimations, le secteur informel peut représenter plus de la moitié du PIB et des emplois dans les pays à faible revenu (Pratap

and Quintin, 2006<sup>[33]</sup>). Les partenaires au développement peuvent aider les pays en développement à faire le lien entre recettes fiscales et résultats au regard du développement, comme le montre l'Encadré 5.7.

#### **Encadré 5.7. Mieux mobiliser les ressources intérieures et mieux les dépenser**

L'Union européenne a élaboré l'approche « Percevoir plus, mieux dépenser » qui vise à promouvoir l'adoption de systèmes de saine gestion des finances publiques au niveau national afin de favoriser une collecte et une utilisation efficaces des recettes intérieures. L'axe « Percevoir plus » dans ce contexte renvoie à l'amélioration de l'efficacité, de l'efficacités, de l'équité et de la transparence des systèmes fiscaux conjuguée à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales et contre les flux financiers illicites. L'axe « Mieux dépenser » fait référence à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités des dépenses publiques et, partant, aux dépenses publiques d'investissement, aux marchés publics et à la gestion de la dette au service du développement durable. Cette approche représente une contribution essentielle à l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba.

L'insuffisance des mécanismes de gouvernance permettant d'orienter les ressources par le biais des circuits de production ou de redistribution explique souvent l'ampleur du secteur informel dans de nombreuses économies en développement (Banque mondiale, 2016<sup>[34]</sup>) (de Soto, 1989<sup>[35]</sup>). Une étude sur l'emploi dans l'économie informelle révèle que la perception de la corruption des pouvoirs publics peut influencer négativement sur les recettes fiscales et favoriser l'expansion du secteur informel, ce qui détourne des ressources susceptibles de financer le développement durable (Williams, 2014<sup>[36]</sup>).

Promouvoir une plus grande transparence peut contribuer à renforcer le devoir de rendre compte des dépenses publiques affectées aux ODD. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), par exemple, constitue la norme mondiale en matière de transparence dans les chaînes de valeur des secteurs pétrolier, gazier et minier, en exigeant des pays qu'ils informent mieux sur leur cadre juridique, l'affectation des recettes, les dépenses sociales et économiques et autres aspects pertinents.<sup>14</sup> L'ITIE compte 51 pays déclarants et représente 2 440 milliards USD de recettes publiques déclarées sous des formats de données ouverts (Paris, 2011<sup>[37]</sup>).

### **Des politiques meilleures pour accroître l'efficacité du marché du développement durable**

La complexité du système de FDD peut s'appréhender sous deux angles, au moins. Côté positif, la concurrence au sein du système de FDD peut concourir à stimuler l'innovation, à mieux adapter le financement aux besoins des pays bénéficiaires et à favoriser de meilleurs rendements du financement en termes de développement. Côté négatif, on peut considérer que le système est un marché immature, manquant de transparence et dépourvu de mécanismes de pilotage et de cohérence qui permettraient de remédier aux problèmes d'asymétrie de l'information (concernant, par exemple, les instruments disponibles ou la combinaison optimale de financement) ou à des problématiques relevant de l'action publique (par exemple, indicateurs à l'intention des investisseurs relatifs à la viabilité de la dette ou à l'impact sur le développement). Pour minimiser les risques de recul sur ce marché – tels qu'un niveau d'endettement à haut risque – des leviers doivent donc être actionnés au niveau des bénéficiaires (les clients), des intermédiaires et des fournisseurs. Ainsi, le

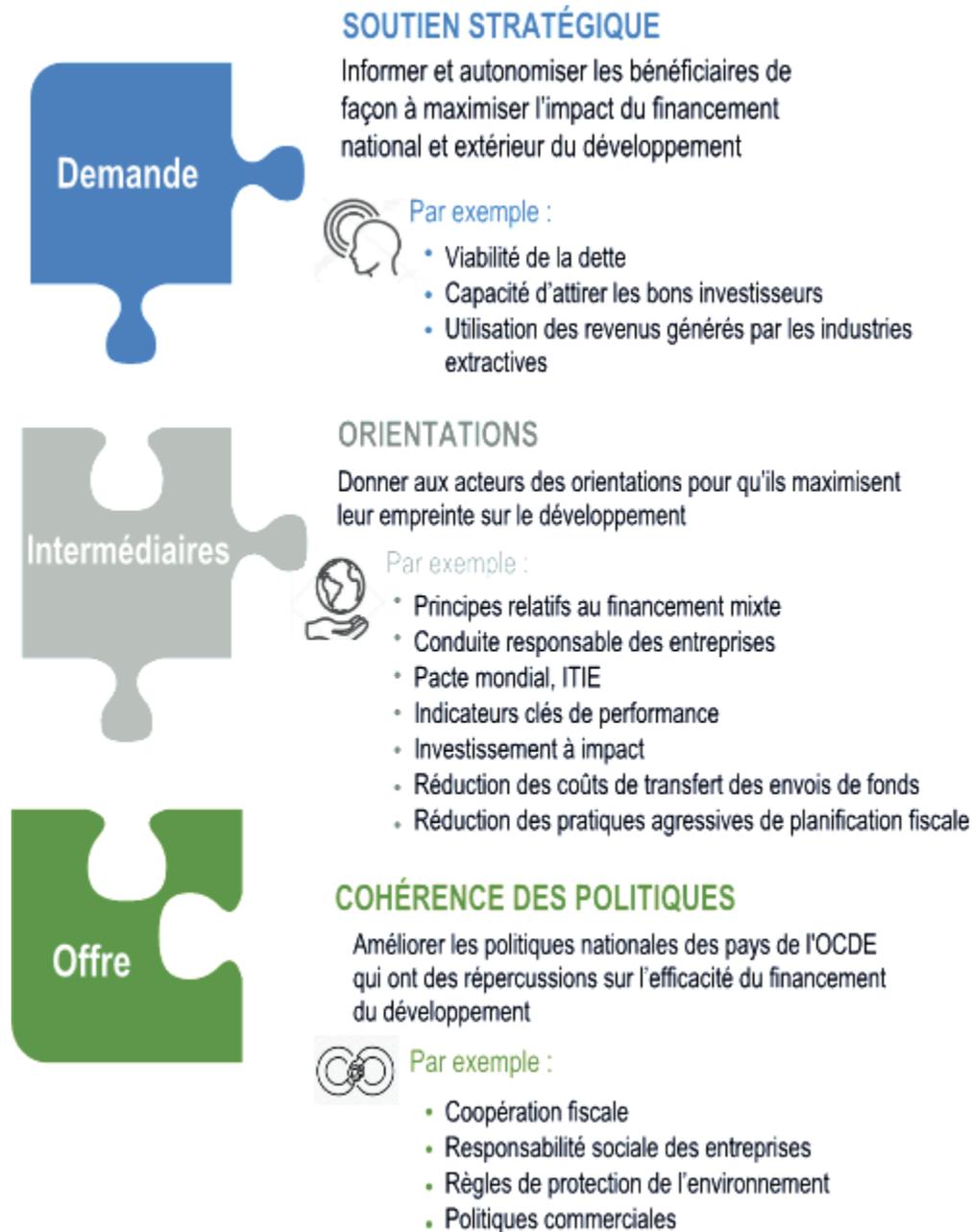
bon fonctionnement du marché peut être assuré, de sorte que chaque dollar dépensé soit démultiplié au profit du développement durable.

En effet, et comme on l'a vu aux Chapitres 2 et 3, certains des risques associés à l'évolution récente du système de FDD suggèrent que le marché du financement du développement durable n'est pas encore mature. Pour gérer ces risques, il faut mettre en place de meilleures politiques à chacun des trois niveaux, ce qui pose un certain nombre de questions :

- **Soutien stratégique aux bénéficiaires.** Les pays en développement créent une demande de plus grande diversité dans le choix des ressources financières pour le développement durable. Comment les membres de l'OCDE peuvent-ils aider à promouvoir la transparence des modalités et conditions dont s'assortissent les nouvelles sources de financement ? Quels cadres incitatifs faut-il instaurer afin que les bénéficiaires puissent tirer le meilleur parti de la contribution des nouveaux acteurs pour financer leurs stratégies de développement durable ?
- **Orientation stratégique à l'intention des intermédiaires.** Les acteurs et outils intermédiaires rapprochent l'offre de la demande ; il y en a du côté des apporteurs de fonds et du côté des bénéficiaires. Les intermédiaires ne sont pas toujours en phase dans l'action à l'appui des ODD. Comment les membres de l'OCDE peuvent-ils renforcer les cadres non contraignants et les cadres réglementaires de manière à ce qu'ils soient plus généraux et inclusifs et intègrent un plus large éventail d'acteurs afin de satisfaire la demande de développement durable ? Comment les mécanismes actuels d'orientation stratégique peuvent-ils concourir à accroître l'efficacité des garde-fous ?
- **Cohérence des politiques des apporteurs de fonds.** Les apporteurs de fonds pour le développement durable, dont les membres de l'OCDE, prennent peu à peu conscience du fait que les politiques nationales ont une incidence sur le développement durable. Comment les membres de l'OCDE intègrent-ils le Programme de développement durable à l'horizon 2030, programme à caractère universel, dans leur politique intérieure et comment peuvent-ils mieux assurer la cohérence des politiques nécessaire au succès collectif ?

Le Graphique 5.6 illustre la grande diversité des avantages potentiels du soutien stratégique, de l'orientation stratégique et de la cohérence des politiques pour le marché du FDD.

**Graphique 5.6. Le rôle des politiques dans le marché du financement du développement durable**



Source : Illustration de l'auteur

***Un meilleur soutien stratégique s'impose pour éclairer dans leur prise de décision les bénéficiaires d'apports financiers pour le développement durable***

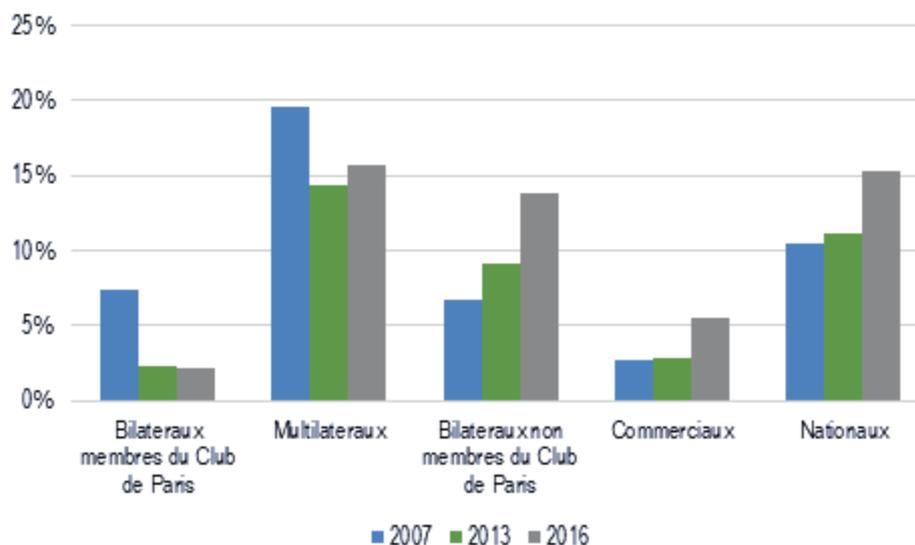
Pour poursuivre l'analogie avec le marché, cette partie de la réglementation afférente à la protection du « client » veille à ce que les bénéficiaires soient les mieux placés pour tirer le meilleur parti des options offertes. Lorsque les pays passent d'un niveau de développement à un autre et accèdent à de nouvelles ressources financières et de nouveaux

instruments financiers (Chapitre 3), le financement ne doit pas s'effectuer au détriment d'un développement durable et inclusif.

*Des mesures permettant d'assurer la viabilité de la dette et la transparence sont nécessaires pour gérer les nouvelles sources de financement*

L'accès grandissant d'un vaste éventail d'acteurs au financement par l'emprunt pose le problème immédiat de la viabilité de la dette dans les économies en transition. Depuis la crise financière et, plus récemment, l'effondrement des prix des matières premières, l'endettement des pays à faible revenu a fortement augmenté. Selon un rapport du FMI (2018<sup>[38]</sup>), 40 % des pays à faible revenu, soit 24 pays sur 60, sont actuellement en proie à une crise de la dette ou très vulnérables à cet égard, deux fois plus qu'il y a seulement cinq ans. En outre, comme l'illustre le Graphique 5.7, la fraction de la dette des pays à faible revenu qui est détenue par des investisseurs commerciaux et par des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris a doublé sur la période 2007-16, atteignant huit fois le volume de la dette détenue par les membres du Club de Paris (Ahmed, 2018<sup>[39]</sup>) (FMI, 2018<sup>[40]</sup>). L'appétit accru des emprunteurs souverains, en particulier pour le financement des infrastructures, a été favorisé principalement par les prêteurs commerciaux et autres prêteurs bilatéraux, en particulier par les prêteurs non membres du Club de Paris qui font preuve de moins de transparence. L'Encadré 5.8 montre l'importance d'assurer la viabilité de la dette pour financer les infrastructures.

**Graphique 5.7. Total de la dette publique et de la dette garantie par l'État, par type de créancier dans les pays en développement à faible revenu, en % du PIB**



Note : Données disponibles seulement pour 2007, 2013 et 2016.

Source : Auteur d'après FMI (2018<sup>[41]</sup>), « Macroeconomic developments and prospects in low-income developing countries », <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2018/03/22/pp021518-macroeconomic-developments-and-prospects-in-lidcs>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974693>

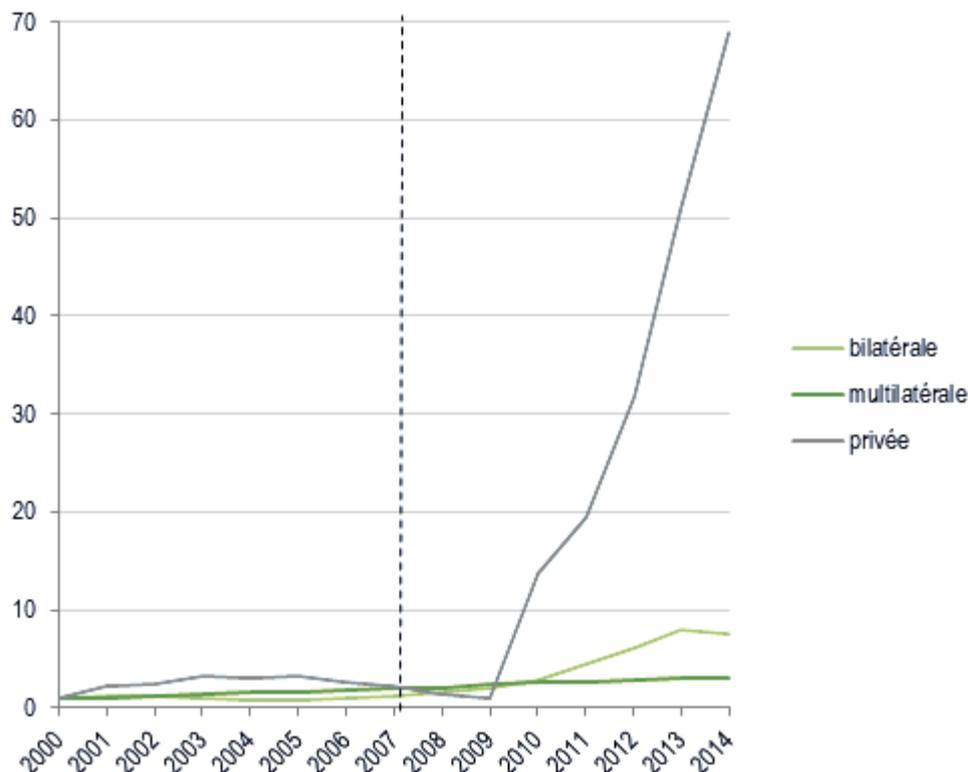
**Encadré 5.8. Les Nouvelles routes de la Soie (One Belt, One Road) offre de nouvelles sources de financement par l'emprunt des besoins d'infrastructure**

L'initiative des Nouvelles routes de la Soie – également appelée la Ceinture et la Route – lancée par la Chine porte sur 8 000 milliards USD d'investissements dans les infrastructures en Asie, en Afrique et en Europe, qui contribueront à combler le déficit de financement des infrastructures chiffré à 26 000 milliards USD pour le seul continent asiatique. Il s'agit de niveaux modestes par rapport aux besoins totaux de financement des infrastructures, qui représentent moins de 1.5 % du PIB annuel des 23 pays concernés par l'initiative chinoise. Selon une étude de 2018 (Hurley, Morris et Portelance[41]), il y a peu de risques que les Nouvelles routes de la Soie soient à l'origine d'une crise de grande envergure, mais elle pourrait accroître sensiblement le risque de surendettement d'au moins huit pays en développement, en particulier ceux dont la part de la dette dans le PIB augmente rapidement pour dépasser les 50 %-60 %. Il s'agit de Djibouti, du Kirghizistan, de la République démocratique populaire lao, des Maldives, de la Mongolie, du Montenegro, du Pakistan et du Tadjikistan. En raison du manque de données et d'informations sur nombre des transactions opérées dans le cadre de cette initiative, il s'avère très difficile pour ces pays de garantir la viabilité de leur dette. Au fur et à mesure que progresse l'initiative, les mécanismes internationaux doivent jouer afin d'inciter à davantage de transparence et à l'adhésion aux cadres internationaux, dans un souci de collaboration.

*Source* : Hurley, Morris et Portelance (2018<sup>[42]</sup>) Examining the debt implications of the Belt and Road Initiative from a policy perspective, [www.cgdev.org/sites/default/files/examining-debt-implications-belt-and-road-initiative-policy-perspective.pdf](http://www.cgdev.org/sites/default/files/examining-debt-implications-belt-and-road-initiative-policy-perspective.pdf)

Dès lors que les pays accèdent à de nouveaux types de financement, il est essentiel que les niveaux d'endettement soient gérés efficacement si l'on veut assurer une croissance économique durable. Par exemple, le retrait du Cabo Verde de la liste des pays les moins avancés en 2007 a donné le sentiment dans le monde que le pays était moins risqué, ce qui s'est traduit par une augmentation de l'encours de la dette multilatérale (hausse de 50 %, soit de 682 millions USD) et de l'encours de la dette bilatérale (multiplié par 5, soit de 600 millions USD de plus). Cela a également fait monter en flèche la dette privée (multipliée par 32, soit 379 millions USD de plus), comme le montre le Graphique 5.8. À la suite de cette accélération du financement par l'emprunt, qui dépassait de 13 % le seuil défini par le FMI, la dette extérieure du Cabo Verde a été classée à haut risque pour la première fois en 2016 (FMI, 2016<sup>[43]</sup>)

**Graphique 5.8. Évolution de l'encours de la dette extérieure par origine des flux, Cabo Verde, indice 2000=1**



*Note* : En 2007, le Cabo Verde est sorti de la catégorie des pays moins avancés.

*Source* : Banque mondiale (2017<sup>[44]</sup>), *World Bank International Debt Statistics*.

<https://data.worldbank.org/products/ids> Consulté le 4 mai 2018.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974712>

Face à ces constats inquiétants, de récentes discussions internationales ont souligné l'importance de donner une nouvelle impulsion à la coopération internationale et aux normes mondiales afin de préserver la viabilité de la dette, d'aucuns suggérant qu'une version 2.0 de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) s'imposait<sup>15</sup>. Les membres de l'OCDE peuvent jouer un rôle en redéfinissant la coopération internationale de manière à faire naître des normes en matière de viabilité de la dette, par exemple en informant mieux les bénéficiaires des possibilités de financement et des éventuels arbitrages. Les règles relatives à la transparence et à la viabilité de la dette pour le financement du développement (ex. : les Principes relatifs au financement mixte) et l'accord sur les principes régissant le crédit (ex. : autour du Groupe de travail de l'OCDE sur les crédits et garanties de crédit à l'exportation) témoignent de l'importance de ce rôle (Encadré 5.9). Depuis 2008, les membres ont adhéré à un ensemble de principes et orientations pour promouvoir les pratiques de prêt durables lors de l'octroi de crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public au pays à faible revenu. Concevoir des solutions de financement innovantes (ex. : instruments non fondés sur l'emprunt) constitue une première étape importante.

### **Encadré 5.9. Renforcer les principes pour promouvoir la viabilité de la dette**

À la Réunion à haut niveau de 2017, les membres du CAD ont adopté les Principes du CAD de l'OCDE relatifs au financement mixte visant à mobiliser des financements commerciaux à l'appui de la réalisation des ODD, en prenant ainsi acte de l'importance de la transparence et en adaptant les financements au contexte local. Cependant, les principes de nature à assurer le financement par l'emprunt sur le long terme doivent être conformes aux cadres internationalement reconnus de façon à assurer aussi la viabilité de la dette, à l'image du Cadre de viabilité de la dette (CVD) du FMI pour les pays à faible revenu (PFR). Il convient de pousser plus avant les travaux afin d'assurer que la question de la viabilité de la dette soit suffisamment intégrée dans les Principes relatifs au financement mixte.

#### *Une plus grande transparence est essentielle pour réduire les pertes et augmenter les ressources intérieures*

Il existe un risque croissant que les efforts des pays en développement pour attirer les investisseurs sur les marchés locaux se fassent au détriment d'avancées sur le plan du développement durable. Les pays en développement se livrent concurrence pour attirer l'IDE, qui bénéficie souvent à l'économie locale sous la forme d'une diversification économique accrue, de retombées cognitives et technologiques, de nouvelles pratiques de management, de création d'emplois, et d'une amélioration de la situation dans les zones moins développées (Blomström and Kokko, 1998<sup>[45]</sup>).

Une plus grande transparence dans les investissements peut éviter des pertes dans les financements pour le développement durable et accroître la valeur ajoutée nationale. La récente boîte à outils publiée par la Plateforme de collaboration fiscale recommande d'améliorer la gouvernance et la transparence des incitations fiscales afin d'accroître la visibilité et la stabilité fiscales dans les pays en développement pour éviter les comportements opportunistes et de recherche de rente (FMI-OCDE-ONU-Banque mondiale, 2015<sup>[46]</sup>).

Les pays de l'OCDE peuvent contribuer à augmenter la valeur ajoutée nationale dans les pays en développement et rehausser les normes locales en promouvant une plus grande transparence en ce qui concerne les effets sur le développement durable. Par exemple, le programme pour la compétitivité des entreprises (*Competitive Business Program*), lancé en 2016 par la Global Reporting Initiative (GRI) et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques, vise à aider les petites et moyennes entreprises des pays en développement à devenir plus compétitives en étant plus transparentes dans leurs rapports de développement durable, ce qui concourt à éviter les pertes de FDD.<sup>16</sup>

#### ***Des orientations stratégiques et des outils adaptés à l'intention des apporteurs de FDD***

L'évolution du système de financement du développement durable se traduit par un élargissement de la palette des orientations et outils stratégiques. Les cadres convenus au niveau international et juridiquement contraignants que constituent le PAAA, le Programme 2030 et l'Accord de Paris visent tous à modifier le comportement des acteurs.

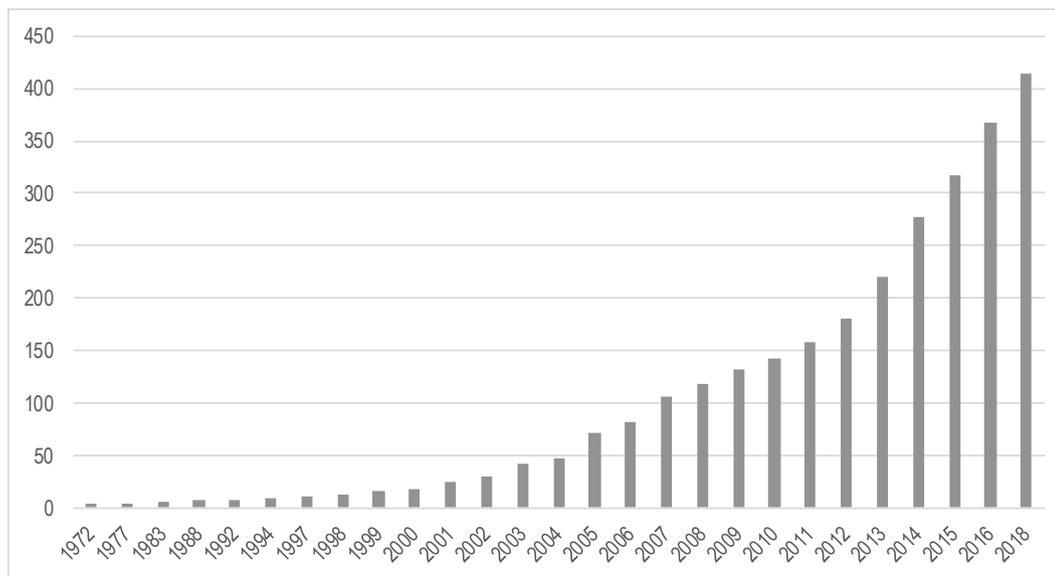
Ces cadres établissent des règles en vue de guider les acteurs et, ce faisant, contribuent à décourager les comportements répréhensibles et à favoriser la mise en conformité.

Définir des règles n'est pas aussi simple que choisir entre la carotte et le bâton. Souvent, l'orientation stratégique nécessite d'associer outils réglementaires et outils non contraignants pour porter ses fruits. Les outils tels que les cadres non contraignants, les directives, les principes, les normes, les cadres juridiques et les réglementations doivent être coordonnés pour influencer efficacement les acteurs intermédiaires.

### *La prolifération des outils intermédiaires rend l'environnement réglementaire plus complexe*

La création d'outils intermédiaires comme les mesures, orientations et réglementations qui concourent à orienter les acteurs vers des investissements durables s'accélère. Près de 300 mesures d'orientation et réglementaires portant sur la durabilité étaient en vigueur dans plus de 60 pays en octobre 2017 (PNUE-Banque mondiale, 2017<sup>[47]</sup>). Le nombre de ces mesures a augmenté en moyenne d'environ 20 % en glissement annuel depuis 2010, et de quelque 30 % depuis seulement juillet 2016 (Graphique 5.9). Badré (2018<sup>[48]</sup>), par exemple, préconise de faire des ODD la nouvelle feuille de route du développement économique et d'adopter une réglementation intelligente pour mieux orienter le pouvoir de la finance dans la bonne direction.

**Graphique 5.9. Nombre cumulé des mesures d'intérêt stratégique portant sur la durabilité, par an**



Source : PRI (s.d.<sup>[49]</sup>), *Responsible Investment Regulation database*, <https://www.unpri.org/sustainable-markets/policy-and-regulation/regulation-map>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974731>

Il existe de plus en plus d'éléments factuels incitant à investir dans le développement durable à long terme. Les présidents directeurs généraux de grands investisseurs institutionnels tels que les fonds souverains et les fonds de pension publics reconnaissent la nécessité de changer de modèle organisationnel, de même que certains des principaux

gérants d'actifs<sup>17</sup>. La prise en compte de facteurs environnementaux et sociaux dans les entreprises privées n'est plus considérée comme un frein inévitable aux bénéfices, mais comme un comportement susceptible de les accroître et de susciter la confiance des investisseurs et du public. Selon de récentes estimations, investir dans les ODD pourrait ouvrir des débouchés économiques représentant au minimum 12 000 milliards USD par an d'ici 2030 (plus de 10 % du PIB mondial) et créer jusqu'à 380 millions d'emplois, essentiellement dans les pays en développement (Business and Sustainable Development Commission, 2017<sup>[2]</sup>). Une étude de 2018 réalisée pour McKinsey montre en outre que les fonds à impact social génèrent des rendements similaires à ceux des entreprises<sup>18</sup> (Pandit and Tamhane, 2017<sup>[50]</sup>).

Cependant, les considérations à court terme persistent et peuvent être préjudiciables au développement durable. Le PAAA décrit le financement privé comme étant souvent « orienté vers le court terme », « concentré dans quelques secteurs » et « se désintéress[ant] des pays qui en auraient le plus besoin » (paragraphe 35). L'investissement à long terme, comme l'IDE, correspond à un financement d'une durée égale ou supérieure à un an. Il offre une plus grande stabilité financière et de meilleures conditions pour certains projets à grande échelle et très coûteux permettant d'augmenter la productivité, de financer les infrastructures bas carbone et d'améliorer le niveau de vie. Le financement à court terme, comme les obligations et autres titres, contribue à accroître la volatilité financière.<sup>19</sup>

Les membres de l'OCDE peuvent concourir à réorienter l'investissement à long terme vers les principaux secteurs visés par les ODD. Par exemple, les Principes de haut niveau sur le financement des investissements à long terme par les investisseurs institutionnels, arrêtés en 2013 par le Groupe des Vingt (G20) et l'OCDE, « visent à aider les gouvernements à établir un cadre d'action et de réglementation [pour surmonter] les obstacles aux investissements à long terme par les investisseurs institutionnels ». Ces principes sont également « conçus pour éviter les interventions susceptibles de fausser le bon fonctionnement des marchés ». En réponse à la tendance croissante à privilégier le court terme, l'OCDE et le G20 ont en outre pris des mesures pour guider les décisions d'investissement à long terme et mieux connaître les obstacles à l'investissement dans les pays en développement. En 2015, des travaux ont été menés pour évaluer les caractéristiques, en termes de risque et de rendement, du financement de l'infrastructure dans les pays à faible revenu et émettre des recommandations destinées à aider ces pays à libérer de plus grands volumes de financement à long terme (OCDE-Banque mondiale, 2015<sup>[51]</sup>).

*Les mécanismes non contraignants sont essentiels pour associer les acteurs du secteur privé, mais requièrent de meilleures techniques d'évaluation*

Les mécanismes non contraignants jouent un rôle crucial pour guider le soutien apporté par le secteur privé à l'appui du développement durable. Ils contribuent à éviter les risques d'externalités négatives et augmentent la transparence des efforts de mobilisation de financements privés. Un large éventail d'acteurs du secteur privé participe à divers cadres non contraignants au profit du développement durable, tels que les suivants :

- **Entreprises multinationales.** Le Pacte mondial des Nations Unies créé en 2000 offre un espace de dialogue permettant d'encourager la conduite responsable des entreprises<sup>20</sup>. L'adhésion aux dix principes définis dans le Pacte est volontaire, ce qui peut expliquer le grand nombre de signataires du secteur privé – plus de 12 000. Pour aider davantage les acteurs, le guide « SDG Compass » (Chapitre 4) élaboré par le Pacte mondial, le GRI et le World Business Council for Sustainable

Development est un outil qui permet de faciliter la communication d'informations sur les indicateurs de développement et la transparence des investissements dans l'objectif de guider les entreprises dans la réalisation des ODD.

- **Organisations philanthropiques.** Le Réseau mondial des fondations pour le développement (netFWD) de l'OCDE a piloté l'élaboration de Lignes directrices pour l'engagement philanthropique, premier ensemble de principes non contraignants visant à promouvoir la reconnaissance mutuelle et à faciliter la collaboration entre les pouvoirs publics et les fondations au niveau du pays (Global Network of Foundations Working for Development, 2014<sup>[52]</sup>) Les lignes directrices sont non contraignantes et englobent les trois piliers que sont le dialogue, le partage des données et des informations et les partenariats. Grâce à ces piliers, les lignes directrices peuvent rendre possible la collaboration en matière de développement, de réduction de la pauvreté et de formulation de politiques publiques efficaces.
- **Fiscalité.** La récente création par la B Team des principes pour une fiscalité responsable montre l'importance pour les multinationales d'inspirer confiance au public et de s'occuper du risque de réputation lié à la fiscalité. Ces principes portent sur les relations avec l'administration fiscale, l'utilisation des incitations fiscales, la transparence vis-à-vis du public et sur d'autres questions liées à la fiscalité.

Les cadres non contraignants sont un premier pas important pour renforcer l'orientation stratégique. Cependant, ils sont souvent dépourvus des mécanismes nécessaires pour l'évaluation et la reddition de comptes.<sup>21</sup> À titre d'illustration, en 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution qui a conduit à la création du Système de certification du processus de Kimberley. Il s'agit d'un système de garanties selon lequel tout acheteur ou vendeur de diamants doit certifier respecter les droits de l'homme. Le contrevenant à cette obligation est expulsé du marché, disposition qui a amené certains à s'interroger sur l'efficacité d'un tel système fondé sur le volontariat, un nombre croissant de transactions s'effectuant en dehors du système de certification.

*Les cadres réglementaires doivent donner des orientations au niveau mondial, régional et national*

Étant donné l'évolution rapide des cadres réglementaires dans presque tous les pays de l'OCDE, l'Organisation est bien placée pour piloter le programme concernant la politique de la réglementation à l'appui des ODD. En effet, depuis sa création en 1961, l'OCDE a élaboré 450 instruments juridiques fondamentaux. Notamment, le Guide sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises (CRE), adopté lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2018, est le premier guide bénéficiant de l'appui des pouvoirs publics rédigé à l'intention des entreprises pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.<sup>22</sup>

Dans les pays de l'OCDE, la politique de la réglementation a contribué à une croissance économique et un état de droit durables, permettant ainsi aux marchés de mieux fonctionner (OCDE, 2010<sup>[53]</sup>). Toutefois, pour être efficace, la législation en vigueur doit être effectivement mise en application. Au nombre des cadres juridiquement contraignants qui améliorent le fonctionnement du marché du financement du développement durable figurent notamment les suivants :

- Au niveau mondial. Établis en 1976, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont entrés en vigueur en 2000 (OCDE, 2011<sup>[54]</sup>). Ils visent à créer un environnement ouvert et transparent pour l'investissement international et à encourager les entreprises multinationales à

contribuer au progrès économique et social. Les Principes directeurs de l'OCDE constituent l'ensemble le plus complet de recommandations bénéficiant de l'appui des pouvoirs publics sur ce qui constitue une conduite responsable de la part des entreprises. Ils couvrent tous les grands domaines de la conduite responsable des entreprises : communication d'informations, droits de l'homme, emploi et relations professionnelles, environnement, corruption, intérêts des bénéficiaires, science et technologie, concurrence et fiscalité.

- Au niveau régional. L'Union européenne (UE) a adopté une démarche proactive en ce qui concerne l'élaboration de la politique européenne visant à renforcer le cadre juridique relatif à la responsabilité sociale des entreprises. Récemment, la Commission européenne a annoncé son intention d'intégrer les Objectifs de développement durable dans son processus d'élaboration des politiques, tout en reconnaissant que seule une partie des objectifs est réalisable au niveau national (Furness, 2012<sup>[55]</sup>). Des efforts seront déployés dans le cadre du programme de l'UE pour l'amélioration de la réglementation (EU Better Regulation Agenda) afin de mieux lier la réglementation aux ODD. Le programme pour l'amélioration de la réglementation est aussi un moyen d'assurer la cohérence des politiques au service du développement durable dans les politiques publiques de l'UE en prenant en compte le développement durable dans les politiques européennes nationales et extérieures (Commission européenne, 2016<sup>[56]</sup>).
- Au niveau national. Le gouvernement allemand a adopté en 2016 un plan d'action national pour les entreprises et les droits de l'homme, qui appelle les entreprises allemandes à exercer leur devoir de diligence en ce qui concerne les droits de l'homme d'un bout à l'autre des chaînes d'approvisionnement (Ministère fédéral des Affaires étrangères, 2016<sup>[57]</sup>). Le plan d'action s'inspire des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Allemagne souhaite que la moitié des entreprises de plus de 500 salariés aient mis en œuvre ce plan d'ici 2020. Une équipe de l'OCDE chargée des examens par les pairs formule des recommandations sur la mise en œuvre du plan d'action. Autre exemple, la France est le premier pays à avoir introduit dans sa législation l'obligation pour les investisseurs institutionnels de décrire la façon dont ils contribuent aux objectifs nationaux en matière de carbone, ce que l'on appelle la loi de transition énergétique. À ce jour, 70 % des principaux investisseurs institutionnels français ont publié des rapports sur le financement durable.

En dehors de la zone de l'OCDE, d'autres pays ont également intensifié les efforts pour adopter une législation en matière de durabilité. En 2006, la République populaire de Chine a introduit des règles explicites sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le cadre de sa politique d'harmonie sociale. Le nombre des entreprises minières fournissant des informations sur la RSE dans les rapports annuels ou dans les rapports sur la RSE a considérablement augmenté, 78.3 % de ces entreprises ayant communiqué ce type d'informations dans les rapports annuels en 2007. La quasi-totalité des entreprises minières, soit 98.3 %, avait communiqué des informations sur la RSE dans des rapports annuels en 2012 (Shidi Dong, 2016<sup>[58]</sup>).

La gouvernance multilatérale et les institutions internationales peuvent concourir à relever les normes à l'appui des ODD en intégrant une plus grande diversité d'acteurs. L'établissement et la promotion de normes internationales et la convergence des réglementations contribuent à garantir des conditions égales pour tous dès lors que tous les acteurs sont impliqués, en particulier ceux qui jouent un rôle moteur dans le commerce

international et l'investissement. Les différences en matière de normes et de gouvernance peuvent être un obstacle à une vision commune du développement durable. De même que les règles comptables normalisées sont le fondement de la confiance des investisseurs sur les marchés financiers, les pouvoirs publics doivent intervenir afin de définir des orientations juridiques pour les normes de manière à sécuriser le marché du financement du développement durable. Dans son « Point de vue », Daniel C. Esty montre que le prochain grand défi consistera à développer des normes et des cadres réglementaires plus inclusifs (Encadré 5.10).

**Encadré 5.10. Point de vue : Vers une nouvelle génération de cadre de mesure du comportement des entreprises en matière de développement durable\***, par Daniel C. Esty, Université de Yale

Le comportement des entreprises à l'égard du développement durable suscite depuis quelque temps, parmi les investisseurs traditionnels, un intérêt plus poussé, inspiré en partie par les engagements pris solennellement au niveau mondial par les responsables de l'action publique, qui ont promis d'agir contre le changement climatique (notamment en vertu de l'Accord de Paris signé en 2015), et par les Objectifs de développement durable (ODD). Les signes tangibles que cet intérêt ne se manifeste pas seulement à la marge, mais qu'il gagne la masse des investisseurs, peuvent être décelés dans le succès rencontré par les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (PRI), auxquels ont désormais souscrit près de 1 800 signataires de plus d'une cinquantaine de nations représentant plus de 70 000 milliards USD d'actifs sous gestion.

La transposition de cet intérêt en investissements durables est un processus qui n'a pas encore pleinement concrétisé le potentiel qu'il recèle. Un certain nombre de facteurs liés à la fragmentation, au manque d'harmonisation et aux lacunes méthodologiques des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) existants font obstacle à une intensification de l'investissement durable. L'idée confuse que les investisseurs se font de la notion de développement durable et de la nature exacte des diverses mesures ESG est l'un des aspects du problème. Une étude récente des mesures ESG montre que deux investisseurs sensibilisés à la question du développement durable ne suivent pas nécessairement le même axe ou n'ont pas les mêmes priorités. L'un souhaite concentrer ses efforts sur le changement climatique, et s'attache donc à éviter les investissements produisant d'importantes émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'autre s'intéresse à un ensemble plus large de problèmes environnementaux comme la pollution de l'eau et la pollution atmosphérique, l'exposition aux produits chimiques et la gestion des déchets.

Le manque de confiance dans la qualité et l'intégrité des mesures ESG est apparu comme une difficulté encore plus grande. Un certain nombre de fournisseurs de données ESG se livrent une âpre concurrence sur le marché. Pourtant, de nombreux investisseurs redoutent que les mesures disponibles ne soient pas présentées d'une manière garantissant la cohérence méthodologique et l'exactitude sur le fond. De fait, la plupart des données sont des données déclarées et ne sont pas vérifiées.

**Tableau 5.1. Échantillon d'indicateurs ESG et de mesures du comportement à l'égard du développement durable proposées par de grands fournisseurs de données**

Fournisseur	Produit	Mesures
-------------	---------	---------

MSCI	<i>Sustainable Impact Metrics</i> (Indice mesurant l'impact des activités des entreprises sur le développement durable)	Couvre six thèmes sociaux (nutrition, traitement des maladies, assainissement, coût de l'accès à l'immobilier, financement des PME, éducation) et cinq thèmes environnementaux (énergies renouvelables, efficacité énergétique, construction de bâtiments écologiques, utilisation durable de l'eau, prévention de la pollution).
MSCI	<i>ESG Fund Metrics</i> (Indice mesurant les caractéristiques ESG du portefeuille d'un fonds de placement)	Se compose de mesures couvrant trois dimensions : impact sur le développement durable (exposition du portefeuille aux titres de sociétés sensibilisées aux grands problèmes sociaux et environnementaux) ; respect de valeurs (exposition du portefeuille aux titres de sociétés respectant des valeurs éthiques, religieuses ou politiques) ; et risque (exposition du fonds aux risques en matière d'ESG).
MSCI	<i>ESG rating</i> (Notation ESG)	Se compose de 80 critères d'exposition aux risques (exposition aux risques sectoriels et géographiques) et de 129 critères relatifs à la gestion (tenant compte de données relatives aux stratégies, aux programmes et aux résultats).
MSCI	<i>Carbon Solutions</i> (Solutions carbone)	Couvre un large éventail de données relatives aux réserves d'énergie fossile et aux émissions de carbone et d'applications de ces données par secteur.
Bloomberg	<i>ESG Disclosure Scores</i> (Indicateurs ESG)	Plus de 120 indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance reliés à la liste d'indicateurs de performance établie par la Global Reporting Initiative.
Thomas Reuters	<i>ESG Data</i> (Données ESG)	Se compose de plus de 70 indicateurs de performance clés relevant de trois catégories : environnement (utilisation des ressources, émissions, innovation) ; social (société, travailleurs, droits de l'homme, responsabilité du fait des produits) ; et gouvernance (direction, actionnaires, stratégie en matière de RSE).

Note : Liste non exhaustive

Pour arriver à définir un cadre de nouvelle génération permettant de mesurer le comportement des entreprises en matière de développement durable, il faudra s'appuyer sur un partenariat renouvelé pour la production de données et de normes entre les acteurs publics et privés. Certains fournisseurs de données établis s'emploient certes à combler les lacunes et à résoudre les problèmes décrits précédemment, mais il serait plus facile de gagner la nécessaire confiance des investisseurs si les administrations (travaillant peut-être en collaboration par-delà les frontières) définissaient un ensemble obligatoire de mesures fondamentales de la responsabilité des entreprises en matière de développement durable et des normes méthodologiques précises pour la communication de ces données.

Un cadre de mesures ESG cohérent et fiable doit être assimilé à un bien public offert par les États pour servir de socle à la prise de décisions dans le domaine de l'investissement. Une nouvelle génération de cadre de mesure du comportement des entreprises en matière de développement durable, répondant à des normes d'intégrité élevées, permettrait de drainer les flux de capitaux vers les entreprises qui œuvrent à la construction d'un avenir durable au détriment de celles dont le modèle économique pêche au regard du changement climatique, porte atteinte aux valeurs sociales ou sape les efforts déployés pour honorer la promesse d'un développement durable.

### ***Le développement durable au profit de tous dépend aussi des politiques nationales des pays de l'OCDE***

Le PAAA et le Programme 2030 appellent tous deux à renforcer le soutien pour assurer la cohérence des politiques nationales et extérieures. Il est déclaré dans le PAAA : « Nous sommes conscients de l'importance que revêt la cohérence des politiques pour le développement durable et nous invitons les pays à évaluer les incidences de leurs politiques à cet égard » (paragraphe 103). L'ODD 17.14 appelle de façon plus générale à renforcer la « cohérence des politiques de développement durable ». La cohérence des politiques revêt

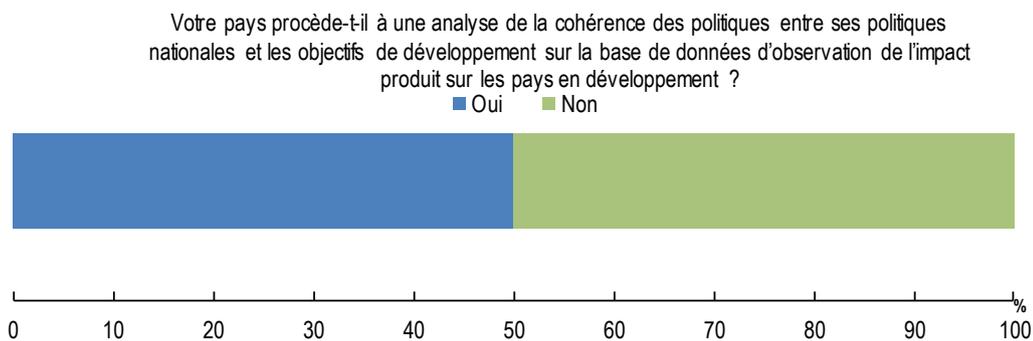
de l'importance tant dans les domaines directement liés au développement durable que dans ceux qui y sont indirectement liés.

Comme le montre le Chapitre 4, diverses initiatives ont été prises récemment pour évaluer les politiques et les financements qui contribuent à accélérer ou limiter les progrès dans la réalisation des objectifs mondiaux. Ces nouveaux efforts représentent un premier pas important pour assurer la cohérence des politiques tout en maximisant le financement du développement durable, y compris au-delà du domaine traditionnel des politiques d'aide. Les questions nouvelles et émergentes peuvent apporter un éclairage sur une dynamique souvent complexe. Ces questions sont notamment celles de l'adhésion au Cadre sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices (BEPS) concernant les entreprises multinationales et à la législation promouvant une conduite responsable des entreprises et de la nécessité de mieux comprendre l'impact de l'exonération fiscale dont bénéficient les biens et services financés par l'APD sur la mobilisation des ressources intérieures.

### *Des obstacles institutionnels entravent les efforts déployés pour renforcer la cohérence des politiques*

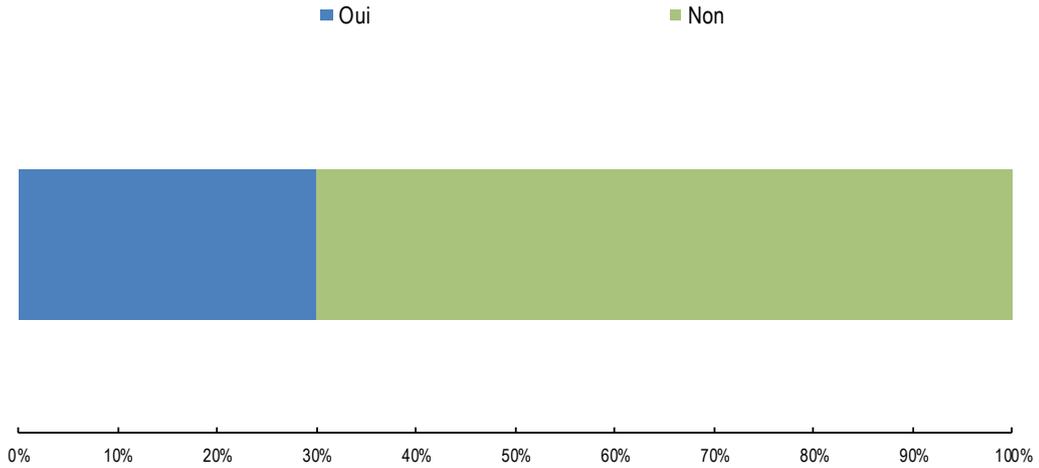
L'absence de mécanismes institutionnels nationaux peut empêcher la cohérence des politiques conduites par les gouvernements et par les institutions (Encadré 5.11) Les réponses à l'enquête menée dans le cadre du rapport 2018 *Perspectives mondiales du financement du développement durable* montrent que seulement 50 % des pays ayant répondu à l'enquête procèdent à une analyse de la cohérence des politiques entre leurs politiques nationales et les objectifs de développement sur la base de données d'observation de l'impact produit sur les pays en développement ( Graphique 5.10). En outre, seulement 30 % des pays ayant répondu à l'enquête ont établi un calendrier pour assurer la cohérence des politiques (Graphique 5.11). La plupart de ces pays citent parmi les obstacles institutionnels majeurs l'absence d'outils ou de stratégies prospectives (Graphique 5.12).

**Graphique 5.10. Analyse de la cohérence des politiques par les pays membres du CAD**



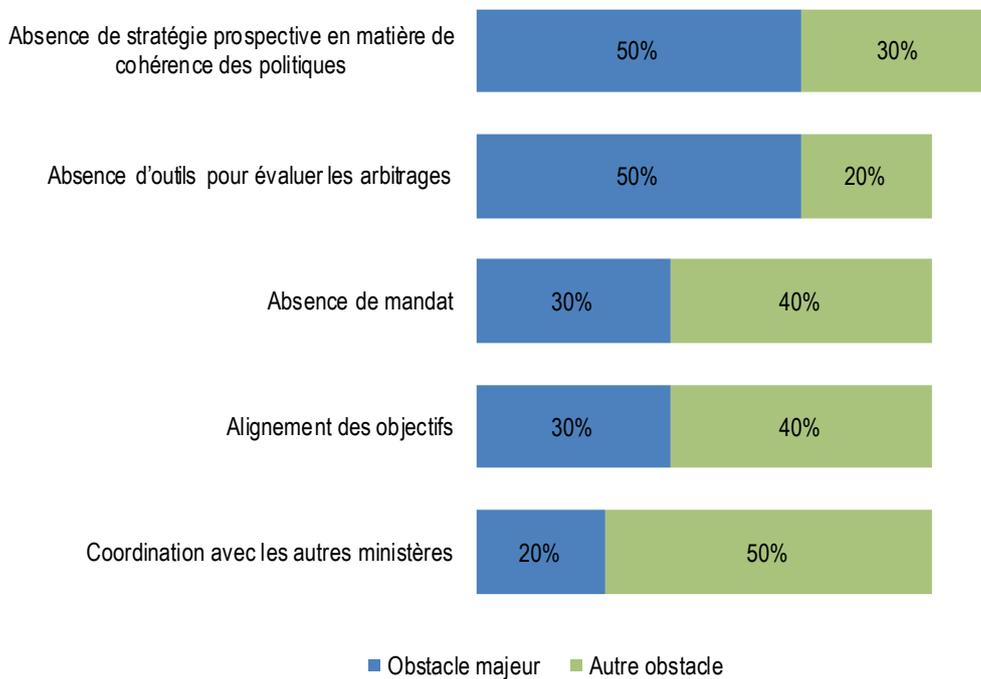
Source : « Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development », <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/globaloutlook-on-financing-for-development.htm>

**Graphique 5.11. Un calendrier a-t-il été établi pour assurer la cohérence des politiques ?**



Source : « Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development », <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/globaloutlook-on-financing-for-development.htm>

**Graphique 5.12. Principaux obstacles institutionnels à la cohérence des politiques**



Source : « Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development », <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/globaloutlook-on-financing-for-development.htm>

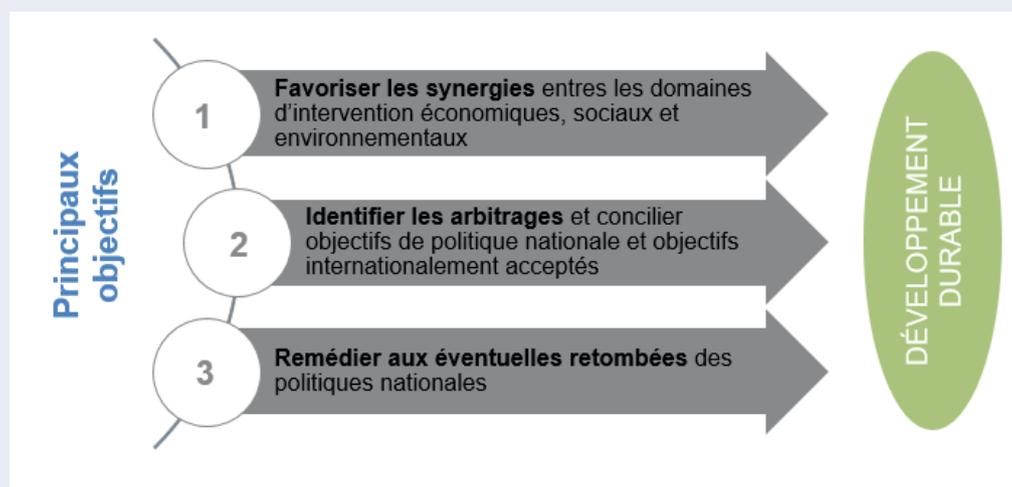
### Encadré 5.11. Mécanismes institutionnels de nature à renforcer la cohérence des politiques

La cohérence des politiques au service du développement durable (CPDD) – incarnée par la cible 17.14 des ODD – fait partie des moyens de mise en œuvre de l'ensemble des ODD. L'OCDE définit la CPDD non seulement comme une approche, mais aussi comme un instrument d'action à utiliser pour intégrer systématiquement les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable à tous les stades de l'élaboration des politiques, tant nationales qu'internationales.

La cohérence des politiques ne survient pas d'elle-même. C'est le fruit d'un choix politique de la part des gouvernements en vue de mettre en place des structures institutionnelles solides et de prendre des initiatives spécifiques. Renforcer la CPDD, comme y engage la cible 17.14, suppose de réconcilier les priorités à court terme et l'orientation stratégique à long terme pour atteindre des objectifs de développement durable. Elle nécessite aussi des mécanismes pour anticiper, équilibrer et concilier les pressions divergentes qui s'exercent sur les politiques publiques, comme des priorités intérieures et internationales divergentes, des normes économiques, sociales ou environnementales contradictoires, ou encore des intérêts sectoriels concurrents.

L'expérience des pays de l'OCDE à l'appui de la cohérence des politiques au service du développement au cours des vingt dernières années, et dans la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable, a donné naissance au Partenariat pour la cohérence des politiques au service du développement durable (PCPDD)<sup>23</sup> et à un certain nombre d'orientations et d'outils permettant d'appréhender les interactions entre les politiques publiques et leurs retombées sur l'économie mondiale (Graphique 5.13).

Graphique 5.13. Principaux objectifs du Partenariat CPDD



Source : OCDE (2018<sup>[59]</sup>), *Policy Coherence for Sustainable Development 2018: Towards Sustainable and Resilient Societies*, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264301061-5-en>

*La cohérence des politiques doit être examinée dans les domaines liés directement ou indirectement à la politique d'aide*

Les mesures liées directement au financement traditionnel du développement tel que l'APD ne sont pas prises en dehors de tout contexte et peuvent avoir des retombées (Chapitre 4). Les politiques nationales des pays de l'OCDE influent sur le développement dans le reste du monde. La programmation du financement du développement a une incidence sur la mobilisation des ressources intérieures, la facilitation des envois de fonds par les migrants, les dons philanthropiques, le commerce et l'investissement, et les flux financiers illicites. Le Chapitre 3 examine ces impacts dans le contexte des effets dynamiques.

À l'heure où les apporteurs renforcent le soutien à la mobilisation des ressources intérieures pour tenir les engagements pris dans le cadre de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, la pratique consistant à solliciter des exonérations fiscales au titre des biens et services financés par l'APD fait l'objet d'un examen plus rigoureux. Ces exonérations fiscales sont de plus en plus considérées comme minant les efforts entrepris pour intensifier la mobilisation (Steel et al., 2018<sup>[60]</sup>). Comme on peut le voir dans l'Encadré 5.12, ces dernières années, plusieurs pays ont changé de politique et ne sollicitent plus d'exonération fiscale au titre des biens et services financés par l'APD. Cependant, ce n'est pas encore une pratique répandue. La Plateforme de collaboration sur les questions fiscales prévoit d'examiner les principes directeurs de 2007 pour aider les pays dans l'examen de leurs politiques en la matière.

**Encadré 5.12. Transparence de la politique relative aux biens et services financés par l'APD**

Des efforts sont déployés pour renforcer la transparence en matière de taxation des biens et services financés par l'APD. L'enquête de 2018 réalisée dans le cadre des Perspectives mondiales du financement du développement durable montre que de plus en plus de pays de l'OCDE prennent parti contre les exonérations fiscales. La Grèce, la Hongrie et le Portugal sont les pays qui ont le plus récemment pris pareille position. La Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède étaient déjà favorables à la suppression des exonérations fiscales. D'autres pays membres de l'OCDE comptant parmi ceux qui réclament des exonérations, comme l'Italie s'agissant de la TVA, ont récemment pris des mesures en vue de renforcer la transparence de leurs pratiques en communiquant des informations supplémentaires au sujet des mesures d'exonération.

Il importe d'être également conscient que les mesures non directement liées à l'aide peuvent jouer un rôle fondamental dans la maximisation des financements à l'appui du développement durable. C'est le cas pour un certain nombre de questions fiscales et pour la législation en faveur de la conduite responsable des entreprises ainsi que, comme indiqué par ailleurs dans ce chapitre, pour les activités d'investissement du secteur financier. D'appréciables progrès ont déjà été accomplis dans le domaine de la fiscalité grâce à l'inclusion des pays en développement dans les structures décisionnelles de l'OCDE concernant les normes fiscales internationales.

Un engagement en faveur d'une coopération fiscale efficace est essentiel pour garantir la cohérence des politiques conduites dans le domaine du financement, car les informations qui permettent aux autorités d'imposer efficacement les activités transfrontalières sont

souvent détenues dans un autre pays. La Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale facilite l'accès à ces informations et permet l'échange de renseignements entre les 123 signataires. Elle est en outre l'une des assises de l'échange automatique de renseignements. L'impact potentiel de l'échange automatique de renseignements est considérable, plus de 93 milliards USD de recettes supplémentaires ayant été collectés grâce à la communication volontaire d'informations par anticipation des premiers échanges.

En outre, le processus BEPS, qui à partir de 2013 a commencé de relever les défis que l'imposition des entreprises multinationales pose à l'ère de la mondialisation, a montré comment les pays en développement peuvent être intégrés dans les structures d'établissement des normes. Le Cadre inclusif sur le BEPS rassemble plus de 120 pays et juridictions qui travaillent en collaboration pour mettre en œuvre les mesures issues du projet BEPS OCDE/G20, intégrant les pays en développement dans les structures décisionnelles concernant les normes fiscales internationales, sur un pied d'égalité. Les 15 actions du Plan d'action BEPS fournissent des outils pour contrer quelques-unes des principales méthodes utilisées par les sociétés multinationales pour éviter que leurs activités entrent dans la base d'imposition ou pour transférer leurs bénéfices à l'étranger. Au nombre de ces outils figure la déclaration pays par pays, qui donne une vue d'ensemble des principales activités des multinationales dans chaque pays où elles opèrent et qui, de ce fait, permet une analyse des risques à haut niveau. En adhérant à des outils comme ceux-ci, les pays contribuent à garantir l'accès aux informations relatives à leurs multinationales et à réduire l'utilisation abusive des conventions fiscales sur une base multilatérale.

### **Regard prospectif : Les politiques doivent viser à assurer un développement à la fois inclusif et durable**

Atteindre les ODD nécessitera d'intégrer les priorités du développement durable et les priorités de la croissance inclusive. Tous les pays, en approuvant le Programme 2030, reconnaissent la nécessité d'éliminer la pauvreté et de maximiser l'efficacité des politiques de développement afin de ne laisser personne de côté.

Le rôle des pays de l'OCDE consiste à soutenir chacun des trois leviers d'action – soutien stratégique, orientation stratégique et cohérence des politiques – afin de parvenir à une croissance inclusive et un développement durable. Les politiques intérieures et extérieures créent des possibilités de distribuer les dividendes de la croissance aux populations. Par exemple, l'Accord de Paris de 2015 prend acte que ce sont les populations pauvres qui pâtissent le plus des effets négatifs du changement climatique et que le succès de la lutte internationale contre le réchauffement climatique repose sur une action à l'échelle mondiale. Les membres de l'OCDE ont par conséquent un rôle important à jouer, par exemple pour promouvoir une action à l'échelle mondiale permettant de résorber les inégalités croissantes.

**Encadré 5.13. Un nouveau Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive**

Le nouveau Cadre d'action de l'OCDE pour les politiques de croissance inclusive propose une trame à partir de laquelle renforcer les fondations d'une croissance durable et mieux parer aux inégalités qui peuvent faire obstacle au progrès. Dépassant le périmètre du calcul du PIB et des moyennes statistiques, ce cadre est centré sur la mesure du bien-être et met l'accent sur la distribution des revenus dans la population. À l'aide de 24 indicateurs, il propose des orientations pour compléter les stratégies nationales de développement relatives aux Objectifs de développement durable susceptibles de relever d'une perspective de croissance inclusive (OCDE, 2018<sup>[61]</sup>).

***Les acteurs du FDD doivent être conscients que l'agenda du développement relève d'une approche circulaire***

Il est indispensable de renforcer la cohérence des politiques pour donner corps à une approche circulaire du développement et s'assurer qu'en matière de financement, aucun dollar n'est perdu. Cela vaut tout particulièrement pour les fonds envoyés par les migrants, qui sont acheminés au niveau des pays d'origine, de transit et de destination. Cette section examine le cas des sommes transférées à l'étranger par les migrants. Ces dernières années, différents instances et organisations internationales dont le PAAA (paragraphe 111) et le Programme 2030 (paragraphe 29) ont reconnu l'importance de la cohérence des politiques relatives aux migrations internationales et la nécessité de prendre en considération ce que l'on appelle couramment la réalité multidimensionnelle des envois de fonds et des migrations.

***Les pays d'accueil doivent mettre en œuvre des politiques meilleures pour que les envois de fonds contribuent le plus possible à un développement durable et inclusif***

L'accroissement du nombre des migrants originaires de pays en développement qui travaillent dans les pays de l'OCDE offre de nouvelles possibilités de créer un cercle vertueux de croissance inclusive et de développement durable pour maximiser les financements disponibles. Dans ce contexte, les envois de fonds, cruciaux pour les pays en développement, dépendront largement de la politique intérieure des pays de l'OCDE.

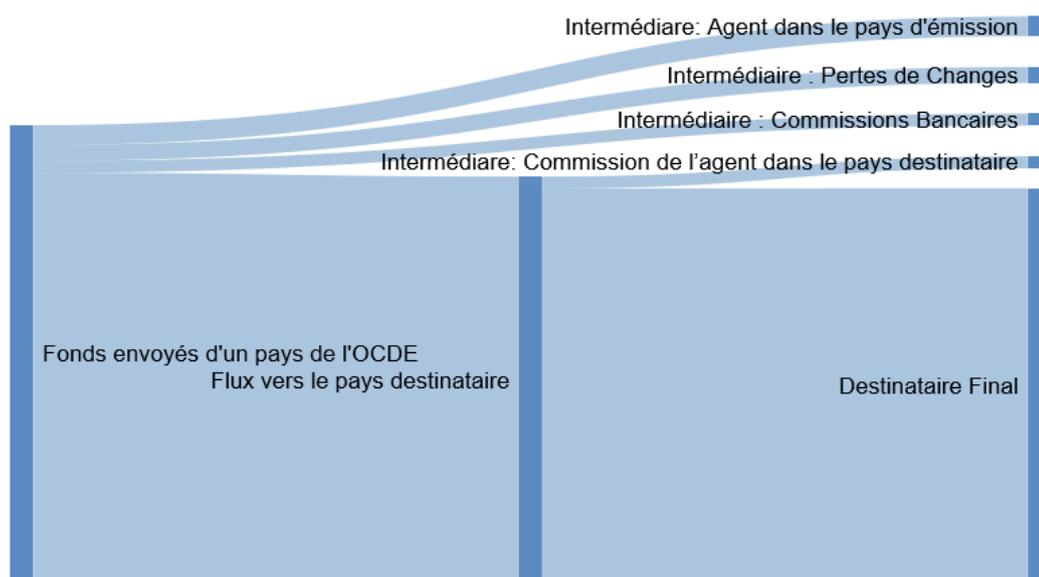
Les membres de l'OCDE peuvent promouvoir des mesures de nature à mieux intégrer les migrants sur le marché du travail et à favoriser l'inclusion financière. Les politiques nationales qui font progresser l'éducation, les compétences, l'inclusion financière et les filets de protection sociale des migrants augmentent elles-mêmes la contribution des migrants aux économies de l'OCDE (i.e. croissance inclusive) en renforçant la main-d'œuvre et, parfois, en contribuant à accroître les recettes fiscales et les cotisations sociales (OCDE, 2013<sup>[62]</sup>). Les réponses à l'enquête de 2018 menée dans le cadre du rapport *Perspectives mondiales du financement du développement durable* révèlent que plusieurs pays de l'OCDE, dont l'Australie et la Corée, adoptent des politiques nationales visant à faciliter les envois de fonds vers les pays en développement, notamment en élargissant les possibilités pour les expéditeurs de fonds d'exercer un emploi.

*Les mesures qui intensifient la concurrence entre les intermédiaires financiers peuvent abaisser les commissions de transfert*

Pour que les pays en développement tirent le meilleur parti des fonds envoyés par les migrants, il est essentiel de remédier aux pertes susceptibles de se produire pendant le transfert des fonds. Une baisse de 5 % du coût des envois de fonds permettrait de générer 15 milliards USD d'économies (Rillo and Levine, 2018<sup>[63]</sup>). Alors que les coûts de transfert diminuent en général, le coût des envois de fonds effectués par les migrants s'élève toujours à 14-20 % pour toutes les régions en développement – chiffre bien supérieur à l'objectif défini dans le cadre des ODD, à savoir abaisser les coûts de transfert à 3 % d'ici 2030.

Comme les fonds sont acheminés du pays d'accueil membre de l'OCDE vers les ménages bénéficiaires en transitant par des intermédiaires financiers, il existe des possibilités de maximiser le volume des fonds disponibles. Encourager une plus grande concurrence entre les prestataires de services peut contribuer à réduire les commissions prélevées par les intermédiaires financiers. Le World Bank Payment Systems Group a examiné le coût de transfert des fonds envoyés à travers 119 pays servant de couloirs pour 60 % du total des envois de fonds à destination des pays en développement. L'étude montre que le renforcement de la concurrence concourt à diminuer le coût des envois, excepté dans le cas de Western Union (Beck and Peria, 2009<sup>[64]</sup>). Le Graphique 5.14 met en évidence les principaux moments auxquels les intermédiaires ont un impact sur le coût de transfert des fonds envoyés par les migrants.

**Graphique 5.14. Pertes dues aux intermédiaires dans le transfert des envois de fonds**



Source : Auteur, d'après (ODI, 2014<sup>[66]</sup>) « Lost in intermediation: How excessive charges undermine remittances in Africa », <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinionfiles/8901.pdf>

Un facteur important qui est apparu est la nécessité de changer le sentiment parmi les banques que le secteur des envois de fonds est à haut risque (Groupe de la Banque mondiale, 2017<sup>[65]</sup>). L'utilisation de technologies financières innovantes peut aider les banques à intensifier la lutte contre le blanchiment de capitaux sans sacrifier l'inclusion

financière des expéditeurs de fonds, comme il ressort de la recommandation formulée en 2017 par le Conseil de stabilité financière à l'intention des gouvernements. À la volonté des banques de réduire les flux financiers illicites et le financement du terrorisme, les opérateurs de transfert de fonds répondent souvent en fermant les comptes bancaires. Cette fermeture correspond à une stratégie de gestion du risque, mais elle crée des obstacles aux migrants désireux d'envoyer des fonds (Ratha et al., 2016<sup>[66]</sup>). Des pays s'emploient à y remédier. L'enquête menée dans le cadre du rapport *Perspectives mondiales du financement du développement durable* montre que c'est notamment le cas de la Corée, où le Service de surveillance financière de la Corée et la Fédération coréenne des banques pilotent les efforts de réduction des frais de transfert de fonds à destination des pays en développement grâce à une meilleure coordination avec les banques.

*Les politiques des pays d'origine peuvent accroître l'impact des envois de fonds sur le développement durable*

En plus de réduire les coûts et de faciliter l'envoi et la réception des fonds, les responsables de l'action publique peuvent créer un environnement propice à l'emploi des fonds expédiés par les migrants. Les fonds sont le plus souvent reçus sous la forme de transferts d'espèces. Cela pose un certain nombre de difficultés dans les pays en développement, en particulier en l'absence de robustes services d'intermédiation financière. Un des dispositifs de subventions paritaires les plus réussis, le programme *Tres por Uno* (trois pour un) au Mexique, constitue une solution innovante en vertu de laquelle l'État fédéral, les États et les collectivités locales contribuent en triplant le montant envoyé par les migrants afin de soutenir des projets de développement local.

D'autres mesures ont été prises pour surmonter ces difficultés, notamment des :

- **exonérations fiscales des revenus provenant des envois de fonds** : la plupart des pays en développement ont mis en place sous une forme ou une autre des incitations fiscales pour attirer les envois de fonds, encore que ces incitations entraînent parfois des effets non souhaités, tels que l'évasion fiscale (Ratha, 2007<sup>[67]</sup>).
- **incitations visant à attirer les investissements de la diaspora** : des pays comme l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Népal, les Philippines et le Sri Lanka ont émis des obligations-diasporas afin de drainer l'épargne des migrants vivant à l'étranger (Ratha et al., 2015<sup>[68]</sup>).
- **subventions proportionnelles** : ces dispositifs publics canalisent les envois collectifs de fonds reçus par l'intermédiaire d'associations d'intérêt local créées par des diasporas pour soutenir le développement local dans les pays d'origine.

## Conclusion et recommandations

Les politiques de financement du développement durable doivent être conçues selon une approche plus holistique qui utilise tous les leviers d'action du PAAA. Les efforts entrepris pour mobiliser des ressources additionnelles et passer de l'aune des milliards à celle des milliers de milliards doivent se poursuivre. Cependant, ils devraient s'assortir d'efforts de réorientation de ces milliers de milliards, de façon à aiguiller les flux actuels et futurs vers les ODD. Outre les efforts visant à mieux comprendre et exploiter les interactions décrites au Chapitre 3, d'autres moyens permettent d'atteindre cet objectif, notamment :

- fixer de nouveaux objectifs pour les instruments innovants, tels que le financement mixte ; mettre au point de nouveaux outils afin de faciliter la réalisation de ces objectifs (par exemple, boîte à outils élaborée sur la base des Principes du CAD de

l'OCDE relatifs au financement mixte) et l'évaluation de leur utilisation (ex. : suivi et évaluation des projets de financement mixte et des obligations à impact, obligations-diaspora, obligations vertes, etc.).

- encourager la coopération internationale et/ou l'adoption d'un cadre juridique/réglementaire pour passer de l'aune des milliards à celle des milliers de milliards ; mettre l'épargne et l'investissement à long terme au service des ODD (ex. : guides à l'intention des fonds de pension, nouveau système de notation de l'investissement ou de la performance des entreprises, règles sur la notification des activités relatives à la conduite responsable des entreprises, lutte contre l'évasion fiscale, coopération fiscale, etc.).

Étant donné l'importance des ressources intérieures dans la promotion du Programme 2030, il importe d'instaurer un cadre et/ou un environnement de nature à assurer une croissance durable autoentretenu et inclusive dans les pays en développement. L'aide au développement devrait investir davantage dans la création de facteurs favorables, par exemple en menant les actions suivantes :

- Poursuivre et intensifier le soutien aux programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités relevant des efforts de mobilisation des ressources intérieures, dans le droit fil de l'initiative fiscale d'Addis-Abeba en vue d'atteindre l'objectif de 447 millions USD au cours des quatre prochaines années ; en complément de ces efforts, s'attacher davantage à accroître l'efficacité de l'aide et à élargir le champ d'action à tous les acteurs du système fiscal.
- Poursuivre et intensifier le soutien aux autres facteurs favorables, tels que l'aide pour le commerce ou le développement du secteur privé.

Dans l'esprit du PAAA et de son approche holistique, les différents acteurs du financement du développement durable, et en particulier le secteur privé, devraient déployer en commun ces efforts. Il ne s'agit pas seulement de mettre les ressources en commun, il faut également créer des synergies et de nouvelles formes de partenariats ainsi que des plateformes pour mettre en relation les acteurs et remédier aux dysfonctionnements du marché :

- Créer une plateforme de collaboration avec le secteur privé afin de collecter des données d'observation, partager les expériences, identifier les bonnes et mauvaises pratiques, mettre en relation les acteurs (ex. : acteurs publics et privés et investisseurs) et répliquer ou transposer à plus grande échelle les solutions innovantes en matière de financement du développement durable dans le cadre d'un effort en vue d'accroître la transparence.
- Identifier les champions (chefs de file) et nouer des partenariats de nouvelle génération au niveau national ou régional et/ou dans des chaînes de valeur spécifiques, comme cela a été fait pour les chaînes de valeur de l'agriculture ou de la téléphonie mobile (batteries).
- Promouvoir une coopération efficace avec d'autres acteurs du secteur privé (ex. : Directives du netFWD de l'OCDE pour un engagement philanthropique efficace).

Le Chapitre 6 étudie comment mettre en œuvre l'approche holistique de manière à rapprocher plus efficacement l'offre de la demande de financement. Du niveau mondial au niveau local, une meilleure coordination entre les acteurs s'impose pour aplanir les divisions et insuffler une nouvelle vision du développement.

## Notes

<sup>1</sup> L'année précédente, un rapport de la Banque mondiale (2016<sup>[77]</sup>) présentait l'approche en cascade comme un moyen de conceptualiser les stratégies visant à maximiser les financements pour le développement en mobilisant le secteur privé et en optimisant l'utilisation de ressources publiques rares.

<sup>2</sup> La Banque mondiale définit l'empreinte du secteur privé sur le développement comme les investissements et opérations dans les pays en développement qui ont pour effet de transférer des capitaux, des technologies, des connaissances et du savoir-faire. Les activités des entreprises internationales, les normes que ces entreprises demandent à leurs fournisseurs et partenaires de respecter, les valeurs et normes sociétales qu'elles promeuvent à travers leurs activités sont autant d'éléments susceptibles d'influer profondément sur l'avenir des économies en développement. Ces transferts de toute nature, qu'ils soient matériels ou immatériels, et leurs effets directs et indirects représentent l'empreinte des entreprises internationales et des chaînes de valeur mondiales sur le développement.

<sup>3</sup> Selon la définition du CAD de l'OCDE, la responsabilité mutuelle est « un processus selon lequel deux partenaires (ou plus) acceptent d'être tenus responsables des engagements qu'ils ont volontairement contractés l'un envers l'autre. Elle repose sur la confiance et le partenariat construit autour de programmes d'action communs, et non sur des sanctions « sévères » en cas de manquement aux obligations, afin d'encourager les changements de comportement nécessaires pour honorer les engagements ». Voir <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/49656340.pdf>.

<sup>4</sup> Une évaluation du programme est disponible à l'adresse : [https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Evaluierung/Ergebnisse-und-Publikationen/PDF-Dokumente-E-K\\_EN/Indien\\_TNUDF\\_2017\\_E.pdf](https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Evaluierung/Ergebnisse-und-Publikationen/PDF-Dokumente-E-K_EN/Indien_TNUDF_2017_E.pdf).

<sup>5</sup> Pour de plus amples informations sur le fonds d'emprunt *Microfinance Initiative for Asia*, voir [http://www.blueorchard.com/wp-content/uploads/MIFA\\_InvestorUpdate.pdf](http://www.blueorchard.com/wp-content/uploads/MIFA_InvestorUpdate.pdf).

<sup>6</sup> Un exercice de suivi mondial a été effectué. Ont été examinés les progrès accomplis dans la mise en œuvre des quatre principes d'une coopération efficace au service du développement : l'orientation vers les résultats, l'appropriation par les pays, les partenariats inclusifs, ainsi que la transparence et la redevabilité. Voir <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/Making-Development-Co-operation-More-Effective-2016-monitoring-findings-at-a-glance.pdf>.

<sup>7</sup> La *Shared Value Initiative* a été lancée en 2012 dans le cadre de la *Clinton Global Initiative Commitment to Action*. Voir <https://summit.sharedvalue.org/>.

<sup>8</sup> Au cours de la Réunion du CAD de l'OCDE au niveau des hauts fonctionnaires qui s'est tenue en 2017, Jean-Christophe Laugée, Vice-Président chargé de la durabilité et Directeur du Fonds Danone pour l'écosystème, a souligné la nécessité de transformer la structure du système de financement du développement pour définir ensemble des modèles nouveaux et susciter conjointement une évolution de l'écosystème.

<sup>9</sup> Les États-Unis et le G7 ont contribué activement à diverses initiatives dans le secteur agricole. Il s'agit notamment de l'initiative Nouvelle vision pour l'agriculture et des initiatives *Grow Africa* et *Grow Asia* qui, ensemble, ont généré des investissements publics et privés avec le soutien des autorités locales et de la société civile.

<sup>10</sup> Le résumé des coprésidents de la Réunion des ministres du Développement et des Finances est consultable à l'adresse : <https://g7.gc.ca/fr/presidence-g7/themes/investir-croissance-economique-profite-monde/reunion-ministerielle-g7/resume-copresidents-reunion-conjointe-ministres-finances-developpement-g7/>.

<sup>11</sup> Il faut citer, par exemple, le récent débat suscité par un article de 2016 (Collier and Venables, 2016<sup>[73]</sup>), consultable à l'adresse : <https://urbanisation.econ.ox.ac.uk/materials/papers/110/oxf-rev-econ-policy-2016-collier-391-409.pdf>.

<sup>12</sup> Pour en savoir plus sur les derniers communiqués de l'USAID, voir <https://www.usaid.gov/news-information/press-releases/jan-31-2018-usaid-administrator-mark-greens-opening-remarks-usaid-town-hall>.

<sup>13</sup> Un environnement propice à la mobilisation des ressources intérieures est défini comme « un ensemble de conditions interdépendantes – par exemple, juridiques, administratives, fiscales, informationnelles, politiques et culturelles – qui influent sur la capacité des [...] acteurs du développement à prendre part aux processus de développement de façon durable et efficace ». Voir [http://web.worldbank.org/archive/website01029/WEB/IMAGES/\\_ENGL-60.PDF](http://web.worldbank.org/archive/website01029/WEB/IMAGES/_ENGL-60.PDF).

<sup>14</sup> La chaîne de valeur de l'ITIE est décrite à l'adresse : <https://eiti.org/eiti-value-chain>.

<sup>15</sup> Il faut citer, par exemple, la réunion du Club de Paris le 20 avril 2017, voir <http://www.clubdeparis.org/en/communications/article/paris-forum-workshop-spring-meetings-20-04-2017>.

<sup>16</sup> Une meilleure communication d'informations contribue elle-même à réduire les coûts indirects engendrés par la recherche de rente et la corruption, ce qui crée en définitive davantage d'emplois et de possibilités de revenus. Voir <https://www.globalreporting.org/information/about-gri/strategic-partnerships/Pages/CSRCB-Program.aspx>.

<sup>17</sup> Par exemple, en 2018, le Président directeur général (PDG) de BlackRock, premier investisseur institutionnel au monde, a appelé les autres PDG à doter leur entreprise d'une mission sociale et à appliquer une stratégie de croissance à long terme. Voir <https://www.blackrock.com/corporate/investor-relations/larry-fink-ceo-letter>.

<sup>18</sup> Par exemple, 50 investisseurs représentant plus de 5.2 milliards USD ont obtenu un taux de rendement interne médian de 10 %. Les rendements sur la période de détention (d'une durée moyenne d'environ cinq ans) étaient similaires à ceux d'opérations courantes de capital-risque ou de capital-investissement.

<sup>19</sup> L'IDE à destination des pays en développement atteignait 193.3 milliards USD en 2016, tandis que les obligations et autres titres se montaient à 57.6 milliards USD.

<sup>20</sup> Des informations sur le Pacte mondial sont accessibles à l'adresse : [www.unglobalcompact.org/about](http://www.unglobalcompact.org/about).

<sup>21</sup> La question de savoir si la responsabilité sociale de l'entreprise doit être volontaire ou imposée est débattue ici : <https://www.hrw.org/news/2017/09/18/should-corporate-social-responsibility-be-voluntary-or-binding>.

<sup>22</sup> Le Guide sur le devoir de diligence et les documents sur les bonnes pratiques dans des secteurs spécifiques sont axés sur le renforcement des activités des entreprises et des chaînes de valeur, y compris dans des domaines touchant aux droits de l'homme, à l'emploi, à l'environnement et à la corruption. Si le Guide sur le devoir de diligence ne revêt pas de caractère obligatoire, il a cependant un certain poids en tant qu'outil conçu à l'appui d'autres instruments juridiques. Voir <http://www.oecd.org/investment/due-diligence-guidance-for-responsible-business-conduct.htm>.

<sup>23</sup> Pour en savoir plus sur le partenariat pour la cohérence des politiques au service du développement durable, voir <http://www.oecd.org/pcd/thepecdpartnership.htm>.

## References

- AFD (2018), *Stratégie Climat-Développement 2017-2022*, Agence Française de Développement (AFD), Paris, <https://www.afd.fr/fr/cadre-intervention-climat-2017-2022>. [19]
- Ahmed, M. (2018), “Another debt crisis for poor countries?”, *Center for Global Development blog*, [https://www.cgdev.org/blog/another-debt-crisis-poor-countries?utm\\_source=180417&utm\\_medium=cgd\\_email&utm\\_campaign=cgd\\_weekly&utm\\_&&&](https://www.cgdev.org/blog/another-debt-crisis-poor-countries?utm_source=180417&utm_medium=cgd_email&utm_campaign=cgd_weekly&utm_&&&). [39]
- Badré, B. (2018), *Can Finance Save the World? Regaining Power over Money to Serve the Common Good*, Berrett-Koehler Publishers. [48]
- Banque mondiale (2017), *Banque mondiale*, <https://data.worldbank.org/products/ids>. [44]
- Banque mondiale (2017), *Migration and remittance data*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>. [7]
- Banque mondiale (2016), “New study reveals the complexity of the informal sector”, *World Bank news (website)*, <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2016/07/20/new-study-reveals-the-complexity-of-the-informal-sector>. [34]
- Banque mondiale (2015), *Rapport annuel 2015*, Banque mondiale, Washington, D.C. [3]
- Banque mondiale (2011), *The Role of International Business in Aid for Trade: Building Capacity for Trade in Developing Countries*, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://www.oecd.org/aidfortrade/49761410.pdf>. [30]
- Beck, T. and M. Peria (2009), “What explains the cost of remittances: An examination across 119 country corridors”, *Policy Research Working Papers*, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://doi.org/10.1596/1813-9450-5072>. [64]
- Bigsten, A. and S. Tenstam (2015), “International coordination and the effectiveness of aid”, *World Development*, Vol. 69, pp. 75-85, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.12.021>. [14]
- Blomström, M. and A. Kokko (1998), “Multinational corporations and spillovers”, *Journal of Economic Surveys*, Vol. 12/3, <https://doi.org/10.1111/1467-6419.00056>. [45]
- Bourguignon, F. and J. Gunning (2016), “Foreign aid and governance: A survey”, *EDI Working Paper Series*, No. WP16/10, Economic Development and Institutions, <https://edi.opml.co.uk/wpcms/wp-content/uploads/2017/06/EDI-PF-PAPER-10-Bourguignon-and-Gunning.pdf>. [12]
- Bruno, R., S. Estrin and N. Campos (2018), “Taking stock of firm-level and country-level benefits from foreign direct investment”, *Multinational Business Review*, Vol. 26/2, <http://dx.doi.org/10.1108/MBR-02-2018-0011>. [11]

- Business and Sustainable Development Commission (2017), *Better Business, Better World*, Business and Sustainable Development Commission, <https://www.unpri.org/download?ac=1436>. [2]
- Coady, D. et al. (2015), *How large are global energy subsidies?*, Fonds monétaire international, Washington D.C., <http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2015/wp15105.pdf>. [9]
- Collier, P. and A. Venables (2016), “Urban infrastructure for development”, *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 32/3, <https://urbanisation.econ.ox.ac.uk/materials/papers/110/oxf-rev-econ-policy-2016-collier-391-409.pdf>. [73]
- Commission européenne (2016), *Prochaines étapes pour un avenir européen durable : action européenne en faveur de la durabilité*, Commission européenne, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52016DC0739&from=EN>. [56]
- de Soto, H. (1989), *The Other Path: The Economic Answer to Terrorism*, Basic Books, New York. [35]
- DFID (2011), *The Engine of Development: The Private Sector and Prosperity for Poor People*, ministère du Développement international, Londres, [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/67490/Private-sector-approach-paper-May2011.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67490/Private-sector-approach-paper-May2011.pdf). [16]
- FEI (2017), *New funding: The European Union provides €10 million for inclusive growth and sustainable development in the poorest countries*, Enhanced Integrated Framework (EIF), Genève, <https://www.enhancedif.org/en/publication/2017-07/new-funding-european-union-provides-eu10-million-inclusive-growth-and>. [31]
- FMI (2018), “Allégement de la dette au titre de l’initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)”, *IMF factsheet*, <https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/Sheets/2016/08/01/16/11/Debt-Relief-Under-the-Heavily-Indebted-Poor-Countries-Initiative>. [40]
- FMI (2018), *Balance of payments statistics for FDI, portfolio investments, and long-term and short-term debt making up private investment*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/external/datamapper/datasets/BOP>. [8]
- FMI (2018), *Global Financial Stability Report April 2018: A Bumpy Road Ahead*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2018/04/02/Global-Financial-Stability-Report-April-2018>. [38]
- FMI (2018), “Macroeconomic developments and prospects in low-income developing countries”, *IMF Policy Papers*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2018/03/22/pp021518macroeconomic-developments-and-prospects-in-lidcs>. [41]
- FMI (2017), *World revenue longitudinal data*, <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat>. [5]

- FMI (2016), “Cabo Verde: Debt sustainability analysis”, *Staff Report*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/pdf/2016/dsacr16366.pdf>. [43]
- FMI-OCDE-ONU-Banque mondiale (2015), *Options for low-income countries’ effective and efficient use of tax incentives for investment*, OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/tax/options-for-low-income-countries-effective-and-efficient-use-of-tax-incentives-for-investment.pdf>. [46]
- FMI-OCDE-ONU-Groupe de la Banque mondiale (2016), *Renforcer l’efficacité du soutien extérieur au renforcement des capacités fiscales dans les pays en développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/renforcer-l-efficacite-du-soutien-exterieur-au-renforcement-des-capacites-fiscales-dans-les-pays-en-developpement.pdf>. [29]
- Forum économique mondial (2018), “Global Battery Alliance”, *World Economic Forum website*, <https://www.weforum.org/projects/global-battery-alliance>. [24]
- Forum économique mondial (s.d.), “Cleaning up battery supply chains”, *World Economic Forum impact blog*, <https://www.weforum.org/our-impact/cleaning-up-battery-supply-chains>. [25]
- Furness, M. (2012), “The Lisbon Treaty, the European External Action Service and the reshaping of EU development policy”, in Gänzle S., G. (ed.), *The European Union and Global Development*, Palgrave Macmillan, Londres, [https://doi.org/10.1057/9781137016737\\_5](https://doi.org/10.1057/9781137016737_5). [55]
- Global Network of Foundations Working for Development (2014), *Guidelines for Effective Philanthropic Engagement*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/site/netfwd/ENG%20-%20Guidelines%20for%20Effective%20Philanthropic%20Engagement%20country%20pilots.pdf>. [52]
- Groupe de la Banque mondiale (2018), *Creating Markets for Sustainable Growth and Development*, Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C., <https://ieg.worldbankgroup.org/sites/default/files/Data/reports/ap-creating-markets.pdf>. [22]
- Groupe de la Banque mondiale (2017), *Creating Markets in Ghana: Country Private Sector Diagnostic*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., [https://www.compactwithafrica.org/content/dam/Compact%20with%20Africa/Countries/Ghana/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017\\_v1.pdf](https://www.compactwithafrica.org/content/dam/Compact%20with%20Africa/Countries/Ghana/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017_v1.pdf). [32]
- Groupe de la Banque mondiale (2017), *Maximizing Finance for Development: Leveraging the Private Sector for Growth and Sustainable Development*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23758671/DC2017-0009\\_Maximizing\\_8-19.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23758671/DC2017-0009_Maximizing_8-19.pdf). [10]
- Groupe de la Banque mondiale (2017), “Migration and remittances: Recent developments and outlook”, *Migration and Development Brief*, No. 27, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., <http://pubdocs.worldbank.org/en/992371492706371662/MigrationandDevelopmentBrief27.pdf>. [65]

- Groupe de la Banque mondiale (2016), *Forward Look – A Vision for the World Bank Group in 2030*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23732171/DC2016-0008.pdf>. [77]
- Grow Africa (s.d.), *Grow Africa Partnership*, site Internet, <https://www.growafrica.com/about/who-we-are>. [27]
- Hurley, J., S. Morris and G. Portelance (2018), “Examining the debt implications of the Belt and Road Initiative from a policy perspective”, *CGD Policy Paper*, No. 121, Center for Global Development, Washington, D.C., <https://www.cgdev.org/sites/default/files/examining-debt-implications-belt-and-road-initiative-policy-perspective.pdf>. [42]
- Innovation Network (2016), *State of Evaluation: Evaluation Practice and Capacity*, Innovation Network, Washington, D.C., [https://www.innonet.org/media/2016-State\\_of\\_Evaluation.pdf](https://www.innonet.org/media/2016-State_of_Evaluation.pdf). [18]
- Janus, H., S. Klingebiel and S. Paulo (2014), “‘Beyond aid’ and the future of development cooperation”, *Briefing Paper*, No. 6/2014, German Development Institute (DEI), Bonn, [https://www.die-gdi.de/uploads/media/BP\\_6.2014\\_.pdf](https://www.die-gdi.de/uploads/media/BP_6.2014_.pdf). [15]
- Kramer, M. and M. Porter (2011), “Creating shared value”, *Harvard Business Review*, Vol. January-February, <https://hbr.org/2011/01/the-big-idea-creating-shared-value>. [23]
- Ministère fédéral des Affaires étrangères (2016), *The German National Action Plan on Business and Human Rights*, <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Business/ForumSession6/Germany.pdf>. [57]
- OCDE (2018), *Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques*, OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/base-de-donnees-mondiale-des-statistiques-des-recettes-publiques.htm>. [4]
- OCDE (2018), “Eight building blocks for coherent implementation of the SDGs”, in *Policy Coherence for Sustainable Development 2018 : Towards Sustainable and Resilient Societies*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264301061-5-en>. [59]
- OCDE (2018), *Global Outlook Survey on Financing for Sustainable Development*, <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-topics/global-outlook-on-financing-for-development.htm>. [26]
- OCDE (2018), *Guide du devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/investment/due-diligence-guidance-for-responsible-business-conduct.htm>. [76]
- OCDE (2018), *Making Blended Finance Work for the Sustainable Development Goals*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264288768-en>. [20]
- OCDE (2018), *Opportunities for All : A Framework for Policy Action on Inclusive Growth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264301665-en>. [61]

- OCDE (2018), “Recommandation du Conseil sur les pratiques de financement soutenable et les crédits à l’exportation bénéficiant d’un soutien public”, Éditions OCDE, Paris, [75]  
<https://legalinstruments.oecd.org/public/doc/637/637.fr.pdf>.
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, OCDE, Paris, [6]  
<https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=99eda50a-3f1b-488c-a31d-58b0356bcd37&themetreeid=3>.
- OCDE (2016), “Une meilleure coordination internationale pourrait permettre de tirer davantage parti des migrations au niveau mondial”, <http://www.oecd.org/fr/migrations/meilleure-coordination-internationale-pourrait-permettre-de-tirer-davantage-parti-des-migrations-au-niveau-mondial.htm>. [74]
- OCDE (2013), *Perspectives des migrations internationales 2013*, Éditions OCDE, Paris, [62]  
[http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2013-fr](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2013-fr).
- OCDE (2011), “Décision du Conseil sur les Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales”, Éditions OCDE, Paris, [54]  
<https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0307>.
- OCDE (2010), *Regulatory Policy and the Road to Sustainable Growth*, Éditions OCDE, Paris, [53]  
<https://www.oecd.org/regreform/policyconference/46270065.pdf>.
- OCDE CAD (2017), *Un nouveau CAD : Innovations au service du Programme 2030. Communiqué de la réunion du CAD à haut niveau*, Éditions OCDE, Paris, [28]  
<http://www.oecd.org/fr/cad/CAD-2017-Communiquer.pdf>.
- OCDE/PNUD (2016), *Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d’étape 2016*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264277601-fr>. [21]
- OCDE-Banque mondiale (2015), *Risk and return characteristics of infrastructure investment in low-income countries*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/daf/fin/private-pensions/Report-on-Risk-and-Return-Characteristics-of-Infrastructure-Investment-in-Low-Income-Countries.pdf>. [51]
- ONU (2015), *Programme d’action d’Addis-Abeba*, Nations Unies, New York, [1]  
<https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/FFD3-2015/document-final.pdf>.
- ONU (2009), *Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud*, Nations Unies, New York, [17]  
[http://dag.un.org/bitstream/handle/11176/147070/A\\_RES\\_64\\_222-FR.pdf?sequence=4&isAllowed=y](http://dag.un.org/bitstream/handle/11176/147070/A_RES_64_222-FR.pdf?sequence=4&isAllowed=y).
- Pandit, V. and T. Tamhane (2017), *Impact Investing: Purpose-Driven Finance Finds its Place in India*, McKinsey & Company, [50]  
<https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/industries/private%20equity%20and%20principal%20investors/our%20insights/impact%20investing%20finds%20its%20place%20in%20india/impact-investing-finds-its-place-in-india.ashx>.

- Paris, F. (2011), « *Transparency in the reporting of financial data by multinational companies* » [37]  
*Présentation PowerPoint de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)*, <https://www.oecd.org/ctp/47652019.pdf>.
- Paris, F. (2011), « *Transparency in the reporting of financial data by multinational companies* » [69]  
*Présentation PowerPoint de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)*, <https://www.oecd.org/ctp/47652019.pdf>.
- PNUE-Banque mondiale (2017), *Roadmap for a Sustainable Financial System*, Programme des Nations Unies pour l'environnement-Banque mondiale, [http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2017/11/Roadmap\\_for\\_a\\_Sustainable\\_Financial\\_System.pdf](http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2017/11/Roadmap_for_a_Sustainable_Financial_System.pdf). [47]
- Pratap, S. and E. Quintin (2006), "The informal sector in developing countries", *Research Paper*, No. 2006/130, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (UNU-WIDER), <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/rp2006-130.pdf>. [33]
- PRI (s.d.), *Principles for Responsible Investment*, <https://www.unpri.org/download?ac=1539>. [49]
- Ramasastri, A. (2015), "Corporate social responsibility versus business and human rights: Bridging the gap between responsibility and accountability", *Journal of Human Rights*, Vol. 14/2, <http://dx.doi.org/DOI: 10.1080/14754835.2015.1037953>. [72]
- Ratha, D. (2007), "Leveraging remittances for development", [67]  
<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/LeveragingRemittancesForDevelopment.pdf>.
- Ratha, D. et al. (2015), "Migration and remittances: Recent developments and outlook", [68]  
*Migration and Development Brief*, No. 24, Groupe de la Banque mondiale,  
<http://pubdocs.worldbank.org/en/773611444756855376/MigrationandDevelopmentBrief24.pdf>.
- Ratha, D. et al. (2016), "Trends in remittances, 2016: A new normal of slow growth", *People Move blog*, <http://blogs.worldbank.org/peoplemove/trends-remittances-2016-new-normal-slow-growth>. [66]
- Rillo, A. and J. Levine (2018), "Leveraging remittance technologies for financial inclusion in Asia", in *Labour Migration in Asia: Increasing the Development*, Asian Development Bank Institute-OCDE-Organisation internationale du Travail,  
<https://www.adb.org/sites/default/files/publication/410791/adb-labor-migration-asia.pdf#page=33>. [63]
- Rogerson, A. (2011), "What if development aid were truly 'catalytic'?", *Background Note*, Overseas Development Institute, Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7373.pdf>. [13]
- Sedemund, J. and A. Bejraoui (2018), *2018 Report on the DAC Untying Recommendation*, OCDE, Paris, [https://one.oecd.org/document/DCD/DAC\(2018\)12/REV2/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2018)12/REV2/en/pdf). [71]

- Shidi Dong, L. (2016), “The impact of explicit CSR regulation: evidence from China’s mining firms”, *Journal of Applied Accounting Research*, Vol. 17/2, pp. 237-258, [58]  
<https://doi.org/10.1108/JAAR-03-2014-0030>.
- Steel, I. et al. (2018), “The taxation of foreign aid: Don’t ask, don’t tell, don’t know”, *Briefing Note*, Overseas Development Institute (ODI), Londres, [60]  
<https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12191.pdf>.
- UBS (2017), “Mobilizing private wealth for public good”, *UBS White Paper for the World Economic Forum annual meeting*, UBS, [70]  
[https://www.ubs.com/global/en/about\\_ubs/follow\\_ubs/highlights/mobilizing-private-wealth-for-public-good.html](https://www.ubs.com/global/en/about_ubs/follow_ubs/highlights/mobilizing-private-wealth-for-public-good.html).
- Williams, C. (2014), “Tackling employment in the informal economy: A critical evaluation of the neoliberal policy approach”, *Economic and Industrial Democracy*, Vol. 38/1, [36]  
<http://dx.doi.org/10.1177/0143831X14557961>.

## Chapitre 6. Mise en œuvre : coordonner les acteurs, adapter les solutions

*L'Agenda 2030 appelle de la part des acteurs du développement une révision profonde de leur mode de fonctionnement, de sorte que les résultats obtenus relèvent d'une approche holistique. De fait, l'impact du Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) devrait être plus visible au niveau de la mise en œuvre et des activités opérationnelles.*

*Le présent chapitre décrit à grands traits les difficultés que soulèvent pour les pays l'intégration des différentes sources de financement. Il passe en revue quelques-uns des outils actuellement expérimentés afin de surmonter ces difficultés, et présente des recommandations sur la voie à suivre. En bref, il s'agit de renforcer les outils existants, de mettre au point de nouveaux outils, et de parcourir la longue distance qui nous sépare encore de la concrétisation des promesses du Programme d'action d'Addis-Abeba.*

*Tout en reconnaissant que le développement piloté par les pays demeure le pilier central du financement à l'appui du développement durable, ce chapitre prône l'intégration du développement durable aux niveaux local, régional et mondial. Il convient en outre de mettre au point des solutions de financement adaptées aux différents secteurs concernés, notamment dans le cas d'objectifs transversaux tels que l'égalité entre hommes et femmes ou la transition climatique.*

## En bref

Pour avoir la certitude que le financement soutiendra les Objectifs de développement durable (ODD), il ne suffit pas de renforcer les outils de mesure des efforts et de l'impact (Chapitre 4) ni d'améliorer les politiques, les partenariats et le renforcement des capacités (Chapitre 5). La pleine concrétisation du Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) exige une action collective à la toute fin du processus – c'est-à-dire au niveau des activités opérationnelles.

Les pratiques opérationnelles actuelles, où les acteurs du financement agissent le plus souvent indépendamment les uns des autres, en fonction de leurs propres évaluations et de leurs propres priorités, ne favorisent pas une approche collective du financement. Les partenariats entre des acteurs publics et privés se multiplient, mais l'intégration du financement en arrière-plan des ODD demeure un vœu pieu.

Ce chapitre passe en revue les nouveaux outils auxquels il est fait appel pour soutenir les acteurs du financement, et en particulier les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux, dans les efforts qu'ils déploient en vue de surmonter le défi de la fragmentation. Il analyse les avantages des approches intégrées du financement face aux défis du développement durable en prenant l'exemple de l'égalité femmes-hommes et de la transition climatique.

Au niveau des pays, de nouveaux outils font leur apparition pour favoriser l'harmonisation des stratégies nationales de développement avec les ODD ainsi que l'élaboration des cadres de financement nationaux intégrés évoqués dans le PAAA (paragraphe 9). Ces cadres en sont encore à un stade précoce, mais les acteurs recourent également à de nouveaux outils pour mieux identifier leurs avantages comparatifs, mieux coopérer avec d'autres acteurs, et mieux hiérarchiser les investissements à visée transformatrice.

En dépit de ces avancées positives, la mise en œuvre n'est toutefois pas à la hauteur des ambitions. Une approche en trois volets est indispensable pour faire des opportunités de financement à l'appui du développement durable (FDD) une réalité :

- **La coordination au stade du diagnostic peut aider à harmoniser stratégies nationales et stratégies de financement.** Il convient de se doter d'un ensemble d'outils de FDD plus cohérent et de combler les lacunes observées dans le déploiement de ces outils. Même lorsque des outils diagnostiques existent, ils n'en sont pas moins fragmentés. Les acteurs doivent élargir la couverture des pays, mettre collectivement en œuvre leurs conclusions, et aider à renforcer la capacité des pays à gérer des sources de financement diverses. Il conviendrait de mettre sur pied des mécanismes tels qu'un dialogue inclusif afin de rassembler les différents acteurs et de renforcer l'appropriation nationale. Les acteurs à l'échelle infranationale, régionale ou mondiale doivent faire l'objet d'une intégration plus active, étant donné que les défis du développement sont mieux pris en compte à une échelle qui ne se limite pas aux frontières nationales.
- **Il faut se doter de nouveaux outils pour adapter les solutions de financement aux contextes sectoriels ou nationaux, et adopter des mécanismes de gouvernance multiniveaux qui soient intégrés.** Il est possible de recourir à des financements intégrés qui englobent différents niveaux de gouvernance et différents secteurs et qui s'attaquent à des défis nationaux particuliers. Ces possibilités en matière de financement, comme la reconstitution globale de biens publics mondiaux, doivent également faire l'objet d'un inventaire plus précis et, une fois mises au jour, les possibilités de FDD doivent être mieux mises en œuvre

– par exemple, en veillant à la compatibilité du financement à l'appui du développement durable avec l'Accord de Paris.

- **Il reste encore beaucoup à apprendre sur les besoins de FDD et sur leur complexité.** Le PAAA renvoie à un large éventail de domaines d'intervention, d'investissement et d'outils, mais les liens opérationnels demeurent relativement peu explorés. Il convient de poursuivre les travaux pour déterminer comment articuler les rôles des différentes parties. Quelques exemples montrent comment mobiliser ressources privées et financement mixte dans le cadre des stratégies nationales, comment intégrer les envois de fonds des migrants dans les stratégies de financement, ou comment améliorer les diagnostics afin de combler les déficits de financement. Certains contextes de financement méritent également d'être étudiés plus avant, par exemple les dynamiques sectorielles tout au long de la transition qu'opèrent les pays.

### Des cadres de financement nationaux intégrés sont essentiels à la concrétisation des ODD

Le Programme d'action d'Addis-Abeba prône la mise au point « de stratégies de développement durable cohérentes, pilotées par les pays et s'inscrivant dans des cadres de financement nationaux intégrés » (paragraphe 9). Pourtant, trois ans après l'adoption du PAAA, il n'existe toujours pas de définition commune de ces cadres ni des mesures qu'il convient de prendre pour en assurer l'application.

Les acteurs doivent mettre en évidence leurs avantages comparatifs, coopérer avec d'autres acteurs et hiérarchiser les investissements à visée transformatrice au sein d'un cadre global cohérent. Des outils ont été mis au point à cet effet, au nombre desquels les évaluations du financement du développement (DFA) du PNUD, les diagnostics-pays de la Banque mondiale concernant le secteur privé (CPSD) ou encore les examens multidimensionnels par pays (EMPP) de l'OCDE. Il subsiste néanmoins des lacunes en termes de couverture et de mise en œuvre et sur le fond.

Les différents acteurs, donneurs compris, doivent faire davantage pour appuyer les cadres de financement nationaux intégrés. Il leur faut en apprendre plus sur la meilleure façon de mobiliser les différentes sources de financement et améliorer les données et les diagnostics afin de repérer et de combler les déficits de financement.

#### *Une « boîte à outils » de FDD cohérente et coordonnée*

Les Chapitres 2 et 3, qui analysent la complexité du système de financement du développement durable, mettent en évidence le triple défi auquel il est confronté sur le plan opérationnel. Les acteurs doivent :

- *se coordonner*, en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs
- *définir des priorités* parmi les facteurs favorables afin de renforcer l'empreinte sur le développement (voir Chapitre 5)
- *appréhender et gérer cette complexité* tout en prenant la mesure des déficits de financement et en apportant un soutien aux pays partenaires.

Les outils aptes à répondre à ces besoins demeurent fragmentés : les intégrer dans une boîte à outils cohérente à l'appui des cadres de financement nationaux intégrés aidera tous les acteurs à concrétiser les ambitions portées par le PAAA.

*Les acteurs du financement doivent coordonner leur action en fonction de leurs avantages comparatifs*

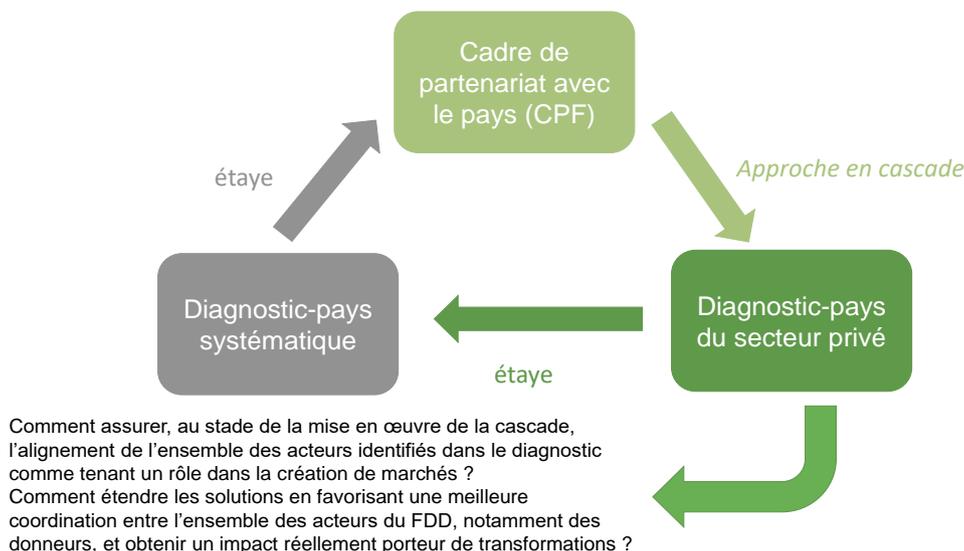
Les différents acteurs ont une expertise des pays, des secteurs et des instruments à mettre au service d’approches intégrées du financement. La plupart des apporteurs bilatéraux, les institutions des Nations Unies et les fonds verticaux, par le biais de financements concessionnels, concentrent leur action sur les secteurs sociaux. Les banques multilatérales de développement et quelques grands donneurs bilatéraux privilégient plutôt le développement du secteur privé et les infrastructures (OCDE, à paraître<sup>[1]</sup>), tandis que les organisations philanthropiques investissent massivement dans le secteur de la santé (OCDE, 2018<sup>[2]</sup>).

Il convient de poursuivre l’action afin d’assurer la complémentarité entre ces différents financements et de réduire au maximum les déficits de financement. Il n’y a pas de convergence de vues sur les défis du développement que le secteur privé est le mieux placé pour relever et à quel prix. On ne sait pas non plus si la tendance qui est celle du secteur privé de cibler les secteurs économiques (OCDE, à paraître<sup>[3]</sup>); (OCDE, 2018<sup>[4]</sup>) doit être considéré comme un exemple de division du travail ou comme une occasion manquée.

Face à ces enjeux, le Groupe de la Banque mondiale s’est doté d’un outil, le Diagnostic-pays concernent le secteur privé (CPSD). Cet outil permet de mettre en pratique son approche en cascade, en vue d’utiliser en priorité les financements privés, et de réserver les rares financements concessionnels aux situations où aucune solution commerciale n’est envisageable (Chapitre 5). Le CPSD permet d’identifier les possibilités les plus réalistes à court ou moyen terme à mettre au service de la création de marchés ou de la production d’un impact sur le développement.

Au fil du temps, le Groupe de la Banque mondiale devra intégrer le CPSP dans son processus de planification à côté des rapports issus des diagnostics systématiques par pays (SCD) et des cadres de partenariats-pays (CPF) de sorte que l’approche en cascade devienne une constante de l’ensemble de ses activités.

**Graphique 6.1. Processus de stratégie et de diagnostic du Groupe de la Banque mondiale**



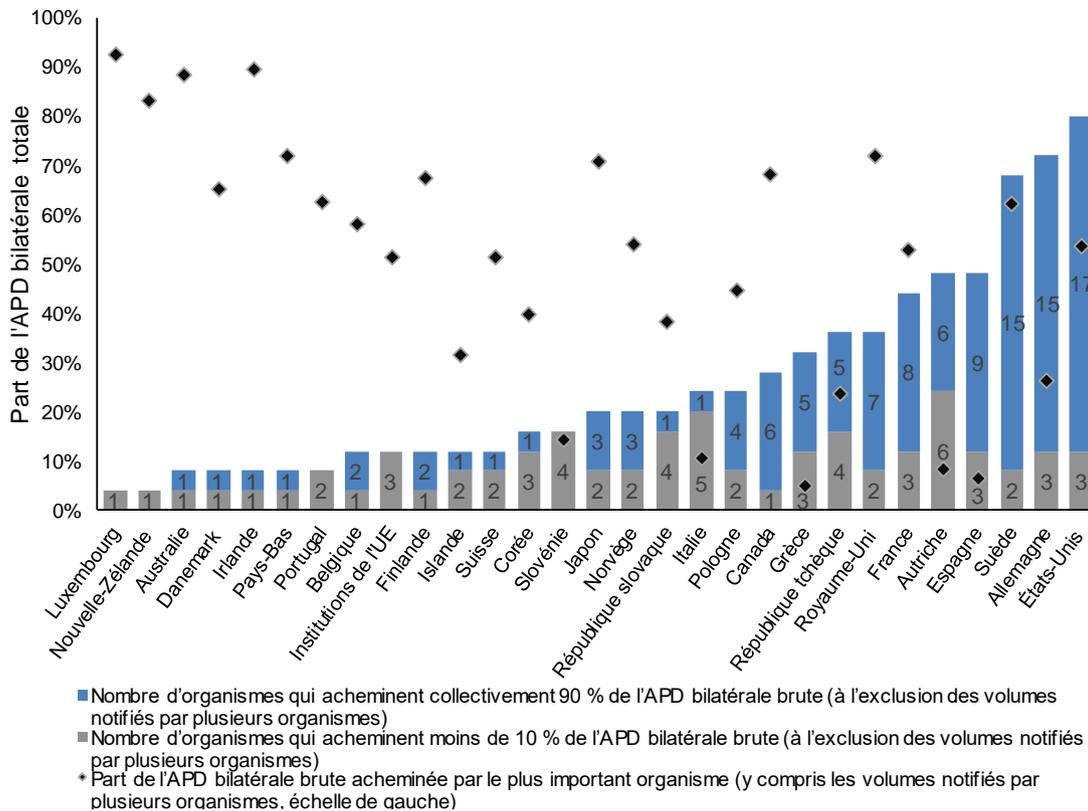
Source : Auteur, d'après Groupe de la Banque mondiale (2018<sup>[5]</sup>) *World Bank Group Directive: Country Engagement*, <https://policies.worldbank.org/sites/ppf3/PPFDocuments/1cb5ccd7e58e479096378f9d5f23b57d.pdf>; Banque mondiale-FMI (2018<sup>[6]</sup>), *Forward Look - A Vision for the World Bank Group in 2030: Implementation Update*, [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018\\_0005ForwardLookupdate\\_329.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018_0005ForwardLookupdate_329.pdf)

La finalité de l'approche en cascade est d'identifier les avantages comparatifs de chacun, de mettre en évidence les valeurs communes, et de travailler en partenariat plutôt que de laisser le Groupe de la Banque mondiale essayer de tout faire (Groupe de la Banque mondiale, 2014<sup>[7]</sup>). L'exercice est toutefois difficile. Il ressort des premières évaluations des SCD et des CPF que la sélectivité demande beaucoup d'efforts, que les cadres et diagnostics sont éparpillés sur de multiples fronts et qu'il est nécessaire de mieux articuler non seulement ce que fait le Groupe de la Banque mondiale mais également ce qu'il ne fait pas (IEG/Groupe de la Banque mondiale, 2017<sup>[8]</sup>).

À mesure que les acteurs établiront leurs avantages comparatifs et que leur nombre augmentera, la coordination prendra une importance de plus en plus cruciale, constat qui vaut pour les États membres de l'OCDE. Comme le montre le Graphique 6.2 au moins 15 membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) ont plus de 5 organismes actifs dans le domaine du développement, les États-Unis à eux seuls étant dotés de pas moins de 20 organismes publics acheminant de l'aide publique au développement (APD).

### Graphique 6.2. Nombre d'organismes publics chargés de l'acheminement de l'APD des membres du CAD

Répartition de l'aide parmi les organismes acheminant l'APD des membres du CAD



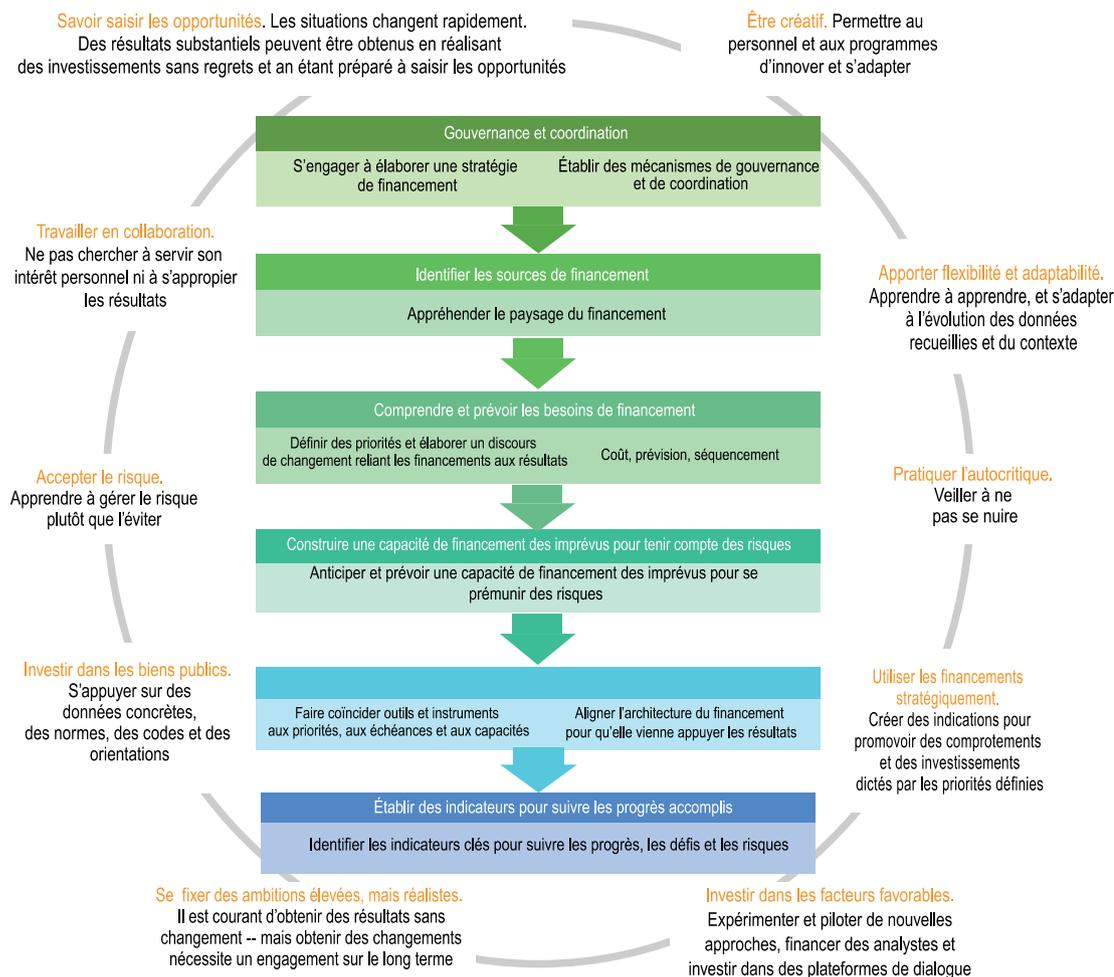
Source : calculs de l'auteur d'après OCDE (2018<sup>[9]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974750>

Les rôles et avantages comparatifs respectifs des différents acteurs, qu'ils soient publics ou privés, variant selon le contexte. À titre d'exemple, les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés ou les pays en développement sans littoral sont les uns et les autres confrontés à des défis qui leur sont propres. Comme l'avait noté J. Stiglitz (1998<sup>[10]</sup>) lors d'une conférence il y a une vingtaine d'années, « tout est affaire d'équilibre, et là où se trouve l'équilibre peut dépendre du pays, de la capacité de son gouvernement, et du développement institutionnel de ses marchés ».

Par exemple, les approches intégrées du financement peuvent jouer un rôle constructif dans des contextes fragiles (voir l'Encadré 6.3). Le cadre de financement pour la stabilité de l'OCDE illustre toute la diversité des possibilités à prendre en compte. Ce cadre est conçu pour intégrer les financements parmi un éventail d'acteurs de sorte qu'ils soient adaptés aux contextes fragiles, une approche qui met tout particulièrement l'accent sur la gestion des risques et la flexibilité \_\_\_\_\_.

### Graphique 6.3. Le cadre de financement pour la stabilité met l'accent sur la gestion du risque



Source : Poole (2018<sup>[11]</sup>), Financing for stability in the post-2015 era, [https://www.oecd-ilibrary.org/development/financing-for-stability-in-the-post-2015-era\\_c4193fef-en](https://www.oecd-ilibrary.org/development/financing-for-stability-in-the-post-2015-era_c4193fef-en) Graphique

#### Encadré 6.1. Point de vue : En quoi les opérations du secteur privé peuvent-elles être utiles dans les contextes de fragilité ? Ben Miller, Directeur associé, CDA Collaborative Learning

##### Quelles sont les opportunités ?

Les partenaires du CDA, le Peace Research Institute Oslo et l'Africa Centre for Dispute Settlement de l'université de Stellenbosch ont récemment achevé une enquête reposant sur des études de cas et visant à définir des approches constructives auxquelles peuvent recourir les acteurs du secteur privé dans les contextes de fragilité.

Nous avons constaté que les acteurs du secteur privé sont le plus efficaces lorsqu'ils agissent délibérément en tant que :

- catalyseurs d'un changement positif dans les relations entre d'autres acteurs

- facilitateurs d'activités constructives menées par d'autres acteurs ayant un intérêt pour la paix
- influenceurs d'acteurs qui, en vertu de leur position officielle ou d'une autorité ou légitimité informelle, ont le pouvoir de dire « oui » ou « non » à la paix ou au conflit.

Lorsque les efforts des entreprises sont focalisés sur les conflits ou les tensions qui existent dans le voisinage immédiat de leurs activités, leurs relations avec les parties prenantes et les communautés locales sont déterminantes pour la réussite. Les entreprises efficaces accordent une attention particulière à leur « autorisation sociale d'exercice », en ralentissant par exemple le rythme de leurs activités de façon à instaurer un climat de confiance.

Les acteurs en dehors du secteur privé (organisations non gouvernementales et acteurs bilatéraux et multilatéraux) ont joué un rôle crucial dans chacune des situations analysées dans nos études de cas. Les meilleurs résultats avaient été obtenus lorsque les acteurs de divers secteurs avaient mis en évidence un ensemble d'intérêts communs et travaillé à la réalisation de ces objectifs, ce qui peut nécessiter un investissement substantiel de la part de tous les acteurs en termes d'analyse, de dialogue et d'établissement de relations.

#### **Quels sont les risques ?**

La fragilité – l'incapacité des institutions officielles à s'acquitter comme il convient de leur mission, à endiguer ou à résoudre des conflits et à répondre aux besoins des citoyens – agit sur l'impact des investissements et des activités des entreprises. S'ils sont mal gérés, de nouveaux investissements peuvent exacerber la fragilité et le conflit au lieu de les atténuer. Dans un contexte fragile, nous devrions rechercher des moyens d'améliorer la qualité des investissements, et non seulement leur quantité – en encourageant les entreprises à rechercher de meilleures performances sociales et une plus forte participation des parties prenantes et à développer des capacités d'analyse du conflit et des risques, et en les soutenant dans ces tâches, ainsi qu'en renforçant la redevabilité et les performances des institutions dédiées à la gouvernance.

Le risque non lié à l'activité est un vecteur important de performance sociale de l'entreprise, et il influe sur les décisions relatives à la localisation de l'investissement et aux modes opératoires. De fait, les risques réputationnels liés au fait d'entretenir des relations douteuses avec un gouvernement perçu comme corrompu ou indifférent au respect des droits de l'homme peuvent donner lieu à de bonnes pratiques dans ce domaine. En effet, si la concrétisation de tels risques non liés à l'activité ne se traduit pas par des pertes pour les entreprises, cela supprime une incitation importante à se comporter correctement vis-à-vis de leurs parties prenantes. Un moyen plus efficace de supprimer le risque associé aux investissements privés consiste à agir sur les situations de fragilité et de conflit afin de les atténuer. Il faut aussi prendre davantage en considération la capacité d'absorption des environnements fragiles leur permettant de gérer l'entrée de nouvelles ressources, qu'inévitablement plusieurs acteurs se disputeront.

On trouvera de plus amples informations à l'adresse <https://www.cdacollaborative.org/cdaproject/business-and-peace/>.

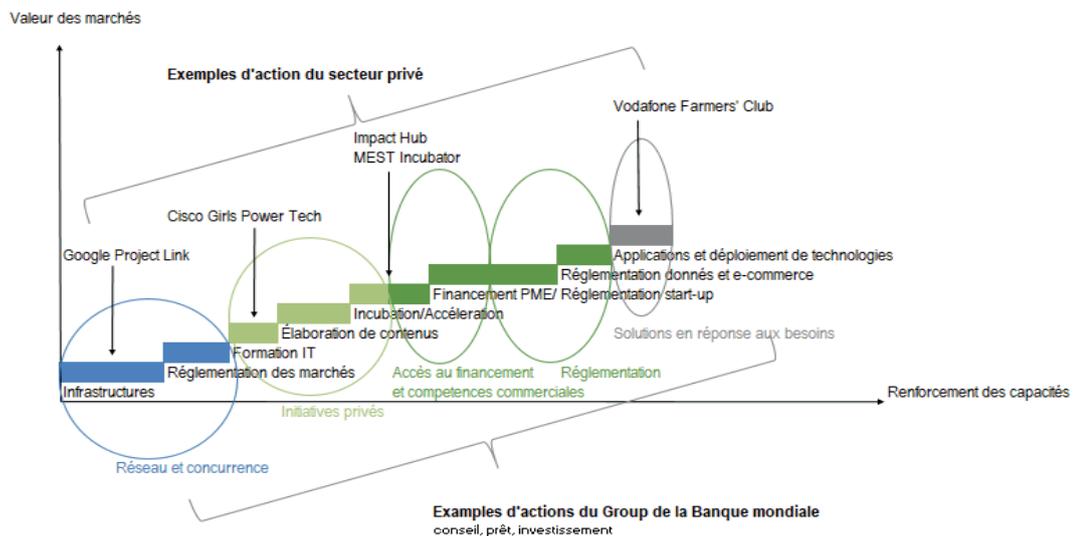
#### *Les acteurs du financement doivent établir des priorités entre leurs financements*

La répartition des rôles et la coordination entre les acteurs en fonction de leur avantage comparatif peut aussi aider à établir des priorités dans l'utilisation de ressources finies et à

séquence les investissements. Le fait de fixer des priorités est un moyen d'accroître le rendement social. Ainsi, dans un rapport établi pour le Copenhagen Consensus Center<sup>1</sup>, Kydland et al. (2015<sub>[12]</sub>) font valoir que certains objectifs de développement présentent un rendement optimum par rapport aux ressources engagées et que, globalement, chaque dollar dépensé sur seulement 19 cibles d'ici 2030 générerait plus de 15 USD de biens collectifs (Kydland, Stokey and Schelling, 2015<sub>[12]</sub>).

Le contexte propre au pays déterminera la hiérarchie des priorités entre les investissements. Le Graphique 6.4 fait apparaître, dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Ghana, les contributions respectives des acteurs publics et privés à la création de marchés et au renforcement des capacités, en mettant en évidence les points de blocage et les priorités qui devront être prises en compte pour que les initiatives ultérieures et les partenariats à venir aient un impact générateur de transformations.

**Graphique 6.4. Investir dans les composants clés des marchés des TIC**



Source : d'après Groupe de la Banque mondiale (2017<sub>[13]</sub>), *Creating Markets in Ghana: Country Private Sector Diagnostic*, [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/ac42c20a-c82c-48b7-8432-221c0e066e2a/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017\\_v1.pdf?MOD=AJPERES](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/ac42c20a-c82c-48b7-8432-221c0e066e2a/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017_v1.pdf?MOD=AJPERES)

Les outils permettant la hiérarchisation des priorités comme les diagnostics de croissance sont largement utilisés pour mettre en évidence les obstacles à la croissance ainsi que les mesures de nature à aplanir ces obstacles (Rodrik, Hausmann and Velasco, 2005<sub>[14]</sub>). Les acteurs du financement, comme la Fondation Bill & Melinda Gates, hiérarchisent leurs priorités concernant leurs investissements dans le domaine de la santé en fonction de valeurs économiques (NICE International, 2014<sub>[15]</sub>). À l'ère des ODD, l'établissement de priorités doit prendre en compte le caractère multidimensionnel des objectifs de développement, les liens qui existent entre les ODD, et l'urgence associée à chacun d'entre eux (Chapitre 5) (Le Blanc, 2015<sub>[16]</sub>).

Les examens multidimensionnels par pays (EMPP) du Centre de développement de l'OCDE comptent parmi les outils auxquels il est fait appel pour établir des priorités de financement dans le contexte d'un développement multidimensionnel, en relation étroite avec les ODD. Un EMPP évalue les résultats dont un pays peut se prévaloir en matière de croissance économique,

d'inclusion sociale et d'environnement au regard des valeurs de référence de l'OCDE et des économies régionales<sup>2</sup>. Le Panama est l'un des pays évalués qui ont choisi de traiter plus particulièrement du financement et des politiques à mettre en œuvre pour atteindre un développement multidimensionnel (OCDE, 2017<sup>[17]</sup>). Au nombre des mesures requises figurent par exemple :

- la mobilisation des recettes fiscales ;
- l'action en faveur de l'investissement privé, tant national qu'international ;
- le rôle des envois de fonds des migrants dans la consommation.

*Les cadres nationaux de financement intégrés offrent des possibilités bienvenues d'organiser le financement en fonction de la stratégie de développement*

Pour financer efficacement les ODD, les acteurs du financement doivent coordonner leur action en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs et établir des priorités entre leurs financements. Et ils doivent le faire de façon à renforcer l'appropriation nationale et le lien avec les politiques menées, en soutenant la stratégie de développement du pays. Les cadres nationaux de financement intégrés, même s'ils n'en sont qu'à un stade précoce, constituent un mécanisme important à cet égard.

Les stratégies nationales de développement constituent un élément essentiel. Elles doivent être inclusives et adaptées au contexte ; il n'y a pas de solution universelle. Le rapport intitulé *Perspectives on Global Development 2019* (Centre de développement de l'OCDE, à paraître<sup>[18]</sup>), souligne que les stratégies doivent être plurisectorielles, territorialisées, participatives, et mises en œuvre dans le contexte du multilatéralisme.

Les stratégies nationales de développement sont déjà largement répandues<sup>3</sup>. Mais prises isolément, ces stratégies peuvent être insuffisamment intégrées dans les décisions de financement et dans les politiques publiques ou insuffisamment raccordées aux ODD. Plusieurs outils nouveaux visent à combler ces lacunes, parmi lesquels l'outil d'Analyse rapide intégrée (RIA) (PNUD, 2017<sup>[19]</sup>), ou encore la Stratégie d'intégration, d'accélération et d'appui aux politiques des Nations Unies, qui vise à intégrer les ODD dans les plans et budgets nationaux (GNUD, 2015<sup>[20]</sup>).

Le Programme d'action d'Addis-Abeba offre la possibilité – sous la forme des cadres de financement nationaux intégrés – d'établir des liens entre les stratégies nationales de développement et le financement et les partenariats d'un large éventail d'acteurs, au plan tant national qu'international. S'il n'y a pas de formule type à suivre pour l'établissement des cadres de financement nationaux intégrés, ceux-ci pourraient proposer des plans d'investissement intégrés assortis de priorités, d'un inventaire des besoins et des sources de financement, d'un plan de mobilisation des ressources et de dispositifs de gouvernance afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre.

De tels cadres de financement des ODD contribueraient à donner aux pays les moyens de renforcer leur pouvoir de négociation et de tirer le meilleur parti des diverses sources de financement sur le marché complexe du FDD, situation décrite par Prizzon, Greenhill et Mustapha (2016<sup>[21]</sup>) comme « l'âge du choix ». Ces cadres pourraient également s'appuyer sur des mécanismes existants, comme les plateformes de gestion de l'aide<sup>4</sup> auxquelles les pouvoirs publics recourent pour mieux comprendre ce que ses partenaires font et où (Weaver et al., 2014<sup>[22]</sup>).

L'évaluation du financement du développement (DFA) du PNUD est l'exemple par excellence des outils utilisés pour relier le financement aux politiques menées et pour assurer la mise en œuvre des INFF. Les DFA apportent aux ministères de la planification et des finances des données, analyses et recommandations relatives aux tendances du financement du développement et à leur adéquation

avec les priorités nationales, en dressant un tableau synthétique des apports de ressources et des institutions concernées (PNUD, 2016<sup>[23]</sup>). Le DFA, et c'est là une de ses importantes caractéristiques, est un processus inclusif et consultatif permettant d'associer à l'action les pouvoirs publics, les médias, les parlementaires, les organisations de la société civile (OSC) et d'autres parties prenantes. Le « Point de vue » ci-après décrit les enseignements à retenir du processus des évaluations du financement du développement.

**Encadré 6.2. Point de vue : Enseignements à tirer des Évaluations du financement du développement du PNUD , par Margaret Thomas, Chef du Development Impact Group, PNUD**

Les pays se heurtent à des difficultés pour mobiliser tout un éventail de ressources publiques et privées à l'appui des Objectifs de développement durable (ODD) et pour les utiliser avec davantage d'efficacité. Ces difficultés sont imputables à, et compliquées par, l'inadéquation entre les systèmes de planification et les systèmes financiers et par le fait que seul un groupe restreint de parties prenantes participent au dialogue et aux décisions de financement.

Face à ces défis, le PNUD a mis au point les Évaluations du financement du développement (DFA). Ces DFA rendent les questions de financement accessibles aux décideurs et responsables de l'action publique, et suivent un processus de consultation multipartite. Ils constituent une feuille de route établie d'un commun accord de nature à appuyer les progrès, notamment pour :

- renforcer les liens entre planification et financement
- renforcer la participation multipartite au dialogue sur le financement
- mobiliser des financements
- assurer une gestion des financements afin de maximiser leur impact sur le développement durable

Les DFA ont pour objet à la fois de donner un socle plus solide sur lequel ancrer les programmes de réforme et de recenser les solutions innovantes face aux difficultés que soulève le financement intégré des ODD. Les DFA permettent de mettre en évidence les possibilités de collaboration plus étroite avec le secteur privé au-delà de la seule croissance de l'investissement privé. Ces évaluations permettent d'étudier de quelle manière les cadres de suivi, la transparence et la responsabilité collective peuvent renforcer le rôle du financement privé dans la concrétisation des objectifs de développement durable.

Jusqu'ici, les pays qui ont entrepris des DFA ou s'approprient à le faire sont au nombre de 25. Les enseignements tirés de l'expérience des pays continuent de renforcer la méthodologie sur laquelle s'appuient les DFA.

- Du fait que l'ampleur et la diversité des financements disponibles varient considérablement d'un pays à l'autre, la méthodologie adaptée aux besoins et au contexte et l'approche sous la conduite

des autorités qui est celle des DFA en font des outils uniques en leur genre de par leur finalité et les processus sous-jacents.

- La valeur ajoutée propre aux DFA réside dans leur large assise. La commission de supervision réunit, sous la houlette du gouvernement, des ministres et des représentants du secteur privé et autres partenaires, et joue un rôle essentiel dans la feuille de route issue des DFA.
- Le dialogue fondé sur des données concrètes est renforcé par un solide socle analytique qui agrègent des données provenant d'une pluralité de sources, et dresse un état des lieux du paysage institutionnel et du contexte de l'action publique à travers les flux de financement. Cette analyse tire avantage de la collaboration avec des partenaires clés comme les institutions internationales de financement, les partenaires au développement, le monde universitaire et les groupes de réflexion, entre autres.
- La Feuille de route issue des DFA, qui est l'aboutissement du processus, doit être concrète, ciblée et orientée sur l'action, et résulter d'un consensus entre les divers acteurs partenaires au financement engagés à atteindre un ensemble d'objectifs concertés et hiérarchisés en fonction des priorités.
- La méthodologie a été révisée pour mieux répondre aux défis que constituent la disponibilité des données entre les ministères, la participation effective du secteur privé et l'adhésion au sein des partenaires à la mise en œuvre sur le long terme de la feuille de route issue du DFA.

Les DFA entrepris jusqu'ici ont amené des pays à inscrire le financement des ODD dans une approche plus intégrée en menant des réformes et en assurant un suivi, par exemple en élaborant des stratégies de financement à l'appui des ODD ; des réformes visant à intégrer les ODD dans les cadres de planification, de budgétisation, de suivi et de notification, et dans les cadres administratifs ; des initiatives en vue de la notification par le secteur privé des résultats obtenus au regard des ODD ; et un renforcement des capacités de la fonction publique au service d'un financement efficace à l'appui du développement.

Adapté avec l'autorisation du PNUD. Copyright UNDP © 2018. Tous droits réservés.

### ***Il faut remédier aux insuffisances en termes de mise en œuvre et de connaissances***

En dépit des mesures positives qui ont été prises, le financement intégré n'est pas encore une réalité. Les donateurs ont un rôle important à jouer pour remédier à cet état de fait. La section qui suit décrit les insuffisances constatées actuellement dans la mise en œuvre auxquelles il convient de remédier et les domaines qui nécessitent des recherches plus approfondies et pour lesquels il faudrait élaborer des orientations stratégiques.

*Les acteurs du financement devraient soutenir activement les cadres de financement nationaux intégrés*

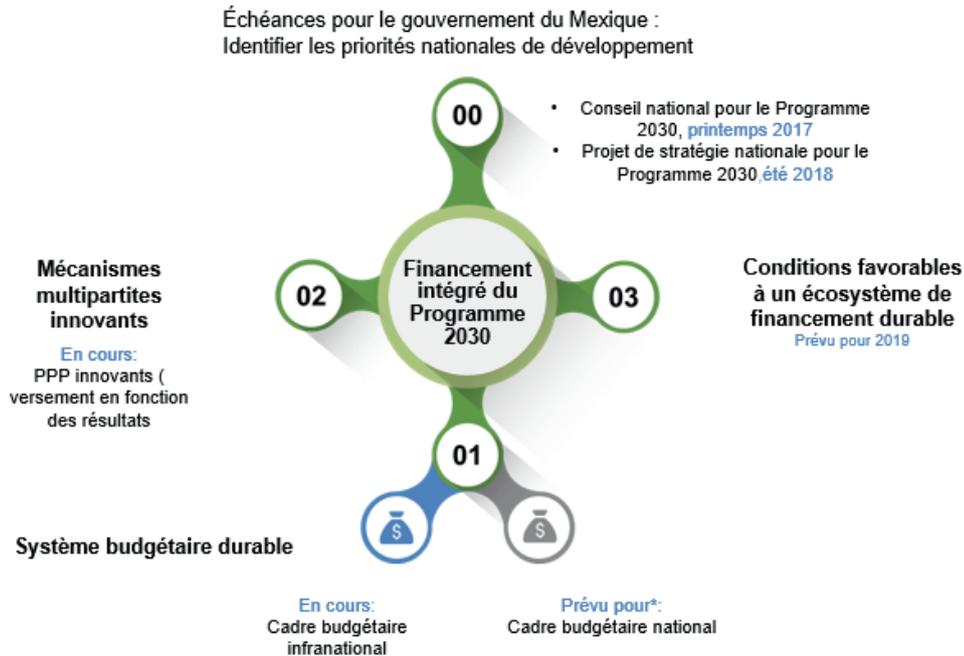
En dépit des progrès réalisés pour élaborer des outils de nature à appuyer les cadres de financement nationaux intégrés, il subsiste d'importantes lacunes :

- *Les outils permettant l'intégration du FDD doivent atteindre une masse critique.* Jusqu'ici, 25 Évaluations du financement du développement ont été menés à leur terme et la méthodologie du financement pour la stabilité a été appliquée dans six pays. Plusieurs diagnostics-pays concernant le secteur privé sont en cours, mais le processus doit maintenant être pleinement intégré dans les systèmes et les partenariats du Groupe de la Banque mondiale.
- *Le bon alignement du financement nécessite une meilleure coordination au cours de la phase de diagnostic.* Les pays membres du CAD qui ont répondu à l'enquête menée dans le cadre des Perspectives mondiales du financement du développement durable ont noté qu'ils recouraient à leurs propres outils diagnostiques, les outils des autres acteurs n'étant utilisés que de façon partielle dans la programmation et la mise en œuvre<sup>5</sup>.
- *Les acteurs doivent adhérer aux conclusions et les mettre en œuvre.* Les pays donateurs adhèrent à l'analyse sur laquelle s'appuient les DFA. Pourtant, aucun des membres du CAD ayant répondu à l'Enquête des Perspectives mondiales ne fait usage de cette analyse dans ses activités de développement. Comme le suggère l'Encadré 6.3 il y a lieu de s'interroger quant à l'engagement du secteur privé ou d'autres acteurs.

En collaborant, les acteurs du développement peuvent jouer un rôle pour appuyer les cadres de financement nationaux intégrés des pays. Au Mexique, par exemple, le ministère fédéral allemand de la Coopération internationale (GIZ) aide le gouvernement fédéral du Mexique à mettre sur pied toute une architecture pour la mise en œuvre du Programme 2030 qui a déjà contribué à identifier des priorités nationales de développement (Graphique 6.5). Le volet financement englobe des initiatives prévues ou en cours : recommandations pilotes pour un cadre budgétaire viable au niveau infranational ; la promotion de mécanismes de financement multipartites innovants (ex. : versements en fonction des résultats pour financer les ODD) ; à partir de 2019<sup>6</sup>, une collaboration visant à créer ensemble des conditions favorables à la mise en place d'un système de financement du développement durable.

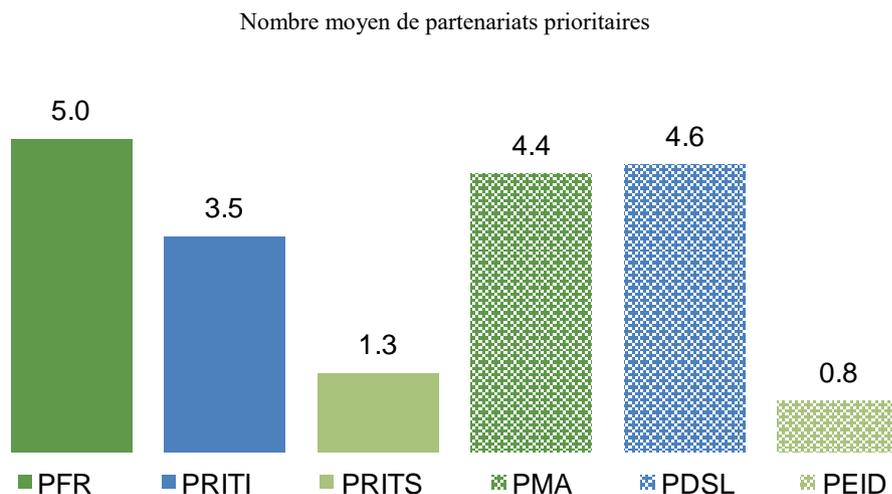
D'autres approches de renforcement des capacités comparables, de même que le partage d'expériences Sud-Sud peuvent jouer un rôle particulièrement important pour ce qui concerne le recours à des modalités de financement complexes comme les obligations vertes, les obligations-diaspora ou les partenariats public-privé.

### Graphique 6.5. Comment la coopération internationale peut soutenir le financement intégré du Programme 2030 : le GIZ et le gouvernement mexicain



Source : Adapté d'une illustration fournie par le ministère fédéral allemand de la Coopération internationale (GIZ), Mexique.

Les partenariats avec les donateurs peuvent être une composante importante des INFF. Mais, comme le montre le Graphique 6.6, d'importantes lacunes subsistent. L'Enquête du CAD de l'OCDE sur les plans de dépenses prévisionnels des donateurs met en évidence une désaffection vis-à-vis des partenariats prioritaires au développement à mesure que les pays se rapprochent du seuil d'accession à la catégorie de revenu supérieure, et le nombre très limité de partenariats prioritaires s'agissant des petits États insulaires en développement. Trois pays parmi les moins avancés – Érythrée, Gambie et Lesotho – ne participent à aucun partenariat prioritaire, à l'inverse de l'Éthiopie, qui est associée à 16 de ces partenariats (OCDE, 2017<sup>[25]</sup>).

**Graphique 6.6. Les partenariats de développement prioritaires des membres du CAD**

Source : calculs de l'auteur, d'après OCDE (non publié), Survey on Donors' Forward Spending Plans, 2017.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974769>

*Des mécanismes doivent être mis en place pour créer de la valeur ajoutée et favoriser l'appropriation par les pays*

À mesure qu'elles se diversifient, les nouvelles sources de financement doivent venir soutenir les ODD et l'appropriation par les pays. Le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement spécifie que les pays conduisent et définissent les priorités de développement à mettre en œuvre. Les investissements d'autres acteurs devraient être alignés sur les priorités et les plans stratégiques nationaux et transiter autant que possible par les systèmes nationaux (OCDE/PNUD, 2016<sup>[24]</sup>).

L'appropriation par les pays est une condition préalable à toute mise en œuvre réussie, mais elle peut être difficile à concrétiser. Il arrive que les acteurs autres que le pays en développement lui-même financent différents objectifs ou travaux en-dehors du système national. Ainsi, dans seulement 19 des 81 territoires ayant participé au suivi de la mise en œuvre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), 60 % ou plus de la coopération pour le développement dans le secteur public transitaient par les systèmes nationaux (OCDE/PNUD, 2016<sup>[25]</sup>)<sup>7</sup>.

Dans un paysage du financement complexe, la difficulté est amplifiée. Tout comme les potentialités qui y sont associées. Il est noté, dans un rapport à paraître du PMCED, que des observations concrètes émanant du Bangladesh, de l'Égypte, d'El Salvador et de l'Ouganda donnent à penser que le secteur privé se veut un véritable partenaire des gouvernements – et pas seulement un fournisseur de FDD – dans l'optique de favoriser l'appropriation par le pays des priorités de développement (Encadré 6.3).

Le dialogue inclusif sur les politiques à suivre peut se révéler un mécanisme essentiel pour associer en tant que partenaires divers acteurs tels que le secteur privé, en favorisant l'adhésion tout en préservant le rôle particulier des pouvoirs publics.

Un tel dialogue présente en outre l'avantage de pouvoir associer des acteurs à la planification et à la réalisation d'investissements spécifiques dès les premières étapes. Il est nécessaire que des processus de suivi et des cadres de responsabilité mutuelle soient en

place pour faire en sorte que tous les principes qui sous-tendent l'efficacité du développement – appropriation, gestion axée sur les résultats, partenariats inclusifs, transparence et redevabilité – soient mis en œuvre (OCDE, à paraître<sup>[3]</sup>); (ONU DAES, 2018<sup>[26]</sup>); (PNUD, 2017<sup>[27]</sup>).

### **Encadré 6.3. Un dialogue inclusif est un mécanisme essentiel à l'appui d'un engagement efficace du secteur privé**

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement évalue l'efficacité de l'engagement du secteur privé à travers la coopération pour le développement au niveau des pays. Les études de cas menées au Bangladesh, en Égypte, à El Salvador et en Ouganda mettent en évidence plusieurs difficultés au niveau des accords de partenariat entre le secteur privé et les acteurs de la coopération pour le développement. Les conclusions de ces études de cas sont les suivantes :

- La création de valeurs communes fait souvent défaut. Les études de cas au Bangladesh et en Ouganda font apparaître que les partenaires au développement ne prennent pas toujours suffisamment en compte le modèle économique lorsqu'ils établissent des partenariats.
- Le secteur privé ne perçoit pas encore que la soutenabilité sociale, environnementale et économique concorde avec l'intérêt de l'entreprise. En Égypte et au Bangladesh, des représentants du secteur privé ont recherché une approche structurée pour informer le secteur privé local sur les Objectifs de développement durable et sur la manière d'y parvenir.
- Dans les quatre pays, les acteurs du secteur privé ont souligné la nécessité, pour les partenaires au développement, de simplifier leurs procédures (par exemple les processus de candidature) afin de rendre les partenariats plus attrayants.
- Peu de projets du secteur privé se focalisent explicitement sur des groupes cibles de la coopération pour le développement. Seulement 11 % des projets du secteur privé examinés ciblaient les communautés rurales et seulement 4 % ciblaient les populations pauvres.
- Les projets du secteur privé incluent rarement une référence explicite à leur valeur ajoutée sociale ou valeur ajoutée au développement, ou à ce que l'on appelle l'« additionnalité en termes de développement ». Seulement 12 % des projets du secteur privé examinés disposaient d'un cadre de résultats global – signe que leur faisait défaut un consensus sur les réalisations attendues au regard du développement.
- Seulement 16 % des projets du secteur privé examinés rendaient compte de leurs résultats effectifs, et 38 % définissaient des résultats attendus. Les résultats font rarement l'objet d'une vaste

communication. La compréhension de la contribution des différents projets du secteur privé aux résultats attendus fait également défaut.

- Un dialogue inclusif sur l'action publique, l'une des modalités envisageables pour l'engagement du secteur privé, semble constituer un instrument crucial qui contribuera à susciter l'adhésion à la fois du secteur privé et des acteurs de la coopération pour le développement, et l'appropriation par ceux-ci. Il peut favoriser des partenariats efficaces et faire concorder les intérêts, en créant une compréhension commune de la soutenabilité, sous l'angle à la fois des entreprises et du développement. Le dialogue inclusif sur l'action publique n'est toujours pas suffisamment apprécié à sa juste valeur. Sur 919 projets du secteur privé, seulement 18 s'étaient appuyés sur un tel dialogue inclusif. Afin de combler cette lacune, le Partenariat mondial entend lancer des lignes directrices sur un engagement efficace du secteur privé en 2019.

Contribution du Secrétariat du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement.

### *Il subsiste des tâches aveugles dans l'articulation entre les acteurs et les types de financement*

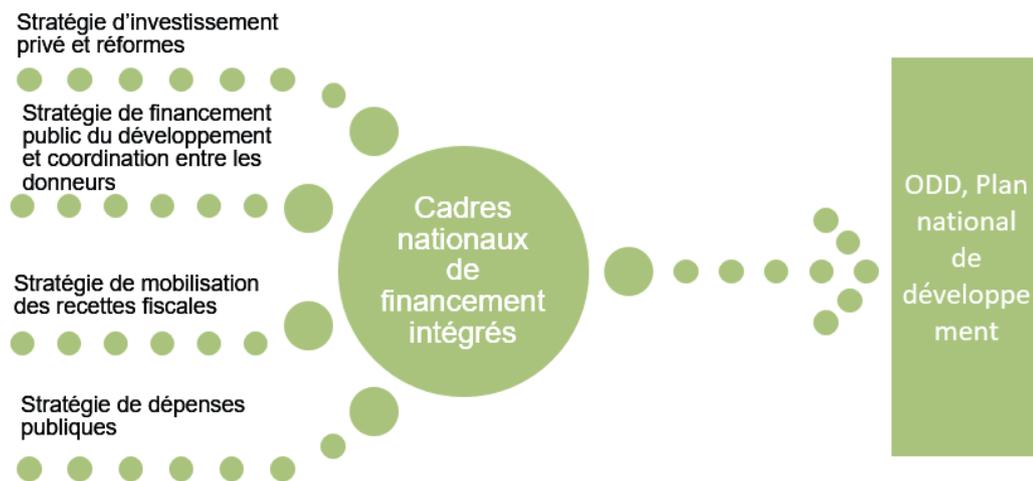
Il existe des outils et stratégies diagnostiques et thématiques auxquels il est fait appel pour appuyer les domaines d'intervention du PAAA, qui vont de la mobilisation des recettes fiscales à la réforme de l'investissement, à la mise en place d'un environnement favorable ou encore au développement des marchés de capitaux<sup>8</sup>. Le tableau d'ensemble ressemble à l'image d'un kaléidoscope où se dissimulent d'importantes tâches aveugles qui nécessitent l'intervention des pouvoirs publics de façon à intégrer les financements et à les mettre en adéquation avec les besoins de financement (Graphique 6.7). Il n'existe pas suffisamment d'outils pour identifier et mettre à profit les articulations entre les différentes sources de financement. À titre d'exemple, les données disponibles sur les montants de financements privés mobilisés à l'appui d'objectifs de développement s'améliorent, ce qui n'est pas le cas des données relatives aux montants de financement public utilisé pour donner corps aux objectifs mondiaux. Il reste encore à déterminer comment assurer l'efficacité des acteurs du financement mixte ou comment associer au mieux le secteur privé local et favoriser la mise en place d'un climat favorable à l'investissement (OCDE, 2017<sub>[28]</sub>). Il n'y a pas non plus consensus quant aux moyens de parvenir à mobiliser des ressources additionnelles – ou sur le type d'additionnalité à rechercher – lorsque des fonds publics sont utilisés pour catalyser des financements privés.<sup>9</sup>

La relation entre recettes fiscales et investissement met en relief une autre importante tâche aveugle où des connaissances plus approfondies aideraient à mobiliser de plus amples financements. De plus en plus d'observations concrètes montrent qu'il n'est pas nécessaire d'arbitrer entre taux d'imposition et investissement, dans la mesure où l'incertitude quant au niveau de l'imposition des bénéficiaires est un levier qui risque de jouer davantage dans les décisions d'investissement (OCDE/FMI, 2018<sub>[29]</sub>).

Comme indiqué dans le Chapitre 3, on s'efforce de plus en plus de relier les sources de financement privées, comme les envois de fonds des travailleurs émigrés, aux stratégies de

financement, mais il faudrait faire plus encore. En 2018, le CAD a commencé à recueillir des données sur « la facilitation, la promotion et l'optimisation des transferts de fonds des migrants ». Les activités financées consistaient à réduire les coûts du transfert des fonds (le plus souvent) ; à accroître les possibilités de gains au sein de chaque pays membre du CAD ; recueillir plus de données concernant les envois de fonds des émigrés ; soutenir la coopération internationale ; mettre au point des solutions bancaires ; ou encore accroître la proportion de ménages à faible revenu ayant la possibilité de gagner leur vie et de transférer des fonds (OCDE, 2018<sup>[24]</sup>).

**Graphique 6.7. Il convient d'intégrer des outils diagnostiques dans un ensemble cohérent**



Source : Auteur, d'après ONU (2015<sup>[30]</sup>), *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement*, <https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/FFD3-2015/document-final.pdf>

Il serait souhaitable, parfois, en plus de mieux intégrer les outils diagnostiques, d'améliorer les différents diagnostics à l'appui d'approches holistiques de façon à mieux mettre en évidence les déficits de financement, hiérarchiser les priorités et combler ces déficits (Encadré 6.4).

**Encadré 6.4. De meilleurs outils pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales**

On dispose de divers outils et stratégies pour aider les pays en développement à relever les défis posés par la fiscalité internationale. Pour les pays qui ont rejoint le Cadre inclusif sur le BEPS et le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, les programmes d'intégration prévoient un dialogue à haut niveau et l'établissement de feuilles de route détaillées sur les étapes à franchir pour pouvoir respecter les normes internationales. Des outils plus spécifiques sont en cours d'élaboration, notamment un outil d'évaluation des besoins dans le domaine des prix de transfert destiné à aider les pays à définir leurs

priorités en matière de prix de transfert. La Plateforme de collaboration sur les questions de fiscalité s'emploie à mettre au point une série de huit boîtes à outils sur des questions de fiscalité internationale jugées absolument prioritaires dans les pays en développement.

Grâce à ces outils, les pays réussiront plus facilement à accroître leurs recettes fiscales. L'Ouganda par exemple a bénéficié pendant plusieurs années d'une assistance technique de la part du Forum africain sur l'administration fiscale, de l'OCDE, de la Banque mondiale et du Forum mondial. Un soutien direct lui a été dispensé sur des dossiers de vérification fiscale dans le cadre de l'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières. L'exercice d'un contrôle plus étroit sur les transactions transfrontalières des entreprises multinationales devrait se traduire par une hausse non négligeable des recettes perçues et une nette amélioration de la discipline fiscale volontaire. Quant à l'intensification des échanges de renseignements, elle a rapporté 9 millions USD en 2015/16.

Des outils nouveaux ou encore en devenir ouvrent des horizons nouveaux à l'échelle du système fiscal tout entier. La Plateforme de collaboration sur les questions de fiscalité encourage l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies à moyen terme de mobilisation des recettes. Celles-ci ont vocation à faciliter l'abandon d'une méthode consistant à poser un diagnostic très général sur les besoins de financement au profit de la construction d'un véritable schéma de configuration des recettes. Les partenaires au développement peuvent dès lors plaider pour l'adoption par les pays d'un plan de mobilisation des recettes à cinq ou sept ans autour duquel s'articulera le développement du système de recouvrement des recettes. Les premières stratégies à moyen terme de mobilisation des recettes sont actuellement en cours d'élaboration dans plusieurs pays. Au niveau de l'administration fiscale, l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT), qui repose sur 28 indicateurs globaux, est l'instrument le plus abouti pour évaluer les systèmes d'administration de l'impôt des pays. D'après la version finale du Guide pratique TADAT, 34 pays au total ont bénéficié de diagnostics établis à l'aide de cet outil.

Contribution du Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE.

### **Les solutions adoptées pour financer le développement durable doivent être adaptées aux différents niveaux de gouvernance**

Les principaux déficits liés à la mise en œuvre portent notamment sur les partenariats transnationaux. Il n'existe pas de solution unique, ni d'approche globale dans ce domaine ; les approches doivent être conçues sur mesure de manière à intégrer les acteurs aux niveaux local, régional et mondial. Ces différents niveaux de gouvernance revêtent une importance croissante pour le FDD.

#### ***Les acteurs locaux et régionaux représentent un potentiel inexploité***

L'ancrage du développement est fondamentalement local. Les acteurs infranationaux qui contribuent au financement du développement durable apportent des avantages comparatifs spécifiques et encore inexploités. Il convient de redoubler d'efforts pour aider ces acteurs à

renforcer leur empreinte sur le développement. Parallèlement, la mondialisation s'est traduite par un renforcement du rôle des groupements régionaux supranationaux<sup>10</sup>. Ces deux groupes d'acteurs devraient être intégrés dans les approches du financement du développement durable.

*Les acteurs locaux et régionaux occupent une place de plus en plus importante dans l'apport de financements et la mise en œuvre*

Certains défis en matière de développement appellent une réponse infranationale ou supranationale plutôt que nationale. Dans certains pays, la moitié du budget national est désormais affectée à des niveaux inférieurs d'administration, par le canal de l'éducation, des services généraux des administrations publiques et de la protection sociale, entre autres services publics. Les autorités infranationales reçoivent des subventions et des recettes d'échelons d'administration supérieurs, de donateurs et d'organisations internationales, tout en étant elles-mêmes chargées de mobiliser des ressources intérieures ; en Argentine et en Inde, les autorités infranationales reçoivent plus de 50 % des recettes fiscales publiques (OCDE-CGLU, 2016<sup>[31]</sup>).

Au niveau supranational, les pays voisins n'ont jamais été aussi étroitement liés d'un point de vue économique, social et financier, comme évoqué au paragraphe 21 du PAAA. D'où l'importance particulière de l'échelon régional dans la gestion des biens publics, des biens régionaux, des échanges et de l'investissement et des interventions régionales visant à faire face aux chocs. Les quelques exemples ci-après en donnent une illustration :

- Les réseaux régionaux peuvent permettre des économies d'échelle et favoriser l'intégration, par exemple à travers des investissements dans les TIC et les couloirs de transport, et les cinq pools énergétiques régionaux en Afrique<sup>11</sup> (Karekaho, 2017<sup>[32]</sup>).
- Des approches régionales peuvent être mises en œuvre pour gérer plus efficacement des ressources naturelles communes telles que les stocks de poissons grands migrateurs dans le Sud du Pacifique (PNUD-FEM, 2016<sup>[33]</sup>).
- Les approches régionales en matière de financement peuvent permettre de surmonter les contraintes de capacités et ainsi favoriser l'accès d'un plus grand nombre de pays à des financements, comme en atteste le projet de la Banque mondiale sur la sécurité du transport aérien aux îles Tonga et Tuvalu (Banque mondiale, 2011<sup>[34]</sup>).
- Les corridors de commerce et d'investissement aident les fournisseurs locaux à accéder à des marchés ; ils requièrent des investissements coordonnés et des liens institutionnels de façon à réduire les coûts à l'intérieur du corridor (Arvis et al., 2011<sup>[38]</sup>).

La réalisation de ce potentiel n'est néanmoins pas automatique, de même que l'harmonisation avec les priorités nationales et les ODD. Ainsi, sans les compétences, les capacités techniques, les ressources financières et le contrôle nécessaires, la décentralisation peut avoir des effets négatifs sur le développement local (Vujanovic, 2017<sup>[35]</sup>).

Pour exploiter ce potentiel donc, il convient de renforcer les capacités, de favoriser la participation du secteur privé et d'améliorer les mécanismes de dialogue et de coordination avec la communauté des donateurs aux niveaux local et régional.

**Encadré 6.5. Point de vue : les défis locaux liés au financement du développement durable, par Anuradha Thakur, ministre des Finances, Inde**

La traduction des Objectifs de développement durable (ODD), de portée mondiale, en engagements locaux exige d'adopter une approche en plusieurs volets, fondée sur l'intervention de multiples parties prenantes. L'Inde s'est fait le chantre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des ODD, qu'elle a défendus et promus avec succès au niveau des Nations Unies. Les ODD, adoptés à l'échelle de la planète, rayonnent jusqu'à nous à l'Himachal Pradesh, petit État montagneux de l'Inde.

Tout d'abord, des groupes de travail interministériels ont été constitués en vue d'élaborer une stratégie sur sept ans et un plan d'action triennal, qui présentent une étroite concordance avec le document énonçant la vision des ODD adoptée par l'État. Les Nations Unies ont apporté un soutien technique et financier. Les 169 cibles avaient déjà été déclinées en quelque 300 indicateurs par le ministère central, mais les groupes de travail ont eu toute latitude pour les modifier.

Pour ce qui est de l'ODD 6, nous avons effectué une analyse détaillée de la situation, une analyse des lacunes et une évaluation des ressources. En ce qui concerne la cible 6.1 par exemple (assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable), il a été estimé qu'un montant total d'environ 1.3 milliard USD serait nécessaire au cours des trois prochaines années pour achever et renforcer les systèmes existants et en mettre en place de nouveaux. Le budget de l'État fournirait environ 800 millions USD de ce montant et des projets étaient déjà à l'étude en vue d'obtenir un financement auprès de la Nouvelle banque de développement des BRICS et de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). La Nouvelle banque de développement a accepté de financer un des projets à hauteur de 100 millions USD environ. D'autres sous-objectifs appellent des ressources encore plus importantes aux fins de financer la gestion des déchets, l'amélioration de la qualité, de l'exploitation et de la maintenance et la préservation des sources d'eau.

Les enseignements tirés sont essentiels :

- Il importe que l'État prenne les devants et donne l'impulsion nécessaire – pour définir les indicateurs, relier le budget de l'État aux ODD, évaluer les priorités relatives et veiller à intégrer les ODD dans le fonctionnement ordinaire de l'administration.
- Le renforcement des capacités et des réseaux au niveau de l'État mais aussi aux niveaux d'administration inférieurs est un élément essentiel, qui permet de veiller à ce que les échelons inférieurs d'administration soient en mesure d'avoir une vision globale, d'être au fait des ressources auxquelles il leur est possible d'accéder, ainsi que des modalités y afférentes, et de développer leur savoir-faire pour inciter le secteur privé à participer, dans les aspects propices à un partage des recettes, et inciter la collectivité à participer à la

maintenance et l'entretien. Sans ces compétences, une dépendance excessive se crée à l'égard des budgets de l'État, qui sont déjà mis à rude épreuve, et les cibles ne sont pas atteintes.

- Les mécanismes de financement innovants/du secteur privé ne sont pas accessibles à tous les secteurs ou niveaux d'administration et nécessitent parfois trop de travail en amont, compte tenu de la nécessité impérieuse d'obtenir des résultats concrets dans des secteurs comme l'eau.
- La communauté des donateurs doit prendre conscience du volume considérable de ressources financières à apporter et de l'ampleur des travaux de fond à mener, outre l'élaboration de stratégies nationales. Il convient d'approfondir la relation avec les donateurs en engageant un dialogue sur le changement institutionnel à opérer et les bonnes pratiques à adopter. Le ministère des Finances du Gouvernement indien a à cet effet conçu un filtre « Finance plus ». Pour atteindre les ODD, il faudra un soutien financier substantiel, ainsi qu'un certain nombre de bénéfices supplémentaires. La communauté des donateurs doit répondre à cet impératif.
- Il convient de mieux travailler ensemble comme associés et non comme concurrents, aux niveaux national et régional, en harmonisant les priorités des donateurs avec celles des pays.
- Le suivi de la réalisation des ODD doit être intégré dans les systèmes nationaux et locaux.

Anuradha Thakur est membre de la fonction publique administrative indienne (Indian Administrative Service - IAS). Ce Point de vue reflète son opinion personnelle, qu'elle s'est forgée en sa qualité de Secrétaire principale du ministère de l'Irrigation et de la Santé publique et de Secrétaire principale du ministère de la Justice sociale et de l'Autonomisation au sein de l'administration de l'Himachal Pradesh, et dans le cadre de sa contribution à l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre des ODD 5 et 6 dans l'État de l'Himachal Pradesh.

### *De nouveaux outils peuvent renforcer la contribution locale et régionale au financement du développement durable*

Les politiques, instruments et partenariats innovants aux niveaux infranational et régional ouvrent de nouvelles perspectives, comme le montrent les exemples suivants :

- Les mécanismes de financements groupés infranationaux permettent aux administrations locales d'accéder en commun aux financements du secteur public, aux marchés de capitaux privés et aux instruments de financement bancaires. Elles peuvent ainsi surmonter leurs limites en termes d'échelle, de savoir-faire et d'antécédents de crédit et par conséquent réduire le coût du financement, tout en accroissant leur efficacité. Ces mécanismes peuvent également permettre de développer les marchés locaux et de renforcer les normes de transparence, la notification et les résultats (FMDV, 2017<sup>[36]</sup>).
- La Stratégie de l'Union européenne intitulée « Le commerce pour tous » engage celle-ci à adopter une politique de commerce et d'investissement responsable en tant qu'instrument de mise en œuvre des ODD (Commission européenne, 2017<sup>[37]</sup>).

Les mécanismes de cohérence réglementaire – particulièrement importants pour l’investissement dans les infrastructures régionales telles que les TIC – ont été examinés dans le cadre des négociations relatives à l’Accord de partenariat transpacifique (Bollyky, 2012<sup>[38]</sup>).

Les partenariats multipartites peuvent aider les échelons de gouvernance infranationaux et supranationaux à jouer un rôle important dans le financement du développement durable. C’est le cas par exemple du R20-Regions of Climate Action, un réseau de régions (infranationales) luttant contre le changement climatique. Il s’agit d’un partenariat mondial qui vise à faire des villes et des régions des chefs de file dans la réduction des émissions de carbone dans le monde ( Encadré 6.6).

#### Encadré 6.6. R20 - Regions of climate action

Fondée en 2011 par Arnold Schwarzenegger, ancien gouverneur de l’État de Californie (États-Unis), le R20 est une coalition d’administrations infranationales, d’entreprises privées, d’organisations internationales, d’ONG et d’institutions universitaires et financières. Il aide les administrations infranationales à réduire leurs émissions de carbone et œuvre à favoriser une économie verte par la promotion des énergies renouvelables, la gestion des déchets et des projets d’efficacité énergétique, conformément à l’Accord de Paris sur le climat, à l’ODD 7 (énergie propre et d’un coût abordable) et à l’ODD 12 (consommation et production durables). Le R20 vise à mettre en œuvre 100 projets d’infrastructure à l’horizon 2020 grâce à des dépenses en capital équivalant à 3 milliards USD. Depuis octobre 2014, le R20 collabore avec l’État de Rio de Janeiro, 40 villes, des partenaires techniques et des investisseurs pour convertir les lampadaires de rue à la technologie LED, économe en énergie. Le retour sur investissement se fera à la faveur des économies réalisées au niveau de l’utilisation de l’énergie et de la maintenance.

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour bâtir des sociétés résilientes face au changement climatique. D’après des travaux de recherche menés par l’Université Yale par exemple, la conduite de programmes d’envergure infranationale dans huit pays seulement pourrait réduire de 1 gigatonne les émissions de carbone à l’horizon 2020 (Hsu et al., 2015<sup>[39]</sup>), sachant que les émissions mondiales s’élevaient à 32.5 gigatonnes en 2017 (AIE, 2018<sup>[40]</sup>). C’est au niveau des communes que ce type d’action pourrait présenter le plus grand intérêt, puisque les villes produisent entre 60 % et 80 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> (PNUE, 2017<sup>[41]</sup>).

*Note* : pour de plus amples informations, voir [http://www.climate-kic.org/news/certification-standards-matter-city-level-climate-interventions/#\\_ftn1](http://www.climate-kic.org/news/certification-standards-matter-city-level-climate-interventions/#_ftn1), et <https://regions20.org/about-us-2/>

### ***Les plateformes et partenariats d'envergure mondiale peuvent amener un changement systémique***

#### *Les acteurs du financement du développement durable doivent coordonner l'action des diverses communautés*

Les pays et les partenaires, y compris l'OCDE, doivent ériger en priorité le programme de FDD pour pouvoir concrétiser la promesse du Programme d'action d'Addis-Abeba. Cela signifie qu'ils doivent s'attacher à renforcer les mécanismes internationaux, dont le Forum sur le financement du développement, piloté par les Nations Unies (Chapitre 1), et mettre à profit les plateformes mondiales pour jeter des ponts entre les communautés d'action – Groupe des 20 (G20), Groupe des 77 (G77), Groupe des 7 (G7), etc. Le Sommet du G7 à Charlevoix, qui a réuni des ministres des Finances et du Développement en quête d'instruments de financement innovants, est un exemple d'initiative mondiale qui vise à produire des effets concrets à l'échelle locale. Les efforts se poursuivront sous les présidences argentine et japonaise du G20, qui mettront l'accent sur les infrastructures au service du développement, pour la première, et les normes de qualité, pour la deuxième.

Les plateformes mondiales peuvent jouer un rôle concret pour susciter une volonté politique et coordonner les efforts déployés par les diverses communautés. Le Pacte du G20 avec l'Afrique démontre combien l'impulsion politique peut amener de multiples acteurs à converger vers un même objectif, à savoir l'obtention de résultats concrets et mesurables, au bénéfice des communautés locales (Encadré 6.7).

#### **Encadré 6.7. Pacte avec l'Afrique**

Le Pacte avec l'Afrique a été lancé sous la présidence allemande du G20, dans le contexte du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le sommet du G20 de 2017, tenu à Hambourg, a lancé cette initiative alors que la croissance du PIB réel enregistrait un recul sur le continent africain et que la dette souveraine s'accroissait. Le Pacte poursuit l'objectif fondamental de mobiliser les gouvernements africains et les instances internationales, ainsi que d'autres partenaires, pour qu'ils prennent des mesures concrètes visant à accroître l'investissement privé et, en particulier, à combler le déficit d'infrastructures. Dans le cadre de cet objectif général, chaque pays participant sélectionne ses priorités. Les mesures prises pour les mettre en œuvre sont décidées au titre de trois piliers : le cadre macroéconomique (y compris les dépenses publiques, la dette, la fiscalité, etc.), le cadre des affaires (amélioration du cadre réglementaire et de l'environnement favorable) et le cadre financier (réduction des coûts et des risques par l'emploi d'instruments de diminution des risques, réduction des restrictions et développement des investissements intérieurs) (Banque africaine de développement-FMI-Groupe de la Banque mondiale, 2017<sup>[42]</sup>).

Des pactes ont ainsi été conclus avec un groupe initial de pays, à savoir la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie, et d'autres pays seront invités à rejoindre l'initiative sous réserve d'en faire la demande. Une matrice des politiques à adopter a été convenue pour chacun des trois piliers et les partenaires et institutions du G20 (FMI, Groupe de la Banque mondiale et Banque africaine de développement) se sont vu attribuer chacun un rôle pour appuyer leur mise en œuvre. Le secteur privé des pays du G20 a été encouragé à participer en tant qu'« investisseur pionnier ». Le Pacte avec l'Afrique a été complété par un Plan Marshall pour l'Afrique, qui élargit le champ d'action pour englober les dimensions de la gouvernance

politique, de la paix et de la sécurité (German Federal Ministry of Economic Cooperation and Development (BMZ), 2017<sup>[43]</sup>)

*Les mécanismes mondiaux doivent être consolidés pour maximiser les ressources, en particulier aux fins du financement des biens publics mondiaux*

Les fonds thématiques et les fonds mondiaux constituent une source majeure de financement, des biens publics mondiaux notamment. Ils représentent un défi croissant en termes de hiérarchisation des priorités et d'identification des déficits, mais aussi d'accroissement du nombre de fonds et du volume de financement recherché. L'Association internationale de développement (IDA), par exemple, qui est le fonds fiduciaire le plus important dans le monde, a levé 75 milliards USD dans le cadre du 18<sup>e</sup> cycle de reconstitution de ses ressources (IDA-18) (Banque mondiale, 2016<sup>[44]</sup>). À l'heure actuelle, on ne sait pas vraiment comment les donateurs établissent leurs priorités – ni comment ils sont censés le faire – entre les fonds dédiés au climat, à la santé, aux opérations de secours d'urgence et à d'autres objectifs. Pour maximiser l'impact, il faut avoir une meilleure compréhension des destinations, mais aussi du volume, des ressources financières à apporter.

Les partenariats et instruments mondiaux doivent être consolidés, car ils permettent d'investir dans des transformations profondes des systèmes et de mettre à profit les leçons tirées d'une région à l'autre. La communauté philanthropique propose un modèle prometteur avec la nouvelle Plateforme Co-Impact, qui réunit des organisations philanthropiques du monde entier et a noué des partenariats avec des responsables sociaux, des gouvernements, des organisations à but non lucratif et des acteurs du secteur privé. Avec un objectif de dotation initiale de 500 millions USD, Co-Impact octroie des dons pluriannuels aux acteurs suivants :

- des groupes de partenaires de tous secteurs qui mettent en œuvre des plans de transformation des systèmes afin d'induire des changements d'échelle, au niveau national ou régional ;
- des groupes qui adoptent une approche de la mise en échelle fondée sur les plateformes sociales, en s'appuyant sur une infrastructure commune et universelle qui permet d'intégrer les géographies et les contextes et de créer des réseaux de nouveaux partenaires.

Les plateformes mondiales sont également essentielles pour repérer les possibilités de valeur commune et d'innovations parfois difficiles à déployer à des niveaux inférieurs. Les petites entreprises, par exemple, ont moins de chances de pouvoir participer à des partenariats en faveur du développement (OCDE, à paraître<sup>[3]</sup>), tandis que l'échelle mondiale est souvent la plus adaptée pour gérer des instruments financiers innovants tels que les obligations vertes ou les garanties de marché, étant donné leur coût administratif.<sup>12</sup>

Les mécanismes mondiaux sont également cruciaux en termes de gestion des risques, l'exemple le plus ancien étant celui du FMI. Le financement du développement durable devrait occuper une place croissante dans le suivi économique (par exemple, dans les consultations menées par le FMI au titre de l'article IV, les études économiques de l'OCDE, etc.). Comme évoqué au Chapitre 5, les répercussions des politiques et réglementations mondiales au plan du financement du développement durable doivent également être prises en considération, à l'instar des accords de réglementation bancaire Bâle III et d'autres règlements financiers (Domanski, 2018<sup>[45]</sup>).

## Des déficits de financement subsistent dans tous les secteurs et au regard de tous les objectifs stratégiques

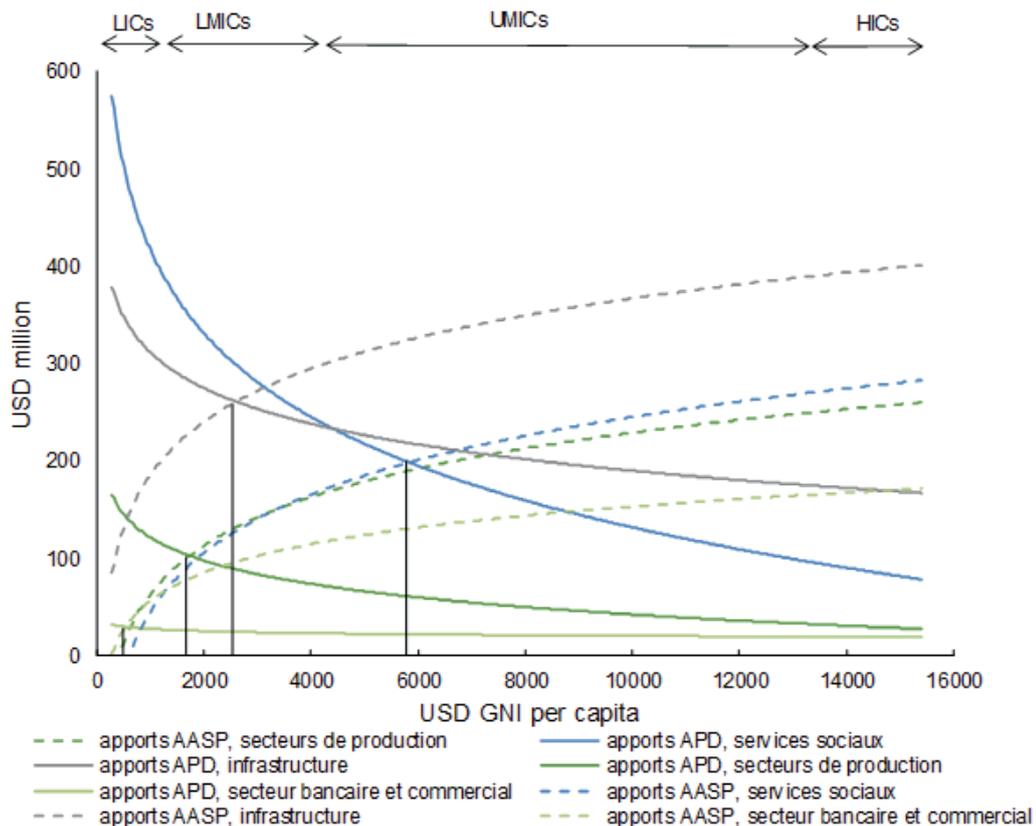
La mise en œuvre des approches holistiques devrait être adaptée non seulement aux contextes nationaux, mais aussi aux particularités des secteurs et domaines d'action – la problématique femmes-hommes ou le climat, par exemple.

### *Il est essentiel de comprendre les dynamiques qui existent entre les secteurs pour éviter les déficits de financement dans les pays en phase de transition*

De nouveaux travaux de l'OCDE sur le financement de la transition montrent que la dynamique des pays en phase de transition varie très nettement selon le secteur (voir Graphique 6.8).<sup>13</sup> Les donneurs du CAD, par exemple, apportent des fonds concessionnels (APD) ou non concessionnels (autres apports du secteur public, ou AASP) selon des modalités différentes et en fonction du niveau de revenu et du secteur en question.

**Graphique 6.8. Assurer le suivi des secteurs à risque : apports d'APD et d'AASP dirigés vers les pays en développement, 2012-16**

Apports des membres du CAD et des organisations multilatérales, prix de 2015, en termes absolus



Note : Ce graphique présente les lignes de tendance logarithmiques.

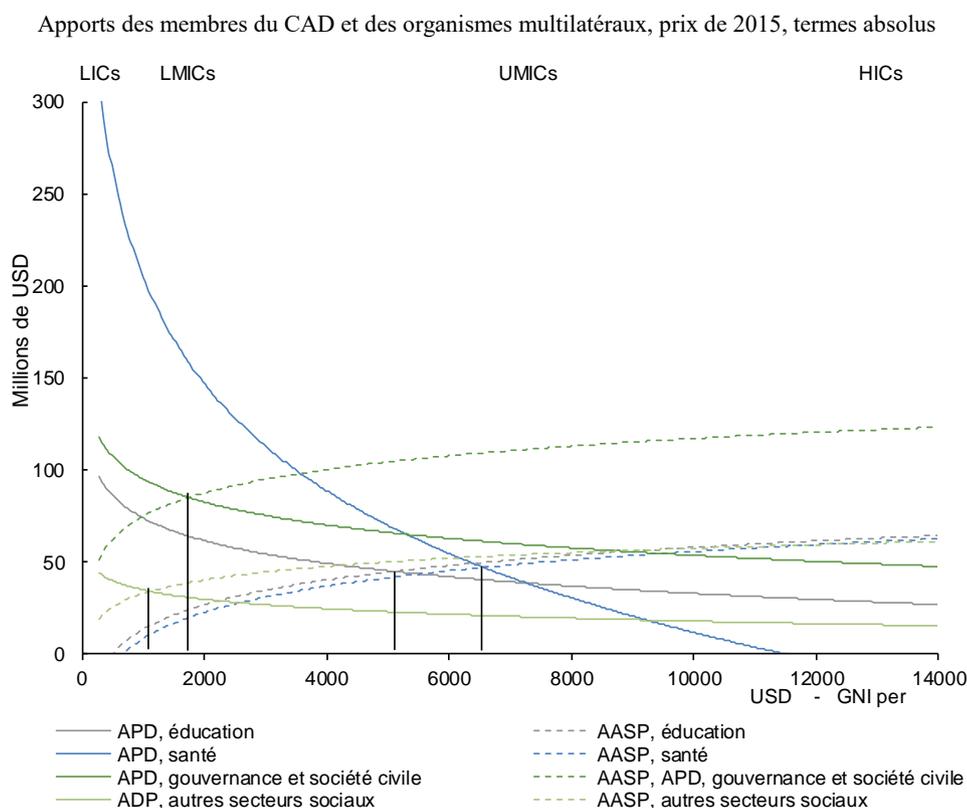
Source : Calculs de l'auteur basés sur OCDE (2018<sup>[9]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>, pour les apports d'APD et d'AASP, et sur Banque mondiale (2017<sup>[46]</sup>) *World Development Indicators (base de données)*, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>, pour le RNB par habitant.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974788>

Pour certains secteurs comme le secteur bancaire et celui des entreprises, l'APD demeure stable à tous les niveaux de revenu, même quand les AASP augmentent. Par contre, dans le secteur de production et dans l'infrastructure, la régression progressive de l'APD semble évoluer à peu près en miroir de la montée en puissance des AASP, même si cette situation peut masquer des déficits dans certains pays ou sous-secteurs<sup>14</sup>.

Cela étant, ce n'est pas parce que le revenu augmente et que le financement concessionnel diminue que le financement non concessionnel s'accroît, d'où des déficits potentiels liés à la transition, en particulier dans le secteur de la santé. Le Graphique 6.9 présente une vue d'ensemble ventilée de la transition dans les secteurs sociaux. Partant d'un point très élevé, le secteur de la santé affiche une baisse brutale qui n'est pas observée dans les secteurs de l'éducation, de la gouvernance ou d'autres secteurs.

**Graphique 6.9. Identifier les déficits liés à la transition : APD et AASP dirigés vers les secteurs sociaux, 2012-16**



Source : calculs de l'auteur basés sur OCDE (2018<sup>[9]</sup>), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>, pour les apports d'APD et d'AASP, et sur Banque mondiale (2017<sup>[46]</sup>) *World Development Indicators (base de données)*, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>, pour le RNB par habitant.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974807>

Un déficit lié à la transition peut par conséquent apparaître, à moins que les besoins d'investissement dans le secteur social soient moindres ou que d'autres financements prennent le relais, qu'il s'agisse de financements privés, d'apports philanthropiques ou de dépenses publiques intérieures.

Les communautés du développement ont commencé à combler ces déficits au niveau des pays. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), par exemple, apporte un soutien spécial à la transition des PMA en cours de reclassement. Dans la même veine, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) applique son Analyse des déficits structurels pour trouver de nouveaux moyens d'obtenir des financements en faveur des pays à revenu intermédiaire de la région (ONU, 2012<sup>[47]</sup>). Au sein de l'IDA, des dispositifs de transition exceptionnels ont été établis pour l'État plurinational de Bolivie, l'Inde, le Sri Lanka et le Viet Nam, qui sont sortis de la liste des pays éligibles aux ressources de l'IDA et se sont retrouvés confrontés à une baisse sensible de financements à l'appui du développement.

Néanmoins, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux questions soulevées par ces transitions, dans tous les secteurs. Dans le secteur de la santé, par exemple, quel rôle jouent les acteurs qui ne sont pas des donneurs lorsque le financement concessionnel se réduit ? Les dépenses financées par les recettes fiscales ou l'investissement privé s'accroissent-ils et si ce n'est pas le cas, que doit-on faire pour faciliter cette transition ? Comment les gouvernements gèrent-ils les éventuels déficits de transition et que font les pays de référence ? Enfin, comment les donneurs peuvent-ils apporter un appui optimal à une transition durable ?

Il convient également d'approfondir les travaux pour pouvoir recommander aux donneurs des solutions propices à garantir une transition durable, par exemple en modifiant les modes de répartition de l'aide, en mobilisant des ressources additionnelles et en collaborant avec les pays et les secteurs en amont pour jeter les bases de nouvelles formes de financement. Ce type de travaux devrait compléter et intégrer les besoins existants et les évaluations des réformes. Ces évaluations englobent notamment les travaux de l'Organisation mondiale de la santé sur le financement des systèmes de santé (McIntyre and Kutzin, 2016<sup>[48]</sup>) et les examens des politiques de transformation de la production menés par l'OCDE dans certains secteurs économiques (Centre de développement de l'OCDE, 2018<sup>[49]</sup>).

***Pour accélérer la réalisation de l'égalité femmes-hommes, une coordination doit être assurée au niveau du financement et de l'action publique***

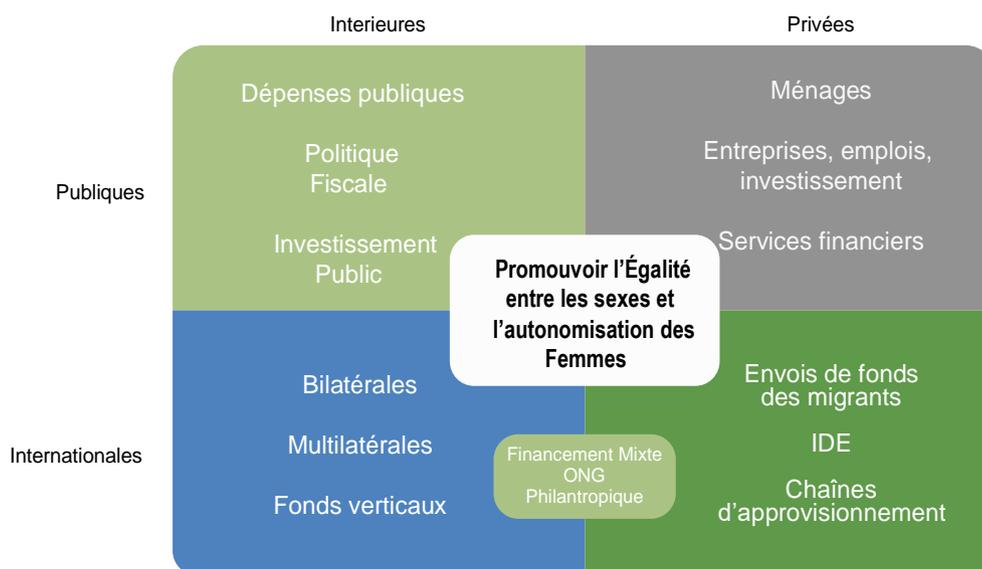
L'un des engagements énoncés dans le Programme 2030 consiste à accroître sensiblement les investissements afin de supprimer les inégalités entre les femmes et les hommes et d'atteindre l'ODD 5 (égalité entre les sexes) (ONU, 2015<sup>[50]</sup>). L'égalité des sexes est essentielle pour garantir les droits des femmes et pourrait venir grossir le PIB mondial de milliers de milliards supplémentaires (Woetzel and et al., 2015<sup>[51]</sup>).

Depuis quelque temps, l'accent est mis sur la prise en compte systématique des disparités entre femmes et hommes dans le budget en vue de favoriser l'égalité des sexes ; plus de 80 gouvernements se sont engagés à adopter une forme ou une autre de budgétisation sexospécifique (Stotsky, 2016<sup>[52]</sup>), les donneurs apportant un concours financier aux fins de la mise en œuvre (OECD, 2018<sup>[24]</sup>). Pour autant, des déficits importants subsistent en matière d'investissement et d'impact (Downes, Trapp and Nicol, 2017<sup>[53]</sup>); (ONU-Femmes, 2015<sup>[54]</sup>).

Afin d'accélérer les progrès dans ce domaine, une meilleure cartographie et coordination des acteurs est nécessaire pour mettre en adéquation financement et action publique. Des travaux menés récemment, notamment par le FMI, indiquent quelle combinaison de dépenses et de politiques est susceptible d'avoir le plus fort impact (Jain-Chandra et al., 2018<sup>[55]</sup>). Un plus grand nombre de données ventilées par sexe, d'expérimentations et d'évaluations sera cependant nécessaire (Banque mondiale, 2012<sup>[56]</sup>).

L'accélération des progrès en matière d'égalité femme-homme exige en outre une action coordonnée des pays, des entreprises, des fondations et d'autres fournisseurs de ressources financières. Le Graphique 6.10 présente une typologie non exhaustive des diverses sources de financement requises.

**Graphique 6.10. Vers une typologie des sources de financement à l'appui de l'égalité femme-homme**



Source : illustration de l'auteur, inspirée de ONU (2015<sup>[30]</sup>), *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, Organisation des Nations Unies*, <https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/FFD3-2015/document-final.pdf>.

Diverses sources de financement peuvent être mises à profit par les pays et les individus pour favoriser l'égalité entre les sexes :

- La mobilisation des ressources intérieures peut favoriser, ou au contraire limiter, l'égalité femmes-hommes. Les impôts sur le revenu des personnes physiques peuvent être en effet structurés d'une manière qui encourage ou au contraire dissuade les femmes d'occuper un emploi rémunéré, à travers des choix tels que les crédits d'impôt progressifs, l'imposition individuelle plutôt que l'imposition commune des conjoints ou l'imposition de l'économie informelle.
- Dans certains pays, les femmes sont les bénéficiaires directes d'une part importante des fonds envoyés par la diaspora, à l'instar du Guatemala et de la Colombie, où elles reçoivent respectivement 63 % et 70 % de ces fonds (OIM/ONU-Femmes, 2007<sup>[57]</sup>), (OIM/ONU-Femmes, 2007<sup>[58]</sup>). Des travaux supplémentaires devraient être menés pour déterminer comment l'action des pouvoirs publics peut promouvoir la création d'un environnement favorable pour les envois de fonds des travailleurs émigrés (Chapitre 3) et accroître leur incidence sur l'égalité des sexes, par exemple à travers des perspectives d'investissement productif.

Les entreprises, les fondations et d'autres donateurs privés peuvent exercer une influence importante en adoptant une optique sexospécifique. Les mesures d'action publique telles que celles présentées au Chapitre 5 se multiplient pour veiller à ce que les fournisseurs d'investissement direct étranger appliquent des normes rigoureuses, y compris dans des

secteurs dominés par les femmes tels que l'industrie de l'habillement. Pour les entreprises multinationales et internationales, des normes responsables en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement peuvent influencer les politiques et les pratiques. Les politiques relatives au recrutement, aux conditions de travail, à l'évolution de carrière et aux choix d'approvisionnement peuvent toutes avoir une incidence sur l'autonomisation des femmes.

Le volume de fonds octroyés par les fondations en faveur d'initiatives d'autonomisation des femmes a été estimé à quelque 3.7 milliards USD sur la période 2013-15. La Fondation Bill & Melinda Gates (43 %) et la Fondation Susan Thompson Buffett (19 %) sont les deux principales fondations actives dans ce domaine (OCDE, 2018<sup>[2]</sup>).<sup>15</sup> Le Réseau mondial des fondations œuvrant pour le développement (netFWD), au sein de l'OCDE, a constitué un groupe de travail sur le genre, chargé d'examiner de manière plus approfondie les tendances du financement.

Les acteurs privés participent également à des partenariats innovants visant à favoriser l'égalité femmes-hommes (Encadré 6.8).

#### Encadré 6.8. Les partenariats innovants peuvent favoriser l'égalité entre les sexes

##### Les partenariats innovants visant à favoriser l'égalité femmes-hommes sont en plein essor

Le **Défi 2X** du G7, lancé sous la présidence canadienne lors du Sommet de Charlevoix, vise à mobiliser 3 milliards USD pour permettre aux femmes vivant dans les pays en développement d'accéder davantage aux fonctions dirigeantes, à un emploi de qualité, à des financements, à une aide aux entreprises et à des produits et des services qui renforcent leur participation et leur accès à la vie économique.

Le Fonds II de **Women's World Banking Capital Partners (WWBCP II)** vise à renforcer l'inclusion financière des femmes en mobilisant des capitaux propres assortis de conditions libérales, afin d'attirer des investisseurs vers des prestataires de services financiers axés sur les femmes dans les marchés émergents, les pays à faible revenu et les contextes fragiles. Bénéficiant d'une dotation de 100 millions USD, ce fonds investira dans des services comme le financement des petites et moyennes entreprises, le financement des petits exploitants, le logement abordable, l'éducation et l'assurance. Les affectations les plus importantes seront destinées à l'Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord et à l'Asie du Sud.

Des programmes en faveur de l'entrepreneuriat mettent également l'accent sur l'autonomisation des femmes, à l'instar de l'initiative **10,000 Femmes** de Goldman Sachs, menée dans 43 pays, ou du programme **5x20** de Coca-Cola, qui a pour objet d'aider 5 millions de femmes entrepreneurs à l'horizon 2020 dans plus de 12 pays.

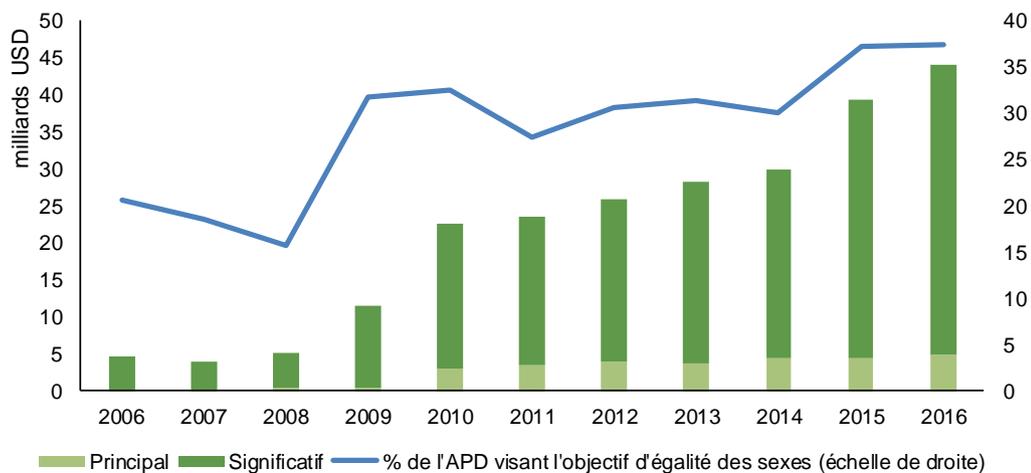
Le réseau GIIN (**Global Impact Investing Network**) est en quête de stratégies d'investissement qui visent à lutter délibérément et de manière quantifiable contre les inégalités entre les sexes et/ou à examiner la dynamique sexospécifique afin de mieux éclairer les décisions d'investissement.

Même si l'APD bilatérale ayant pour objectif significatif (mais néanmoins secondaire) l'égalité des sexes a augmenté avec le temps, les donateurs doivent redoubler d'efforts :

L'APD ayant pour objectif principal l'égalité des sexes demeure inférieure à ce qui est nécessaire pour honorer les engagements pris au titre du Programme 2030<sup>16</sup>. Le Graphique 6.11 donne une représentation de la part d'APD dirigée vers l'égalité femmes-hommes. Le Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (GENDERNET) a invité les membres du CAD à renforcer leurs programmes en faveur de l'égalité des sexes dans les secteurs économique et de production et en particulier dans les domaines où il est peu probable que le secteur privé investisse (OCDE CAD, 2018<sup>[59]</sup>); (OCDE CAD, 2016<sup>[60]</sup>).

Si des fonds tels que le Fonds mondial pour les femmes sont dédiés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, la plupart des fonds et instruments verticaux (Chapitre 2) n'intègrent pas encore la dimension de l'égalité des sexes. Dans le domaine de la finance verte par exemple, seul le Fonds vert pour le climat intègre expressément des considérations relatives à la problématique femmes-hommes (Fonds vert pour le climat, 2014<sup>[61]</sup>). Les répercussions potentielles au plan du genre de nouveaux instruments tels que les taxes sur les transactions financières internationales et les billets d'avion devraient être pleinement prises en compte au stade de la conception de ces instruments.

**Graphique 6.11. Part de l'APD visant l'objectif de l'égalité des sexes**



Source : CAD-OCDE (2018<sup>[59]</sup>), *Aid to Gender Equality and Women's Empowerment: An Overview*. <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Aid-to-gender-overview-2018.pdf>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933974826>

Pour répondre à l'urgente nécessité de réaliser la transition climatique, il convient de veiller à ce que l'ensemble des financements soient mis en conformité avec l'Accord de Paris

L'Accord de Paris sur le climat et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont inextricablement liés : si l'un fait long feu, l'autre échouera également. À tout juste 12 ans de l'échéance fixée pour réduire l'utilisation des combustibles fossiles, il convient plus urgemment que jamais de mettre pleinement en œuvre le programme d'action pour le climat (GIEC, 2018<sup>[62]</sup>).

Le récent rapport de l'OCDE (2017<sup>[63]</sup>) intitulé *Investing in Climate, Investing in Growth* souligne qu'un avenir bas carbone doit être bâti pour assurer la croissance économique,

accroître la productivité et réduire les inégalités et relève que, sur le long terme, le PIB pourrait afficher une croissance allant jusqu'à 2.8 % en moyenne en 2050 si un ensemble cohérent de financements et de mesures était adopté à l'échelle du G20.

Ainsi, de profonds changements doivent être introduits dans la manière dont l'énergie est utilisée et produite, mais les gouvernements ne pourront y parvenir s'ils ne nouent pas des partenariats avec d'autres parties prenantes (Encadré 6.9). Pour rester dans le scénario, élaboré par l'Agence internationale de l'énergie, d'une élévation de 2 degrés des températures, en 2050, 95 % de l'électricité devra être produite en émettant peu ou pas de CO<sub>2</sub> ; 70 % des nouvelles voitures devront être électriques et l'intensité carbone de l'industrie devra avoir été réduite de 80 % par rapport au niveau actuel (OCDE, 2017<sup>[63]</sup>)<sup>17</sup>.

#### **Encadré 6.9. Les partenariats innovants peuvent accélérer la transition climatique**

En termes de structure, le NDC Partnership est une coalition de pays et de fournisseurs de coopération pour le développement qui vise à favoriser le renforcement et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (nationally determined contributions – NDC) dans les pays en développement à travers l'apport d'une assistance technique.

Les économies émergentes se font les chefs de file de nouvelles coalitions qui visent à promouvoir les infrastructures bas carbone, à l'image de l'Alliance solaire internationale (ASI), une initiative de grande ampleur pilotée par l'Inde qui a pour objet de porter à plus grande échelle le déploiement de l'énergie solaire en mobilisant 1 000 milliards USD à l'horizon 2030.

Des coalitions public-privé font également leur apparition. C'est le cas par exemple du Global Innovation Lab for Climate Finance, qui diffuse des solutions et des instruments innovants d'échelle variable (petite et grande) afin de développer de nouveaux marchés, d'attirer de nouveaux investisseurs et d'accroître les investissements respectueux du climat dans les pays en développement. De même, lors de la COP21, des investisseurs, des banques de développement, des associations du secteur financier et des organisations non gouvernementales ont lancé la Green Infrastructure Investment Coalition, une plateforme qui a vocation à stimuler l'investissement commercial en faveur de projets d'infrastructures écologiquement durables.

Pour répondre à ces impératifs climatiques, diverses sources de financement peuvent être mises à profit par les pays et les acteurs nationaux :

- La mobilisation des ressources intérieures doit faire l'objet d'un réexamen pour s'assurer qu'elle est compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. La combinaison et la structure des impôts et des dépenses sont déterminantes pour orienter les incitations vers l'objectif d'un développement inclusif, à faible émission de carbone et résilient. En effet, non seulement la fiscalité et les dépenses ont une incidence directe sur le développement, mais elles peuvent aussi favoriser l'innovation dans l'industrie et au niveau des modèles économiques. Par ailleurs, des politiques fiscales vertes telles que la taxe sur le carbone peuvent se traduire

par des gains plus globaux en termes de financement du développement, par exemple par une réduction substantielle du ratio dette publique/PIB (OCDE, 2017<sup>[63]</sup>).

- Pour mobiliser le financement requis, il faut créer un environnement favorable aux investissements verts, réformer les entreprises publiques du secteur de l'énergie, etc. Outre le secteur de l'énergie, la réforme de secteurs utilisateurs de ressources foncières tels que l'agriculture ou la sylviculture peut contribuer à porter la transformation à plus grande échelle ; le rôle que peuvent jouer les écosystèmes en tant que puits de carbone doit être consolidé. La recherche-développement doit également être renforcée et favorisée pour lutter contre les émissions produites par les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des transports et pour améliorer les rendements agricoles et la résilience de l'agriculture (OCDE, 2017<sup>[63]</sup>).
- Des outils de diagnostic tels que l'outil de mobilisation de financements privés mis au point par l'Overseas Development Institute (Whitley, Canales Trujillo and Norman, 2016<sup>[64]</sup>) ou le Cadre d'action pour l'investissement élaboré par l'OCDE peuvent être utiles pour recenser les besoins, dresser l'état des lieux des incitations et orienter les investissements verts.
- Les banques nationales de développement ont apporté 21 % du financement primaire nécessaire à la conduite de projets d'infrastructure financés par des fonds privés dans les pays en développement et pourraient être des partenaires nationaux de premier plan pour accroître les financements (Encadré 6.10).

### Encadré 6.10. Les banques nationales de développement peuvent jouer un rôle clé en tant qu'acteurs de l'innovation et intermédiaires dans le financement d'infrastructures vertes

Les infrastructures bas carbone, résilientes au changement climatique, constituent un des fondements de la transition climatique, laquelle nécessite des politiques harmonisées et une collaboration entre les différents acteurs du financement. Les banques nationales de développement (BND) peuvent jouer un rôle clé en tant qu'agents de liaison, partenaires et acteurs de l'innovation. En Afrique du Sud par exemple, la Banque de développement d'Afrique australe finance la mise en place de projets d'énergie renouvelable.

Du fait de leur proximité avec les marchés et de leurs liens de longue date avec les acteurs locaux, publics comme privés, les BND jouissent d'une position privilégiée pour comprendre quels sont les goulets d'étranglement propres à chaque pays qui entravent les investissements dans les infrastructures bas carbone. Les BND peuvent mobiliser des fonds privés locaux à la faveur du statut spécial qui est le leur dans leur pays respectif (Smallridge et al., 2013<sup>[65]</sup>). En Inde, les BND ont accès aux fonds assortis de conditions libérales de la Banque de réserve de l'Inde (Reserve Bank of India, RBI) et peuvent émettre des titres qualifiés d'avoirs de réserve (Kumar, 2016<sup>[66]</sup>). Les BND jouent également un rôle d'intermédiaire important pour acheminer les apports de financement internationaux en faveur du développement, en provenance par exemple du Fonds vert pour le climat. Le (Graphique 6.12) présente certaines de leurs caractéristiques principales.

**Graphique 6.12. Principales caractéristiques des BND**



Source : Smallridge et al. (2013<sup>[65]</sup>), *The Role of National Development Banks in Catalyzing International Climate Finance*, <https://publications.iadb.org/bitstream/handle/11319/3478/Role%20of%20NDB%203-12-13final%20web.pdf?sequence=2>

Les entreprises, les fondations et d'autres donneurs privés ont un rôle essentiel à jouer. Les entreprises peuvent tirer parti des possibilités offertes par la croissance verte, tout en étant soumises à l'impératif de gérer les risques liés au changement climatique (Crishna Morgado and Lasfargues, 2017<sup>[67]</sup>). Les exemples suivants en donnent une illustration :

- Les investisseurs institutionnels se réunissent au sein de groupes comme l'IIGCC (Institutional Investors Group on Climate Change). Composé de neuf investisseurs institutionnels sur les dix plus importants d'Europe et chargé de la gestion de fonds représentant plus de 13 000 milliards EUR, l'IIGCC vise à réduire au maximum les pertes découlant d'actifs non amortis et d'autres risques climatiques en militant pour des politiques et des investissements respectueux du climat.
- Le système financier lui-même doit mieux évaluer et prendre en compte les risques climatiques, par exemple en les intégrant dans les obligations de déclaration financière imposées aux entreprises cotées en bourse. Cet aspect est particulièrement important pour les gros détenteurs et gestionnaires d'actifs, dont la plupart sont basés dans des pays de l'OCDE (Task Force on Climate-related Financial Disclosures, 2017<sup>[68]</sup>).
- Les apports philanthropiques représentent une source grandissante de financement à l'appui de la transition climatique dans les pays en développement. Les travaux de la Task Force de mobilisation de la philanthropie, mise sur pied pour contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, ont été lancés au cours du sommet sur le climat « One Planet Summit », en décembre 2017, afin de définir les priorités des futurs investissements philanthropiques et d'identifier des modèles de partenariats novateurs ainsi que des solutions innovantes pour lever des fonds en faveur du climat.

À l'échelle internationale, les acteurs du secteur public ont pris des engagements importants, qu'ils doivent maintenant mettre en œuvre. En France, l'AFD s'est fixé deux objectifs : diriger 50 % de son financement annuel vers des projets ayant des co-bénéfices sur le climat – objectif qu'elle a atteint en 2017 – et atteindre un volume de financement climatique de 5 milliards EUR à l'horizon 2020, dont 1.5 milliard EUR consacré aux mesures d'adaptation (OCDE, 2017<sup>[63]</sup>).

- Le financement du développement bilatéral à thématique climatique affiche une tendance à la hausse et a dépassé 30 milliards USD en 2016, avec une prédominance du financement destiné aux mesures d'atténuation<sup>18</sup>. Cet essor doit aller de pair avec un renforcement de la cohérence des politiques. Étant donné que les pays à revenu élevé et les pays du G20 sont responsables de la majeure partie des émissions mondiales, les acteurs bilatéraux doivent jouer un rôle de chef de file pour veiller à la cohérence des politiques et des financements visant à faciliter la transition vers un modèle à faible émission de carbone.
- Les banques bilatérales de développement mettent elles aussi de plus en plus l'accent sur le financement climatique et les infrastructures bas carbone. En moyenne, entre 2013 et 2015, les fonds octroyés au profit des infrastructures étaient à 68 % pour l'AFD, 58 % pour la banque de développement KfW et 40 % pour la JICA affectés directement à la lutte contre le changement climatique (OCDE, 2017<sup>[63]</sup>).
- Les banques multilatérales de développement (BMD) ont pris des engagements substantiels en faveur de la finance verte, fournissant plus d'un tiers des apports estimés de financement climatique public en 2013-14 au titre de l'engagement de porter ce financement à 100 milliards USD (OCDE, 2015<sup>[69]</sup>). Entre 2006 et 2016, la part du financement des BMD consacrée aux technologies des énergies renouvelables (hors hydroélectricité) s'est nettement accrue (13 % par an), tout en

restant inférieure au financement apporté au soutien des combustibles fossiles (15.7 % par an). Cette tendance doit être inversée (OCDE, 2017<sup>[63]</sup>).

L'univers des acteurs du financement est hétérogène, chacun ayant, en matière financière, des avantages comparatifs propres qui peuvent être mis au service de la transition climatique. Ils doivent toutefois œuvrer de concert pour pouvoir réaliser la transformation si urgemment requise. Les objectifs climatiques mondiaux, ambitieux mais nécessaires, exigent de passer au crible les diverses sources de financement du développement durable pour parvenir à une compatibilité à 100 % avec l'Accord de Paris.

## Conclusion et recommandations

Pour réaliser pleinement son potentiel, le système de financement du développement durable doit mettre en place le dernier aspect essentiel des défis qu'il lui faut relever, à savoir les activités proprement dites, domaine d'interface entre la demande de financement à l'appui du développement durable et l'offre. Comme exposé dans le présent chapitre, plusieurs outils ont émergé et se développent pour aider les acteurs du financement à assurer une coordination tout en jouant chacun son rôle propre. Les cadres de financement nationaux intégrés (INFF) préconisés par le Programme d'action d'Addis-Abeba (paragraphe 9) constituent une composante fondamentale à cet égard. Pour autant, la conception de ces cadres et l'établissement d'une cartographie des possibilités existantes demeurent inachevés et des niveaux importants de spécificités en termes de gouvernance, de pays et de secteur doivent encore y être pleinement intégrés.

S'il est trop tôt pour évaluer pleinement l'efficacité de l'ensemble des outils de FDD, **il apparaît déjà clairement qu'il faudrait disposer d'un éventail d'outils plus cohérent et qu'il conviendrait de remédier aux lacunes qui se font jour dans leur déploiement** conformément à l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs) et aux principes d'efficacité de la coopération pour le développement. En conséquence, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :

- Remédier aux lacunes de la mise en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés (INFF) en favorisant le déploiement d'un éventail d'outils de FDD cohérent et en évoluant d'une pluralité de diagnostics à une mise en œuvre plus coordonnée des recommandations.
- Promouvoir des partenariats et mécanismes multipartites tels qu'un dialogue inclusif sur les politiques et l'alignement du financement sur les priorités du pays.
- Renforcer les capacités dans les pays en développement pour qu'ils puissent gérer la complexité du marché du FDD, tant au niveau de la fixation des priorités (appropriation) et de la coordination des acteurs que pour combler des lacunes spécifiques concernant par exemple la gestion d'instruments spécifiques.

**Les solutions doivent être adaptées aux secteurs et doivent intégrer différents niveaux de gouvernance.**

- Mettre au point des stratégies de FDD adaptées aux spécificités des pays, comme les petits États insulaires, les pays sans littoral ou les pays les moins avancés, en s'inspirant de l'exemple du Financement de la stabilité.
- Étudier les possibilités de partenariat et de nouveaux mécanismes de financement aux niveaux infranational, régional et mondial. Les différents acteurs pourraient étudier comment intégrer les ODD dans les accords commerciaux et

d'investissement régionaux ; soutenir les partenariats et le renforcement des capacités entre les administrations infranationales ; et établir une cartographie des fonds mondiaux de même qu'étudier comment mobiliser des ressources additionnelles au profit des biens publics mondiaux.

- Poursuivre l'état des lieux des secteurs et des objectifs d'action publique spécifiques afin de déterminer quelles sont les opportunités de FDD à exploiter, par exemple en veillant à ce que le financement du développement soit à 100 % compatible avec l'Accord de Paris sur le climat.

**Étendre les connaissances sur l'actualité du FDD.** De nouvelles études et orientations pour l'action publique s'imposent pour combler les déficits d'information et fournir un financement plus efficace.

- Au fil de la mise en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés, évaluer leur efficacité et élaborer des lignes directrices reprenant les bonnes pratiques.
- Étudier plus avant le rôle des diverses sources et acteurs du FDD dans les différents secteurs et domaines d'action au cours de la période que traversent les pays qui accèdent à la catégorie de revenu supérieure afin d'éviter les phénomènes de régression lorsque ces pays perdent leur accès aux ressources concessionnelles.
- Étudier plus avant la manière dont les rôles entre les différents acteurs du financement pourraient être articulés. Par exemple : comment tirer le meilleur parti des financements privés et du financement mixte ; comment intégrer les envois de fonds des travailleurs émigrés dans les stratégies de financement, ou encore comment améliorer les diagnostics afin de déterminer où se trouvent les déficits de financement des ODD et de les combler.

Outre les efforts visant à renforcer la transparence (Chapitre 5) et à améliorer la réglementation (Chapitre 6), une telle transformation des activités aidera les acteurs à évaluer les besoins de financement et d'action, à dresser l'état des lieux des ressources disponibles et à mettre en place les partenariats, les innovations et les dispositifs de renforcement des capacités nécessaires pour atteindre les ODD.

## Notes

<sup>1</sup> Le *Copenhagen Consensus Center* conseille les gouvernements sur les priorités associées aux ODD, en recourant à des méthodologies qui s'appuient sur l'économie du bien-être et l'analyse coûts-avantages <https://www.copenhagenconsensus.com/>.

<sup>2</sup> La méthodologie des EMPP s'appuie sur l'indice d'effort fiscal ajusté de la vulnérabilité mis au point par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI). Pour en savoir plus sur cet indice, voir (Yohou and Goujon, 2017<sup>[70]</sup>) [http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/p186-ferdi\\_hyohou-mgoujon\\_0.pdf](http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/p186-ferdi_hyohou-mgoujon_0.pdf).

<sup>3</sup> Sur les 81 pays et territoires à faible revenu et à revenu intermédiaire ayant participé au suivi du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement réalisé en 2016, 80 étaient dotés d'une stratégie nationale de développement au niveau du pays et des secteurs. Voir (OCDE/PNUD, 2016<sup>[24]</sup>) pour plus de détails.

<sup>4</sup> De nombreux gouvernements utilisent des plateformes de gestion de l'aide, au nombre desquels figurent la Côte d'Ivoire, la Jordanie, le Kirghizistan, la République démocratique populaire lao, le Malawi, Madagascar et le Népal.

<sup>5</sup> La source est l'Enquête menée dans le cadre des Perspectives mondiales du financement du développement durable.

<sup>6</sup> A l'issue des élections fédérales de 2018, ces propositions sont soumises à discussion avec le nouveau gouvernement fédéral du Mexique.

<sup>7</sup> L'indicateur de suivi du PMCED n° 9 met en avant la qualité des systèmes nationaux de passation des marchés et de gestion des finances publiques, et l'utilisation qui en est faite. Lorsque les partenaires au développement n'utilisent pas les systèmes nationaux, la raison invoquée est souvent le manque de confiance dans la qualité des systèmes de gestion des finances publiques.

<sup>8</sup> Les sept domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba sont les suivants : ressources publiques intérieures ; entreprise privée et finances intérieures et internationales ; coopération internationale pour le développement ; commerce international, moteur du développement ; dette et viabilité de la dette ; résolution des problèmes systémiques/questions liées aux systèmes ; et science, technologie, innovation et renforcement des capacités. Ces vastes domaines d'intervention englobent une myriade d'initiatives de mise en œuvre aux plans sectoriel ou thématique.

<sup>9</sup> Les réponses à l'Enquête menées auprès des membres du CAD dans le cadre des Perspectives mondiales du financement du développement durable ont cité des critères variables en matière d'additionnalité, comme une conduite responsable des entreprises sur le plan économique et social, le renforcement du capital humain et l'accroissement de la proportion de très petites, petites et moyennes entreprises dans l'économie (OCDE, 2018<sup>[24]</sup>). Plusieurs pays ont déclaré travailler à l'élaboration de critères d'additionnalité.

<sup>10</sup> Le terme « régional » renvoie ici au niveau de gouvernance supranational plutôt qu'infranational.

<sup>11</sup> À savoir les pools énergétiques de l'Afrique orientale, de l'Afrique occidentale, de l'Afrique australe, de l'Afrique centrale et du Maghreb.

<sup>12</sup> La garantie de marché initiale pour le vaccin antipneumococcique s'élevait à 1.5 milliard USD.

<sup>13</sup> Le fait qu'un pays soit en phase de transition devrait être considéré comme une réussite. Or, ces pays doivent eux aussi relever des défis particuliers. En effet, en sortant de la catégorie des pays les moins avancés, ils perdent leur accès aux conditions libérales et aux traitements préférentiels – l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent par exemple. Par ailleurs, les évolutions de classement selon le groupe de revenu peuvent se traduire par une diminution du volume et une augmentation du coût du financement du développement, qui ne vont pas nécessairement de pair avec une augmentation du volume et une diminution du coût des instruments fondés sur le marché. De surcroît, les pays qui parviennent à se maintenir dans la catégorie des pays à revenu élevé pendant trois années consécutives perdent leur éligibilité à l'APD.

<sup>14</sup> Les Graphiques 6.8 et 6.9 illustrent les tendances de l'APD et des AASP par rapport à la croissance du RNB par habitant. Les déficits réels de financement sont fonction de chaque contexte et dépendent d'autres variables également.

<sup>15</sup> Ces estimations sont calculées différemment de celles des marqueurs du genre cités plus haut et englobent les activités notifiées au titre des codes-objet de la base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE (2018<sup>[19]</sup>) relatifs au soutien aux organisations qui œuvrent pour l'égalité des femmes, à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, à la santé procréative, à la planification familiale et à d'autres activités en faveur des femmes et des filles, comme indiqué par les informations qualitatives renseignées dans les champs descriptifs de chaque activité.

<sup>16</sup> En 2015-16, les programmes thématiques ayant l'égalité des sexes comme principal objectif ont représenté 4.6 milliards USD par an, ce qui correspond à 4 % du total de l'aide bilatérale ventilable octroyée par les membres du CAD. Sur ces 4.6 milliards USD d'aide à des programmes spécifiques ayant pour objectif principal l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la majeure partie était affectée au secteur du gouvernement et de la société civile, suivi de la population et de la santé procréative, puis de la santé. En revanche, un volume très réduit de cette aide était affecté aux secteurs de l'infrastructure et des services économiques, des entreprises et des services bancaires et financiers. Voir également (OCDE CAD, 2018<sup>[59]</sup>), <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Aid-to-gender-overview-2018.pdf>, et (OCDE CAD, 2016<sup>[60]</sup>), <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Tracking-the-money-for-womens-economic-empowerment.pdf>.

<sup>17</sup> Étant donné que le déficit d'investissement en faveur des infrastructures atteint son maximum dans les pays à revenu intermédiaire, le fait de veiller à la compatibilité climatique des infrastructures construites dans ces pays aidera à déterminer si les objectifs de l'Accord de Paris sont effectivement atteints (OCDE, 2017<sup>[63]</sup>).

<sup>18</sup> Les engagements de fonds à l'appui du développement destinés à l'adaptation au changement climatique ont été dirigés en priorité vers les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (32 %) et les pays à faible revenu (PFR), PMA compris. Avec tout juste 8 %, les PFR sont les pays qui ont reçu le plus de fonds destinés à l'adaptation au changement climatique sur le volume total de fonds à l'appui du développement.

## Références

- AIE (2018), *Global Energy & CO2 Status Report 2017*, Agence internationale de l'énergie, Paris, <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/GECO2017.pdf>. [40]
- Banque africaine de développement-FMI-Groupe de la Banque mondiale (2017), *The G20 Compact with Africa*, Réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G20, 17-18 mars 2017, Baden-Baden, Allemagne, <https://www.compactwithafrica.org/content/dam/Compact%20with%20Africa/2017-03-30-g20-compact-with-africa-report.pdf>. [42]
- Banque mondiale (2017), *Indicateurs du développement dans le monde*, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>. [46]
- Banque mondiale (2016), "La communauté mondiale s'engage à apporter la somme record de 75 milliards de dollars pour mettre fin à l'extrême pauvreté", *World Bank Group press release*, <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2016/12/15/global-community-commitment-end-poverty-ida18>. [44]
- Banque mondiale (2012), *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., <https://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf>. [56]
- Banque mondiale (2011), *East Asia and Pacific - Pacific Aviation Investment Project*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://documents.worldbank.org/curated/en/590511468326222950/East-Asia-and-Pacific-Pacific-Aviation-Investment-Project>. [34]
- Banque mondiale-FMI (2018), *Forward Look - A Vision for the World Bank Group in 2030: Implementation Update*, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Washington, D.C., [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018\\_0005ForwardLookupdate\\_329.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23775499/DC2018_0005ForwardLookupdate_329.pdf). [6]
- Bollyky, T. (2012), "Regulatory coherence in the Trans-Pacific Partnership talks", in Lim, C., D. Elms and P. Low (eds.), *The Trans-Pacific Partnership: A Quest for a 21st Century Trade Agreement*, Cambridge University Press, [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2327160](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2327160). [38]
- Centre de développement de l'OCDE (2018), *Production Transformation Policy Review of Chile*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/publications/production-transformation-policy-review-of-chile-9789264288379-en.htm>. [49]
- Centre de développement de l'OCDE (à paraître), *Perspectives on Global Development 2019*, Éditions OCDE, Paris. [18]

- Commission européenne (2017), “Feedback and way forward on improving the implementation and enforcement of trade and sustainable development chapters in EU Free Trade Agreements”, *Document non officiel des services de la Commission*, Commission européenne, [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2018/february/tradoc\\_156618.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2018/february/tradoc_156618.pdf). [37]
- Crishna Morgado, N. and B. Lasfargues (2017), “Engaging the Private Sector for Green Growth and Climate Action”, *Development Co-operation Working Papers*, No. 34, Éditions OCDE, Paris, [https://www.oecd-ilibrary.org/development/engaging-the-private-sector-for-green-growth-and-climate-action\\_85b52daf-en](https://www.oecd-ilibrary.org/development/engaging-the-private-sector-for-green-growth-and-climate-action_85b52daf-en). [67]
- Domanski, D. (2018), “Evaluating the effects of the financial regulatory reforms on financing for infrastructure investment”, *Allocution d’ouverture de l’atelier du CSF, 20 février 2018, Londres*, Conseil de stabilité financière, <http://www.fsb.org/wp-content/uploads/Evaluating-the-effects-of-the-financial-regulatory-reforms-on-financing-for-infrastructure-investment.pdf>. [45]
- Downes, R., L. Trapp and S. Nicol (2017), “Gender budgeting in OECD countries”, in *Revue de l’OCDE sur la gestion budgétaire*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/gender/Gender-Budgeting-in-OECD-countries.pdf>. [53]
- FMDV (2017), *Les Mécanismes de Financements Groupés Infra-nationaux comme catalyseurs potentiels*, FMDV, Montreuil, France, [http://admin.fmdv.net/Images/Publications/41/FMDV\\_Policy%20Paper\\_%20SPFM%20FR.pdf](http://admin.fmdv.net/Images/Publications/41/FMDV_Policy%20Paper_%20SPFM%20FR.pdf). [36]
- Fonds vert pour le climat (2014), “Gender Policy and Action Plan”, No. GCF/B.08/19, Fonds vert pour le climat, [https://www.greenclimate.fund/documents/20182/24946/GCF\\_B.08\\_19\\_-\\_Gender\\_Policy\\_and\\_Action\\_Plan.pdf](https://www.greenclimate.fund/documents/20182/24946/GCF_B.08_19_-_Gender_Policy_and_Action_Plan.pdf). [61]
- German Federal Ministry of Economic Cooperation and Development (BMZ), B. (2017), *Africa and Europe: A New Partnership for Development, Peace and Future*, [https://www.bmz.de/de/mediathek/publikationen/reihen/infobroschueren\\_flyer/infobroschueren/Materialie310\\_Afrika\\_Marshallplan.pdf](https://www.bmz.de/de/mediathek/publikationen/reihen/infobroschueren_flyer/infobroschueren/Materialie310_Afrika_Marshallplan.pdf). [43]
- GIEC (2018), *Global warming of 1.5 degrees*, Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat, [http://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15\\_spm\\_final.pdf](http://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_final.pdf). [62]
- GNUD (2015), “MAPS: Mainstreaming, Acceleration and Policy Support for the 2030 Agenda”, *Note conceptuelle du GNUD*, No. Version 26, Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), <https://undg.org/wp-content/uploads/2016/10/MAPS-Concept-Note-Oct-2015-ENDORSED-BY-UNDG-on-26.10.15.pdf>. [20]
- Groupe de la Banque mondiale (2018), *IBRD/IDA/IFC/MIGA Guidance: Country Engagement*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., <https://policies.worldbank.org/sites/ppf3/PPFDocuments/1cb5ccd7e58e479096378f9d5f23b57d.pdf>. [5]

- Groupe de la Banque mondiale (2017), *Creating Markets in Ghana: Country Private Sector Diagnostic*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/ac42c20a-c82c-48b7-8432-221c0e066e2a/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017\\_v1.pdf?MOD=AJPERES](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/ac42c20a-c82c-48b7-8432-221c0e066e2a/CPSD-Creating-Markets-in-Ghana-Nov-2017_v1.pdf?MOD=AJPERES). [13]
- Groupe de la Banque mondiale (2014), *World Bank Group Directive. Country Engagement*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., [http://siteresources.worldbank.org/OPSMANUAL/112526-1124459412562/23587333/DirectiveCountryEngagement\(July2014\).pdf](http://siteresources.worldbank.org/OPSMANUAL/112526-1124459412562/23587333/DirectiveCountryEngagement(July2014).pdf). [7]
- Hsu, A. et al. (2015), *Scaling Up: Local to Global Climate Action*, Yale University, <https://cpb-us-w2.wpmucdn.com/campuspress.yale.edu/dist/6/954/files/2015/12/ScalingUp-29yp2hh.pdf>. [39]
- IEG/Groupe de la Banque mondiale (2017), *World Bank Group Country Engagement: An Early-Stage Assessment of the Systematic Country Diagnostic and Country Partnership Framework*, Groupe d'évaluation indépendant, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., <https://ieg.worldbankgroup.org/sites/default/files/Data/Evaluation/files/scd-cpf.pdf>. [8]
- Jain-Chandra, S. et al. (2018), *Gender Equality: Which Policies Have the Biggest Bang for the Buck?*, IMF Working Papers, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2018/05/10/Gender-Equality-Which-Policies-Have-the-Biggest-Bang-for-the-Buck-45823>. [55]
- Karekaho, K. (2017), *Updated Regional Power Status in Africa Power Pools*, Consortium pour les infrastructures en Afrique, Abidjan, [https://www.icafrica.org/fileadmin/documents/Publications/Regional\\_Power\\_Pools\\_report\\_April17.pdf](https://www.icafrica.org/fileadmin/documents/Publications/Regional_Power_Pools_report_April17.pdf). [32]
- Kumar, N. (2016), "National development banks and sustainable infrastructure in South Asia", *GEGI Working Paper*, No. 003, Global Economic Governance Initiative, Boston University, [https://www.bu.edu/pardeeschool/files/2016/07/NDBSandSouthAsia.Final\\_.pdf](https://www.bu.edu/pardeeschool/files/2016/07/NDBSandSouthAsia.Final_.pdf). [66]
- Kydland, F., N. Stokey and T. Schelling (2015), *Smart Development Goals*, Copenhagen Consensus Center, [https://www.copenhagenconsensus.com/sites/default/files/post-2015\\_consensus\\_outcome.pdf](https://www.copenhagenconsensus.com/sites/default/files/post-2015_consensus_outcome.pdf). [12]
- Le Blanc, D. (2015), "Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets", *DESA Working Paper*, No. 141, Département des affaires économiques et sociales, ONU, New York, [http://www.un.org/esa/desa/papers/2015/wp141\\_2015.pdf](http://www.un.org/esa/desa/papers/2015/wp141_2015.pdf). [16]
- McIntyre, D. and J. Kutzin (2016), "Diagnostic pour le financement de la santé : les bases de l'élaboration d'une stratégie nationale", *Diagnostic et éléments d'orientation pour le financement de la santé*, No. 1, Organisation mondiale de la santé, <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/253471/9789242510119-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. [48]
- NICE International (2014), *Bill and Melinda Gates Foundation: Methods for Economic Evaluation Project*, NICE International, <https://www.nice.org.uk/Media/Default/About/what-we-do/NICE-International/projects/MEEP-report.pdf>. [15]

- OCDE (2018), *La philanthropie privée pour le développement*, Objectif développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264303973-fr>. [2]
- OCDE (2018), *Making Blended Finance Work for the Sustainable Development Goals*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264288768-en>. [4]
- OCDE (2018), *Système de notification des pays créanciers (base de données)*, OCDE, Paris, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>. [9]
- OCDE (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274136-fr>. [28]
- OCDE (2017), *Investing in Climate, Investing in Growth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273528-en>. [63]
- OCDE (2017), “Multi-Dimensional Review of Panama, Volume 1: Initial Assessment”, in *OECD Development Pathways*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/publications/multi-dimensional-review-of-panama-9789264278547-en.htm>. [17]
- OCDE (2015), *Le financement climatique en 2013-2014 et l’objectif des 100 milliards de dollars : Rapport de l’OCDE établi en collaboration avec Climate Policy Initiative*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249967-fr>. [69]
- OCDE (à paraître), *Effective Private Sector Engagement Through Development Co-operation*, Éditions OCDE, Paris. [3]
- OCDE (à paraître), *Official Development Finance in the SDG Era: A Sectoral Overview*, Éditions OCDE, Paris. [1]
- OCDE CAD (2018), *Aid to Gender Equality and Women’s Empowerment: Une vue d’ensemble*, Réseau du CAD sur l’égalité hommes-femmes, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Aid-to-gender-overview-2018.pdf>. [59]
- OCDE CAD (2016), “Tracking the money for women’s economic empowerment: Still a drop in the ocean”, *Brief*, Réseau du CAD sur l’égalité hommes-femmes, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Tracking-the-money-for-womens-economic-empowerment.pdf>. [60]
- OCDE/FMI (2018), *Update on Tax Uncertainty*, OCDE et Fonds monétaire international, <http://www.oecd.org/tax/g20-report-on-tax-certainty.htm>. [29]
- OCDE/PNUD (2016), *Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d’étape 2016*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264277601-fr>. [24]
- OCDE/PNUD (2016), *Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d’étape 2016*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264277601-fr>. [25]

- OCDE-CGLU (2016), *Subnational Governments Around the World: Structure and Finance*, OCDE/Cités et Gouvernements Locaux Unis, Paris, <https://www.oecd.org/regional/regional-policy/Subnational-Governments-Around-the-World-%20Part-I.pdf>. [31]
- OIM/ONU-Femmes (2007), *Gender and Remittances: Colombian Migration from AMCO to Spain*, Nations Unies, New York, <https://repository.oim.org.co/handle/20.500.11788/204>. [58]
- OIM/ONU-Femmes (2007), *Survey on Remittances 2007: Gender Perspectives*, Nations Unies, New York, <https://www.iom.int/sites/default/files/about-iom/Gender-migration-remittances-infosheet.pdf>. [57]
- ONU (2015), *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement*, Organisation des Nations Unies, <https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/FFD3-2015/document-final.pdf>. [30]
- ONU (2015), *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, Assemblée générale de Nations Unies, New York, [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F). [50]
- ONU (2012), *Middle-Income Countries: A Structural Gap Approach*, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Organisation des Nations Unies, Santiago, Chile, <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/13536>. [47]
- ONU DAES (2018), *2018 DCF Survey Findings Report: National Mutual Accountability and Transparency in Development Cooperation*, Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, [https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/dcf/UNDESA\\_2018%20DCF%20Study%20on%20mutual%20accountability.pdf](https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/dcf/UNDESA_2018%20DCF%20Study%20on%20mutual%20accountability.pdf). [26]
- ONU-Femmes (2015), *Handbook on Costing Gender Equality*, ONU-Femmes, New York, <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/handbook%20on%20costing%20gender%20equality.pdf?la=en&vs=4135>. [54]
- PNUD (2017), *Development Finance Assessment and Integrated Financing Solutions: Achieving the Sustainable Development Goals in the Era of the Addis Ababa Action Agenda*, PNUD, [http://procurement-notices.undp.org/view\\_file.cfm?doc\\_id=117734](http://procurement-notices.undp.org/view_file.cfm?doc_id=117734). [27]
- PNUD (2017), *Rapid Integrated Assessment (RIA): To Facilitate Mainstreaming of SDGs into National and Local Plans*, PNUD, <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/sustainable-development-goals/rapid-integrated-assessment---mainstreaming-sdgs-into-national-a.html>. [19]
- PNUD (2016), *Development Finance Assessment (DFA) - Linking Finance and Results to Implement the SDGs at Country Level: A Guide*, Bangkok Regional Hub, PNUD, [http://www.undp.org/content/dam/mongolia/Procurement/proc-notices/ProcurementAnnouncement2014/CO/20161011/DFA%20Methodology\\_March.pdf](http://www.undp.org/content/dam/mongolia/Procurement/proc-notices/ProcurementAnnouncement2014/CO/20161011/DFA%20Methodology_March.pdf). [23]

- PNUD-FEM (2016), *International Waters – Delivering Results*, PNUD-Fonds pour l'environnement mondial, New York, [http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/water\\_governance/international-waters--delivering-results.html](http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/water_governance/international-waters--delivering-results.html). [33]
- PNUE (2017), *The Emissions Gap Report 2017: A UN Environment Synthesis Report*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, <http://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/22070>. [41]
- Poole, L. (2018), "Financing for stability in the post-2015 era", *Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement*, No. 10, Éditions OCDE, Paris, [https://www.oecd-ilibrary.org/development/financing-for-stability-in-the-post-2015-era\\_c4193fef-en](https://www.oecd-ilibrary.org/development/financing-for-stability-in-the-post-2015-era_c4193fef-en). [11]
- Prizzon, A., R. Greenhill and S. Mustapha (2016), *An Age of Choice for Development Finance: Evidence from Country Case Studies*, Overseas Development Institute, Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10451.pdf>. [21]
- Rodrik, D., R. Hausmann and A. Velasco (2005), "Growth Diagnostics", Harvard University, <https://drodrik.scholar.harvard.edu/publications/growth-diagnostics>. [14]
- Smallridge, D. et al. (2013), *The Role of National Development Banks in Catalyzing International Climate Finance*, Banque interaméricaine de développement, <https://publications.iadb.org/bitstream/handle/11319/3478/Role%20of%20NDB%203-12-13final%20web.pdf?sequence=2>. [65]
- Stiglitz, J. (1998), *Towards a New Paradigm for Development*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, <http://unctad.org/en/Docs/prebisch9th.en.pdf>. [10]
- Stotsky, J. (2016), "Gender budgeting: Fiscal context and current outcomes", *IMF Working Papers*, No. WP/16/149, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16149.pdf>. [52]
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (2017), *Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures*, Financial Stability Board, Bâle, <https://www.fsb-tcfd.org/wp-content/uploads/2017/06/FINAL-TCFD-Report-062817.pdf>. [68]
- Vujanovic, P. (2017), "Décentraliser pour promouvoir le développement régional à Indonésie", *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, No. 1380, <http://dx.doi.org/10.1787/9d6d68b4-fr>. [35]
- Weaver, C. et al. (2014), *Malawi's Open Aid Map*, Banque mondiale, Washington, D.C. [22]
- Whitley, S., N. Canales Trujillo and M. Norman (2016), *Mobilising Private Finance for Climate Compatible Development: A Diagnostic Tool for Mapping Incentives and Investment*, Overseas Development Institute (ODI), Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10709.pdf>. [64]

Woetzel, J. and et al. (2015), *How Advancing Women's Equality Can Add \$12 Trillion to Global Growth*, McKinsey Global Institute, <https://www.mckinsey.com/featured-insights/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth>. [51]

Yohou, H. and M. Goujon (2017), "Reassessing tax effort in developing countries: A proposal of a vulnerability-adjusted tax effort (VATEI)", *Documents de travail*, No. 186, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand, France, [http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/p186-ferdi\\_hyohou-mgoujon\\_0.pdf](http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/p186-ferdi_hyohou-mgoujon_0.pdf). [70]

## *Glossaire*

### **Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA)**

Négocié à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, en juillet 2015, le PAAA définit une stratégie pour la mise en œuvre du programme d'action mondial à l'appui du développement durable adopté en septembre 2015. Il comprend plus d'une centaine de mesures couvrant toutes les sources de financement et évoque une coopération qui se déploie sur tout un éventail de questions dont la technologie, la science, l'innovation, les échanges et le renforcement des capacités.

### **Garantie de marché**

On entend par garantie de marché un engagement aux termes duquel des donateurs garantissent une demande en contrepartie de l'engagement de laboratoires pharmaceutiques à mener des recherches sur des médicaments ou des vaccins contre des maladies essentiellement prévalentes dans des pays à faible revenu.

### **Programme 2030 ou Programme de développement durable à l'horizon 2030**

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est centré sur 17 Objectifs de développement durable convenus en septembre 2015. Sous la forme « Agenda 2030 », il renvoie aux ODD, mais également au programme global que constituent le PAAA, en tant que cadre de mise en œuvre, et l'Accord de Paris sur le climat, et qui s'appuie sur tout un historique d'accords multilatéraux, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### **Efficacité de l'aide**

L'efficacité de l'aide renvoie à la façon dont les membres du CAD évaluent dans quelle mesure la modalité d'acheminement de leur aide en accroîtra l'effet, notamment grâce à une harmonisation des financements et l'utilisation et le renforcement des systèmes propres aux pays partenaires.

### **Aide pour le commerce**

L'aide pour le commerce renvoie à l'aide publique au développement (APD), incluant subventions et prêts concessionnels, qui apporte un soutien ciblé aux pays en développement de sorte qu'ils soient en mesure de se doter de l'infrastructure et des capacités commerciales dont ils ont besoin pour bénéficier de l'ouverture des échanges.

### **Apports bilatéraux**

Opérations qu'un fournisseur d'aide au développement mène directement avec un pays en développement. Sont également comprises les opérations effectuées par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux (contributions « multilatérales » ou « préaffectées »), les opérations avec des organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine du développement et autres, ainsi que les opérations internes en rapport avec le développement comme les bonifications d'intérêt.

### **Obligations**

Les **obligations** sont des titres de créance à taux d'intérêt fixe, émis par des gouvernements, des services publics, des banques ou des compagnies, qui sont négociables sur les marchés financiers.

### **Financement mixte**

Le financement mixte renvoie à l'utilisation stratégique du financement du développement pour mobiliser des financements additionnels à l'appui du développement durable dans les pays en développement.

### **Renforcement des capacités**

Par renforcement des capacités, on entend le développement et le renforcement de ressources humaines et institutionnelles. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) définit les capacités comme l'aptitude des personnes, des organisations et des sociétés à assumer des fonctions, à résoudre des problèmes et à atteindre des objectifs.

#### Approche en cascade

En 2016, le Groupe de la Banque mondiale a introduit l'approche dite en cascade dans le but de conceptualiser des stratégies visant à maximiser les financements à l'appui du développement en mobilisant le secteur privé et en optimisant l'utilisation de ressources publiques rares.

### **Effet catalyseur**

Le financement public du développement, qui est la seule forme de financement du développement durable dont la vocation explicite est de servir le développement, a un effet catalyseur lorsqu'il permet d'accélérer un changement positif, de libérer d'autres formes de financement à l'appui du développement et/ou accroît l'empreinte du financement sur le développement.

#### Organisations de la société civile (OSC)

Les organisations de la société civile englobent toutes les organisations à but non lucratif et non gouvernementales, en dehors de la famille, dans le cadre desquelles les individus s'organisent pour poursuivre des buts d'intérêt général communs. Entrent dans cette catégorie les organismes du secteur associatif et les associations villageoises, les groupes de protection de l'environnement, les groupes de défense des droits des femmes, les associations d'agriculteurs, les organisations confessionnelles, les syndicats, les coopératives, les associations professionnelles, les chambres de commerce, les instituts de recherche indépendants et les médias à but non lucratif.

### **Organisme de placement collectif (OPC)**

Un organisme de placement collectif est une entité juridique dans laquelle les acteurs mettent en commun leurs ressources pour réaliser des investissements collectifs dans des segments spécifiques.

### **Engagement**

On entend par engagement une obligation ferme, stipulée par écrit et étayée par l'ouverture de crédits ou l'affectation de fonds publics, par laquelle un gouvernement ou un organisme public s'engage à fournir, au profit du pays ou de l'organisme multilatéral bénéficiaire, des ressources d'un montant spécifié, assorties de conditions financières spécifiées et destinées à des fins spécifiées.

### **Prêts concessionnels**

Ce sont des prêts assortis de conditions nettement plus favorables que les prêts consentis aux conditions du marché. Le caractère concessionnel est obtenu par le biais de taux d'intérêt inférieurs aux taux du marché, d'un différé d'amortissement ou d'une combinaison des deux. Les prêts concessionnels sont assortis de longs différés d'amortissement.

### **Contracyclique**

Une politique qui va dans un sens contraire au cycle conjoncturel. Une politique budgétaire contracyclique, par exemple, se traduit par une réduction des dépenses et une augmentation des impôts en période de forte croissance, et par un accroissement des dépenses et une baisse des impôts en période de récession.

### **Aide-pays programmable (APP)**

L'APP correspond à la part de l'aide que les fournisseurs peuvent programmer pour chaque pays ou région, et sur laquelle les pays partenaires peuvent avoir leur mot à dire. Élaborée en 2007, l'APP permet de saisir beaucoup plus précisément que l'aide publique au développement (APD) les apports d'aide aux pays partenaires.

### **Appropriation nationale**

L'un des quatre principes énoncés dans le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, l'appropriation renvoie au fait qu'un pays définit les priorités et le modèle de développement qu'il souhaite mettre en œuvre. Les investissements d'autres acteurs doivent autant que possible s'aligner sur les priorités et plans stratégiques des pays concernés et transiter par leurs systèmes nationaux.

### **Système de notification des pays créanciers (SNPC)**

Le Système de notification des pays créanciers est le principal système de notification statistique du Comité d'aide au développement (CAD). Les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux de coopération pour le développement communiquent au SNPC des données, au niveau des activités, sur tous les apports de ressources aux pays en développement. Il est régi par des règles de notification précises et fondé sur des classifications établies de façon concertée, et il permet de produire différents agrégats (chiffres globaux), de sorte que les statistiques du CAD constituent la source de référence internationale pour les données comparables et transparentes sur les apports d'aide publique au développement (APD) et les autres apports de ressources aux pays en développement.

### **Coopération décentralisée pour le développement**

La coopération décentralisée pour le développement est une méthode de coopération pour le développement menée par des acteurs infranationaux (ex. : acteurs économiques, organisations de la société civile, services publics dont l'administration est décentralisée, institutions publiques autonomes (universités) et/ou autorités ou organismes publics décentralisés). Elle peut prendre la forme d'accords de jumelage, de partenariats, d'échanges ou de projets culturels, éducatifs, commerciaux, professionnels ou techniques, ou encore d'accords financiers.

### **Comité d'aide au développement**

Le Comité d'aide au développement (CAD) est le comité de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui traite des questions relatives à la

coopération pour le développement. On trouvera un descriptif de ses objectifs et la liste de ses membres à l'adresse [www.oecd.org/fr/cad](http://www.oecd.org/fr/cad).

### **Institution de financement du développement (IFD)**

Une **institution de financement du développement** est une institution publique ou quasi-publique qui apporte un soutien financier à des projets du secteur privé dans des pays en développement.

### **Empreinte sur le développement**

La Banque mondiale définit l'empreinte du secteur privé sur le développement comme les investissements et opérations dans les pays en développement qui ont pour effet de transférer des capitaux, des technologies, des connaissances et du savoir-faire. Les activités des entreprises internationales, les normes que ces entreprises demandent à leurs fournisseurs et partenaires de respecter, les valeurs et normes sociétales qu'elles promeuvent à travers leurs activités, sont autant d'éléments susceptibles d'influer profondément sur l'avenir des économies en développement. Ces transferts de toute nature, qu'ils soient matériels ou immatériels, et leurs effets directs et indirects, représentent l'empreinte des entreprises internationales et des chaînes de valeur mondiales sur le développement.

### **Obligations-diaspora**

Une obligation-diaspora est une obligation émise par un pays d'origine dans le but d'accéder à une partie de l'épargne de la communauté de ses émigrés qui forment la diaspora. Les obligations-diaspora assorties de taux d'intérêt supérieurs au taux souvent négligeable offert par les banques dans les pays de l'OCDE peuvent attirer les membres des diasporas, tout en permettant au pays émetteur d'accéder à des financements à un taux attractif. Divers pays envisagent de recourir à ce type d'instrument, suivant en cela l'exemple d'Israël qui émet des obligations-diaspora depuis 1951.

### **Versement**

Un versement renvoie à la mise à la disposition d'un bénéficiaire de fonds ou à l'achat pour son compte de biens ou de services ; par extension, le montant ainsi dépensé. Les versements correspondent aux transferts internationaux effectifs de ressources financières ou de biens et de services évalués à leur coût pour le fournisseur.

### **Mobilisation des ressources intérieures**

La mobilisation des ressources intérieures est le processus par lequel les pays lèvent leurs propres fonds et les dépensent au service de la population. Le secteur public et le secteur privé peuvent l'un comme l'autre jouer à cet égard un rôle important. Le secteur public en particulier s'appuie sur la fiscalité et d'autres modes de production de recettes publiques.

L'aide consentie à l'appui de la mobilisation des ressources intérieures soutient la politique fiscale, l'analyse et l'administration de l'impôt ainsi que les recettes publiques non fiscales. Ce soutien est déployé en collaboration étroite avec les ministères des finances, les ministères techniques, les autorités chargées du recouvrement, ou d'autres instances publiques locales, régionales ou nationales du pays bénéficiaire.

### **Infrastructure et services sociaux**

[Dans la classification sectorielle du CAD, l'infrastructure et les services sociaux renvoient aux efforts déployés pour mettre en valeur le potentiel de ressources humaines des pays en développement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des politiques et programmes](#)

[en matière de population, de santé et de fertilité \(devenues santé et santé reproductive\), de l'eau et de l'assainissement, du gouvernement et de la société civile et de l'infrastructure et des services sociaux divers. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.](http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm)

### **Coopération efficace au service du développement**

Le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement énonce les principes, renforcés dans le Document final de Nairobi, que sont l'appropriation par les pays développement, l'orientation vers les résultats, les partenariats ouverts à tous, la transparence et la redevabilité réciproque. Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement est étayé par un ensemble d'indicateurs et un système de suivi mondial.

### **Facteurs favorables**

Dans le contexte du développement, les facteurs favorables renvoient à ce qui crée une situation propice à la concrétisation d'un changement positif. Par exemple, l'éducation peut être perçue comme un facteur favorable à l'obtention de résultats positifs au regard de l'emploi et de la croissance économique. Ces facteurs varient souvent en fonction du contexte.

### **Action**

Une action est une part du capital d'une société qui confère à son propriétaire un droit sur la valeur résiduelle de ladite société après remboursement des créanciers.

### **Crédits à l'exportation**

Un crédit à l'exportation est un dispositif d'assurance, de garantie ou de financement mis en œuvre pour les besoins du commerce extérieur et qui n'est pas matérialisé par un instrument négociable. Ces crédits peuvent être octroyés par le secteur public ou le secteur privé. Dans ce dernier cas, ils peuvent être assortis d'une garantie publique.

### **Extrême pauvreté**

Depuis 2015, l'extrême pauvreté est calculée sur la base d'un seuil international de pauvreté actualisé de 1.90 USD par jour. Auparavant de 1.25 USD, il a été révisé à la hausse et intègre désormais des informations sur les écarts de coût de la vie d'un pays à l'autre (taux de change en parités de pouvoir d'achat). Selon cette définition, la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté devrait descendre en dessous de 10 % de la population mondiale en 2015.

### **Déficit (ou besoin) de financement**

Le déficit (ou besoin) de financement des Objectifs de développement durable (ODD) renvoie à la quantité additionnelle de fonds à mobiliser pour être en mesure d'atteindre les ODD à l'horizon 2030.

### **Investissement direct étranger (IDE)**

L'investissement direct est un type d'investissement transnational effectué par le résident d'une économie afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct.

### **Coefficient de Gini**

Le coefficient de Gini est une mesure statistique de la dispersion représentative de la distribution du revenu ou du patrimoine des résidents d'une nation. C'est la mesure la plus

courante des inégalités. Un coefficient de Gini de 0 est représentatif d'une situation parfaitement égalitaire, et un coefficient de Gini de 1 d'une situation d'inégalité maximale.

### **Chaîne de valeur mondiale (CVM)**

Par chaîne de valeur mondiale, on entend les processus internationaux de production, d'échanges et d'investissement dans lesquels les différentes étapes du processus de production ne sont pas toutes localisées dans le même pays.

### **Dons**

Les dons sont des transferts effectués en espèces ou en nature qui ne sont assortis d'aucune obligation de remboursement.

### **Investissement ex nihilo**

Un investissement ex nihilo est un investissement dans le cadre duquel une nouvelle entreprise prend corps grâce à la construction d'installations nouvelles. À l'inverse, l'investissement dans des installations existantes est la résultante de l'achat par une entité de capacités existantes dans l'optique de lancer une nouvelle production.

### **Garantie**

Une garantie est un accord aux termes duquel le garant (souvent un gouvernement) s'engage à remplir certaines des conditions d'un accord financier dans l'éventualité d'un non-respect de ces conditions par ailleurs. À titre d'exemple, un gouvernement peut garantir le remboursement de l'encours d'un prêt en cas de défaut de paiement. Les gouvernements peuvent aussi proposer des garanties qui couvrent le risque que les recettes ou la demande soient inférieurs aux anticipations des investisseurs, ou le risque de fluctuation d'un prix ou d'un taux de change.

### **Approche holistique**

Selon le Consensus de Monterrey (paragraphe 8) adopté en 2002, une approche globalisante (ou holistique) est essentielle pour relever les défis croisés du financement à l'appui « d'un développement durable soucieux de la parité entre les sexes et à visage humain ». Une approche holistique est une approche qui prend en compte l'interdépendance des composantes économiques, sociales et environnementales du programme d'action pour le développement, et qui œuvre à la mise en place d'actions collectives et cohérentes qui associent l'ensemble des parties prenantes au sein de partenariats actifs.

### **Obligations à impact**

Une obligation à impact social est un mécanisme de financement innovant dans le cadre duquel un État ou une entité publique conclut un accord avec des prestataires de services tels que des entreprises sociales, des organisations non lucratives et des investisseurs, dans le but d'obtenir des résultats sociaux déterminés. Les investisseurs reçoivent une rémunération conditionnée à la réalisation de l'objectif social poursuivi, qui est généralement proportionnelle aux économies réalisées par l'État.

### **Croissance inclusive**

Une croissance inclusive est une croissance réputée équitablement répartie au sein de la société, qui crée des opportunités économiques pour tous les segments de la population.

### **Instrument**

Le terme d'instrument renvoie aux instruments financiers, c'est-à-dire aux structures et mécanismes financiers à travers lesquels est réalisé le financement. Les instruments peuvent être des contrats monétaires conclus entre des parties, portant par exemple sur un transfert monétaire (ex. : devises), la représentation de la détention d'un intérêt dans une entité (ex. : action), ou un droit contractuel à recevoir ou à distribuer du numéraire (ex. : obligation). Les instruments couverts dans ce rapport sont définis au chapitre 2.

### **Interrelations**

On entend par interrelations entre les flux de ressources, les acteurs et les politiques les relations réciproques par lesquels chaque flux de ressources, acteur ou politique exerce une influence sur les autres. Elles peuvent se traduire par des retombées positives ou négatives, ou encore par des interactions dans les processus de prise de décision et les actions menées.

### **Indicateurs clés de performance**

Ensemble de mesures quantifiables utilisées par une entreprise ou un secteur d'activité pour évaluer ou comparer sa performance au regard des objectifs stratégiques et opérationnels à atteindre. Voir [www.investopedia.com](http://www.investopedia.com).

### **Pays les moins avancés (PMA)**

L'Organisation des Nations Unies définit les pays les moins avancés comme des pays à faible revenu dont le développement durable se heurte à de sérieux obstacles d'ordre structurel. Les PMA sont très vulnérables face aux chocs économiques et environnementaux et disposent de peu d'actifs humains. A l'heure actuelle, 47 pays figurent sur la liste des PMA, que le Comité des politiques de développement (CDP) revoit tous les trois ans. Les PMA ont un accès exclusif à différentes mesures de soutien international, en particulier dans les domaines de l'aide au développement et du commerce.

### **Fusions-acquisitions**

Les fusions-acquisitions sont l'une des principales formes d'investissement sur les marchés étrangers, et une composante majeure de l'investissement direct étranger. Les données relatives aux fusions-acquisitions couvrent une pluralité de transactions financières qui vont de l'acquisition d'une participation minoritaire au capital d'un partenaire stratégique à la fusion proprement dite entre deux entreprises indépendantes.

### **Financement mezzanine**

Un financement mezzanine est un instrument hybride dont les caractéristiques relèvent à la fois des capitaux d'emprunt et des capitaux propres. En cas de faillite, l'investissement mezzanine confère aux investisseurs un rang inférieur à d'autres créanciers, mais un rang supérieur à celui des investisseurs en capitaux propres.

### **Objectif du millénaire pour le développement (OMD)**

Les Objectifs du millénaire pour le développement ont préexisté aux Objectifs de développement durable. Signés en septembre 2000, les OMD engageaient les dirigeants mondiaux à lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'illettrisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'encontre des femmes. À l'échéance des OMD, en 2015, les OMD n'étaient que partiellement atteints.

### **Consensus de Monterrey**

Le Consensus de Monterrey est le document final de la première Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey, au Mexique, en mars 2002. Il s'agissait du premier sommet organisé sous les auspices des Nations Unies à traiter des

grandes questions financières et connexes relevant du développement dans le monde. Cette conférence a également fait date en ce qu'elle a permis à des gouvernements, à la société civile, au monde de l'entreprise et à des acteurs institutionnels de partager pour la première fois à ce niveau leurs vues sur des problématiques économiques mondiales.

### **Apports multilatéraux**

Les activités d'aide financées sur le budget ordinaire d'institutions multilatérales sont définies comme des apports multilatéraux. Les activités notifiées dans la base de données du Système de notification des pays créanciers sous la rubrique « Apports multilatéraux » comprennent les apports de la Banque mondiale, des banques régionales de développement, de certaines institutions des Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux. Y figurent également les apports en provenance de la Fondation Bill & Melinda Gates.

### **Responsabilité mutuelle**

Le CAD de l'OCDE définit la responsabilité mutuelle comme un processus par lequel deux partenaires (ou plus) acceptent d'être tenus responsables des engagements qu'ils ont volontairement contractés l'un envers l'autre. Elle repose sur la confiance et le partenariat construit autour de programmes d'action communs plutôt que sur des sanctions « sévères » en cas de manquement aux obligations, afin d'encourager les changements de comportement nécessaires pour honorer les engagements. Voir <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/49656340.pdf>.

### **Organisation non gouvernementale (ONG)**

On entend par organisation non gouvernementale (ONG) toute entité à but non lucratif dans laquelle des individus qui s'organise au niveau local, national ou international afin de poursuivre des objectifs et des idéaux communs, sans participation significative ou représentation du gouvernement. Les ONG englobent des sociétés coopératives, des syndicats et des entités ad hoc établies afin de collecter des fonds à des fins spécifiques.

### **Aide publique au développement (APD)**

Le CAD définit l'APD comme l'ensemble des apports de ressources qui sont dirigés vers les pays et territoires figurant sur la Liste des bénéficiaires d'APD et qui :

1. émanent d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ;
2. dont chaque opération doit en outre :
  - a. avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ;
  - b. être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 % (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 %)."

L'APD est le soutien financier de base qui est utilisé pour renforcer les éléments constitutifs de la nation, des soins de santé ou des services éducatifs à la construction d'infrastructures. Une fois ces piliers en place, les nations peuvent commencer à attirer ou développer d'autres sources de financement du développement, au fur et à mesure de leur progression sur l'échelle de revenu. L'APD peut être dirigée directement d'un donneur à un pays destinataire (APD bilatérale) ou être acheminée via une organisation multilatérale (APD multilatérale). (Source : CAD de l'OCDE).

### **Financement public du développement (FPD)**

Le financement public du développement sert à mesurer les apports de ressources aux pays bénéficiaires. Il couvre l'APD bilatérale ; les dons et les prêts pour le développement, assortis ou non de conditions libérales, consentis par les institutions financières multilatérales ; les autres apports du secteur public (AASP) en faveur du développement (y compris les prêts de refinancement) mais dont l'élément de libéralité est trop faible pour qu'ils puissent être assimilés à une APD.

### **Autres apports du secteur public (AASP)**

Les « Autres apports du secteur public » (AASP) renvoient aux opérations du secteur public qui ne satisfont pas aux critères requis pour pouvoir être comptabilisées dans l'aide publique au développement (APD), soit parce qu'elles n'ont pas le développement comme but principal, soit parce qu'elles comportent un élément de libéralité inférieur à 25 %.

### **Club de Paris**

Le Club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés. Il compte 22 membres permanents, dont la plupart des nations d'Europe occidentale et scandinaves, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon. Il invite également des participants ad hoc et des observateurs. La première réunion du Club de Paris avec un pays débiteur s'est tenue en 1956, avec l'Argentine, et depuis lors, 583 milliards USD de dettes ont été traités dans le cadre d'accords du Club de Paris.

### **Fondation philanthropique**

Une fondation philanthropique est une organisation non gouvernementale sans but lucratif dont les fonds proviennent généralement d'une source unique (un particulier, une famille ou une entreprise) et dont les programmes sont gérés par ses propres « trustees » ou administrateurs. Ces fondations sont le plus souvent créées afin de mener ou de soutenir des activités sociales, éducatives, religieuses ou caritatives qui servent le bien-être général, essentiellement par l'octroi de dons. Les seuls apports philanthropiques dont il est question dans le présent rapport sont ceux qui sont utilisés à l'appui du développement durable.

### **Cohérence des politiques**

La cohérence des politiques renvoie à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de politiques cohérentes et intégrées de développement durable. Pour y parvenir, il s'agit de favoriser les synergies entre les domaines d'action économiques, sociaux et environnementaux, d'identifier les arbitrages à opérer et de concilier les objectifs de politique intérieure et les objectifs internationaux, et de prendre en considération les retombées des politiques nationales sur d'autres pays ou sur les générations à venir.

### **Investissement de portefeuille**

Les investissements de portefeuille sont des investissements qui prennent la forme d'un groupe (portefeuille) d'actifs, notamment de transactions portant sur des actions ou des titres d'emprunt. Contrairement aux investissements directs, qui supposent de prendre une participation importante dans une société cible, les investissements de portefeuille portent sur des participations qui ne dépassent pas 10 % du capital d'une société.

### **Secteurs de la production**

Dans la classification sectorielle du CAD, les secteurs de la production renvoient aux activités menées pour soutenir l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les industries manufacturières, les industries extractives, la construction, le tourisme et la politique

commerciale, de même que les réglementations et ajustement liés au commerce. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

### **Financement de projet**

Le financement de projet est une forme d'investissement qui s'opère par l'intermédiaire d'une structure de financement sans recours ou à recours limité. Dans ce type de structure, les titres d'emprunt et les prises de participation utilisés pour financer un projet sont remboursés à partir de la trésorerie générée par le projet plutôt que sur le bilan des promoteurs du projet. On a recours au financement de projet pour financer sur le long terme des infrastructures, des projets industriels et des services publics.

### **Partenariats public-privé (PPP) et réseaux**

Les partenariats public-privé (PPP) et les réseaux sont des dispositifs de collaboration entre des acteurs privés et des organismes bilatéraux/multilatéraux ou des gouvernements. Un PPP est un partenariat opérationnel dont le conseil ou autre structure de gouvernance inclut à la fois des fonctionnaires et des personnes privées ; un réseau est une organisation mondiale ou régionale qui soutient et rassemble des organisations du secteur public, du secteur privé et de la société civile ayant des buts communs pour faciliter le partage de connaissances.

Le terme de PPP est souvent utilisé dans le contexte de l'aménagement des infrastructures, où il renvoie à un éventail de dispositifs contractuels permettant de financer des projets. Ces contrats ont pour objet de partager les risques entre les secteurs public et privé. À titre d'exemple, un contrat de construction-exploitation-transfert de propriété est un type de contrat aux termes duquel un État octroie une concession à une entreprise privée en vue de financer, de construire et d'exploiter un actif pendant une période déterminée. L'entreprise perçoit les recettes tirées des redevances versées par les usagers ou par l'État pour se rembourser de son investissement. À la fin de la période, la propriété de l'actif revient à l'État.

### **Envois de fonds des émigrés**

Les envois de fonds des émigrés sont les fonds transférés vers leur pays d'origine par des particuliers vivant et travaillant à l'étranger.

### **Sauvegardes**

Les mesures de sauvegarde sociale ou sauvegardes sont des mesures ou des mécanismes qui servent à prévenir ou à atténuer un préjudice subi au cours d'un processus de développement.

### **« SDG-washing » ou communication « filtrée » sur les ODD**

Le « SDG-washing » (communication « filtrée » sur les ODD) est une expression nouvellement créée qui désigne une stratégie de marketing ou de marque valorisant l'impact sur les ODD sans toutefois que soient évaluées ni suivies les répercussions négatives potentielles des actions menées. Pour prendre l'exemple des constructeurs de voitures électriques, cela revient à faire valoir leur contribution à l'action en faveur des énergies renouvelables et de l'atténuation du changement climatique (ODD 7 et 13) sans toutefois reconnaître que les droits du travail (ODD 8) ont pu être bafoués lors du processus d'extraction du cobalt utilisé pour les batteries de ces voitures (ODD 8).

### **Valeur commune**

L'expression de valeur commune vient de la notion selon laquelle des acteurs du secteur privé œuvrent en faveur de réalisations sociales perçues comme le socle de leur propre rentabilité future. On part du postulat selon lequel l'activité commerciale s'opère dans un écosystème social qui doit bien fonctionner pour que les entreprises prospèrent. La *Social Value Initiative* a été lancée en 2012 dans le cadre du programme des *Commitments to Action* de la *Clinton Global Initiative*. Pour en savoir plus, voir <https://summit.sharedvalue.org/>.

### **Réorientation des milliers de milliards**

L'expression « réorientation des milliers de milliards » est empruntée au vocabulaire du financement climatique. Au lieu de se focaliser exclusivement sur la mobilisation de financements additionnels, les acteurs du développement doivent également veiller à ce que les milliers de milliards de financements existants dans l'ensemble du système financier soient mieux affectés afin qu'ils contribuent à une croissance durable et inclusive.

### **Investissement à impact social**

L'investissement à impact social consiste en l'apport de financements à des organisations s'attachant à répondre à des besoins sociaux et dans le but explicite d'en obtenir un retour sur investissement mesurable sur le plan social, environnemental et/ou financier

### **Infrastructures et services sociaux**

Dans la classification sectorielle du CAD, l'infrastructure et les services sociaux renvoient aux efforts déployés pour mettre en valeur le potentiel de ressources humaines des pays en développement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des politiques et programmes en matière de population, de santé et de fertilité (devenues santé et santé reproductive), de l'eau et de l'assainissement, du gouvernement et de la société civile et de l'infrastructure et des services sociaux divers. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

### **Coopération Sud-Sud**

Les définitions de cette forme de coopération ne manquent pas, mais l'Assemblée générale de l'ONU la décrit comme « une manifestation de solidarité entre peuples et pays du Sud, qui contribue à leur prospérité nationale, à leur autonomie nationale et collective et à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les Objectifs du millénaire pour le développement » (Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies).

Pour le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), la coopération Sud-Sud (CSS) renvoie à l'action collective de pays en développement à la recherche de solutions à des défis de développement communs. Unis par les similitudes de leurs contextes de développement et des enjeux auxquels ils sont confrontés, les pays du Sud s'appliquent de plus en plus activement à partager leurs connaissances, échanger des technologies, définir des agendas communs et engager des initiatives collectives. Voir [www.arab-ecis.unsouthsouth.org/about/what-is-south-south-cooperation/](http://www.arab-ecis.unsouthsouth.org/about/what-is-south-south-cooperation/).

### **Développement durable**

On entend par développement durable un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre l'aptitude des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

### **Soutien public total au développement durable (SPTDD ou TOSSD)**

**Le soutien public total au développement durable** est la mesure du financement public du développement destiné à compléter l'aide publique au développement (APD). Il mesure les apports qui composent l'APD ainsi que l'effet catalyseur/mobilisateur de l'APD, le recours aux montages de financement mixte et l'utilisation d'instruments innovants d'atténuation des risques dans la coopération pour le développement

### **Transition**

Un pays en transition est un pays qui traverse une phase de changement structurant dans son accès au financement, dû par exemple à l'augmentation de son revenu par habitant lui permettant d'atteindre le seuil requis pour entrer dans la catégorie supérieure. Dans certains contextes, il est fait référence à la transition d'un pays qui sort d'une situation de fragilité.

Les pays en transition devraient être considérés comme des exemples de réussite même s'ils sont confrontés à des difficultés particulières. Ainsi, sortir du statut de pays moins avancé implique de perdre des concessions et préférences telles que l'accès aux échanges en franchise de droits de douane et hors contingent. Le reclassement au groupe de revenu supérieur peut aussi avoir pour effet de réduire le volume et d'accroître le prix du financement du développement, ce qui n'est pas nécessairement compensé par une augmentation du volume et une baisse du prix des instruments du marché. S'ils restent dans la catégorie des pays à revenu élevé trois années consécutives, les pays perdent leur éligibilité à l'APD.

### **Coopération triangulaire**

Partenariats de coopération pour le développement entre deux ou pays en développement ou plus, ou auxquels ils participent, avec le soutien d'un pays développé ou d'une organisation multilatérale.

### **Rentabilité de l'investissement**

La rentabilité de l'investissement ne répond pas à une définition standard. Le terme est souvent utilisé pour qualifier le caractère économique (le coût), l'efficience (atteindre des résultats en contrepartie de ressources) et l'efficacité (atteindre les résultats prévus dans le cadre d'un programme) tout en tenant compte par ailleurs de la qualité et de l'équité.

### **Fonds verticaux**

Les fonds verticaux permettent la préaffectation de contributions extrabudgétaires, et portent généralement sur des volumes importants alloués à des fins spécifiques. Ils sont souvent créés pour financer des campagnes de sensibilisation dotés d'une grande visibilité afin de s'attaquer à des questions de développement particulières. Ils sont souvent administrés par la Banque mondiale ou d'autres institutions multilatérales.



# **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

# Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019

## L'HEURE EST VENUE DE RELEVER LE DÉFI

Afin de faire face aux problèmes mondiaux les plus urgents et atteindre les Objectifs de développement durable, la communauté internationale a promis d'unir les forces d'un nombre sans précédent d'acteurs financiers : entreprises, gouvernements, organisations philanthropiques ou encore particuliers transférant de l'argent vers leur pays d'origine.

Pourtant le déficit en matière de financement du développement durable se creuse : alors que les besoins continuent d'augmenter, les ressources à la disposition des pays en développement restent limitées, voire régressent, comme en atteste la baisse de l'investissement direct étranger observée récemment. Il faut de nouveaux instruments financiers et de nouveaux modes d'interaction pour mobiliser les ressources qui font défaut. Or, malgré des avancées notables, nous ne parvenons pas à encore à cerner avec précision toutes les opportunités et tous les risques auxquels les acteurs de ce nouveau « marché » doivent se mesurer.

Ce rapport tire la sonnette d'alarme. Pour concrétiser les engagements du Programme 2030, et sortir des centaines de millions d'êtres humains de l'extrême pauvreté, la communauté internationale doit non seulement mobiliser de nouvelles ressources, mais également accroître la contribution des financements existants à un développement réellement durable. Première édition d'une nouvelle série, ce rapport propose des options innovantes pour améliorer la mesure des flux de financements, la qualité des politiques publiques et la coordination des acteurs afin de réaliser ces objectifs ambitieux.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <https://doi.org/10.1787/eee36eb1-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.

